LE PROPHÈTE DE L'ISLAM

I. — SA VIE

Roll No 410 11 years.

Marfat.com

Collection of Prof. Muhammad Iqbal Mujaddidi
Preserved in Punjab University Library.

پروفیسر محمد اقبال مجددی کا مجموعہ
پنجاب یونیورسٹی لائبریری میں محفوظ شدہ

Marfat.com

Marfat.com

ÉTUDES MUSULMANES

DIRECTEURS :

ETIENNE GILSON, *de l'Académie française*, et LOUIS GARDET

VII

LE PROPHÈTE DE L'ISLAM

I. — SA VIE

PAR

Muhammad HAMIDULLAH

M. A., Dr PHIL. (BONN), Dr ÈS LETTRES (PARIS)

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'ISTANBUL

Avec deux planches hors texte

PARIS

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN

6, PLACE DE LA SORBONNE, Ve

1959/1378 H

Marfat.com

135155

Marfat.com

بسم الله الرحمن الرحيم

AVANT-PROPOS

Malgré la grande richesse de la littérature française, il me semble qu'il y manque encore une étude d'ensemble portant sur la *Sîrah* ou la vie et l'œuvre du Prophète de l'Islam, messager d'une des principales religions du monde. C'est là le sujet de ce travail, qui s'efforce d'en étudier les multiples aspects.

Dans les centaines de milliers de livres ou d'articles publiés dans toutes les langues sur la *Sîrah*, les institutions administratives et les organisations établies dans l'intérêt de la communauté semblent avoir singulièrement échappé jusqu'à maintenant à l'attention des chercheurs. Uu travail de pionnier sera donc tenté dans ce domaine.

En outre, dans l'étude strictement chronologique que tous les biographes ont faite jusqu'ici de cette personnalité luttant à la fois sur de nombreux fronts, on ne saisit pas bien l'évolution des rapports avec des collectivités déterminées. On étudiera ici les faits, en les regroupant selon les sujets, tels La Mecque, Byzance, l'Iran, les Juifs, etc. Au prix de quelques légères répétitions, la description semble devenir ainsi plus cohérente et plus vivante.

Une autre raison a incité l'auteur, ancien élève à la Sorbonne, à entreprendre ce travail : il jouit déjà depuis une dizaine d'années de l'hospitalité de la France. Avec sa plume, seule propriété lui restant au monde, il ne peut rien offrir de mieux à ses accueillants hôtes que le résultat de plus de trente années d'études consécutives dans ce domaine, études faites dans les sources originales aussi bien que les travaux d'autres chercheurs, rédigés dans différentes langues.

Pour terminer, je remercie sincèrement les amis qui m'ont aidé à reviser le style de cet ouvrage, mais je crains qu'il y reste toujours quelques tournures d'éléments étrangers, pour lesquelles je sollicite l'indulgence de mes lecteurs.

M. H.

Marfat.com

Marfat.com

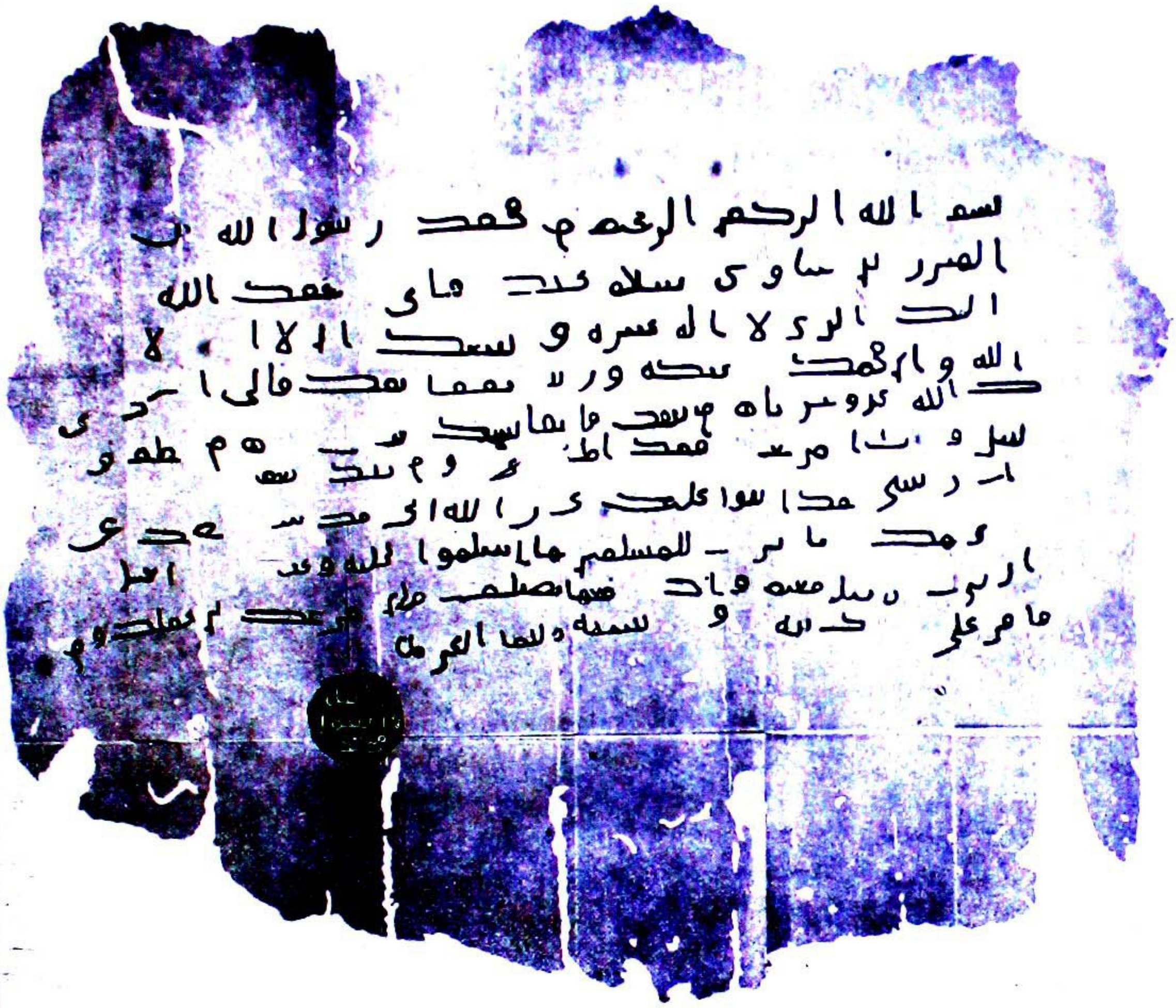

Lettre du Prophète à Al-Mundhir (v. p. 253) (de la Z.D.M.G.).

Marfat.com

Lette du Prophète à Al-Muqauqis (v. p. 212)
(obligence du directeur du Musée Topkapi).

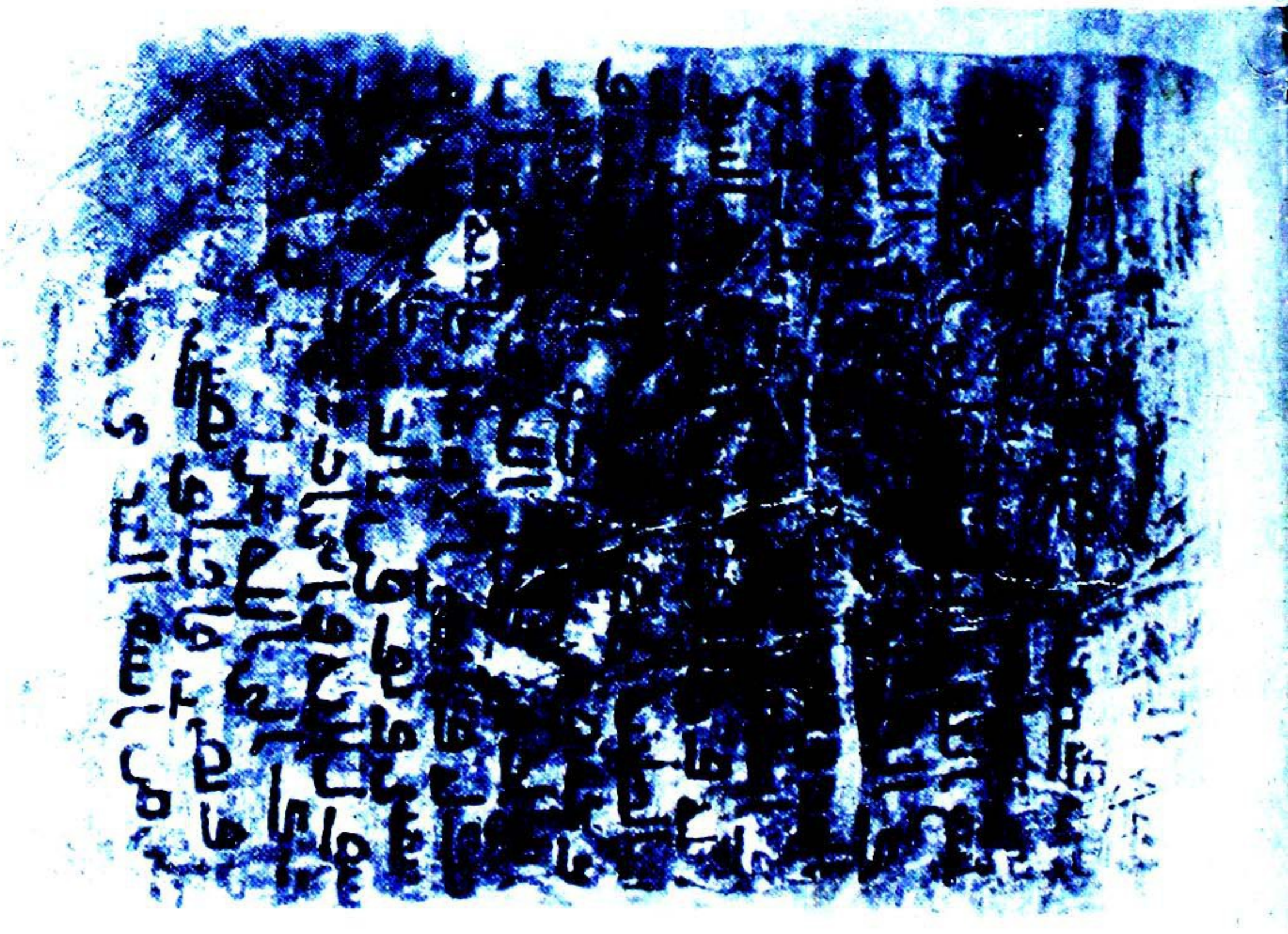

Lettre du Prophète au Négus (v. p. 205)
(obligence de M. Dunlop).

Marfat.com

LE PROPHETE DE L'ISLAM, POURQUOI ETUDIER SA VIE ?

Louange à Dieu, Seigneur des mondes ; c'est Toi seul que nous adorons, et c'est Toi dont nous implorons secours. Quand à Muhammad, — que Dieu Se penche sur lui et le prenne en Sa sauvegarde, — nous lui témoignons nos respects et notre gratitude pour tout ce qu'il a fait pour le bien de l'humanité !

La conception d'un messager de Dieu peut différer selon les pays, les milieux et les époques. Chez les Musulmans, l'homme est, de toutes les créatures, la plus digne ; et un messager de Dieu est le plus digne, le plus parfait parmi les hommes. Cela ne se conçoit évidemment que sous les meilleurs aspects de l'humanité.

La vie humaine comporte deux grandes divisions : matérielle et spirituelle. Créer un équilibre harmonieux entre ces deux domaines, donner un exemple pratique d'une telle vie aux autres humains, tel serait l'idéal d'un guide pour les mortels.

L'histoire a connu d'innombrables cas de rois, de savants, de saints et d'autres personnages éminents, dont la vie fournit les meilleurs exemples à suivre. Pourquoi étudier la vie de Muḥammad, un homme comme les autres, alors qu'il est mort il y a plus de treize siècles, qu'entre-temps la science a fait d'incroyables progrès, et que les circonstances, les conceptions mêmes de notre vie sont profondément transformées ?

Pour un Musulman, la réponse est simple : il ne peut pas être Musulman s'il ne suit pas la conduite de son Guide dans la vie. Mais pour celui qui ne connaît pas encore les détails de la *Sîrah* (biographie de Muḥammad), il est utile de rappeler certains faits :

1. Son enseignement a été rédigé sous ses propres auspices et conservé pour la postérité d'une manière digne de foi. Parmi les fondateurs des différentes grandes religions, Muḥammad eut l'heureuse idée non seulement de communiquer à son peuple les révélations et les commandements divins qu'il recevait de temps à autre, mais également de les dicter à ses scribes et d'assurer la multiplication de leurs copies parmi ses disciples. Quant à la conservation de son enseignement, ce fut un devoir religieux pour les Musulmans

P.V - Rwi

Marfat.com

de réciter dans leurs offices les passages des mêmes révélations. On devait donc apprendre par cœur le texte sacré. La tradition a sans cesse continué à avoir les copies écrites de ces révélations, — le Qur'ân, — ainsi qu'à les apprendre intégralement par cœur, chacun des deux procédés venant à l'aide de l'autre pour la transmission authentique du message divin, en langue originelle. Le texte de ce Qur'ân est plus volumineux que le Pentateuque et les quatre Evangiles réunis. Ne nous étonnons donc pas qu'il contienne des directives pour tous les domaines de la vie humaine.

2. Muḥammad ne réclame point pour lui le monopole de la dignité de messager de Dieu ; bien au contraire, il assure que Dieu avait envoyé, avant lui, de semblables messagers chez tous les peuples. Il en nomme quelques-uns, comme Adam, Noé, Abraham, Moïse, David, Jésus, et ajoute qu'il y en eut d'autres dont il n'a pas cité les noms. Il ne réclame que la seule fonction de restaurateur de la vérité éternelle, de revivificateur de ce que les anciens prophètes ont enseigné, mais dont l'enseignement a subi des dégradations par suite des guerres et des révolutions survenues dans la fâcheuse histoire des descendants d'Adam et d'Eve. Muḥammad ne fut pas déçu dans sa conviction que son propre enseignement du message divin resterait intact après lui, sans que Dieu eût besoin de l'envoi d'un nouveau messager. En effet nous possédons le Qur'ân et le Hadîth en langue originelle.

3. Dès le premier jour de sa mission, Muḥammad s'adresse au monde tout entier : il ne se borne point à un peuple ou à une époque quelconque ; il ne reconnaît pas les inégalités de race ou de classe : pour l'Islam, l'égalité absolue des hommes, et la supériorité individuelle du fait des œuvres volontaires, sont la règle.

4. Le bien parfait comme le mal complet ne constituant, dans la société humaine, que de rares exceptions, la plupart appartiennent à la catégorie des hommes moyens. Muḥammad ne se borna pas à s'adresser aux « anges » parmi les humains : son message fut essentiellement destiné aux gens du commun, à l'immense majorité des mortels. Selon l'expression du Qur'ân, c'est « le bien ici-bas en même temps que le bien dans l'au-delà » [1] que l'homme doit chercher.

5. L'histoire humaine ne manque pas de grands rois, de grands conquérants, de grands réformateurs, de grands ascètes, etc., mais, la plupart du temps, chacun n'a de valeur que dans son propre domaine. L'assemblage de tous ces divers aspects chez un seul homme, — comme c'est le cas chez Muḥammad, — est non seulement très

---

1. Qur'ân, 2 : 201.

Marfat.com

rare, mais constitue aussi un cas où l'enseignement eut la chance d'être mis en application par celui même qui avait enseigné : la direction est équilibrée par l'expérience.

6. Comme réformateur, il suffit de dire que Muḥammad est le fondateur d'une religion, qui est une des plus grandes religions du monde actuel, qui existe toujours vigoureusement, et dont les pertes, en comparaison de ses gains quotidiens, sont presque négligeables. Comme ascète et pratiquant de ses propres doctrines, nous verrons que la vie de Muḥammad fut irréprochable. Comme organisateur social, nous savons qu'il est parti de rien, dans un pays de *bellum omnium contra omnes*, et finit, en dix ans, par constituer un Etat de plus de 3 millions de kilomètres carrés, comportant la totalité de la péninsule arabique avec les régions méridionales de l'Iraq et de la Palestine. Il le légua à ses successeurs qui l'étendirent, en une quinzaine d'années seulement après lui, sur les trois continents de l'Europe[1], de l'Afrique et de l'Asie. Comme conquérant, la totalité des pertes des deux côtés dans ses guerres ne dépasse pas quelques centaines d'hommes ; et cependant sur tous ces territoires l'obéissance était parfaite. En effet, il régnait sur les cœurs beaucoup plus que sur les corps. Quant au succès de sa mission de son vivant, lors de son Dernier-Pèlerinage de la Mecque, il put s'adresser à un rassemblement d'environ 150.000 fidèles à 'Arafât, alors qu'un plus grand nombre encore de Musulmans étaient restés chez eux à ce moment historique.

7. Muḥammad ne se croyait jamais au-dessus des lois qu'il imposait à ses fidèles : bien au contraire, il priait, il jeûnait et il donnait l'aumône beaucoup plus encore qu'il ne l'exigeait de ses disciples. Comme nous allons le voir, il était juste et même compatissant envers ses ennemis, en temps de paix comme en temps de guerre.

8. Quant à son enseignement, il intéresse tous les aspects de la vie humaine : les croyances, les pratiques spirituelles, la moralité, l'économie, la politique, bref tout ce qui concerne la vie individuelle ou collective, spirituelle ou temporelle. Et, d'ailleurs, il a laissé sur tout cela son propre exemple.

Il faut donc l'étudier avant de le juger.

---

1. Une partie de l'Espagne fut occupée par le caliphe 'Uthmân, en l'an 27 H. (647), voir Tabari, 2817.

Marfat.com

MATERIAUX ET SOURCES PREMIERES

Les biographies de différentes personnes s'établissent sur différents genres de matériaux. Parmi les sources écrites certaines ont beaucoup à nous apprendre, d'autres n'ont que peut de chose, surtout sur les points qui peuvent intéresser généralement.

Et d'ailleurs, il y a une grande différence entre la biographie d'un homme ordinaire : roi, poète, philosophe, ingénieur, juge, ascète, etc., et celle d'un envoyé de Dieu. On n'y rencontre pas seulement des choses matérielles et communes aux autres mortels, mais aussi des faits extraordinaires, comme les révélations divines, les dons miraculeux et autres phénomènes presqu'inconnus des gens ordinaires. Ensuite, si ce messager divin a réuni plusieurs qualités à la fois, la tâche de décrire sa vie exige des qualités exceptionnelles de la part du biographe. Il faut d'abord à un biographe, une sympathie sincère et une volonté de compréhension profonde de son sujet, en vue d'une étude objective et impartiale. Il lui faut aussi connaître suffisamment l'histoire ancienne du pays, pour mieux apprécier l'apport de son héros ; l'histoire internationale de cette époque, pour l'arrière-plan, ainsi que pour les conséquences survenues dans l'histoire mondiale par l'activité de Muḥammad ; la sociologie, pour comprendre comment il a pu élever le niveau de la culture et de la civilisation de ses disciples ; les lettres, pour la valeur extraordinaire du Qur'ân ; la science militaire, pour les qualités de conquérant de Muḥammad ; la psychologie, pour comprendre la transformation qui s'est produite au sein de la communauté musulmane du fait de sa conversion ; et ainsi de suite. Sans prétendre avoir aucune de ces qualités, nous nous sommes dit que, s'il fallait attendre qu'un homme les eut toutes, l'histoire de Muḥammad ne serait jamais écrite, au détriment du développement de la science.

Les matériaux contemporains de Muḥammad sont d'une grande richesse. Il y a d'abord le Qur'ân : la collection des révélations divines, dictée et compilée sous les ordres du Prophète lui-même. Il y a le Hadîth ou la Sunnah, narration de ce que Muḥammad a fait ou dit, provenant du récit de ses compagnons. Rappelons, en pas-

Marfat.com

sant, que parmi le grand nombre de convertis à l'Islam du vivant du Prophète, il y en a plus de cent mille qui ont transmis à la postérité chacun au moins un fait sur la vie de leur Maître. Les sources immédiates et les témoins oculaires de la vie d'une seule personne, que nous rencontrons ici, sont sans parallèle avant lui, et même après.

Outre ces deux sources principales de l'enseignement et de la vie de Muḥammad : le Qur'ân et le Hadîth, il y a la poésie contemporaine, où les descriptions et les allusions aux évènements de la vie de notre héros constituent une précieuse source d'information. On connaît le proverbe arabe : « La poésie est la chancellerie ou les archives des Arabes » (*ach-chi'r diwân al-'arab*).

Il y a des centaines, sinon même des milliers d'inscriptions contemporaines à la Mecque, à Médine (et probablement aussi à Tâ'if, à Khaibar, etc.), et le travail pour les rassembler et les étudier est à peine commencé. J'ai publié une demi-douzaine d'inscriptions de cette époque, de Médine ; et jusqu'ici ce sont les seules qui aient été étudiées.

Les chroniques contemporaines des pays avoisinants manquent malheureusement. L'Etat musulman eut dès le vivant du Prophète des rapports avec l'Abyssinie, l'Egypte, l'Empire byzantin et l'Empire sassanide de l'Iran, sans parler des légendes concernant le Malâbâr (Inde du Sud-Ouest) et même la Chine. Margoliouth assure qu'on ne trouve à cette date, aucune littérature copte d'Egypte pour notre sujet. A la cour des empereurs byzantins, il y avait des chroniqueurs officiels ; mais par une malheureuse coïncidence, l'interruption d'un siècle dans ces chroniques se rapporte à l'époque qui nous occupe. Zonaras, Nicéphore, Théophane, et autres, datent d'une époque très postérieure. Rien ne vient non plus des sources iraniennes, indiennes ou chinoises. Probablement, du vivant du Prophète, il était encore trop tôt, pour que les voisins des Arabes attachent une importance quelconque aux événements qui étaient en cours dans la péninsule arabique, habitée par des nomades et déchirée depuis toujours par d'incessantes guerres intestines.

De très bonne heure, les Musulmans ont commencé de rédiger les biographies de leur prophète. Il y en a qui furent composées du temps même de ses compagnons : d'abord les récits de ses campagnes et de ses expéditions, et ensuite des œuvres d'un intérêt plus large. Les ouvrages de Hadîth, datant du premier siècle de l'Hégire, ne nous manquent pas entièrement, mais les biographies du Prophète rédigées à la même époque semblent être perdues définitivement. Parmi les plus anciens travaux qui existent encore, signa-

Marfat.com

lons le fragment d'Ibn-Isḥâq (mort 150 H.), à la bibliothèque de Qarawîyîn (Fès). De son camarade d'école, Musà ibn 'Uqbah, nous possédons seulement quelques extraits, faits par un auteur postérieur, et qui se trouvent à Berlin. Parmi les ouvrages parvenus intégralement jusqu'à nous, il y a le *Maghâzî*, (ms. du British Museum) ainsi que le *Riddah* (ms. de Bankipore, Inde) d'al-Wâqidî (m. 207 H.). Nous sommes redevables à Ibn-Hichâm (m. 210 H.) de nous avoir conservé deux ouvrages d'Ibn-Isḥâq, mais en les remaniant et en les incorporant en un seul, la *Sîrat Rasûl Allâh*, plusieurs fois éditée. Ibn-Sa'd (m. 230 H.) est plus important encore, puisqu'il parle, dans son volumineux dictionnaire biographique (*Tabaqât*), non seulement du Prophète, mais également de centaines de ses compagnons.

L'Arabie pré-islamique a connu une histoire nationale, sous forme de données généalogiques. Ibn al-Kalbî (m. 204 H.), puis son élève al-Balâdhurî (m. 279 H.), ont non seulement continué le travail pour l'époque islamique, mais aussi conservé ces données en livres volumineux. Ces ouvrages, ainsi que ceux rédigés par Muṣ'ab (m. 236 H.) et par son élève Ibn-Bakkâr sur le même sujet, nous sont parvenus, et nous racontent incidemment des événements que nous ne trouvons pas ailleurs.

Ibn-Habîb, ad-Dînawarî, aṭ-Tabari, al-Ya'qûbi, al-Mas'ûdi et autres, n'ont pas écrit de biographies du Prophète, mais des ouvrages de ces auteurs classiques renferment des renseignements précieux sur notre sujet.

J'ai profité des ouvrages de mes devanciers, tant en Orient qu'en Occident, dont certains sont d'une grande érudition.

En tous cas, nous citerons toujours nos sources.

Marfat.com

LE MILIEU ET LES CIRCONSTANCES

L'histoire humaine n'est qu'une suite d'événements, de causes et d'effets. Il y avait déjà un grand nombre de religions dans le monde lorsque l'Islam naquit. Quel besoin avait-on d'une nouvelle religion, et à quelles circonstances son succès est-il dû ? La réponse du Professeur Philippe K. Hitti[1] est trop laconique : « L'Islam aussi, en sa forme originelle, est la perfection logique de la religion sémitique. » Déjà, à l'époque de Muḥammad, l'interdépendance des peuples était devenue assez grande, et il ne serai pas inutile de rappeler où en étaient les peuples avec lesquels Muḥammad et ses concitoyens avaient au moins des rapports économiques. Ibn-Hanbal[2] dit que le Prophète avait visité dans sa jeunesse le pays des 'Abd al-Qais ('Umân-Baḥrain) ; de son côté Ibn-Habîb[3] rappelle : « ...Puis la foire de Dabâ, qui est l'un des deux plus grands ports de l'Arabie. Les commerçants s'y rendaient venant de Sindh, de Hind et de Chine, ainsi que les gens de l'Orient comme de l'Occident. »

Avant de parler des conditions de l'Arabie elle-même, nous relevons quelques faits sur ces voisins des Arabes :

La Chine.

Avec Confucius (Koung-Fou-Tseu, 551-479 av. J.-C.), la Chine était arrivée à l'apogée de sa civilisation. Mais à la veille de l'apparition de l'Islam, on n'y voyait que le chaos et la décadence générale : le système social confucien était en désagrégation, et le Bouddhisme, venant de l'Inde, cherchait à restaurer des conditions plus normales. En Chine tout était en transition à l'époque qui nous occupe. Le règne des Huns Postérieurs était fini depuis longtemps. L'avènement des trois dynasties de Wei, de Wu, et de Shu, n'avait amené que des guerres fratricides. Outre les querelles intérieures, il fallait résister aux invasions des Tatares, des Hsiung-Nu

---

1. *History of the Arabs*, p. 8 : « Islam, too, in its original form is the logical perfection of Semitic religion. »
2. *Musnad*, IV. 206.
3. *Muḥabbar*, p. 265.

Marfat.com

et des Thibétains. Après un long intervalle, la dynastie de Sui pouvait, pendant une trentaine d'années, (589-618), restaurer quelque peu l'unité du pays, mais cinq ans avant l'Hégire de Muḥammad, elle devait de nouveau céder la place à une confusion épouvantable. Plus tard les T'iang vinrent au pouvoir et mirent un certain ordre [1], mais l'amour de l'humanité et le goût de la servir, admettant l'égalité des non-Chinois avec les autochtones, manquaient au « Fils du Ciel ». On ne pouvait donc pas espérer grand'chose de ce côté. Muḥammad doit avoir rencontré des Chinois lors de son voyage commercial en 'Umân ; on trouve chez lui une grande admiration pour l'industrie de ce peuple, et on lui attribue la parole : « Allez chercher la science, même en Chine [2]. »

L'Inde.

A peu près mille ans avant Jésus-Christ les Aryens avaient envahi l'Inde pour s'y établir définitivement. Leur système de Castes, leur notion d'intouchabilité concernant tous les non-Aryens, leur adoration des phénomènes, au lieu du Créateur des phénomènes, les avaient amenés au culte de dieux plus nombreux que leurs adorateurs, — on compte en effet 400 millions de dieux dans le panthéon hindou —, leur doctrine de la renonciation au monde comme le seul moyen de perfection de l'humanité, et leur croyance à la métempsychose, qui a pour résultat que les vaincus se soumettent de bon gré à leur sort inhumain d'intouchables, tout cela avait fait des Hindous un péril pour la société. Un contemporain de Confucius dans l'Inde, le Gautama Buddha, protesta contre le formalisme des Brahmanes indiens, mais son enseignement exagéra dans l'autre sens. Le Bouddhisme ne constituait donc pas le dernier mot pour l'humanité en général, mais ce fut un pas en avant : il fit beaucoup de bien à l'Inde. Il était capable d'évoluer et de se réformer graduellement pour trouver une vie normale, non seulement pour les élus, mais pour l'homme de la rue. Malheureusement, le Brahmanisme anéantit bientôt ce rival, et avec beaucoup de cruauté le chassa de son pays natal : l'Inde.

Avant l'Hégire, une dynastie des Huns blancs de l'Asie centrale régnait dans l'Inde. Mais en 565, cinq ans avant la naissance de Muḥammad (date également de la mort de Justinien), ils furent

---

1. Cf. *Encyclopaedia Britannica*, s. v. China.
2. Dans son *Jam' al-Jawâmi'*, Suyûṭî le cite d'après les auteurs suivants : Ibn 'Abd al-Barr, *al-'Ilm ;* Baihaqî, *Shu'ab al-Imân ;* Ibn-'Adî, *al-Kâmil ;* al-'Uqailî, *aḍ-Du'afâ.*

Marfat.com

battus sur la rive de l'Oxus, ce qui entraîna pour eux la perte de leurs possessions indiennes. Nous voyons plus tard Harch, fils du roi de Thânésar, s'emparer de l'Inde du Nord (606-648) ; il conquit peu à peu l'Assâm, le Bengale, le Népal, le Mâlwa, le Gujrât, le Kâthiâwâr, etc., mais en 610 (date de la proclamation de sa mission divine par Muḥammad), le roi Harch descendit sur le Deccan, dans le Sud de l'Inde, pour y être défait sur le fleuve Narbouda par le roi Pulikesan II, de la dynastie de Tchaloukiya. Harch n'avait pas d'enfants ; ses grandes conquêtes, ainsi que la tranquillité relative dans son empire, avaient rendu à son peuple une vie d'aisance ; avec la mort de Harch, son empire fut détruit, et le pays déchiré par des guerres intestines. Les Tchaloukiya se défendirent victorieusement devant les Harchites du Nord, mais ils ne purent pas résister aux voisins du Sud, aux Pullava de Kanjiwaram. C'est ainsi que pendant de longs siècles le chaos régna partout dans le continent en deçà des Himalayas [1].

Le Turkestan et la Mongolie.

Les vagues d'émigrés de ces régions vers les quatre coins du monde ont certes un grand intérêt, mais il faut bien admettre que pour la période correspondant au début de l'Islam (VII^e^ siècle de l'ère chrétienne), on ne connaît pas grand'chose sur ce pays. A l'époque du Prophète les Huns avaient occupé le Thibet, et s'étaient consolidés par une alliance avec les Turcs de l'ouest [2] ; mais les idées plus élevées du service de l'humanité ne se rencontraient pas chez eux à ce moment.

L'Empire byzantin.

Muḥammad n'a dû connaître ni l'Europe ni le Catholicisme ; il n'a eu de contact qu'avec les Arabes évangélisés de la Syrie, sous la domination byzantine. Ceux-ci doivent lui avoir fourni des éléments sur les dogmes chrétiens.

La langue arabe avait retenu le mot « Rûm », mais l'Empire proprement romain n'existait déjà plus, à la veille de l'Islam ; seule restait la partie orientale de l'Empire, appelée plus tard, empire byzantin ; et les provinces de l'Ouest avaient été occupées, même la capitale, Rome, par les envahisseurs venant du Nord : Germains et autres. Ces Barbares avaient graduellement embrassé le Chris-

1. Cf. *Encyclopaedia Britannica*, s. v. India.
2. Cf. *ibid.*, s. v. Turkestan.

Marfat.com

tianisme romain, mais Ernest Nys [1], historien du droit interna-
tional, nous assure que ces hordes nordiques, bien que conquises
la religion de paix, prêchée par Jésus-Christ, se comportaient plu
cruellement que les païens ; de plus, cette région était divisée e
centaines de principautés, toujours en guerres l'une avec l'autre.

Quant à l'Empire byzantin, depuis des siècles, il luttait avec acha
nement contre l'Iran d'un côté, et contre les Barbares de l'Oues
ainsi que les Slaves de l'autre. Au début de la mission de Muḥam
mad, l'Iran avait enlevé par la force aux Byzantins plusieurs d
leurs meilleures provinces, la Syrie et l'Egypte inclues. Les Mec
quois n'avaient apparemment rien à faire avec cette guerre « loin
taine ». Ils avaient des rapports commerciaux avec les deux em
pires, byzantin et sassanide, et l'extension des possessions de l'u
d'eux aux dépens de l'autre ne changeait rien pour ces tiers neu
tres. Cependant l'interdépendance des peuples, déjà acquise à cett
époque-là, nous est rappelée par des allusions inattendues dans le
révélations mecquoises du Qur'ân. En effet ce dernier au chapitr
30, appelé « Rûm » (Byzantins), parle de l'intérêt que les Musul
mans prirent à ces événements et prédit un renversement de l
situation dans l'espace de quelques années :

> «... Les *Rûm* ont été vaincus
> Dans un pays rapproché ; mais après cette défaite, ils vaincront à
> leur tour,
> Dans l'espace de quelques [de trois à neuf] années. Avant comme
> après, les choses dépendent de Dieu. Ce jour-là les croyants (Mu-
> sulmans) se réjouiront
> De la victoire obtenue par l'assistance de Dieu ; Il assiste celui
> qu'Il veut ; Il est le Puissant, le Miséricordieux. » [2].

En effet, avant la fin de la neuvième année, en l'an 6 H., les « adorateurs du Feu » (Iraniens) subirent, de la part des « croyants » (Byzantins), une lourde défaite à Ninive, défaite d'une telle gravité qu'elle entraîna de nombreux et rapides changements chez les occupants du trône persan. L'Iran ne put jamais s'en relever. Byzance n'en tira pas non plus de grands profits : le pays était détruit par des guerres séculaires à l'étranger, ainsi que par des persécutions religieuses à l'intérieur. Les discussions théologiques trop savantes avaient pénétré juxqu'aux masses des peuples byzantins ; et ceux-ci les estimaient si importantes que les partisans d'une

---

1. *Origines du droit international*, Bruxelles, 1894, chapitre 3, p. 44 et seq.
2. *Q.*, 30 : 2-5.

Marfat.com

doctrine ne pouvaient tolérer l'existence de ceux qui croyaient en une autre. Les souverains changeaient d'avis de temps en temps, même pendant une seule génération ; et, au lieu d'une justice impartiale, leurs persécutions religieuses rendaient le peuple de plus en plus malheureux. Les historiens sont unanimes à dire que les Chrétiens des cultes non-officiels auraient préféré une domination étrangère à celle de souverains d'une secte chrétienne autre que la leur ; et en effet ils accueillirent bientôt les Musulmans en libérateurs !

L'Iran.

De son côté l'Iran, l'autre grand voisin des Arabes, ne donnait pas non plus grand espoir pour l'humanité. Sans parler des guerres ininterrompues sur deux fronts : byzantin, et turc de l'Asie centrale, sa vie spirituelle n'avait rien à offrir aux autres. Vers l'époque de la naissance du Prophète arabe le Mazdéisme était la religion officielle de l'Iran. Son fondateur, Mazdak, pouvait déclarer à l'empereur et à l'impératrice, en pleine cour, que celle-ci n'appartenait pas à son époux impérial tout seul ; bien au contraire n'importe quel homme avait le droit de jouir de n'importe quelle femme, même de l'impératrice. Cette parole ne causa ni honte à celle-ci, ni jalousie à celui-là. Lorsque le prince héritier, Anûcharwân, succéda à son père sur le trône de Ctésiphon, le courant de la persécution religieuse ne changea que de direction : les opprimés d'hier devinrent les oppresseurs d'aujourd'hui, et les souffrances de l'humanité, en Iran, ne furent pas moins terribles qu'ailleurs.

L'Abyssinie.

Avec son ancienne civilisation, l'Abyssinie put arracher aux Arabes par un coup de force leur fertile province du Yémen. Plus tard, l'année même de la naissance de Muḥammad, les Abyssins entreprirent, à partir du Yémen, une grande expédition contre le Nord de l'Arabie ; mais aux environs de la Mecque, ils furent, selon l'expression du Qur'ân [1], comme « la balle dont le grain a été mangé ». Dans l'Abyssinie métropolitaine on ne voit au début de l'Islam que des guerres fratricides ; et les quelques Musulmans qui s'y étaient réfugiés furent plusieurs fois inquiétés par ces guerres intestines.

Résumé.

Bref, où que nous regardions à cette époque, partout dans le

---

1. *Q.*, 105 : 5.

Marfat.com

monde nous ne voyons que guerres, préjugés insensés de race, d couleur, de langue, de région, misère noire à cause d'une mauvai répartition des biens entre les quelques riches, le reste du peup ne possédant rien. Les hommes avaient oublié qu'ils étaient to descendants du même couple : Adam et Eve ; et leur haine fratr cide les avait ramenés à un niveau plus bas que celui des bête Beaucoup pratiquaient un matérialisme digne des loups. Pour s'ador ner aux pratiques spirituelles certains s'étaient retirés du monde ils ressemblaient certes aux anges, mais cela ne servait qu'à eu seuls, la société humaine n'en tirait presque aucun profit. Les un et les autres avaient oublié que l'homme est composé à la fois d corps et de l'esprit. L'humanité avait donc besoin d'une direction d'une « religion », qui pût lui fournir un guide général, montran les deux chemins : matériel et spirituel, et créant un lien, un équili bre entre ces deux aspects de l'homme, pour lui donner la possi bilité de son harmonieux développement. L'homme n'est ni un ange ni un diable, ni une pierre ; il possède la capacité de faire le bien comme le mal, mais il possède également la raison pour contrôle ses mauvais penchants et ses passions. L'homme avait alors be soin qu'on lui redise cela, et qu'on lui enseigne de nouveau qu'i avait non seulement des droits, mais également des devoirs corré latifs, et qu'il sera tenu pour responsable de tout ce qu'il aura fai dans sa vie.

Marfat.com

CHOIX D'UN CENTRE

Un mouvement s'exerce mieux du centre que de la périphérie. Comme nous venons de le voir, le monde tout entier avait à cette époque besoin d'une réorientation. Où donc établir le centre, le « quartier-général », de cette mission réformatrice ?

Raisons géographiques.

Pour un corps sphérique, comme notre Terre, n'importe quel point pourrait servir de centre. Mais toute la terre n'est pas habitable ; il faut mettre de côté les parties couvertes par l'eau, les montagnes et les zones glaciales ; le reste se trouve situé sur l'un ou l'autre hémisphère ; et le choix doit se porter sur le «vieux monde », qui est plus étendu et plus peuplé.

Le choix de l'hémisphère une fois fait, regardons sur la carte pour trouver un endroit central entre les trois continents : Europe, Afrique et Asie. L'Arabie frappe immédiatement nos yeux, étant aussi près de l'Asie que de l'Afrique et de l'Europe. Si l'on attache de l'importance aux effets des climats sur la civilisation humaine, nous trouvons dans le triangle des villes voisines La Mecque-Médine-Tâ'if quelque chose d'étonnant : La Mecque représente les déserts africains ; Médine possède la fertilité des pays tempérés ; et enfin Tâ'if a le climat du Sud de l'Europe. Déjà avant l'Islam ces trois villes étaient assez étroitement liées l'une à l'autre ; et les mêmes intérêts en avaient formé, au moins en fait, comme une confédération, la Mecque, avec son organisation commerciale, servant de trait d'union.

En outre, l'Arabie était alors le seul pays où les puissances des trois continents : Europe, Afrique et Asie, avaient chacune des intérêts politiques et économiques. Les Byzantins, par exemple, contrôlaient le Nord de l'Arabie ; les Iraniens avaient des protectorats dans l'Est et le Nord-Est : en 'Umân, en Baḥrain (al-Hasâ moderne), et en Iraq arabique ; et, enfin, les Abyssins régnaient au Yémen.

Confluent des trois grands continents et centre de leurs actions

Marfat.com

et réactions, l'Arabie connaissait mieux que quiconque les habitants et les habitudes de ces trois continents.

Les Anciens, en effet, appelaient la Mecque « le nombril de la terre ».

Raisons sociologiques.

Il est assez frappant, dans l'histoire humaine, que les pays les plus civilisés aient souvent été dominés par des barbares sans moyens matériels : les Romains par les Germains, les Chinois par les Mongols, etc. D'ailleurs la civilisation primitive doit graduellement progresser pour atteindre un plus haut niveau de culture. La vie aisée enlève aux civilisés beaucoup des qualités si nécessaires pour l'aventure et même pour la défense. La peur de la mort est particulièrement forte chez les civilisés.

Si un pays entièrement civilisé ne reçoit plus de nouveaux apports de sang neuf, voire barbare, venant de l'extérieur, il n'a pas de moyens de rajeunissement. Or les cités entourées de déserts, les citadins apparentés aux nomades, c'est un phénomène caractéristique de l'Arabie.

Si l'Asie centrale a envoyé des vagues d'immigrants, depuis la Chine jusqu'à l'Europe centrale, l'Arabie ne lui est pas inférieure à ce point de vue : sans prétendre avec la légende que les conquérants arabes étaient allés avant l'Islam jusqu'à Samarqand, il n'y a pas de doute qu'ils avaient, non seulement des colonies, mais aussi des royaumes établis très loin de leur pays d'origine, comme à Halab (Alep). Nous ne voulons pas entrer dans une discussion sur l'origine de l'espèce humaine ou même des Sémites, mais il n'est pas présomptueux de croire que les Arabes sont un des peuples les plus anciens qui aient subsisté jusqu'à nos jours. On sait, par exemple, que les anomalies et les difficultés de l'hébreu et d'autres langues sémitiques anciennes s'expliquent facilement par les normes de la langue arabe. Ce fait n'est possible, à notre avis, que pour les raisons suivantes : 1° Les Arabes sont aussi anciens que les plus anciens parmi les Sémites ; 2° Les Arabes ont gardé la pureté de leur langue à travers les siècles. En effet, la prose et la poésie arabes d'avant Muḥammad ne diffèrent de celles d'aujourd'hui, malgré la distance de 1500 ans, ni en vocabulaire, ni en grammaire, ni en morphologie.

En un mot, les Arabes ont conservé leurs énergies et leurs talents pendant toute l'antiquité. Dans ses réflexions lors de son séjour à Saint-Hélène, Napoléon pensait avec raison : « Qu'indépendamment des circonstances fortuites, qui amènent parfois les pro-

135155

Marfat.com

diges, il fallait encore qu'il y eût dans l'établissement de l'Islamisme quelque chose que nous ignorons. Que le monde chrétien avait été si prodigieusement entamé, par les résultats de quelque cause première qui nous demeurait cachée, que peut-être ces peuples, surgis tout à coup du fond des déserts, avaient eu chez-eux de longues guerres civiles parmi lesquelles s'étaient formés de grands caractères, de grands talents, des impulsions irrésistibles, ou quelque autre cause de cette nature, etc.[1]. »

Le Hijaz ne comptait, dans son ancienne histoire, aucun réformateur religieux, au moins depuis Ismaël, ni aucun conquérant. Les énergies et les talents de ses habitants, restés toujours en réserve, furent cristallisés et dirigés par l'Islam dans des chemins meilleurs que les anciens. Le manque total de peur, et même l'avidité de la mort pour la cause de l'Islam, tout comme le grand respect pour le sang des autres hommes, même ennemis, c'est ce que l'Islam avait inculqué aux Arabes. Car, non seulement au temps du Prophète, mais aussi chez les califes, parmi les compagnons du Prophète, ce ne sont pas les guerres sanglantes qui permirent aux Arabes leur expansion territoriale : selon Lammens[2] par exemple, la conquête du Nord de la Syrie et de la côte phénicienne fut accomplie par « une simple promenade militaire ».

Un autre aspect : Les populations agricoles sont trop attachées à leur sol pour qu'elles aient l'esprit d'aventure, et pour qu'elles soient prêtes à quitter le pays et le foyer natal afin de se rendre dans n'importe quelle lointaine contrée du monde. Or cet esprit d'aventure est nécessaire aux grandes entreprises. La vie industrielle, elle aussi, immobilise ceux qui la vivent en des endroits fixes. Seuls les commerçants, les dirigeants de caravanes sont attirés par les longs voyages ; en fait ils y sont obligés et accoutumés. La Mecque, berceau de l'Islam, est dans l'expression qur'ânique[3] « une vallée sans agriculture ». Dans un tel milieu, l'industrie non plus n'existe pas. Les Mecquois n'étaient point des nomades. Sédentaires depuis au moins deux mille ans, leur plus grande occupation n'était autre que la vie de caravane. Le commerce de l'Europe avec l'Inde et la Chine passait alors par l'Arabie. Les Quraichites de La Mecque s'étaient placés à la tête de presque toute l'organisation du commerce international de l'Arabie pré-islamique.

---

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, 183, cité par DESVERGERS, *L'Arabie*, p. 131, note.
2. Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, s. v. Sha'm.
3. 14 : 40.

Marfat.com

Ils avaient conclu des pactes commerciaux avec l'empereur byzantin, l'empereur d'Iran, le Négus d'Abyssinie, le roi kindite du Yémen, entre autres, et chaque année les Mecquois se rendaient habituellement en Syrie, en Egypte, en Iraq, au Yémen et en Abyssinie. Ils connaissaient parfaitement les mœurs, les caractères, les lois, les itinéraires mêmes de ces pays, avant d'entreprendre leur conquête, religieuse aussi bien que politique.

Les conquêtes et les expansions sont plus faciles à ceux qui ont plus de mobilité pour se déplacer. A l'époque dont nous nous occupons, le cheval et le chameau fournissaient les meilleurs moyens de combats et de transport. Or, l'Arabie abonde en chameaux ; et le cheval arabe est universellement célèbre.

Raisons pratiques.

Le triangle des cités-états de la Mecque, de Tâ'if et de Médine, est un sujet d'étude qui mérite d'être approfondi. Nous étudierons plus loin en détail le système gouvernemental de la Mecque préislamique. Il suffit de signaler ici que dans ces trois cités il y avait une sorte de démocratie, basée sur l'égalité entre les citoyens et les étrangers naturalisés : il n'y avait ni castes, ni supérieurs ni inférieurs ; un chef même y était « primus inter pares » ; on ne connaissait pas non plus les barrières de couleur ou de race. Sans importance ni influence dans la société internationale, ils étaient mieux capables de traiter les autres avec égalité. Les Arabes ne pensaient point être les fils du ciel, ni les élus de Dieu, ni avoir été destinés par la nature même à être des maîtres dont le reste de l'humanité serait esclave ; par contre, ils croyaient aux mérites individuels.

Raisons psychologiques.

A part quelques régions littorales, la plus grande partie de l'Arabie, y compris la Mecque, était toujours restée indépendante : les étrangers n'avaient jamais pu conquérir le pays malgré maintes tentatives de la part des empereurs romains, byzantins, persans et autres. L'année de la naissance du Prophète, la grande invasion du « peuple de l'éléphant », des Abyssins, échoua devant la Mecque. Au début de l'Islam, une poignée de tribus arabes put anéantir une puissante armée persane à Dhû-Qâr, dans l'Arabie du Nord-Est, victoire dont le retentissement, dans la péninsule Arabique, devait changer la mentalité populaire envers les puissances étrangères. Faute d'uniformes, les Arabes de cette époque se servaient des « mots de guet » pour distinguer, dans la fureur de la bataille,

Marfat.com

l'ami de l'ennemi. Les chroniqueurs nous apprennent qu'à la bataille de Dhû-Qâr, le mot de guet des Arabes fut — et on ne sait pourquoi ? — « O Muḥammad » [1].

Raisons linguistiques.

Le choix de l'arabe comme véhicule du Message de Dieu avait ses avantages : aucune autre langue ne lui est comparable pour le rythme, à cause de la formation des mots, des règles de conjugaison, de la phonétique, etc., qui lui son propres. C'est aussi une langue condensée sans pourtant en perdre la moindre précision : non seulement les pronoms, mais même les verbes diffèrent pour les deux sexes, masculin et féminin. Ses grandes possibilités d'inflexion ainsi que l'incroyable richesse de son vocabulaire la rendent capable d'exprimer toutes les pensées et toutes les nuances avec une élégance admirable. Il y a quelque chose d'émouvant à voir que l'arabe n'a pas eu besoin d'évoluer au cours des siècles : la prose et la poésie d'il y à 1500 ans ne diffèrent point de la prose et de la poésie arabes modernes, ni en grammaire, ni en vocabulaire, ni même en orthographe ; la langue de la radiodiffusion arabe de Tunis, de Damas, du Caire, ou de Bagdad, est la même que celle dont usait Muḥammad pour s'adresser à ses contemporains. Il en est de même pour la poésie. Les enseignements de Muḥammad sont aussi clairs et compréhensibles pour ceux qui parlent arabe aujourd'hui qu'ils l'étaient pour leurs premiers destinataires. Et heureusement les textes originels nous ont été conservés.

---

1. al-Ya'qûbî, *Ta'rîkh*, II,47 ; Ibn-Habîb, *Muḥabbar*, p. 360.

Marfat.com

CHOIX DE LA MECQUE COMME CENTRE

La position centrale de la Mecque dans les « vieux » continents a déjà été exposée : rien n'était mieux approprié que le « Nombril de la Terre » comme quartier-général pour un mouvement universel. La Mecque, région désertique, dépourvue de toute culture, était, de plus, à l'abri des convoitises des pillards et des conquérants ambitieux. Commerce et caravanes, seuls moyens de subsistance, pouvaient y attirer en sécurité quelque richesse, car une double protection lui avait été donnée par la nature et par l'homme : La Mecque est située dans une vallée, entourée de hautes montagnes accessible seulement par d'étroits défilés aisément défendables. Il s'y trouvait un sanctuaire construit, d'après la tradition, par Adam lui-même après sa chute, et reconstruit par Abraham, sanctuaire dont la sainteté pan-arabique n'a cessé de croître dans toute l'antiquité pré-islamique. Si les autres villes de l'Arabie étaient desservies par une seule foire annuelle, nous en voyons quatre dans le voisinage de la Mecque : Minà, Majannah, Dhu'l-Majâz et 'Ukâz. Les rivales de la Mecque en Arabie orientale, Suḥâr et Daba [1] ne jouissaient, pour leurs grandes foires internationales, que d'un seul mois de la Trêve de Dieu : le mois de Rajab ; la Mecque jouissait de trois mois consécutifs de cette trêve : le onzième, le douzième, et le premier mois de l'année arabe. La généralité des Arabes se contentaient de ces quatre mois de Trêve, mais l'institution de *basl* [2] protégeait quelques familles, à la Mecque, pendant huit mois contre tout harcèlement de la part des pillards. Cela, joint à de multiples alliances dans toute l'Arabie, et aux pactes avec les souverains de la Perse, de l'Abyssinie, de Byzance, etc., avait donné aux Mecquois une sécurité inconnue alors dans d'autres régions de l'Arabie. Le Qur'ân [3] le leur rappellera plus tard :

---

1. Cf. Ibn-Habîb, *Muḥabbar*, p. 265-266 ; Marzûqi, *al-Azminah w'al-Amkinah*, II, 163 ; Ya'qûbî. I, 313-314.
2. Ibn-Hichâm, *Sîrah*, p. 66.
3. 106 : 1-4.

Marfat.com

« Grâce à un pacte de sécurité obtenu par les Quraichites,
Grâce à ce pacte, le voyage des caravanes a été possible pendant l'hiver et l'été !
Qu'ils adorent alors le Seigneur de cette Maison (Ka'bah), Seigneur qui les a nourris et préservés de la faim,
Et qui les a assurés contre la crainte. »

L'importance de la Mecque était, en tout cas, tellement grande que, malgré son état désertique, les empereurs romains et byzantins, les rois persans et abyssins, ont tous, tour à tour, fait des tentatives pour rattacher cette ville à leurs territoires. Mais *Umm al-Qurâ* (la mère des villes), ainsi que la Mecque fut appelée dès avant l'Islam, n'a jamais supporté une domination étrangère.

Comme Cité-Etat, la Mecque était bien organisée sur une base oligarchique. Les « portefeuilles » étant détenus héréditairement par une dizaine de familles, les traditions administratives étaient réparties sur un grand nombre d'individus. Ce « conseil des ministres » était contrôlé par le « parlement » de tous les citoyens adultes.

Malgré la médiocre diffusion de l'art de l'écriture à la Mecque, ses habitants s'intéressaient beaucoup aux belles lettres : poésie, prose rhétorique, fiction racontée publiquement dans les veillées, etc. C'est à l'intérieur de leur temple municipal, la Ka'bah, qu'on suspendait les meilleurs poèmes, non seulement des Mecquois, mais de tous les Arabes, comme la plus grande récompense imaginable. Les Mecquois avaient, en outre, le souci de donner à leurs enfants une bonne éducation linguistique, et pour cela ils les envoyaient, dès leur naissance, dans les tribus, loin des centres cosmopolites, pour y être nourris et élevés pendant plusieurs années.

A la veille de l'Islam, les Mecquois étaient idolâtres, mais ils avaient déjà une idée développée d'un Dieu suprême, unique, tout-puissant, l'Allâh, mot qui n'admettait ni genre féminin ni nombre pluriel ; les idoles servaient d'intercesseurs auprès de Dieu. L'esprit de curiosité avait aussi facilité l'introduction des religions « étrangères » comme le Christianisme, le Magisme zoroastrien, et des philosophies, comme l'Athéisme, etc., qui n'avaient qu'un petit nombre de convertis, bien entendu. Chose remarquable, il y avait chez eux une tolérance inattendue : le même foyer abritait des adhérents de différentes religions. De plus, il y avait, autour de la Ka'bah, des centaines d'idoles, représentant les idoles d'autant de tribus de l'Arabie. Dans les fresques à l'intérieur de la Ka'bah, on voyait, entre autres, les tableaux représentant Abraham, Jésus et Marie.

Marfat.com

Les mœurs et les habitudes des Mecquois étaient assez raffinées, grâce, sans doute, à leurs propres voyages à l'étranger, et aussi au contact des étrangers passant par leur ville lors du pèlerinage et lors du transit des caravanes internationales.

L'Islam n'a eu qu'à polir leurs qualités et qu'à leur donner un idéal à accomplir, tout en réformant leurs vices.

Marfat.com

CHOIX DE MUHAMMAD POUR LA HAUTE MISSION DIVINE

Dieu peut choisir n'importe qui pour une fonction quelconque : Sa puissance est sans limite, et Sa volonté sans bornes. Mais comme Il a, de Son propre choix, créé ce monde, comme une chaîne de causes et d'effets, on peut voir certaines de ces causes à l'œuvre dans le choix de Muḥammad pour la mission divine, et de cette ville de la Mecque, si admirablement placée au milieu de la terre habitée, pour le lieu de cette mission.

A la veille de l'Islam, la ville de la Mecque était peuplée et gouvernée par les Arabes de la tribu de Quraich, et le nombre des habitants atteignait environ dix mille, esclaves et clients d'origine étrangère compris. Au lieu d'une monarchie, c'était l'oligarchie de dix principales familles qui régnait dans la cité-état. Parmi ces dix familles, les Banû-Umaiyah détenaient le pouvoir militaire, et les Banû-Hâchim le pouvoir religieux, constituant les deux clans rivaux les plus en vue. Muḥammad appartenait aux Banû-Hâchim.

Les Quraichites se disent descendants d'Abraham, originaire de l'Iraq. Lorsqu'il quitta son pays natal, par suite de la persécution religieuse, Abraham se rendit d'abord en Egypte. Là, il épousa Hagar [1], mère de son premier fils, Ismaël. Plus tard, Hagar et Ismaël durent quitter le foyer d'Abraham, pour séjourner dans un désert « près de la source qui est sur le chemin de Schur ». Aux dires des Quraichites, il s'agit là de la région de la Mecque, et de la source de Zamzam. Ismaël épousa une Arabe, de la tribu de Jurhum. Abraham visitait Ismaël de temps en temps, venant de la Syrie, et il construisit, avec l'aide de son fils Ismaël, un temple dédié

---

1. Selon BUKHARI, 60 : 11, N° 11, le Pharaon avait donné Hagar pour servante à Sârah (*akhdamahâ*). Cf. Genèse, 16 : 1 « servante égyptienne ». Il ne faut pas en conclure qu'elle fut une esclave ; loin de là, car nous lisons chez le Rabbin le plus réputé, Salomon b. Isaac de Troyes (1040-1105), dans son commentaire du Pentateuque (Genèse, 16 : 1) : « (Agar) était la fille de Pharaon. Lorsque celui-ci vit les miracles qui s'étaient produits en faveur de Sârah, il dit : Mieux vaut pour ma fille d'être servante dans cette maison (d'Abraham) que maîtresse dans une autre. » — Je dois la traduction à l'obligeance de M. G. Vajda.

Marfat.com

au culte du Dieu unique, la Ka'bah, la Maison d'Allâh. A la veille de l'Islam, cet édifice était déjà devenu un lieu de pèlerinage pour toute l'Arabie. Plus ancienne que le temple de Jérusalem, le Qur'ân [1] ne semble point avoir exagéré en qualifiant la Ka'bah de « première Maison » de Dieu dans le monde.

La famille de Muḥammad avait donc hérité non seulement de la tradition la plus ancienne du culte monothéiste, mais avait également dans ses veines le sang des différentes races humaines : babylonienne, égyptienne, arabe, fait qui la mettait au-dessus des préjugés étroits. Parmi les proches parents de Muḥammad, nous avons même une Grecque : en effet le généalogiste classique Muṣ'ab [2] signale que la mère d'Abu'r-Rûm ibn 'Umair fut une Grecque. Le frère de cet Abu'r-Rûm, Muṣ'ab ibn 'Umair, un Quraichite, un Mecquois, un proche parent du Prophète, avait, en outre, épousé la fille de la tante du Prophète. (Cette épouse s'appelait Hamnah bint Jaḥch, dont la mère fut Umaimah bint 'Abd al-Muṭṭalib). Nous verrons, par la suite, que Muḥammad accentuait cette réunification de la race humaine, et nous rencontrerons dans sa propre maison des femmes, non seulement d'origine arabe, mais également juive et copte.

Ibn-Habîb [3] nous a laissé un intéressant travail sur les aïeules féminines du Prophète, pendant une vingtaine de générations. Nous lisons dans cet ouvrage, ainsi que dans d'autres sources [4], que les oncles maternels du Prophète, les 'Abd Yâlîl, régnaient à Tâ'if ; la mère de 'Abd al-Muṭṭalib, grand-père du Prophète, descendait de la famille qui a fourni la dynastie des Lakhmides à Hîrah ; et parmi ces aïeules féminines, nous rencontrons les tribus les plus variées de la Péninsule arabique, telles que Kinânah, Azd, Khuzâ'ah, Quḍâ'ah, Sulaim, 'Adwân, et d'autres.

'Abd al-Muṭṭalib était un des dix « ministres » de l'oligarchie mecquoise. Il eut douze fils, dont 'Abdallâh le père du Prophète, qui n'était pas l'aîné, et qui mourut du vivant de son père ; et Muḥammad lui-même naquit quelques semaines après la mort de son propre père. Dans ces conditions, Muḥammad n'avait aucune chance d'accéder à une dignité quelconque dans sa cité natale. Les qualités de cœur et d'esprit se propagent dans la postérité, mais pas nécessairement d'aîné en aîné ; il semble même que c'est plus sou-

---

1. 3 : 96.
2. *Nasab Quraich*, p. 254.
3. *Ummahât an-Nabî*, Baghdâd, 1952.
4. Par ex. Abû-Nu'aim, *Dalâ'il an-Nubûwah*, ch. 20.

Marfat.com

vent chez un cadet qu'on retrouve maintes des qualités qu'on demande à la royauté, et peu de ses vices : orgueil, précipitation, amour du luxe, mépris du travail etc. De plus, un prince héritier est souvent corrompu par ses parents eux-mêmes, ainsi que par son entourage de flatteurs ; un cadet ou un orphelin a plus de chances l'être élevé convenablement. Muḥammad perdit ses gardiens l'un près l'autre : après la mort de sa mère, il resta chez son vieux grand-père ; à la mort de ce dernier, lorsqu'il n'avait encore que huit ans, il habita chez son oncle Abû Tâlib, généreux mais ayant peu de ressources. Il dut immédiatement gagner sa vie comme berger. A l'âge de neuf ans, il accompagna son oncle dans un voyage le commerce en Palestine, où il ira encore une fois tout seul, avec es marchandises d'une riche Mecquoise. Nous le trouvons également à Hubâchah[1] (Yémen), et dans le pays des 'Abd al-Qais[2] Baḥrain-'Umân, de l'Arabie orientale) toujours en qualité de commerçant. Si le seul silence des sources n'est pas une preuve de non existence, il y a lieu de penser qu'il est allé même une fois en Abyssinie, peut-être par la voie de mer. Tous ces voyages de commerce l'avaient obligé à apprendre les lois et les coutumes administratives et commerciales de Byzance, de la Perse, du Yémen et de l'Abyssinie. A l'âge mûr, à quarante ans, cet homme si expérimenté entreprit la réforme de son peuple. Dans sa ville natale, il avait reçu l'épithète d'*al-Amîn*[3] (l'honnête). Les veuves et les orphelins de la ville trouvaient chez lui le meilleur asile ; et les commerçants étrangers aussi, lorsqu'ils venaient à la Mecque, cherchaient en dernier lieu son appui pour obtenir un règlement de compte chez les Mecquois retardataires[4]. Son oncle Abû Tâlib n'exagéra point lorsqu'il composa un poème pour chanter les vertus de son neveu, en disant :

Le blond visage, au nom duquel on prie pour obtenir les pluies,
Protecteur des veuves, asile des orphelins[5].

1. Tabari, *Ta'rîkh*, I, 1129.
2. Ibn Hanbal, *Musnad*, IV, 206.
3. Ibn Hichâm, p. 125 ; Tabarî, II, 35.
4. Ibn Hichâm, p. 257-258.
5. Ibn Hichâm, p. 174.

Marfat.com

LES ANCETRES DE MUHAMMAD

Selon la tradition musulmane, Ismaël s'installa avec sa mère définitivement au lieu qui devint plus tard la ville de la Mecque. La région était habitée par les Jurhumites, branche des 'Amâlîq (Amalécites). Ismaël épousa une Jurhumite, mais pendant de longs siècles nous ne savons rien de cette famille. On est sur un terrain plus sûr dès l'époque de 'Adnân, aïeul de Muḥammad au 21e degré. Tous les Arabes se divisent en 'Adnânites (du Nord) ou en Qaḥṭânites (du Sud). Muḍar, aïeul au 18e degré, Kinânah au 14e et ensuite Quraich au 11e degré, ont respectivement donné leurs noms à d'importantes branches des tribus septentrionales.

Avec Quṣaiy, l'histoire de cette famille devint plus vivante. Son père, Kilâb, avait quitté la maison, probablement pour une aventure commerciale en Palestine. Il se maria en route avec une fille de la tribu de Quḍâ'ah, qui donna naissance à Quṣaiy. Le père mort, c'est l'oncle qui reprit plus tard le jeune Quṣaiy chez lui à la Mecque au grand chagrin de sa mère qui resta chez ses parents quḍâ'ites[1].

La tribu de Khuzâ'ah régnait alors dans la cité ; et Quṣaiy épousa la fille du chef de cette tribu, qui était en même temps gardien de la Ka'bah. Le fils du chef renonça plus tard, en faveur de Quṣaiy, à la fonction religieuse moyennant certains avantages pécuniaires, mais les autres Khuzâ'ites ne cédèrent que devant la force : Quṣaiy reçut l'appui de la tribu de sa mère[2] ; on fit même intervenir en sa faveur l'empereur byzantin[3]. Les Khuzâ'ites durent s'éloigner de la ville et se contenter de la banlieue.

Sous la domination de Quṣaiy, la Mecque connut une plus grande prospérité : l'administration fut réorganisée et même « démocratisée ». C'est ainsi que Quṣaiy construisit Dâr an-Nadwah (la maison des délibérations publiques), où chaque citoyen, âgé de 40 ans ou plus, pouvait siéger pour traiter les affaires municipales. C'est

---

1. Ibn Hichâm, p. 75.
2. al-Balâdhurî, *Ansâb*, I, 21.
3. Ibn Qutaibah, *Ma'ârif*, p. 313 (éd. Europe).

Marfat.com

Qusaiy également qui imposa la taxe annuelle de *Rifâdah* sur les habitants de la ville, principalement pour venir en aide aux pèlerins et aux visiteurs des foires de la Mecque ; et c'est encore lui qui donna à la ville une allure urbaine, en remplaçant les tentes par des maisons en pierres [1]. D'après la plupart des chroniqueurs, personne ne voulait abattre les quelques arbres qui se trouvaient dans la vallée, et ce serait Qusaiy qui le premier brisa cette superstition. Mais al-Balâdhurî [2] nous assure qu'au contraire, lors de la construction des maisons, les habitants voulaient couper les arbres, et que c'est grâce à Qusaiy, qui le leur avait défendu, que les arbres furent conservés même dans les cours des maisons. Notre auteur déplore que les générations postérieures n'aient pas compris le sens profond de cette recommandation et aient dénudé le sol mecquois des arbres si utiles, mais si difficiles à faire repousser à cause du climat.

'Abd Manâf, fils de Qusaiy, consolida le prestige de la Mecque, en développant ses rapports diplomatiques et économiques avec l'étranger : les empereurs de Byzance, de la Perse, etc., lui accordèrent l'autorisation d'envoyer les caravanes de commerce dans leurs territoires respectifs [3].

Hâchim, fils de 'Abd Manâf, est connu pour sa générosité. Il fut aussi un grand commerçant, et se rendit souvent en Palestine ; c'est à Gaza (Ghazzah) qu'il trouva la mort et fut enterré. La route des caravanes mecquoises passait par Médine : ne nous étonnons donc pas si l'on nous raconte que Hâchim s'était marié avec une belle Médinoise, veuve du fameux chef Uhaihah ibn al-Julâh ; (les ruines du château de ce dernier émerveillent encore aujourd'hui les visiteurs, à Médine) ; elle donna naissance à 'Abd al-Muttalib, qui resta avec sa mère pendant quelques années à Médine, et alla plus tard avec son oncle à la Mecque [4].

'Abd al-Muttalib, grand-père du Prophète, nous apparaît comme un homme de haut caractère, avec des qualités de cœur qui ont dû sans doute le rendre un chef respecté et aimé de ses concitoyens. On lui attribue une taille géante, un teint blond, avec une belle barbe. C'est à la suite d'un rêve qu'il retrouva l'emplacement du puits sacré de Zamzam, dont la trace avait été perdue après le dé-

---

1. D'après Balâdhurî, *Ansâb*, I, 22, Qusaiy creusa aussi un puits à la Mecque, pour l'eau potable.
2. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 25 ; Suhailî, *Raud*, I, 87.
3. Q., ch. 106, avec le commentaire *Ghrâ'ib al-Qur'ân* de Nizâm ad-Dîn al-Qummî ; Ibn Sa'd, *Tabaqât*, 1/1, p. 42-46 ; Ya'qûbî, *Ta'rîkh*, I, 280-282, etc.
4. Ibn Hichâm, p. 88.

Marfat.com

part des Jurhumites[1]. A quelques pas de la Ka'bah, sanctuaire municipal, la possession de ce puits sacré fut fort contestée à 'Abd al-Muṭṭalib, qui voulait en faire une propriété privée. On en fit l'objet d'arbitrages, d'oracles, et même d'une décision par la force. 'Abd al-Muṭṭalib avait toujours conservé ses liens avec la famille de sa mère, la visitait souvent et lui faisait des cadeaux[2]. Ne nous étonnons donc pas si les chroniqueurs[3] mentionnent que toute une cavalerie était venue de Médine pour défendre dans cette affaire la cause de leur parent.

C'est de cette époque que date l'alliance de la famille du Prophète avec la tribu de Khuzâ'ah, alliance restée toujours en vigueur même après l'avènement de l'Islam. C'est aussi de cette époque que date le vœu de 'Abd al-Muṭṭalib que, s'il avait une dizaine de fils, il en sacrifierait un à Dieu[4], vieille pratique qui nous rappelle celle d'Abraham. Fidèle à sa parole, 'Abd al-Muṭṭalib voulut décider du choix par le sort, et ce fut le futur père du Prophète qui fut désigné comme victime. Sur le conseil d'une devineresse (*'arrâfah*), on offrit à Dieu le choix entre un certain nombre de chameaux et 'Abdallâh. On augmentait le nombre de chameaux offerts, chaque fois que le sort tombait sur le fils, jusqu'à ce que les chameaux fussent acceptés par la divinité. En commençant par dix, c'est à cent chameaux que la partie prit fin.

C'est aussi 'Abd al-Muṭṭalib, qui introduisit le premier à la Mecque, après un voyage au Yémen, la méthode pour teindre les cheveux blancs[5]. On raconte qu'un Judhâmite (de l'Arabie du Nord-Ouest) ayant été tué à la Mecque, les Judhâmites, prenant leur revanche, firent prisonniers un Mecquois qui voyageait dans le territoire de cette tribu. Lors de cet événement, 'Abd al-Muṭṭalib était en voyage à Tâ'if. A son retour, il intervint auprès des Judhâmites et paya lui-même une forte rançon pour obtenir la libération de son concitoyen[6]. On raconte aussi qu'un certain Juif de la Mecque, voisin et protégé de 'Abd al-Muṭṭalib, fut un jour assassiné clandestinement. Après de pénibles recherches, on apprit que Harb ibn Umaiyah, chef d'un clan mecquois, avait été l'instigateur du complot. Tout en niant sa culpabilité, ce dernier dut accepter l'arbi-

---

1. Ibn Hichâm, p. 71 et seq.
2. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 28.
3. Cf. mon *al-Wathâ'iq as-Siyâsiyah*, N° 171 ; al-Halabî, *Insân al-'Uyân*, III, 80
4. Ibn Hichâm, p. 97.
5. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 28-29.
6. *Id.*, I, 29.

Marfat.com

trage d'un neutre. Les deux parties s'accordèrent d'abord pour recourir au Négus d'Abyssinie, et devant son refus d'accepter cette fonction, un autre arbitre fut choisi. Celui-ci se prononça contre Harb, qui dut rendre non seulement le prix du sang, mais aussi le montant des biens volés au Juif. Tout cela fut versé par ʿAbd al-Muṭṭalib à un cousin du Juif assassiné[1]. C'est encore ʿAbd al-Muṭṭalib qui négocia avec Abrahah, gouverneur abyssin du Yémen, venu pour s'emparer de la Mecque, y détruire le sanctuaire de la Kaʿbah, et y propager la religion chrétienne[2]. Nous parlerons plus tard en détail du sort de cette expédition des « gens de l'éléphant », dont le Qur'ân[3] a conservé le souvenir. C'est cette année de l'Éléphant que Muḥammad naquit. Huit ans plus tard, lorsque ʿAbd al-Muṭṭalib mourut, à un âge très avancé, le deuil fut tellement grand dans la Mecque que le marché de la ville resta fermé pendant «beaucoup de jours »[4].

Nous ne savons que peu de chose de ʿAbdallâh, fils de ʿAbd al-Muṭṭalib. Il mourut tout jeune, et du vivant de son père. Il était un des plus jeunes parmi ses frères, et avait une sœur jumelle appelée Umm Hakîm[5]. Il semble avoir été un beau jeune homme : il inspira de l'amour à une belle Mecquoise ; (on n'est pas sûr de son nom ; d'après les uns elle fut la sœur du fameux Waraqah ibn Naufal)[6] ; mais l'affaire n'alla pas très loin. Quelques mois après son mariage avec Aminah, il entreprit un voyage dans le Nord, sa femme, enceinte, restant à la Mecque. « Parti pour un voyage du commerce, ou en vue de visiter ses oncles maternels à Médine, ʿAbdallâh tomba malade et mourut à Médine[7]. »

---

1. *Id.*, I, 32.
2. Ibn Hichâm, p. 34.
3. Chap. 105.
4. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 38.
5. *Ibid.* ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 172.
6. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 34-35 ; Ibn Hichâm, p. 100 ; Suhailî, *Raud*, I, 104 ; Abû Nuʿaim, *Dalâ'il*, p. 38-39.
7. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 40-41.

Marfat.com

Marfat.com

LA NAISSANCE DE MUHAMMAD

C'est de 'Abdallâh ibn 'Abd al-Muṭṭalib et d'Aminah bint Wahb que Muḥammad, futur Prophète de l'Islam, naquit à la Mecque en l'an 53 avant l'Hégire (= 570 de l'ère chrétienne) [1]. Le père étant mort quelques semaines auparavant, c'est le grand-père 'Abd al-Muṭṭalib qui s'occupa de l'enfant et de sa mère. Il y avait un ancien usage à la Mecque, — usage qui persiste jusqu'à nos jours, — de confier les enfants aux nourrices, qui les emmenaient chez elles dans le désert. En attendant l'arrivée des femmes nomades, venant chercher les enfants, des concubines de la famille ont dû donner le sein au nouveau-né. C'est ainsi que Thuwaibah, concubine de son oncle Abû Lahab, éleva l'enfant pendant quelques jours [2]. On nous apprend encore que Hamzah, jeune oncle de Muḥammad, était son frère de lait [3]. Les nourrices cherchaient évidemment les enfants des riches : les orphelins comme Muḥammad ne devaient pas leur plaire beaucoup.

Un contingent de la tribu de Sa'd ibn Bakr, branche des Hawâzinites, se rendit alors à la Mecque. Parmi cette tribu se trouvait Halîmah, future nourrice de Muḥammad, qui était très pauvre ; à cause de sa monture maigre et fatiguée, elle arriva à la Mecque assez en retard sur les autres, et ne put trouver un enfant de riche. Ne voulant pas rentrer les mains vides, elle prit l'orphelin Muḥammad, et ne l'a jamais regretté [4].

On attend d'un prophète qu'il accomplisse des miracles dès sa naissance : sa mère n'aurait point senti les douleurs de l'accouche-

---

1. Le calendrier mecquois était lunaire, mais connaissait l'intercalation pour égaliser l'année lunaire avec l'année solaire. Le Prophète ne le changea que seulement trois mois avant sa mort, lors du Dernier Pèlerinage. Donc durant toute sa vie, on s'est servi à La Mecque d'une année lunaire où l'on ajoutait tous les trois ans un mois ; cela pour les calculs en calendrier grégorien. Selon Ibn Hichâm, p. 102, le Prophète naquit le lundi 12 Rabî' al-Auwal.
2. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 42.
3. Le même, I, 233 ; Suhailî, I, 108.
4. Ibn Hichâm, p. 103 et seq ; Balâdhurî, le même, I, 41.

Marfat.com

ment ; l'enfant serait né circoncis ; les anges l'auraient lavé et marqué du sceau de l'apostolat sur le dos, entre les épaules. On raconte aussi que l'âne de sa nourrice devint le plus rapide de la caravane ; sa chamelle commença à donner du lait en quantité plus que suffisante pour toute la famille [1] ; Muḥammad ne tèta que sur un seul sein de sa nourrice, laissant l'autre pour son frère de lait [2] ; les moutons et les brebis de Halîmah rentraient à la maison toujours satisfaits de leur pâturage, tandis que le même endroit ne donnait rien aux autres animaux [3].

On rapporte encore un autre incident, plus important : un jour un frère de lait courut chez ses parents pour leur raconter, tout effrayé, que des gens s'étaient emparés de Muḥammad et lui avaient ouvert la poitrine. Les parents s'empressèrent, mais ils trouvèrent Muḥammad assis sur une colline, les yeux fixés sur le ciel. Interrogé, il raconta que deux anges étaient venus de la part de Dieu, avaient ouvert sa poitrine, retiré son cœur, enlevé la partie appartenant à Satan, et remis le reste après l'avoir lavé avec de l'eau céleste, dont il sentait encore la fraîcheur. Les anges s'en étaient alors allés au ciel dans la direction où il les suivait encore du regard. La nourrice et son mari crurent devoir rendre Muhammad à ses parents plutôt que de le retenir encore quelque temps chez eux, car on ne savait quel autre malheur pouvait encore arriver à l'enfant merveilleux [4]. Il est également question de la présentation du Prophète dès sa naissance, par les anges, à toutes les créatures, à titre d'introduction [5].

Mais revenons à l'histoire normale. La vie chez une nourrice nomade ne pouvait être que très simple : la tribu passait les différentes saisons en divers endroits ; les enfants surveillaient toute la journée les troupeaux dans les pâturages, et jouaient ensemble ; les femmes ramassaient le bois pour la cuisine, entretenaient leurs foyers, et s'occupaient à filer. On se contentait quelquefois de dattes et de lait ; parfois on mangeait des légumes, de la viande, etc., et, lors des foires ou des visites aux « grandes villes », comme la Mecque, quelques friandises. Il pouvait y avoir des razzias et des guerres entre les tribus, mais nos sources n'en mentionnent aucune concernant la tribu de la nourrice Halîmah.

---

1. Ibn Hichâm, p. 104-105 ; Balâdhurî, I, 41.
2. Suhailî, I, 108.
3. Ibn Hichâm, p. 105.
4. *Ibid.*
5. Abû Nu'aim, *Dalâ'il*, p. 221-2.

Marfat.com

Le jeune Muḥammad se comportait comme tous les autres enfants. On rapporte qu'un jour, pour une raison que les narrateurs ne mentionnent pas, il mordit l'épaule de sa sœur de lait avec une telle vigueur que la trace lui en resta pendant toute sa vie ; et elle n'eut pas à le regretter ! Plus tard en effet, dans une expédition, l'armée du Prophète fit un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva Chîmâ', cette sœur de lait ; et lorsqu'elle rappela à Muḥammad l'incident et montra l'incision sur son épaule, il la reconnut aussitôt, et elle fut traitée avec tous les égards dûs à une sœur bien aimée [1].

Il paraît que la santé de l'enfant était touiours très délicate. Toutes les fois qu'il venait à la Mecque, avec la nourrice, pour revoir sa mère et son grand-père, il souffrait du changement d'air, et c'est pour cette raison, dit-on, que la durée de son séjour chez la nourrice se prolongea beaucoup plus que d'ordinaire [2].

La grande foire annuelle de 'Ukâz avait lieu dans la région. On y rencontrait quelquefois Halîmah et son nourrisson, et l'on rapporte que Halîmah demanda à un astrologue-devin de la tribu de Hudhail, qui exerçait son métier à la foire, de prédire le destin de l'enfant [3].

Après le fait miraculeux rappelé plus haut de la « fente de poitrine », l'enfant partit pour rentrer chez sa mère, mais non sans quelque accident : près de la Mecque, l'enfant se perdit ; la nourrice courut chez le grand-père de Muḥammad, et après quelques recherches, on le trouva sain et sauf, jouant avec des feuilles d'arbres tombées [4].

Bientôt après, Muḥammad, sa mère Aminah, une esclave noire Umm Aiman, et peut-être aussi un serviteur, partirent pour Médine. On habita là chez les parents de 'Abd al-Muṭṭalib, plus précisément dans la maison d'un certain an-Nâbighah, de la tribu des Banû an-Najjâr, maison où se trouvait aussi, (il y est encore commémoré de nos jours), le tombeau de 'Abdallâh, père de Muḥammad. Le Prophète se souvenait plus tard qu'il avait appris à cette occasion à nager dans une pièce d'eau appartenant à la tribu [5] ; il se souvenait également avoir joué avec d'autres enfants de son hôte, en particulier avec une fille, Unaisah, autour d'un château appartenant

---

1. Ibn Hichâm, p. 856-857 ; Balâdhurî, I, 41.
2. Selon Balâdhurî, I, 41-42, jusqu'à l'âge de cinq ans.
3. Ibn Sa'd, I/1, p. 98.
4. Ibn Hichâm, p. 106.
5. Ibn Sa'd, I/1, p. 73 ; Abû Nu'aim, p. 164.

Marfat.com

à la famille, et qu'ils s'amusaient à faire voler un oiseau qui allait se percher sur la tour du bâtiment [1].

C'est sur le chemin du retour qu'Aminah trépassa soudainement à Abwâ'. Bien qu'il n'eût que six ans, le chagrin de Muḥammad dut être très grand à la mort de sa mère, qu'il aimait tendrement. Plus tard, toutes les fois qu'il passait par Abwâ', au cours de ses expéditions, le Prophète s'arrêtait pour visiter le tombeau de sa mère, et versait d'abondantes larmes [2]. Rappelons ici un incident postérieur : un jour un visiteur nomade s'étant mis à trembler quand on le présentait au Prophète, celui-ci de dire : « Pourquoi as-tu peur d'un homme dont la mère mangeait souvent de la viande sèchée ? » On a conservé plusieurs poèmes d'Aminah [3], et aussi d'autres parentes de la famille de 'Abd al-Muṭṭalib, ce qui montre que le niveau intellectuel dans cette famille était assez élevé, même parmi les femmes.

La bonne Umm Aiman parvint à rentrer à la Mecque avec l'enfant, après avoir assisté à l'enterrement d'Aminah. 'Abd al-Muṭṭalib, âgé alors de 108 ans, prit son petit-fils chez lui ; et comme l'enfant avait perdu son père aussi bien que sa mère, l'affection du grand-père envers lui était naturellement très grande.

On rapporte que toutes les fois que 'Abd al-Muṭṭalib s'asseyait sur un tapis dans un conseil municipal, pour discuter avec les autres conseillers des questions sérieuses, l'enfant Muḥammad aimait à laisser ses jouets et à venir assister au Conseil ; il voulait s'asseoir à la première place, à côté de son grand-père. Ses oncles le lui défendaient, mais le grand-père disait toujours : « Laissez-le ; il se croit un grand homme, et j'espère bien qu'il va l'être ; il est si sage [5]. » Il était en effet bien sage, et jamais l'assemblée n'eut à se plaindre qu'il les dérangeât. Le grand-père l'aimait tant qu'au dire des chroniqueurs [6], un jour, lors d'une disette, il pria Dieu pour la pluie en le suppliant au nom de son petit-fils, et il ne fut point déçu.

A l'âge de sept ans, Muḥammad eut mal aux yeux, et les « médecins » de la Mecque ne purent le guérir. On rapporte que 'Abd

---

1. Ibn Sa'd, I/1, p. 73.
2. Ibn Hichâm, p. 107 ; Suhailî, I, 113.
3. Ibn Sa'd, I/1, p. 62 ; Balâdhurî, I, 41 ; Ibn-Habîb, *Munammaq*, ms. de Lucknow, Inde, p. 270, etc.
4. Ibn Hichâm, p. 108-111.
5. Ibn Hichâm, p. 108 ; Balâdhurî, I, 35.
6. Suhailî, I, 179 ; Balâdhurî, I, 36.

Marfat.com

al-Muṭṭalib se rendit alors au couvent d'un religieux chrétien, près de 'Ukâz, où on lui donna une prescription qui réussit très bien [1]. C'est apparemment d'une époque postérieure que nous parle al-Qifṭi [2] lorsqu'il raconte qu'étant tombé malade, Muḥammad avait demandé à son ami Sa'd ibn Abî-Waqqaṣ de faire venir le médecin mecquois al-Hârith ibn Kaladah.

Le jeune garçon Muḥammad était si intelligent que toutes les fois que son grand-père ou d'autres parents avaient perdu quelque chose, ils demandaient toujours à Muḥammad d'aller le chercher, et il le trouvait toujours [3]. Une fois le berger de 'Abd al-Muṭṭalib vint annoncer que quelques chameaux s'étaient égarés, et qu'il lui était impossible de les retrouver dans les vallées du pâturage. Muḥammad y fut envoyé ; comme il tardait à revenir, le grand-père, effrayé pour le sort de son petit-fils, parti ainsi tout seul, la nuit, dans les montagnes, se mit à prier Dieu, avec ferveur et à faire le tour rituel de la Ka'bah, en disant :

Seigneur, rends-moi mon petit Muḥammad,
Et comble-moi ainsi de Tes bienfaits.

Une fois Muḥammad rentré, 'Abd al-Muṭṭalib fit le vœu de ne plus jamais envoyer le garçon faire de pareilles courses [4].

Muḥammad était âgé de 8 ans, lorsque son grand-père mourut, après l'avoir confié à son fils Abû-Tâlib, oncle de Muḥammad, en lui recommandant d'en avoir le plus grand soin [5].

---

1. Halabî, *Insân*, I, 149.
2. *Akhbâr al-Ḥukamâ'*, ('Uyûm al-Anbâ' éd. 1299), p. 110 ; Ibn Hajar, *Iṣâbah*, N° 1471, § Hârith ibn Kaladah.
3. Balâdhurî, I, 35.
4. Balâdhurî, I, 36.
5. Ibn Sa'd, I/1, p. 75 ; Tabarî. I, 1123.

Marfat.com

L'ORPHELIN CHEZ SON ONCLE

Le jeune Muḥammad aimait son grand-père aussi tendrement que son âge le permettait. Il ne faisait d'ailleurs que rendre son affection au grand-père, si attaché à son petit-fils qu'il ne voulait jamais manger sans qu'il fût présent [1]. A l'âge de huit ans, quand son grand-père mourut, Muḥammad gémissait de douleur en marchant derrière son cercueil [2].

Le choix d'Abû Tâlib comme tuteur de Muḥammad, de préférence aux autres oncles, a été particulièrement heureux. Né de la même mère et du même père que le père de Muḥammad, Abû Tâlib possédait des qualités de cœur très rares. Nous voyons qu'Abû Lahab, un autre oncle, devint, bientôt après la mort de son père, un libertin, adonné à la boisson et à la vie facile ; il était allé une fois jusqu'à voler les bijoux offerts à la Ka'bah, afin d'avoir de l'argent pour acheter du vin et pour en donner aux chanteuses [3]. Par contre, les qualités d'Abû Tâlib lui attiraient de plus en plus le respect de ses concitoyens. Sa seule faute, en réalité un excès de générosité, était de ne pouvoir jamais équilibrer son budget familial, et d'être souvent obligé de recourir aux emprunts.

De sa tante, épouse de son tuteur, Muḥammad nous dit lui-même : lorsqu'elle mourut, quelqu'un me fit la remarque : O envoyé de Dieu, pourquoi ressens-tu si douloureusement la mort d'une vieille femme ? et je répondis : « Pourquoi pas ? Lorsque j'étais un enfant orphelin chez elle, elle laissait ses enfants avoir faim, mais elle me nourrissait ; elle délaissait ses enfants pour me peigner ; et elle était comme ma mère [4]. » Ibn Sa'd [5] nous raconte que, lorsque le petit déjeuner venait d'être servi, chez Abû Tâlib, tous les matins, la troupe de ses nombreux enfants le pillait avant que Mu-

---

1. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 35 ; Ibn Sa'd, I/1, p. 74.
2. Balâdhurî, I, 36 ; Ibn Sa'd, I/1, p. 75.
3. Ibn Habîb, *Munammaq* (ms.), p. 37-46 ; *Dîwân* de Hassân ibn Thâbit, p. 51-57, note sur le poème N° 39 ; Tabarî, I, 1135.
4. Ya'qûbî, II, 14 ; Suhailî, I, 112.
5. Ibn Sa'd, I/1, p. 46 ; Maqrîzî, *Imtâ'*, I, 7.

Marfat.com

ḥammad y ait touché ; quand Abû Tâlib s'aperçut que son jeune neveu ne prenait pas part à ce pillage il le lui fit servir à part.

A cette époque, il n'y avait pas d'école à la Mecque ; c'est pourquoi il n'apprit ni à lire ni à écrire. Bientôt le jeune garçon commença à travailler comme berger pour les Mecquois, gagnant ainsi quelques sous pour ajouter aux maigres recettes de son oncle[1]. On nous rapporte de cette époque un petit incident : il apprit un jour qu'il y aurait une fête chez une personnalité de la ville, et il dit à un de ses camarades : je n'ai jamais assisté à une fête ; si tu peux garder mon troupeau en même temps que le tien, j'irai à la ville, et je te remplacerai un autre jour. Le camarade ayant accepté, il vint à la ville, mais la fête n'était pas encore près de commencer ; il faisait probablement chaud, et, en attendant, le jeune garçon s'endormit. Lorsqu'il se réveilla, il était déjà tard, et il dut rentrer chez lui. L'incident se répéta, dit-on, encore une fois dans de pareilles circonstances. Blessé dans son amour-propre, le jeune garçon renonça pour toujours à s'amuser à de telles frivolités[2].

Un autre souvenir de la même époque : Muḥammad disait plus tard : « Mangez les fruits de l'arbre épineux *arâk* qui sont devenus noirs ; je les mangeais lorsque j'étais berger[3]. » Ou encore : « Le Prophète raconta un jour : J'avais l'habitude de me protéger contre le soleil aveuglant de la mi-journée dans l'ombre de l'immense écuelle de 'Abdallâh ibn Jud'ân » (qu'il avait faite fabriquer pour l'usage des voyageurs à dos de chameau)[4].

Muhammad avait neuf ans, lorsqu'Abû Tâlib se vit obligé de mener une caravane de commerce en Syrie. Il avait déjà gagné l'affection de son neveu, à tel point que celui-ci devint très triste à l'idée d'être séparé, même pour peu de temps, de son oncle ; il lui demanda de l'accompagner ; Abû Tâlib céda, et c'est ainsi que Muḥammad fit son premier voyage hors de l'Arabie. On peut bien penser que le jeune voyageur n'était pas du tout un fardeau inutile pour son oncle : de mille façons il pouvait lui rendre de petits services, et lui épargner maints inconvénients.

A Buṣrà, au-delà de la Mer Morte, entre Jérusalem et Damas, la caravane s'arrêta pour faire les échanges usuels et les transactions nécessaires. Comme d'habitude, ils durent camper dans la banlieue de

---

1. Ibn Hichâm, p. 106 ; Suhailî, I, 112 d'après Bukhârî, etc. ; Ibn Sa'd, 1/I, p. 80.
2. Suhailî, I, 112, d'après Bukhârî ; Tabarî, I, 1126-7.
3. Ibn Sa'd, I/1, p. 80.
4. Suhailî, I, 92.

Marfat.com

la ville. C'était un territoire byzantin. Ne nous étonnons donc pas s'il y avait un couvent, près des champs où la caravane établit ses tentes. Un certain moine, Baḥîrâ, regarda de son couvent la colonie temporaire, et s'étonna du sage comportement de ses voisins, ce qui était rare chez de tels visiteurs. Il les invita à un repas[1], probablement dans un but pieux de prosélytisme. Casanova nous assure[2] qu'à l'époque dont nous nous occupons, les Chrétiens — et probablement aussi les Juifs — attendaient impatiemment la venue d'un prophète, d'un Messie, d'un dernier consolateur[3]. Il se peut que le moine Baḥîrâ ait parlé à ses hôtes, entre autres choses, de cette croyance. Il serait naïf de croire qu'un moine chrétien ait pu reconnaître dans la physionomie d'un enfant de neuf ans, surtout parmi les Bédouins méprisables, le futur apôtre de Dieu ; il serait également vain de penser que les paroles du moine aient pu faire germer dans l'esprit d'un garçon de neuf ans l'espoir et l'ambition de s'attribuer cette qualité.

Après ce voyage en Syrie, on ne sait pas grand'chose sur la vie de Muḥammad pendant une dizaine d'années. Il se peut qu'Abû Tâlib ait eu un magasin de commerce à la Mecque, et que Muḥammad ait participé d'une façon ou d'une autre à cette entreprise.

Al-Halabî[4] nous rapporte que les Mecquois avaient une fête annuelle, à laquelle tout le monde prenait part avec enthousiasme. Chaque année Muhammad trouvait quelque excuse pour ne pas y assister. Une année ses tantes le grondèrent et le menacèrent de la colère divine, parce qu'il ne voulait pas y assister avec les autres. Muḥammad les accompagna cette fois, mais en pleine fête il rentra dans la tente de ses parents, tout blanc et tout tremblant : il raconta qu'il avait vu d'étranges personnes qui lui défendaient toute participation à cette fête païenne. L'oncle et les tantes ne l'obligèrent plus les années suivantes à participer à de pareilles cérémonies. Al-Wâqidî complète le récit par le témoignage d'Umm Aiman, servante noire qui avait élevé Muḥammad, et dit ensuite qu'il s'agissait là de la fête de Buwânah, et que, lors de cette fête, on se faisait raser la tête et on sacrifiait des animaux. D'après Ibn al-Athîr[5], la colline de Buwânah se trouve près de Yanbû'. Ibn Manzûr[6] nous conserve un vers, où le poète dit attendre que les

---

1. Ibn Hichâm, p. 115-117.
2. Casanova, *Mohammed et la fin du monde*, p. 28.
3. Cf. *Evangile* de St Jean, I : 21-23.
4. Halabî, *Insân*, I, 164.
5. Cité par *Lisân al.Adab*, § B-W-N.
6. *Ibid.*

Marfat.com

sentinelles du dattier sacré de Buwânah fussent endormies pour cueillir secrètement les fruits de deux dattiers. Ibn al-Kalbî[1] nous rapporte que Muḥammad aurait lui-même un jour sacrifié, avant l'Islam, un mouton brun devant une idole (*ṣanam*) ; il s'agit là probablement du même incident, et la victime avait sans doute été procurée par ses tantes superstitieuses. Bukhârî[2] rapporte qu'un jour Muhammad rencontra son concitoyen Zaid ibn 'Amr près de Baldaḥ, et que l'un des deux — le narrateur n'est pas sûr — offrit à l'autre la viande d'une victime immolée sur une idole, mais il lui fut répondu. « Je ne mange pas ce qu'on offre aux idoles. » S'agit-il là du même événement ? Le jeune esprit devenait de plus en plus conscient de ce qui se passait autour de lui.

Faut-il placer à la même époque le petit incident suivant qui semble avoir quelque portée ? Balâdhurî[3] rapporte qu'un jour il y eut une querelle entre Abû Tâlib et son frère Abû Lahab, et ce dernier jeta son frère à terre, s'assit sur sa poitrine et le souffleta. Le jeune Muḥammad accourut, et en bousculant Abû Lahab, l'éloigna de la poitrine de son frère. Puis Abû Tâlib se leva, et plein de colère s'élança sur son frère Abû Lahab ; à son tour il s'assit sur sa poitrine et couvrit son visage de soufflets. Après coup, Abû Lahab s'adressa à Muḥammad en lui disant : « Moi, je suis ton oncle comme Abû Tâlib ; tu as fait avec moi ce que tu as fait ; mais pourquoi n'as-tu pas agi pareillement avec lui ? Par Dieu, mon cœur ne t'aimera plus jamais, jamais. » On sait que parmi les membres de la famille. Abû Lahab fut le seul à s'associer avec les ennemis personnels les plus redoutables du Prophète. D'autres incidents vinrent plus tard élargir le fossé entre l'oncle et le neveu.

Lorsque Muhammad eut vingt ans, nous avons à enregistrer un incident plus grave, mais qui eut des résultats plus heureux.

1. Ibn al-Kalbî, *Kitâb al-Aṣnâm*, p. 12.
2. Cité par Suhailî, I, 146-147.
3. Balâdhurî, I, 58.

Marfat.com

LA GUERRE DE PROFANATION ET L'ORDRE DE CHEVALERIE

Parmi les quelques ressources financières d'origine pacifique de l'Arabie pré-islamique, nous relevons la dîme sur les importations commerciales, dîme qui revenait au chef de la ville ou de la localité d'une foire. Pour attirer les étrangers, on avait créé l'heureuse institution des mois de la trêve de Dieu. Il va de soi qu'une foire coïncidait avec un pèlerinage ou une fête religieuse. A cause des rivalités tribales, ces mois sacrés différaient selon les diverses régions. C'est ainsi qu'on voyait au mois de Rajab une tranquilité parfaite dans toute l'étendue du pays où les tribus muḍarites habitaient [1], et le mois de Ramadân faisait du territoire des tribus de Rabî'ah un asile pour les étrangers [2]. La paix régnait ainsi dans plus de la moitié de la péninsule arabique : les Muḍarites trafiquaient chez les Rabî'ah au mois de Ramaḍân, et les Rabî'ah pouvaient se rendre sur le territoire des Muḍarites au mois de Rajab. La région de la Mecque-Tâ'if-Médine était particulièrement favorisée, puisqu'elle jouissait de quatre mois de trêve, dont trois consécutifs, ce qui rendait possible le double voyage, aller et retour, vers les plus lointaines régions d'Arabie. On respectait en général cette trêve avec un grand scrupule. Toutes les fois qu'on la profanait par un recours aux armes, on nommait ce grand scandale « guerre de profanation » (*Fijâr*). Les origines de cette institution sont obscures, mais on parle de quatre violations de cette trêve à la Mecque avant l'Islam. Sans entrer dans les détails de ces guerres, dont les causes étaient généralement assez puériles, il suffit de mentionner que Muḥammad semble avoir participé aux deux dernières, dans sa jeunesse, à moins que les deux incidents que nous allons raconter ne se rapportent qu'à une seule guerre. Nous lisons en effet que, dans une Guerre de Profanation, Muḥammad avait blessé de sa

---

1. Cf. le texte du discours du Prophète lors du Dernier Pèlerinage, plus bas ch. « Quraichites ».
2. Suhailî, *Raud*, II, 351.
3. Cité par Karâmat 'Alâ, *Sîrah Muhammadîyah*, p. 45, d'après *Imtâ'*.

Marfat.com

lance le célèbre guerrier Abû Barâ' Mulâ'ib al-Asinnah. L'autre récit [1] nous apprend que Muḥammad aidait ses oncles, dans la quatrième Guerre de Profanation, en leur passant des flèches ; (plus tard il disait,, comme nous le raconte Ibn Sa'd [2] : « Je ne voudrais pas ne pas avoir agi ainsi ») ; or Mulâ'ib al-Asinnah était le commandant ennemi dans la quatrième guerre [3] ; mais la troisième avait également éclaté entre les mêmes tribus.

Un ordre de chevalerie.

La guerre avait une cause bien médiocre, et avait fait verser beaucoup de sang. Az-Zubair, un oncle du Prophète, qui non seulement avait mené son clan [4], mais qui avait aussi pris une part active à la guerre dans l' « état-major » mecquois à cette occasion, semble avoir eu du remords, et c'est lui qui prit l'initiative [5] de faire renaître l'ordre chevaleresque, plusieurs fois séculaire [6], de Hilf al-Fuḍûl. Une foule de jeunes et vieux Mecquois assista à la cérémonie, dans la maison du riche et vénéré 'Abdallâh ibn Jud'ân, et jura ce qui suit : « Par Dieu ! Nous serons tous comme une seule main avec l'opprimé contre l'oppresseur, jusqu'à ce que ce dernier lui rende son droit, cela pour aussi longtemps que la mer restera capable de mouiller un poil et aussi longtemps que les monts Hirâ' et Thabîr resteront sur place, et cela avec une parfaite égalité en ce qui concerne la istuation économique (de l'opprimé ?) [7]. »

Parmi ceux qui avaient prêté serment, on signale les Banû Hâchim (famille de Muḥammad), et leurs parents et alliés les Banu'l-Muṭṭalib, ainsi que les Banû Zuhrah (famille de la mère du Prophète), et les Banû Taim (famille d'Abû Bakr et de 'Abdallâh ibn Jud'ân). Muḥammad ne cessa pas d'être fier, même après avoir réclamé la qualité d'envoyé de Dieu, de ce qu'il avait, lui aussi, assisté au Hilf al-Fuḍûl dans la maison de 'Abdallâh ibn Jud'ân, et disait qu'il n'était pas prêt à céder cet honneur, même pour un troupeau de chameaux rouges ! ; et que si maintenant en-

---

1. Ibn Hichâm, p. 118-119, etc.
2. *Tabaqât*, 1/1, p. 80-82 ; Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 140.
3. Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 137.
4. Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 169 ; le même, *Munammaq*, p. 132.
5. *Munammaq*, p. 144-5 ; Suhailî, *Raud*, I, 91 ; cf. aussi Jâḥiz, *Fadl Hâchim*, p. 71-74.
6. Suhailî, *ibid.* ; Ibn Manzûr, *Lisân al-'Arab*, s. v. F-ḍ-L.
7. Suhailî, *ibid ;; Munammaq*, p. 145, 219. D'après *al-Aghânî*. XVI, 66, pour prêter le serment, on avait lavé la pierre noire de la Ka'bah et on avait bu cette eau sacrée.

Marfat.com

core, on l'appelait, il était toujours prêt à répondre[1]. En effet, les membres de cette chevalerie furent toujours une puissance redoutable à la Mecque. Citons quelques exemples :

Un Yéménite de la tribu de Khath'am, accompagné de sa fille, se rendit à la Mecque pour des affaires commerciales. Un Mecquois des plus puissants, Nubaih ibn al-Hajjâj, prit cette fille par force. On conseilla au père de faire appel à l'aide du Hilf al-Fuḍûl. Tout de suite la maison de Nubaih fut assiégée. Ne voyant pas les moyens de se défendre, celui-ci commença à demander en suppliant la grâce d'une seule nuit avec cette charmante belle qui avait volé son cœur. Rien ne put fléchir les Fuḍûlites, et Nubaih dut rendre sans retard la fille à son père[2].

Un autre étranger, de la tribu de Thumâlah, avait vendu quelques marchandises à Ubaiy ibn Khalaf, un des plus grands chefs de la Mecque, mais celui-ci ne voulut pas payer ce qui était convenu. En désespoir de cause, le Thumâlite fit appel aux Fuḍûlites ; ceux-ci lui dirent : « Va chez Ubaiy et dit lui que tu viens de chez les Fuḍûlites ; et que, s'il ne te donne pas satisfaction tout de suite, il attende notre arrivée. » Ubaiy ne tarda pas cette fois à payer comptant[3].

Un commerçant de la tribu de Zabîd vint vendre quelques biens à la Mecque. Abû Jahl — au sujet duquel nous aurons plus tard maints incidents à relater — défendit aux autres commerçants de négocier avec le Zabîdite, et lui même lui offrit un prix très bas. L'influence d'Abû Jahl était telle que personne n'osa offrir un prix plus élevé. Le marchand désolé se rendit chez Muḥammad ; celui-ci acheta la marchandise : trois chameaux, au prix réclamé par le propriétaire, et eut de vives altercations avec Abû Jahl, dont la mauvaise humeur était proverbiale[4]. Peut-être cet incident commença-t-il à les éloigner l'un de l'autre pour ne jamais se réconcilier.

Finissons par un fait qui date d'après la proclamation de la Mission divine : le même Abû Jahl acheta quelque chose à un Arabe de la tribu d'Arâch, et ne voulut pas payer ce qui était convenu. En désespoir de cause, le vendeur se rendit devant la Ka'bah, et commença à se plaindre. Abû Jahl était déjà devenu le pire ennemi de Muḥammad dans toute la Mecque. Un mauvais plaisant suggéra à

---

1. Suhailî, I, 92 ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 167 ; le même, Munammaq, p. 32-33, 134, 145 ; Ibn Hichâm, p. 86.
2. Suhailî, I, 91 ; *Munammaq*, 34-36, 219-220.
3. *Munammaq*, p. 33-34, 220-221.
4. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 58.

Marfat.com

l'Arâchite de parler à Muḥammad, qui était présent, en ajoutant que lui seul pourrait arranger l'affaire avec Abû Jahl. Ce n'était qu'une moquerie, les mauvais rapports entre Muḥammad et Abû Jahl étant bien connus. L'Arâchite, qui ignorait cela, se rendit auprès du Prophète, et le supplia de l'aider. Muḥammad se leva immédiatement, et en compagnie de l'Arâchite se rendit à la maison d'Abû Jahl. Après avoir demandé la raison de la visite, Abû Jahl paya la dette aussitôt. Plus tard, il raconta à ses amis surpris que les coups frappés à la porte avaient causé un tremblement de terre dans toute la maison, ce qui l'avait effrayé ; et que Muḥammad était accompagné d'un chameau géant, tout en folie, l'écume lui sortant de la bouche : « Si j'avais tardé à apaiser Muḥammad, le chameau géant m'aurait dévoré [1]. »

Quoi qu'il en soit, les Mecquois étaient fiers de cette institution, qui intervint à plusieurs reprises pendant de longues années. Le seul mal était qu'on n'y admettait pas de nouveaux adhérents, et au bout de quelques dizaines d'années elle fut dissoute par la mort du dernier membre de l'ordre.

Un autre ordre.

Dans le *Nasab Quraich* de Zubair ibn Bakkâr (fol. 97 a, ms. Kôprülü), il est fait mention d'un autre ordre de chevalerie (dont nous ne connaissons pas la date) : La tribu Zuhrah de la Mecque, ainsi que celle des Ghayâṭil (Banû Sa'd ibn Sahm) se mirent d'accord pour ne laisser personne parmi les Quraichites et les Aḥâbîch faire des dégâts ou créer des mésententes, sans réconcilier les parties et redresser les torts. On l'appela *Alliance de Bienfaisance* (ḥilf aṣ-ṣilâḥ). Le reste des Qurachites ne s'y opposa pas et ne la méprisa pas ; il n'y participa pas non plus.

1. *Id.* p. 57 ; Ibn Hichâm, p. 257.

Marfat.com

La vallée de la Mecque manque d'eau et on n'y fait pas d'agriculture. Les chroniqueurs ne mentionnent aucun métier d'industrie ou d'art dans la famille du Prophète. Il ne restait que le commerce : les étoffes, les denrées alimentaires, les fruits secs, les armements, les parfums, les objets de toilette, étant les marchandises les plus importantes. Il est probable que c'était des deux premiers objets que les membres de ce clan tiraient leur subsistance.

Quant aux caravanes, les historiens mentionnent un profit ordinaire de cent pour cent, mais un petit capital ne valait pas grand'chose pour ce métier. De plus, il y avait des risques : la fatigue des longs voyages tue parfois les chameaux de transport en route, sans parler des dangers de pillage par des brigands. Il y avait les frais de nourriture des hommes et des animaux, frais plus élevés en voyage qu'à la maison. Il fallait aussi payer pour l'escorte, et pour d'autres dépenses imprévisibles. C'est pourquoi souvent plusieurs marchands faisaient le voyage ensemble, et chacun emportait également des marchandises de ceux qui n'avaient pas voulu se déplacer, mais avaient confié leurs affaires à leurs amis. Dans ce dernier cas, les gains étaient partagés.

Devenu jeune homme, il semble que Muḥammad devint commerçant. Un Mecquois, Qais ibn as-Sâ'ib, raconte qu'avant l'avènement de l'Islam il était en rapport commercial avec Muḥammad, et qu'il n'avait jamais trouvé un meilleur partenaire. En effet, disait-il, « si je lui confiais quelque chose lors de son voyage, il ne rentrait pas chez lui avant d'avoir réglé mes comptes à mon entière satisfaction. Par contre, s'il me confiait quelque chose lors de mon voyage, à mon retour, tous les clients me demandaient des nouvelles de leurs propres affaires, mais Muḥammad m'interrogeait seulement sur ma santé et mon bien-être [1]. »

Sans préciser la date exacte, Tabarî [2] rapporte que Khadîjah,

---

1. Ibn Hanbal, III, 425, etc.
2. *Ta'rîkh*, I, 1129.

Marfat.com

une riche Mecquoise, envoya une fois Muḥammad et une autre personne à la foire de Hubâchah. C'est une localité au Sud de la Mecque, à une distance de dix journées de chameau, sur la route du Yémen, où se tenait chaque année pendant trois jours une foire importante. Un autre chroniqueur, Ibn Saiyid an-Nâs [1], nous apprend que Khadîjah envoya Muḥammad par deux fois à JRCH pour ses affaires, et que chaque fois elle récompensa Muḥammad par un chameau (l'animal seul ou avec son chargement ?). S'il s'agit là de Jurach, cet endroit se trouve au Yémen, au Sud de Ta'if ; s'il faut lire Jarch, ce serait en Transjordanie. Jurach, comme le précise Ibn Hichâm [2], était une importante ville de l'Arabie méridionale, avec murailles et remparts, et dotée d'une importante foire annuelle. Et la ville jordanienne n'était pas moins importante aux temps des Byzantins : ses ruines nous émerveillent encore aujourd'hui. En tout cas, ces premiers essais amenèrent Khadîjah à confier à Muḥammad une mission beaucoup plus importante, celle de conduire toute une caravane en Syrie.

Khadîjah, que ses concitoyens appelaient *Tâjirah* (marchande) et Ṭâhirah (pure) [3], était veuve. Par deux fois elle s'était mariée, et de chaque époux, elle avait eu un enfant. Sa beauté n'était pas moins renommée que sa richesse. Encore assez jeune, elle refusait toujours de se remarier, et cependant elle avait beaucoup de prétendants dans la ville.

D'après un récit [4], il ressort que ce fut Abû Tâlib, oncle et tuteur de Muḥammad, qui dit à ce dernier : « La disette de plusieurs années nous a frappés lourdement ; va chez Khadîjah, qui connaît ton honnêteté, et demande-lui qu'elle te confie quelque chose, comme elle le fait aux autres, pour que tu puisses voyager avec la caravane qui va partir pour la Syrie ; tu pourras ainsi gagner quelque chose. » Muḥammad avait 25 ans, et son oncle était trop âgé pour se déplacer lui-même.

Khadîjah confia volontiers d'importantes marchandises à Muḥammad, lui prêta son esclave Maisarah comme serviteur, et le fit accompagner par un de ses propres parents, Khuzaimah [5]. Il semble s'agir là d'une caravane indépendante. Les chroniqueurs parlent de Buṣrà, au-delà de Jérusalem, comme l'ultime destination de

---

1. Cité par Karâmat 'Alî, *Sîrah*, p. 47.
2. Ibn Hichâm, p. 954.
3. Ibn Hichâm, p. 119 ; Ibn Sa'd, I/1, p. 84-85 ; Suhailî, I, 123.
4. Ibn Sa'd, I/1, p. 82-83, 101.
5. D'après certaines sources seulement.

Marfat.com

ce voyage. Muḥammad a pu ainsi peut-être voir Jérusalem, ville d Mi'râj, ainsi que la Mer Morte. On parle cette fois aussi d'une re contre avec un moine à Buṣrà, nommé Nastûrâ [1]. Etait-ce un Ne torien ? C'est l'étrange nuage, accompagnant Muḥammad parto où il allait pour le protéger du soleil, qui suscita, dit-on, la cu riosité du moine. Lors du retour, Khadîjah, du haut de sa maison plusieurs étages, aperçut au loin les voyageurs venant vers la ville Muḥammad et Maisarah accoururent à la Mecque, avant l'arrivé de la caravane, pour annoncer à Khadîjah que tout s'était bie passé, et qu'on avait gagné en ce voyage le double des gains ordi naires. Toute reconnaissante, Khadîjah accorda également à Mu ḥammad une double récompense. Au départ elle avait promis deu chamelles. L'esclave Maisarah ne tarissait pas d'éloges sur Muḥam mad, qui l'avait traité avec beaucoup de gentillesse [2].

Plus tard, Khadîjah recevait les visites de Muḥammad, et leu amitié à dû grandir de plus en plus [3].

Abû Dâwûd [4] nous rapporte qu'un jour un Mecquois, 'Abdallâ ibn Abi'l-Hamsâ', avait demandé à Muḥammad de l'attendre dan une rue de la ville, puis l'ayant oublié, ne s'en était souvenu qu trois jours après ; il courut vers le lieu de rendez-vous et trouv que Muḥammad était toujours là.

Dans les dernières années de sa vie à Médine, le Prophète reçu une délégation de la tribu de 'Abd al-Qais, qui habitait dans l'Arabi de l'Est. Muḥammad étonna les ambassadeurs par les détails qu'i demandait, et qui prouvaient une profonde connaissance de leu pays. Comme ils l'interrogeaient il leur dit qu'il y avait voyag avant l'Islam [5]. Il s'agit sans doute là des foires de Muchaqqar e de Dabâ, qui attiraient, par leur importance, même des visiteur étrangers à l'Arabie. Y était-il allé avant son mariage, ou après, ave les marchandises de cette même Khadîjah, ou d'autres capitalistes Nul ne saurait le préciser maintenant faute de documents.

Lorsque les Mecquois musulmans voulurent se réfugier en Abys sinie, au début de l'Islam, le Prophète leur donna une lettre d'in troduction et de recommandation à l'adresse du Négus, en ajoutant

---

1. Suhailî, I, 121.
2. Ibn Hichâm et Ibn Sa'd, *loc. cit.*
3. Ibn Sa'd, 1/1, p. 84-85.
4. *Sunan*, 40 : 90 (K. Adab, ch. '*Idah*).
5. Ibn-Hanbal, *Musnad*, IV, 206. Pour les foires de l'Arabie de l'Est, c Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 265-266 ; Ya'qûbî, *Ta'rîkh*, I, 313-314 ; Marzûqî, *A Azminah*, II, 163.

Marfat.com

Allez-y, car dans le territoire de ce roi nul n'est opprimé. » La radition nous rapporte plusieurs mots abyssins que Muḥammad urait prononcés à différentes occasions. Cela veut-il dire qu'il vait voyagé même en Abyssinie, et avait fait l'expérience d'un oyage maritime ? Nous y reviendrons plus tard.

Marfat.com

Nous avons vu comment Muḥammad fut recommandé à Khadîjah, et comment son honnêteté le rendit cher à la riche commerçante.

D'un côté, une femme veuve. Selon la plupart des chroniqueurs, elle aurait eu, à cette époque, quarante ans, mais Ibn Habîb[1] nous assure qu'elle n'avait que 28 ans. Elle appartenait à la tribu d'Asad, qui a produit le patrice 'Uthmân ibn al-Huwairith ainsi que le prêtre Waraqah ibn Naufal, tous deux devenus chrétiens[2]. Selon certain récits, la sœur de Waraqah lisait même la Bible[3]. De son premier époux, le Taimite Abû Hâlah, Khadîjah eut un garçon, qui s'appella Hind. Devenue veuve, elle épousa le Makhzûmite 'Atîq ibn 'A'idh, et donna naissance à une fille, appelée également Hind. Riche et belle, elle se consacra à ses enfants et à ses affaires ; et depuis la mort de son deuxième mari, elle refusa toujours les propositions d'un remariage.

De l'autre côté, un jeune homme, d'à-peine 25 ans. Plein de vigueur, mais modeste ; pauvre mais charitable ; illettré, mais intelligent et honnête. Les chroniqueurs sont unanimes à dire que Muhammad avait les yeux noirs et grands, avec le globe remplis de lignes rouges. Doué d'une puissante vue, il pouvait compter onze astres dans la constellation des Pléiades[4]. Son teint était blanc, sa bouche et ses dents brillantes ressemblaient à « des perles dans une boîte de rubis ». Avec un front large, une grosse tête, des sourcils arqués, dont les poils se rejoignaient au-dessus du nez, il avait un estomac serré ne dépassant pas la ligne de la poitrine ; le corps dépourvu complètement de poils ; ses cheveux n'étaient ni crépus ni droits ; il avait les paumes pleines, et la plante des pieds ne présentant pas de creux, à tel point qu'elle laissait une trace uni-

---

1. *Muḥabbar*, p. 79.
2. Ibn Hichâm, p. 143-144 ; Muṣ'ab, *Nasab*, p. 207-210.
3. Balâdhurî, *Ansâb*. I, 34.
4. Murtaḍà Zabîdî, *Tâj al-'Arûs*, s. v. Th-R-W. parle de 28 astres.

Marfat.com

forme sur la terre. Avec la poitrine large et les jambes minces, il avait un nez long et arqué. Il avait une voix douce et très claire, et parlait si lentement qu'on pouvait compter les lettres des mots qu'il prononçait. Il aimait à soigner sa coiffure, et il laissait croître une jolie barbe, qu'il parfumait, ainsi que ses cheveux, qui souvent touchaient ses épaules. La partie supérieure de sa taille était longue, et lorsqu'il était assis en compagnie, il était toujours plus grand que son entourage. Il marchait très vite, comme s'il descendait une pente. Il était beau, et pour l'un de ses disciples « il était plus beau que la lune de la quatorzième nuit » [1].

Khadîjah ne tarda pas à ressentir un attachement cordial envers son agent de commerce. Elle l'appela souvent chez elle sous prétexte d'affaires ; elle lui envoya de plus en plus des cadeaux de fruits de saison et d'autres menus présents. Muḥammad, plein de pudeur et de timidité, tenait les yeux toujours baissés. Après avoir hésité pendant quelque temps, elle décida un jour de confier son secret à une amie, Nufaisah, et de lui demander de faire le nécessaire convenablement et discrètement. Les chroniqueurs disent [2] que Nufaisah était une *maulât* (métèque) et une *muwalladah* (née d'un parent non-arabe). Suhailî [3] nous assure qu'elle était *kâhinah*. Cela signifie-t-il d'origine juive ? On mentionne rarement son père ; et elle est généralement citée comme fille d'une certaine Munyah, sa mère ou sa grand'mère ; cela probablement pour des raisons sociales quelque peu négligeables. Elle était bien choisie pour sa mission ; car, avec ses origines, elles pouvait plus facilement parler à un homme dans les rues de la ville que ne le pouvait une femme distinguée. Il se peut que Muḥammad l'ait déjà connue chez Khadîjah où tous les deux fréquentaient.

Quoi qu'il en soit, Nufaisah trouva un jour l'occasion de parler à Muḥammad dans l'intimité. Elle lui dit : Tu es maintenant assez âgé ; tu es de bonne famille, et tu es réputé pour ton bon caractère, pourquoi donc ne te maries-tu pas ? Tu dois facilement trouver une fille convenable. Muḥammad s'excusa en disant qu'il n'avait pas les moyens d'entretenir un foyer séparé. Et elle de dire : Mais si tu en trouves une qui soit riche en même temps que belle et de bonne famille ? Tout étonné, il lui demanda : Qui peut-elle être ? Nufaisah répondit : Khadîjah ! Muḥammad reprit : Impossible qu'elle m'accepte : tous les riches de la ville l'ont recherchée et elle n'a fait

---

1. Tirmidhî, *Chamâ'il ;* Balâdhurî, I, 187-191 ; Ibn Sa'd, 1/2, p. 120-131.
2. Tabarî, I, 1129.
3. Suhailî, I, 123.

Marfat.com

que refuser. Nufaisah l'assura : Si la proposition te plaît, confie-moi cette affaire, et je parlerai à notre amie commune. Muḥammad comprit probablement qu'une telle confiance pouvait bien comporter une mission.

Plus tard, Khadîjah fixa une date pour la cérémonie des noces. Au moment voulu, Muḥammad, accompagné de son oncle Abû Tâlib et d'autres proches, se rendit à la maison de la fiancée, où tout était prêt pour une grande fête. Khadîjah avait perdu son père lors de la Guerre de Profanation ; comme de droit, c'était son oncle 'Amr ibn Asad qui devait donner son consentement au mariage. Quelques chroniqueurs nous fournissent certains détails sur le déroulement de la cérémonie, qui, s'ils sont authentiques, nous éclairent un peu sur la vie féminine et sociale de la Mecque à cette époque :

On rapporte que Khadîjah n'avait pas osé demander préalablement la permission de son oncle, craignant peut-être ses objections contre la pauvreté de Muḥammad ; elle l'avait invité, comme d'autres membres de sa famille, sans lui préciser le véritable objet de la réunion. L'oncle de Muḥammad, lui, attendait le signal de Khadîjah pour prendre la parole comme il était coutume. On mangea, et Khadîjah fut particulièrement attentive à la boisson de son oncle. Lorsque celui-ci commença à être ivre, sa nièce le couvrit d'un beau manteau, le fit oindre du parfum *khalûq* (préparé avec du safran), et fit un signal à Abû Tâlib, qui se leva, et comme de coutume, demanda l'approbation formelle du chef de la famille de la femme. Dans son discours, il fit allusion aux qualités de Muḥammad, avec lesquelles aucun jeune Mecquois n'aurait pu rivaliser. Il ajouta qu'il n'était pas riche, mais que la richesse elle-même était passagère comme une ombre ; que les deux s'aimaient beaucoup et s'entendaient bien, et que rien ne convenait mieux que de les réunir ! Waraqah ibn Nautal, cousin de Khadîfah et son grand ami, était sans doute dans le secret : il se leva alors, et appuya la proposition, en disant que : « Muḥammad était comme un chameau de race, qui n'a pas besoin d'être bâtonné sur le nez pour s'asseoir ». L'oncle ne bougea pas, et il fut admis que son silence signifiait l'approbation. Au milieu des acclamations et des félicitations habituelles les invités se précipitèrent sur les dattes sèches et le sucre qu'on avait coutume de jeter sur la tête de l'époux. Ce ne fut que vers le soir que le vieil oncle 'Amr se réveilla de son sommeil, et, tout étonné, demanda d'où venaient les parfums et les fumées odorantes, les habits d'honneur et la musique ? Khadîjah de dire : « Mais c'est toi qui m'as mariée aujourd'hui avec Muḥammad, fils de 'Abdallâh,

Marfat.com

devant les notables de la ville... » Il y eut quelques vives altercations entre le vieil oncle et son indépendante nièce (Ibn Sa'd ajoute même que certains jeunes parents des deux époux mirent leurs armes à la main, mais n'eurent pas besoin de les employer), et lorsque 'Amr vit que le marié était un noble de haut rang et que Khadîjah ne voulait céder en rien, il crut devoir se taire et laisser de bon gré le mari emmener sa femme chez lui [1].

Cet incident, rapporté par certains auteurs et rejeté par d'autres, n'a rien d'impossible. Mais s'il est véridique il s'agit évidemment de quelque chose d'assez rare dans la société mecquoise. En tout cas, Muḥammad et sa famille n'ont rien fait pour égarer une femme ; et même Khadîjah n'a fait que faire valoir son droit en dépit des préjugés mesquins de son oncle contre la pauvreté.

D'après Ibn Hichàm [2], le *mahr* (prix que le mari verse à sa femme, et non aux parents de la femme) consista, à cette occasion, en 20 chamelles ; mais d'après Ibn Habîb [3], ce fut 12 onces d'argent (soit 480 dirhams), et d'après un autre récit du même auteur, 500 dirhams. Comme de coutume, à l'arrivée de l'épouse à la maison, l'époux fêta le mariage à son tour, et la viande de deux chameaux, dont parle le récit, signifierait qu'au moins 200 personnes avaient été invitées.

Après un délai discret de quelques jours, Muḥammad quitta la maison de son oncle, pour aller habiter dans la maison de sa femme. Sa vie conjugale fut des plus heureuses. Même aujourd'hui, lors des noces chez les Musulmans, au moins dans l'Inde, le cadi dans son sermon de mariage prononce entre autres choses : « Que Dieu réunisse ce couple dans la même amitié qui existait entre Adam et Eve... et entre Muḥammad et Khadîjah ». Dans l'espace de dix ans, Khadîjah donna naissance à une demi-douzaine d'enfants. Le premier fut un fils, Qâsim, mais il mourut en nourrice, alors qu'il commençait à peine à marcher. Le mariage eut lieu en l'an 595 (28 avant l'Hégire, 15 ans avant la mission divine). Qâsim naquit probablement en 27 avant l'Hégire. D'après Ibn Hazm (p. 38), Khadîjah appela son aîné du nom d'un de ses ancêtres 'Abd al-'Uzzà (qui signifie : adorateur de la déesse al-'Uzzà) ; mais comme Muḥammad n'aimait pas de tels noms, il le fit changer en Qâsim (ce qui veut dire : Celui qui distribue, surtout la charité).

Nous avons déjà parlé des enfants de Khadîjah de ses deux premiers maris, mais dans la vie familiale de Muḥammad à la Mecque,

---

1. Ibn Sa'd. 1/„ p. 84-85.
2. Ibn Hichâm, p. 1001.
3. *Muḥabbar*, p. 79.

Marfat.com

c'est à peine si l'on en parle. Probablement, d'après les coutumes de la ville, ils avaient été pris en charge par les parents de leurs pères, et ce n'est que de temps en temps qu'ils venaient visiter leur mère. L'enthousiasme avec lequel Hind (fils de Khadijah et d'Abû Hâlah), décrivait la physionomie de son beau-père Muḥammad (dans le passage que nous avons déjà cité), montre que Muḥammad le traitait avec beaucoup de gentillesse lorsqu'il était petit et venait visiter sa mère.

La nourrice Halîmah devait être très heureuse de voir que son fils avait une belle épouse, un riche foyer, et tout ce qu'il fallait pour une vie convenable. Elle dut être d'autant plus heureuse que sa belle-fille la traitait avec beaucoup d'égards. Suhailî [1] nous dit en effet que lorsque Halîmah vint voir Muḥammad après son mariage, Khadîjah lui donna plusieurs chamelles. La vieille rentra chez elle pleine de gratitude. D'après Ibn Sa'd [2], et probablement à une époque postérieure, Halîmah vint se plaindre de la sècheresse auprès de Khadîjah, et cette fois elle reçut 40 moutons, et un chameau pour monture.

Il n'y a pas de doute que Muḥammad aimait tendrement sa femme. Plus tard, à Médine, après la mort de Khadîjah, lorsque Muḥammad s'était marié de nouveau, sa jeune femme chérie, 'A'ichah, eut souvent du chagrin et de la jalousie, car Muḥammad ne cessait de rappeler la tendresse et l'amabilité de « cette vieille femme de la Mecque morte depuis longtemps », comme la jeune femme voulait l'appeler [3].

Pendant les quinze ans qui s'écoulèrent entre son mariage et sa Mission divine, comment se comporta-t-il ? Khadîjah nous en parle : Lors de la première révélation du message divin, Muḥammad fut effrayé, et eut peur qu'il ne s'agît d'une tentation du diable, qu'il détestait tant. Khadîjah le consola ainsi : « N'aie pas peur. Dieu ne te mettra jamais dans le mal : Dieu ne te fera que du bien, car tu aides tes proches, tu soutiens ta famille, tu gagnes honnêtement ta vie, tu maintiens les autres dans la droiture, tu donnes asile aux orphelins, tu dis la vérité, tu ne t'appropries pas frauduleusement les dépôts, tu secours ceux qui n'ont rien, tu fais du bien aux pauvres, et tu traites avec courtoisie tout le monde [4]. »

Même en faisant la part de l'interlocuteur et de l'occasion, cette

---

1. *Raud*, I, 111.
2. *Tabaqât*, I/I, p. 71.
3. Suhailî, I, 159.
4. Bukhârî,1 : 1 (n° 3) ; Balâdhurî, I, 47.

Marfat.com

citation nous apprend clairement que Muḥammad ne touchait pas à l'argent de sa femme, mais qu'il gagnait assez pour entretenir sa famille. Il s'occupait du commerce pour son propre compte, mais bien sûr il se peut qu'il ait continué aussi à s'occuper des affaires de sa femme, car les biens de la femme chez les Mecquois ne devenaient point au mariage les biens du mari, mais la propriété absolue restait acquise à la femme.

Il y eut une famine à cette époque ; peut-être était-ce celle pendant laquelle Halîmah était venue chercher le secours de son ancien nourrisson. Tabarî [1], qui nous en parle, nous dit que, voyant toutes les difficultés dans lesquelles Abû-Talib se trouvait à cause de la famine pour entretenir une grande famille, Muḥammad se rendit chez 'Abbâs, un autre oncle, qui était plus riche, et lui dit : Abû Tâlib a beaucoup de difficultés en ce moment ; il serait charitable de prendre un de ses enfants chez toi, comme moi je vais le faire. Ja'far fut ainsi adopté par 'Abbâs, et 'Alî par Muḥammad.

Un jeune Arabe, Zaid ibn Hârithah, fut fait prisonnier de guerre dans quelque coin de l'Arabie, lors d'une des incessantes razzias, et il fut vendu comme esclave. Après avoir plusieurs fois changé de mains, le pauvre jeune homme arriva enfin à la Mecque, où Muḥammad, d'accord avec sa femme, l'acheta. Le temps passa, et lorsque les parents de l'esclave surent où le malheureux se trouvait, ils vinrent à la Mecque avec assez d'argent pour une rançon convenable. Lorsque le père et l'oncle de Zaid se rendirent chez Muḥammad et expliquèrent l'objet de leur visite, il leur dit : « J'ai beaucoup de sympathie pour vous, mais votre enfant est comme mon enfant ici ; demandez-le lui ; et s'il veut aller avec vous, je le lui permets sans aucune rançon de votre part. » Comme ils interrogeaient leur fils, celui-ci leur dit : « J'ai vu en mon maître quelque chose qui me le fait préférer à tous, à jamais. » Touché par les paroles de Zaid, Muḥammad se rendit devant la Ka'bah, et proclama publiquement qu'il affranchissait Zaid et l'adoptait comme fils. Le père et l'oncle de Zaid retournèrent tristement chez eux, mais complètement rassurés sur la situation de leur enfant [2].

---

1. P. 1163-4 ; Ibn Hichâm, p. 159.
2. Suhailî, I, 164 ; Ibn al-Jauzî, *al-Mujtabà min al-Mujtanà*. p. 46-49.

Marfat.com

REVEIL DE LA CONSCIENCE RELIGIEUSE

Muḥammad avait 35 ans, lorsqu'un événement suscita à la Mecque un réveil de la vie spirituelle : un jour où l'on parfumait avec de l'encens la Ka'bah, une étincelle fut jetée par le vent sur les rideaux de toile autour du sanctuaire, et le bâtiment fut incendié. Bientôt après, les pluies causèrent une inondation, et la construction affaiblie par le feu ne put y résister.

La religion mecquoise était bien dégénérée à cette époque. Rappelons, par exemple, un incident cité par Ibn Habîb [1] : Quelques tribus de Médine vinrent à la Mecque pour conclure une alliance avec les Quraichites ; tout était terminé lorsqu'on apprit aux visiteurs médinois qu'il était de coutume chez la jeunesse de la Mecque, lors même de la prière autour de la Ka'bah, de courtiser et embrasser les belles filles ; selon l'auteur, ce n'était là qu'un prétexte pour rompre l'alliance déjà conclue, mais la légèreté avec laquelle les Mecquois parlèrent de ces choses indique bien leur décadence morale. On peut se référer également au fameux incident d'Isâf et de Nâi'lah [2].

Le conseil municipal se réunit bientôt pour préparer la reconstruction. Tout le monde fut d'accord pour demander aux habitants une contribution spéciale ; on décida également de n'accepter aucun don provenant de gains immoraux, comme usure, prostitution, etc. [3].

A la saison des pluies, il y eut une tempête sur la mer, et un navire byzantin, portant dès matériaux de construction de l'Egypte au Yémen, afin d'y bâtir une église, échoua en naufrage sur la côte de Chu'aibah, port de la Mecque. En apprenant la nouvelle, les Mecquois coururent au port, donnèrent l'hospitalité aux naufragés, et renoncèrent aux douanes habituelles si les victimes consentaient à vendre ce qu'ils pourraient sauver des épaves, y com-

---

1. Ibn Habîb. *Munammaq*, p. 210.
2. Ibn Hichâm, p. 54.
3. Id. p. 123.

Marfat.com

pris les planches du bateau. Ils achetèrent ainsi une certaine quantité de marbre, de fer et de bois. Parmi les naufragés, Bâqûm, un charpentier copte, décida de s'installer à la Mecque et d'y pratiquer son métier. Les Mecquois furent heureux de tout cela [1].

Une autre coïncidence : on avait creusé un puits près de la Ka'bah, où l'on jetait toutes les offrandes pour le sanctuaire. Depuis quelque temps, un dragon s'y était réfugié, et lorsqu'il sortait de temps à autre pour montrer sa tête, il causait grande frayeur parmi les habitants. A l'époque dont nous nous occupons, il était sorti un jour, et tout à coup un énorme oiseau vint se jeter sur lui, et le prenant dans ses pattes s'envola, à la grande satisfaction de toute la ville [2].

Pour reconstruire, il fallait démolir les ruines ; on hésita longtemps par superstition. Enfin un des vénérables de la ville s'avança, et, prononçant des formules pieuses, donna le premier coup. Les autres attendirent quelque peu, puis ne voyant aucun mal tomber sur le « destructeur » de la maison de Dieu, ils se mirent eux aussi au travail de déblaiement. Nos sources nous disent qu'on arrêta la démolition aux bases qu'Abraham avait posées lors de la construction originelle, bases faites de pierres vertes, et que l'on décida de rebâtir le sanctuaire sur l'ancien emplacement [3].

La Ka'bah était un cube, une chambre à quatre murs. Les matériaux rassemblés étant insuffisants pour ériger un bâtiment semblable à celui qui datait d'Abraham, on décida d'en couvrir une certaine partie et d'en laisser une autre sans toit. On décida d'augmenter la hauteur par rapport au bâtiment détruit, et de placer la porte d'entrée de telle façon que l'accès exigeât une « passerelle », ce qui devait rapporter de l'argent au fonctionnaire détenant la clé de la porte. Dans la partie sans toit, l'accès était libre, et on l'employait pour prêter des serments et autres actes solennels. Lorsque les murs commencèrent à s'élever et que vint l'heure de mettre la sainte Pierre Noire à sa place, s'ouvrit une grave querelle : chacun des clans en voulait avoir l'honneur. D'aucuns allèrent jusqu'à apporter un récipient plein de sang, et en jurant de ne jamais céder, ils léchèrent ce sang. Le travail s'arrêta, jusqu'à ce qu'un vieux notable suggéra de soumettre le différend au sort et dit : « Laissons-le à Dieu, et acceptons comme arbitre la première personne qui va

---

1. Id., p. 122. (Cf. aussi Azraqî, p. 107).
2. *Ibid.*
3. Id., p. 124.

Marfat.com

venir maintenant ici. » Le hasard voulut que ce fût Muḥammad. On avait confiance en son honnêteté. Il fit apporter une étoffe l'étendit sur la terre, plaça la pierre sur l'étoffe, et appela les représentants de toutes les tribus pour soulever l'étoffe ; puis il mit la pierre lui-même à l'endroit voulu. Tout le monde en fut content[1].

Un dernier incident à mentionner : les ouvriers qui apportaient les pierres pour la construction des murs, enlevaient leurs pagnes, les pliaient, et les mettaient sur leurs épaules pour ne pas être égratignés par des pierres. Muḥammad ne le fit pas et eut les épaules blessées. A la suggestion de son oncle ʿAbbâs, il le fit, et la tradition dit qu'il tomba aussitôt évanoui pour s'être mis à nu. Il se recouvrit immédiatement et ne recommança plus[2].

La construction terminée, on la décora de statues et de fresques, à l'intérieur comme à l'extérieur. On mentionne[3] à l'intérieur les figures de la Madonne et de l'enfant Jésus, ainsi que celles d'Abraham et d'Ismaël. On nous parle[4] également de 360 idoles autour de la Maison d'Allâh, la Kaʿbah. L'édifice, construit pour le Dieu unique, devint ainsi un panthéon. Cela dut donner beaucoup à réfléchir à ceux des habitants qui avaient une notion plus élevée de la religion, et qui virent les pratiques religieuses dégénérer en culte d'idolâtrie pure et simple.

On avait appris à la Mecque comment les Banû Hanîfah, de l'Arabie orientale, avaient élevé une idole géante composée de farine et de dattes, et comment lors d'une famine ils étaient allés jusqu'à la couper en morceaux et la manger[5]. Dans le désert, s'il n'y avait pas de pierres, les Bédouins traiyaient leurs chamelles même sur un amas de sable, puis y pratiquaient les actes d'adoration. Quelquefois, ils offraient aux idoles leurs produits laitiers (beurre, etc.). Les hommes, dans leur superstition, ne touchaient point à ces offrandes, mais il n'en pouvait être ainsi avec les chiens de la tribu, qui les léchaient et ensuite urinaient même sur les pauvres idoles. Quel homme intelligent n'y trouverait à quoi réfléchir sur la puissance attribuée aux idoles ? A la Mecque même, on raconte qu'un certain individu prenait de jolies pierres pour les adorer, et chaque fois qu'il trouvait une pierre plus jolie, il jetait l'ancienne devenue

---

1. Id., p. 125.
2. Bukhârî, 8 : 8.
3. Id.. 60-: 11, N° 3 (ch. K. Anbiyâ') ; Azraqî. *Akhbâr Makkah*, p. 112-113 ; Maqrîzî, *Imtâʿ*, I, 385.
4. Azaraqî, p. 75-76 ; Bukhârî, 64 : 48 (ch. Maghâzî, conquête de la Mecque).
5. Muṭahhar ibn Tâhir, *al-Badi wa't-Ta'rîkh*, IV, 31-32 ; *Lisân*, s. v. T-B-ʿ.

Marfat.com

sans valeur à ses yeux, et prenait la nouvelle comme objet de son culte [1].

De tels incidents ne pouvaient manquer de donner aux esprits sérieux de quoi réfléchir. Depuis des générations, les Mecquois voyageaient à l'étranger, dans les territoires chrétiens et mages ; et les étrangers passaient par La Mecque. Ne nous étonnons donc pas qu'il y ait eu une crise de conscience chez les esprits les plus évolués, et que sous le même toit, on ait pu voir les différents membres de la famille ayant différentes religions. Certains avaient embrassé le Christianisme ; d'autres cherchaient quelque chose d'autre. Typique est le cas de Zaid ibn 'Amr ibn Nufail : il ne mangeait pas la viande des animaux offerts aux idoles [2], et, ne trouvant ni dans le Christianisme ni dans le Judaisme ce qu'il cherchait, disait : « O Dieu, si je savais quelle manière d'adoration Te plaît, je m'y conformerais, mais je ne la connais pas » ; puis il se prosternait sur ses paumes [3]. Muḥammad lui-même n'oublia jamais le discours de Sâ'idah al-Iyâdî sur le monothéisme qu'il avait entendu à la foire de 'Ukâz [4]. Il se référait parfois aussi aux vers de Labîd et d'Umaiyah ibn Abi'ṣ-Salt sur le même sujet [5]. Nous avons déjà vu que le Christianisme s'était répandu un peu dans la famille de la femme de Muḥammad. Il n'y avait pas de prêtres ni de moines à la Mecque, mais plusieurs Chrétiens, esclaves, habitaient la ville [6].

La famille de Muḥammad était en général idolâtre, comme les Mecquois moyens, et elle détenait même quelques fonctions cultuelles publiques, telles qu'approvisionner les pèlerins en eau sacrée de Zamzam, etc. Depuis la reconstruction de la Ka'bah, on remarque chez Muḥammad un réveil de la conscience spirituelle. Déjà son grand-père, 'Abd al-Muṭṭalib, se retirait dans la caverne de Hirâ' pendant le mois de Ramaḍân [7]. A son tour Muḥammad fut lui aussi attiré par cette vie, et y trouva un moyen de calmer son esprit agité. Chaque année, il passait tout le mois de Ramaḍân

---

1. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 55. (Pour offrande et chien, Dârimî, Muq. I).
2. Ibn Hichâm, p. 144 ; Suhailî, I, 146-7.
3. Ibn Hichâm, p. 144-5.
4. Mas'ûdî, *Murûj*, I, 133-5 (où il y a toute une liste de ces monothéistes). Baghdâdî, *Khizânah*, I, 263-8 ; Ibn Saiyid an-Nâs, *'Uyûn*, I, 68-69 ; Ibn Hichâm, *Tîjân*, p. 115-118.
5. Bukhârî, 78 : 89, N° 3 (ch. Adab, poésie permise).
6. Jabr (Ibn Hichâm, p. 260) ; 'Addâs (Suhailî, I, 123) ; un Grec, esclave de Ikrimah (Balâdhurî, I, 172) ; un copte, apparemment le célèbre Bâqûm (Ibn Hichâm, p. 122 ; Suhailî, I, 130), entre autres.
7. Balâdhurî, *Ansâb*, p. 37.

Marfat.com

dans cette même grotte, dans la banlieue de la Mecque, en méditation et en vie ascétique. De temps en temps, sa femme lui envoyait des provisions ; parfois il rentrait lui-même chercher ce qu'il lui manquait. Il y eut des voyageurs égarés, avec lesquels Muḥammad partagea ses maigres provisions. Quand il rentrait de cette retraite, il se rendait d'abord à la Ka'bah, pour y faire les 7 tours rituels, avant de revenir chez lui [1].

J'ai visité cette caverne de Hirâ', qui se trouve au sommet du Mont Nûr (littéralement : Lumière). Situé à un kilomètre à peine de l'emplacement de la maison de Muḥammad, le Mont Nûr présente un aspect très singulier ; on l'aperçoit d'ailleurs de très loin parmi les nombreuses montagnes qui l'entourent. La caverne de Hirâ' est construite avec des rochers éboulés et entassés, qui en forment trois côtés ainsi que la voûte. Elle est assez haute pour permettre à un homme de rester debout, sans que sa tête touche la voûte ; et elle est assez allongée pour qu'il puisse s'y coucher. Par un curieux hasard, l'allongement de cette cavité se dirige vers la Ka'bah. Au sol, le roc est assez plat, et on peut y étendre des draps pour y faire une couchette. L'entrée est constituée par une petite ouverture placée assez haut, ce qui oblige à monter plusieurs marches, faites de rochers, avant d'y pénétrer. On ne sait pas pourquoi on a appelé ce sommet le Mont Lumière. Il est près de la route qui va de la Mecque à l'esplanade de Minà, où les pèlerins de la Mecque vont passer plusieurs jours. Il se peut qu'on allumât du feu sur cette montagne, pour servir de guide aux égarés dans la nuit, pratique assez répandue à cette époque dans la région. Puisqu'on allumait un feu sur une colline de Muzdalifah, comme nous le savons, il n'y a pas de raison pour qu'elle eût été la seule entre 'Arafât et la Mecque, car les pèlerins qui venaient des quatre coins de la Péninsule devaient passer là.

On ne sait pas grand'chose sur l'évolution de la pensée religieuse de Muḥammad durant ces retraites. Comme il s'y rendait chaque année, il faut croire qu'il y trouvait une consolation spirituelle. Les biographes disent que Muḥammad commença à avoir « des rêves clairs comme l'aube » : tout ce qu'il voyait dans le sommeil, il en trouvait la signification ou la réalisation dans les faits des jours suivants. Puis il entendait quelquefois une voix étrange : il tournait la tête de côté et d'autre, et ne trouvant personne s'étonnait et s'effrayait. La voix de l'invisible devint ensuite

1. Id., p. 37 ; Ibn Hichâm, p. 152.

Marfat.com

plus fréquente, et elle prit un sens : on dit que Muḥammad entendait quelquefois une voix venant des rochers ou des arbres, qui le saluait en l'appelant par son nom [1].

Il avait atteint l'âge mûr, et six mois avant le Ramaḍân dont nous allons parler, il avait célébré son 40e anniversaire. Le mois de Ramaḍân arriva, et, apparemment pour la cinquième fois, il se rendit dans la solitude, à la caverne de Hirâ'. Plusieurs semaines passèrent sans incident ; puis, la nuit qui précéda le 27e jour de ce mois, il eut une étrange vision ; un être de lumière lui adressa la parole. En voici le récit de sa propre bouche : Il m'apprit qu'il était l'ange Gabriel, que Dieu l'avait envoyé pour m'annoncer qu'Il m'avait choisi pour Son messager. L'ange m'apprit à faire mes ablutions, et lorsque je revins purifié dans le corps, il me demanda de lire. Moi de répondre : Je ne sais pas lire. Il me prit dans ses bras et me serra très fort, et me laissant ensuite il me demanda encore une fois de lire. Je lui dis : Mais je ne sais pas lire. Il me serra de nouveau et plus fort, puis me demanda de lire, et je répondis que je ne savais pas lire. Il me prit dans ses bras la troisième fois, et m'ayant serré plus fortement que jamais, il me relâcha et dit :

« Lis, par le nom de ton Seigneur qui créa :
Qui créa l'homme d'une adhérence (ou : sang coagulé).
Lis ! ton Seigneur étant le Très Généreux,
Qui enseigna par le calame,
Qui enseigna à l'homme ce qu'il ignorait. » [2].

Puis l'ange partit. On ne sait pas exactement la suite des événements. Il paraît que, lors de son retour, Muḥammad eut une vision plus étrange et plus effrayante encore : il vit l'ange assis dans le vide de l'atmosphère. Stupéfait, il ne put plus bouger, jusqu'à ce que les agents envoyés par sa femme vinssent le chercher pour l'emmener à la maison. On raconte aussi qu'une fois le Prophète rentra tremblant chez lui, et s'enveloppa d'une couverture avant de se calmer ; il se peut qu'il s'agisse là du même incident. Les versets du Qur'ân [3] où se trouve la formule : « O toi, enveloppé d'une couverture », se réfèrent à cet événement, même s'ils ont été révélés à une époque postérieure.

Lors de la première révélation, cette inspiration divine par l'in-

1. Ibn Hichâm p. 151.
2. Q., 96 : 1-5.
3. Q., 73 : 1 ; 74 : 1.

Marfat.com

termédiaire d'un ange, il n'y avait personne pour en témoigner, mais plus tard, quand les mêmes faits se répétèrent, il y eut des témoins, car pendant les 23 ans qui suivirent un nombre plus ou moins grand de ses fidèles purent parfois l'observer. Selon leurs dires, le Prophète entendait d'abord une voix d'avertissement, qui ressemblait à un son de cloche, puis l'extase le prenait, et il était tellement agité intérieurement que même un jour très froid les gouttes de transpiration tombaient de son front ; il pesait très lourd à ce moment : s'il se trouvait sur sa chamelle, elle ne pouvait plus le porter : souvent elle s'asseyait ; et si elle ne le faisait pas, les jambes de la chamelle se courbaient en arc et l'on croyait qu'elles allaient se briser. Voici ce qu'ajoute un de ses compagnons : un jour j'étais assis près de lui lors d'une révélation, et par hasard sa cuisse touchait ma jambe ; puis il devint tellement lourd que je croyais que ma jambe allait craquer ». D'autres compagnons nous assurent qu'ils entendaient alors un faible bruit, comme celui que font les abeilles [1]. Aussitôt la communication terminée, Muḥammad, revenu à son état normal, apprenait à son entourage le message divin qu'il venait de recevoir, et le dictait à ses scribes. Au dire de Muḥammad lui-même, l'archange lui apparaissait sous des formes différentes selon les occasions : quelquefois comme un homme, quelquefois comme un être volant avec des ailes, et quelquefois sous d'autres formes étranges.

La question de forme ne doit pas nous attarder ; nous devons nous occuper du fond, du message que Muhammad communiqua. Avec l'an 40 de sa naissance (610 ap. J.-C.), se clôt la première période de la vie de Muḥammad, sa vie privée, et commence sa vie publique, sa mission.

1. Abû Nû'aim, p. 72. Pour « cuisse », cf. Bukhârî, 56 : 31.

Marfat.com

DEBUT DE LA MISSION

La croyance en un Dieu transcendant exclut la notion d'incarnation chez les Musulmans. Ils croient qu'un messager de Dieu reçoit, tout en restant un homme, les révélations et les inspirations divines par l'intermédiaire d'un être invisible aux hommes ordinaires, d'un ange. La mission divine n'est pas une dignité héréditaire, que les enfants reçoivent de leurs parents. Chez les Arabes, il n'y avait pas de prophètes comme chez les Israëlites. Un Arabe, reconnu par ses concitoyens pour sa piété et sa rectitude, mais en même temps illettré et sans aucune prétention aux sciences occultes — il les détestait même — reçoit tout à coup l'annonce qu'il a été choisi par Dieu comme Son messager auprès de l'humanité, et qu'il lui incombe de guider son peuple sur le chemin tracé par le Créateur. Nous comprenons sans peine la réaction immédiate de Muḥammad, rapportée par son biographe Ibn Isḥâq [1] : Muḥammad confia à sa femme : « Aussitôt que je suis seul, j'entends une voix qui m'appelle ô Muḥammad, ô Muḥammad ; et ce n'est pas en sommeil, mais tout à fait réveillé que je vois une lumière céleste. Par Dieu, je n'ai jamais rien détesté plus que ces idoles et ces *kâhins* (ayant des prétentions à la connaissance des choses invisibles et des choses à venir). Est-ce que je suis devenu moi aussi un *kâhin*, un occultiste ? Celui qui m'appelle, n'est-il pas un diable ? » Cette crainte d'être considéré par le peuple comme un menteur, un magicien, un possédé, ou un *kâhin*, était naturelle. Car malgré la crise de conscience chez certains individus, personne dans le pays, et pas davantage le Messager lui-même, ne savait ce qu'était une mission divine, et ne pouvait faire la différence délicate entre l'insinuation diabolique et l'inspiration angélique, les deux se ressemblant quant à leur forme extérieure.

Muḥammad reçut les consolations de la fidèle Khadîjah : « Tu es tellement désintéressé et bienfaisant que Dieu ne te laissera jamais tomber dans les épreuves sataniques. » Puis, elle le con-

---

1. Cité par Balâdhurî, *Ansâb*, I, 47.

Marfat.com

duisit — selon Balâdhurî[1], l'envoya en compagnie d'Abû Bakr — chez son cousin, le Chrétien Waraqah. Celui-ci entendit de Muḥammad ce qui lui était arrivé, et il s'exclama : « Non, c'est bien comme du *Nomos* de Moïse ; cela ne peut jamais être diabolique ; si je vis encore, lorsque tu auras des difficultés dans ta mission, je te protégerai et je te soutiendrai de tout ce qui est en mon pouvoir. » Ensuite Khadîjah, peut-être à la suggestion de Waraqah, eut l'idée de l'épreuve suivante[2] : « Khadîjah dit au Prophète : appelle-moi lorsque tu verras l'ange. Et lorsque le Prophète lui dit : Il est là, elle de dire : Viens et assieds-toi à mon côté droit, et dis-moi si tu continues à le voir. Il le fit, et dit : Oui, je le vois. Elle le fit ensuite asseoir à son côté gauche, et devant elle, et toujours la même question eut la même réponse. Ensuite elle le prit dans ses bras en intimité conjugale, et posa la même question. Muhammad répondit : Non, maintenant je ne le vois plus. Elle dit alors : Je suis convaincue qu'il était vraiment un ange, car Satan ne nous quitterait pas dans notre intimité. »

Les chroniqueurs signalent une interruption momentanée (*fatrah*) de la révélation après le premier, ou les premiers messages[3]. Pendant les deux ou trois ans qui suivirent, il faut s'attendre à une évolution chez Muḥammad : tout d'abord peut-être la terreur de la révélation, ensuite une période de calme et de contentement, puis l'attente d'une nouvelle extase, et enfin la désolation et le désespoir. Concernant cette dernière phase, les chroniqueurs nous mentionnent que, dans sa tristesse profonde, Muḥammad monta plusieurs fois sur les collines pour se suicider ; mais toutes les fois qu'il s'apprêtait à sauter, l'ange Gabriel réapparaissait, et lui confirmait qu'il était vraiment le prophète, le messager de Dieu. Cela le consolait pendant quelque temps, et il reprenait ses pratiques spirituelles de prière et de dévotion. Ses rapports avec sa famille étaient presque coupés, et il couchait dans la cour même de la Ka'bah ; seules l'intéressèrent désormais la purification de l'âme et la charité envers tout le monde.

Cette discipline rigoureuse devait effacer les moindres taches de l'âme, et éliminer les derniers intérêts profanes, en préparant un être qui resterait homme comme tous les hommes, mais dont chaque geste, chaque parole, chaque désir seraient absorbés dans la volonté divine. Quand son développement spirituel eut atteint ce

---

1. I, 47 ; Suhailî, I, 157.
2. Ibn Hichâm, I, 154.
3. Ibn Hichâm, p. 156 ; Suhailî. I, 161.

Marfat.com

degré, il se résigna même à l'interruption des révélations comme à quelque chose qui ne concernait que le Révélateur, le Seigneur. Et lorsqu'on lui faisait remarquer que son Dieu l'avait abandonné, c'est alors que fut mise la dernière touche à sa préparation spirituelle, et que Gabriel vint avec un nouveau message [1] :

Par la Clarté diurne !
Par la nuit quand elle règne !
Ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni haï !
Certes chaque dernière chose sera meilleure pour toi que la pre-
[mière !

Certes, ton Seigneur te donnera et tu seras satisfait !
Ne te trouva-t-Il point orphelin, si bien qu'Il (te) donna un refuge ?
Ne te trouva-t-il point égaré, si bien qu'Il (te) guida ?
Ne te trouva-t-Il point pauvre, si bien qu'Il (t') enrichit ?
L'orphelin, ne (le) brime donc pas !
Le mendiant, ne (le) repousse donc pas !
Et du bienfait de ton Seigneur, parle (à autrui) [2] !

« Et du bienfait de ton Seigneur, parle à autrui », — ce fut le commandement divin pour prêcher la nouvelle religion, l'Islam, le bienfait suprême en faveur de l'homme.

La première révélation (ch. 96) avait déclaré que Dieu seul est le Créateur de tous, qui a généreusement prévu tout ce qu'il faut pour tout le monde, surtout en donnant à l'homme la faculté d'apprendre, et de transmettre, par le moyen de la plume. C'était se séparer nettement de l'athéisme, du polythéisme, et du matérialisme. Dans le deuxième message (ch. 93), dont nous venons de donner le texte, en plus de la puissance exclusive de Dieu, sont enseignés aussi les sentiments de bonté et d'humanité, et le devoir d'aider les pauvres (aussi bien intellectuellement et spirituellement que matériellement). Dans les premiers messages qui suivirent, il est prescrit à tous les croyants d'avertir les hommes des conséquences graves auxquelles doivent s'attendre les mauvaises gens, de commander de n'adorer qu'un Dieu unique, de se purifier, dans le corps comme dans l'esprit, avant d'adorer Dieu, de fuir tout ce qui mettrait Dieu en colère, et de ne jamais croire avoir trop donné (ch. 74) ; de propager ouvertement et clairement ce qui est ordonné par Dieu, et de se détourner des polythéistes (15 : 94) ; non seulement d'avertir le clan le plus proche, mais aussi de l'assurer que c'était une révélation de la part du Seigneur des mondes, révélation toute distincte des oracles, des prétentions occultistes, et de toute chose diabolique,

1. Balâdhurî, I, 49 ; Ibn Hichâm, p. 156.
2. Q., 93 : 1-11.

Marfat.com

fantaisiste, ou invention poétique, en ajoutant que la venue de ce prophète a déjà été prédite dans les livres sacrés des anciens (ch. 26). Les commentateurs du Qur'ân relèveront que les messages attribués à Gautama Buddha, à Moïse, à Jésus, laissent tous attendre la venue de quelqu'un pour achever ce qu'ils n'ont pas pu terminer ; il va de soi que ces commentateurs verront la prophétie se réaliser en leur prophète, Muḥammad, qui non seulement n'a pas parlé, lui, de l'imminence ou même de la possibilité d'un autre prophète après lui, mais a dit clairement qu'il était le sceau, le dernier des messagers de Dieu.

Le Prophète ne pouvait commencer son activité réformatrice que par les habitants de sa propre ville natale, qui étaient des idolâtres, des païens. C'est ainsi que les premières révélations du Qur'ân parlent surtout de deux problèmes : la croyance en un Dieu unique sans aucun associé, sans aucune limite de Sa puissance, transcendant et omni-présent, et la nécessité d'une vie menée sur un chemin droit, en n'œuvrant que pour le bien. « Croyance et bonnes actions », c'est le thème qui ne cesse de se répéter dans le Qur'ân ; et comme preuve, le Qur'ân demande : Qui a créé l'univers y compris l'homme ? Sûrement pas l'homme, mais le Dieu éternel, le Créateur de tout, qui créa tout de rien, et qui est maître de la vie, de la mort, et par conséquent aussi de la résurrection. S'Il peut les créer de rien, ne peut-Il les créer après la mort ?, et les punir ou récompenser après une telle résurrection ? Puis le Qur'ân assure que Dieu omniscient enregistre tout ce que nous faisons dans notre vie ici-bas, et qu'Il va en tenir compte le jour du dernier jugement.

Voilà comment l'Islam envisage de persuader à l'homme de ne faire que ce qui est bon et bien, et cela malgré la faculté que l'homme possède pour faire le mal. C'est la base de la moralité islamique, qui oblige l'homme à contrôler volontairement ses désirs, et à s'abstenir du vice malgré son attrait et ses tentations. Le mal paraît comme un bien aux yeux de l'Ignorant, qui ne pense qu'à lui-même sans tenir compte des conséquences. C'est le Satanisme, comme le désigne le Qur'ân : « Satan leur a embelli leurs actions [1] » ; « Leurs mauvaises actions ont été embellies exprès pour eux (par le diable) » [2] ; etc.

Croyance et pratique réunies, cela impliquait des conséquences d'une portée très lointaine. Il fallait s'attendre à des résistances acharnées.

---

1. Q., 8 : 48.
2. Q., 9 : 37.

Marfat.com

COMMUNICATION DU MESSAGE DIVIN

Peu de gens dans une société humaine s'intéressent aux questions abstraites de théologie, mais presque tout le monde s'élève contre toute innovation ou déviation des coutumes ancestrales. Les quelques conversions aux religions « étrangères », le mépris de l'idolâtrie mecquoise dans la bouche de certains de ses habitants, les croyances personnelles de certains individus allant à l'encontre de la « religion » mecquoise, tout cela ne suscita aucun remous dans la ville. Nous pensons surtout aux Hanîf, sorte de rationalistes monothéistes[1]. Mais Muḥammad n'eut pas la même chance. Pourquoi cette différence ? On ne sait pas, mais il est vrai que personne avant lui ne s'était attribué la qualité de Messager de Dieu, avec la mission de réformer son peuple ; personne avant lui ne s'était adonné non plus à sa nouvelle religion avec une telle insistance, et n'avait fait de sa mission l'unique but de sa vie.

Les toutes premières conversions n'impliquaient que la croyance en un Dieu unique, et que Muḥammad était Son envoyé. Il est difficile de déterminer la date de ces premières conversions. On sait qu'il y eut une interruption d'environ trois ans entre la première et la deuxième période des révélations. La raillerie même de certains Mecquois, disant à cette époque que Muḥammad était abandonné par son Dieu, implique une certaine diffusion de ce que Muḥammad réclamait pour lui-même. Sa femme a certainement dû

---

1. Selon le Qur'ân (2 : 135, 3 : 59, 6 : 161, 16 : 123, etc.), le « Hanîfisme » signifie un retour à la religion d'Abraham, au monothéisme. Le terme « ḥanîf » peut signifier, en certaines langues sémitiques, un *hérétique ;* mais en arabe cela ne signifie qu'un vrai croyant, celui qui écarte tout ce qui est de faux, de paganisme. Le phénomène est bien connu de la linguistique comparée (parmi les langues de la même famille) : semblable a été le sort du mot *dév* (démon, en persan) et *déva* (Dieu, en sanscrit). Rappelons en outre : chaud (français) et caldo (italien), kalt (allemand), cold (anglais), kholod (russe) signifiant : *froid ;* haben (*avoir*, allemand) : hônâ (*être*, urdu) ; âpâ (*sœur*, urdu) : appâ (*frère*, marathi) ; âkâ (*frère*, urdu) : akkâ (*sœur*, marathi) ; Gentil (*noble* pour les Romain, *païen* pour les Judéo-Chrétiens) ; bîvî (*femme ayant un mari*, urdu) : bîveh (*veuve*, persan) ; boudem (*serons*, russe) : boudîm (*étions*, persan) ; laḥm (*viande*, arabe) : lakhem (*pain*, hébreu) : ongle (français) : unglî (*doigt*, *urdus*). Cf. aussi Moubarac, *Abraham dans le Coran*, p. 151-61.

Marfat.com

ajouter foi à la parole de son époux. L'esclave Zaid ibn Hârithah, fils adoptif de Muḥammad, devait également appartenir aux convertis de cette époque. On sait comment il avait refusé de rentrer chez ses parents, et préféré rester chez Muḥammad. Il en est de même de son jeune cousin 'Ali ibn Abî Tâlib ; Muḥammad l'avait adopté pour soulager Abû Talib, et le jeune garçon devait imiter les pratiques de son entourage. Dans la ville, le plus grand ami de Muḥammad, était sans doute Abû Bakr. Même s'il ne l'avait pas accompagné chez Waraqah ibn Naufal (voir le chap. précédent), il est probable que Muḥammad lui avait confié sa vision, et qu'Abû Bakr y avait ajouté foi sans beaucoup d'hésitation. Les chroniqueurs ne sont pas unanimes sur le sort de Waraqah lui-même.

A la reprise des révélations, qui marque la deuxième période de la mission, Muḥammad reçut bientôt le commandement divin : « Et avertis les membres de ton clan les plus proches [1]. » Balâdhurî nous parle [2] de la réaction de Muḥammad, qui resta pendant tout un mois dans sa maison, à tel point que ses tantes le croyant malade vinrent s'informer de sa santé. Muḥammad connaissait son peuple et son clan, et il dut avoir des raisons pour considérer l'exécution du nouveau commandement comme particulièrement délicate. Balâdhurî ajoute qu'en apprenant la vraie cause de sa réclusion, les tantes, loin de se fâcher, l'encouragèrent, lui conseillant toutefois de ne pas inviter son oncle Abû Lahab à la réunion proposée. Le vieux malentendu entre l'oncle et le neveu persistait sans doute. Muḥammad invita toute sa famille à un repas. Comme d'ordinaire, chacun mangea et s'en alla, l'un après l'autre, sans soupçonner que l'hôte voulait les entretenir de quelque chose d'important. Muḥammad dut donc renouveler l'invitation, en prenant cette fois la précaution d'avertir les invités qu'il avait une communication à leur faire après le repas. Balâdhurî signale qu'Abû Lahab assista au repas sans y avoir été convoqué. La crainte des tantes du Prophète se justifia, car, aussitôt qu'il prit la parole et annonça à l'assemblée comment Dieu l'avait chargé d'une mission, et quel était le message divin, Abû Lahab se leva, et avec des paroles insolentes il excita le clan, disant que Muḥammad voulait les détourner de leur religion ancestrale, et que cela allait provoquer la colère des dieux. L'assemblée se dispersa de mauvaise humeur.

Balâdhurî [3] nous apprend encore que les tantes de Muḥammad

---

1. Q., 26 : 214.
2. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 53.
3. Id., I, 53.

Marfat.com

parlèrent plus tard à Abû Lahab, et cherchèrent à le persuader que Muḥammaḍ était vraiment le prophète dont la venue était annoncée ; mais sans résultat.

Cet échec ne fit que renforcer sa décision. Il monta un jour sur la colline Safâ, en face de la Ka'bah, et, selon l'usage antique, il appela les habitants à venir entendre une communication sérieuse. Tout le monde accourut. Il annonça alors qu'il voulait parler seulement aux tribus les plus proches de sa famille, et renvoya les membres des autres clans. Voulait-il ainsi montrer à son propre clan quelle influence il exerçait sur la ville tout entière, avant de parler à ses proches, ou avait-il d'autres raisons ? Quoi qu'il en soit, il prit alors la parole et commença par demander : « Est-ce que vous allez me croire si je vous dis que derrière cette colline il y a une armée ennemie qui a campé et qui va envahir la ville ? » On répondit : « Tu n'as jamais menti, et nous croirons ce que tu diras. » Et lui : « Dieu m'a envoyé pour vous avertir, et vous dire que Sa colère vous menace si vous ne m'écoutez pas. » L'implacable Abû Lahab prit aussitôt la parole : « Est-ce que c'était seulement pour cette stupide annonce que tu nous as dérangés et fait perdre notre temps[1] ? »

Sans préciser la date, Tâbarî[2] nous apprend qu'Abû Lahab et 'Adî ibn al-Hamrâ' avaient l'habitude de jeter des pierres dans la maison du Prophète, leur voisin ; Abû Lahab mettait d'autre part toute sorte d'ordures sur la porte de son neveu ; surpris un jour en flagrant délit par un de ses frères, qui le menaça de le punir, Abû Lahab changea de tactique : il se procura des agents, par des moyens pécuniaires, pour faire le même travail[3]. La femme d'Abû Lahab (Umm Jamîl, sœur d'Abû Sufyân), n'était pas moins acharnée que son époux à attaquer l'Islam. Ne nous étonnons donc pas si la révélation qui suivit comportait ce chapitre :

> « Que les deux mains d'Abû Lahab périssent, et qu'il périsse lui-[même !
> Ses richesses et ses gains ne lui serviront de rien !
> Il va être jeté dans un Feu flamboyant ;
> Ainsi que sa femme, porteuse de bois,
> (Qui aura) à son cou une corde de fibre ! ' ».

Umm Jamîl se vengea avec des vers satiriques, et ordonna à ses

---

1. Id., I, 54.
2. Tabarî, I, 1130.
3. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 58-59.
4. Q., 111 : 1-5.

Marfat.com

deux fils de divorcer de leurs femmes, qui étaient filles de Muḥammad [1]. La rupture était complète sans espoir de réconciliation.

Tout le monde, dans la ville, était maintenant au courant du nouveau « mouvement », et il n'y avait plus aucune utilité à se cacher. La révélation qui suivit ne fut donc autre que :

« Publie ce qui t'est ordonné, et détourne-toi des polythéistes !
Certes, Nous te suffisons contre les railleurs,
Qui placent, à côté d'Allâh (Dieu), une autre divinité,
car bientôt ils sauront.
Nous savons certes que ta poitrine se serre à cause
de ce qu'ils disent.
Exalte pourtant la louange de ton Seigneur, et sois
parmi ceux qui se prosternent,
Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que vienne à toi la Certitude [2]. »

Muḥammad ne laissa perdre aucune occasion de parler à une assemblée de ses concitoyens. Les versets du Qur'ân, révélés jusqu'à ce moment, parlaient pour la plupart des points suivants : Il n'y a qu'un seul Dieu, vivant et tout-puissant, qui n'admet point d'associé, qui n'a ni père ni femme ni enfants, qui va juger les hommes après leur mort et leur résurrection et les punir ou les récompenser selon l'œuvre accomplie ici-bas. Incidemment, ils disaient que l'idolâtrie était abominable, et qu'il était indigne de l'homme d'adorer le produit de son propre ouvrage ; qu'il faut écouter la parole du Seigneur, faire le bien et s'abstenir du mal. Souvent ces versets décrivaient, en termes éloquents, les bienfaits de Dieu envers l'homme, pour que celui-ci soit reconnaissant, et rappelaient qu'il y aurait une résurrection .après la mort pour un dernier jugement.

La méthode de Muḥammad était, en parlant aux individus ou aux assemblées, de réciter d'abord de sa douce voix, et rempli d'extase, quelques versets du Qur'ân, puis de les commenter, et d'inviter les auditeurs à y ajouter foi. Le succès fut loin d'être rapide.

Quelques conversions :

Abû Dharr, de la tribu de Ghifâr (près de Yanbû'), est considéré comme le cinquième converti à l'Islam (donc le premier après Khadîjah, Zaid, 'Alî et Abû Bakr). Ses aventures sont instructives. Les Ghifârites étaient des voleurs de grand chemin et des pillards

1. Balâdhurî, 1,55.
2. Q., 15 : 94-99.

Marfat.com

notoires, qui ne respectaient même pas les biens des pèlerins de la Ka'bâh. Le Ghifârite Abû Dharr partageait la vie de ses parents, mais c'était un homme extrêmement sensible. D'après le *Saḥîh* de Muslim [1], quelques incidents où furent violés les mois de la Trève de Dieu, et peut-être les cris d'angoisse des femmes et des enfants, parmi les pèlerins passant par le territoire ghifârite, l'incitèrent au repentir, et plus tard lui firent même quitter sa tribu, qui ne voulait pas entendre ses admonestations. Avec sa vieille mère et un frère cadet, il se réfugia chez les parents de sa mère. Dans un récit qui remonte au Prophète, Abû Dharr s'exprime ainsi : « J'ai prié Dieu, avant l'Islam, pendant trois ans, de la façon que Dieu me suggérait alors. » Après quelque temps, il quitta même ce refuge, et se dirigea vers le Sud, vers la Mecque, dont les pèlerins avaient tant souffert de son fait, et s'installa dans un village de la banlieue. Un jour il apprit d'un voyageur que quelqu'un avait commencé dans la ville sainte un mouvement religieux dirigé contre l'idolâtrie. Abû Dharr envoya son frère à la Mecque pour mieux s'informer. Rentrant à la maison, celui-ci raconta : « Il est comme moi : il adore le Dieu unique, enjoint de faire le bien ; et prétend, en outre, qu'il est l'envoyé de Dieu. Les Mecquois l'accusent d'être un poète ou un *kâhin* (sachant les choses cachées). Moi-même, je suis un poète reconnu, et il n'est sûrement pas un poète. Quant aux *kâhins*, j'en ai rencontré beaucoup, mais il ne leur ressemble en rien : les *kâhins* sont des menteurs, tandis que celui-ci est connu comme un homme véridique, et il prescrit le bien et défend le mal. » Abû Dharr comprit que c'était-là ce qu'il cherchait depuis si longtemps. Il se hâta donc tout seul vers la ville, mais ne demanda à personne l'adresse de celui qu'il voulait rencontrer. Apparemment la persécution contre l'Islam était déjà très forte. Il y resta tout un mois, et jour et nuit il chercha dans la cour de la Ka'bah celui qu'il était venu rencontrer. Un jour il remarqua un homme entrant dans la cour, dans un état de misère incroyable. Abû Dharr crut qu'il était un Musulman, et lui demanda l'adresse du Prophète. Il s'était trompé, car l'interlocuteur s'écria : « O Quraichites, voilà un Musulman ! », et tout le monde se lança sur le pauvre Abû Dharr, et le frappa sans pitié. Abû Dharr continue son récit : « Lorsque je repris mes sens, j'était comme une idole peinte en rouge » (avec le sang coulant de mes blessures).

Autre incident : une nuit, il remarqua que deux femmes faisaient le tour rituel de la Ka'bah, et il les entendit prier les idoles

1. Muslin, *Saḥîh*, 44 : 132-3 ; Abû Nu'aim, p. 84-6.

Marfat.com

Isâf et Nâ'ilah. Abû Dharr ne put plus se maîtriser, et il leur cria : « Epousez-les ! » (On se souvient que d'après la légende, Isâf et Nâ'ilah étaient des amants jurhumites, et pour avoir satisfait leur désir charnel en cachette dans l'intérieur même du temple, ils avaient été transformés en pierres. On érigea ces pierres sur des collines comme avertissement, puis les générations postérieures oublièrent l'histoire et se mirent à les adorer). Or, ce qu'Abû Dharr voulait dire, c'était : ces amants, Isâf et Nâ'ilah, qui ne pouvaient satisfaire leur propre désir, comment pourraient-ils vous donner satisfaction ? Les deux femmes n'osèrent pas, toutes seules, se quereller avec un homme, pendant la nuit, même à l'occasion d'un si grand « blasphème », mais elles murmurèrent des menaces et s'en allèrent. Elles ne cessèrent d'en parler entre elles sur le chemin du retour. Par hasard Muḥammad les rencontra en route, et leur demanda ce qui leur était arrivé. Sans le reconnaître, elles lui parlèrent de l'incident. Muḥammad, accompagné d'Abû Bakr, vint dans la cour de la Ka'bah, et pria pendant longtemps. Sans qu'il lui eût été présenté, Abû Dharr le reconnut et, s'avançant vers lui, le salua en lui donnant le titre de Prophète. Muḥammad lui demanda qui il était, et, apprenant qu'il était de la tribu de Ghifâr, il mit la main à son front et commença à réfléchir. Puis il lui demanda : Depuis combien de temps te trouves-tu ici ? Depuis une trentaine de jours ! — Qu'est-ce que tu manges ? — Rien que l'eau du puits de Zamzam, que je bois jour et nuit, et j'ai même grossi ! Abû Bakr l'amena chez lui comme son hôte, et lui donna de quoi manger. Le lendemain 'Alî vint le chercher, et le conduisit chez le Prophète. Abû Dharr embrassa l'Islam. Etant étranger à la Mecque, un séjour prolonger sans contracter l'alliance avec une famille de citoyen risquait de lui être dangereux. Après quelques jours d'instruction dans la pratique de la foi, le Prophète lui demanda d'aller dans sa propre tribu et d'y prêcher l'Islam[1]. Lors de l'Hégire, les premiers à se rallier à la cause du gouvernement musulman à Médine ne furent autres que les Ghifârites, comme nous allons le voir.

Sa'd ibn Abî Waqqâṣ se fait gloire d'être le sixième Musulman[2]. On ignore les détails de sa conversion ; mais on sait qu'Abû Bakr s'était donné à la cause de l'Islam avec son corps, son âme, et ses biens, et que non seulement sa propre famille, mais aussi plusieurs de ses amis furent graduellement ralliés, par ses efforts, à la nou-

---

1. Bukhârî, 63 : 31.
2. Jâḥiz, *Risâlah .Uthmânîyah*, fol. 131b.

Marfat.com

velle foi, parmi lesquels ledit Sa'd, Zubair ibn al-'Auwâm, 'Abd ar-Raḥmân ibn 'Auf, Talḥah ibn 'Ubaidallâh ; et d'après un récit, même 'Uthmân (le troisième calife), embrassa l'Islam par les efforts d'Abû Bakr. Tous jeunes, et de bonnes familles mecquoises, ils rencontrèrent des difficultés plus ou moins grandes au sein de leurs clans. D'aucuns virent des chaînes à leurs pieds ; d'autres reçurent des coups de la part de leurs parents.

Les chroniqueurs[1] ont dressé de longues listes des Mecquois qui s'étaient mis à la tête de la persécution contre le Prophète et ses disciples. Toutes les grandes familles y sont représentées. Ce qui frappe particulièrement notre imagination, c'est que les premiers Musulmans sont pour la plupart les parents les plus proches de ces mêmes archi-persécuteurs, leurs frères, leurs cousins, quelquefois même leurs fils. On a vu que le Prophète ne commença son activité de prosélytisme que trois ans après sa première vision. Balâdhurî précise[2] : les Musulmans mecquois durent quitter leur ville natale, pour aller se réfugier en Abyssinie, en l'année 5 de la Mission de Muḥammad. La liste des émigrés, dressée par ce même auteur[3], comporte 75 Mecquois, 9 Mecquoises (qui donnèrent naissance en Abyssinie à 9 enfants), et 25 clients d'origines étrangères, affiliés aux Mecquois. Tous ces 109 premiers Musulmans étaient des hommes libres ; (le nombre des esclaves est très faible chez les premiers Musulmans). Tout cela fut le résultat de deux ans d'efforts seulement. Cette émigration est un signe assez clair de la gravité de la persécution religieuse.

Le sort des esclaves fut pire encore : on les frappa, on les mit tout nus sur le sable brûlant de l'été, on les traîna, la corde au cou, dans les rues, aussi bien les femmes que les hommes. Certains maîtres brûlèrent leurs esclaves convertis avec le fer enflammé. D'aucuns ne purent survivre à ces tortures. Abû Bakr se fit leur champion : il acheta Bilâl et 'Amir ibn Fuhairah, parmi les hommes, et Umm 'Ubais, Zinnîrah, Nahdîyah, et Lubainah, parmi les femmes et les affranchit[4]. Il chercha à en acheter d'autres encore, mais leurs maîtres refusèrent de les vendre, même pour un prix élevé.

Loin d'échapper au pénible sort de ses fidèles, — dont certains avaient émigré en Abyssinie, — le Prophète fut plus que personne objet de tortures et d'injures. Abû Jahl lui avait défendu de prier publiquement, surtout dans la cour de la Ka'bah, et comme il ne

---

1. Balâdhurî, I, 56-70.
2. Id., I, 105.
3. Id., I, 89-104.
4. Ibn Hichâm, p. 205-6.

Marfat.com

l'écoutait pas, il mit un jour l'abdomen et les intestins d'un chameau sur la tête du Prophète prosterné dans la prière ; celui-ci était presque asphyxié quand il fut relevé par sa fille[1]. 'Uqbah ibn Abî Mu'aiṭ essaya d'étrangler le Prophète avec sa houppelande, au moment où il priait[2]. Ces sortes d'incidents avaient lieu quotidiennement, sans parler des injures et de l'empêchement de parler librement et faire de la propagande. Parmi les persécuteurs, nous trouvons même des étrangers à la Mecque, comme Abu'l-Aṣdâ', al-Hudhalî, et 'Adî ibn al-Hamrâ' al-Khuzâ'î.

Rien n'ébranla le Prophète ni ses disciples dans leur conviction et dans leur zèle désintéressé pour le bien de l'humanité. On ne nous a pas conservé la réaction du Prophète contre une telle injustice, mais on peut s'en rendre compte par le récit d'un événement arrivé quelques années plus tard : lors de la bataille d'Uḥud en l'an 3 H., le Prophète fut blessé ; ses disciples lui suggérèrent de prier Dieu contre ses ennemis ; Muḥammad leva ses deux mains en prière et dit : « Seigneur, conduis mon peuple dans le droit chemin car ils ne savent pas ![3]. »

Ibn Hajar[4] nous apprend que, dans ces premiers temps, le Prophète, alors que ses rapports avec le public mecquois étaient très restreints, célébra un jour un office à la tête de ses disciples dans la cour de la Ka'bah ; cet office causa un tel tumulte qu'un Musulman, Hârith ibn Abî Hâlah — peut-être le fils du premier mari de Khadîjah, femme du Prophète — fut tué par les Quraichites, et qu'il fut ainsi le premier martyr de sa foi en Islam. Pour la suite, référons-nous au récit suivant de Sa'd ibn Abî Waqqâṣ. « Pendant un an, nous avions caché l'Islam, et nous n'avions célébré les offices que dans les maisons, à portes fermées, ou dans les défilés des montagnes autour de la ville. Un jour nous allâmes dans le défilé d'Abû Dubb, nous fîmes les ablutions, et célébrâmes l'office collectif, prenant soin qu'aucune personne étrangère ne nous vît. Les Quraichites nous cherchaient ; Abû Sufyân, al-Akhnas ibn Charîq, et d'autres, nous découvrirent. Ils commencèrent à nous lancer des injures. On en vint aux gros mots, puis aux coups. Je trouvai un os de chameau près de moi, et j'en donnai un coup à l'un des païens en le blessant gravement. Ils prirent la fuite, et je fus le

1. Balâdhurî, I, 56.
2. Id., I. 67.
3. *Kanz al-'Ummâl*, V, 5269, d'après Baihaqî, Ibn Hibbân, Tabarâni, etc.
4. *Iṣâbah*, N° 1496.

Marfat.com

premier dans l'Islam à verser le sang dans la voie de Dieu [1]. » Le même récit nous précise qu'on célébrait à cette époque deux offices par jour seulement, l'un au petit matin, et l'autre tard dans l'après-midi.

La persécution même suscita maintes fois de la sympathie pour l'Islam. Hamzah, un des oncles du Prophète, était un chasseur. Il passait son temps dans les déserts, les collines, et les bois, pour tuer les oiseaux et toutes sortes d'animaux ; et les questions spirituelles ne l'intéressaient point. Un jour, il rentra dans la ville après sa chasse habituelle, et, comme de coutume, commença les tournées rituelles de la Ka'bah avant de rentrer chez lui. Il avait son arc sur l'épaule, et ses flèches à son côté, lorsqu'une de ses esclaves vint lui raconter que, pendant la journée, Abû Jahl avait été exceptionnellement méchant envers « ton neveu Muḥammad ». Hamzah se mit en colère, courut immédiatement au devant d'Abû Jahl, lui donna un coup avec son arc de fer, le blessant gravement, et lui dit : « Tu crois que Muḥammad est abandonné par les siens ? Ecoute bien : j'ai embrassé moi-même sa religion. Si toi, ou n'importe qui en a le courage, qu'il vienne à ma rencontre [2]. » ,

Le Qur'ân n'est pas une poésie ; les Musulmans n'emploient aucune musique dans leur culte. Mais la récitation du Qur'ân a les charmes de l'une et de l'autre. Son attrait n'est pas moindre de nos jours. Les chroniqueurs [3] rapportent qu'Abû Bakr fit construire une petite mosquée dans la cour de sa maison, et lorsqu'il récitait le Qur'ân, les passants entendaient sa voix douce. On ne le voyait pas, mais les femmes et les enfants de ses voisins se rendaient le soir devant sa porte pour entendre ses chants.

Les expériences du Prophète furent plus curieuses encore : les Mecquois de toutes classes se rendaient régulièrement devant la maison de Muḥammad, pour l'entendre le soir chanter le Qur'ân. Une nuit, trois des plus éminents Mecquois y étaient allés individuellement et secrètement. En se rencontrant, ils dirent : « Il ne me nous convient point d'interdire au public de se rendre auprès de Muḥammad, alors que nous fréquentons nous-même ses soirées de chants », et ils se promirent les uns aux autres de ne plus y venir dorénavant. La nuit suivante, chacun d'eux, à l'abri de la nuit obscure, s'y rendit en cachette. Lors du retour, ils se rencontrèrent tous, et de nouveau se promirent de ne plus y revenir. Ils

---

1. Ibn Hichâm, p. 166 ; Balâdhurî, I, 52.
2. Ibn Hichâm, p. 184-5.
3. Id., p. 246.

Marfat.com

se rencontrèrent ainsi pendant trois nuits de suite, en renouvelant leurs promesses et en les oubliant [1].

La persécution croissante obligea le Prophète à quitter sa maison et à prendre résidence dans la maison d'un de ses fidèles, al-Arqam, pour des fins missionnaires : il y prêcha aux fidèles, il y reçut les chercheurs authentiques de la Vérité, introduits par ses disciples, et il y célébra les offices à la tête de ses fidèles. Cette retraite dura plusieurs années. 'Umar (deuxième calife), embrassa aussi l'Islam dans cette maison d'Arqam ; et selon la tradition, il fut le 40e Musulman [2]. Cette maison existe encore ; elle se trouve sur la colline Safâ, en face de la Ka'bah. Une inscription sur la porte indiquait en 1946 que la maison d'Arqam s'appelait « Dâr Khaizurân », et qu'elle avait été acquise par Faḍlallâh ibn Muḥammad Habîb, Muftî de l'empire ottoman. Le gouvernement sa'ûdien l'a restaurée depuis, et y a installé une école religieuse.

Ibn al-Jauzî [3] nous apprend que, lorsque le Prophète recevait des insultes et des mauvais traitements dans les rues de la ville, s'il entrait dans la maison d'Abû Sufyân, il y trouvait asile et protection. Le Prophète n'oublia pas ce geste d'Abû Sufyân, alors ennemi acharné de l'Islam ; et plus tard, lors de la conquête de la Mecque, en l'an 8 H., il proclama : « Quiconque met bas les armes sera sauf, quiconque, entre dans la maison d'Abû Sufyân sera sauf... » ; Abû Sufyân était le frère de lait du Prophète [4].

Il y a d'autres incidents encore qui montrent que tous les habitants de la Mecque n'étaient pas injustes et intolérants ; il y en avaient qui conseillaient à leurs concitoyens la modération et la décence. L'impartialité avec laquelle les chroniqueurs classiques nous ont conservé les incidents des deux catégories, de la persécution comme de la modération, ne peut qu'augmenter notre foi en leurs récits. Mais l'énumération de tous ces détails ne nous paraît pas nécessaire.

Sans embrasser lui-même l'Islam, Abû-Tâlib protégeait toujours de son mieux son neveu, le Prophète. Un jour les Quraichites envoyèrent une délégation auprès d'Abû Talib pour lui dire de choisir entre deux alternatives : empêcher Muḥammad de continuer ce

---

1. Id., p. 203.
2. Ibn Ḥazm, *Jawâmi' ad as-Sîrah*, p. 51.
3. Ibn al-Jauzi, *al-Mujtabà min al-Mujtanà*, ms. du Caire, p. 83.
4. Suhailî, II, 268. (Une fois Abû Jahl donna une gifle à Fâṭimah, fille du Prophète, alors toute jeune ; Abû Sufyân l'accompagna pour qu'elle donnât elle aussi une gifle à Abû Jahl. Le Prophète fut très touché, et bénit Abû Sufyân, cf. Balâdhurî, I, 693).

Marfat.com

qu'il faisait, ou le leur livrer, faute de quoi ils ne le croiraient plus (Abû Tâlib), quand il leur dirait qu'il conservait toujours sa religion ancestrale. Un des délégués lui dit : « Livre-nous Muḥammad ; il est incorrigible, nous allons le tuer, et nous te proposons de choisir le fils de l'un de nous, le plus beau et le plus intelligent, à ton gré, pour que tu puisse l'adopter. » Abû Talib se moqua : « Est-il juste que vous tuiez mon fils, et que moi je donne à manger au vôtre ? » Après quelques altercations, Abû Tâlib fit venir le Prophète, et lui apprit l'objet de la délégation. Muḥammad vit ainsi disparaître son dernier espoir de protection, et avec des larmes dans les yeux il répondit à son oncle : « Oncle, veux-tu toi aussi me délaisser ? Je te jure par Celui qui détient mon âme : s'ils m'apportent comme cadeau le soleil dans ma main droite et la lune dans ma main gauche, à condition que j'abandonne ma mission, je ne e ferai pas, même si tu m'abandonnes ; Dieu, mon Seigneur, me suffit ! » Ayant ainsi parlé, il quitta l'assemblée. Abû Tâlib renvoya a délégation, disant qu'ils étaient libres de faire ce qu'ils voulaient contre lui, mais qu'aussi longtemps qu'il vivrait, il ne délaisserait oint son neveu [1].

De nouvelles délibérations eurent lieu au « parlement » municipal de la Mecque. Un des plus modérés et des plus sages, 'Utbah, ut choisi pour se mettre en contact direct avec Muḥammad, et oir s'il ne pourrait pas le ramener à la raison. 'Utbah se rendit uprès du Prophète, et commença à lui parler ainsi : « Muḥammad, ous te connaissons depuis toujours comme un homme raisonable, charitable et aimable. Nous ne t'avons jamais vu faire du nal à personne. Je n'ai pas besoin de te dire quelle agitation tes rédications ont causé dans le public. Dis-moi franchement quel st le but de tout cela ? Est-ce que tu désires de l'argent ? Je te arantis que la ville va amasser autant d'argent que tu voudras. Est-e que tu désires des femmes ? Prends les plus belles filles de la ille comme tes épouses, et je t'assure que nous sommes tous 'accord pour te donner satisfaction. Est-ce que tu veux être à la ête du gouvernement ? Nous sommes prêts à t'élire comme notre hef suprême, à une seule condition : Ne nous tourmente plus dans otre sensibilité religieuse et notre susceptibilité sociale : ne dis lus que nos idoles, ainsi que tous ceux parmi nous et parmi nos ncêtres qui les ont adorées, sont destinés au Feu éternel de l'enr ». Il ajouta une remarque piquante : « Si tu te sens malade, nous hercherons les meilleurs guérisseurs du corps et de l'esprit. Mais

1. Ibn Hichâm, p. 168.

Marfat.com

nous n'aimons pas les frictions et les bouleversements dans la ville et au sein de notre société. » Muḥammad, pour répondre, se borna à réciter quelques versets du Qur'ân (41 : 1-13), dont voici la traduction :

> « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
> Hâ Mîm !
> C'est une révélation de la part du Clément, du Miséricordieux.
> C'est une prescription dont les versets ont clairement été développés comme une Lecture arabe, pour un peuple qui sait.
> Comme un Annonciateur et un Avertisseur ; mais la plupart d'entre eux se sont détournés, et donc ils n'entendent point.
> Et ils ont dit : Nos cœurs sont dans des enveloppes, (fermés) à ce vers quoi tu nous appelles ; et en nos oreilles est une pesanteur, et entre nous et toi est un voile : agis donc, et nous aussi allons agir.
> Dis : Je ne suis qu'un mortel comme vous. (Seulement) il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ; allez droit à Lui, et demandez-Lui pardon ; et malheur aux polythéistes,
> Qui n'acquittent point la taxe-zakât, et de la Vie dernière sont les négateurs...
> S'ils se détournent dis (-leur) : Je vous ai averti de la menace d'une foudre semblable à celle des 'Ad et des Thamûd. »

La disposition psychologique de 'Utbah était telle à cet instant qu'il crut que la foudre allait le frapper à tout instant ; et il implora Muḥammad, au nom de Dieu, de s'arrêter dans sa récitation. Puis il se sauva. Revenant à l'assemblée des Quraichites, il leur dit simplement : « Faites ce que vous voulez, car l'affaire échappe à ma puissance [1]. »

La fente de la lune.

Des altercations avaient lieu de temps à autre entre le Prophète et ses concitoyens. Un jour ils le taquinèrent un peu trop, et lui demandèrent de fendre la lune s'il était un véritable envoyé de Dieu. Pour être un réformateur inspiré il n'est point nécessaire, d'après l'Islam, de faire des miracles, car tout dépend de Dieu, et non de l'homme, même s'il est prophète. Pourtant, dans toute l'histoire humaine, on a attribué des miracles aux hommes pieux. Ne nous étonnons donc pas s'il en est question aussi dans la biographie de Muḥammad. Les chroniqueurs nous disent que Muḥammad, à cette taquinerie, fit signe à la lune, et la fit se fendre en deux. Après quelques temps, les deux parties se réunirent comme auparavant. Quel

1. Id.. 185-6.

135155

Marfat.com

ques-uns embrassèrent l'Islam, les autres y trouvèrent une preuve pour l'accuser de magie noire [1].

Les demandes de miracles, toujours de plus en plus stupides, se multiplièrent, et le Qur'ân nous en a conservé la mémoire : on lui demanda de construire un escalier jusqu'au Ciel, de bâtir des maisons en or, d'éloigner les montagnes de la Mecque, d'y faire couler les fleuves comme en Syrie, de faire descendre un ange visible à tous, qui les assurerait de la véracité de Muḥammad, etc. Le Prophète leur disait : Dieu est tout-puissant, et Il est capable de tout faire, mais je ne suis pas venu pour faire des miracles ; ma seule mission est de vous guider, et d'avertir ceux qui se détournent des commandements de Dieu.

L'Islâm de Rukânah et de 'Umar.

Rukânah était un lutteur connu à la Mecque. Il était si grand et si fort que, lorsqu'il se mettait debout sur une peau de vache ou de chameau placée au sol, pendant que les gens la tiraient, il ne bougeait point, si bien que la peau se déchirait. Or un jour que Rukânah faisait paître son troupeau de moutons, Muḥammad le rencontra, et comme d'habitude l'invita à embrasser l'Islam. Il y a deux récits, peut-être deux différentes parties d'une seule et même narration : Rukânah lui demanda comme preuve de sa mission divine que les arbres se missent en marche à son commandement. Muḥammad lui dit : « Voilà un arbre, vas-y et dis-lui de ma part de marcher et de rejoindre l'autre arbre que voilà. » Rukânah se sentait plus à l'aise dans son propre métier ; n'étant donc pas satisfait de la marche des arbres, il lui demanda de lutter avec lui : il embrasserait l'Islam s'il le battait. Par trois fois Muḥammad le jeta sur le dos, et Rukânah embrassa l'Islam [2]. L'autre récit dit qu'à sa demande de lutte, Muḥammad lui répondit : « Oui, et si je te bats, je prendrai le tiers de ton troupeau. » Après trois matches, Rukânah, vaincu, commença à pleurer d'avoir perdu tout son bétail, et il avait peur de sa femme. Muḥammad lui dit : « N'aie pas peur, je ne veux pas t'imposer à la fois les défaites successives et la perte de tous tes biens. Prend-les et va en paix. » Touché par ce geste, plus que par les miracles, Rukânah s'écria spontanément : « Je reconnais que tu es l'envoyé de Dieu, et j'embrasse ta religion [3]. »

---

1. Bukhârî, ch. 65 (k. Tafsîr) ; 63 : 34 ; Abû Nu'aim, p. 95.
2. Ibn Hichâm, p. 258 ; Baladhurî, I, 70 ; Abû Nu'aim, p. 140-41.
3. Ibn al-Qaiyim, *al-Furûsîyah*, p. 32.

Marfat.com

L'Islam de 'Umar fut plus sensationnel :

'Umar appartenait à l'importante famille des Banû 'Adî, dans laquelle il y avait non seulement des hommes, mais même des femmes sachant lire et écrire avant l'Islam. Comme chef de son clan, 'Umar avait un siège dans le Conseil des Dix de la Cité-Etat de la Mecque, et il était chargé de l'importante fonction des affaires extérieures. Il était de très haute taille, au point que plus tard à Médine, après l'Hégire, lors de la construction de la mosquée du Prophète, sa tête en touchait le toit. Par nature il était fougueux et fier de ses propres capacités.

Lorsque les tenfatives des Quraichites pour empêcher le Prophète de réaliser sa mission se heurtèrent au refus du clan de Muḥammad de l'abandonner, leur irritation dut être sans bornes ; et on peut imaginer que 'Umar, homme d'une détermination et d'un orgueil indompté, se décida un jour à débarrasser la ville du Prophète en l'assassinant, tout en risquant la guerre entre son clan et celui de Muḥammad. Il partit pour commettre son crime, et rencontra en route Nu'aim ibn 'Abdallâh an-Naḥḥâm, un de ses propres parents. Celui-ci l'ayant questionné, il lui confia qu'il allait tuer Muḥammad. Nu'aim, qui avait déjà embrassé l'Islam, tout en le cachant, et connaissait le caractère de 'Umar, lui répondit : « Tu vas ainsi augmenter les divisions dans la ville et provoquer une guerre avec le clan de Muḥammad. Mets d'abord en ordre les affaires de ta famille, avant de tenter de le faire pour les affaires de la ville. » Puis Nu'aim ajouta : « Ta propre sœur et son époux se sont aussi islamisés. » 'Umar devint furieux, et courut chez sa sœur. A la porte il entendit le bruit des chants. Il frappa fort. Il y avait un instructeur musulman dans la maison, venu pour enseigner le Qur'ân aux membres islamisés de la famille, qui s'empressa de se cacher. Fâṭimah, sœur de 'Umar, dissimula les feuilles du Qur'ân dans sa robe, et quand on ouvrit la porte à 'Umar, il n'y avait plus rien de suspect. Mais cela ne pouvait point tromper 'Umar, et après une brève altercation, il saisit son beau-frère Sa'îd ibn Zaid et commença à le frapper. Fâṭimah intervint, mais seulement pour recevoir des coups de son frère, si bien qu'elle fut blessée et que le sang commença à couler. A ce moment, elle s'écria avec une fierté méprisante : « Qu'est-ce que tu veux ? Oui, nous avons embrassé l'Islam ; nous n'allons point y renoncer : fais ce qui te plaît. » A la vue de cette femme blessée par lui, 'Umar eut des remords, et voulut apaiser sa sœur. Il lui parla tendrement, et demanda : « Laisse-moi regarder les feuilles que tu lisais tout à l'heure. » Elle, qui était encore en colère, lui répondit : « Tu es souillé, tu

Marfat.com

n'a pas le droit de toucher ces feuilles sacrées. » 'Umar fut complètement transformé : il sortit de la pièce, se rendit à la salle de bain, et après quelques instants revint en état de pureté tant corporelle que spirituelle, et curieux de savoir pourquoi sa sœur avait abandonné sa religion ancestrale. Elle lui remit les quelques feuilles, où il lit (traduction) :

« Tâ Hâ !
Nous n'avons point fait descendre sur toi le Qur'an pour que tu pâtisses,
Mais comme rappel pour celui qui redoute (Dieu),
Comme révélation venant de Celui qui créa la terre et les cieux sublimes.
Le Miséricordieux S'est établi sur le Trône.
A Lui appartient ce qui est dans les cieux et dans la terre, et entre les deux, et sous le sol.
Et si tu exprimes hautement la parole, — car Il sait le secret même bien caché.
Allâh, nul Dieu sinon Lui-même ! Il a les plus beaux noms.
Et est-ce que t'est parvenue l'histoire de Moïse ?
Lorsqu'il vit un feu il dit à sa famille : Restez ! En vérité je distingue un feu ; peut-être vous en rapporterai-je un tison, ou retrouverai-je par ce feu, (notre) chemin.
Et lorsqu'il s'en approcha, il (lui) fut crié : O Moïse !
En vérité, Je suis ton Seigneur : ôte tes sandales ; en vérité tu es dans la vallée sacrée de Tuwà,
Et Je t'ai choisi ; écoute donc ce qui (te) sera révélé !
En vérité, Je suis Dieu, nul Dieu sinon Moi ! Adore-Moi, et accomplis l'office en souvenir de Moi !
En vérité, l'heure est imminente ; Je puis la cacher afin que toute âme soit traitée selon ce qu'elle aura fait ![1]. »

— « Que c'est beau et majestueux ! », s'écria 'Umar. Khabbâb, l'instructeur, n'avait plus besoin de se cacher ; il se présenta devant 'Umar, et lui dit : « Je te le jure, c'est seulement hier que l'envoyé de Dieu a prié Dieu pour qu'il aide l'Islam par la conversion d'Abû Jahl ou de 'Umar. J'espère que c'est à toi que cette distinction va échoir. Crains Dieu, ô 'Umar. » 'Umar s'informa de l'endroit où le Prophète se trouvait, puis il prit le chemin de Dâr al-Arqam, tout armé comme il était, et frappa à la porte. On avertit le Prophète que 'Umar était là et qu'il était armé, mais il répondit : « N'ayez pas peur, faites-le venir ici. » 'Umar ne tarda pas à déclarer sa conversion, à la grande joie de tous. C'était l'heure de

1. Qur'ân, 20 : 1-15 ; Suhailî, I, 217.

Marfat.com

l'office, et le Prophète voulait le célébrer dans la maison, comme d'habitude, avec ses fidèles. 'Umar lui dit : « Nous n'avons point besoin de nous cacher ainsi : allons prier devant la Ka'bah. » Le public fut étonné de voir le défilé des Musulmans venir célébrer sans crainte leur office devant la Ka'bah, et il fut plus étonné encore de constater que 'Umar leur servait de garde [1].

La conversion de Hamzah et de 'Umar renforça la communauté musulmane, mais elle ne put changer l'attitude des persécuteurs. Pour mieux comprendre le caractère de 'Umar, rappelons un petit incident : tout de suite après sa conversion, il se rendit chez son oncle maternel, Ăbû Jahl, pour lui faire part personnellement de son islamisation, évidemment au grand chagrin de l'oncle [2]. Cela se passa en l'an 4 de la Mission (8 avant l'Hégire).

1. Dârquṭnî, cité par Suhailî, I, 217 ; Ibn Hichâm, p. 225-7 ; Abû Nu'aim, p. 79.

2. Ibn Hichâm, p. 230.

Marfat.com

EMIGRATION EN ABYSSINIE

La persécution continua à la Mecque. Dans chaque clan et chaque tribu il y avait des Musulmans, mais leur vie était bien précaire, car ils avaient des ennemis même dans leur famille ; Sa'id ibn al-'Aṣ, par exemple, frappa son propre fils Khâlid en lui brisant la tête[1]. Ne voyant pas de remède aux persécutions dans la ville, le Prophète conseilla à ses fidèles : « Si vous le voulez et si vous le pouvez, allez vous réfugier en Abyssinie, car il y règne un roi, sur le territoire duquel personne n'est opprimé ; c'est un pays de vérité ; restez-y, jusqu'à ce que Dieu facilite les choses[2]. » Une dizaine de Musulmans, avec quelques femmes, sortirent dans un premier groupe. D'autres suivirent, sans doute en raison du bon accueil qu'avaient reçu leurs prédécesseurs. Dans le premier contingent, on cite le nom de 'Uthmân, gendre du Prophète, et dans le deuxième Ja'far aṭ-Taiyâr, cousin du Prophète. On possède une lettre du Prophète au Négus d'Abyssinie, où il lui recommande de donner l'hospitalité à Ja'far et à ses compagnons. Il y a tout lieu de croire que Ja'far portait cette lettre sur lui, et que le Prophète connaissait personnellement le Négus ; mais nous y reviendrons plus tard, dans le chapitre « Rapport avec l'Abyssinie. »

Quelque temps après survint un incident : Un jour que le Prophète célébrait l'office devant la Ka'bah, récitant le chapitre 53 du Qur'ân, il arriva à ces versets :

« Avez-vous considéré (les idoles) al-Lât et al-'Uzzà,
Et Manât, cette troisième autre ?
Sont-elles de grands seigneurs ?
Et leur intercession donne-t-elle de l'espoir ? »

Il semble qu'on connaissait ces versets, et l'on dit que quelqu'un chanta les derniers deux versets sur un ton diaboliquement affirmatif, au lieu d'interrogatif comme il fallait (le texte n'ayant pas un adverbe d'interrogation particulier). Les païens présents crurent

---

1. Suhailî, I, 205.
2. Ibn Hichâm, p. 209.

Marfat.com

que Muḥammad avait fait une concession en faveur de leurs idoles ; leur joie fut grande, si bien que lorsque Muḥammad se prosterna dans la célébration de son office, eux aussi se prosternèrent devant la Ka'bah. Muḥammad ignorait tout ce qui s'était passé, mais une détente suivit ce malentendu, et le bruit en courut jusqu'en Abyssinie, ce qui incita certains des réfugiés à rentrer chez eux. Entre temps l'illusion fut dissipée ; Muḥammad apprit les faits à son grand chagrin, et une nouvelle révélation corrigea et remplaça l'équivoque :

« Avez-vous considéré (les idoles) al-Lât et al-'Uzzà,
Et Manât, cette troisième autre ?
Auriez-vous le mâle, et Lui la femelle ?
Cela, alors, serait un partage inique !
Ce ne sont que des noms dont vous les avez nommées, vous et vos pères, Dieu n'ayant point fait descendre une autorité quelconque pour celles-là (les idoles) ; vous ne suivez que (votre) conjecture et ce que désirent (vos) âmes, alors que certes, vers eux (les Mecquois) est venue la Direction de leur Seigneur[1] ! »

L'abrogation de la « concession » ne put qu'aggraver la situation, déjà précaire, des Musulmans à la Mecque. Ne nous étonnons donc pas si un plus grand nombre d'entre eux crut alors devoir quitter la ville pour se réfugier à l'étranger. Dans la liste de Balâdhurî, qui puise a plusieurs sources, le chiffre monte jusqu'à 130.

C'est probablement à la suite de cette deuxième émigration que les Quraichites envoyèrent une délégation auprès du Négus pour lui demander l'extradition des réfugiés musulmans[2].

Les ennuis d'Abû Bakr n'étaient pas moins grands, bien qu'il fût membre héréditaire du Conseil des Dix de la Cité-Etat de la Mecque, et que ses œuvres philantrophiques lui eussent valu une influence dépassant les limites de la Cité. A son tour, il quitta un jour la Mecque et prit le chemin du Yémen, pour s'y embarquer dans un port. Après plusieurs journées de voyage, il arriva dans la région de Qârah. Le chef de cet endroit fut étonné d'apprendre qu'Abû Bakr avait, lui aussi, été obligé d'abandonner sa patrie. Très touché, il prit sur lui la responsabilité de la protection de son ami, et le reconduisit à la Mecque, où il exerçait une forte influence comme allié militaire des Quraichites. Là il déclara publiquement qu'il serait désormais le protecteur d'Abû Bakr. Après quelque temps, les Mecquois firent demander par Ibn al-Dughunnah, ce

1. Q., 53 : 19-23 ; cf. Suhailî, I, 229.
2. Ibn Hichâm, p. 245-6 ; Abû Nu'aim, p. 80 suiv.

Marfat.com

chef de Qârah, à Abû Bakr de ne plus chanter le Qur'ân à haute voix, car cela attirait les femmes, les enfants, et les esclaves de ses voisins, sur sa porte. Abû Bakr répondit à Ibn ad-Dughunnah qu'il n'avait pas besoin de sa protection, et que Dieu lui suffisait [1]. Il resta à la Mecque, et décida de ne pas aller en Abyssinie, car de graves événements menaçaient la vie du Prophète.

Sans pouvoir situer les faits exactement dans la chronologie, signalons que les Mecquois n'hésitaient point à recourir aux méthodes les plus malhonnêtes pour faire pression sur les étrangers pour les faire apostasier. Ainsi, al-'Aṣ ibn Wâ'il refusa de payer ses dettes à Khabbâb ibn al-Aratt [2]; et voici ce qu'Ibn Hichâm [3] nous dit d'Abû Jahl : « S'il entendait dire qu'un homme noble et puissant embrassait l'Islam, il lui faisait des reproches et des insultes, disant : Tu abandonnes la religion de ton père alors qu'il était mieux que toi... S'il était un commerçant, il lui disait : Par Dieu, nous ferons que tu n'aies point d'acheteurs, et que tes biens périssent. Et si le converti était faible et sans défense, il le frappait, et poussait les autres à le faire également. »

Terminons par un petit fait, rapporté par Ibn Hanbal : Il y avait un grand nombre d'idoles publiques à la Mecque. De temps en temps, Muḥammad et son jeune neveu 'Alî profitaient de l'obscurité de la nuit pour démolir l'une d'elle [4].

1. Ibn Hichâm, p. 245-6. D'après Walîullâh ad-Dihlawî (*Hujjat'allâh al-âlighah*, éd. Le Caire, 1333 H., I, 101), ce chef s'appelait Subai'ah ibn Rufai', d-Dughunnah étant sa mère.
2. Ibn Sa'd, III/1, p. 116 ; Ibn Hichâm, p. 234-5.
3. Ibn Hichâm, p. 207.
4. *Musnad*, N° 644, 1301.

Marfat.com

Exaspérés[1] par le refus du Négus d'extrader ou de punir lui-même les réfugiés musulmans, les Quraichites trouvèrent d'autres moyens de lutter contre la réforme religieuse. Ils décidèrent d'excommunier le clan du Prophète, et passèrent une résolution qui défendait qu' : « On leur parlât (c'est-à-dire aux Banû Hâchim, famille du Prophète, ainsi qu'à leurs alliés et parents, les Banu'l Muṭṭalib), qu'on s'assît en leur compagnie, ou qu'on eût des relations matrimoniales ou commerciales avec eux ; et de plus, qu'on ne conclût aucune paix avec eux jusqu'à ce qu'ils eussent livré Muḥammad pour être décapité » par les païens mecquois. Les Quraichites étaient à ce point déterminés qu'ils suspendirent ce document dans la Ka'bah. Les Aḥâbîch, alliés traditionnels des Quraichites, dont nous parlerons plus tard avec plus de détails adhérèrent eux aussi à ce boycottage[2]. L'interdit dura plusieurs années. Le Prophète, sa femme Khadîjah, son oncle Abû Tâlib, et tous ses autres parents, musulmans ou non-musulmans, — sauf l'oncle Abu Lahab, qui se solidarisa avec les persécuteurs et resta dans la ville — durent se réfugier dans la banlieue de la Mecque. L'histoire de leur misère, à la suite de ce boycottage, observé rigoureusement est très pathétique. Une des victimes nous raconte qu'elle fut heureuse de trouver une nuit un morceau de la peau d'un animal égorgé depuis longtemps, pour la faire cuire à l'eau bouillante et la manger. Un jour un neveu de Khadîjah, un païen qui était resté dans la ville, envoya un petit paquet de vivres à sa tante, ce qui provoqua une querelle sanglante dans la ville. Les mois de la Trêve de Dieu permettaient sans doute de se procurer des denrées chez les pèlerins étrangers ; mais n'ayant aucune activité économique dans la ville, les réfugiés durent sans doute très vite manquer d'argent. Cependant, on voit le Prophète sortir de son refuge, pendant cette

---

1. Balâdhurî, I, 108.
2. Bukhârî, 25 : 45, 56 : 179 ; Abû Dâwûd, 11 : 86 ; Ibn Hanbal, N° 729

Marfat.com

époque du pèlerinage, pour prêcher l'Islam parmi les visiteurs étrangers, à Minà, à Majannah, à 'Ukâz, etc.

D'étranges coïncidences mirent fin à ce boycottage. D'une part, certains esprits philanthropiques de la ville se réunirent pour demander la levée, au moins partielle de l'interdiction : l'un d'eux réussit à rassembler peu à peu une demi-douzaine de compagnons qui furent d'accord pour dénoncer l'excommunication quant à leurs clans. Il se peut que les commerçants de la ville, qui en souffraient plus que les autres, y aient contribué. D'autre part, le Prophète annonça que les termites avaient rongé le document du boycottage, suspendu dans la Ka'bah, en n'épargnant que les noms seuls de Dieu et de Son envoyé. Curieux et sceptiques, les Quraichites entrèrent dans le temple, où personne n'avait touché le document, et ils trouvèrent que la déclaration de Muḥammad était exacte. Ils n'y virent pourtant pas un miracle prouvant la véracité de la mission divine de Muḥammad, mais ils mirent quand même fin au boycottage des Musulmans [1].

---

1. Ibn Hichâm, p. 230-232, 247-249 ; Suhailî, surtout, I, 232 ; Baladhurî, I, 106-110 (ms. d'Istanbul) ; Bukhârî, 25 : 45.

Marfat.com

LE MI'RAJ
(OU VOYAGE AU CIEL)

Les récompenses célestes sont toujours précédées d'épreuves v
nant de Dieu. Le Qur'ân parle d'événements analogues au *mi'r*
pour Abraham [1] et pour Moïse [2] ; la Bible pour Jacob [3], et pour Jean
Les littératures religieuses d'autres communautés en font aus
mention.

Muḥammad souffrit les plus dures épreuves, pendant trois ans d
suite, mais il garda toujours la volonté inébranlable de continue
sa lutte désintéressée pour faire prévaloir la parole de Dieu. L
biographes mentionnent que tout de suite après la levée du boyco
tage social, Muḥammad eut deux grands chagrins : la mort de
femme Khadîjah, puis celle de son oncle Abû Tâlib. Sa douleur fu
si grande qu'il nomma cette année l'Année du Chagrin (*'âm a
ḥuzn*). La plus grande partie de ses fidèles se trouvaient en Aby
sinie, et ses dernières consolations disparurent avec son épouse e
le chef de sa tribu. Le Prophète ne pouvait alors compter sur pe
sonne en dehors de Dieu. C'est à ce moment qu'il fut appelé, dan
un voyage nocturne, à rencontrer au ciel la Présence divine [5].

Le premier voyage des Musulmans réfugiés en Abyssinie date d
l'an 5 de la Mission ; le deuxième doit avoir eu lieu l'année su
vante. Ensuite, Muḥammad passa trois ans dans le Ch'ib Abî Tâli
pour braver le boycottage social. Nous nous trouvons ainsi dan
la 9e année de la Mission. La tradition fixe la date de l'Ascension
27 Rajab, mois sacré de la Trêve de Dieu et du Petit-Pèlerinag
(*'umrah*).

Selon le Qur'ân [6], Dieu est omniprésent, plus près de l'homm

---

1. Q., 6 : 75.
2. Q., ch. 20, etc.
3. Genèse, 28 : 12. Cf. aussi, pour Salomon, I *Rois*, 3, 5.
4. *Apocalypse* de Jean, 3 : 20.
5. Ibn Hichâm, p. 263 et seq.
6. Q., 50 ; 16, 57 : 4.

Marfat.com

que sa veine jugulaire ; de même [1], le Siège de Dieu est plus vaste que les cieux et la terre réunis. Notre terre étant sphérique, il n'est pas question d'un « ciel » au-dessus de nous : ce que nous nommons « au-dessus de nous » en France, devient « au-dessous de nous » dans l'hémisphère sud. Si nous allions chercher l'Illimité et l'Omniprésent dans un certain point de l'endroit appelé ciel, et sur une partie seulement du Trône céleste, ce serait nous contredire nous-mêmes. L'Ascension du Prophète n'était donc qu'un état.

En outre, le Prophète lui-même a qualifié cet état, en disant : « Je me trouvai dans un état entre le sommeil et la veille [2]. » Donc le voyage fut effectué par le Prophète en complète conscience : alors qu'on oublie le corps et que l'esprit l'emporte. Après ces quelques postulats, revenons à la description du *Mi'râj*, en nous basant sur le Qur'ân, et le Hadîth ou parole du Prophète lui-même.

Le récit du Mi'râj est rapporté, d'après les paroles mêmes du Prophète, par 45 de ses compagnons. Nous bornant aux compilations de Bukhârî [3] et de Muslim [4], nous apprenons que le Prophète se trouvait une nuit à la maison — ou, selon un autre récit, dans la cour de la Ka'bah — lorsque Gabriel vint auprès de lui, pour ouvrir sa poitrine et pour laver son cœur ; ensuite il l'emmena aux cieux, sur une monture céleste (*burâq*, philologiquement de la même racine que *barq*, éclair). Sur chacun des sept cieux, il le présenta à un des plus grands prophètes : Adam, Noé, Moïse, Jésus, Abraham, etc. On monta ensuite là où l'on entendait le bruit de la plume divine écrivant les décisions divines et la destinée. Gabriel le conduisit jusqu'à un certain endroit céleste, puis il lui indiqua le chemin pour aller plus loin, n'ayant pas lui-même le droit de s'avancer. Muḥammad continua son voyage céleste, et il fut honoré de l'audience divine : Dieu échangea avec lui les salutations et lui fit cadeau des offices : moyen de la communion. Le Prophète visita l'Arbre-Limite (*sidrat al-Muntahà*), le Paradis et ses joies, l'Enfer et ses horreurs. Sur le chemin du retour, il s'arrêta à Jérusalem, où tous les anciens prophètes l'accueillirent et célébrèrent un office conduit par Muḥammad. Puis il rentra chez lui, à la Mecque.

Le chapitre 17 du Qur'ân est entièrement consacré à la description de cette ascension, mais à sa manière particulière, qui consiste à faire des allusions avec des prédications entre les parenthèses.

---

1. *Ibid.* 2 : 255.
2. Bukhârî, 59 : 6.
3. Id., 8 : 1, 63 : 39, etc.
4. *Saḥîḥ*, ch. Mi'râj.

Marfat.com

Résumons et analysons les 111 versets de ce chapitre : le Prophète est conduit du centre de dévotion terrestre (la Mosquée sainte, la Ka'bah), jusqu'au centre de dévotion céleste (la Mosquée lointaine, *Masjid Aqṣà*) ; (il ne faut pas y penser à Jérusalem, car à l'époque de la révélation du Qur'ân, il n'y avait pas de mosquée à Jérusalem ; en outre, dans le chapitre « Byzantins » (30 : 3), le Qur'ân nomme la Palestine « territoire proche » (*adnà al-arḍ*) ; donc « la mosquée lointaine » ne peut pas se trouver dans un « territoire proche ») ; Dieu console Muḥammad dans ses chagrins et ses difficultés, en lui rappelant l'histoire des anciens prophètes, et menace les persécuteurs quraichites. Puis les résultats de cette visite céleste sont énumérés : Dieu donne douze commandements aux Musulmans ; N'adorer que Dieu ; avoir une bonne conduite envers ses père et mère ; rendre aux proches ce qui leur est dû, ainsi qu'aux pauvres et aux voyageurs ; ne pas être prodigue et ne pas être avare ; ne pas tuer les enfants par crainte de pauvreté ; ne commettre ni adultère ni fornication ; ne pas commettre le meurtre ; ne pas toucher aux biens des orphelins malhonnêtement ; observer scrupuleusement la parole donnée ; ne pas falsifier les poids et les mesures ; ne pas poursuivre les choses insensées ; et ne pas être orgueilleux. Plus loin, il y a une allusion au fait que Dieu avait donné neuf commandements[1] à Moïse (celui du sabbat étant exclu puisqu'il ne concernait que les Juifs, sans portée générale). Il y est aussi question des croyances islamiques aux prophètes, à la révélation du message divin, et à la Résurrection, et il y est répondu aux objections formulées par les païens contre ces croyances. Puis l'office y est prescrit, avec des détails sur ses avantages, sur la signification de l'esprit, sur l'origine divine du Qur'ân. Le chapitre se termine par la mention de l'Exode de Moïse, pour suggérer à Muḥammad de quitter lui aussi son pays natal.

Les chapitres 53 et 81 renferment un commentaire de la « Mosquée lointaine », ou de l'ascension la plus haute possible pour l'homme : il peut s'approcher de Dieu « à la distance de deux arcs ou plus près encore », mais l'homme reste un homme : il n'est jamais déifié ; il anéantit sa personne, sa volonté, pour parler et pour agir uniquement selon la volonté de Dieu. En outre, l'homme

---

1. Cf. Exode, 20 : 1-17 ; Deutéronome, 5 : 6-21. Selon Tabarî, Tirmidhî, Ibn Hanbal, Nasâ'î, Ibn Mâjah, etc., le Prophète avait lui-même dit que l'expression qur'ânique « neuf signes manifestes pour Moïse » signifie les Dix Commandements, moins celui du jour de repos.

2. Q., 6 : 103.

Marfat.com

plus parfait a besoin d'un être céleste, d'un ange « puissant et vigoureux », pour servir d'intermédiaire entre le Dieu transcendant (esprit pur) et l'homme (matière concrète). Dieu voit tout, mais les yeux des hommes ne sont pas capables de voir Dieu [1].

Lorsque le Prophète raconta son expérience spirituelle lors de ce « voyage nocturne » les réactions de ses auditeurs furent variées : certains Mecquois s'en moquèrent et lui demandèrent de leur décrire la ville de Jérusalem ; d'autres lui demandèrent de leur dire où se trouvait leur caravane, qui venait de la Palestine, et qu'on attendait toujours. Quelqu'un courut chez Abû Bakr, pour lui apprendre le nouveau « scandale », mais ce fidèle n'hésita pas un seul instant à dire : « J'atteste que Muḥammad est véridique dans tout ce qu'il raconte. » Dès ce jour, Abû Bakr acquit chez les Musulmans le surnom enviable de *Siddiq* (le véridique).

Après la nuit de la première révélation au Prophète, au mois de Ramaḍân, c'est la nuit de l'Ascension au mois de Rajab, qui est fêtée par les Musulmans avec le plus de solennité.

1. Q., 6 : 103.

Marfat.com

RECHERCHE D'UN ASILE

La méthode d'élection des chefs de clans à la Mecque reste obscure : après 'Abd al-Muṭṭalib, ce fut son fils Abû Tâlib qui fut le chef des Banû-Hâchim ; à la mort d'Abû Tâlib, c'est son frère Abû Lahab que nous voyons chargé de cette fonction. L'âge ne semble pas jouer un rôle déterminant dans cette affaire ; nos sources ne parlent jamais non plus de vote des membres réunis. Mais cette question n'a pas d'importance ici.

La mort efface bien des haines. C'est peut être ainsi qu'il faut expliquer l'attitude d'Abû Lahab envers le Prophète tout de suite après la mort d'Abû Tâlib. Les chroniqueurs[1] sont unanimes à dire qu'Abû Lahab protégea alors de tout son pouvoir le Prophète contre les agissements des Mecquois des autres clans, et expliqua lui-même que ce n'était pas qu'il eût changé d'idée vis-à-vis de ce que Muḥammad réclamait, mais simple devoir de solidarité tribale. Cela ne dura pas longtemps : Abû Jahl lui suggéra de demander son opinion au Prophète concernant le sort des ancêtres païens de sa famille (et, peut-être, le sort d'Abû Lahab lui-même), la réponse fut sans équivoque : les idolâtres et les polythéistes iront dans l'Enfer. D'après nos sources, Abû Lahab en fut choqué, et excommunia son neveu. Il oubliait, dans ses petits préjugés, que les ancêtres d'Abû Lahab étaient également ancêtres du Prophète, et qu'il n'était pas question de leur manquer de respect, mais seulement d'appliquer un principe en toute impartialité. L'attitude du Prophète était en effet hautement louable, puisqu'il n'épargnait même pas ses proches parents dans cette matière, malgré son attachement traditionnel aux membres de son clan.

La situation s'aggrava à la Mecque, et il y eut des incidents journaliers contre la personne du Prophète. Il décida alors de se réfugier ailleurs.

Il pensa à Tâ'if. Les Banû 'Abd-Yâlîl, famille dominante dans cette cité, étaient apparentés à Muḥammad par ses oncles mater-

---

1. Ibn Sa'd, I/1, p. 141.

Marfat.com

nels[1]. Les rapports entre les deux clans, mecquois et ṭâ'ifite, étaient estés amicaux. De plus, 'Abbâs, le jeune oncle de Muḥammad, qui tait son grand ami, contrairement à son frère Abû Lahab, possé-lait une influence considérable à Tâ'if, car il était banquier et prêtait de l'argent aux Tâ'ifites[2]. En outre, cet endroit se trouve à ne distance de deux journées à peine de la Mecque.

Il s'y rendit probablement à pied, quittant la Mecque secrètement. D'après un récit, il était tout seul, et d'après un autre, il était accompagné de son fils adoptif, Zaid ibn Hârithah. Avant de parler au ublic, il fallait obtenir la protection et l'autorisation de quelque hef local. Muḥammad parla à trois des chefs qui lui étaient apparentés. L'un le traita rudement, les deux autres ironiquement, et us trois lui commandèrent de quitter la ville sans délai. Muḥammad leur demanda de ne pas divulguer la mission pour laquelle il était venu, mais au contraire ils excitèrent contre lui les garçons s rues et les esclaves, qui ne demandaient pas mieux que de le poursuivre et de lui jeter des pierres. Muḥammad reçut des blessures, et ne fut qu'avec difficulté qu'il revint aux alentours de sa ville tale. Abû Lahab l'avait mis hors la loi ; donc le Prophète n'osa s y rentrer. Il envoya d'abord un messager chez un des chefs morés de la Mecque, pour qu'il le prît sous sa protection, mais celui-refusa. Muḥammad renvoya alors le messager chez un autre chef, ais toujours sans résultat. Enfin un troisième, Muṭ'im ibn 'Adî, n de ceux qui avaient déjà pris part à la levée du boycottage so-l, accepta de le protéger. Accompagné de ses fils armés, il accueillit Muḥammad, le conduisit à la Ka'bah pour qu'il y fît les sept urs rituels, puis à sa maison, annonçant dans la ville qu'il avait cordé sa protection à Muḥammad[3].

énements divers.

Le Prophète n'espérait plus grand'chose de ses concitoyens, rems de préjugés. Il porta ses efforts, avec plus de succès, sur les iteurs étrangers venant à la Mecque. Il est difficile de situer dans chronologie les dates exactes des faits suivants, bien qu'il soit qu'il s'agit là des dernières années avant l'Hégire.

Ibn Hajar[4] nous dit que Thumâmah ibn Uthâl, un chef de la bu Banû Hanîfah de l'Arabie orientale, lors de son séjour à la

---

. Abû Nu'aim, *Dalâ'il an-Nubûwah*, ch. 20, p. 90.
. Ibn Hichâm, p.
. Ibn Hichâm, p. 251 ; Balâdhurî, *Ansâb*, I, 110.
. *Iṣâbah*, N° 961.

Marfat.com

Mecque, dit un jour à Muḥammad : « Si tu parles davantage, vais te tuer », sans nous donner d'autres détails.

Tufail ibn 'Amr, de la tribu Daus du Yémen, était un poète un chef de clan. On l'avait asssuré que ceux qui entendait les roles de Muḥammad, voyaient des séparations se produire da leur famille entre les femmes et les maris, entre les enfants et parents. Tufail en était si convaincu que toutes les fois qu'il se re dait devant la Ka'bah, et que Muḥammad était là, il prenait so de mettre du coton dans les oreilles, de peur d'être atteint par magie de Muḥammad. Un jour il se dit : « Quel superstitieux q je suis ! Quel mal y a-t-il à entendre ses paroles ? J'ai assez de r son pour décider par moi-même si elles possèdent une valeur qu conque. » Il entendit le Qur'ân, et embrassa l'Islam tout de sui au grand chagrin des Quraichites [1].

Damâd, de la tribu Azd du Yémen, était connu comme grand m gicien. Lors de son séjour à la Mecque, il apprit des Quraichites présence d'un « rival ». Damâd assura qu'il allait le guérir : il rendit chez Muḥammad et voulut que celui-ci entendît ses paro magiques ; mais Muḥammad lui fit d'abord entendre un hymne la louange de Dieu, de Ses qualités et de Sa puissance. Damâd fut tellement enchanté qu'il le fit répéter au Prophète trois fo puis il embrassa l'Islam [2].

L'islamisation des Médinois.

Les inquiétudes des Mecquois devenaient de plus en plus grand alors que Muḥammad redoublait ses efforts auprès des visiteu étrangers. La saison du pèlerinage annuel à la Mecque était par culièrement importante. Les païens mecquois, surtout l'implacal Abû Lahab, se donnaient beaucoup de peine pour répandre préjugés pernicieux contre l'Islam. Les chroniqueurs [3] nous crivent les efforts de Muhammad l'année qui suivit la levée du b cottage et le voyage de Tâ'if, année durant laquelle Muḥamm aborda une quinzaine de contingents de pélerins étrangers, à Mi banlieue de la Mecque. Ibn Hichâm [4] affirme clairement que le P phète cherchait alors des alliances pour pouvoir aller à l'étran et pour se faire défendre et protéger à l'occasion. Le thème de tentatives était le suivant : « Protégez-moi et suivez ma parole,

1. Ibn Hichâm, p. 252-4.
2. Muslim, I, 237 ; Ibn Hanbal, N° 2749 ; Bukhârî, *Ta'rikh Kabir*, s. v. mâd.
3. Ibn Hichâm, p. 281 et seq.
4. Id., p. 282, 283.

Marfat.com

bientôt vous serez maîtres des empires voisins des Perses et des Byzantins » ; car Muḥammad en était convaincu dès les toutes premières années de sa mission, comme nous en témoignent maints événements [1].

Il rencontra un accueil divers auprès de ces 15 tribus : rude, poli, évasif, ironique... mais toujours négatif. De plus, Abû Lahab le suivait de près et le contredisait. Avec quelle persévérance, malgré ses échecs successifs, il continua ses efforts ! Enfin la seizième tentative lui fit rencontrer un groupe de Médinois, au nombre de six, à 'Aqabah. (Cet endroit, à gauche du voyageur allant de la Mecque à Minà, à un jet de pierre avant le défilé conduisant à l'esplanade de Minà, n'avait pas au début un nom propre, et les anciens auteurs s'y référaient en disant : « près du défilé », *'ind al-'aqabah*). Il les invita à l'Islam, et cette fois il ne fut pas déçu, car les Médinois, après une brève délibération, embrassèrent la nouvelle foi [2]. Il n'est pas question d'un individu mais d'un groupe. Pourquoi ce groupe de Médinois a-t-il agi autrement que ses contemporains d'Arabie ?

Dans la ville de Médine, à côté des Arabes, habitaient un nombre considérable de Juifs. L'un et l'autre élément de la population médinoise étaient déchirés intérieurement ; en outre une partie des Arabes s'était alliée à une partie des Juifs, pour se défendre contre la confédération rivale d'autres groupe d'Arabes et de Juifs. Ces guerres intestines avaient épuisé les deux factions, aussi les représentants du groupe arabe récemment battu sur le champ de bataille de Bû'ath, étaient-ils venus à la Mecque pour tenter la conclusion d'un pacte d'aide mutuelle avec les Mecquois [3]. Toutefois les six convertis médinois n'appartenaient pas à cette faction, mais au groupe victorieux, les Khazraj. Rappelons que le Prophète était apparenté aux Khazrajites par ses ancêtres maternels, et les liens entre les deux clans, médinois et mecquois, étaient toujours restés étroits : c'est ainsi que le contingent de cavalerie médinoise était venu en aide à 'Abd al Muṭṭalib ; que le père du Prophète était mort, et avait été enterré, chez cette même tribu ; que l'enfant Muḥammad avait rendu visite à ces parents médinois en compagnie de sa mère ; et enfin, que 'Abbâs, oncle du Prophète, les visitait

---

1. Id., p. 278, 326 ; Suhailî, II, 6 ; Balâdhurî, I, 59 (§ al-Aswad), Ibn Sa'd, 1, p. 134 ; Tabarî, I, 1162.
2. Ibn Hichâm, p. 278 ; Balâdhurî, I, 111.
3. Ibn Hichâm, p. 285 ; Balâdhurî, I, 110.

Marfat.com

souvent à Médine en raison de son commerce[1]. D'ailleurs, les m dinois possédaient mieux que les autres Arabes la notion des chos prophétiques, cela grâce au voisinage des Juifs et à l'alliance av eux, qui avait même fait quelques conversions au Judaïsme. No tenons des historiens arabes[2] que les païens médinois étaient so vents méprisés des Juifs à cause de leur ignorance des choses pr phétiques, et les discussions se terminaient toujours par l'affirm tion juive que dès que le Prophète attendu apparaîtrait, les Jui le suivraient et se jetteraient sur les païens. L'effet psychologiqu de cette affirmation fut certainement important.

Ces six Médinois, en raison de leur esprit particulièrement sai et pur, aidés par les faits que nous avons mentionnés, furent att rés par l'appel d'un Messager de Dieu, et voulurent obtenir ain une priorité même sur les Juifs. D'après Ibn Hichâm[3] le Prophè s'adressa à d'autres médinois, mais du clan d'Aus, rival des Kha rajites, mais il n'eut pas le même succès chez eux. En tout cas, le six convertis ne tardèrent pas à leur retour chez eux à prêcher l foi du « Prophète attendu », et évidemment toute la ville com mença à en parler. Bien que la connaissance qu'ils avaient de leu nouvelle religion ait été superficielle, leurs efforts de prosélytism se révélèrent très fructueux. Les Quraichites avaient déçu les A sites dans leur tentative d'une alliance militaire avec eux. Ne nou étonnons donc pas que les nouvelles conversions à Médine aien touché également les Ausites. En effet, un an après, lors du Pèle rinage, une délégation des nouveaux convertis, composée de 1 Khazrajites et 2 Ausites, rencontra le Prophète au même endroi 'Aqabah, et lui prêta personnellement serment de fidélité. Rappelon que les six de la première rencontre avaient dit au Prophète : « No tre peuple est trop déchiré par les querelles intestines ; il se peu que Dieu l'en délivre par ton intermédiaire. Nous allons tous tra vailler en ce sens, et l'inviter à ce à quoi tu nous as invités, et qu nous avons accepté[4]. » Les Ausites n'étaient pas moins avides qu les Khazrajites d'appartenir au « Prophète attendu », mais il fa lait tenir compte des faiblesses humaines. Ibn Hichâm[5] rapport que tout de suite après la deuxième rencontre de 'Aqabah, lorsqu les Musulmans de Médine voulurent célébrer les offices en commun

---

1. Ibn Hichâm, p. 294.
2. Id., p. 276.
3. Id., p. 285.
4. Id. p. 287.
5. Id., p. 290.

Marfat.com

l'Imam des Ausites n'était pas acceptable pour le Khazrajite, et vice-versa, mais les deux clans consentirent de bon gré à mettre le Mecquois, que le Prophète leur avait envoyé comme maître, à la tête de l'assemblée des fidèles lors de l'office.

Nous possédons la formule du serment que les douze Médinois prêtèrent à 'Aqabah. La voici :

> « Ecouter et obéir dans l'aise comme dans le malaise, dans le plaisir comme dans le déplaisir ! Et c'est sur nous-mêmes (que tu auras) la préférence. Et nous ne contesterons pas le commandement à quiconque le détient. Nous ne craindrons, pour la cause de Dieu, le blâme de nul contempteur. Il est entendu que nous n'associerons à Dieu quoi que ce soit, que nous ne volerons pas, que nous ne forniquerons pas, que nous ne tuerons jamais nos enfants, que nous ne propagerons point la calomnie parmi nous, et que nous ne te désobéirons pour aucune bonne action. »

Le Prophète remarqua : « Si vous accomplissez votre serment, le paradis est votre récompense, et si vous le violez en quelque sens, c'est à Dieu de vous punir ou de vous pardonner [1]. »

Cet événement est rapporté de deux manières : d'après l'une, les Médinois musulmans — appelés désormais *Anṣâr* (secoureurs) avaient demandèrent sur le champ que le Prophète envoyât un homme instruit dans la doctrine islamique avec eux à Médine, pour y enseigner aux Musulmans leur religion, et pour y prêcher l'Islam. D'après l'autre, ce fut un peu plus tard qu'ils écrivirent de Médine pour qu'on leur envoyât de la Mecque un maître de religion, et Muṣ'ab ibn 'Umair fut choisi pour eux par le Prophète [2].

Sa tâche n'était pas facile. Il s'installa chez As'ad ibn Zurârah, un des chefs convertis. Celui-ci le conduisit un jour chez ses cousins, Sa'd ibn Mu'âdh et Usaid ibn Huḍair. Le maître s'assit dans un jardin, près d'un puits, et bientôt nombreux furent les visiteurs. Le propriétaire, Sa'd ibn Mu'âdh, n'aima pas la nouvelle « hérésie », et il dit à Usaid, qui était là : « Je te prie, vas et chasse d'ici ces deux personnes (le maître Muṣ'ab et son hôte As'ad). As'ad est le fils de ma tante. S'il n'était pas là, je ne t'aurais pas dérangé. Dis-leur de ne pas troubler la paix chez nous. » Usaid prit sa lance, et en avançant vers eux, leur tint ce langage provocant : « Pourquoi êtes-vous venus ici pour égarer les faibles d'esprit ? Il est dans l'intérêt de votre sécurité de quitter la place au plus tôt. » Le missionnaire répondit doucement : « Veux-tu t'asseoir un petit moment

---

1. Id., p. 290 ; Balâdhurî, I, 111.
2. Pour l'un, Ibn Hichâm, p. 289 ; pour l'autre, Balâdhurî, I, 111.

Marfat.com

et entendre ce que j'ai à dire ? Si cela te plaît... Sinon, je partirai immédiatement. » Usaid dit : « C'est juste », et Muṣ'ab lui expliqua ce que signifiait l'Islam, et récita quelques versets du Qur'ân. On vit paraître l'enchantement sur le visage d'Usaid, avant même que Muṣ'ab eût terminé. Par la suite, Usaid s'écria : « Que c'est beau ! Que faut-il faire pour embrasser cette religion ? » Puis il ajouta : « Je vais vous envoyer quelqu'un qui est le premier personnage de la tribu ; si tu arrives à le convaincre, la tribu tout entière va se convertir. » Revenu auprès de Sa'd ibn Mu'âdh et ses camarades, il fit ce récit : « Le petit bonhomme ne semble rien avoir de mauvais. Je leur ai demandé, à lui et à ses compagnons de s'en aller, mais ils s'obstinent et disent : Nous ferons ce que nous voulons, D'ailleurs, j'ai appris que les membres de la tribu des Banû Hârithah, tes rivaux, sont sortis pour tuer ton cousin As'ad, qui a embrassé la nouvelle hérésie, et ils veulent t'humilier. » (Il voulait dire : As'ad est Musulman, donc tu ne voudras pas le défendre contre tes coreligionnaires ; mais il est ton cousin et laisser couler son sang impunément te serait une humiliation). Usaid n'avait raconté tout cela que pour persuader Sa'd ibn Mu'âdh d'aller lui-même parler au missionnaire, dont les capacités magiques ne faisaient aucun doute pour Usaid. Sa'd fut effrayé ; il lui dit : « Tu n'as pas pu arranger l'affaire. » Puis il prit à son tour sa lance, et se rendit auprès du missionnaire, qu'il apostropha avec violence. Quelques instants plus tard, nous le voyons rentrer chez lui et s'écrier : « Qui suis-je ? » — « Tu es notre seigneur et le plus sage parmi nous » fut la réponse de la tribu. « Ecoutez bien, je vous désavoue tous, hommes et femmes, si vous n'embrassez pas l'Islam tout de suite » hurla le rude chef. Avant le coucher du soleil, tout son clan était islamisé[1].

Muṣ'ab, l'instituteur missionnaire, travailla pendant toute l'année, avant de rentrer à la Mecque pour annoncer au Prophète qu'à l'exception de trois familles, tous les clans arabes médinois avaient, pour la majorité de leurs membres, embrassé l'Islam.

Lors du Pèlerinage annuel de la Mecque, Médine envoya un contingent de 500 personnes, parmi lesquelles il y avait deux femmes et 71 hommes musulmans. Ils prirent rendez-vous une nuit avec le Prophète, pour une rencontre à 'Aqabah, et sortirent de leur campement par petits groupes pour ne pas créer de soupçons. C'était vers minuit, à la pleine lune. Le Prophète était accompagné de son oncle 'Abbâs, qui n'avait pas encore embrassé l'Islam, mais qui aimait

1. Ibn Hichâm, p. 290-293.

Marfat.com

tendrement son neveu. On aurait besoin de son habileté en affaires, car il y avait de graves décisions à prendre. 'Abbâs était bien connu des Médinois, en raison de ses nombreux voyages dans leur ville. Il semble que les préliminaires d'un pacte militaire étaient déjà arrêtés, peut être lors du séjour du missionnaire Muṣ'ab à Médine, car 'Abbâs, qui prit la parole le premier, commença ainsi : « Vous savez bien que Muḥammad est actuellement dans son pays et dans sa famille, qui le protège. Il veut quitter la Mecque pour vous rejoindre. Si vous croyez que vous allez accomplir vos promesses et le protéger, alors prenez vos responsabilités. Mais par contre, si vous devez le laisser et l'abandonner après qu'il aura quitté son peuple, il vaudrait mieux ne pas l'inviter dès maintenant. » Ils répondirent : « Nous avons compris ce que tu nous as dit, mais nous voulons que le Prophète nous parle lui-même. » Muḥammad leur récita quelques versets du Qur'ân, expliqua l'Islam, et leur dit ensuite : « Je vous engage à me protéger de la façon dont vous protégez vos femmes et vos enfants. » Ils répondirent : « Oui, certes ; nous jurons par Celui qui t'a envoyé muni de la Vérité, que nous te protégerons de la façon dont nous protégeons nos protégés. » Lorsqu'on leur expliqua que cela pouvait leur valoir la guerre avec le monde tout entier, ils ne furent point ébranlés dans leur détermination. Et, comme nous l'apprend Tabarî dans son commentaire du Qur'ân [1], ils promirent au Prophète, dans le cas où lui et ses compagnons mecquois se rendraient à Médine, de les protéger tous contre tout le monde. Quelqu'un posa une question : « O Envoyé de Dieu, il y a un pacte entre nous et les juifs de notre région, et nous allons le dénoncer ; mais si nous faisons ainsi, et si plus tard Dieu te donnait la victoire, est-ce que tu n'irais pas nous abandonner pour rentrer chez ton peuple ? » Muḥammad répondit avec un sourire : « [Votre] sang est [mon] sang ; [votre] rémission est [ma] rémission. Je participe de vous, et vous participez de moi. Je combattrai quiconque vous combattrez, et ferai la paix avec qui vous ferez la paix [2]. »

Puis Muḥammad leur demanda de choisir eux-mêmes les noms de ceux qu'il pourrait désigner comme leurs chefs. Il nomma ainsi neuf chefs (*naqîb*) pour les neuf clans des Khazrajites, et trois pour ceux des Ausites. Il nomma aussi l'un d'eux comme chef des chefs. Ne nous étonnons point si le choix se porta sur As'ad ibn Zurârah [3],

1. Tabarî, *Tafsîr* (première éd.), IX, 163.
2. Ibn Hichâm, p. 297.
3. Balâdhurî, I, 118-9.

Marfat.com

le chef Khazrajite chez qui le missionnaire Muṣ'ab avait habité pendant son séjour, si utile, à Médine.

Le bruit de ces événements parvint aux Quraichites, et le lendemain même leur délégation se rendit chez les Médinois pour leur apprendre les conséquences graves d'un pacte militaire, dirigé en premier lieu contre les Quraichites de la Mecque. Les Musulmans médinois se turent, et les non-Musulmans, qui ne connaissaient rien de ce qui s'était passé la nuit, jurèrent que la nouvelle d'un pacte était fausse. Les Mecquois se retirèrent satisfaits, mais ils apprirent bientôt les détails du pacte, et poursuivirent la caravane médinoise, qui avait déjà pris le chemin du retour. L'un des Médinois s'était malheureusement attardé ; il fut arrêté par les Mecquois : on le tira par ses longs cheveux, et on lui donna des coups de poing tout en le conduisant vers la Mecque. Ce Médinois avait des amis à la Mecque dont il protégeait les caravanes lors de leur transit dans le territoire médinois ; ils vinrent vite le dégager et le libérer [1].

Les Musulmans de la Mecque eurent ainsi à Médine un asile sûr à quelques centaines de kilomètres de leur ville, beaucoup moins loin que l'Abyssinie au-delà de la mer, et un endroit où ils étaient assurés d'être libres, bien reçus, et traités en frères. Ce fut au milieu du Dhu'l-Hijjah, et jusqu'à la fin du mois, qu'ils commencèrent, semble-t-il, à quitter la Mecque par petits groupes pour se réfugier à Médine. Bientôt il ne resta plus de Musulmans à la Mecque, hormis le Prophète et sa famille, Abû Bakr et sa famille, et ceux qui se trouvaient sous le pouvoir de tiers : les esclaves, les femmes, les mineurs, etc.

L'émigration ne fut pas facile. Citons par exemple le cas de 'Aiyâch ibn Rabî'ah. Il décida, avec 'Umar et Hichâm ibn al-'Aṣ, de quitter la Mecque, et ils convinrent de se rendre ensemble à un certain endroit, et de partir à l'heure fixée sans attendre personne. Mais Hichâm ne vint pas ; les membres non-musulmans de sa famille avaient remarqué ses préparatifs, et lui avaient mis des chaînes aux pieds pour l'empêcher de sortir. Puis Abû Jahl se rendit personnellement à Médine accompagné d'un parent ; et comme ils n'espérait rien de la part de 'Umar, ils s'adressèrent ainsi à 'Aiyâch : « Ta vieille mère est affligée d'être séparée de toi : elle a juré qu'elle ne cesserait pas de se laisser brûler dans le plein soleil et qu'elle ne peignerait plus ses cheveux, jusqu'à ton retour. » 'Umar fut d'avis que c'était une simple ruse, et conseilla à 'Aiyâch

1. Ibn Hichâm, p. 301 ; Balâdhurî, I, 119.

Marfat.com

de ne pas partir ; mais 'Aiyâch, qui aimait sa mère, n'écouta pas. 'Umar avait raison : aussitôt hors de Médine, les deux Mecquois se jettèrent sur 'Aiyâch, l'enchaînèrent, le ramenèrent prisonnier à la Mecque, et l'y enfermèrent dans une maison sans toit. Son camarade Hichâm, empêché lors du premier départ, se trouvait aussi dans la même prison. Les deux y restèrent longtemps, jusqu'à ce que le Prophète, lui-même émigré à Médine, envoyât des agents secrets pour les enlever et les ramener à Médine [1].

Il va de soi que les émigrés durent perdre la totalité de leurs biens, meubles et immeubles (sauf ce qu'ils purent emmener avec eux dans leur fuite) : les Mecquois s'en emparèrent comme butin [2]. La perte subie par des centaines de Musulmans émigrés dut être assez considérable.

Le cas de Suhaib ar-Rûmî est d'un tout autre genre. Domicilié à la Mecque, il s'y occupait probablement de commerce. Il embrassa l'Islam et voulut émigrer à Médine. A quoi les Mecquois répondirent : « Tu es venu chez nous comme un mendiant, et tu t'es enrichi de nos bien, et maintenant tu veux t'en aller avec ces biens ? Non, cela ne sera pas ! » Suhaib de répondre : « Mais si je laisse tous mes biens et m'en vais tout seul ? » ; appauvri complètement, il se rendit à Médine, où il fut admiré pour sa ferveur par les Musulmans et par le Prophète. Le Qur'ân aussi en a gardé le souvenir : « Tel autre s'est vendu soi-même, recherchant l'agrément de Dieu [3]. »

Bientôt un conseil de 15 — ou de 100 — grands de la cité se réunit à la Mecque pour étudier la situation créée par la fuite des Musulmans, et pour décider de la conduite à tenir vis-à-vis de Muḥammad [4]. Tout le monde fut d'accord que l'expulsion de Muḥammad risquait d'entraîner des dangers, par exemple l'invasion de la Mecque par les Médinois. L'expulsion du Prophète fut donc écartée. L'emprisonnement n'était pas non plus un moyen très sûr. On décida l'assassinat, et pour éviter le danger de guerre civile avec la tribu de la victime, on trouva une méthode efficace, mais primitive : on confia la tâche à une bande de jeunes hommes choisis parmi tous les clans de la ville. On pensa que la tribu du Prophète ne saurait se lever contre la totalité des autres tribus. On pensa probablement

---

1. Ibn Hichâm, p. 320-321.
2. Q., 59 : 8 ; Bukhârî, 64 ; 84, N° 3 ; Sarakhsî, *Mabsûṭ*, X, 52 ; Ibn Hichâm, 339 ; Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 185 (Abû Sufyân s'empare de la maison des anû Jaḥch) ; Maqrîzî, *Imtâ'*, I, 38.
3. Q., 2 : 207.
4. Maqrîzî, *Imtâ'*, I, 38 ; Ibn Hichâm, p. 323-6.

Marfat.com

aussi au fait qu'il n'y avait presque pas de Musulmans à la Mecque. On crut que les Banû Hâchim, sur le conseil d'Abû Lahab, accepteraient le prix du sang ; et l'on était tout prêt à le payer[1]. Raqîqah bint Abî Saifî ibn Hâchim, une tante du Prophète mariée dans la tribu de Zuhrah, lui apporta la nouvelle du complot, qu'elle dut apprendre par les bavardages indiscrets des voisins[2]. Muḥammad se rendit immédiatement chez Abû Bakr, qui fut effrayé de sa visite à cette heure inaccoutumée, à midi ; il lui apprit la conspiration, et lui confia sa décision de quitter la ville. Abû Bakr l'attendait depuis plusieurs mois ; il avait acheté deux chamelles de race pour une émigration éventuelle. Il fut convenu que tous deux se rencontreraient, à une heure tardive de la nuit, dans un endroit déterminé, pour aller ensemble à une caverne du Mont Thaur, dans la banlieue. Abû Bakr se chargea de louer un guide-chamelier, ainsi que de préparer les provisions. 'Abdallâh ibn Uraiqiṭ, bien que païen, devait prouver sa fidélité en guidant les réfugiés jusqu'à Médine, par un chemin non-fréquenté. Le Prophète et Abû Bakr décidèrent de passer quelques jours dans la caverne avant de se mettre en route.

La Mecque était maintenant en plein état de guerre contre l'Islam. Il faut nous attarder un peu pour contempler le comportement du Prophète à ce moment de crise : Il demanda à son fils adoptif, 'Ali, de rendre, après son départ, tous les dépôts que les Mecquois, païens et ennemis, lui avaient confiés, puis de venir le rejoindre à Médine. Il demanda également à 'Ali de coucher dans le lit du Prophète cette nuit-là pour tromper la surveillance[3].

Le Prophète avait l'habitude d'aller prier dans la cour de la Ka'bah pendant la nuit. Les Mecquois l'attendaient cette nuit-là à la porte de sa maison. Le Prophète quitta la maison à minuit, chantant les versets du Qur'ân ; par miracle, l'ennemi ne l'aperçut point. Des superstitions, des coutumes, ou même la simple prudence, empêchèrent les meurtriers d'entrer dans la maison ; on vit du dehors le lit du Prophète toujours occupé, et c'est seulement au petit matin qu'on sut que c'était 'Ali qui y dormait. On le molesta, mais il fallut chercher ailleurs l'évadé, ce qu'on fit sans tarder.

De son côté, Abû Bakr sauta d'une fenêtre de sa maison, probablement surveillée également, rejoignit le Prophète, et tous deux s'acheminèrent dans l'obscurité totale de la fin du mois lunaire, ver

---

1. Ibn Hichâm, p. 325.
2. Ibn Sa'd, VIII, 75.
3. Ibn Hichâm, p. 325-6. 328 ; Balâdhurî, I, 122.

Marfat.com

le haut sommet du Mont Thaur. Quelqu'un reconnût Abû Bakr en chemin ; mais sans révéler le secret, ni mentir, celui-ci parvint à se débarrasser de cette rencontre inattendue. Les pieds du Prophète furent blessés pendant les quelques kilomètres de la montée.

Dès l'arrivée à la caverne, le fidèle Abû Bakr entra le premier, la balaya, et déchira sa houppelande pour boucher les trous, par crainte des serpents. Puis il appela le Prophète. La tradition nous dit que la houppelande ne suffisait pas, qu'Abû Bakr avait bouché le dernier trou avec son talon, et qu'en effet un serpent le mordit plus tard. Le Prophète étant fatigué, avait mis sa tête sur le genou d'Abû Bakr et dormait. Abû Bakr s'efforça de ne point bouger malgré la douleur, mais les gouttes de larmes qui coulaient de ses yeux et tombaient sur le visage du Prophète, réveillèrent celui-ci. Apprenant ce qui arrivait, Muḥammad n'avait que sa salive pour traiter le malade ; mais ce remède fut quand même efficace. Beaucoup plus heureux fut l'incident suivant : après l'arrivée des réfugiés dans la caverne, une araignée tissa sa toile à l'entrée ; deux pigeons construisirent plus tard leur nid sur une plante au même endroit, et l'œuf y fut déposé avant l'arrivée des poursuivants (le lendemain ou plus tard encore). Ainsi fut dissimulée la retraite, où les deux réfugiés passèrent des moments d'anxiété. Plus tard, il entendirent même la voix des poursuivants — qui avaient été conduits à la caverne par un expert en traces de pas — et comme Abû Bakr s'effrayait, le Prophète le calma en disant : « Ne t'afflige point, car Dieu est avec nous », comme le Qur'ân en a gardé le souvenir [1].

Le berger du troupeau d'Abû Bakr apporta chaque soir la provision de lait, et le fils d'Abû Bakr, les nouvelles de la ville. La disparition d'Abû Bakr attira des châtiments sur les membres de sa famille, même ses filles, de la part des Mecquois, qui annoncèrent une récompense de cent chameaux à quiconque apporterait des nouvelles des disparus.

Après trois jours, alors que la ville était un peu calmée, le berger d'Abû Bakr et le guide se rendirent à la caverne, avec les deux chamelles de voyage, et la petite caravane des quatre s'achemina vers Médine.

Incident grave : lorsqu'ils passèrent par le territoire des Bau Mudlij (près de Yanbû'), son chef les soupçonna d'être les fugitifs dont la tête était mise à prix par les Mecquois, et il les poursuivit à cheval. Il s'approcha d'eux par deux fois, et par deux fois les jambes de son cheval glissèrent dans le sable, et il tomba. Effrayé par ces présages,

1. Q., 9 : 40.

Marfat.com

il leur demanda pardon, et exigea même un écrit de protection de leur part ; ensuite il leur offrit tout ce dont ils pourraient avoir besoin. Le Prophète le remercia de son offre, et dit qu'il n'avait besoin de rien ; il lui demanda seulement de cacher la nouvelle. Et le Mudlijite, Surâqah, de dire : « Je ferai s'en retourner tous les poursuivants. » Et il fut fidèle toute sa vie [1]. Nous aurons plus tard l'occasion d'en parler de nouveau.

Le voyage dut durer une dizaine de jours. Un jour, la petite caravane passa près de la tente d'une vieille femme. Umm Ma'bad, dont le mari était sorti avec le troupeau ; et il n'y avait rien à vendre dans la maison. Une chèvre vieille et malade était restée sous la tente ; le Prophète la fit venir, et en prononçant le nom de Dieu se mit à la traire à l'étonnement de tous. Après avoir servi du lait à ses compagnons et à lui-même, il en laissa assez pour la famille, et reprit le chemin [2].

Plus loin, il rencontra un de ses parents qui rentrait de la Syrie avec des marchandises. Celui-ci présenta au Prophète quelques nouveaux vêtements ; et lui apprit également que les Médinois l'attendaient impatiemment [3].

Dernier incident de route : Buraidah, chef de la tribu Aslam, poursuivit la caravane des fugitifs, lorsqu'elle passa par son territoire. Le récit nous apprend qu'à l'exhortation du Prophète, Buraidah et ses compagnons embrassèrent l'Islam sur le champ, et escortèrent Muḥammad en hissant leurs bannières. Ils étaient au nombre de plusieurs douzaines [4]. Il est probable qu'ils ne dépassèrent pas leur propre pays, car on ne mentionne pas cette escorte lors de l'entrée du Prophète à Médine. D'après un autre récit, l'Aslamite Aus ibn Hujr rencontra aussi la caravane, fournit au Prophète un chameau, et le fit accompagner par son esclave jusqu'à Médine [5]. Il semble que le Prophète renvoya l'esclave Mas'ûd avec le chameau après une partie du trajet, car lui non plus ne se trouve pas dans la caravane à son arrivée à Médine.

Médine avait déjà appris la « disparition » de Muḥammad de la Mecque, et tous les Médinois comprirent qu'il était sur le chemin de leur ville. Ils sortaient donc tous les jours de leurs maisons, et

---

1. Ibn Hichâm, p. 331-2.
2. Balâdhurî, I, 122.
3. Ibn Sa'd, III/I, p. 153 ; Bukhârî, 63 : 42, n° 9.
4. Maqrîzî, *Imtâ*.. I, 42-43.
5. Id., I, 43 ; Ibn Hichâm, p. 333 ; Suhaili, II, 9-10 (son père s'appelait Hujr ou Hajar).

Marfat.com

attendaient sur une colline dominant le chemin venant de la Mecque ; ils la quittaient lorsque le soleil commençait à être trop chaud. Le Prophète s'était retardé à cause de son séjour dans la caverne. Un jour, alors que les Médinois s'étaient déjà dispersés après leur attente habituelle, un juif les appela pour leur dire que la caravane attendue arrivait ; il la voyait du haut de la tour de son château-fort. Tout le monde se hâta vers la colline Thanîyat al-Wadâ' ; les Musulmans revêtirent leurs meilleurs costumes, et prirent leurs armes et leurs armures, afin de fournir la garde d'honneur à leur Prophète bien-aimé. Les jeunes n'étaient pas moins enthousiastes. La joie était complète et sans borne. Quelqu'un composa à l'improviste une petite chanson :

« La pleine lune s'est levée sur nous,
De la Thanîyat al-Wadâ' !
Le remerciement reconnaissant nous incombe
Pour aussi longtemps qu'on priera Dieu !
O Celui qui a été convoqué (par Dieu) pour nous,
Tu es venu avec un commandement qui sera obéi [1] ! »

Les garçons et les filles battaient du tambourin et chantaient ces ers, et les adultes poussaient des clameurs, chacun insistant pour ue le Prophète habitât chez lui, lorsque la petite caravane parvint la Thanîyat al-Wadâ', près du village de Qubâ, au Sud de Médine. L'histoire tourne une page. L'Islam persécuté trouve un abri, et Iédine devient le centre du mouvement qui a influencé l'histoire du ıonde. C'est l'Hégire, l'émigration du Prophète et de ses companons de la Mecque à Médine ; Hégire qui a donné son nom à l'ère slamique. Bien que Muḥammad lui-même ne soit arrivé à Médine ue le 12 de Rabî' al-Auwal, ses compagnons avaient déjà commencé, sur son ordre. l'émigration trois mois auparavant, quelques ours après la conclusion du pacte de 'Aqabah ; c'est pourquoi c'est u 1er de Muḥarram qu'on compte le début de cette ère (l'année de ère chrétienne étant alors l'année 622).

1. Halabî, II, 71.

Marfat.com

L'ACTION DES FEMMES DANS L'ISLAM AVANT L'HEGIRE

« Le Paradis se trouve sous les pieds de vos mères »[1], — c'est en ces termes que Muḥammad a voulu élever la position de la femme ; il a commandé le respect de celle qui nous donne naissance et nous éduque après nous avoir porté dans son sein. Une autre expression attribuée au Prophète recommande à la communauté des fidèles la « foi des vieilles femmes » (*îmân al-'ajâ'iz*). Le Qur'ân est aussi plein de semblables commandements, donnant à la femme une personnalité indépendante et respectée.

Avant l'Islam, on enterrait souvent à la Mecque des filles vivantes. Ne nous étonnons donc pas si les femmes participèrent à la révolte contre ce paganisme. Il convient de signaler ici quelques faits concernant leur rôle dans le début de l'Islam.

Khadîjah.

Nous avons déjà vu en quelles circonstances Khadîjah fit connaissance de Muḥammad avant de l'épouser. On appelle les épouses du Prophète, en Islam, « Mères des Croyants », et elles méritent ce titre, surtout Khadîjah. Elle fut non seulement une compagne aimable pour son mari, mais elle a rendu de très importants services à la cause de l'Islam. Sans elle, Muhammad aurait disparu, comme beaucoup d'autres prophètes avant lui, sans grande réussite.

Khadîjah était riche ; de son naturel, et aussi sous l'influence de son époux, elle dépensait ses biens à aider les pauvres dès avant l'Islam. La réputation et le respect ainsi acquis par elle ne pouvaient manquer d'aider la cause islamique, qu'elle soutenait de tout son cœur. Sans doute fut-elle la première à reconnaître la véracité de tout ce que racontait son mari, concernant la vision de l'ange, et l'appel divin pour guider son peuple. C'était elle, comme nous l'avons vu, qui calmait l'agitation de Muḥammad, lors des premières révélations. Le penchant pour l'Islam de son cousin chrétien, Waraqah fut aussi dû aux efforts de Khadîjah. Les biographes[2] apprennent

---

1. Suyûṭî, *Jam' al-Jawâmi'* s. v. Jannah, d'après Khatîb (*Jâmi'*) et Quḍâ'î
2. Cf. Suhailî, I, 156.

Marfat.com

que la conversion de 'Addâs, un autre Chrétien de la Mecque, eut comme origine la persuasion de Khadîjah. Elle n'a pas manqué non plus prêcher la réforme dans sa propre maison, chez ses esclaves, hommes et femmes. Lors du boycottage de la ville, c'étaient les cousins de Khadîjah qui approvisionnaient de temps en temps les assiégés, avec de grands risques personnels.

Lubâbah bint al-Hârith.

Selon Ibn al-Kalbî, elle fut la première femme à la Mecque, après Khadîjah, à embrasser l'Islam[1]. Elle est plus connue sous le nom d'Umm al-Faḍl. Elle épousa 'Abbâs, oncle paternel du Prophète. Bien qu'ami intime et protecteur de son neveu, 'Abbâs n'embrassa l'Islam que de longues années après. La bonne disposition de son esprit à l'égard du Prophète était peut-être due à son épouse, Umm al-Faḍl, qu'il aimait beaucoup. Elle était d'une famille très influente, et plus tard le Prophète épousa sa sœur Maimûnah bint al-Hârith.

Ghuzaiyah.

Ibn Habîb[2] nous apprend que cette femme fit embrasser l'Islam « un grand nombre » de femmes de la Mecque. Elle était d'origine bédouine, et s'était installée à la Mecque. Ses efforts étaient infatigables, et les Mecquois ne tardèrent pas longtemps à s'apercevoir du danger qu'elle constituait. Etant femme, on ne pouvait pas la malmener personnellement. On se contenta donc de l'expulser, et on la confia à une caravane allant dans sa tribu. Les caravaniers étaient durs : ils la ficelèrent sur le dos nu d'un chameau, et ne lui donnèrent ni à manger ni à boire ; et en arrivant à une station, ils la jetèrent au sol en plein soleil, toujours prisonnière. Elle nous parlera maintenant elle-même : « Après trois jours et trois nuits, je perdis connaissance, demi-morte d'inanition et de fatigue. Ils n'eurent point pitié de moi. Puis vint la nuit, et nous étions dans une station. Tout à coup, je sentis quelque chose sur mon visage. En portant la main, je trouvai l'eau. Je la bus jusqu'à complète satisfaction, et en jetai même sur mon visage et sur mon corps. Le matin, me voyant rétablie, les caravaniers s'inquiétèrent. Mais j'étais toujours attachée par des cordes, et les outres de la caravane toujours loin de moi et bien fermées. Ils m'interrogèrent, et je leur racontai la vérité. Ils n'avaient pas de raison de douter de mon récit. Ils se repentirent tout de suite, et embrassèrent l'Islam. »

---

1. *Mukhtasar al-Jamharah l'ibn al-Kalbî*, par Ibn Habîb, fol. 4a.
2. Ibn Habîb, *Muhabbar*, p. 81-82 (Ghuzaiyah bint Dûdân).

Marfat.com

Elle avait une telle affection pour le Prophète que, plus tard, elle se rendit à Médine et se proposa à lui comme esclave concubine. Le Prophète la remercia, mais refusa son offre.

Umm Charîk.

Ibn al-Athîr[1] nous raconte que cette femme sut répandre l'Islam parmi un grand nombre de Mecquoises, et qu'elle accomplissait cette tâche en secret. De la tribu yéménite de Daus, Umm Charîk est-elle la même personne que Ghuzaiyah, mentionnée plus haut ?

Faṭimah bint al-Khaṭṭâb.

Elle était sœur de 'Umar. Nous avons déjà vu, comment elle finit par convertir 'Umar. Elle semble avoir été une de rares Mecquoises pré-islamiques qui savaient lire.

Chifâ bint 'Abdallâh.

Une parente de 'Umar ; on ignore la date exacte de sa conversion. Plus tard, le Prophète l'employa pour enseigner à une de ses épouses l'art d'écriture[2]. Sans doute, elle a aussi rendu des services à la propagation de l'Islam.

Sa'dà bint Kuraiz.

Ibn Hajar nous raconte que cette dame convertit 'Uthmân à l'Islam[3]. Elle était probablement sa tante. Les richesses de 'Uthmân ont rendu d'immenses services à la cause de l'Islam lors du vivant du Prophète.

Umm Habîbah et Saudah.

Ces deux Mecquoises avaient quitté leur patrie, en compagnie de leurs maris, pour se réfugier à l'étranger, en Abyssinie. Les deux maris s'y convertirent au Christianisme, mais elles résistèrent à la tentation, malgré la pression de leurs maris. Peu après Saudah rentra à la Mecque, et Muḥammad fut tellement content de son comportement qu'il l'épousa. Plus tard encore, Umm Habîbah retourna d'Abyssinie, mais au lieu d'aller chez son père, Abû Sufyân, elle se rendit à Médine pour devenir épouse du Prophète[4].

---

1. *Usd ad-Ghâbah*, V, 549.
2. Abû Dâwûd, 27 : 28 (ch. Tibb, § Ruqy) ; Ibn Hanbal, VI, 372.
3. Ibn Hajar, *Iṣâbah*, femme, N° 535.
4. Pour 'Ubaidallâh, mari d'Umm Habîbah, cf. Ibn Hichâm, p. 144, 783-4 ; Ibn Sa'd, 1/2, p. 15. Pour Sukrân, mari de Saudah, cf. Ibn al-Athîr, *Usd al-Ghâbah*, III, 131 et V, 573 ; le même, *Nihâyah*, II, 248 ; Tabarî, *Ta'rîkh*, I, 1767.

Marfat.com

Quelques persécutées.

Parmi les nombreuses victimes d'Abû Jahl, signalons Sumaiyah, mère de 'Ammâr ibn Yâsir. Un jour, après de vives altercations, Abû Jahl la tua de sa lance, et on la considère comme la première martyre [1]. Zinnîrah et Lubainah [2] furent deux esclaves de la famille de 'Umar ; avant sa propre conversion, celui-ci les battait sans cesse. Un jour qu'il les avait battues comme d'habitude, il s'arrêta, mais seulement pour leur dire : « Ne croyez pas que j'ai pitié de vous ; loin de là ; seulement je suis fatigué de vous donner des coups, et après m'être reposé, je vais vous châtier de nouveau, puisque vous refusez d'abjurer cette nouvelle religion. » Malgré toutes ces souffrances, elles restèrent fermes dans leurs convictions.

L'Islam à Médine.

Parmi les 73 Médinois qui prirent part au pacte de 'Aqabah, à la veille de l'Hégire, on rencontra aussi deux femmes : la Mâzinite Nusaibah Umm 'Umârah, et la Salamite Asmâ' Umm Mânî' [3].

Nous attendons encore l'historien qui s'attachera spécialement à nous raconter l'histoire de la femme musulmane au début de l'Islam.

1. Ibn Hichâm, p. 206 ; suhailî, I, 203 ; Balâdhurî, I, 71.
2. Ibn Hichâm, p. 206 ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 184.
3. Ibn Hichâm, p. 296.

Marfat.com

Marfat.com

PREMIERES DISPOSITIONS A MEDINE

Arrivé dans le village de Qubâ, le Prophète accepta l'hospitalité d'un chef local, Kulthûm ibn al-Hidm. Ce fut dans la maison de Sa'd ibn Khaithamah, un autre chef, célibataire d'ailleurs, qu'il s'assit pour recevoir les visiteurs. Le tout premier jour, il s'était installé sous un dattier. Peu de ses visiteurs le connaissaient personnellement, et il y en eut qui prirent Abû Bakr pour le Prophète, jusqu'à ce que, le soleil ayant atteint Muḥammad, Abû Bakr courut étendre sa houppelande sur un arbre pour faire de l'ombre, et ce fut ainsi que quelques-uns apprirent à connaître le modeste Prophète [1].

Le premier acte du Prophète fut de construire une mosquée à Qubâ, encore célèbre de nos jours. Tout le monde y travailla : le Prophète, Abû Bakr, 'Umar aussi, transportaient des pierres pour le bâtiment [2].

'Alî, resté à la Mecque pour rendre les dépôts d'argent se trouvant chez le Prophète, partit plus tard et rejoignit le Prophète à Qubâ [3].

On possède le texte d'une lettre du Prophète, dans laquelle il ordonne aux Médinois, dès avant l'Hégire, de célébrer les vendredis un grand office, en plus des cinq offices quotidiens [4]. Cinq jours après son arrivée à Qubâ, ce fut lui qui dirigea l'office du vendredi, et l'on a gardé quelques phrases de son premier sermon à cette occasion :

(Après avoir loué Dieu, il dit) : « Peuple ! Faites attention tout d'abord à vos propres personnes ; sachez que lorsque l'un de vous meurt, il laisse son troupeau sans berger, puis il rencontre son Maître, qui n'a besoin ni d'interprète ni d'intermédiaire. Dieu lui demande : Mon messager n'est-il pas venu chez-toi ? Ne t'ai-Je pas donné des biens et même beaucoup ? Qu'est-ce donc que tu as apporté ? L'homme regarde à sa droite et à sa gauche, mais ne trouve

---

1. Ibn Hichâm, p. 334.
2. Id., p. 337.
3. Id., p. 334-5.
4. Suhailî, I, 270, d'après Darqutnî.

Marfat.com

personne (pour le secourir), et il voit devant lui l'Enfer. Quiconque donc veut s'en protéger, qu'il le fasse, même par un morceau de datte. Quiconque ne possède rien pour le donner en charité, qu'il dise une bonne parole, car un bienfait est recompensé par Dieu de 10 à 700 fois plus que sa valeur. Que la paix soit sur vous[1]. »

Après quelques jours de séjour à Qubâ, le Prophète décida de quitter cet endroit et d'aller plus au Nord, dans la vallée (*Jauf*) de Médine. Est-ce qu'il voulait habiter dans sa propre famille, chez les descendants de la mère de 'Abd al-Muṭṭalib ? Est-ce qu'il n'aimait pas le voisinage trop immédiat des non-Musulmans (juifs) à Qubâ ? Peut-être cherchait-t-il un espace libre pour construire sa propre maison, pour être plus indépendant ? Voulait-il habiter juste au milieu des groupes de population, pour des raisons sociales aussi bien que stratégiques ? (Pour un motif religieux, la mosquée centrale doit être au centre de l'agglomération). Nos sources ne nous en parlent pas. Tout ce qu'elles disent, c'est que le Prophète monta un jour sur sa chamelle, laissa la corde sur le cou de l'animal, et toutes les fois qu'il passait par une tribu et que celle-ci insistait pour qu'il s'installât chez-elle, il faisait invariablement la remarque : « Laissez la chamelle marcher : elle va nous conduire là où il plaît à Dieu. » En effet, après avoir marché pendant quelque temps, la chamelle s'assit ; Muḥammad lui donna un coup de talon pour qu'elle se levât, mais après avoir marché de nouveau quelques mètres, elle s'assit encore une fois. C'était une plaine, un espace sans habitation, dans le domaine des Banû an-Najjâr, ancêtres maternels du Prophète. La maison la plus proche était celle d'Abû Aiyûb (il mourut plus tard au siège d'Istanbul, où son tombeau est l'objet de visites pieuses encore de nos jours). Abû Aiyûb prit tout de suite les bagages du Prophète, et fut heureux de le recevoir. Le terrain, où la chamelle s'assit, appartenait à deux orphelins, et était utilisé comme sècherie pour les récoltes. Le Prophète l'acheta, et y commença immédiatement la construction d'une mosquée : l'actuelle grande mosquée de Médine. Le Prophète participa avec les autres fidèles au transport des pierres et des briques. A côté de la Mosquée, il fit construire une large chambre, la *Suffah* de nos auteurs, qui servait d'école pendant la journée, et de dortoir pour les sans abri pendant la nuit. (Ce fut la première « université » islamique). D'un autre côté de la mosquée, on bâtit quelques chambres pour le Prophète et sa famille[2]. Quelques temps après, le Prophète

1. Ibn Hichâm, p. 340.
2. Id., p. 337, 338 ; Suhailî, II, 13.

Marfat.com

envoya Zaid et Abû Râfi', ses deux esclaves affranchis, à la Mecque, pour amener sa famille. Ils prirent les deux chamelles appartenant au Prophète et à Abû Bakr, et ils en achetèrent trois autres au marché de Qudaid[1]. La caravane ne comprenait que des femmes : Saudah (épouse du Prophète), Fâṭimah et Umm Kulthûm (ses deux filles), ainsi que la femme et les deux filles d'Abû Bakr. Les Mecquois respectaient en général les femmes, et il n'y avait pas encore eu de guerre avec les Musulmans. La caravane ne fut donc pas harcelée par les Mecquois. D'après Maqrizi[2], Umm Aiman, femme de Zaid, accompagna la caravane, mais d'après Suhaili[3] elle accomplit le trajet entre la Mecque et Médine à pied, toute seule, et avec beaucoup de souffrances.

Il y eut des cas moins heureux : des Musulmanes furent détenues à la Mecque, soit par leurs maris païens, soit par leurs parents. C'est ainsi qu'une fille du Prophète dut rester chez son mari, Abu'l-'Aṣ, qui n'était pas encore converti[4] ; et qu'Umm Salamah, dont le mari avait émigré à Médine, ne put de longtemps quitter la Mecque[5].

« *Réadaptation* » *des personnes déplacées.*

Un certain nombre de réfugiés trouvèrent à Médine une hospitalité immédiate chez leurs connaissances, mais évidemment pas tous : le célibataire Sa'd ibn Khaithamah ouvrit les portes de sa maison à un nombre considérable de réfugiés, qui n'avaient pas de famille ; les familles particulières furent accueillies chez des amis, et parfois des Médinois offrirent des terrains pour que les réfugiés pussent construire des maisons. Mais l'intégration sur une grande échelle n'était pas chose facile.

De plus, le climat de l'oasis de Médine ne convenait pas aux habitants du désert mecquois. Peu de temps après son arrivée à Médine, le Prophète s'informa un jour de la santé de ses concitoyens. Abû Bakr souffrait de fièvre, et pour répondre au Prophète, il composa un vers où il disait qu'il était plus près de la mort que de ses sandales. Puis Muḥammad s'adressa à 'Amir ibn Fuhairah, esclave d'Abû Bakr, qui lui répondit dans un vers improvisé : « J'ai goûté la mort avant de mourir. » La réponse de Bilâl montra, sa nostalgie pour l'ancienne patrie[6]. Un Khuzâ'ite, allié de la famille du Pro-

1. Maqrîzî, *Imtâ'*, I, 49.
2. Id., I. 49.
3. Suhailî, II, 246.
4. Ibn Hichâm, p. 465.
5. Maqrîzî, I, 38.
6. Ibn Hichâm, p. 313-4.

Marfat.com

phète, se rendit à Médine venant de la région mecquoise. Comme on le questionnait, il décrivit les beautés de la région de la Mecque à cette époque, et cela attrista même le Prophète[1]. Il fallait faire quelque chose, et le Prophète ne tarda pas :

Il réunit une grande assemblée de tous les chefs de familles, mecquois et médinois, et les exhorta à une collaboration sincère, pour faciliter l'adaptation des réfugiés, en leur proposant une solution concrète, simple et efficace : Chaque chef de famille médinois, — tout au moins ceux qui étaient à l'aise, — devait prendre une famille mecquoise ; les deux frères contractuels travailleraient en commun, et partageraient les gains, jusqu'à hériter l'un de l'autre. Tout le monde fut d'accord, et le Prophète associa immédiatement un certain nombre de Mecquois, — 186 d'après Maqrîzî[2], — avec un nombre aussi grand de Médinois. L'emménagement fut en général très amical. 'Umar, par exemple, nous dit que lui et son confrère partageaient ainsi leur temps : un jour il travaillait dans l'exploitation des dattiers, tandis que son confrère se rendait chez le Prophète ; et le lendemain c'était le tour de l'autre de travailler ; et le soir chacun racontait ce qu'il avait fait ou appris[3]. Le cas de 'Abd ar-Raḥmân ibn 'Auf a un autre intérêt : son confrère lui dit : « Voilà mes biens, je t'en donne la moitié ; j'ai deux femmes, je divorce d'avec l'une d'elles à ton choix, pour que tu puisses l'épouser. » 'Abd ar-Raḥmân répondit : « Que Dieu te bénisse dans tes biens et dans ta famille ; montre-moi seulement le marché de la ville. » Il s'y rendit, acheta quelque chose à crédit, puis le revendit avec un petit bénéfice ; il renouvela l'expérience plusieurs fois pendant la journée. Le soir il avait gagné assez pour acheter de quoi manger. Bientôt après, il alla voir le Prophète pour lui apprendre qu'il s'était marié avec une jeune Médinoise, et que non seulement il pouvait lui donner une dot, mais aussi une fête de noces, à ses propres frais[4]. Il fut un des plus riches compagnons du Prophète, et cela grâce à son commerce.

Les réfugiés mecquois furent très reconnaissants, et nous les voyons rendre à leurs confrères tous les biens qu'ils avaient obtenus par la *Fraternisation* (*mu'âkhât*), toutes les fois qu'ils avaient les moyens de le faire : ils traitèrent ces bienfaits comme une dette d'honneur. Quand les nouveaux-venus furent tous intégrés dans

---

1. Suhailî, II, 52 ; Marzûqî, *Azminah*. II, 137-8.
2. Maqrîzî. I, 50, d'après *Talqîḥ*, d'Ibn al-Jauzî.
3. Bukhârî, 3 : 37.
4. Id., 67 : 69.

Marfat.com

l'économie de Médine, le Prophète annula la condition d'héritage des confrères à l'exclusion des parents de sang : chacun devint maître de son foyer et de sa famille [1].

Cette fraternisation fut bientôt utile d'une manière inattendue : lors des expéditions militaires, le Prophète enrôlait dans son armée un des deux confrères, l'autre restant à la maison et se chargeant des deux familles.

Terminons par un petit fait : la chamelle du Prophète jouissait chez les Musulmans de Médine d'une position privilégiée, et personne ne lui interdisait ni le fourrage ni l'eau, où que ce soit, « car 'Aḍbâ' était la chamelle du Prophète » [2].

---

1. Maqrîzî, I, 50 ; Tâbarî. *Tafsîr*, sur 9 : 75.
2. *Lisân*, s. v. D-J-N.

Marfat.com

Population de Médine.

Nous venons de voir que 186 familles mecquoises avaient été intégrées, par un acte juridique, dans autant de familles médinoises. Si environ quatre cents chefs de familles avaient embrassé l'Islam au début de l'Hégire, le nombre total des Musulmans doit être de beaucoup plus nombreux. On peut donc situer à cette époque le récit de Bukhârî [1] : « Hudhaifah rapporte que le Prophète nous dit : Ecrivez pour moi les noms de tous ceux qui reconnaissent l'Islam. Nous lui écrivîmes les noms de quinze cents personnes. »

A part ces 1.500 Musulmans, enregistrés dans ce premier recensement islamique, il y avait à Médine des tribus arabes qui n'étaient pas encore islamisées ; de plus il y avait les Juifs, presque aussi nombreux que les Arabes. Nous sommes donc en face d'une agglomération d'une dizaine de mille d'habitants à Médine, en l'an 1 de l'Hégire.

Rapports intérieurs.

Aus et Khazraj étaient deux frères ; leurs descendants ont constitué deux clans rivaux à Médine. Dans la guerre fratricide de Bu'âth, juste avant l'Hégire, les Khazrajites avaient gagné la bataille, et ils étaient alliés aux Juifs de la ville [2]. Ce fut sans doute ce déséquilibre des forces qui poussa la tribu Aus à chercher l'alliance des Quraichites de la Mecque, mentionnée plus haut. Les sages parmi les deux clans étaient déjà las de ces guerres fratricides [3]. Il est évident qu'un étranger, comme Muḥammad, avait plus de chance de réussir comme leur chef commun. Avant l'Hégire, les Khazrajites avaient décidé d'élire un roi, et, en effet, les artisans médinois avaient reçu la commande d'une couronne que devait

---

1. Bukhârî, 56 : 181, N° 1.
2. Ibn Hichâm, p. 286 ; cf. aussi 387.
3. Id., p. 287 ; Bukhârî, 63 : 1, N° 2, 63 : 46, N° 7 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 147 ; Ibn Hanbal, V, 427.

Marfat.com

porter 'Abdallâh ibn Ubaiy ibn Salûl, lorsque le Prophète se rendit à Médine [1]. Un roi khazrajite n'était pas acceptable pour les Ausites. Probablement pour les Juifs non plus. L'Islam empêcha les Khazrajites de poursuivre leur projet, au grand chagrin du roi-désigné. Il faut y chercher l'explication de l'hypocrisie de 'Abdallâh ibn Ubaiy, et des nombreux ennuis qu'il causa aux Musulmans par la suite.

Quant aux Juifs, ils étaient divisés en trois tribus principales : Qainuqâ', Banû an-Naḍîr, et Banû Quraizah. La première s'était alliée avec les Khazrajites, et la dernière avec les Ausites [2]. Il dut avoir des guerres intestines chez les Juifs aussi, pour que certains d'entre eux fussent les alliés d'un clan arabe et les autres de l'autre clan, hostile au premier. D'après le sens étymologique, *Qainuqâ'* signifie orfèvre, *Naḍîr* a le sens de la fraîcheur des feuilles (donc agriculteur) ; *Quraizah* est une plante employée chez les tanneurs de peaux. Probablement tels étaient leurs principaux métiers, tout au moins au début de leur immigration à Médine. Dans le commerce, ils travaillaient comme importateurs, comme vendeurs de denrées alimentaires, et comme banquiers ; (le Prophète mourut avec sa cotte de mailles hypothéquée chez un Juif de Médine, pour avoir acheté à crédit une certaine quantité de grains [3]).

Quant aux Chrétiens, leur nombre à Médine était presque négligeable : on parle d'un certain Abû 'Amir (de la tribu d'Aus), qui embrassa le christianisme [4] et devint moine ; (son fils Hanzalah fut un des meilleurs Musulmans, et obtint le titre de « Ghsasîl al-Malâ'ikah », ou : *celui qui a été lavé par des anges*, après sa mort dans la bataille d'Uḥud). Hostile à l'Islam, Abû 'Amir quitta Médine, prit part à la bataille d'Uḥud à côté des Mecquois avec une cinquantaine de disciples ; perdant ensuite tout espoir, il s'installa en territoire byzantin. Il est difficile de savoir à quelle époque eut lieu l'incident cité par Wâḥidî [5], d'après lequel ce moine menaçait les Musulmans de faire envahir Médine par les troupes byzantines. On [6] parle encore de lui une fois en l'an 9 H., pour lui dire qu'il fit construire une « mosquée rivale » dans la banlieue de Médine, pour y réunir ses amis parmi les Musulmans ; mais le Prophète soup-

---

1. Ibn Hichâm, p. 411, 727 ; Tabarî, *Ta'rîkh*, I, 1511 ; *Tafsîr* sur 63 : 8 ; Suhailî, II, 51 ; Bukhâri, 79 : 20.
2. Ibn Hichâm, p. 546, 554. 688.
3. Bukhârî, 34 : 14 ; 43 : 1.
4. Ibn Hichâm, p. 561-2.
5. Wâḥidî, *Asbâb an-Nuzûl*, p. 195.
6. Maqrîzî, I, 481, d'après *Tafsîr* de Tabarî, XI. 18, sur 9 : 107.

Marfat.com

çonna ses motifs, et ordonna de détruire et incendier ce centre d'hy pocrisie. Abû 'Amir mourut chez Héraclius deux ans plus tard. I n'y a aucune autre trace de Christianisme à Médine.

Les représentants d'autres religions, dans la Médine préislam que, manquent totalement.

Quant à la *vie politique*, elle ne dépassait pas le stade du triba lisme : il n'y avait même pas de cité-état. Chaque tribu, chez le Arabes, aussi bien que chez les Juifs, constituait une unité indé pendante, et ne reconnaissait aucune autorité autre que celle de so propre chef. On ne sait pas grand'chose sur la façon d'élire ce chefs de tribus. Chaque tribu possédait un endroit pour les réunion publiques, pour les délibérations des grands de la tribu en cas d nécessité, ainsi que pour les distractions, en été surtout, pou s'amuser et pour passer les soirées. A en juger par les Juifs nad rites [1], chaque tribu possédait une caisse publique, contenant l contributions des membres de la tribu pour toutes les dépens inattendues, telles que guerres, etc. Une espèce d'assurance social existait dans les tribus arabes : si un de leurs membres se rend coupable d'un délit entraînant le dédommagement pécuniaire, su tout le prix du sang lors d'un meurtre, c'était la communauté de tribu, et non l'individu coupable, qui était responsable du pay ment [2]. Il n'y avait pas d'autorité commune sur les différentes tri bus : pour obtenir justice, lorsque le coupable appartenait à u clan autre que celui de la victime, le seul moyen était la négoci tion, appuyée par la force. Il n'y avait même pas l'égalité : on a sure que le prix du sang redevable à certains clans, moins pui sants évidemment, était la moitié de celui de certains autres plu puissants. Il n'y avait pas de codes de lois ; les jugements des a bitres, choisis à l'occasion, ne dépendaient que des opinions pe sonnelles des arbitres ou de vagues coutumes.

Le territoire de la ville était mal défini. Pour la défense contr les envahisseurs, chaque tribu possédait un certain nombre d tours ou de petits châteaux-forts ; non seulement les femmes et le enfants, mais aussi les troupeaux de moutons y trouvaient asil pendant que les hommes adultes sortaient combattre dans les pla nes. Les ruines de la tour Diḥyân, appartenant à Uḥaiḥah ibn a Julâḥ — dont la veuve fut plus tard épouse de Hâchim et mère d 'Abd al-Muṭṭalib — comportant plusieurs étages, et bâtie de pierre

---

1. Sha'mî, *Sîrah* (ms.), chapitre *Ghazwat as-Sawîq* (vol. 4).
2. Mon *Corpus des documents sur la diplomatie musulmane*, N° 1, § 4-11.
3. Ibn Hichâm, p. 802-3 ; Ibn Hanbal, N° 2212. 3434.

Marfat.com

blanches comme argent », ont résisté aux assauts du temps jusqu'à os jours, dans la partie méridionale de Médine.

Quant à l'éducation, un nombre très limité d'hommes pouvaient re et écrire. Les Juifs parlaient l'arabe, mais semble-t-il, l'écri-aient en caractères hébraïques. On signale aussi un *Bait al-Midrâs* hez eux[1]. Cette institution, à la fois scolaire et judiciaire, ainsi ue la possession d'un Livre divin, leur avaient donné une certaine upériorité psychologique sur leurs voisins païens et illettrés.

Le territoire de Médine est une immense vallée : une journée de narche à dos de chameau du Nord au Sud, et autant de l'Est à Ouest ; elle est entourée de montagnes. Les volcans ont couvert de ur lave une bonne partie de cet espace. Le climat est doux, et la rre fertile. L'eau est fraîche et abondante. Je n'ai jamais rien bu e meilleur. Ses dattiers sont réputés à juste titre pour la qualité es produits, pour la variété des espèces et pour l'abondance des coltes. Au premier siècle de l'Hégire, Médine exportait du blé en yrie. Il y pleut beaucoup plus souvent qu'à la Mecque, et c'est par édine que passent les eaux de la vallée de Wajj (Tâ'if), au Sud la Mecque, pour se jeter dans la mer Rouge. Avant leur arrivée Médine (dans la banlieue Nord), ces eaux se jettent dans un lac, 'Aqûl, où souvent l'eau reste pendant toute l'année. Lors de ma site en 1946, quelques nomades occupaient la région, et l'on m'a t qu'avant la première guerre mondiale, les gouverneurs turcs y ssédaient des bateaux de plaisance.

onstitution du premier Etat islamique.

Bien que le Prophète eût déjà tenté de consolider la communauté usulmane de Médine (comme nous le voyons dans ses nominations s chefs de tribus et du chef des chefs, lors du pacte de 'Aqabah, vant l'Hégire), la communauté cependant manquait de cohésion. fallait définir les droits et les devoirs respectifs du Prophète et ses fidèles ; il fallait s'entendre avec les non-Musulmans, Arabes Juifs, de la ville ; il fallait organiser la vie collective, la doter s institutions judiciaires, éducatrices, financières, militaires, re-gieuses, et autres ; et il fallait penser à l'avenir de l'Islam, unique ission et but de vie de Muḥammad. Dès le premier jour, son en-eignement se basa sur la croyance à l'unicité de Dieu et sur la pra-que de la charité. On devait prier cinq fois par jour, dès l'époque ecquoise, et l'on devait donner des aumônes aux pauvres, chacun

---

1. Ibn Hichâm, p. 383, 388, cf. pour les Chrétiens p. 401 ; Bukhârî, livre 65, rah 3, ḥadith n° 9.

Marfat.com

selon ses moyens. Mais ce n'était pas suffisant : il fallait fai quelque chose de plus solide. Plusieurs considérations dure amener Muḥammad à assumer lui-même les pouvoirs profanes, o tre ses privilèges spirituels en qualité de l'envoyé de Dieu : d'abo l'expérience lui fit reconnaître la nécessité des sanctions temp relles pour assurer l'observation de la moralité collective. D'a leurs il n'y avait personne dans le pays pour exercer les fonctio de chef profane de la communauté selon les notions islamiqu puisque l'Islam était encore en cours de formation, et personne a tre que le Prophète ne connaissait l'Islam comme il fallait. plus, le passé de l'humanité avait montré que les chefs d'Etats les commandants d'armées avaient autant besoin que d'autres di geants de modèles et de règles de conduite ; et c'était préciséme cela qui avait manqué aux réformes sociales et religieuses dans monde avant l'Islam. Si on laisse tout à la discrétion des ch d'Etats tout-puissants, le despotisme fait plus de mal à l'humani que l'anarchie. Enfin, il y avait les précédents des anciens proph tes, comme Moïse et David, qui avaient exercé à la fois les de pouvoirs, temporel et spirituel.

Quoi qu'il en soit, Muḥammad consulta ses fidèles ainsi que s voisins non-Musulmans ; et tous, réunis dans la maison d'Ana pour se constituer en une cité-état. La loi constitutionnelle fut r digée dans un acte, dont le texte nous a heureusement été co servé intégralement[2]. Si c'est la constitution du premier Etat m sulman, c'est également la première constitution écrite d'un Et dans le monde entier. Les travaux d'Aristote, de Confucius, de Ka tiliya, ne représentent pas des constitutions promulguées par d souverains, mais seulement des instructions à l'usage des prince et des étudiants de la science politique. Même la « Constitutio d'Athènes » par Aristote n'est qu'une description, plutôt historiqu de cette cité-état.

La première traduction de notre document en langue européen (par Wellhausen) l'a divisé en 47 articles, et les traducteurs suce sifs ont malheureusement retenu cette division ; mais, en fait, comporte, à mon avis, 52 articles. L'acte a deux parties distinctes

---

1. Bukhârî, 96 : 17, n° 17.

2. Pour le texte arabe, cf. Ibn Hichâm. Abû 'Ubaid et Ibn Abî Khaithama etc., cité dans mon *al-Wathâ'iq as-Siyâsîyah*, n° 1. Traduction française et d cussion dans mes *Documents*, et *Corpus ;* autres trad. Wellhausen, *Skizz* iv/2 ; Caetani, *Annali*, 1 : 43 suiv. ; Wensinck, *Mohammed en de Joden*, p. suiv. ; Majîd Khaddûri, *War and Peace in the Law of Islam*, Baltimore, 19 p. 206-9 ; etc.

Marfat.com

1 à 23 (contenant effectivement 25 articles) visent les Musulmans, § 24 à 47 (contenant 27 articles) concernent les Juifs. D'après os sources [1], l'acte daterait de l'an 1 de l'Hégire (promulgué quelue temps seulement après l'arrivée du Prophète à Médine), et ces ources ne donnent pas des origines différentes à ces deux parties. eur silence à ce sujet nous laisserait croire que tout date de la même époque. On peut cependant se demander comment et pourquoi les Juifs furent amenés à renoncer volontairement à leur dépendance, et à accepter la suzeraineté d'un étranger, d'un non-uif, d'un inconnu et même moins puissant qu'eux ? Pour des isons que nous allons donner, il s'agirait peut-être ici de deux cuments, rédigés à deux différentes époques, que l'histoire nous conservés comme un seul, en les insérant l'un après l'autre.

Pour commencer, il est intéressant de noter que l'acte se nomme « écrit » (*kitâb*). Ce fut donc non seulement un véritable commandement, venant d'un supérieur réglant les affaires de ses sujets, ais aussi un document écrit. Muḥammad n'avait pas oublié la emière révélation, qui commençait par des louanges de l'écriture e-même et par l'exposé de son importance dans la vie humaine. us loin dans le document, on se réfère huit fois à cet acte comme *ḥîfah* (feuille, document, code écrit), mot dont le Qur'ân use ur les Livres divins, reçus par Abraham et Moïse [2]. Cela montre ut-être l'importance attachée à cette loi constitutionnelle par ux qu'elle devait régir.

La clause première traite de l'inauguration d'une communauté usulmane — communauté aussi bien politique que religieuse — mposée de Musulmans émigrés de la Mecque, de Musulmans médinois, et de ceux des non-Musulmans qui acceptaient cette centralisation du pouvoir civil ainsi que ce devoir de combattre, à côté s Musulmans, dans l'éventualité d'une guerre. Cette communauté rmait une entité distincte en face du monde tout entier (§ 2), et connaissait l'égalité des droits à chacun de ses éléments constitifs, surtout en temps de guerre (§ 15, 18, 19). Un article spécial 16) laisse aux Juifs la porte ouverte pour entrer dans cette organisation politique sur la base de l'aide mutuelle et de la justice pour us. L'acte constituait une véritable révolution quant à l'administration de la justice, car le soin en était confié, une fois pour utes, à la collectivité, au pouvoir central, et non plus à l'individu. haque citoyen devait y apporter son aide, fut-ce même contre les embres de sa tribu, de sa famille, contre ses proches (§ 13). On

1. P. ex. Abu 'Ubaid, § 518. 2. Q., 87 : 19.

Marfat.com

ne devait jamais donner asile à un criminel (§ 22). Pour tous le différends, Dieu était la source unique des lois et de la justice, e « Muḥammad, envoyé de Dieu », l'arbitre suprême (§ 23). La cons titution, (reprenant en cela, avec quelques améliorations, l'ancienn coutume, comme l'atteste l'expression « comme par le passé » *ma'âqilaham al-ûlà*) établissait une assurance sociale pour le racha des prisonniers de guerre, et pour remplacer par un prix du sang l talion en cas de meurtre ou de blessures, car les Musulmans n devaient laisser aucun des leurs sous la charge de lourdes obliga tions, sans les acquitter pour lui (§ 12). Chaque tribu disposait d l'autonomie dans l'administration de ce système (§ 4-11), mais avec une nouvelle idéologie : la tribu n'est plus une structure fossilisée ayant comme base la naissance ou l'affiliation ; elle est une orga nisation volontaire dynamique. Nous voyons par exemple que les réfugiés mecquois, provenant à l'origine non seulement d'innom brables tribus, mais même de non-Arabes, tels que les Abyssins s'étaient reformés dans une nouvelle « tribu » (§ 3). Les Arabes connaissaient déjà l'affiliation des étrangers, évidemment en très petit nombre et sans égalité avec les membres originels, au sein d'une tribu ; mais la création de toutes pièces d'une nouvelle tribu était quelque chose d'inouï. C'est, selon toute vraisemblance, de cette petite souche qu'a poussé l'arbre de la « nationalité » isla mique ; et, contrairement à ce qui est vrai d'autres notions, im muables ou accidentelles, de la nationalité chez d'autres, telles que l'identité de race, de couleur de peau, de langue ou de lieu de nais sance, l'Islam a choisi l'idée dynamique d'identité de *Weltan schauung*, de contrat, de choix de l'individu lui-même, comme bas de sa « nationalité ». Quant à la question de défense et de sécurité la constitution déclarait la paix comme une chose indivisible (§ 17) imposait le devoir du service militaire pour tous avec une complè égalité (§ 18), interdisait aux sujets non-Musulmans — donc à plu forte raison aux Musulmans — de donner une sauvegarde quel conque pour les biens ou les personnes des Quraichites, alors le seuls ennemis (§ 20), et prescrivait l'obligation de secours commu pour les pertes subies par des individus pour toute cause islamiqu (§ 19). Et enfin, et surtout, cette constitution demandait la recon naissance de « Muḥammad envoyé de Dieu » comme juge suprême quelle qu'ait été la cause qui ait pu diviser les personnes visées pa elle (§ 23).

Le défaut de délimitation du territoire de l'Etat est chose frap pante dans cette partie de la constitution. Dans la partie juive, o l'a rectifié (§ 39). La raison de ce silence dans la partie islamiqu

Marfat.com

(arabe) ne doit point nous étonner : la population habitait pêle-mêle dans la vallée, et entre les colonies juives il y avait les colonies arabes, et vice versa. Une fois les Juifs ralliés eux aussi à l'organisation politique unifiée, la démarcation devint possible et pratique. La référence au territoire dans la constitution est brève, et ne parle que de « *jauf* » de Médine, ce qui signifie toute l'étendue de la plaine et de la vallée, où les différentes tribus habitaient. Mais d'autres sources sont plus précises. Ibn Hanbal [1], par exemple, nous rapporte le récit d'un compagnon médinois du Prophète, Râfi' ibn Khadîj de la tribu Jucham ibn Hârithah : « Le Prophète fit de Médine un territoire sacré (*ḥaram*), et cela est décrit chez nous sur un morceau de peau de l'espèce khaulânite ». Bukhârî ajoute que le Prophète envoya Ka'b ibn Mâlik pour construire des piliers sur les différentes limites de la cité-état ; et dans son histoire de la ville de Médine, al-Maṭarî [2] nous a conservé le récit de ce Ka'b ibn Mâlik intégralement : « Ka'b ibn Mâlik dit : L'Envoyé de Dieu m'envoya pour construire des signes sur les hauteurs du territoire consacré de Médine. Je le fis donc sur les hauteurs de Dhât al-Jaich, sur Muchairib, sur les hauteurs de Makhîḍ, sur Hufaiyâ', sur al-Uchairah, et sur Taim ». Le récit donne ensuite la place exacte de ces lieux, qui se trouvent aux quatre points cardinaux de Médine. Il s'agit de collines et de petites montagnes de la localité. Taim, par exemple, se trouve à l'Est. Les biographies de Muḥammad résument souvent cette démarcation en deux phrases : « entre les deux montagnes Thaur et 'Air » (dans l'extrême Nord et l'extrême Sud respectivement) ; « entre les deux plaines de lave » (dans l'Est et l'Ouest de la partie habitée).

Quant à l'alliance avec les tribus juives, malgré le silence des sources, il ne faut pas croire qu'elles s'étaient ralliées aussi tôt que les tribus arabes, islamisées ou non. Muḥammad n'était pas de la race juive ; il ne professait pas non plus le Judaïsme. La puissance islamique à ce moment ne constituait pas à Médine une menace pour la sécurité et pour l'indépendance de ces Juifs. Or, comme nous allons le voir, les clauses de la constitution enlèvent aux Juifs une partie considérable de leur indépendance politique aussi bien qu'économique. On verra dans le texte même que la constitution ne nomme point expressément les tribus juives comme entités indépendantes ; bien au contraire, elle nomme une dizaine de tribus

---

1. Ibn Hanbal, IV, 141, n° 10.
2. Maṭarî, *at-Ta'rîf bimâ ansat al-hujrah min ma'âlim dâr al-hijrad* (ms. Médine, Cheikh al-Islam), in loco.

Marfat.com

arabes islamisées, pour dire que les Juifs, alliés de telle ou tel tribu arabe, reçoivent tel et tel droit (§ 23-35 et 46) ; ainsi ce Juifs ne semblent pas adhérer à la cité-état fédérative comme des égaux, mais comme les clients des patrons musulmans. Cet état de choses ne peut dater que d'une époque où les Musulmans avaient remporté une retentissante victoire à l'extérieur et consolidé leur position intérieure. D'ailleurs, comme nous venons de le voir dans le § 16 de la partie arabe, la porte y était laissée ouverte aux Juifs pour entrer éventuellement dans le pacte. S'ils s'étaient ralliés dès le début, cet article aurait été superflu. En plus de ce témoignage du texte même, nous connaissons un certain nombre de faits à l'appui de notre thèse. Ibn Manzûr[1], semble croire que la convention conclue avec les Juifs formait un écrit indépendant de celui qui concernait les Musulmans médinois et réfugiés. En effet dans un seul et même passage de cet auteur, il est fait mention une fois de « la convention des Musulmans immigrés et des Musulmans médinois », et une autre fois de « la convention des Juifs ». Beaucoup plus clair encore est le grand traditionniste Abû Dâwûd[2], qui nous dit que : « Cette convention fut conclue postérieurement à la bataille de Badr (en l'an 2 H.), et à la mort de Ka'b ibn al-Achraf, le poète satirique juif, dont les rapports avec les Musulmans n'étaient pas des plus cordiaux.

Le seul fait qui nous inquiète est que nous ne trouvons pas le début de la convention juive : elle commence brusquement en déclarant que « les Juifs auront l'obligation d'effectuer des dépenses avec les Croyants (Musulmans), pour aussi longtemps que les uns et les autres resteront combattants associés » (§ 24, c'est-à-dire § 1 de la partie juive). On peut expliquer la chose ainsi : la convention avec les Juifs ne fut qu'un élargissement de la constitution originelle, et l'on n'eut besoin que d'ajouter des articles supplémentaires pour préciser les devoirs et les droits des nouvelles unités dans la cité-état musulmane. Sinon, il faudrait croire que nos sources ont simplement supprimé les clauses de style du début de la nouvelle convention ; et comme cette dernière avait pour but d'intégrer les Juifs dans la vie politico-constitutionnelle des Musulmans, nos sources nous présentent les deux documents amalgamés dans un texte unifié.

La partie juive de la constitution commence par parler des devoirs lors d'une guerre défensive ; on a donc le droit de croire qu'il

---

1. *Lisân*, s. v., R-B-'.
2. Abû Dâwûd, 19 : 23.

Marfat.com

s'agit d'une époque où les Musulmans craignaient non seulement une agression de l'extérieur, mais aussi les sympathies des Juifs de Médine pour l'agresseur. Cela cadre bien avec le récit d'Abû Dâwûd que nous venons de citer. Les Mecquois avaient subi une défaite inattendue à Badr, et ils se préparaient pour une guerre de revanche. Le poète juif médinois, Ka'b ibn al-Achraf, s'était expressément rendu à la Mecque, pour témoigner sa sympathie aux vaincus, et pour les assurer qu'ils pouvaient compter sur son appui actif lors d'une invasion de Médine contre les Musulmans. A sa rentrée à Médine, ce complot de traître lui coûta la vie, de la main d'une bande des Musulmans [1]. A la mort de leur grand seigneur, les Juifs prirent peur et furent vite amenés à conclure avec leurs voisins musulmans une alliance défensive et une entente en vue d'une entr'aide éventuelle, et cela avec des concessions qu'ils n'auraient pas acceptées à un autre moment, surtout au début de l'Hégire. C'est ainsi qu'on peut expliquer la formule « Muḥammad envoyé de Dieu » répétée par deux fois (§ 42, 47) dans cette partie de la constitution : la précarité de leur situation les avait persuadés de tolérer tacitement cette expression « envoyé de Dieu », qui ne leur imposait d'ailleurs rien, car le libre exercice du culte était expressément reconnu aux Juifs dans une clause spéciale (§ 25). C'est ainsi également qu'ils acceptaient Muḥammad comme leur arbitre suprême dans les différends qui ne se règlaient pas tout seuls (§ 42). La constitution n'en parle pas, mais le Qur'ân [2] précise que les différentes communautés : juive, chrétienne, etc., doivent appliquer leurs propres lois religieuses dans toutes les affaires de leur vie. Il eut plusieurs cas, dans la vie de Muḥammad, où les Juifs de Médine, n'ayant pu régler leurs querelles par les décisions de leurs chefs, se rendirent volontairement auprès de Muḥammad, et celui-ci leur appliqua leur statut personnel et non la loi islamique.

Il était formellement interdit aux Juifs (§ 43) de porter aide ou protection aux Quraichites de la Mecque ou à leurs alliés. Outre que cette clause privait les Mecquois de l'aide des Juifs de Médine, elle avait pour objet une alliance musulmano-juive au cas où les uns ou les autres seraient attaqués par un ennemi quelconque. De la sorte, la conclusion de la paix avec l'envahisseur nécessitait une décision commune ; et toute chose décidée par le pouvoir central engageait d'office les unités confédérales de la cité-état de Médine (§ 37, 44, 45). Quant aux guerres défensives, les frais devaient en

1. Ibn Hichâm, p. 548.
2. Q., 5 : 42-50.

Marfat.com

être supportés par chacune des communautés, musulmane et juive (§ 24, 37, 38). Mais au cas d'une guerre offensive, religieuse, nulle communauté n'avait l'obligation d'aider l'autre (§ 45). La participation des Juifs aux expéditions des Musulmans dépendait de l'autorisation de Muḥammad (§ 36). Les vieilles coutumes de donner asile aux étrangers, de payer la rançon des prisonniers et le prix du sang, étaient maintenues pour les Juifs (§ 23, 31, 40), mais les Juifs ne devaient plus donner asile aux Mecquois, ennemis des Musulmans (§ 43). Il fut formellement interdit à tous d'entraver l'administration de la justice, même s'il s'agissait de leurs proches (§ 36, etc.). Toutes les tribus juives, même les Arabes convertis au Judaïsme, tous leurs clients et leurs subbordonnés, devaient avoir les mêmes droits et les devoirs correspondants (§ 25, etc.). Notons enfin une expression qui nous intrigue beaucoup quant à sa portée exacte : le § 25 dit textuellement : « Les Juifs des Banû 'Auf formeront une communauté *avec les Croyants ;* aux Juifs leur religion, et aux Musulmans leur religion, qu'il s'agisse de leurs clients ou qu'il s'agisse d'eux-mêmes », cela d'après le texte tel qu'il est dans le récit d'Ibn Hichâm. Dans le récit d'Abû 'Ubaid, nous lisons « ...formeront une communauté faisant partie des Croyants... » (*ummah ma'al-mu'minîn* dans le premier récit, et *ummah min al-mu'minîn* dans l'autre, la différence n'étant que d'un seul mot : *ma'* ou *min*). Est-ce que le Prophète voulait simplement dire que les Juifs étant des Monothéistes, ne devaient pas se solidariser avec les païens qu'étaient les Mecquois ? Voulait-il aller plus loin et créer non seulement une confédération politique dans la cité-état de Médine, mais aussi une confédération religieuse ? Rien ne permet de le préciser. Quant à la première hypothèse, référons-nous au Qur'ân :

> « N'as-tu point vu ceux à qui a été donné une partie de l'Ecriture (sainte), qui croient au *jibt* (magie ?) et au *ṭâghût* (diabolisme ?) et disent de ceux qui sont mécréants qu'ils sont dans une meilleure direction que celle des Croyants. Ces gens sont ceux que Dieu a maudits. Or, quiconque est maudit par Dieu, tu ne trouveras pas d'auxiliaires. » (4 : 51-52).

D'après les commentateurs[1], il s'agit-là des Juifs naḍîrites qui pour se procurer l'appui des Mecquois, allaient jusqu'à dire diaboliquement que l'idolâtrie des Mecquois étaient meilleure que le monothéisme islamique. Et si nous nous en tenons à la deuxième hy

1. Ibn Hichâm, p. 391.

Marfat.com

pothèse, là aussi nous pouvons nous référer à maints passages du Qur'ân, tels que :

« Dis : O peuple de l'Ecriture sainte ! venez à une formule, commune entre nous et vous : Que nous n'adorons que Dieu et ne Lui associons rien, que les uns parmi nous ne prennent pas les autres comme seigneurs à côté de Dieu. S'ils tournent le dos, dites-leurs : Attestez que nous sommes en vérité les Soumis (à Dieu). » (3 : 64).

Le Prophète adressa ce même appel à l'empereur Héraclius et aux autres princes chrétiens, lorsqu'ils les invita à embrasser l'Islam. Ou encore :

« Certes, ceux qui croient et ceux qui pratiquent le Judaïsme, et les Chrétiens et les Sabéens, (en un mot) quiconque croit en Dieu et au jour dernier, et qui accomplit œuvre pie, tous ceux qui sont tels auront leur rétribution auprès de leur Seigneur ; la crainte ne descendra point sur eux, et il ne seront point attristés. » (2 : 62. Cf. 5 : 69).

Voilà, d'après l'Islam, l'essentiel de la religion, de la vraie croyance. Dans d'autres versets, le Qur'ân demande aux « peuples de l'Ecriture sainte » de revivre surtout la religion d'Abraham, et de s'y réunir tous.

Reste à identifier les groupements juifs mentionnés dans notre texte. D'après tous les historiens, il y avait à Médine trois tribus juives : Banû Qainuqâ', Banû an-Naḍîr et Banû Quraizah ; mais notre document n'en parle point : il ne parle que des Juifs de telle ou telle tribu arabe musulmane. D'après les mêmes sources, il n'y avait à Médine comme Arabes que les Banû Qailah, divisés en Aus et Khazraj, descendants de deux frères (Qailah étant leur mère). Le texte de la constitution n'en parle pas non plus comme tels, mais les désigne par leurs subdivisions. Néanmoins, il est facile de les identifier et de les ramener aux Ausites ou aux Khazrajites. Dans un passage important, le biographe Ibn Isḥâq [1] nous apprend que « la plupart des Qainuqâ' furent les alliés des Khazrajites, et la plupart des Banû an-Naḍîr et des Banû Quraizah furent les alliés des Aussites. » Comme le texte de la constitution ne parle pas des Ausites et des Khazrajites comme tels, mais de leurs subdivisions (Najjâr, Sâ'idah, etc.) ainsi que de leurs alliés juifs, il est à croire que les trois principaux groupements juifs n'avaient

1. Id., p. 546.

Marfat.com

eux aussi qu'une existence théorique, et qu'ils étaient en pratique aussi divisés que les Arabes.

Voilà en bref l'analyse de la constitution que Muḥammad donna à la vallée de Médine pour en faire une cité-état d'abord, et éventuellement la métropole de l'empire musulman ensuite. C'est une constitution écrite ; elle parle de tous les organes essentiels du gouvernement d'alors, ainsi que des besoins particuliers de la communauté politique naissante : la défense, la législation, l'administration de la justice, entre autres. Il est raisonnable de croire qu'on lui a apporté, de temps à autre, quelques modifications, même du vivant du Prophète, et cela à cause des circonstances de la vie politique. Les chroniqueurs n'en parlent pas. Signalons cependant un fait intéressant sur ce point : d'après le § 20 de la partie musulmane de cette constitution, il est expressément interdit d'accorder protection à la vie ou aux biens des Quraichites mecquois. Pourtant un auteur d'une autorité aussi grande que Bukhârî nous apprend que jusqu'à la bataille de Badr, en l'an 2 H., il y eut au moins deux cas, où de très hautes personnalités musulmanes n'hésitèrent pas à protéger les biens des Mecquois[1]. Veut-il dire que l'interdiction en question ne se trouvait pas à l'origine dans la constitution, mais qu'elle y fut ajoutée après la bataille de Badr ; ou bien que toute la constitution ne date que d'une époque postérieure à la bataille de Badr ?

Quoi qu'il en soit, avec cette constitution, l'Islam commença un nouveau chapitre de sa vie ; et le spirituel mêlé au temporel y apporta un trait qui lui est propre. La politique, émancipée de la spiritualité (voire moralité), nous mène au matérialisme et à une vie qui est inférieure à celle des bêtes féroces ; et la spiritualité, séparée des choses du monde réel, nous peut rendre plus élevés que les anges, mais cela n'est possible qu'à un nombre infiniment restreint, l'immense majorité des hommes restant toujours en dehors du cercle des pratiquants d'une telle idéologie. Muḥammad pensa surtout à l'homme moyen, et lui enseigna comment équilibrer les deux côtés de la vie humaine, et créer une synthèse qui rassemble à la fois le spirituel et le temporel. Cette doctrine religieuse choisit quelques points essentiels qui sont le minimum nécessaire à chacun, mais laisse la faculté aux individus de s'adonner davantage à la vie spirituelle. Les compagnons du Prophète devinrent alors la communauté régnante d'un Etat indépendant, et le Prophète son chef suprême, dans tous les domaines. L'ancienne mode de vie dut

---

1. Bukhârî, 40 : 2 ; 64 : 2.

Marfat.com

se modifier : non pour le luxe de la royauté, mais au contraire, pour une vie plus pieuse. Tout Musulman, homme ou femme, jeune ou âgé, devait dès l'époque précédant l'hégire prier cinq fois par jour ; la durée des offices fut alors doublée. Auparavant, il n'y avait pas de jeûne obligatoire ; on l'imposa alors pour tout un mois chaque année, à tous les Musulmans. Il s'agit là des dispositions du début de l'époque médinoise, qui ne devaient que croître par la suite. Jouir de la vie matérielle et s'adonner en même temps à la vie spirituelle, ainsi était équilibrée la vie de l'homme commun dans l'Islam. De plus, tout en mettant l'accent sur les prières collectives à la mosquée, on permit les offices individuels, dans les maisons privées, dans les champs, et dans n'importe quel autre lieu convenable où l'on se trouvait à l'heure d'une prière. La religion pénétra ainsi dans la vie individuelle. Dieu devint à la portée de l'homme de la rue, sans l'intermédiaire des prêtres.

La période médinoise de la vie de Muḥammad est si remplie d'événements divers qu'une description chronologique ne suffit pas à mettre en relief les points essentiels nous permettant d'apprécier sa vie ainsi que son œuvre. Nous croyons donc utile d'étudier les faits selons les sujets, montrant leur évolution. Il y aura quelques répétitions, mais les différents aspects de sa vie pourront ainsi être étudiés indépendamment et avec clarté, ce qui est le but de cet humble travail.

Voici le texte intégral de la Constitution de la Cité-Etat de Médine, dont nous venons de parler :

« Par le nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux.

1. Voici ce qu'a prescrit le Prophète Muḥammad aux Croyants et aux Soumis d'entre les Quraichites et les Yathribites, et à ceux qui les ont suivis, puis, se sont joints à eux et ont combattu à leur côté :

2. Ceux-là forment une seule et même *Ummah* (communauté) en dehors du reste des humains.

3. Les émigrés de Quraich, comme de règle chez eux, se cotiseront pour acquitter le prix du sang et paieront en toute bienfaisance et en toute justice, parmi les Croyants, la rançon de leurs prisonniers.

4. Les Banû 'Auf, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice, parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

5. De même, les Banu'l-Hârith, comme de règle chex eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

Marfat.com

6. De même, les Banû Sâ'idah, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

7. De même, les Banû Jucham, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

8. De même, les Banu'n-Najjâr, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

9. De même, les Baňû 'Amr ibn 'Auf, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

10. De même, les Banu'n-Nabît, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

11. De même, les Banu'l-Aus, comme de règle chez eux, se cotiseront de la même façon que par le passé ; et chaque collectivité paiera, en toute bienfaisance et en toute justice parmi les Croyants, la rançon de son prisonnier.

12a. Les Croyants ne laisseront aucun des leurs sous la charge de lourdes obligations sans acquitter pour lui, en toute bienfaisance, soit la rançon, soit le prix du sang.

12b. Aucun Croyant n'ira à l'encontre du *Maulà* (client) d'un autre Croyant. (*Ou encore, d'après une lecture différente*) : Aucun Croyant ne s'alliera au Maulà d'un autre Croyant au détriment de celui-ci.

13. Les Croyants pieux devront se mettre contre celui d'entre eux qui aura commis une violence ou aura désiré ruminer une injustice, un crime ou encore une transgression de droits ou une perturbation quelconque parmi les Croyants. Et les mains de tous se lèveront contre celui-là, fût-il fils de l'un d'eux.

14. Nul Croyant ne devra, à cause d'un mécréant, tuer un autre Croyant ni soutenir un mécréant contre un Croyant.

15. La garantie de Dieu étant une, la protection accordée par le plus humble d'entre eux (les Croyants) devra valoir auprès de tous, car, les Croyants sont *maulàs* (frères) les uns des autres en dehors des autres hommes.

16. Ceux des Juifs qui se rallieront à nous auront droit à notre aide et à nos soins, sans qu'ils soient opprimés ni qu'il soit porté secours à quiconque, contre eux.

17. La paix parmi les Croyants étant une, nul Croyant ne devra,

Marfat.com

dans un combat engagé pour la cause de Dieu, conclure, en dehors d'autres Croyants, une paix qui ne soit basée sur l'égalité et la justice entre les Croyants.

18. Toutes les troupes qui combattront à nos côtés devront se relayer les unes les autres.

19. Les Croyants prendront, les uns en faveur des autres, la revanche du sang dont (le sacrifice) leur aura acquis (du mérite) pour la cause de Dieu.

20a. Les Croyants pieux se trouvent sur la meilleure et la plus droite des voies.

20b. Nul Associateur (polythéiste) n'octroiera aux Quraichites aucune sauvegarde de biens ou de personnes ; il n'ira pas, non plus, contre un Croyant pour l'en empêcher (c.-à-d. pour l'empêcher de s'attaquer aux Quraichites).

21. De plus, si quelqu'un fait, de toute évidence, périr un Croyant par meurtre, il tombera sous la loi du talion, à moins qu'il n'apaise le défenseur des droits (*waliy*) de la victime ; et les Croyants se mettront contre lui ; et ils ne devront faire autre chose qu'(assurer) le maintien de cette (règle) à ses dépens.

22. Il ne sera permis à aucun Croyant qui aura souscrit au contenu de cet Ecrit (*ṣaḥifah*) et cru en Dieu et au Dernier Jour, de porter aide à un meurtrier (*muḥdith*) ou de lui donner asile. Et quiconque l'aidera ou lui donnera asile s'attirera la malédiction de Dieu et Son courroux au Jour de la Résurrection. Et il ne sera accepté de lui aucune indemnité ni aucune compensation.

23. Quelle que soit la chose qui vous divise, elle devra faire retour à Dieu et à Muḥammad Envoyé de Dieu, la paix soit sur lui !

24. Les Juifs auront l'obligation d'effectuer des dépenses avec les Croyants, pour aussi longtemps que les uns et les autres resteront (co-)combattants.

25a. Les Juifs des Banû ʻAuf formeront une communauté *avec* les — (*maʻa*, cela d'après Ibn Hichâm ; mais dans la version d'Abû ʻUbaid : des, *min*) — Croyants. Aux Juifs leur religion, et aux Musulmans leur religion ! qu'il s'agisse de leurs *maulàs* ou qu'il s'agisse d'eux-mêmes.

25b. Quant à celui qui opprimera ou se rendra criminel, il ne fera tort qu'à lui-même et aux membres de sa propre famille.

26. Aux Juifs des Banû'n-Najjâr, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banu ʻAuf.

27. Aux Juifs des Banu'l-Hârith, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banu ʻAuf.

28. Aux Juifs des Banû Sâʻidah, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banû ʻAuf.

29. Aux Juifs des Banû Jucham, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banû ʻAuf.

Marfat.com

30. Aux Juifs des Banu'l-Aus, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banû 'Auf.

31. Aux Juifs des Banû Tha'labah, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banû 'Auf. Quant à celui qui opprimera, ou se rendra coupable d'un crime, il ne fera tort qu'à lui-même et aux membres de sa propre famille.

32. (La famille de) Jafnah est une branche de Tha'labah ; donc, pour elle, même considération que pour les Tha'labites.

33. Aux Banu'ch-Chuṭaibah, les mêmes (droits) qu'aux Juifs des Banû 'Auf. Observance et non violation !

34. Les *maulàs* des Tha'labites seront considérés comme les Tha'labites eux-mêmes.

35. Les personnes introduites (*biṭânah*) parmi les Juifs seront considérées comme les Juifs eux-mêmes.

36a. Aucun de ceux-ci ne sortira (en expédition avec les Musulmans) sans l'autorisation de Muḥammad, la paix soit sur lui !

36b. Il ne sera point interdit de venger une blessure. Mais quiconque tuera, aura à en répondre lui-même avec les membres de sa famille. Sinon ce sera injustice (c.-à-d. celui qui n'observera pas cette règle, se rendra coupable de l'injustice). Et Dieu sera garant de la pleine observance de cet Ecrit.

37a. Aux Juifs leurs dépenses et aux Musulmans leurs dépenses. Qu'il y ait entre eux entr'aide contre quiconque combattra ceux que vise cet Ecrit ; qu'il y ait entre eux bienveillance et bonnes dispositions. Observance et non violation !

37b. Nul ne devra porter préjudice à son allié, et tout secours sera dû à l'opprimé.

38. Aux Juifs de dépenser avec les Musulmans tant qu'ils seront (co-)combattants.

39. A ceux que vise cet Ecrit, l'intérieur de la vallée (*jauf*) de Yathrib sera sacré.

40. Le *jâr* (personne sous protection) sera mis sur le même pied que le protecteur. Ni opprimé, ni oppresseur !

41. Mais aucune assurance de protection ne sera octroyée (par un protégé) au nom d'une famille (sa protectrice), qu'avec la permission de cette famille.

42. Tout ce qui surviendra entre ceux que vise cet Ecrit, en fait de forfaits ou de disputes dont l'issue serait à craindre, devra faire retour à Dieu et à Muḥammad Envoyé de Dieu, que Dieu se penche sur lui et le prenne sous Sa sauvegarde ! Et Dieu sera garant de la plus stricte et de la plus scrupuleuse observance de cet Ecrit.

43. Ni les Quraichites ni quiconque leur aura porté aide ne devra être mis sous protection.

44. Entre eux (c.-à-d. : enre Musulmans et Juifs), il y aura entr'aide contre quiconque attaquera Yathrib.

45a. Et s'ils (les Juifs) sont appelés à conclure une paix et à y

Marfat.com

adhérer, ils la concluront et y adhéreront. De même que, s'ils appellent (les Musulmans) à pareille chose, ils auront des obligations identiques envers les Croyants. Non compris le cas, où l'on aura combattu pour la religion (*dîn*).

45b. Et à chaque personne reviendra sa part du côté qui lui fait vis-à-vis (?, peut-être en ce qui concerne la défense et les dépenses).

46. Les conditions faites à ceux que vise cet Ecrit s'appliquent également aux Juifs d'Aus, tant à leurs *maulâs* qu'à leurs propres personnes, avec strictes observance par ceux que vise cet Ecrit. Observance et non violation ! Et c'est au détriment de lui-même que tout profiteur profitera. Et Dieu est garant de la plus juste et de la plus stricte observance des clauses de cet Ecrit.

47. Cette prescription (*kitâb*) ne viendra point s'interposer (entre le châtiment) et un oppresseur ou un coupable (parmi ceux qui y auront souscrit). Celui qui sortira (au combat) jouira de la sauvegarde ; de même, celui qui demeurera dans la Ville (Yathrib) ; sinon ce sera injustice et crime. Et Dieu et Muḥammad Envoyé de Dieu — que Dieu se penche sur lui et le prenne sous Sa sauvegarde — étendront leur protection sur quiconque observera (cet Ecrit) en toute fidélité et scrupule.

Marfat.com

Marfat.com

RAPPORTS AVEC LES QURAICHITES DE LA MECQUE

Bien qu'expatrié par les siens, Muḥammad nourrissait toujours de tendres sentiments envers sa cité natale et ses habitants[1]. Ces derniers ne le laissèrent pas tranquille même après l'émigration des Musulmans. Voici deux importants documents à ce sujet :

« Lorsque l'envoyé de Dieu se rendit à Médine, Abû Sufyân et Ubaiy ibn Khalaf — deux des plus grands chefs de la Mecque — écrivirent aux Anṣârites (Musulmans médinois) en ces termes : « Or donc, il n'y a aucune tribu, parmi les tribus arabes, avec qui une brûlure (entendre : guerre) nous serait plus pénible qu'avec vous ; mais vous avez tenté d'aider l'un de nous, qui était le plus noble et dans la position la plus élevée (*sic !*), et vous lui avez accordé un asile, et vous le défendez, ce qui est vraiment une honte et une tache pour vous. N'intervenez pas entre nous et lui. S'il est un homme de bonne conduite, c'est à nous d'en tirer le bonheur ; s'il est mauvais, nous avons plus de droit que personne à le posséder ». Ka'b ibn Mâlik leur répondit plus tard par un poème[2]. » Les termes élogieux pour Muḥammad sont probablement des remaniements postérieurs, mais la lettre comme telle nous indique que les intrigues mecquoises ne cessèrent pas avec l'Hégire.

Nullement désespérés par le refus des Anṣârites, les Mecquois adressèrent aux adversaires de Muḥammad à Médine, à 'Abdallâh ibn Ubaiy, et aux idolâtres ses camarades, un ultimatum : « Vous avez donné asile à notre camarade (en fuite). Nous jurons par Dieu que, si vous ne le combattez pas, ou si vous ne l'expulsez pas, nous marcherons tous vers vous pour tuer vos combattants et pour violer vos femmes[3]. » La source précise qu'il y eut une certaine effervescence à Médine, mais comme la fidélité des Anṣârites eût causé une guerre fratricide, le Prophète parvint facilement à leur persuader de ne pas relever l'ultimatum.

---

1. Cf. Bukhârî. 61 : 1, 61 : 3 ; Ibn Hichâm, p. 824 ; Ibn aṭ-Tiqṭiqà, *al-Fakhrî*. p. 81 ; Hammân ibn Munabbih, *Saḥîfah*, N° 128, 129.
2. Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 271-4.
3. Abû Dâwûd, 19 : 23.

Marfat.com

Les Mecquois semblent avoir pris des mesures économiques contre Médine. En effet, lorsqu'Abû Nâ'ilah voulut assassiner Ka'b ibn al-Achraf, son frère de lait, il lui parla ainsi de la situation des Musulmans (pour des motifs secrets, mais on peut lire entre les lignes quelques éléments de vérité). « L'arrivée de cet homme (Muḥammad) chez nous a été pour nous un grand malheur : l'Arabie nous est devenue ennemie, et tout le monde s'est levé contre nous ; *les chemins nous sont coupés*, nos familles meurent (de faim), nous n'avons pas de quoi manger, et nous avons la plus grande difficulté à nous nourrir [1]. » On sait que les Mecquois dominaient le commerce international arabe de cette époque ; on ne peut donc pas douter de l'efficacité de cette pression économique.

Après de longs mois d'hésitation, le Prophète décida de se défendre. Environ un an après son arrivée à Médine, il envoya le premier détachement musulman, pour dire aux Quraichites que leurs caravanes ne devaient pas non plus traverser la zone d'influence islamique. Une trentaine de volontaires musulmans, tous d'origine mecquoise, furent conduits par Hamzah, oncle du Prophète, à l'ouest de Médine, jusqu'au littoral, et rencontrèrent Abû Jahl avec trois cents caravaniers sur chameaux, qui avaient campé sur le territoire de la tribu Juahainah. Le chef juahinite, Majdî ibn 'Amr, était protecteur (*muwâdî'*) des deux parties, et grâce à son intervention, il n'y eut pas de guerre : les deux parties rentrèrent chez elles pacifiquement [2]. Il est à remarquer que dans cette expédition, ainsi que dans celles qui suivirent, les Musulmans attaquèrent uniquement les caravanes des Mecquois — avec lesquels ils étaient alors en état de guerre — à l'exclusion de tout autre peuplade non-musulmane du pays. Il s'agissait donc du droit de belligérance, distinct du simple pillage de brigands.

Quelques semaines plus tard, un autre parent du Prophète, 'Ubaidah ibn al-Hârith, partit avec un détachement de soixante réfugiés pour arrêter une grande caravane dirigée par 'Ikrimah, fils d'Abû Jahl, et la rencontrèrent à Thanîyat al-Murrah. On ne sait pas pourquoi l'emploi d'armes fut évité encore une fois. Il est à remarquer que deux Musulmans, dans le camp ennemi, « choisirent la liberté », et gagnèrent l'armée musulmane : al-Miqdâd ibn 'Amr, et 'Utbah ibn Ghazwân, domiciliés à la Mecque depuis longtemps. Le premier était Bahrâ'ite (du Yémen), et l'autre Mâzinite [3]. Apparem-

---

1. Ibn Hichâm, p. 551.
2. Id., p. 419.
3. Id., p. 416.

Marfat.com

ment ils avaient voulu profiter du voyage d'une grande caravane, pour accomplir leur trajet vers Médine avec plus de sécurité. Sa'd ibn Abî Waqqâṣ conduisit aussi un détachement, de huit Réfugiés, à Kharrâr [1], près de Râbigh, probablement pour reconnaître la position de l'ennemi, ou pour sonder les tribus habitant dans cette région, pour savoir si elles voulaient collaborer avec les Musulmans. Nos sources mentionnent expressément que, comme nous venons de le voir concernant le Juahinite, sans une collaboration étroite des habitants de la région, il était presque impossible d'empêcher les caravanes mecquoises de passer par ces endroits. Les caravanes constituaient une espèce de trafic touristique, et une source considérable de revenu pour les régions traversées, et surtout pour les endroits de campement journalier, par la vente de l'eau, des denrées, des fourrages et autres produits du pays. De plus, les tribus couraient le risque de représailles, en cas de dégâts, de la part de la puissante tribu Quraichite de la Mecque. Il fallait assurer la protection des tribus de ces régions contre les Quraichites avant d'obtenir leur concours, et pour cela la présence du Prophète était indispensable.

C'est pourquoi Muḥammad se rendit bientôt au Sud de Médine, à Waddân, territoire des Banû Damrah, près de Badr. Il s'absenta de Médine pendant deux semaines [2], ce qui nous laisse penser qu'il a passé toute une semaine pour entamer des négociations, et pour conclure un traité d'aide mutuelle. Nous possédons le texte de deux traités conclus avec les Banû Damrah. Le premier ne parle que de neutralité et de non-agression, et est daté par le chroniqueur du mois Safar 2 H. Le Prophète y promet : « qu'il n'attaquerait point les Banû Damrah, et qu'il n'en serait point attaqué ; qu'ils ne se mettraient point en nombre contre lui et qu'ils n'aideraient nul ennemi contre lui [3]. » L'autre traité fut conclu quelques mois plus tard, pour des raisons qui semblent être les suivantes : un mois après la conclusion du premier traité, le Prophète alla encore une fois vers le Nord-Ouest de Médine, à Buwâṭ, près du Mont Raḍwà. Nos sources ne parlent d'aucune bataille. Une petite caravane de Quraichites traversait cette région [4]. Le Prophète tentait probablement de conclure une entente avec les habitants de ce pays. Quelques jours plus tard, un petit groupe de Mecquois, conduit par le

1. Id., p. 422.
2. Id., p. 415-6.
3. Mon *al-Wathâ'iq*, N° 160.
4. Ibn Hichâm, p. 421.

Marfat.com

Fihrite Kurz ibn Jâbir, attaqa la banlieue sud de Médine, la pilla et la saccagea. On les poursuivit pendant plusieurs jours, mais en vain [1]. Pour satisfaire les passions excitées des Musulmans, il fallait prendre des mesures plus énergiques. Quelques semaines plus tard, une grande caravane mecquoise partit pour la Syrie. Les tribus, au Nord de Médine, n'étaient pas encore ralliées ; le Prophète partit donc vers le littoral du Sud-Ouest, territoire des Banû Damrah. C'est seulement alors que les chroniqueurs parlent, en termes précis, de la poursuite d'une caravane commerciale [2]. Il faut en conclure que tous les détachements sortis auparavant, avaient comme objet, sürtout, d'interdire la traversée de la zone médinoise par les Mecquois ; mais, cette fois, c'est la vengeance du pillage de Kurz qui motiva la sortie. Nous nous souvenons du Mudlijite Surâqah, qui avait poursuivi le Prophète lors de l'Hégire, et qui dut ensuite solliciter son pardon. Il avait été touché par le refus du Prophète de se servir alors de son troupeau. Ne nous étonnons donc pas si le fidèle Bédouin, sur le territoire duquel le détachement musulman se trouvait alors, fêta le Prophète et ses 150 compagnons, et cela avec une telle générosité que les chroniqueurs n'oublient pas de la mentionner. La caravane échappa cependant, grâce à cette hospitalité des Mudlijites [3]. Les Banû Damrah étaient voisins des Mudlijites, et étaient leurs alliés. L'occasion était favorable à Muḥammad pour renforcer son amitié avec les Banû Damrah, et, en effet, un accord fut conclu avec eux, dont voici le texte :

> « Voici un écrit de Muḥammad, Envoyé de Dieu, à l'adresse des Banû Damrah : Ils auront la sécurité de leurs biens et de leurs personnes ; et secours leur sera dû contre quiconque les attaquera par oppression. Et ce sera leur devoir de prêter main-forte au Prophète — que Dieu se penche sur lui —cela aussi longtemps que la mer sera capable de mouiller un poil ; sauf pour le cas où ils (les Musulmans,) combattraient pour la religion de Dieu. De plus, sitôt que le Prophète les appellera à son aide, ils devront répondre à son appel. Et pour cela, ils auront la garantie de Dieu et la garantie de Son envoyé. Et à eux sera dû le secours en faveur de ceux d'entre eux qui auront observé leurs engagements avec scrupule [4]. »

D'après ibn Hichâm [5] le Prophète conclut en même temps un

1. Id., p. 423.
2. Id., p. 421.
3. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 135.
4. Mon *al-Wathâ'iq*, N° 159.
5. Ibn Hichâm, p. 421.

Marfat.com

traité d'alliance avec les Mudlijites. Ce dernier fut sans doute conçu en termes semblables.

Le Prophète rentra satisfait à Médine en Jumâdâ II, de l'an 2 H., puis il envoya deux agents en Palestine, surtout pour se renseigner sur le mouvement de retour de la caravane. Les Musulmans ne se contentèrent pas de cette victoire diplomatique de longue portée ; le Prophète prit une décision audacieuse : Il plaça un chef ayant sa confiance à la tête de huit hardis Réfugiés ; et pour éviter toute divulgation de la nouvelle, il leur remit des instructions sous scellé. Le détachement aurait à voyager pendant deux jours « dans la haute terre (*najdîyah*), dans la direction du petit puits (*rukaiyah*) » — expressions vagues qui laissèrent la destination indéterminée — et ne devrait ouvrir la lettre qu'au bout de ce trajet. 'Abdallâh ibn Jaḥch, chef du détachement, lut en ouvrant le document : « Sitôt que tu auras pris connaissance de cet écrit, tu iras jusqu'à Nakhlah, entre la Mecque et Tâ'if, et tu y camperas. Là tu surveilleras les Quraichites et nous donneras de leurs nouvelles. » Il est à remarquer que ces éclaireurs devaient aller au-delà de la Mecque, en pleine terre ennemie, sur une route très fréquentée. Le minime effectif de la troupe ne suggère point un but plus ambitieux que de se renseigner, mais l'initiative prise par le détachement eut de sérieuses conséquences. Ce fut à la fin du mois de Rajab qu'il aperçut une petite caravane de marchands mecquois, portant des raisins secs, des peaux, des vins, etc. Après quelque hésitation, les Musulmans se décidèrent à une attaque : ils tuèrent d'une flèche un des ennemis, en firent deux prisonniers, et s'emparèrent des marchandises, tandis que les autres caravaniers se sauvaient. Rentrant à Médine avec leur butin, ils durent subir les réprimandes du Prophète, qui leur reprocha d'avoir désobéi à ses instructions. On pourrait aussi croire qu'ils avaient profané le mois de la Trêve de Dieu ; mais cela ne tient pas, car, après le coucher du soleil du dernier jour de Rajab, le mois était déjà écoulé lors de la petite rencontre. Bientôt après une délégation mecquoises se rendit à Médine pour racheter les deux prisonniers selon les règles, et l'affaire fut liquidée [1].

Les Mecquois prirent alors la guerre au sérieux, et pendant plusieurs années nous n'entendons parler que de représailles et de contre-représailles. On ne peut jamais trop admirer le service des renseignements de l'Etat musulman. Les deux agents envoyés en Palestine, pour surveiller le mouvement de la grande caravane mec-

1. Id., p. 423-7.

Marfat.com

quoise, rentrèrent en toute hâte à Médine, mais seulement pour apprendre que le Prophète avait déjà reçu le renseignement qu'ils apportaient par d'autres sources, et était déjà sorti de la ville avec 312 volontaires, pour s'opposer à l'ennemi. La caravane apprit à Badr la présence des Médinois, c'est-à-dire des Musulmans, et, changeant d'itinéraire, s'échappa, envoyant toutefois un « S.O.S. » à la Mecque, pour avertir de la menace. Les Mecquois ramassèrent un millier de volontaires, qui partirent au secours de leur caravane, et continuèrent leur voyage même après avoir été informés que celle-ci avait pu passer sans être attaquée [1].

La bataille de Badr.

La riche proie de la caravane, comportant un millier de chameaux chargés de marchandises, lui avait échappé, mais le Prophète ne rentra pas à Médine tout de suite. Sans doute voulait-il nouer de nouvelles alliances avec les tribus de la région. Une dizaine de jours plus tard, on apprit la nouvelle de l'arrivée de l'armée mecquoise. Le Prophète décida de la rencontrer, bien que l'ennemi fût trois fois plus nombreux que ses propres compagnons. Sans entrer dans l'aspect militaire de la bataille [2], où Muḥammad démontra son sens de la stratégie et de la tactique, il nous suffit ici de dire que l'ennemi subit une lourde défaite, perdant 70 tués et autant de prisonniers, alors que les Musulmans ne perdirent que 14 des leurs. Quelques faits à signaler : Le contingent entier de la tribu Zuhrah deserta [3] ses concitoyens mecquois lorsque ces derniers se décidèrent pour la guerre ; rappelons que la mère du Prophète appartenait à cette famille ; mais les historiens attribuent ce fait à l'influence du pacifiste al-Akhnas ibn Chariq. On ne remarque pas un seul membre de la tribu 'Adî dans l'armée mecquoise ; là, il faut certainement voir l'influence personnelle de leur parent 'Umar (un Musulman). Et, enfin : le porte-drapeau du Prophète était le 'Abdarite Muṣ'ab ibn 'Umair [4] ; c'était sa famille qui avait la charge héréditaire, à la Mecque, de porter le drapeau ; et pendant la bataille le Prophète l'avait choisi, en disant : Nous devons plus encore que ne le font les Païens de La Mecque, reconnaître les droits de cette famille. Au même moment, Muḥammad demanda à 'Umar, ambassadeur héréditaire dans l'oligarchie mecquoise, de porter son message

1. Id., p. 427 suiv.
2. Mon *Battlefields of the Prophet Muhammad*, 1953, p. 11-17.
3. Suhailî, II, 39.
4. Ibn Hichâm. p. 432 ; Balâdhurî, I, 151.

Marfat.com

auprès des Quraichites, leur suggérant de rentrer chez eux en paix ; mais ils ne voulurent que la guerre : ils dépêchèrent un ambassadeur-espion auprès de Muḥammad, avec un message [1]. Le Prophète chargea 'Umar de nouveau, à Hudaibîyah, en l'an 6 H., d'aller à La Mecque pour porter son message auprès des Quraichites, et ce sera seulement sur son refus, pour des raisons personnelles, que le Prophète confiera la tâche à 'Uthmân [2]. Ces incidents nous permettent de conclure que le Prophète considérait son propre Etat, à Médine, comme le vrai Etat de la Mecque, l'Etat en exil, l'Etat *de jure* en attendant de l'être *de facto*.

Conformément à son habitude, le Prophète consulta ses compagnons au sujet des prisonniers de guerre. Certains notables insistaient pour que tous les prisonniers fussent décapités ; et pour éviter les rancunes familiales, ils voulaient que chacun d'eux fût tué par un Musulman qui soit le parent le plus proche du prisonnier. Mais le Prophète rejeta ce conseil, et se rallia à l'opinion d'Abû Bakr de les libérer moyennant le paiement d'une rançon fixe [3]. Ceux des prisonniers qui étaient lettrés, eurent seulement à instruire chacun dix garçons musulmans dans l'art de lire et d'écrire [4]. Il y eut aussi des cas de libération gratuite, quand le prisonnier ne pouvait payer la rançon ni de ses propres ressources ni avec l'aide de ses amis [5].

Le Prophète ordonna que les ennemis tués ne subissent aucune mutilation corporelle. Non seulement les morts parmi les Musulmans, mais aussi ceux de l'ennemi [6], furent enterrés par ordre du Prophète, les deux catégories séparément bien entendu. En quittant le champ de bataille, il répartit les prisonniers de guerre entre les soldats musulmans, pour que chacun assure la garde d'un prisonnier ; et il enjoignit que les prisonniers fussent bien traités [7]. On donna des vêtements à ceux qui en manquaient [8]. Les prisonniers participaient aux repas avec les Musulmans, sur la base d'égalité ;

---

1. Balâdhurî, I, 138.
2. Ibn Hichâm, p. 745.
3. Id., p. 462, 471 ; Suhailî, II, 91-92 ; pour les lances, au lieu d'argent, Ibn Hajar, *Iṣâbah*, N° 8336 ; les clients payèrent seulement la moitié de la rançon, cf. *Kanz al-'Ummâl*, V, N° 5367.
4. Ibn Sa'd, II/1. p. 14, 17 ; Suhailî, II, 92 ; Ibn Hanabal, I, 247 (N° 2216 : un certain instituteur torturait son élève pour se venger de la défaite) ; Maqrîzî, I, 101.
5. Ibn Hichâm, p. 470-471 ; Tabarî, I, 1342-54.
6. Ibn Hichâm, p. 454.
7. Id., p. 459 ; Tabarî, I, 1337-8.
8. Bukhârî, 56 : 140 ; Ibn Sa'd, II/1. p. 111.

Marfat.com

il y eut des cas, où les soldats-gardes prirent la recommandation du Prophète tellement sérieusement qu'ils cédèrent leur pain à leurs prisonniers, et se contentèrent de quelques dattes[1]. D'après un Commandement du Qur'ân[2], les prisonniers doivent être nourris et entretenus gratuitement, par le gouvernement musulman.

Deux des prisonniers furent condamnés à mort[3] par la suite, et cela, paraît-il, parce qu'ils avaient tué des Musulmans à la Mecque, lors de la persécution religieuse.

Abû Jahl fut tué sur le champ de bataille avec plusieurs autres grands chefs meçquois. Abû Lahab, on ne sait pourquoi, ne participa pas à l'expédition, mais, selon la coutume, se fit représenter par un mercenaire[4].

La joie des Musulmans fut évidemment grande à cette retentissante victoire, mais le Qur'ân leur rappela tout de suite, que ce ne furent ni les capacités militaires du Prophète ni le courage des Musulmans, mais uniquement la grâce de Dieu qui remporta la victoire en faveur de l'Islam. « Ce n'est pas toi », disait le Qur'ân[5], « qui tiras la flèche quand tu tiras, mais c'est Dieu qui la tira. »

Le comportement du Prophète, lors de cette première rencontre armée, comportement humanitaire qui ne changea pas par la suite, est devenu la loi islamique de la guerre, concernant le traitement de l'ennemi sur le champ de bataille, l'ennemi blessé, l'ennemi fait prisonnier, l'ennemi tué, les femmes, les enfants, les vieillards, les malades, les serviteurs et autres non-combattants, le butin, etc. Ses instructions avaient comme but de réduire au minimum l'effusion du sang humain, comme la destruction des biens.

Les plus éminents des Mecquois étant morts à Badr, Abû Sufyân qui s'était échappé avec la grande caravane, devint alors le principal chef de la Mecque. Son fils, son beau-père, ainsi que son beau-frère, étant tombés dans la bataille de Badr, Abû Sufyân jura qu'il ne s'approcherait de sa femme ni ne s'occuperait de sa toilette avant de s'être vengé ; sa femme, à son tour, se promit de manger le foie de ceux qui avaient tué ses parents.

Cette victoire plaça la communauté politico-religieuse de l'Islam sur des bases plus solides. Muḥammad n'avait pas exagéré, lorsqu'il s'était prosterné, au commencement de la bataille, pour prier

---

1. Ibn Hichâm, p. 459 ; Tabarî, I, 1337-8.
2. Q., 76 : 8-9.
3. Ibn Hichâm, p. 458.
4. Id., p. 460.
5. Q., 8 : 17.

Marfat.com

Dieu et invoquer Son secours dans ces termes : « O Dieu, si cette petite bande allait périr, Tu ne serais plus jamais adoré ![1] »

La colère fut tellement grande à la Mecque contre les Musulmans, qu'on interdit toute lamentation sur les personnes tombées dans la bataille[2], et qu'on commença immédiatement les préparatifs pour une guerre de revanche. D'abord les Mecquois ne voulurent même pas racheter les prisonniers, peut-être afin de ne pas enrichir les Musulmans, mais l'opposition clandestine des riches qui voulaient le rachat de leurs parents amena bientôt la levée de cette interdiction. Sans doute y trouva-t-on aussi un moyen d'augmenter le nombre de l'armée en préparation. A la suggestion d'Abû Sufyân, les Mecquois consentirent à ne toucher que le seul capital de leur caravane, sauvée par lui, et à donner la totalité des profits en contribution à la guerre de revanche. Ils réunirent ainsi 250.000 dirhams[3], mais ils durent en dépenser presque autant pour les rançons des prisonniers, fixées par le Prophète à 4.000 dirhams par tête ; (il y en avait 70). Les Mecquois envoyèrent des délégués, auprès de diverses tribus, pour enrôler des mercenaires.

Entre-temps, Abû Sufyân quitta la Mecque avec quelques amis, en pleine saison de pèlerinage et Mois de Trêve de Dieu, (pendant lequel les Mecquois interdisaient tout versement de sang), pour se rendre clandestinement à Médine, et pour remplir son vœu de vengeance. Laissant ses hommes à la distance d'une journée de Médine, dans les gorges du Mont Nîb, il se rendit tout seul pendant la nuit chez Sallâm ibn Michkam, grand chef des Juifs naḍirites, qui le fêta et auquel il confia son projet contre la population musulmane. Rentré auprès de ses hommes, Abû Sufyân les envoya à al-'Uraiḍ, banlieue nord-est de Médine entourée des quartiers juifs, et loin du centre de la cité musulmane. Ils y trouvèrent deux Musulmans dans une ferme de dattiers, les tuèrent et incendièrent la ferme avant de se sauver. Ils furent immédiatement poursuivis et durent jeter leurs provisions afin d'alléger leurs montures[4]. Les Mecquois décidèrent ensuite de ne plus prendre l'ancien chemin, passant par la région médinoise, pour se rendre en Syrie ; ils commençèrent à aller, par le Najd, en 'Irâq, plutôt qu'en Syrie et en Egypte[5].

---

1. Ibn Hichâm, p. 444.
2. Id., p. 461.
3. Id., p. 555 ; Sha'mî, *Sîrah* (ms) § Uḥud.
4. Ibn Hichâm, p. 543.
5. Id., p. 547 ; Tabarî. I, 1374.

Marfat.com

Quelques mois après le pillage d'Abû Sufyân dans la banlieue de Médine, le Prophète envoya un détachement conduit par Zaid ibn Hârithah à la source al-Qaradah, en Najd, entre Rabadhah et al-Ghamrah, pour intercepter une caravane. Abû Sufyân, Safwân ibn Umaiyah, et d'autres caravaniers, s'échappèrent, mais leurs biens tombèrent aux mains des Musulmans. Il s'agissait là d'argent en métal, valant cent mille dirhams [1]. Ce fut là, la première et presque la dernière caravane vraiment tombée dans les mains des Musulmans, et cette victoire entrava certainement les préparatifs de guerre des Mecquois.

Un incident d'un tout autre genre : 'Umair ibn Wahb était « un des diables quraichites », persécuteurs du Prophète et de ses fidèles à la Mecque. Après la bataille de Badr, il demanda un jour à Safwân ibn Umaiyah de l'aider à payer ses dettes, et de s'occuper de sa famille, afin qu'il pût aller à Médine assassiner le Prophète. Safwân consentit, et 'Umair se rendit à Médine, où le Prophète lui dit : « Le rachat de ton fils, fait prisonnier à Badr, n'est qu'un faux prétexte ; je sais ce qui s'est passé entre toi et Safwân. » 'Umair répondit : « Je me moquais toujours de tes prétentions à l'inspiration divine ; mais nous étions seuls lorsque je parlais à Safwân. Par Dieu, tu es un messager authentique de Dieu, et j'embrasse ta religion. » Il ajouta : « J'avais tout fait pour empêcher la propagation de l'Islam ; je vais maintenant tout faire pour la répandre. » Il se rendit en effet à la Mecque, pour y accomplir la difficile tâche de prêcher l'Islam, après la défaite de Badr. Les chroniqueurs citent ses « dégâts » chez les polythéistes de la Mecque, et précisent qu'un nombre très considérable embrassèrent l'Islam grâce à ses efforts [2]. Quant à Safwân, il fut sans doute très déçu.

Citons ici l'aventure d'Abû Uzaihir. Ce Yémenite de la tribu de Daus habitait la Mecque, où il était client d'un chef mecquois, qui lui demanda la main de sa fille. Alors, pour des raisons qui ne peuvent nous intéresser, Abû Uzaihir fut assassiné par ordre de son patron. Apprenant la nouvelle, le Prophète demanda à son poète attitré, Hassân, de composer des vers contre les Mecquois sur ce scandale. L'assassiné était l'allié d'Abû Sufyân, et le meurtrier Walîd appartenait à la tribu de Makhzûm. Les vers de Hassân furent efficaces, et les parents d'Abû Sufyân s'apprêtèrent à se venger des Makhzûmites. Ce fut avec beaucoup de difficulté qu'Ab

1. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 181.
2. Ibn Hichâm, p. 471-4.

Marfat.com

Sufyân parvint à apaiser les passions, en faisant comprendre aux Mecquois que des luttes intestines à cette époque ne pouvaient que retarder la revanche de Badr. La Mecque se calma, mais non sans payer cher à l'étranger : Un des parents de l'assassiné, Sa'd ibn Sufaiḥ (oncle d'Abû Hurairah), commença à tuer tous les Qurai-chites qui tombaient sous sa main, dans le territoire dausite aussi bien que chez ses alliés de Yamâmah et de Sarât [1].

Parlons enfin d'Abû'l-'Aṣ, gendre du Prophète. Il fut fait prisonnier à Badr. Sa femme Zainab envoya de la Mecque les bijoux de sa dot, que le Prophète lui-même avait donné à sa fille lors de ses noces, pour payer la rançon de son époux. Muḥammad en fut touché, et demanda aux Musulmans s'ils ne consentiraient pas à la libération gratuite d'Abu'l-'Aṣ. Ils acceptèrent ; Abu'l-'As promit au Prophète de laisser sa femme émigrer à Médine, en compagnie des agents envoyés par le Prophète. Quelques jeunes Mecquois suivirent la petite caravane, et tirèrent leurs armes pour l'empêcher d'aller plus loin. Zainab tomba de sa monture, et son enfant avorta. (Elle vécut encore plusieurs années, mais ne put jamais guérir de son accouchement forcé). La famille d'Abu'l-'Aṣ courut à son secours, et Abû Sufyân arrangea l'affaire, en faisant rentrer la caravane à la Mecque, puis repartir clandestinement pendant la nuit. A l'arrivée à Médine de Zainab, le Prophète envoya des agents pour châtier Habbâr, meurtrier de son petit-fils. D'abord il donna l'ordre de le brûler vivant, puis, changeant d'idée, il rappela ses agents et leur dit : « C'est le Maître du feu (à savoir, Dieu) qui seul peut châtier avec le feu ; contentez-vous simplement de le tuer » ; mais les agents du Prophète ne réussirent pas dans leur mission ; plus tard, lorsque Habbâr embrassa l'Islam, le Prophète lui pardonna. Pour continuer la digression, Zainab aimait tendrement son mari, bien que ce dernier refusât de se convertir ; mais la différence de religion ne lui permettait pas de vivre avec un mari non-musulman. Quelque temps avant la fin de l'an 6 H., Abu'l-'Aṣ traversa le territoire islamique avec une caravane. Un détachement des gardes musulmans le surprit. Laissant les marchandises, il se sauva. La poursuite terminée, il profita de la nuit pour entrer clandestinement à Médine et se réfugier chez sa femme, Zainab. Lors de la prière de l'aube, Zainab proclama à haute voix, qu'elle avait donné protection à Abu'l-'Aṣ, et le Prophète de dire : « Le plus humble parmi les Musulmans a aussi le droit de donner sa protection, qui

---

1. Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 154-61 ; Balâdhurî, I, 60-61 ; Ibn Hichâm, p. 273 suiv.

Marfat.com

doit être valable pour toute la communauté. » Ensuite, il se rendit chez sa fille et lui dit : « Tu dois recevoir de ton mieux ton protégé, mais ne te livre point à lui, la cohabitation avec un païen étant interdite aux Musulmanes. » De plus, il envoya un mot au détachement des gardes : « Vous connaissez la situation actuelle ; vous avez le droit absolu sur votre butin, mais, si vous y consentez, rendez ses biens à Abu'l-'Aṣ. » On suggéra à ce dernier d'embrasser l'Islam, mais il refusa ; néanmoins on lui restitua ses biens, et il rentra à la Mecque pour règler ses comptes avec ses clients de commerce. Quelques jours plus tard, il revint à Médine, et déclara : « Si j'avais embrassé l'Islam lors de mon séjour ici, il y a quelques jours, on aurait cru que c'était pour des raisons d'intérêt matériel. Me voilà maintenant avec une conscience pure, et je reconnais que l'Islam est la vraie religion. » De son côté, le Prophète lui restitua sa femme, sans renouveller le mariage [1].

La bataille d'Uḥud.

Revenons à notre sujet. Treize mois s'étaient passés depuis la rencontre de Badr, et la détente entre la Mecque et Médine était loin de se produire. Entre-temps, les rapports islamo-judaïques à Médine s'envenimèrent, et une délégation juive se rendit à la Mecque dans le but précis d'inciter les Quraichites à la revanche ; sans doute cette délégation assura-t-elle son appui aux Mecquois dans Médine. Cela hâta les préparatifs de ces derniers, et le mois Chawâl 3 H. vit une armée de 3.000 combattants mecquois, alliés et mercenaires, partir contre Médine. Le Prophète fut d'avis de s'enfermer dans la ville et de soutenir un siège, mais les jeunes insistèrent pour qu'on attaquât l'ennemi hors de la ville en combat déclaré [2].

D'après les pactes, les Juifs de Médine auraient dû prendre place à côté des Musulmans pour défendre la ville, mais la majorité d'entre eux refusa de se battre sous le prétexte que l'engagement était décidé pour un samedi. Pourtant un petit nombre de Juifs se présenta, mais le Prophète, les soupçonnant de motifs inavoués, leur refusa l'entrée du camp musulman. Avec sept cents Musulmans seulement, il rencontra l'ennemi, qui disposait aussi d'une puissante cavalerie de 200 chevaux. La stratégie [3] du Prophète fut efficace ; la cavalerie de l'ennemi fut divisée en deux et immobilisée,

---

1. Ibn Hichâm, p. 464-70. Pour la date : année 6, Balâdhurî, I, 193.
2. Ibn Hichâm, p. 558 suiv.
3. Mon *Battlefields*, p. 18-24.

Marfat.com

et le terrain permit aux Musulmans de résister à un ennemi presque quatre fois plus nombreux. La première phase de la bataille vit l'ennemi s'enfuir devant les assauts musulmans. Les archers musulmans, qui avaient immobilisé la cavalerie ennemie, oublièrent à ce moment l'injonction formelle du Prophète : « Ne quittez pas votre poste même si vous voyez les oiseaux manger nos cadavres. » Leur commandant les avertit, et resta sur place, mais la plus grande partie de ces archers quitta son poste pour piller l'ennemi en déroute. Cela changea tout : l'autre moitié de la cavalerie ennemie, toujours vigilante, attaqua de nouveau, et pénétra derrière les files musulmanes. Les Musulmans firent demi tour pour se défendre contre la cavalerie ; leur pression s'étant relâchée sur le corps principal de l'ennemi, les fuyards se retournèrent pour reprendre l'attaque. La situation devint précaire pour les Musulmans, pris entre deux « feux ». Dans cette confusion, un soldat ennemi proclama qu'il avait abattu le Prophète. Ce fut la défaite pour les Musulmans, qui se sauvèrent dans toutes les directions. Muḥammad fut blessé, tomba même dans un des puits clandestinement creusés et camouflés par l'ennemi. Mais il y avait quand même un petit nombre de fidèles, parmi lesquels quelques femmes aussi, qui continuèrent à livrer bataille et à défendre leur Prophète. Ne voyant plus grand'chose à faire, l'ennemi commença à se retirer du champ de bataille. Les Musulmans perdirent 70 hommes, parmi lesquels Hamzah, oncle du Prophète [1].

Les femmes s'étaient distinguées dans cette bataille : tout au début, l'ennemi perdit, l'un après l'autre, plusieurs de ses porte-étendard, jusqu'à ce que personne n'osa plus reprendre le drapeau tombé à terre ; à ce moment, une Aḥâbîchite, 'Amrah, l'éleva et le garda jusqu'à la fin de la bataille. Hassân composa alors une satire contre les mercenaires mecquois de la tribu d'Ahâbîch :

> « Si une femme hârithite n'avait pas été là,
> Vous auriez été vendus au marché comme des esclaves ! [2] »

De son côté, Hind, épouse d'Abû Sufyân, commandant en chef de l'ennemi, n'oublia pas son vœu : elle se rendit auprès du cadavre de Hamzah, oncle du Prophète, qui avait tué le père et le fils de Hind à Badr ; lui ouvrant le ventre, elle arracha le foie de Hamzah et le mâcha dans sa bouche. Ensuite, elle lui coupa le nez, les oreil-

1. Ibn Hichâm, p. 555-638, cf. p. 607.
2. Id., p. 571 ; Maqrîzî, p. 125-6.

Marfat.com

les, etc., pour s'en faire une guirlande[1]. Une autre Mecquoise, Sulâfah, fille de Sa'd, dont deux fils avaient été tués par les Musulmans à Uḥud, jura qu'elle boirait du vin dans le crâne de celui qui les avait tués[2].

Quant aux Musulmanes, l'une d'elle, Umm 'Umârah, avait combattu tout comme un homme, et ses exploits suscitèrent l'admiration du Prophète. Un tout autre genre de bravoure se rencontre chez une autre Hind, fille de 'Amr, Musulmane médinoise de la tribu de Dînâr : après la bataille, lorsque les Musulmans rentrèrent à Médine, on lui apprit que son mari, son père et son frère avaient tous été tués ; elle demanda alors : « Mais le Prophète que fait-il ? » Lorsqu'on lui dit qu'il était sain et sauf, et qu'elle le vit personnellement, elle improvisa un vers pour exprimer ses émotions : « Puisque tu es vivant, tous les autres malheurs sont négligeables ![3] »

Pour revenir à la bataille proprement dite, avec l'assistance de quelques fidèles, le Prophète sortit du puits, monta sur le mont Uḥud, et se reposa dans une caverne dans le flanc est de la montagne, caverne visitée et vénérée par les pèlerins jusqu'à nos jours. Peu à peu les Musulmans apprirent la nouvelle et commencèrent à se rassembler devant cette caverne. Un groupe d'ennemis essaya de s'y rendre, mais ignorant la présence de Muḥammad il ne s'intéressa pas beaucoup à cette poignée de Musulmans qui lui lançaient d'en-haut des pierres à coup sûr. Abû Sufyân fit ensuite un dernier tour du champ de bataille, avant de se retirer lui aussi ; il s'approcha de la caverne et demanda à haute voix : « Est-ce que Muḥammad est vivant ? » Le Prophète interdit de répondre. Abû Sufyân continua : « Est-ce qu'Abû Bakr est vivant ? Est-ce que 'Umar est vivant ?, etc. » Ne recevant aucune réponse, il se réjouit en disant : « Sûrement, ils sont tous tués. Louanges à notre idole Hubal ! » 'Umar ne put plus se taire et cria pour le démentir. Abû Sufyân reconnut la voix de 'Umar, apprit que le Prophète était vivant, et qu'il entendait même ce dialogue. Il est surprenant qu'Abû Sufyân se soit contenté de dire alors : « Une journée pour une journée : Uḥud pour Badr ; Hanzalah (ibn Abî 'Amir) pour Hanzalah (mon fils) ; si vous voulez, venez à ma rencontre à la même époque à

---

1. Ibn Hichâm, p. 581 ; Balâdhurî, I, 154.
2. Ibn Hichâm, p. 567, 639.
3. Maqrîzî, I, 147 ; *Muḥabbar*, p. 404.

Marfat.com

Badr, l'année prochaine[1]. » Puis il se retira, avec ses troupes, pour regagner la Mecque, sans même penser à piller Médine, alors sans défense. Est-ce que ce fut une simple faute de jugement et une mauvaise décision ? Est-ce qu'Abû Sufyân, ayant déjà donné congé à ses mercenaires, fut obligé de se résigner, puisque tout seul il ne pouvait réduire la dernière poche de résistance musulmane, si importante qu'elle fût ? Est-ce qu'il gardait un sentiment d'affection pour son frère de lait, dont il admirait les qualités de cœur et, ayant déjà remporté une victoire, voulait-il s'en contenter, n'ayant pas de haine contre la personne même du Prophète ? Est-ce qu'ayant vu, au début de la journée, l'impuissance de ses mercenaires, dont la lâcheté avait perdu la bataille, il ne voulut plus tenter un nouveau combat dont le résultat n'était pas sûr ? Craignait-il même un renversement de la situation en faveur des Musulmans, qui aurait gâché la victoire inespérée déjà acquise ? Nous n'en savons rien. En tout cas, il serait absurde de croire qu'Abû Sufyân avait délibérément trahi ses concitoyens païens, puisqu'il n'avait ainsi rien à gagner.

Toujours prudent et gardant sa présence d'esprit, le Prophète ayant envoyé un éclaireur pour se renseigner sur les mouvements de l'ennemi, apprit que celui-ci était monté sur les chameaux et menait les chevaux de côté. Muḥammad déclara : « Ils ont l'intention de faire un long voyage ; s'ils avaient voulu attaquer Médine, ils seraient montés sur leurs chevaux[2]. »

Le Prophète fit soigner ses blessures, surveilla l'enterrement des morts, dirigea les offices non pas debout mais assis, et rentra bientôt à Médine. Ne comprenant pas la raison de la retraite de l'ennemi, il crut même devoir le poursuivre, pensant que celui-ci pourrait se repentir et revenir à sa décision. Il n'avait pas tort ; mais ces précautions mêmes suffirent à décider l'ennemi à continuer son voyage, les mercenaires n'ayant aucun intérêt à risquer leurs vies sans de nouvelles soldes[3].

Rappelons en passant que le moine Abû 'Amir, à l'arrivée du Prophète à Médine, s'était volontairement expatrié pour s'installer à la Mecque. Il accompagna les Mecquois dans l'expédition d'Uḥud ; ce fut lui qui creusa les puits en les camouflant. Au début du combat, il se rendit devant les rangs musulmans, et lança un appel à

---

1. Ibn Hichâm, p. 582-3. La phrase « Hanzalah pour Hanzalah » se trouve chez Jâḥiz, *'Uthmânîyah*.
2. Ibn Hichâm, p. 583.
3. Id., p. 589-90.

Marfat.com

ses anciens concitoyens pour qu'ils désertent le Prophète. Il ne s'attendait évidemment pas au rude accueil qu'allait recevoir son appel [1].

La tragédie d'ar-Rajî'.

Les Mecquois avaient annoncé des prix pour les têtes des Musulmans. Or certains membres de la confédération Aḥâbîch (des branches de 'Aḍal et de Qârah) s'étant rendus à Médine quelques mois après la bataille d'Uḥud pour demander l'envoi de missionnaires chez eux, le Prophète leur en choisit une dizaine ; mais lorsque ceux-ci arrivèrent à ar-Rajî', banlieue de la Mecque, on les trahit pendant la nuit ; et sur leur refus de se soumettre, la majorité fut tuée sur le champ par les habitants de la localité. Trois d'entre eux cependant acceptèrent de se rendre aux Hudhailits, habitants de l'endroit, qui leur avaient promis d'épargner leur vie et de se contenter d'une rançon. Les trois furent alors acheminés vers la Mecque. L'un d'eux, devinant, aux brutalités qu'on leur faisait subir, le destin qui les attendait, réussit à se dégager de ses liens, et, après une lutte, fut tué. Les deux autres furent livrés aux Mecquois, en échange, dit-on, de deux prisonniers hudhailites à la Mecque. Safwân ibn Umaiyah acheta l'un d'eux, et l'envoya à son esclave Nasṭâs — faut-il lire « Anastase », un Chrétien ? — pour qu'il le tuât publiquement. Les spectateurs de cette exécution publique insultèrent le Prophète, mais ils furent surpris et même touchés de voir combien un Musulman aimait son Prophète, même en face d'une mort certaine. Le même sort attendait l'autre prisonnier, et son comportement toucha la famille, chez qui il demeurait en surveillance, à tel point qu'elle embrassa bientôt l'Islam. En effet, avant d'être conduit à l'endroit de la crucifixion, il demanda à son hôtesse un rasoir, pour faire sa toilette et se préparer courageusement pour la mort. La dame remit le rasoir à son jeune garçon pour le porter au prisonnier. Il était déjà trop tard, lorsqu'elle se rappela combien il était dangereux pour un enfant de se rendre avec un rasoir auprès d'un condamné à mort. Mais Khubaib, le prisonnier, prit le rasoir, et caressa l'enfant en disant qu'un Musulman ne trahit pas la confiance qu'on met en lui ; puis il le laissa partir. Relevons un petit détail sur les superstitions mecquoises : pour les Mecquois, le territoire de leur cité-état était sacré ; pour tuer le malheureux, on le conduisit à Tan'îm, en dehors

1. Id., p. 561-2.

Marfat.com

de la terre sainte. On s'amusa longtemps à torturer avec des lances le prisonnier crucifié [1].

Défi révoqué.

A Uḥud, Abû Sufyân avait remis un défi aux Musulmans pour une rencontre à Badr, un an après la bataille d'Uḥud ; les Musulmans allèrent au rendez-vous, mais les Mecquois annoncèrent qu'à cause de la sécheresse, ils remettaient la rencontre à une année ultérieure. Les Musulmans s'y attendaient déjà ; ils s'étaient chargés de marchandises, au lieu d'armements, et la foire annuelle qui avait lieu à ce moment-là à Badr leur apporta des gains considérables ; alors les Mecquoises composèrent, mais en vain, des vers pour ridiculiser la lâcheté de leurs concitoyen [2].

Réforme du statut féminin.

Bien que le Prophète ait été très préoccupé de la défense et de la sécurité de l'Etat, les réformes religieuses et sociales lui étaient encore plus chères. Nous avons déjà vu qu'il avait transformé les rapports de l'homme avec Dieu, qui n'étaient auparavant qu'une formalité sans conséquence, en une réalité vivante qui influençait sans cesse le cours de la vie quotidienne : le fidèle devait célébrer les offices cinq fois par jour, et jeûner pendant tout un mois chaque année. Muḥammad avait aussi institué des taxes en faveur des pauvres. Les guerres mirent en relief certains défauts de la loi coutumière concernant l'héritage. Ibn Habîb [3] nous indique que d'après l'usage à Médine, seul les fils en âge du service militaire héritaient de leur père, à l'exclusion de leurs cadets mineurs, de leurs sœurs, et même de leur mère ; et s'il n'y avait pas de fils adultes, c'étaient les frères, les neveux, et autres parents agnatiques du défunt, qui héritaient. C'est après la bataille d'Uḥud que le Qur'ân intervint pour améliorer le sort de la femme, en matière d'héritage, car il abolit non seulement l'inégalité entre mineurs et majeurs, mais aussi conféra des droits aux parents féminins, tels que mère, fille, sœur, tante, grand'mère, petite-fille, etc., droits que ne pouvait annuler même un testament contraire. Les conséquences en furent de longue portée.

---

1. Id., p. 638 suiv. ; Maqrîzî, I, 176. Selon ibn Hichâm, p. 993-4, une expédition de représailles fut envoyée ; Abû Sufyân y échappa, mais certains autres Mecquois purent être abattus.
2. Ibn Hichâm, p. 667 ; Balâdhurî, I, 163.
3. Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 324-5 ; Balâdhurî, I, 162.

Marfat.com

La bataille du Fossé (Khandaq).

Les rapports islamo-juifs se détériorèrent encore après la bataille d'Uḥud. Cela finit par une guerre avec les Juifs de la tribu Banu'n-Naḍîr. Après leur capitulation, le Prophète consentit, sur l'intervention de 'Abdallâh ibn Ubaiy, ancien allié de ces Juifs, à se borner à expulser ceux qui l'avaient combattu, et il leur permit de vendre leurs terrains, de récupérer leurs dettes, et de s'en aller avec tous leurs biens. Nous y reviendrons. Ces Juifs s'installèrent alors à Khaibar, à environ 200 kilomètres au Nord de Médine. Evidemment ils n'étaient pas contents : Ils envoyèrent tout de suite plusieurs délégations. L'une d'elles se rendit à la Mecque pour exciter cette ville à une reprise des activités hostiles contre Médine ; et sans doute la délégation exposa-t-elle les grandes lignes de son projet d'alliance offensive contre l'Etat musulman. « Puis les Juifs se rendirent auprès des Ghaṭafânites et leur offrirent la totalité des récoltes de dattes de Khaibar pendant un an, s'ils les aidaient contre le Prophète. Ceux-ci acceptèrent volontiers. Le Fazârite 'Uyainah ibn Hiṣn fut le plus rapide à y consentir. Ensuite ils se rendirent auprès des Banû Sulaim dans le même but ; et ceux-ci l'acceptèrent aussi. Puis les Juifs firent le tour de toutes les tribus arabes des environs ; et toutes participèrent avec eux. Et lorsque les Quraichites sortirent, ils avaient avec eux tous leurs alliés, et tous ceux qui se trouvaient sous leur influence parmi les tribus de Kinânah et de Thaqîf, et autres ; et ils furent rejoints par de nombreuses tribus arabes sous leurs chefs et leurs grands hommes[1]. » Un coup d'œil sur la carte nous montre que les tribus de Ghaṭafân et de Fazârah habitaient au Nord de Médine ; les Banû Sulaim à l'Est ; les Mecquois, les Kinânah et les Thaqîf au Sud. En d'autres termes, Médine fut encerclée et menacée de trois côtés. Ce ne fut pas tout. Les caravanes de denrées médinoises, venant aussi bien de la Syrie que de la Mésopotamie, passaient par Dûmat al-Jandal (dans l'extrême-Nord de l'Arabie). Ce n'était pas un simple hasard si, juste à ce moment, Ukaidir, chef de Dûmat al-Jandal se mit à entraver la circulation vitale de ces caravanes[2]. Nous n'y voyons rien d'autre que l'influence économique des Juifs de Khaibar. Muhamad dut quitter Médine pour conduire une expédition contre le lointain Dûmat al-Jandal.

---

1. Balâdhurî, I, 165 ; Ibn Hichâm, p. 669 ; voir en général mon *Battlefields*, p. 25-31.
2. Mas'ûdî, *Tanbîh*, p. 248.

Marfat.com

La stratégie judéo-mecquoise semble se résumer ainsi : éloigner le Prophète de Médine, et en son absence faire attaquer la ville de tous les côtés par les Ghaṭafân, les Sulaim, les Mecquois et autres ; et ensuite cerner le Prophète et le petit nombre de ses compagnons, loin de sa métropole, pour s'en débarrasser une fois pour toutes. Rien ne manquait à l'efficacité du plan ; mais l'homme propose et Dieu dispose.

Premier échec à ce complot : la grande tribu de Khuzâ'ah comprenait plusieurs branches alliées depuis des siècles à la famille de Muḥammad, et d'autres (surtout les Banu'l-Muṣṭaliq), faisaient partie des Aḥâbîch, qui étaient les alliées les plus fidèles des païens de la Mecque. Les Muṣṭaliqites se mirent naturellement du côté mecquois, et commencèrent à rassembler des troupes pour attaquer Médine ; comme ils habitaient entre la Mecque et Médine, à la source d'al-Muraisî' (près de Qudaid, sur la Mer Rouge), la nouvelle de leurs préparatifs ne tarda pas à parvenir au Prophète. Celui-ci envoya pour se renseigner des agents choisi parmi les Aslamites, cousins des Muṣṭaliqites, et, sans connaître tous les détails du complot, il en apprit assez pour entreprendre immédiatement une expédition préventive, au mois de Cha'bân 5 H.[1], et il surprit les Muṣṭaliqites. En perdant un seul Musulman, racontent les chroniqueurs, Muḥammad accabla ces Bédouins ; et non seulement leurs troupeaux, mais aussi leurs familles furent capturés. Quelques heures plus tard, nous voyons l'ennemi devenir un des amis les plus dévoués de Muḥammad. Voici pourquoi : Le Prophète voulait gagner leur concours à cette heure grave, sans toutefois mécontenter ses compagnons. Après la distribution du butin (bétail, femmes, etc.), le Prophète acheta la fille du chef vaincu, l'affranchit et l'épousa. Garder les parents et les parentes du Prophète dans l'esclavage, cela sembla abominable aux Musulmans : personne n'hésita à renoncer à son butin. A cause de cette libération innatendue de deux cents familles, les Muṣṭaliqites oublièrent vite leurs dix hommes tués, et ils embrassèrent l'Islam[2].

Deuxième échec : lors du retour de l'expédition muṣṭaliqite, les Musulmans, qui étaient allés à une distance de huit journées au Sud de Médine, craignirent que les Fazârites n'eussent attaqué du Nord la métropole islamique dénuée alors de garnison[3]. Mais au

1. On cite comme date l'année 4, 5 ou 6 ; nous nous en tenons à Balâdhurî, I, 164 ; pour une discussion en ce sens voir Maqrîzî, I, 214 ; Baihaqî (*Dalâ'il*, II, 127b) dit que la 4 H. est chez ceux qui commencent leur ère un an après l'Hégire ; donc pas de contradiction.

2. Ibn Hichâm. p. 725-9.

3. Maqrîzî, I, 204.

Marfat.com

lieu de garder leur secret, et de synchroniser leur attaque contre Médine avec les autres alliés, les Fazârites la dévoilèrent par leur comportement, et affaiblirent ainsi leurs chances de succès.

Troisième échec : on sait que l'hypocrite 'Abdallâh ibn Ubaiy était un grand ami des Juifs naḍîrites expulsés de Médine. Le projet de son couronnement fut abandonné à l'Islamisation des Médinois. Lui-même, il ne déclara sa conversion qu'après la victoire musulmane à Badr. Lors de la bataille d'Uḥud, il déserta le Prophète au dernier moment, avec un tiers de l'armée musulmane. C'était toujours lui, qui avait excité les Juifs naḍîrites à s'obstiner et à résister aux justes demandes du Prophète. Il cherchait toujours en hypocrite, à créer les dissensions au sein des Musulmans. Il a dû être en ligue avec les auteurs du grand complot, car à ce moment-là ses activités devinrent plus intenses : il accompagna le Prophète dans l'expédition muṣṭaliqite ; il parvint d'abord à semer subtilement un malentendu entre les Réfugiés (mecquois) et les Anṣâr (médinois), et le Prophète eut beaucoup de peine à les réconcilier de nouveau [1] ; démasqué dans son jeu, il chercha quelque chose de diabolique : le Prophète était accompagné dans cette expédition par sa femme 'A'ichah, et les femmes portaient déjà le voile. Un jour qu'elle s'était éloignée du campement pour les besoins naturels, ses serviteurs ne soupçonnant pas son absence — parce qu'elle était mince et légère, — posèrent son palanquin sur le chameau et se remirent en marche. Revenant au campement, 'A'ichah le trouva vide, et ne sachant que faire, s'étendit sur la terre et se mit à pleurer. Un peu après, un des derniers volontaires musulmans passa par cet endroit, et trouvant une femme musulmane « morte » et abandonnée sans enterrement, il s'inquiéta et s'approcha. En apprenant l'histoire, il laissa 'Aichah monter sur son chameau, et, lui à pied, la conduisit à l'armée musulmane. Il n'y avait là rien d'extraordinaire, mais 'Abdallâh ibn Ubaiy en profita pour se venger, et attribua toutes sortes de scandales à la femme du Prophète. Rentré à Médine, le Prophète fit de longues enquêtes et comprit la machination ; et la révélation de certains versets du Qur'ân [2] régla définitivement cette affaire. Les intrigues de cet hypocrite continueront jusqu'à sa mort en l'an 8 H. ; à ce moment-là comme le Prophète aimait tendrement le fils de cet 'Abdallâh, et comme 'Abdallâh avait cédé sa chemise pour 'Abbâs (oncle du Prophète, fait prisonnier comme non-Musulman à Badr, et qui

---

1. Maqrîzî, I, 199-203 ; Ibn Hichâm, p. 726-7.
2. Q., 24 : 11-20 ; Ibn Hichâm, p. 731 suiv.

Marfat.com

avait perdu sa chemise pendant la bataille), le Prophète céda sa propre chemise pour qu'on enterrât 'Abdallâh avec tous les honneurs. Mais le geste de gratitude était personnel de la part du Prophète, et un nouveau verset du Qur'ân [1] apporta l'interdiction divine de la prière même du Prophète, lors des funérailles d'un hypocrite connu.

Quatrième échec : comme l'espéraient ses ennemis, le Prophète sortit en effet, avec un petit détachement, pour châtier les habitants de Dûmat al-Jandal, à deux semaines de voyage au Nord de Médine. Ibn Hichâm [2] nous apprend que contrairement à son habitude, le Prophète retourna à mi-chemin et se hâta de regagner Médine. Quelques semaines après, Médine fut assiégé par les alliés venant de la Mecque, de Khaibar, etc.

Le Qur'ân n'exagère point lorsqu'il décrit [3] l'état d'angoisse des Musulmans, en disant : « que les regards furent stupéfaits et que les cœurs remontèrent aux gorges mêmes. »

Les alliés du Prophète parmi les Khuzâ'ites de la région mecquoise apprirent le projet de mouvement militaire, et partirent immédiatement pour avertir le Prophète. Leurs dromadaires parcoururent le trajet jusqu'à Médine, généralement d'une dizaine de jours, en quatre nuits [4]. On ne sait pas si ces messagers prirent ensuite la route de Dûmat al-Jandal pour rencontrer le Prophète, ou si le lieutenant du Prophète à Médine se chargea de lui transmettre la nouvelle alarmante. Le retour du Prophète à mi-chemin a pu être provoqué aussi par des renseignements recueillis par lui en route, à la suite d'une indiscrétion des Fazârites, dont le Prophète traversa le territoire en allant vers Dûmat al-Jandal.

Quoi qu'il en soit, rentrant à Médine, le Prophète décida de creuser un fossé pour mieux défendre les quartiers musulmans de la ville ; et il prit personnellement part aux travaux. A peine le creusage fut-il achevé que l'ennemi arriva, au mois de Chauwâl 5 H. On comptait alors trois mille combattants chez les Musulmans ; les confédérés disposaient de troupes au moins quatre fois plus fortes [5]. « Les Bédouins ne s'étaient pas attendus à trouver un fossé, et ils ne savaient que faire. Le fossé était bien gardé, jour et nuit,

1. Q., 9 : 84 ; Ibn Hichâm, p. 927 ; Maqrîzî, p. 496. Ce dernier rapporte (p. 291-2) que lors de la trêve à Hudaibîyah, les Quraichites invitèrent cet hypocrite à se rendre à la Mecque, pour y faire les tours rituels de la Ka'bah, à titre exceptionnel, et que ce fut son fils qui lui persuada d'y renoncer.
2. Ibn Hichâm. p. 668.
3. Q.. 33 : 10.
4. Sha'mî, *Sîrah* (ms.), § Khandaq.
5. Ibn Hichâm, p. 673.

Marfat.com

par les détachements musulmans ; et il était assez large pour ar rêter la redoutable cavalerie ennemie. Mais l'adversaire n'avait pa encore joué toutes ses cartes : une délégation des Juifs naḍîrite se rendit chez les Juifs Banû Quraizah, qui habitaient encore l ville de Médine, et dont les rapports avec les Musulmans avaien été corrects, et parvint, avec quelque difficulté, à les décider à fair défection et à attaquer les Musulmans de l'intérieur même de l ville[1]. Cela bouleversa toute la stratégie de la défense chez les Mu sulmans. Chaque minute était précieuse, et l'action de Muḥammad fut rapide. D'une part, il se prépara au pire, et il dépêcha de puis sants détachements, qui gardèrent les deux approches des quartier juifs, et pendant la nuit poussèrent, de temps à autre, des cri d'attaque, de sorte que les Banû Quraizah crurent préférable d rester chez eux pour défendre leurs biens et leurs familles contr toute éventualité ; les récits suggèrent que le lendemain était u samedi, donc un jour de grâce pendant lequel les Musulman n'avaient rien à craindre des Juifs. D'autre part, le Prophète dé clencha une offensive diplomatique : Il envoya une mission pou conclure une paix séparée avec les mercenaires du Nord : Ghaṭafa et Fazârah ; mais le conseil musulman rejeta le prix qu'ils deman dèrent[2]. Une autre mission, clandestine cette fois, s'engagea dan une autre direction[3] : en effet Nu'aim ibn Mas'ûd, un chef bie connu de la tribu d'Achja', avait embrassé l'Islam, mais la nou velle n'en était pas encore répandue. A la demande du Prophète il se rendit d'abord chez les Juifs quraizites, et il leur dit : « J suis votre ami depuis longtemps. Il faut réfléchir avant d'agir. I va sans dire que les confédérés, qui ne sont pas habitants de Mé dine, rentreront tôt ou tard chez eux, et vous laisseront ici tou seuls. Il n'est pas encore sûr qu'ils parviennent à tuer Muḥammad A mon avis, vous devez obtenir des garanties sûres avant de rom pre la paix avec les Musulmans. Demandez, par exemple, des otages pour obliger les confédérés à continuer la guerre jusqu'au bout e à ne pas vous abandonner en s'en allant pour une raison ou pou une autre. » L'Achja'ite se rendit ensuite tour à tour auprès de tou les groupements d'assiégeants, et il leur dit : « Mon amitié vou est bien connue. Je viens d'apprendre que les Juifs quraizites s sont de nouveau ralliés à Muḥammad, et pour témoigner de leu sincérité, ils ont promis à Muḥammad de lui livrer un certain nom

---

1. Ibn Hichâm, p. 674-5.
2. Id., p. 676 ; Tabarî, I, 1474.
3. Ibn Hichâm, p. 680-682 ; Sarakhsî, *Charḥ as-Siyar al-Kabîr*, I, 84-5.

Marfat.com

bre de hauts personnages d'entre-vous, qu'il pourrait ainsi mettre à mort. Prenez donc garde. De plus, demandez-leur, à mon avis, d'attaquer le samedi, pour vous témoigner non seulement de leur sincérité dans la lutte contre Muḥammad, mais aussi parce que les Musulmans ne s'y attendent pas, et que le succès en sera d'autant plus sûr et plus facile. » Enfin, il répandit le bruit dans le camp musulman que les Juifs allaient livrer quelques Mecquois aux Musulmans. Le Prophète, interrogé répondit de façon ambiguë : « Peut-être leur avons-nous commandé nous-mêmes d'agir ainsi » (*la'allanâ amarnâhum bidhâlik*) [1], parole qui fut répétée par un espion ennemi, Mas'ûd al-Achja'î (père de notre héros ?), dans le camp adversaire. Personne n'y était évidemment prêt à se livrer aux Juifs quraizites, lorsque leur délégation alla chez les confédérés demander des otages, avant de participer à une attaque contre les Musulmans. Or le refus de donner des otages convainquit les Quraichites que les confédérés allaient les abandonner tout seuls à la merci du Prophète, et la demande de la profanation du Sabbath ne put qu'aggraver leur méfiance et blesser leur sentiment religieux. Le grand complot était ainsi déjoué.

L'ennemi n'était prêt que pour une guerre de courte durée, et sa prolongation épuisait gravement les ressources en vivres pour les hommes et le bétail. Le temps se refroidit, et le grand froid de décembre aggrava la misère des Mecquois. De plus, et cela semble avoir été négligé par nos devanciers, la fin du mois de Chauwâl amena non seulement les mois de la Trêve de Dieu, où les païens ne se permettaient pas la guerre, mais aussi la saison du pèlerinage à la Mecque. Les Mecquois ne pouvaient pas s'éloigner de leur ville à cette époque et renoncer ainsi à d'importants revenus. Abû Sufyân, commandant mecquois, leva donc le siège pour rentrer chez lui, et les mercenaires n'eurent plus qu'à s'en aller.

Le Prophète prédit alors, avec raison, que ce serait la fin de toute agression mecquoise, et que désormais les Musulmans prendraient l'initiative contre leur adversaire [2].

La réconciliation.

C'est à peine si on peut traiter de « guerres » les escarmouches entre les Musulmans et les Mecquois païens. Nous voyons d'ailleurs

---

1. Ibn Hajar, *Iṣâbah*, N° 3074.
2. *Kanz al-'Ummâl*, V, 5285, d'après Bukhârî, Ibn Hanbal, Tayâlisî et Tabarânî.

Marfat.com

un effort toujours croissant de la part du Prophète, pour d minuer l'effusion du sang humain, à mesure de l'accroissement sa propre puissance militaire. Le tableau suivant révèlera la réu site de cette politique :

anno hég.	bataille	puissance ennemie	ennemis tués	puissance musulmane	musulma tués
—	—	—	—	—	—
2	Pillage de Médine par Kurz.	?	0	0	0
2	Représailles de Nakhlah .	4 (?)	1	9	0
2	Badr	950	70	313	14
2	Pillage de Médine par Abû Sufyân.	200	0	0	2
3	Représailles de Qaradah .	?	0	100	0
3	Uḥud	3000	22	700	70
5	Banu'l-Muṣṭaliq	200 (?)	10	30 (?)	1
5	Fossé (Khandaq)	12000	8	3000	6

La bataille du Fossé fut la plus importante quant aux nom des combattants des deux côtés, mais le chiffre de 6 Musulm et 8 ennemis tués nous indique que cette bataille ne décida pas n plus du sort des deux puissances. Les Mecquois se retirèrent mi tairement intacts, mais la continuité de la coupure de leurs ma chés du Nord (en Syrie, en Egypte, même en 'Iraq) dut certain ment affaiblir leur situation économique. De plus, une disette l attendait cette année (5 H.).

La situation n'était pas très brillante pour les Musulmans n plus : dans le Sud, la Mecque, toujours hostile, continuait à men cer la tranquillité du jeune Etat musulman et de la jeune religi islamique ; dans le Nord, aux Ghaṭafân et aux Fazârah, pillar professionnels, s'ajoutait le puissant centre juif de Khaibar, dont première tentative avait échoué à la bataille du Fossé, mais qui promettait à Médine aucune sécurité pour l'avenir. Le grand j riste classique, Sarakhsî [1], nous rapporte des projets alarmant « Il y avait un pacte entre les habitants de la Mecque et ceux Khaibar : au cas où le messager de Dieu irait vers l'un de ces de peuples, l'autre devait envahir Médine. Donc le Prophète conc une trêve avec les Mecquois pour s'assurer de leur neutralité cas d'une marche contre Khaibar. »

1. Sarakhsî, *Charḥ as-Siyar al-Kabîr*, I, 201.

Marfat.com

Il fallait se débarrasser des deux ennemis, mais le gouvernement musulman n'était pas assez fort à cette époque pour entreprendre des actions simultanées contre la Mecque et contre Khaibar. Le bon sens exigeait la paix avec l'un de ces deux ennemis, mais le choix n'était pas facile. Les rapports amicaux entre la Mecque et Khaibar étaient trop étroits pour espérer qu'il serait facile de les rompre, mais il fallait essayer.

Les tribus de Ghaṭafân et de Fazârah comprenaient des bandits sans scrupules ni principes : mercenaires à la solde des Khaibariens, ils étaient prêts à se vendre aux Musulmans au cours de la bataille du Fossé. On ne pouvait placer aucune confiance en ces Bédouins.

Quant à Khaibar, il s'agissait là des Juifs, qui différaient beaucoup des Arabes par la culture et par la race ; les Banu'un-Nadir, qui venaient d'être expulsés de Médine, y formaient la classe dirigeante ; à moins d'une restauration du statu quo ante, rien ne pourrait les satisfaire. Ils étaient trop riches pour être gagnés avec quelques présents. D'après le témoignage du Qur'ân [1], les Juifs d'alors ne se croyaient pas liés par leurs pactes avec les Gentils. Habiles commerçants, ils n'étaient pas des guerriers. Enfin, il se peut aussi que leur richesse ait ajouté un certain attrait à l'idée de les attaquer.

Quant à la Mecque elle méritait beaucoup d'égards : le Prophète et un grand nombre de dirigeants musulmans étaient d'origine mecquoise ; et l'Islam avait choisi la Ka'bah à la Mecque comme son centre religieux (pour les offices quotidiens et pour le pèlerinage). La réconciliation avec la Mecque semblait à l'Etat musulman préférable à sa destruction, même sans tenir compte des liens du sang ; car elle jouissait d'un immense prestige dans toute l'Arabie, non seulement à cause de la vénérable Ka'bah, mais aussi à cause de ses relations économiques, dont nous parlerons plus tard. Culturellement, elle était plus avancée que beaucoup d'autres régions de l'Arabie ; et au lieu d'être un groupe de nomades, elle était une cité-Etat bien organisée. Les Mecquois attachaient une grande importance à la parole donnée ; leur persévérance était connue, et ils étaient assez évolués pour subordonner leurs gains particuliers aux intérêts communs. On rencontre chez eux le goût du voyage, voire de l'aventure, des dons littéraires et intellectuels, et une capacité d'organisation. On peut d'ailleurs penser qu'après la bataille du Fossé ils désiraient eux-mêmes la paix avec les Musulmans : la

1. Q., 3 : 75.

Marfat.com

coupure de leurs communications caravanières ainsi que la guerr d'usure avec Médine pesaient lourdement sur eux. Une paix hono rable, qui sauvât la face, semblait donc devoir être acceptée par eux La disette et même la famine menaçaient la Mecque cette année Les voies vers la Syrie-Egypte et l'Iraq étaient déjà coupées. Ya mâmah, au Najd était le grenier de l'Arabie[2], et, précisément ce moment, un grand chef de cette région, Thumâmah ibn Uthâ embrassa l'Islam et interdit toute exportation de denrées vers l Mecque. Cela aggrava la situation alimentaire. Quelques Mecquoi adressèrent un message au Prophète, lui rappelant sa générosit ainsi que ses liens de parenté, pour prier de faire lever cette inter diction, ce que Muḥammad fit immédiatement[3] ; il envoya en outr la somme considérable de 500 dînârs (pièces d'or) pour être distri buée aux pauvres de la Mecque. Abû Sufyân murmura : « Muḥam mad veut ainsi égarer notre jeunesse[4]. » Muḥammad, qui connais sait la psychologie de ses anciens concitoyens, envoya une quantit considérable de dattes de Médine à Abû Sufyân, lui proposant d les échanger contre des peaux[5] ; il est probable qu'une grande quan tité de peaux, objets d'exportation mecquoise, pourrissaient dan les dépôts d'Abû Sufyân, et que celui-ci ne demandait qu'à les tro quer contre des vivres en période de famine. Mettant le combl aux efforts de réconciliation, le Prophète se maria au même momen avec la fille d'Abû Sufyân, réfugiée musulmane en Abyssinie, o son époux venait de mourir ; le mariage *in absentia* fut célébr par le Négus, et Umm Habîbah rentra bientôt à Médine[6].

Ibn Habîb[7] retrouve l'écho de tous ces actes de réconciliation dans le verset qur'ânique[8] : « Peut-être établira-t-Il de l'amitié entre vous et ceux que vous traitiez en ennemis. » Le Prophète pri ensuite l'initiative de la paix : il annonça publiquement son inten tion d'aller en pèlerinage à la Mecque et il prit soin de s'informe de la réaction mecquoise à cette annonce, en envoyant des agent secrets à la Mecque[9]. Non seulement l'honneur fait à leur templ

---

1. Ibn al-Jauzî, *Muntazam*, II, 88.
2. Ibn Hichâm, p. 997-8 ; Ibn 'abd al-Barr, *Istî'âb*, N° 278.
3. *Ibid.*
4. Sarakhsî, *Mabsût*, X, 91-92 ; le même *Charḥ as-Siyar*, I, 70 ; cf. Ya'qûb II, 57.
5. Sarakhsî, *Mabsût*, X, 92 ; le même, *Charḥ as-Siyar*, I, 70.
6. Ibn Hichâm, p. 783 ; Balâdhurî, I, 211-2 ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 88-8
7. *Muḥabbar*, p. 88-9.
8. Q., 60 : 7.
9. Suhailî, II, 226, d'après Bukhârî ; Ibn Hichâm, p. 741.

Marfat.com

(Ka'bah) par l'Islam devait flatter les Mecquois, mais l'afflux de ce « trafic touristique » inattendu devait être, au fond, agréable aux habitants de la Mecque. Cependant les Musulmans ne s'attendaient pas à un accueil favorable immédiat, et, pour éviter tout soupçon de mauvaise intention, Muḥammad choisit la période de la Trêve de Dieu.

Lors de la bataille du Fossé, les Musulmans disposaient de 3.000 hommes ; Ibn Isḥâq n'évalue le nombre de ceux qui prirent part à cette expédition qu'à 700 ; les 1.400 du récit de Jâbir [1] semblent inclure les Bédouins des régions lointaines. Il semble donc qu'une garnison importante avait été laissée à Médine pour la protéger contre toute éventualité. Le Prophète avait quitté Médine sans armes, pour montrer qu'il n'avait vraiment aucune intention de guerre ; mais en route, sur l'avis de son Conseil [2], il fit venir le dépôt officiel d'armes, qu'il fit garder sous scellés. Il n'eut pas tort de se munir ainsi : en route, on lui apporta la nouvelle de la mobilisation des Mecquois [3], et d'une effervescence chez les Aḥâbîch, alliés des Mecquois. D'après Bukhârî [4] le Prophète réunit son Conseil pour savoir s'il ne serait pas souhaitable de châtier les Aḥâbîch pour leur hostilité, non provoquée de la part des Musulmans. Mais l'opinion d'Abû Bakr prévalut : ne prendre aucune offensive contre personne, et se borner à la seule défensive en cas de besoin. La perplexité dut être grande à la Mecque : on ne pouvait ni accueillir les Musulmans, ni les chasser, quand ils venaient pour accomplir le saint office du pèlerinage. Alors les Mecquois se réunirent à la frontière de leur Cité-Etat, à Hudaibîyah, à une quinzaine de kilomètres à l'Est de la Mecque, sur le chemin de Djiddah, point stratégique qui protège la route vers la Mecque par de hautes montagnes et un passage étroit. Les Musulmans y firent halte, et aussitôt commença l'activité diplomatique.

C'était l'époque où la guerre séculaire entre Byzance et l'Iran venait d'aboutir à l'éclatante victoire d'Héraclius sur les Iraniens à Ninive. Par la conversion de Thumâmah ibn Uthâl, la région de Yamâmah était déjà ralliée à l'Islam, qui était devenu ainsi voisin de l'Iran, c'est-à-dire de ses possessions coloniales de l'Arabie orientale. Pour libérer les Arabes dans les possessions iraniennes d'Arabie le moment était propice, et une réconciliation avec la Mecque

1. Ibn Hichâm, 740.
2. Tabarî, I, 1531.
3. Ibn Hichâm, p. 741.
4. Bukhârî, 64 : 37, N° 28 ; Ibn Kathîr, *Bidâyah*, IV, 173.

Marfat.com

était d'autant plus souhaitable. Peut-être la Mecque ne le savait-elle pas alors, mais le Prophète était venu pour conclure une paix avec les Mecquois à n'importe quel prix ; et Ibn Hichâm[1] nous rapporte ces mots de Muḥammad : « Les Quraichites peuvent me demander n'importe quoi au nom de la charité, je le leur concéderai aujourd'hui. » Cette paix impliquait du même coup la fin de l'alliance entre la Mecque et Khaibar, alliance menaçante pour l'Islam.

Ne nous étonnons donc pas que Muḥammad ait gardé son sang-froid malgré des provocations répétées, comme les suivantes : les Quraichites envoyèrent un détachement de 40 à 50 hommes, pour harceler l'armée musulmane ; on put les faire prisonniers et les amener devant le Prophète ; celui-ci leur pardonna et les laissa partir ; ils avaient tiré des flèches et jeté des pierres contre le campement musulman[2]. Ou encore : l'un après l'autre, plusieurs délégués mecquois vinrent s'informer du but de l'expédition des Musulmans ; mais ces délégués ne semblaient pas être autorisés à négocier la paix ; le Prophète décida d'envoyer un délégué à la Mecque ; il choisit le Khuzâ'ite Khirâch ibn Umaiyah (dont les parents étaient alliés des Quraichites)[3] ; 'Ikrimah ibn Abî Jahl lui coupa les jarrets de son chameau, et il n'échappa à l'assassinat que de justesse[3]. Le Prophète renouvela la tentative de négociation : il voulut d'abord envoyer 'Umar (ambassadeur héréditaire dans l'oligarchie mecquoise avant l'Islam), mais sur son refus, il chargea 'Uthmân de la mission, pensant à sa parenté avec Abû Sufyân. Mais le chaos régnait alors à la Mecque : Abû Sufyân était en voyage en Syrie, et les autres chefs ne savaient que faire ; 'Uthmân, envoyé du Prophète, fut incarcéré à la Mecque, et le bruit courut dans le camp musulman qu'il avait été assassiné.

Désolé, le Prophète prit place sous un arbre — dont l'emplacement est commémoré jusqu'à nos jours par une belle mosquée à Chumaisî (Hudaibîyah) — et obtint de chacun de ses compagnons la promesse de combattre jusqu'à la mort. Les Mecquois s'aperçurent vite de la gravité de la situation, et envoyèrent une forte délégation, munie cette fois du pouvoir de négocier, auprès de Muḥammad. Elle l'assura sans doute, avant toute négociation, que 'Uthmân n'était pas mort. Les Mecquois exigèrent les points suivants :

---

1. Ibn Hichâm, p. 742-3.
2. Tabarî, I, 1542.
3. Ibn Hichâm, p. 745 ; Maqrîzî, I, 289.

Marfat.com

1. Les Musulmans rentreraient à Médine sans visiter la Ka'bah, mais on le leur permettrait un an après, pour une durée de trois jours ;
2. On n'extraderait point les Musulmans médinois se réfugiant à La Mecque, mais Muḥammad devrait extrader tout Mecquois venant chez lui, à la demande du supérieur de ce Mecquois (maitre, pour les esclaves, ou père de famille) ;
3. Une trêve interviendrait pour dix ans entre les deux pays, y compris les alliés des deux parties adhérant au pacte ; et cette trêve ouvrirait le territoire de chacune des deux parties aux ressortissants de l'autre pour un transit pacifique, et imposerait la neutralité en cas de guerre avec tierce partie.

Le Prophète accepta tout cela. La rédaction en termes précis de ces principes réservait quelques difficultés encore : les Mecquois exigeaient, logiquement d'ailleurs, que la formule « Muḥammad envoyé de Dieu » fût remplacée par le simple « Muḥammad fils de 'Abdallâh ». Leur autre exigeance était moins, ou même pas du tout, logique lorsqu'ils demandaient que le texte commençât par la formule coutumière « Par le nom de Toi, ô Dieu », et non par celle dont le Prophète usait, à savoir « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. » Mais Muḥammad concéda tout cela. Il se peut que la clause de neutralité ait été dictée par le Prophète.

Le retour sans accomplir le pèlerinage, l'extradition unilatérale, le rejet du titre divin de leur Prophète, bref chaque concession, parurent excessifs aux Musulmans, qui avaient confiance en leur puissance militaire. Il y eut même un personnage important, 'Umar, qui ne put cacher son indignation devant cette « lâcheté », qui osa, et (il s'en étonnera lui-même par la suite) se rendre devant Muḥammad pour lui poser les questions suivantes : « Ne sommes-nous pas dans le vrai chemin, et les païens dans le faux ? S'il est ainsi, pourquoi la vérité doit-elle subir une humiliation ? » Mais la discipline, chez les compagnons de Muḥammad, avait atteint un tel niveau, que personne n'osa plus souffler mot après que le Prophète eût dit que Dieu lui avait commandé d'agir ainsi. La révélation, à cette époque, du chapitre 48, a dû étonner bien des esprits, car il nomma ce « revers » une « victoire manifeste » et un « succès éclatant[1]. » N'était-ce pas, au contraire, une victoire pour l'ennemi ? Non ; le Prophète avait raison. Voici pourquoi :

Muḥammad semble avoir entrepris l'expédition essentiellement dans le but de neutraliser les Mecquois, en cas d'une action militaire contre Khaibar. Pour atteindre cet objectif, il était prêt à

1. Ibn Mas'ûd aussi appelait cette trève « la plus grande victoire des Musulmans ». Cf. Ibn Kathîr, *Fuṣûl* (ms. Ayasofia), fol. 49a-50.

Marfat.com

toute concession politique, mais il ne pouvait pas le divulguer même à ses fidèles, car la moindre indiscrétion aurait pu faire revenir l'ennemi sur sa décision. Il ne fallait pas non plus avertir les Juifs de Khaibar à l'avance. C'est pourquoi la clause de neutralité fut conçue dans des termes subtils, dont la portée réelle ne fut peut-être pas saisie même par les Mecquois : « Que les poitrines de chacun de nous seront fermées (à tout mauvais dessin) ; qu'il n'y aura ni défection ni trahison secrète. » Analysons ces « concessions » : le retour sans accomplir le pèlerinage n'avait aucune importance, puisque d'après le Qu'rân le pèlerinage ne s'imposait qu'à ceux qui en trouvaient le chemin ; or le chemin barré par l'ennemi libérait les Musulmans de toute obligation religieuse à cet égard ; quant à l'extradition unilatérale, le Prophète donna lui-même une explication : « Un des nôtres se réfugiant à la Mecque ne sera qu'un apostat, et nous n'avons pas besoin de tels traîtres ; mais un Mecquois venant chez nous ne sera qu'un nouveau converti à l'Islam, et s'il souffre les persécutions des païens, Dieu le récompensera. » Il va sans dire que de tels opprimés constituaient une véritable « cinquième colonne » en faveur de l'Islam, et nous allons en voir bientôt les conséquences. Quant à la trêve de dix ans, les Musulmans la cherchaient pour plusieurs raisons : c'était le moyen de s'assurer de la neutralité d'un ennemi pour avoir des mains libres contre les autres ; de fréquentes rencontres pacifiques entre les Mecquois et les Musulmans dissiperaient maints malentendus et préjugés contre l'Islam ; le transit des caravanes mecquoises par le territoire islamique activerait aussi le commerce musulman. Quant à la formule « par le nom de Toi, ô Dieu », il n'y avait là rien de païen ou de polythéiste ; les exigences mecquoises n'étaient que puérilités. Reste le rejet du titre d'envoyé de Dieu ; cela ne changea rien à la réalité des choses : on n'avait pas admis non plus que Muḥammad n'était pas envoyé de Dieu ; son nom sans titres, n'impliquait rien, ni pour ni contre la thèse islamique. Le délégué mecquois avait raison : « Si nous te reconnaissions comme tel, nous ne te combattrions point. »

Loin d'être un revers, cette trêve, qui isola Khaibar de ses puissants amis, fut au contraire un vrai chef-d'œuvre diplomatique, une « victoire manifeste », un « succès éclatant ».

Rentré à Médine les mains libres, le Prophète liquida définitivement en trois semaines le problème de Khaibar. En même temps il se mit en contact avec les colonies iraniennes d'Arabie ; et en quelques semaines, la région de Baḥrain (al-Hasâ') se détacha de la couronne sassanide pour se rallier à l'Islam. A ce moment Mu

Marfat.com

hammad ne régnait que sur quelques milliers de kilomètres de territoire ; mais quatre ans après, lorsqu'il mourut, l'Etat islamique s'étendait déjà non seulement sur toute la Péninsule Arabique (3 millions de km²), mais encore sur quelques régions de la Palestine du Sud (Ailah, Jarbâ', Adhruḥ au-delà de Ma'ân), et en 'Iraq du Sud. L'Islam devint du même chef une puissance méditerranéenne.

D'après un article de la trêve de Hudaibîyah[1], « toute autre tribu pourrait adhérer à cette convention, qui lui conférerait les mêmes avantages et les mêmes obligations qu'aux parties principales ». Les chroniqueurs rapportent que les Banû Bakr (probablement les Aḥâdîch) se mirent du côté des Quraichites, que les Khuzâ'ah s'allièrent aux Musulmans.

Deux exemplaires de cet accord furent préparés. D'après la coutume, non seulement les deux principaux négociateurs, (le Prophète d'un côté, et Suhail ibn 'Amr de l'autre), mais aussi un certain nombre de hauts personnages des deux côtés attestèrent le document comme témoins. Chaque partie garda un des deux exemplaires scellés[2].

Le Prophète retint dans son camp les envoyés mecquois, et ne les laissa pas partir avant le retour de son envoyé, 'Uthmân, emprisonné à la Mecque[3]. Relevons que parmi les témoins musulmans de la trêve, il y avait un fils de Suhail (plénipotentiaire mecquois). Lors des négociations, un autre de ses fils se rendit auprès du Prophète et lui demanda asile, s'étant échappé de la prison où le tenait son père. Suhail exigea qu'on lui renvoyât son fils, sinon l'accord serait rompu. Sur quoi le jeune homme commença à pleurer et à se plaindre auprès des Musulmans de la persécution de son père. Dans l'intérêt général, le Prophète, le cœur gros, ordonna la restitution du réfugié[4]. Deux jeunes femmes aussi gagnèrent le camp musulman ; et cette fois le Prophète interpréta la clause de l'extradition, pour dire qu'elle ne s'appliquait qu'aux hommes, à l'exclusion des femmes. Après quelques discussions et hésitations, les Mecquois acquiescèrent. Muḥammad confia les deux femmes à leurs proches parents dans le camp islamique[5]. Quant aux cérémonies

---

1. Pour le texte. mon *al-Wathâ'iq*, N° 11 ; mon *Documents sur la diplomatie musulmane*, II, N° 4 ; mon *Muslim Conduct of State*, 3e éd., p. 277-82.
2. Ibn Sa'd, I/II, p. 71 ; Sarakhsî, *Charḥ as-Siyar*, IV, 61.
3. Halabî, *Insân*, III, 26.
4. Ibn Hichâm, p. 748.
5. Id., p. 754-5.

Marfat.com

de pèlerinage, que les Musulmans devaient accomplir à la Mecque, elles furent célébrées, à titre exceptionnel, à Hudaibîyah même : le Prophète lui-même en prit l'initiative, et les fidèles ne purent que suivre.

Revenu à Médine, le Prophète envoya plusieurs lettres, entre autres, à Héraclius, à Chosroès, au Négus et au Muqauqis (chef des Coptes en Egypte) en les exhortant à embrasser l'Islam ; nous en parlerons dans les chapitres appropriés.

Unification de la Mecque et de Médine.

Lors du retour de Hudaibîyah à Médine, il survint un autre incident au sujet de l'extradition, avec des conséquences plus importantes : un certain Abû Buṣair, persécuté à la Mecque, s'échappa de prison et rejoignit le Prophète en route. Deux Mecquois se rendirent aussitôt au camp pour demander la restitution du fugitif. Le Prophète accepta. Sur le chemin du retour, Abû Buṣair s'empara par ruse de l'épée de l'un des deux gardes, et lui trancha la tête, pendant que l'autre s'enfuyait auprès de Muḥammad. Abû Buṣair, lui aussi se rendit dans le camp islamique, mais le Prophète restant fidèle à sa parole ne put lui accorder asile cette fois non plus. Apprenant la situation, Abû Buṣair, laissant l'armée musulmane, s'échappa, et son gardien mecquois dut rentrer à la Mecque pour y raconter son malheur. Muḥammad remarqua à ses compagnons : « Quel audacieux ! S'il avait seulement quelques camarades ! » Abû Buṣair se rendit dans la forêt d'al-'Iṣ (à Dhu'l-Marwah, près de Badr), sur le chemin des caravanes, en dehors du territoire musulman, et se livra au pillage des caravanes mecquoises qui passaient par cet endroit. La nouvelle de ces nouveaux attentats ne put manquer de susciter à la Mecque diverses émotions ; car, si les païens ne savaient comment se débarrasser de lui, les Musulmans persécutés à la Mecque, au contraire, trouvèrent chez Abû Buṣair un endroit pour se rassembler et pour se venger. On dit que rapidement toute une bande de Musulmans mecquois se réunit autour d'Abû Buṣair. Les dégâts furent sans doute grands, car bientôt une délégation officielle mecquoise se rendit à Médine pour négocier un amendement au pacte, à savoir l'annulation de la clause d'extradition, et pour que le Prophète appelât Abû Buṣair et ses camarades à Médine. Ce qui fut fait[1].

Un an après la trêve, le Prophète partit, comme il était convenu, avec ses compagnons, pour visiter la Mecque. La visite de la Ka'bah

1. Id., p. 751 suiv.

Marfat.com

en dehors de l'époque traditionnelle, s'appelle « Petit Pèlerinage ». Les Mecquois évacuèrent leur ville et s'installèrent dans les montagnes lors de l'arrivée des Musulmans. Pour un politicien matérialiste et moins scrupuleux que le Prophète, il eût été plus que facile de perpétuer l'occupation après la durée stipulée : il était venu avec une puissante armée ; les Mecquois avaient laissé tous leurs biens dans leurs maisons ; et en cas de contre-attaque après cette occupation, la défense était plus facile pour les Musulmans que pour les Mecquois. Mais Muḥammad n'avait pas l'ambition de dominer les corps : il avait la mission de gagner les cœurs et de transformer les mœurs. Personne ne toucha aux maisons des Mecquois ; il n'y eut non plus aucune provocation qui pût blesser en quoi que ce soit les sentiments des habitants de la ville. Muḥammad chercha même à cultiver des rapports plus amicaux avec eux. En effet, au bout des trois jours stipulés, une petite délégation mecquoise s'étant rendue dans la ville, pour demander que les Musulmans quitassent la région, Muḥammad la reçut avec égards, et lui proposa une fête, où tous les Mecquois assisteraient comme invités. Sur son refus, le Prophète quitta la Mecque [1].

Tout cela doit avoir beaucoup frappé l'imagination des Mecquois. Bientôt Khâlid ibn al-Walîd — commandant héréditaire de la cavalerie mecquoise, et le seul responsable de la défaite des Musulmans à Uḥud après un premier succès — se rendit volontairement à Médine pour embrasser l'Islam. Muḥammad en fut si content qu'il lui conféra le titre honorifique de (*Saif'allâh*) « Epée de Dieu ». Khâlid est reconnu comme un des plus grands génies militaires du monde. Un autre chef mecquois, 'Amr ibn al-'Aṣ, se rallia au même moment à l'Islam. Il conquit plus tard l'Egypte, et fut l'un des plus grands diplomates arabes [2].

La religion islamique se répandait rapidement, mais les soucis de l'Etat islamique n'étaient pas moins grands : un vassal byzantin avait assassiné l'ambassadeur du Prophète, et les rapports entre Médine et Byzance étaient des plus tendus à cette époque. Précisément à ce moment la Mecque fit défection :

Rappelons que les tribus Banû Bakr et Khuzâ'ah avaient adhéré à la trêve de Hudaibîyah, l'une du côté des Quraichites, l'autre des Musulmans. L'inimitié entre ces peuplades, qui datait de bien avant l'Islam, produisait souvent la guerre. Balâdhuri nous raconte [3] qu'un

1. Id., p. 788-91.
2. Id., p. 716-8.
3. Balâdhurî, I, 170.

Marfat.com

jour un Khuzâ'ite entendit un Bakrite parlant injurieusement de Muḥammad. Le Khuzâ'ite ne put le supporter, et il se jeta sur le Bakrite et le blessa. Une véritable guerre éclata alors entre ces deux tribus. Quelques jours plus tard, nous voyons une délégation khuzâ'ite se rendre à Médine et se plaindre devant le Prophète. Le chef de la délégation récita un poème qu'il avait composé à ce propos, dont voici quelques lignes [1] :

« O Dieu, je conjure Muḥammad (de se rappeler)
L'alliance entre notre père et son père...
Aide-nous bien, Dieu va te guider,
Et appelle les adorateurs de Dieu, qui viendront au secours...
En vérité les Quraichites ont rompu le pacte...
Ils ont fait chez nous une attaque de nuit près de Watîr,
Et ils nous ont tués à genoux et lors de notre prosternation. »

La dernière ligne montre que l'Islam avait pénétré, tout au moins partiellement, dans la région. La ligne 5 fait allusion au fait que les Mecquois avaient non seulement fourni des armes aux Bakrites, mais aussi participé activement à la tuerie. Une menace d'invasion ghassânide (byzantine) pesait lourdement sur les Musulmans de Médine, et il est impensable qu'ils aient cherché à un tel moment une querelle avec la Mecque. D'ailleurs la culpabilité mecquoise se prouva par la suite, du fait que quelques jours plus tard Abû Sufyân se rendit à Médine [2], afin de renouveler le pacte de Hudaibîyah. Il ne parla pas de la violation, mais prétendit seulement qu'il était absent lors de la trêve de Hudaibîyah. Le Prophète avait renvoyé les Khuzâ'ites en leur promettant de porter secours à leurs victimes, l'arrivée d'Abû Sufyân confirma leurs accusations.

Abû Sufyân comptait surtout sur le fait que sa fille était l'épouse de Muḥammad. Venant de la Mecque, il se rendit directement chez elle. La fille, Umm Habîbah, retourna tout de suite le lit du Prophète, seul endroit, dans sa petite chambre, où l'on pouvait s'asseoir convenablement. Son père lui en ayant demandé la raison elle répondit : « Tu es un païen, tu ne dois pas salir le lit du vénéré envoyé de Dieu. » Furieux, il murmura : « Fillette, comme tu es devenue mauvaise ! » Ensuite il se rendit à la mosquée voir le Prophète, qui lui dit : « Si vous n'avez changé en rien, vous n'avez rien à craindre de nous. » Abû Sufyân rentra à la Mecque, où personne ne savait que faire. Selon ses habitudes, Muḥammad fit de

1. Ibn Hichâm, p. 806.
2. Id., p. 807.

Marfat.com

préparatifs dans un secret complet : il interdit tout voyage, et personne ne put plus sortir de la région médinoise[1]. Il demanda à la population médinoise de se préparer pour une expédition, sans préciser la direction ; il envoya également des émissaires auprès des tribus alliées, les Aslam, les Ghifâr et autres, pour qu'elles fussent prêtes pour une campagne, et leur dit d'attendre chez elles au lieu de se rendre à Médine.

Les Musulmans venaient de subire un échec à Mu'tah contre les Byzantins ; l'inimitié des Banû Sulaim, à l'Est de Médine, avait causé une grande effusion de sang. Ne nous étonnons donc pas si Abû Bakr interrogea un jour sa fille 'A'ichah, épouse du Prophète, sur les intentions de son époux, et elle de dire : « Je ne sais pas ; peut-être les Banû Sulaim sont-ils visés, peut-être les Thaqîf, peut-être les Hawâzin[2]. » Un Musulman naïf, Hâṭib ibn Abî Balta'ah, crut devoir écrire aux Mecquois pour les en avertir, afin de gagner leur amitié ; sa lettre fut interceptée, mais le Prophète lui pardonna en apprenant sa simplicité[3].

Les préparatifs achevés, le Prophète quitta Médine ; en route, il passa par diverses tribus alliées dont les contingents devaient augmenter ses forces. Cela lui imposa un chemin circulaire, et cela dut aussi accroître l'incertitude de l'armée quant au véritable objectif ; et c'était ce que voulait le Prophète. Il avait déjà dix mille hommes, lorsqu'il décida de camper derrière les montagnes de La Mecque. Il commanda alors que chaque combattant allumât un feu. Les Mecquois ne savaient rien de précis sur les mouvements de Muḥammad ; ils redoutaient cependant toujours une attaque. Comme d'habitude, Abû Sufyân sortit de la ville pour une tournée de reconnaissance, monta sur une colline, et, regardant vers Médine et apercevant dix mille feux, il crut qu'il y avait plusieurs fois dix mille combattants en train de préparer leur repas. Un éclaireur musulman l'ayant rencontré, le persuada de se rendre auprès du Prophète pour solliciter une amnistie. Pour ajouter au choc des Mecquois, Muḥammad retint Abû Sufyân dans le camp, et il ne le laissa partir que le lendemain, lorsque l'armée musulmane avait déjà franchi le dernier défilé et commençait à entrer dans la ville de plusieurs côtés.

La Mecque était en pleine confusion, car personne ne s'était douté de rien jusque là ; le chef suprême, Abû Sufyân, avait mystérieuse-

1. Abû Yûsuf, *Kharâj*, p. 131 (2e éd. p. 253).
2. Maqrîzî, I, 361.
3. Ibn Hichâm, p. 809.

Marfat.com

ment « disparu » ; et de puissants détachements musulmans avaient déjà occupé toutes les routes aux alentours de la ville, et avançaient vers le centre urbain. Les hérauts musulmans proclamaient partout : « Quiconque s'enfermera dans sa maison, ou livrera ses armes, ou se réfugiera dans le sanctuaire de la Ka'bah, ou entrera dans la maison d'Abû Sufyân, sera sauf. » A ce moment, Abû Sufyân lui aussi rentra dans la ville, et assura ses compatriotes que toute résistance était inutile. Les Mecquois se résignèrent donc à se soumettre sans combattre. Les détachements musulmans entrèrent tous sans rencontrer aucune opposition, sauf en ce qui concerne Khâlid Epée de Dieu : il marchait à la tête d'un détachement, et passait par le quartier de sa propre tribu ; là, son cousin 'Ikrimah ibn Abî Jahl, commandant-adjoint de la cavalerie mecquoise, voulût l'arrêter, pour une raison qui est restée obscure ; il y eut une petite escarmouche, et plusieurs hommes (et même une femme) furent tués ; dès que le Prophète eût appris la nouvelle il ordonna la cessation immédiate de toute poursuite[1].

Muḥammad autorisa les Khuzâ'ites à se venger des Bakrites ; mais voyant les excès commis, il intervint immédiatement, et proclama la paix générale[2].

Le Prophète se rendit pieusement au sanctuaire de la Ka'bah. Son premier souci fut évidemment d'en éloigner les idoles qui entouraient la Maison de Dieu. Il envoya ensuite quelqu'un dans l'intérieur du bâtiment, pour en effacer les peintures sur les murs. Celles-ci, d'après Ibn Hichâm, représentaient des anges et Abraham consultant des oracles[3] ; d'après Bukhârî il y avait aussi l'image de Marie[4]. Azraqî raconte que le Prophète entra dans la Ka'bah et ordonna d'effacer toutes les fresques, en disant : « sauf ce qui se trouve sous mes mains » ; or sous ses mains était l'image de la Madonne avec l'enfant Jésus[5]. Mais Maqrîzî dit par contre[6], que celui qu'il avait envoyé, avait lui-même épargné le portrait d'Abraham, après avoir effacé toutes les autres fresques ; mais que le Prophète ordonna d'effacer ce portrait-là aussi. Le culte monothéiste n'a besoin d'aucune représentation : ni images ni idoles.

Toute la population de la ville se rassembla dans la cour du sanc-

---

1. Sarakhsî, *Charḥ as-Siyar*, I, 125 ; Tabarî, I, 1637.
2. Ibn Hanbal, II, 179 (N° 6681).
3. Ibn Hichâm, p. 821-2.
4. Bukhârî, 60 : 11, N° 3.
5. Azraqî, *Akhbâr Makkah*, p. 113.
6. Maqrîzî, I, 385.

Marfat.com

tuaire, où le Prophète devait lui adresser la parole après l'office. Depuis treize ans avant l'Hégire, et huit années ensuite, soit 21 ans, Muḥammad souffrait injustement du fait des habitants de cette ville, qui l'avaient chassé, lui et ses disciples, avaient confisqué leurs biens, persécuté jusqu'à la mort main[s] autres fidèles, envahi leur refuge de Médine, n'avaient négligé aucun moyen imaginable d'étouffer la réforme, et, enfin, avaient violé la trêve si solennellement conclue. Et cet opprimé était entré triomphalement dans la ville comme un conquérant. Rien ne l'empêchait d'ordonner un massacre, de faire butin de tous les biens des habitants, ou d'imposer l'esclavage à ses ennemis. Il était un homme comme tous les autres hommes, mais, comme messager de Dieu, il avait la mission et le devoir de se comporter d'une façon telle qu'elle soit la règle générale de conduite de ses fidèles pour toujours après lui.

Lors de son entrée triomphale, les hérauts couraient devant lui, proclamant la paix et la sécurité. Ceux qui le virent entrer, observèrent que pendant tout ce temps, au lieu de montrer une hautaine fierté, il se prosternait sur le dos même de sa monture (une chamelle), en signe de modestie et de remerciement à Dieu. Un Musulman lui suggéra d'aller s'installer dans son ancienne maison, mais il refusa en disant que le droit de *postliminium* ne pouvait s'appliquer à des biens de cette espèce ; (lors de l'Hégire, sa demeure avait été occupée). Dans la cour de la Ka'bah, après l'office, il se tourna vers ses ennemis et anciens compatriotes, et leur demanda : « Qu'attendez-vous maintenant de ma part ? » Ceux-ci baissaient la tête de honte, et répondirent : « Tu es un noble, fils d'un père noble. » Vint alors la réponse, caractéristique d'un envoyé de Dieu : « Aucun reproche ne vous sera fait aujourd'hui ; allez-vous-en, vous êtes libres ![1] »

Voici un exemple de l'effet psychologique de ces paroles : avant la prière, Bilâl, le nègre, chanta l'appel habituel ; et, cette fois, il le fit en montant sur le toit de la Ka'bah. 'Attâb, ibn Asîd, qui se trouvait parmi les spectateurs, se mit en colère et dit : « Grâce, Dieu mon père est déjà mort ! du moins il ne voit pas cette ignominie ! » Quelques instants plus tard, lorsque le Prophète proclama l'amnistie générale, ce même 'Attâb s'avança spontanément pour se convertir sur le champ. A son tour, le Prophète non seulement lui pardonna, mais aussi le nomma immédiatement gouverneur de la Mecque qu'il venait d'occuper. (D'après nos sources, Muḥammad

1. Ibn Hichâm, p. 821.

Marfat.com

lui fixa comme salaire un dirham par jour ; selon certains autres 40 ûqiyah, c'est-à-dire 1.600 dirhams par an)[1]. 'Attâb ne fut pas le seul à embrasser l'Islam : quelques jours plus tard, lorsque Muḥammad prit le chemin de Hunain, deux mille Mecquois s'ajoutèrent volontairement à ses forces.

Il est vrai que lors de l'entrée à la Mecque, Muḥammad avait donné l'ordre de tuer une dizaine de personnes déterminées, où qu'elles pussent se trouver. Il s'agissait de criminels de guerre, coupables même d'après les lois civiles. Toutes les fois qu'on annonça au Prophète l'arrestation de l'une d'entre-elles, et en même temps aussi son repentir par la conversion, le Prophète consentit à lui pardonner ; mais lorsqu'on exécutait l'ordre, sans lui en référer de nouveau — il y eut trois cas seulement — il n'y pouvait rien, et on ne peut faire aucun reproche à la générosité du conquérant[2].

Rappelons le cas de 'Ikrimah : Il était l'un des deux hipparques mecquois à la bataille d'Uḥud ; il était aussi le seul à avoir opposé une résistance à l'entrée pacifique du Prophète à la Mecque. Il crut donc qu'il ne devait rien espérer du conquérant, prit la fuite, et voulut se réfugier en Abyssinie. Après la proclamation de l'amnistie, sa femme se rendit auprès de Muḥammad pour demander la grâce de son mari. Le Prophète l'accorda sans hésitation. Après plusieurs journées de poursuite, elle put rejoindre son mari, prêt à s'embarquer dans un port du Yémen. 'Ikrimah se distingua par la suite dans les guerres contre les renégats lors du califat d'Abû Bakr[3].

Le lendemain de l'amnistie, un païen de la tribu de Hudhail fut tué à la Mecque dans le règlement d'une ancienne vendetta. Le Prophète réprimanda sévèrement le meurtrier, et ordonna la livraison de 100 chameaux, prix du sang coutumier, aux parents de la victime[4].

Safwân ibn Umaiyah, un des ennemis les plus invétérés de l'Islam, se rendit devant le Prophète, et lui dit : « On m'apprend que tu m'as octroyé une amnistie. » « Oui », dit le Prophète. Safwân répondit : « Mais je ne veux pas embrasser l'Islam ; donne-moi deux mois pour réfléchir. » Le Prophète de répondre : « Je te donne

---

1. Suhailî, II, 276 ; Kattânî, *Tarâtîb*, I, 264 ; Ibn Hichâm, p. 887.
2. Ibn Hichâm, p. 818 suiv.
3. Id., p. 819.
4. Id., p. 823-4.

Marfat.com

mois [1]. » Dans le trésor des offrandes à la Ka'bah, Muḥammad trouva 70.000 onces d'or ; il ne les toucha pas [2].

De tels gestes durent créer une atmosphère de détente. Quelques jours plus tard, lors de l'expédition de Hunain, ce même Safwân prêta au Prophète 100 cottes de mailles avec leurs accessoires [3]. « Le Prophète emprunta à Safwân 50.000 dirhams, à 'Abdallâh ibn Abî Rabî'ah 40.000, et à Huwaiṭib ibn 'Abd al-'Uzzà 40.000, pour la cause de l'Islam, et les leur rendit après la bataille de Hunain [4]. » « Après la bataille de Hunain, Safwân ayant vu le grand nombre de moutons pris en butin par le Prophète, ce dernier les lui donna tous en cadeau. Safwân, très touché, décida le jour même de se convertir à l'Islam [5]. »

Ne nous étonnons donc point que, deux ans après, lorsque le Prophète mourut, et que la défection sévit dans certaines régions de l'Arabie, la Mecque resta un des piliers les plus sûrs de l'Islam, et établit l'ordre dans la Péninsule.

Il s'agit là du mois de Ramaḍân de l'an 8 H. Laissant l'administration de la Mecque à un Mecquois converti à l'instant même, comme nous l'avons vu, et sans laisser un seul soldat médinois pour assurer l'occupation, le Prophète rentra quelques semaines après à Médine. Deux mois plus tard, on célébra à la Mecque le pèlerinage annuel. Il y avait alors beaucoup de Musulmans et aussi beaucoup de païens parmi les pèlerins du même sanctuaire, chacun priant d'après ses rites.

Première guerre maritime.

On s'est souvent étonné de la rapidité avec laquelle l'Arabe remplaça le chameau par le bateau. En voici le début : au mois de Rabî' al-Akhir 9 H., des nègres, dans de nombreux bateaux, apparurent au large de Chu'aibah, port de la Mecque. Le Prophète envoya contre eux un détachement de 300 hommes sous le commandement de 'Alqamah ibn Mujazziz al-Mudlijî, qui se rendit dans un îlot près de la côte. Sur quoi, les nègres prirent la fuite, et le détachement rentra à Médine [6]. Il serait trop tôt pour parler d'amiraux et de flottes de guerre, mais nous voyons déjà à cette époque, sous l'autorité islamique, des moyens de transports maritimes. Et

1. Id., p. 826.
2. Azraqî, p. 170-171.
3, 4, 5. Balâdhurî, I, 175.
6. Ibn Sa'd, I/II, p. 118 ; Maqrîzî, I, 443.

Marfat.com

deux ans plus tôt, lors de l'expédition de Mu'tah contre la frontière byzantine, le Prophète avait envoyé un petit détachement par voie de mer [1].

Réorganisation administrative.

L'année 9 H. est connue dans l'histoire islamique comme l'Année des Délégations, puisque des vingtaines de délégations, venant de tous les coins de l'Arabie, et même d'au-delà (comme certains Ghassanides de Syrie), se rendirent à Médine pour annoncer l'islamisation de leurs peuples et leur rattachement à l'Etat islamique. Ne nous étonnons donc pas si le Prophète décida alors de réorganiser l'administration : Les aumônes devinrent taxes gouvernementales avec des tarifs fixes, à payer sur les récoltes, sur les troupeaux ainsi que sur l'or et l'argent. Les paiements durent désormais être versés à des agents nommés par le Prophète. Remarquons bien que le versement de cette taxe reste une chose cutuelle, une partie de la foi et de la religion, tout comme la prière et le jeûne. Son effet a été heureux : le Musulman se sent obligé de s'acquitter de ce devoir même lorsqu'il n'y a pas de force matérielle de la part du gouvernement pour l'y obliger. Relevons encore un trait important de cette législation : le Prophète et les membres de sa tribu, tout comme leurs descendants, n'ont pas le droit de profiter de cette taxe en quoi que ce soit : les revenus d'Etat non seulement ne sont pas la propriété personnelle du chef d'Etat, mais encore ils lui sont religieusement interdits comme quelque chose d'impur et d'indigne de sa haute position.

Dans cette même année 9 H., le Prophète interdit aux païens de s'approcher de la Ka'bah, et un verset du Qur'ân [2] la réserva désormais au culte du Dieu unique, comme avaient voulu ses bâtisseurs Abraham et Ismaël. Le pèlerinage devint un devoir individuel de chaque Musulman et Musulmane. Il y a plusieurs religions dans le monde, se réclamant de l'universalité, mais l'Islam est la seule qui soit dotée d'une institution réunissant tout l'univers telle que la Ka'bah : les Musulmans des quatre coins du monde doivent se tourner vers elle lors de leurs offices quotidiens, tout comme ils doivent la visiter au moins une fois dans leur vie pour y rencontrer leurs frères des autres régions du globe. Beaucoup de Médinois se rendirent cette année-là à la Mecque ; le Prophète resta à Médine pour plusieurs raisons, et envoya Abû Bakr comme adminis-

---

1. Ibn 'Asâkir, *Ta'rîkh Dimashq*, 1951, I, 394.
2. Q., 9 : 28.

Marfat.com

trateur suprême du pèlerinage. Il fit proclamer au même moment qu'il dénonçait les alliances qu'il avait conclues avec les tribus idolâtres, et qu'elles prendraient fin quatre mois après. Pratiquement cela n'avait pas grande importance, car la presque totalité de ces tribus était déjà islamisée.

L'année suivante (10 H.) vit la consolidation de l'administration civile, et l'ouverture d'un grand nombre d'écoles, surtout au Yémen. Quant à la Mecque, rien de particulier à citer sinon la visite que Muḥammad y fit vers la fin de l'année. La nouvelle que le Prophète allait cette année-là assister personnellement au Pèlerinage de la Ka'bah, eut un tel retentissement, qu'on put compter jusqu'à 140.000 Musulmans et Musulmanes réunis ce jour-là pour entendre le mémorable sermon, prononcé par Muḥammad du haut de la colline du Mont de Merci (Jabal ar-Raḥamh), à 'Arafât, sermon qui résume, comme une charte, les droits comme les devoirs de l'homme, véritable testament du Prophète, puisque ce dernier mourut trois mois plus tard.

Voici le texte de ce « Sermon d'Adieu » :

« Louange à Dieu : nous Le louons, nous Lui demandons secours, nous implorons Son pardon, et nous rentrons vers Lui ; et nous cherchons protection auprès de Dieu contre les vices de nos âmes et contre les maux de nos actions. Quiconque est guidé par Dieu, nul ne l'égare ; et quiconque Il égare, nul ne le guide. J'atteste qu'il n'y a de Dieu sinon Dieu Lui-même, Lui seul qui n'a aucun associé ; et j'atteste que Muḥammad est Son serviteur et Son envoyé.

Je vous prescris, ô serviteurs de Dieu, la crainte de Dieu, et je vous incite à Son obéissance. Je cherche ainsi à commencer par ce qui est le mieux.

Or donc, ô peuple, écoutez que je vous explique, car je ne sais pas si je pourrai encore revenir ici, après cette année.

O peuple, en vérité vos sangs, vos biens et vos honneurs sont inviolables jusqu'à la rencontre de votre Seigneur, aussi inviolable que ce jour même, en ce mois, dans cette région (sacrée) ; — Ai-je donc fait parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le.

Or, quiconque reçoit un dépôt, qu'il le rende à celui qui le lui avait confié.

Et l'intérêt (usure) du temps de l'Ignorance est aboli, mais vous avez le droit sur vos capitaux : ne soyez ni oppresseurs ni opprimés. Dieu a décrété qu'il n'y ait pas d'intérêt. Et le premier intérêt, par lequel je commence, c'est l'intérêt de mon oncle 'Abbâs ibn 'Abd al-Muṭṭalib.

Et les sangs (meurtres) du temps de l'Ignorance sont supprimés ;

Marfat.com

et le premier sang par lequel je commence, c'est le sang de (mo neveu) 'Amir ibn Rabî'ah ibn al-Hârith ibn 'Abbd al-Muṭṭalib (do un fils a été assassiné).

Et les dignités du temps de l'Ignorance sont abolies, sauf la gar (de la Ka'bah) et la charge d'abreuver (les pèlerins).

Et le meurtre intentionnel sera puni par le talion ; et le meurt quasi-intentionnel, où l'on tue par un bâton ou par une pierre, ce coûtera cent chameaux (comme prix du sang). Quiconque exigera davantage, serait des gens du temps de l'Ignorance. — Ai-je donc fa parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le.

Or donc, ô peuple, Satan a, en vérité, désespéré d'être adoré da votre terre ; mais il sera heureux d'être obéi dans des choses autr que celle-là : dans ceux de vos actes que vous considérez comm sans valeur. Prenez donc garde à lui pour votre religion.

O peuple, en vérité, l'intercalation (d'un mois profane au mili des mois de la trêve de Dieu) est une addition de la mécréanc sont égarés par cette addition ceux qui se sont rendus mécréant ils rendent profane ce mois pendant une année, et ils le rende sacré pendant une autre année, pour observer extérieurement nombre (des mois) que Dieu a rendus sacrés ; ils profanent ce q Dieu a rendu sacré, et ils rendent sacré ce que Dieu a rendu profa Et, en vérité, le temps est revenu à la condition où Dieu l'av créé le jour qu'Il a créé les cieux et la terre (= l'année avec l'in calation et sans intercalation ayant coïncidé). Et, en effet, le nomb des mois auprès de Dieu est 12, dans le Livre de Dieu, le jour qu a créé les cieux et la terre De ces 12 mois, quatre sont sacrés, do trois consécutifs et un isolé : Dhu'l-Qa'dah, Dhu'l-Hijjah et Muha ram, et Rajab-des-Mudarites qui se trouve entre Jumâdà et Cha'bâ — Ai-je fait parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le.

Or donc, ô peuple, quant à vos femmes, elles ont un droit sur vo et vous, vous avez un droit sur elles : en votre faveur, il leur incom qu'elles ne laissent fouler votre lit par personne sauf vous-mêmes, qu'elles ne laissent entrer dans vos maisons aucune personne q vous n'aimez pas, sauf avec votre permission ; et qu'elles ne co mettent pas la promiscuité. Si elles le font, Dieu vous a, en vér permis de les éloigner, et d'établir des lits séparés, et de les fr per, mais pas trop durement. Si elles cessent et vous obéissent vous incombe de leur fournir nourriture et vêtement convenab Et assurez aux femmes le meilleur traitement. Car, en vérité, e sont comme des prisonniers chez vous, et ne peuvent rien faire el mêmes. Et, en vérité, vous les avez prises par un dépôt de D et vous vous êtes permis de les aborder par une parole de D Craignez donc Dieu en ce qui concerne les femmes, et assurez- le meilleur traitement. — Ai-je donc fait parvenir (le messag O Dieu, témoigne-le.

O peuple, en vérité, les Croyants sont des frères. Et les biens d

Marfat.com

frère sont inviolables sauf de son bon gré. — Ai-je donc fait parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le.

Ne redevenez donc pas mécréants après ma (mort), les uns frappant les cous des autres. Et en vérité, j'ai laissé auprès de vous de quoi empêcher l'égarement : le Livre de Dieu et la Conduite de Son prophète. — Ai-je donc fait parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le.

O peuple, en vérité, votre Seigneur est un, et votre ancêtre est un : vous descendez tous d'Adam, et Adam était (créé) de terre. Le plus digne de vous auprès de Dieu est celui qui (Le) craint le plus. Et aucun Arabe n'a une supériorité sur un non-Arabe, sauf par la piété. — Ai-je donc fait parvenir (le message) ? O Dieu, témoigne-le. Sur quoi la foule répondit : « Oui ». Et lui d'ajouter : O vous tous présents, faites parvenir (ce message) aux absents.

O peuple, en vérité, Dieu a fixé pour chaque héritier sa portion de l'héritage : il n'est donc pas permis de faire un testament en faveur d'un héritier (en plus de sa portion fixe). Et le testament en faveur d'un étranger ne doit pas dépasser le tiers (de la totalité de l'héritage). Et l'enfant appartient au lit (à la mère ?), et l'homme qui a commis l'adultère est lapidé. Quiconque revendiquera (la parenté) d'un autre que de son père, et quiconque se réclamera d'un patronage autre que celui de ses patrons, sur eux la malédiction de Dieu, des anges, et de tous les humains. On n'acceptera d'eux (au Dernier jugement) aucun paiement ni équivalent (rançon). Et la paix sur vous[1] ! »

Le Prophète avait pris soin que toutes les foules pussent entendre n grand discours, et des « haut-parleurs » humains avaient été installés de place en place, qui répétaient chaque phrase qu'il prononçait. Ce discours n'a aucun caractère politique ; cela nous frappe d'autant plus que, malgré la prédiction expresse de sa prochaine mort, Muḥammad ne parle point de la succession au pouvoir ; il se contente d'enjoindre que l'on suive toujours le Qur'ân et l'exemple de sa propre conduite.

Le discours fut prononcé à 'Arafât, le vendredi 9 Dhu'l-Hijjah, et la révélation d'un verset du Qur'ân, qui date du même jour, annonça en effet que la mission de Muḥammad était complètement achevée : « Aujourd'hui, J'ai parfait à votre intention votre *dîn* (la loi aussi bien religieuse et spirituelle que temporelle et matérielle), et mis à comble à Mes bienfaits envers vous ; et il M'a plu de vous donner *Islam* (soumission à la volontté de Dieu) pour *dîn* (loi)[2]. »

---

1. Pour le texte, mon *al-Wathâ'iq*, N° 287a. Pour le § 7 du discours, concernt les sangs, cf. Suhailî, II, 278 ; Balâdhurî, I, 175.
2. Q., 5 : 3 ; Ibn Hanbal, I, 28 (n° 188).

Marfat.com

Les Musulmans célèbrent l'anniversaire de ce jour mémorable comme la Grande Fête (*'id al-kabîr*).

Quelques jours plus tard, Muḥammad quitta la Mecque pour rentrer à Médine. En route, il trancha un petit malentendu qui était survenu entre son gendre 'Alî et quelques Musulmans : alors qu'il campait à Khumm, où il y avait un réservoir d'eau (près du port de Râbigh), il donna raison à 'Alî, en disant : « A quiconque je suis un ami (*maulà*), 'Alî, est son ami ; ô Dieu, sois ami de celui dont il est ami et sois ennemi de celui dont il est ennemi. » L'incident fut clos, mais le jour est resté célèbre, surtout dans la secte chi'ite, qui y voit la nomination de 'Alî par le Prophète comme son successeur. Il va de soit que les autres ne donnent pas ce sens politique à ces paroles.

La décision du Prophète de rentrer à Médine est un exemple de la manière dont l'Islam sépare le culte et la politique : La Mecque restera le centre cultuel et spirituel de l'Islam, les métropoles politiques se déplaceront de lieu en lieu, mais les uns et les autres seront assujettis aux mêmes lois qur'âniques, pour créer l'unité dans la diversité, caractéristique de l'enseignement de Muḥammad.

Marfat.com

LES TRIBUS AHABICH

Dans les chapitres précédents, j'ai parlé à plusieurs reprises des Aḥâbîch ». Il s'agit là d'un groupe de tribus, alliées aux Quraihites, habitant tout autour de la Mecque, surtout dans le Sud et dans Nord. Leur nom n'a rien à faire avec l'Abyssinie : certains l'expliquent par son étymologie : « les confédérés », les autres le rapprochent de celui du Mont Hubchî, au Sud de la Mecque, où l'alance aurait été conclue[1]. Quant à celle-ci, Hammâd ar-Râwiyah date de Quṣaiy ; les autres sources, de son fils, 'Abd Manâf. près le coup d'état qui amena Quṣaiy au pouvoir, obligeant les huzâ'ah à évacuer la Mecque, il était naturel que la nouvelle tribu gnante pensât à consolider son pouvoir par des alliances.

A part les deux branches des Khuzâ'ah — à savoir al-Hayâ et al-uṣṭaliq — originaires du Yémen, sans liens généalogiques, tous s autres confédérés étaient parents. Voici la généalogie de ces liés :

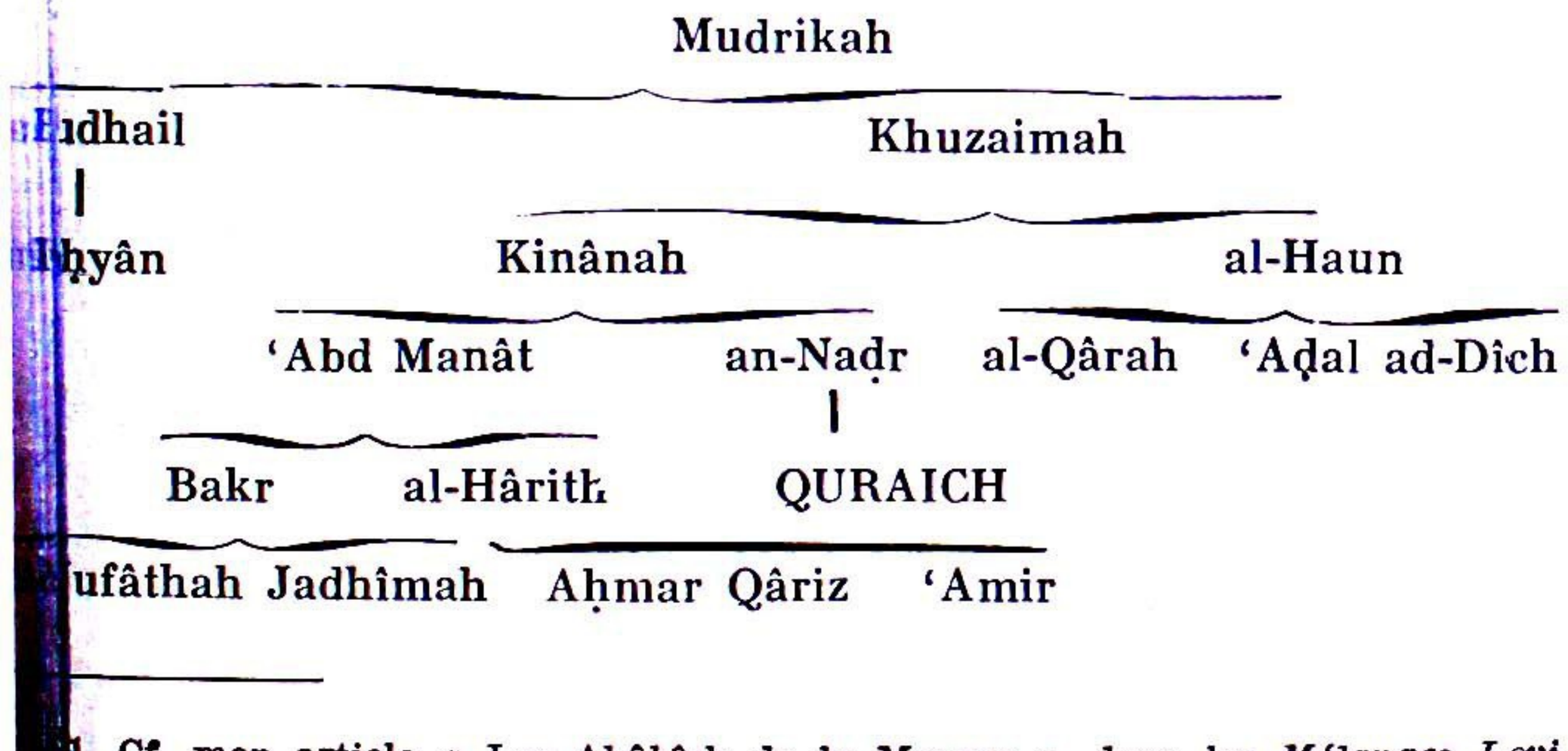

1. Cf. mon article « Les Aḥâbîch de la Mecque », dans les *Mélanges Levi della Vida*. En outre : Ibn al-Kalbî, *Jamharah*, ms. de Londres, p. 48-9 ; Balâdhurî, *Ansâb*, ms. d'Istanbûl, I, 21, 22, 27 ; II, 722, 727 ; Muṣ'ab, *Nasab Quraich*, p. 9, 15 ; Zubair ibn Bakkâr, *Nasab Quraich*, ms. Istanbul, fol. 97a ; Ya'qûbî, I, 278-9 ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 246, 276, 318 ; le même, *Munammaq*,

Marfat.com

Les sources ne parlent pas expressément des Liḥyân ; c'est notre déduction des faits. Elles précisent que cette alliance fut à l'origine conclue contre les Banû Bakr ; mais par la suite on voit les Banû Bakr se solidarisant avec les Quraichites, contre le Prophète non seulement lors de la trêve de Hudaibiyah, mais même lors de la conquête de la Mecque par le Prophète. Il s'agit sans doute de deux différentes branches de la même tribu. En tout cas, les Banû Bakr, alliés des Quraichites, s'appelaient Banû Nufâthah ibn Bakr. Il eût été même bien étonnant que les Aḥâbîch, si inébranlablement fidèles aux Quraichites, n'eussent pas participé à la trêve de Hudaibiyah.

Hâchim naquit vers l'an 443 de l'ère chrétienne. Cette date nous donne une idée approximative de l'époque de cette alliance, contractée par son père 'Abd Manâf, ou son grand-père Quṣaiy. On rapporte le mariage de Raiṭah, fille de 'Abd Manâf, avec le principal chef des al-Hârith ibn 'Abd Manât.

Pour nous borner à l'époque islamique, avant l'Hégire, lorsqu'Abû Bakr voulut échapper à la persécution mecquoise en s'expatriant, il fut ramené à mi-chemin, du pays d'al-Qârah, par le chef des Aḥâbîch, Ibn ad-Dughunnah. Ce dernier proclama à la Mecque qu'il avait donné sa protection à Abû Bakr. Plus tard, lorsqu'il suggéra à Abû Bakr de ne pas pratiquer l'Islam publiquement, celui-ci renonça à sa protection. En outre, lors du célèbre pacte de boycottage du Prophète et de sa tribu par les païens de la Mecque, les Aḥâbîch adhérèrent aussi à ce pacte, comme nous le dit Bukhârî entre autres[1].

Les Quraichites regrettèrent de ne pas avoir, dans leur hâte, attendu l'arrivée des Aḥâbîch, lors de leur sortie pour la bataille de Badr.

Les Aḥâbîch se trouvèrent fidèlement au côté des Quraichites lors de la bataille d'Uḥud. Leur chef était alors al-Hulais ibn Zibân. Celui-ci avait exprimé son horreur du comportement des Quraichites (mutilation des morts musulmans). C'est également un Aḥâbîchite, 'Umrah, qui porta l'étendard des Quraichites à Uḥud après que neuf porte-drapeau eussent été sucessivement tués, et qu'aucun Quraichite n'osât plus lever le drapeau ; elle le prit et le retint jusqu'à la fin de la bataille[2].

---

p. 177-80 ; Yaqût, *Mu'jam al-Buldân*, s. v. Hubchî ; cf. aussi l'index d'Ibn Hichâm, de Tabarî, d'Ibn Sa'd, etc., s. v. Aḥâbîch ; Watt, *Muḥammad at Mecca*, appendix. Ajoutons que d'après Tabarî, *Tafsîr*. ch. 105, ils étaient solidaires avec les Mecquois lors de l'invasion d'Abrahah aussi.

1. 25 : 45 ; Abû Dâwûd, 11 : 86.
2. Balâdhurî, II, 722.

Marfat.com

Lorsque les ennemis de l'Islam organisèrent une vaste alliance pour envahir Médine (Guerre du Fossé), le Prophète entreprit plusieurs actions séparées contre les alliés de ses ennemis. C'est ainsi qu'il envoya un agent pour assassiner le chef des Liḥyânites (Sufyân ibn Khâlid). L'agent vit dans le territoire liḥyânite que « Sufyân avait des Aḥâbîch qui marchaient derrière lui. » C'est cet incident, rapporté par Maqrîzî [1], qui nous permet de conclure que les Liḥyânites faisaient partie des Aḥâbîch. Rappelons une autre action isolée du Prophète au même moment contre les Banu'l-Muṣṭaliq, qui faisaient eux aussi partie des Aḥâdich, opération dont nous avons déjà parlé. D'autres Aḥâdichites étaient présents à Médine lors de la guerre du Fossé.

Lorsque le Prophète, parti pour Hudaibîyah, en l'an 6 H., apprit qu'il y avait effervescence chez les Aḥâbîch, il convoqua son Conseil de Guerre, et lui demanda s'il ne fallait pas marcher contre eux avant d'aller à la Mecque. On se rangea à l'avis d'Abû Bakr, qui pensait qu'il ne fallait pas se détourner du but du pèlerinage [2].

Lors des négociations de Hudaibîyah, le Prophète avait envoyé Khirâch ibn Umaiyah à la Mecque, pour entamer les pourparlers. Les Mecquois abattirent son chameau, et étaient sur le point d'assassiner l'ambassadeur lui-même lorsque les Aḥâbîch intervinrent et le libérèrent. Il revint alors au campement musulman, et le Prophète envoya 'Uthmân à sa place dans le même but [3].

Plus tard, plusieurs ambassadeurs mecquois se rendirent auprès du Prophète ; parmi eux se trouvait al-Hulais, chef des Aḥâbîch. Le Prophète lui fit voir les bêtes destinées au sacrifice lors du pèlerinage. Al-Hulais fut convaincu du but pacifique des Musulmans ; aussi, à son retour à la Mecque, il conseilla aux Quraichites de faire la paix avec les Musulmans, en leur permettant la pieuse visite de la Ka'bah, et il leur fit même la menace que, s'ils refusaient de laisser les Musulmans entrer dans la ville, les Aḥâbîch agiraient contre les Mecquois [4]. La paix fut enfin conclue à Hudaibîyah et les Banû Bakr — ce qui veut dire les Aḥâbîch [5] — y adhérèrent du côté des Quraichites. On se souviendra que ce sont les mêmes Banû Bakr qui furent plus tard la cause de la rupture de la trêve, rupture qui entraîna l'attaque et l'occupation de la Mecque

1. Imtâ', I, 255.
2. Bukhârî, 64 : 37 (N° 28).
3. Ibn Hichâm, p. 745 ; Tabarî, I, 1539.
4. Ibn Hichâm, p. 743 ; Tabarî, I, 1538-9 ; Ibn Sa'd, II/I, p. 70.
5. Cf. Ibn Hichâm, p. 804 ; Ibn Sa'd, I/II, p. 97.

Marfat.com

par les Musulmans. On rapporte[1] que la seule résistance offerte aux Musulmans lors de l'occupation de la Mecque, vint de la part des Aḥâbîch.

Probablement, dans ce fameux incident des Banû Jadhîmah, survenu au lendemain de la prise de la Mecque, il s'agit aussi des Aḥâbîch. Il est admis que les Nufâthah faisaient partie des Aḥâbîch et les Jadhîmah ne sont autres que les descendants du frère de Nufâthah. Quoi qu'il en soit, les Jadhîmah habitaient à al-Ghumaisâ', au Sud de la Mecque, et le Prophète envoya Khâlid Epée-de-Dieu pour les inviter à embrasser l'Islam. N'étant pas un missionnaire professionnel, le commandant les traita avec une telle sévérité — se souvenant évidemment de leur association constante avec les ennemis de l'Islam — que le Prophète le désavoua publiquement, et permit des compensations extraordinaires[2]. Les emprunts du Prophète aux banquiers non-musulmans de la Mecque, furent, selon Balâdhurî[3], dépensés comme prix du sang versé chez les Banû Jadhîmah.

Position des Aḥâbîch dans l'alliance.

Il est vrai que, lorsqu'ils étaient compagnons d'armes des Quraichites, les Aḥâbîch touchaient des subventions mecquoises, mais loin d'être de simples mercenaires, nous les voyons être des alliés de plein droit, égaux avec les Mecquois. Nous le voyons dans l'acquiescement des Mecquois à la protection donnée par Ibn al-Dughunnah à Abû Bakr, dans le reproche que fit al-Hulais à Abû Sufyân à Uḥud pour avoir mutilé les cadavres musulmans, et dans la menace des Aḥâbîch de combattre les Quraichites s'ils ne faisaient pas la paix avec les Musulmans venus pour le pèlerinage (lors de Hudaibîyah).

Faits divers.

Ibn Habîb[4] précise que les Aḥâbîch adoraient les idoles Isâf et Nâ'ilah, et qu'ils assistaient à la grande foire annuelle à 'Ukâz.

Il est probable qu'après la conquète de la Mecque, en l'an 8 H., tous les Aḥâbîch embrassèrent l'Islam, pour imiter leurs alliés quraichites.

Cette alliance a duré, sans défaillance ni interruption, pendant presque deux siècles, et constitue un remarquable témoignage au sujet de l'âme arabe pré-islamique.

---

1. Maqrîzî, I, 378.
2. Ibn Hichâm, p. 833-9.
3. Balâdhurî, I, 184.
4. Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 276, 318.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC LES ABYSSINS

Habach est le nom arabe des Abyssins, et Habachah de l'Abyssinie. C'est par l'intermédiaire du Yémen que débutèrent leurs rapports avec la Mecque :

Environ un siècle avant la naissance de Muḥammad, le Christianisme avait gagné un certain nombre d'adhérents au Yémen, ce qui inquiéta le roi juif du pays, Dhû Nuwâs. Najrân était le centre le cette évangélisation. Tabarî nous cite deux récits qui pourraient :xpliquer cette persécution des Chrétiens par les Juifs. D'après 'un d'eux [1], le fanatisme seul en aurait été la cause : le roi demanda aux Chrétiens d'embrasser le Judaïsme, et sur leur refus, il lonna l'ordre du massacre. D'après l'autre [2], deux enfants juifs yant été tués à Najrân, leur père porta plainte auprès du roi, et elui-ci exigea alors la conversion des Chrétiens comme seul moyen u pardon. Comme les Najrânites refusèrent d'abandonner leur eligion, Dhû Nuwâs envahit la région avec une grande armée. Ceux ui résistèrent, furent tués sur le champ, et les autres furent faits risonniers. On creusa ensuite d'immenses fossés (*ukhdûd*), où on alluma le feu ; on leur donna encore une fois la possibilité 'apostasier, et tous ceux qui refusèrent d'embrasser le Judaïsme, urent jetés vivants dans le feu. Le Qur'ân [3] en parle en termes touants, et exprime son horreur de ce crime. Les sources syriaques ous disent [4] que Dhû Nuwâs ne se borna pas à cette sauvagerie : envoya des émissaires auprès du roi d'al-Hîrah ('Irâq du Sud), our que lui aussi exterminât les chrétiens de son pays.

Quelques Najrânites purent fuir ; d'autres peut-être aussi simulèrent une conversion. Les conséquences furent graves pour le émen :

Al-Hârith ibn Muḍâḍ, chef jurhumite de la Mecque, — qui avait

---

1. Tabarî, I, 925.
2. Id., I, 926.
3. Q., 85 . 4-7.
4. Desvergers, *Arabie.* p. 82-83 et note.

Marfat.com

sans doute donné asile à quelques réfugiés, — entreprit une expédition de sympathie pour châtier les coupables. On rapporte en effet qu'un tombeau fut trouvé plus tard à Isfahân, en Irân, portant l'inscription : « Je suis al-Hârith ibn Muḍâḍ, qui châtia les gens des fossés (*ukhdûd*) [1]. »

La réaction byzantine est plus connue. Le représentant des persécutés se rendit auprès de l'empereur, et lui demanda secours contre le roi du Yémen. L'empereur répondit : « Mon pays est loin du vôtre ; tout ce que je peux faire est d'écrire une lettre en votre faveur au Négus, qui est votre voisin et qui est aussi un Chrétien [2]. » D'après un autre récit, les persécutés se rendirent directement auprès du Négus, et lui montrèrent les feuillets brûlés de leurs évangéliaires. Ce fut le roi d'Abyssinie, qui transmit les évangiles brûlés à l'Empereur, et lui demanda de lui fournir des bateaux de transport. Quoi qu'il en soit, le Négus fit construire 700 bateaux dans ses propres domaines, confisqua les bateaux des commerçants, iraniens et autres, qui se trouvaient à ce moment dans ses ports, et reçut aussi l'aide byzantine sollicitée. D'après les récits arabes, 70.000 — et d'après les chroniques grecques, 120.000 — abyssins s'embarquèrent pour traverser le « Détroit des Pleurs » (Bâb al-Mandab). Cette appellation se trouva justifiée, car beaucoup de ces bateaux coulèrent avant d'arriver à destination, au Yémen. D'après Ibn al-Kalbî, il y eut deux invasions : la première fut à elle seule assez puissante pour effrayer Dhû Nuwâs, qui acheta la paix en offrant une énorme somme d'argent ; mais, lorsque les officiers abyssins vinrent auprès de lui pour recevoir cet argent, il les fit massacrer traitreusement, et se jeta ensuite sur l'armée ennemie, surprise, et privée de commandants [3]. Le nombre 70.000 mentionné plus haut ne se rapporte, d'après Ibn al-Kalbî, qu'à la deuxième expédition de représailles. Quant aux chroniqueurs byzantins, ils disent que l'avant-garde de 15.000 hommes périt de soif et d'épuisement. En tout cas, la guerre se termina par la défaite de Dhû Nuwâs, qui se suicida en se jetant dans la mer ; et le pays fut occupé par l'armée du Négus.

---

1. Ibn Kathîr, *Tafsîr*, IV, 495 ; *Ma'ârif* (A'zamgarh, Inde), juillet 1951, article d'Abûl-Jalâl Nadwî.

2. Ibn Hichâm, p. 26-7 ; Suhailî, I, 35 suiv.

3. Dans son *Expédition en Arabie Centrale* (Paris, 1956, p. 152), Ph. Lippens mentionne qu'à Kaukab et à Hima. il a trouvé deux inscriptions de Dhû Nuwâs, en date de 518, parlant d'une campagne victorieuse contre les Abyssins avec résultat à son actif : 13.000 tués, 9.500 prisonniers, 28.000 têtes de gros et petit bétail.

Marfat.com

Quelques années plus tard, ces mêmes Abyssins partirent du Yémen pour envahir la Mecque, — nous y reviendrons — mais ils durent se retirer après de lourdes pertes. Trois mois après, le Prophète naquit. Pourquoi les Abyssins avaient-ils entrepris cette expédition ? Dans un simple but de conquête ? Voulaient-ils seulement traverser le territoire mecquois pour se rendre en Syrie porter secours aux Byzantins, alors très menacés par l'invasion iranienne, comme nous le donnent à croire certains Orientalistes ? Pour se venger de la profanation de l'église de San'â, au Yémen, par un Arabe païen, comme le rapportent les chroniqueurs classiques arabes ? Il y a une autre possibilité : al-Hârith ibn Muḍâḍ était allé, comme nous venons de le voir, lui aussi châtier les Yémenites. Peut-être ce chef mecquois revendiquait-il pour lui-même le royaume du Yémen, et cette rivalité aurait été cause de frictions, suivies d'une invasion. Il est toutefois à noter qu'al-Hârith avait déjà été chassé de la Mecque bien avant l'invasion abyssine ; et l'on ne connaît pas grand'chose sur l'expédition prétendue de ce personnage en faveur des Najrânites. Son tombeau à Isfahan (Iran) signifie-t-il qu'il s'est ensuite réfugié en Iran, ou bien est-il allé là-bas en conquérant, et est-il tombé sur le champ de bataille ?

Quoi qu'il en soit, le Négus resta dans son pays, et ce fut un vice-roi qui se chargea de l'administration du Yémen. Plus tard, un des commandants, Abrahah, tua le vice-roi Aryâṭ et s'empara du pouvoir. Pour éviter une guerre civile, le Négus crut devoir légaliser le fait accompli, et nomma Abrahah vice-roi du Yémen [1].

Abrahah semble avoir été un Chrétien zélé : il s'appliqua avec enthousiasme à évangéliser le pays. Entre autres monuments, il construisit une grande cathédrale à San'â, dont la renommée s'est perpétuée dans la littérature arabe sous le nom de *Qalîs* (arabicisation du mot *église*), et l'empereur byzantin envoya de Constantinople des ouvriers habiles ainsi que le marbre et les mosaïques, pour décorer l'édifice. Il envoya en outre, Gregentius, prêtre italien d'Alexandrie, pour diriger la vie religieuse du Yémen. Celui-ci promulgua un code de 23 articles pour l'Arabie, et l'original grec en est encore conservé parmi les mss. de Vienne [2]. D'après les sources arabes [3], Abrahah avait imposé la corvée aux Arabes, et avait même démoli l'antique palais de la reine de Saba pour réemployer les pierres et les colonnes dans la construction de cette église. La

1. Ibn Hichâm, p. 28-29.
2. Desvergers, Arabie, p. 71 et notes.
3. Suhailî, I, 40.

Marfat.com

Qalis n'existe plus ; en 1947 j'ai vu à San'â son emplacement, qu'on a entouré d'un simple mur. Les massacres des fossés furent commémorés par une église à Najrân, ainsi qu'un cimetière pour les martyrs. Najrân se trouve maintenant en Arabie séoudite, et j'ai appris de source officieuse, en 1946, qu'on y a découvert un lion en pierre ; on m'a aussi raconté cette histoire touchante : on trouvait encore, sur l'emplacement des fossés des martyrs, des cendres qu'on utilisait comme engrais ; mais aussitôt que le roi Ibn Sa'ud l'apprit, il interdit cette profanation, car la mémoire des martyrs est honorée par le Qur'ân lui même (*aṣḥâb al-ukhdûd*) [1].

Il semble aussi qu'Abrahah se montra un administrateur capable et bienveillant, et s'occupa de la restauration, ou de la réparation, des digues, comme nous l'apprend la découverte de certaines inscriptions. La grande inscription ḥimyarite (136 lignes) sur la digue de Mârib, datant de 543 de l'ère chrétienne, a été publiée par Glaser. Le texte en est inscrit sur les quatre côtés d'un grand parallélépipède en pierre. En voici quelques extraits d'après la traduction allemande de Glaser [2] :

> « Par la puissance et la clémence et la miséricorde du Tout-Miséricordieux et de Son Messie et du Saint-Esprit. Cette inscription est gravée par Abrahah, délégué du roi ge'estite (aksûmite) Ramḥiel Zubaimân, roi de Sabâ et de Dhû-Raidân et de Ḥaḍramaut et de Yamanât et de ses Arabes de Tihâmah et de Najd. Et il écrivit cette inscription lors de la révolte de Yazîd ibn Kabchah, gouverneur de Kindah et de Dî... Il envoya Jarrâḥ Dhû Zinbûr... mais Yazîd le tua... Recevant la nouvelle, le roi rassembla ses troupes abyssines et ḥimyarites par milliers au mois de Dhu'l-Qiyâṭ 657 ; il se mit en marche et pénétra dans les plaines de Sabâ... Alors Yazîd se rendit auprès de lui à Nabat, et capitula devant les chefs de l'armée... A ce moment vint de Sabâ la terrible nouvelle qu'au mois de Dhu'l-Maḍhraḥ 657, la digue s'était brisée ainsi que le mur, les réservoirs d'eau, et le bassin d'Afan... Et le roi donna l'ordre aux tribus de ramasser la terre de la construction, les pierres des fondations, les pierres rouges de construction, les autres matériaux de construction, les feuilles de *khafaj*, les pierres blanches ainsi que le plomb de fonte, pour restaurer la digue, les murs et (réparer) les dégâts causés à Mârib. Ce travail de rassemblage s'acheva au mois de Dhu'l-Surâb 657... Le roi se rendit à Mârib pour consacrer son

---

1. Cf. LIPPENS (*op. cit.*, p. 109 suiv.), pour une description moderne des ruines d'Ukhdûd.

2. Eduard GLASER, *Zwei Inschriften über den Dambruch von Mârib*, dans *Mitteilung d. vorderasiat. Gesellschaft*, Berlin, 1897, 6.

Marfat.com

église... ensuite, il alla à la digue, creusa jusqu'au niveau des fondations et dégagea le rocher pour ériger le mur. Et lorsqu'il eut commencé, arriva la nouvelle de la révolte des tribus... Les rebelles se soumirent au roi. De là, il rentra dans la ville de Mârib de la digue. Les chefs qui restèrent fidèles, furent Aksûm (chef de Ma'âhir, fils du roi), Murjazif de Dhirnâḥ, 'Adil chef de Fâïch, etc... Alors vinrent à lui l'ambassade du Négus, et l'ambassade du roi des Rûm (Byzantins), et l'ambassade du roi des Perses, et l'envoyé d'al-Mundhir, et un envoyé de Hârith ibn Jabalah, et un envoyé d'Abû Karib ibn Jabalah, ainsi que les envoyés de tous ceux qui cherchaient son amitié, grâce au Tout-Miséricordieux... et le roi restaura le mur bâti par Ya'fûr à Sabâ... Ce qu'il acheva de la construction avec l'aide des tribus, avait 45 aunes de long, 35 de haut, et 14 de large ; et il construisit la digue, la muraille, les canaux... (viennent ensuite les détails sur les dépenses de farines, de dattes, de viande, de raisins, de raisins secs et de vin)... Et il termina le travail de construction en 58 jours... au mois de Dhû Mu'ân 658 » (= février-mars 543 de l'ère chrétienne).

Il n'y a pas grand'chose à raconter sur les 27 ans qui suivirent[1]. C'est en 570 qu'Abrahah entreprit l'expédition contre la Mecque. Laissant de côté les causes de l'invasion, — selon Ibn Kathîr[2] : incendie de l'église provoqué par certains malfaiteurs venus de la Mecque ; selon Ibn Hichâm[3] profanation de l'édifice par le chef himyarite chargé du calendrier arabe (Nâsi') — il suffit de signaler que le conquérant noir disposait, entre autres, d'un éléphant géant[4] — de là l'expression « Année de l'Eléphant » dans la chronologie mecquoise d'avant l'Islam — et d'après les chroniqueurs arabes, cet éléphant aurait porté le nom de Maḥmûd. Un nom purement arabe (*maḥmûd*) pour un éléphant envoyé d'Abyssinie par le Né-

---

1. Lippens (*op. cit.*, p. 76) parle d'une inscription d'Abrahah à Muraighân (40 lignes de quelque 5 mètres de longueur, totalisant 440 signes). Le texte en commence, nous dit-il, par une croix et la phrase : « Par la puissance du Miséricordieux et de son Messie » ; et les faits relatés sont bien simples : Abrahah entreprit une razzia printannière ; les chefs de l'expédition sont cités et leur victoire est soulignée. Les vaincus donnèrent des gages, recevant en échange la garantie (!) du vainqueur. Daté de 662, soit l'an 547 de l'ère chrétienne.
2. Ibn Kathîr, *Tafsîr*, IV, 549-552. D'après Maqrîzî, *al-Khabar 'an al-bachar* (ms. Ayasofia), IV, 73, il y avait également deux grandes poutres de platane (*dâlj*), dans la construction.
3. Ibn Hichâm, p. 29-30.
4. Lippens (p. 79) : « Les Bédouins donnent encore aujourd'hui le nom de Piste de l'éléphant — *darb al-Fîl* — à une des routes de l'encens allant du Yémen vers le Hijâz » ; il y a même un groupe de puits, près de Zurq, appelés également : Les Puits d'*al-Fîl* (de l'éléphant).

Marfat.com

gus, semble bizarre. Faut-il voir là plutôt un nom arabisé, tel qu'*Mammouth*, dernier représentant de sa race ? D'après quelques narrateurs, il y avait d'autres éléphants encore dans le convoi, mais pas aussi gigantesques que Maḥmûd. La tribu Khath'am comptait dans son sein un certain nombre de Chrétiens. Ne nous étonnons donc pas si Abrahah trouva un Khath'amite pour le guider jusqu'à la Mecque[1]. Les envahisseurs firent des dégâts dans la région mecquoise et s'emparèrent du bétail, tandis que les habitants se réfugiaient dans les montagnes. 'Abd al Muṭṭalib, grand-père du Prophète, se rendit devant Abrahah comme délégué de son peuple. Par sa grande taille, la couleur de ses cheveux d'un blond argenté il fit une grande impression sur le chef noir : Abrahah le reçut avec égard et courtoisie. Questionné sur l'objet de sa visite, 'Abd al-Muṭṭalib réclama qu'on lui rendît ses chameaux. Sur l'étonnement d'Abrahah, il reprit : « Les chameaux m'appartiennent, et je les réclame ; quant à la Maison d'Allâh, elle a son Maître qui va s'en occuper. » Quelque peu gêné, Abrahah lui rendit les bêtes, et commanda aussitôt qu'on conduisît l'éléphant — le bulldozer d'alors — pour démolir la Ka'bah, mais l'éléphant s'obstina : ni persuasion ni violence ne purent le faire bouger. Pour la suite, référons-nous au chapitre 105 du Qur'ân :

> « N'as-tu point vu comment ton Seigneur a traité les gens de l'éléphant
>
> N'a-t-Il point fait tourner leur stratagème en confusion ?
> N'a-t-Il point lancé contre eux des oiseaux par volées,
> Qui jetaient des pierres d'argile,
> En sorte qu'Il en fit de la balle dont le grain a été mangé ? »

Ce serait facile de rejeter l'attaque des oiseaux comme légende ; il y a cependant lieu de se rappeler que la révélation de ces versets du Qur'ân date d'à-peine une quarantaine d'année après cet événement, dont il existait des témoins oculaires dans le camp adverse de Muḥammad ; ces témoins auraient pu ridiculiser cette explication si elle n'avait été qu'une invention. (Les chroniqueurs arabes ont cité les critiques des ennemis de l'Islam au sujet de bon nombre de versets du Qur'ân, mais jamais au sujet de cette histoire d'oiseaux).

---

1. D'après ibn Hichâm, p. 32-33, ce fut pour sauver sa vie, à la suite d'une défaite infligée par Abrahah, que le chef des Khath'am consentit à servir de guide ; de même certains Tâ'ifites, pour sauver leur idole, Lât. Le même auteur (p. 39, poème de 'Abdallâh ibn az-Ziba'rà), dit que le nombre des soldats d'Abrahah était de 60.000.

Marfat.com

Tabarî[1] nous précise que la petite vérole et d'autres maladies contagieuses envahirent la région cette même année, pour la première fois dans l'histoire. Furent-elles le résultat de la pourriture des cadavres, ou bien la cause même des pertes énormes subies par l'armée des envahisseurs ? Toutefois la Ka'bah fut sauvée miraculeusement, et Abrahah retourna au Yémen pour y mourir bientôt. On peut se demander si certains des malades de l'armée ennemie ne restèrent pas dans la région, lorsque leurs camarades prirent le chemin du retour, et ne sont pas devenus les esclaves nègres qu'on rencontre à la Mecque au début de l'Islam ? La puissance militaire étant affaiblie au Yémen, le pays fut facilement occupé par l'Iran. En effet, quelques Yémenites se rendirent auprès de Chosroès lui demander de les aider à expulser les Abyssins. Chosroès envoya une armée sous le commandement de Wihriz ; et, au dire des chroniqueurs arabes, il amnistia les criminels dans les prisons à condition qu'ils prissent part à l'expédition. La collaboration des autochtones une fois assurée, le Yémen fut enlevé à l'Abyssinie sans grande difficulté. Ne nous étonnons point si les Mecquois envoyèrent une délégation, conduite par 'Abd al-Muṭṭalib, pour féliciter Saif ibn Dhî Yazan, le grand chef yémenite, de cette victoire[2]. (L'indépendance du Yémen ne dura pas longtemps : les Iraniens commencèrent vite à se comporter en maîtres, cela jusqu'à l'islamisation du Yémen au temps du Prophète).

Rapports de la Mecque avec l'Abyssinie.

Les Mecquois d'avant l'Islam n'étaient pas sans rapports directs avec l'Afrique noire. L'existence dans le Qur'ân de mots d'origine abyssine[3] le prouverait déjà. Lorsqu'un empereur byzantin (Léon I) octroya vers 467 à Hâchim, bisaïeul du Prophète, une charte lui permettant de se rendre avec des caravanes en Syrie, il lui donna également une lettre de recommandation à l'adresse du Négus[4], pour que le lui aussi autorisât le trafic caravanier entre la Mecque et l'Abyssinie. Hâchim chargea son frère 'Abd Chams de se rendre auprès du Négus, qui obtint l'autorisation nécessaire. Dès lors, les rapports entre ces deux voisins n'allaient que se multiplier. A une époque postérieure, nous voyons 'Amr ibn al-'Aṣ présenter au Négus des

---

1. Tabarî, I, 945.
2. Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 345-50.
3. Suyûṭî, *Raf' ch'n al-Hubchân* (Ms. 143, Korchonlu. Brusa).
4. Mon article, dans les *Mélanges Massignon :* « Al-Ilâf ou les rapports économico-diplomatiques de la Mecque pré-islamique ».

Marfat.com

peaux comme le meilleur de ses produits. C'est aussi probablement ce qu'exportait Hâchim de son temps.

Balâdhurî [1] nous rapporte que 'Abd al-Muṭṭalib, fils de Hâchim, eut une querelle avec Harb, petit-fils de 'Abd chams (celui-là même qui avait reçu la charte de commerce avec l'Abyssinie), pour décider lequel de ces deux Mecquois possédait le plus de mérite ; et les deux se mirent d'accord pour faire du Négus leur arbitre. Celui-ci n'accepta point d'intervenir dans une telle affaire entre deux parents. (Ils nommèrent alors un autre personnage pour trancher leur différend).

Suhailî [2] raconte que pendant les guerres intestines d'Abyssinie un prince y fut vendu pour six cents dirhams à un commerçant arabe, afin de l'éloigner de son pays, et que ce prince, (plus tard le Négus Aṣḥamah), servait de berger à un Damrite, dans la vallée de Badr. Rappelons que c'était un Damrite ('Amr ibn Umaiyah), que le Prophète envoya comme ambassadeur auprès du Négus Aṣḥamah pour contrecarrer les intrigues des Mecquois concernant les réfugiés musulmans en Abyssinie.

Est-ce que Muḥammad est allé lui aussi en Abyssinie ? Nos sources n'en parlent point ; mais quelques faits nous permettent de conclure indirectement. Comme nous allons le voir plus loin, la première lettre que Muḥammad adressa au Négus est écrite en termes assez intimes. Il y disait en effet : « Je dépêche vers vous mon cousin paternel, Ja'far, accompagné d'un petit nombre de Musulmans ; dès qu'il sera arrivé chez toi, reçois-les avec hospitalité... » En donnant la permission aux Musulmans mecquois de se réfugier en Abyssinie, le Prophète avait ajouté, d'après Ibn Hichâm : « Il y a là un roi chez qui personne n'est opprimé ; c'est un pays de vérité, où Dieu vous assure un moyen d'échapper à votre situation actuelle. » Mais nous ne devons pas nous contenter d'un simple ouï-dire. Nous savons que le Prophète se servait parfois de mots abyssins, surtout en parlant avec les Abyssins et avec ceux qui parlaient cette langue [3]. Pris isolément, aucun de ces faits ne prouve grand'chose, mais ils ont une certaine valeur mis ensemble, d'ailleurs le Prophète avait beaucoup voyagé : il était allé à Baḥrain, 'Umân, au Yémen tout comme en Syrie, très loin de son pays. Les voyages des commerçants mecquois de cette époque au pays du Négus étaient assez fréquents. Les Abyssins avaient occupé le Yémen après une attaque par mer ; les réfugiés musulmans se ren-

1. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 32.
2. Suhailî, I, 214-5.
3. Id., I, 205 ; Bukhârî, 56 ; 188, etc.

Marfat.com

rent en Abyssinie par bateau ; le Yémenite Abû Musà al-Ach'arî ayant pris un bateau pour se rendre à Médine, la tempête le poussa à la côte abyssine[1]. Barthold[2] a pensé que la description très détaillée des voyages maritimes qui existe dans le Qur'àn laisse croire que Muḥammad devait être parfaitement au courant de ce mode de transport pour avoir si bien saisi le sens de ce que lui était révélé. Terminons par un récit de source chrétienne : « Dans une biographie tardive de Muḥammad, par un auteur inconnu, il nous est dit que Muḥammad, qui alla du temps de l'empereur Héraclius dans une région abyssine, était d'origine éthiopienne[3]. » S'agit-il là de pur racisme, ou bien de quelque fait mutilé et travesti ?

Sur l'époque pré-islamique, une source[4] nous rapporte qu'on apportait des denrées pour la Mecque, par voie de mer, à Jiddah ; cette source ajoute : « Il s'agit-là des Abyssins ; les Mecquois envoyaient des chameaux et des ânes à Jiddah pour transporter les marchandises. » L'incident suivant y fait peut-être suite : Le Abdarite al-Hârith ibn 'Alqamah fut l'otage quraichite entre les mains du roi d'Abyssinie Abû Yaksûm (= aksoumite), après les événements suivants : un groupe de commerçants abyssins se rendit à la Mecque à une époque où cette dernière souffrait une forte famine ; de jeunes Quraichites se précipitèrent sur les marchandises des Abyssins et les pillèrent. Cela causa évidemment un conflit ; puis on se réconcilia, après que plusieurs notables de la Mecque furent allés auprès de l'Aksoumite, pour s'excuser et lui commander de ne pas empêcher à l'avenir les commmerçants de son pays de se rendre à la Mecque. Al-Hârith, entre plusieurs autres, fut remis au roi comme otage. Le roi traita les otages avec générosité ; et ils envoyèrent des marchandises à la Mecque pour leur propre compte[5].

L'époque islamique.

Nous avons déjà vu qu'en l'an 610 Muḥammad déclara avoir reçu l'appel divin pour prêcher l'Islam. Cinq ans après, la persécution religieuse de ses concitoyens était devenue si intolérable qu'il suggéra lui-même à ses fidèles de quitter leur pays natal et d'aller se

---

1. Bukhârî, 63 : 35, n° 5.
2. ZDMG, t. 83, p. 37-43.
3. Je dois ceci à l'amabilité de W. Eichner, de Bonn, qui le cite dans sa thèse (encore en ms.), d'après : « Gass II, 147, Anonymus II, dépendant de Théophane ».
4. Nizâmuddîn al-Qummî, *Gharâ'ib al-Qur'ân*, XXX, 170 (sur le Qur'an, chapitre 105) ; Ibn Habîb, *Munammaq*, p. 169-70.
5. Balâdhurî, II, 425 ; Ibn 'Abd Raddih, *'Iqd* (éd. Bûlâq), II. 47.

Marfat.com

réfugier en Abyssinie. Plusieurs considérations le décidèrent sa
doute à choisir un pays si lointain : D'abord les coutumes arab
ne permettaient pas qu'on donnât asile aux étrangers s'ils n'avaie
pas la bonne volonté d'un membre quelconque de la tribu ; autreme
dit : trouver asile n'était pas le droit du réfugié, mais seulement u
chance. Donner asile à toute une communauté de vingtaines, et peu
être de centaines, de personnes, comportant non seulement des hom
mes, mais aussi des femmes et des enfants, exigeait non seulem
la bonne volonté, dans un pays de *bellum omnium contra omne*
mais aussi des ressources matérielles considérabls pour intégrer c
réfugiés dans l'économie régionale. Malgré l'hospitalité proverbia
de ses habitants, la Péninsule arabique n'avait pas beaucoup d'e
droits pour accueillir un si grand nombre de réfugiés. Par ailleu
les Mecquois menaient un commerce important pan-arabique
même international, et il fallait songer à la répercussion avant
risquer l'expatriation. Un Etat fort était plus sûr qu'une tribu po
se défendre contre l'invasion mecquoise. Parmi les pays voisins,
y avait l'Iran, mais il venait d'abolir le royaume arabe de Hîrah,
soupçonnait de ce chef tout Arabe. L'empire byzantin souffrait
ce moment de très lourdes défaites dans sa lutte contre les Iranie
et perdait Damas, Jérusalem et même Alexandrie (613-17), et
est clair que les sévères mesures économiques prises par Héracli
(610-641), notoirement instituées contre les Arabes[1], ne pouvai
pas attirer les Mecquois musulmans de cette époque vers la Syr
Parmi les voisins, seule l'Abyssinie se trouvait hors de la conf
gration internationale, et l'esprit du Négus était bien disposé e
vers les Arabes.

Il est raisonnable de penser que le Prophète, qui suggéra l
même cette expatriation à ses compagnons, leur remit une lettre
recommandation à l'adresse du Négus. Nous venons de citer
passage de cette missive, où il demandait l'hospitalité du roi abys
en faveur des réfugiés musulmans. En voici le texte intégral,
soulève certains problèmes :

> « De Muḥammad, envoyé de Dieu, à an-Najâchî, roi des Abyssi
> Je t'adresse les louanges de Dieu hors duquel il n'y a point
> Dieu, le Souverain, le Saint, le Pacifique, le Protecteur, le Se
> reur. Et j'atteste que Jésus, fils de Marie, est l'esprit de Dieu et
> verbe, qu'Il lança sur Marie, la vierge, la vertueuse, l'inattaq

1. De Goeje, *Mémoire sur la Conquête de la Syrie*, 2e éd. p. 29, citant N
phore, *De rebus post Mauricium gestis*, p. 27.

Marfat.com

qui l'a porté par effet de Son esprit et de Son souffle, ainsi qu'Il avait créé Adam de Sa propre main.

Or, je t'appelle vers Dieu unique, Lequel n'a point d'associé ; que tu me suives et ajoutes foi à ce qui est venu vers moi, car je suis l'envoyé de Dieu. Je t'appelle donc toi et tes troupes vers Dieu le Puissant, le Majestueux. J'ai signifié et conseillé : à vous d'accepter mes conseils.

Je dépêche vers vous mon cousin paternel, Ja'far, accompagné d'un petit nombre de Musulmans. Dès qu'il sera arrivé chez toi, reçois-les avec hospitalité, en mettant de côté tout orgueil déplacé.

La paix sur quiconque suit la vraie voie ![1]. »

Nos sources, Tabarî entre autres, placent cette lettre en l'an 6 H., 'est-à-dire une quinzaine d'années après l'arrivée de ces réfugiés n Abyssinie, lorsqu'ils se préparaient en fait à rentrer à Médine, où un Etat musulman était solidement installé. La demande 'hospitalité *post eventum* ne saurait être admissible. Je croyais en 935 qu'il devait s'agir là d'un amalgame de deux lettres du Prohète, envoyées au Négus, l'une lors de l'émigration des réfugiés en byssinie, et l'autre en l'an 6 H., lorsque Muḥammad adressa des ttres à de nombreux souverains étrangers pour les inviter à embrasser l'Islam[2]. Depuis lors, mon opinion s'est fortifiée par la découverte de l'original de la lettre au Négus. Nous y reviendrons plus ard, avec plus de détail ; mais il suffit de signaler ici que le paragraphe entier sur la demande d'hospitalité y fait défaut. Le début e la lettre de recommandation portait sans doute des formules identiques à celles que contenait la deuxième lettre ; de là la confuon de nos sources. Il est à remarquer que chez Qasṭallânî et Qalachandî, on trouve la phrase « Je dépêche vers vous mon cousin », ais la partie « dès qu'il sera arrivé... orgueil déplacé » y manque omplètement. En demandant refuge et hospitalité, l'on ne sauit blesser les sentiments de l'hôte en lui attribuant un « orgueil éplacé ». En revanche ce genre de phrase peut se trouver dans une mmunication après un refus à l'appel de conversion religieuse, ccasion qui se produira par la suite.

Attentifs à leurs intérêts, les païens de la Mecque décidèrent entôt d'envoyer une ambassade officielle en Abyssinie, pour exir l'extradition des réfugiés musulmans. Les peaux tannées dans région mecquoise étaient les plus recherchées des produits arabes

1. Mon *al-Wathâ'iq*, N° 21 ; mon *Documents*, II, N° 9.
2. Mon *Documents*, I, 38, n. 5.

Marfat.com

en Abyssinie. On en réunit une grande quantité, pour en faire ca deau à tous les patrices et autres dignitaires de la cour royale, avan de rencontrer le Négus. On leur expliqua le but de la délégation l'on s'assura de leur soutien auprès du Négus. On mit l'accent su tout sur le fait que les réfugiés n'étaient pas Chrétiens, pour que le Abyssins n'eussent pas de scrupule en les extradant. Lors de la ré ception à la cour, nous voyons les ambassadeurs mecquois asse familiers avec le roi. Il lui dirent : « O roi, quelques jeunes gen stupides de chez nous se sont réfugiés dans ton pays ; ils ont aban donné la religion de leur peuple, mais ils n'ont pas embrassé la tienn non plus. Ils en ont par contre inventé une nouvelle, inconnue che nous comme chez toi. Les plus hautes personnalités parmi leur parents, leurs oncles et leurs proches, nous ont envoyés pour de mander leur extradition, connaissant mieux que personne les dé fauts et les vices de ces réfugiés. » L'entourage, gagné d'avance soutint la requête, mais le roi devint furieux à l'idée de trahir l droit d'asile. Il fit donc venir les Musulmans. Les ambassadeurs 'Abdallâh ibn Abî Rabî'ah et 'Amr ibn al-'Aṣ en furent mécontents mais ils ne purent l'empêcher. De leur côté, les Musulmans furen également effrayés, mais ils décidèrent de dire la vérité, coûte qu coûte. Ja'far, cousin du Prophète, prit la parole et dit : « O roi nous étions ignorants : nous adorions les idoles, commettions le péchés charnels, opprimions les faibles, et faisions tout ce qui es abominable, jusqu'à ce que Dieu nous envoyât Son messager, l'un d'entre nous. Nous le connaissions parfaitement, sa véracité, s chasteté, toutes ses vertus depuis toujours. Il nous a appris à nou abstenir de faire mal à autrui, à n'adorer que le Dieu unique, à prier, à donner les aumônes, à jeûner, et à pratiquer tout ce qu est bien. Cela nous plut, et nous commencions à le pratiquer ; mai vint tout de suite la persécution de nos compatriotes, qui nou ont contraints à quitter notre patrie et à nous réfugier dans to pays ; et nous t'avons préféré à tous autres dans notre choix, ca nous espérions que personne ne nous opprimerait chez-toi. » L Négus lui demanda s'il se souvenait de quelques passages de c message divin. Ja'far lui récita le début du chapitre 19 du Qur'ân qui parle de la naissance de Jean-Baptiste et de celle de Jésus, le deux miracles divins. Les chroniques précisent que le Négus, qu était entouré des évêques, avec des copies de l'Ecriture Sainte de vant eux, commença à pleurer, et les évêques aussi, à cette glorifi cation inattendue de tout ce qui leur était cher et sacré. Le roi d enfin : « La source de cette lumière est la même que celle du messa de Jésus. Allez en paix ; je ne vous livrerai jamais à ces païens.

Marfat.com

Notre source, Ibn Hichâm [1], nous parle ensuite de la malignité du délégué 'Amr : Il alla de nouveau auprès du roi pour lui montrer qu'il s'était mépris sur les croyances musulmanes au sujet de Jésus. Cette deuxième entrevue avec le roi sema la terreur chez la colonie musulmane. Ils décidèrent pourtant de ne pas mentir. Ja'far prit la parole de nouveau, et déclara que, d'après l'enseignement islamique, Jésus était le serviteur et le messager de Dieu, Son esprit et Son verbe, né de la vierge Marie. Le Négus comprit la machination mecquoise, fit rendre les cadeaux qu'on lui avait faits, et renouvela sa protection aux réfugiés musulmans. Le Négus aurait affirmé que « Jésus n'avait pas dépassé, fût-ce du tégument de la peau d'un noyau de datte, ce que » Muḥammad en avait dit [2]. Muḥammad en conclut qu'il avait embrassé l'Islam ; et lors de la mort du Négus, il célébra à Médine l'office funéraire *in absentia* [3].

Bientôt après l'arrivée des réfugiés en Abyssinie, un fils naquit dans la maison de Ja'far, et le même jour le Négus, lui aussi eut la joie d'avoir un fils ; la femme de Ja'far reçut le prince comme nourrisson. De là les rapports amicaux entre les deux frères de lait [4]. Asmâ', femme de Ja'far, porta plus tard chez ses compatriotes le surnom de *Baḥrîyah* (marine), à cause de son voyage maritime [5].

La vie dans l'Abyssinie d'alors n'était pas tout-à-fait tranquille : une guerre civile mit le pouvoir d'Aṣḥamah en danger, et du même coup la sécurité des Musulmans. Ceux des Musulmans qui étaient en âge de combattre se rangèrent du côté du Négus, se mirent à sa disposition, et attendirent ses ordres près du champ de bataille, disent la plupart des chroniqueurs ; mais Balâdhurî [6] dit formellement que Zubair prit activement part à la lutte, et que le Négus lui fit cadeau d'une précieuse lance en récompense de ses grands services. L'auteur ajoute qu'à sa rentrée, Zubair en fit présent au Prophète, qui s'en servit toute sa vie dans les cérémonies.

Quelques mois après leur arrivée en Abyssinie, une fausse nouvelle, annonçant la réconciliation de Muḥammad avec ses concitoyens, fit rentrer un certain nombre de réfugiés à la Mecque ; ils

---

1. Ibn Hichâm, p. 217-21.
2. Mon *al-Wathâ'iq*, N° 23 ; *Documents*, II, N° 11. Rappelons en passant que les inscriptions abyssines retrouvées au Yémen parlent de « Dieu Miséricordieux et Son Messie » et non pas de « Son fils », formule de la Trinité.
3. Bukhârî, 63 : 36 ; Suhailî, I, 216.
4. Suhailî, II, 250.
5. *Lisân*, s. v. B-ḥ-R.
6. Balâdhurî, I, 252.

Marfat.com

retournèrent en Abyssinie, avec d'autres Musulmans mecquois, lor qu'ils apprirent qu'ils avaient été trompés. Lorsque le Prophè partit pour Médine, certains d'entre eux quittèrent l'Abyssinie po rejoindre le Prophète, les autres restant là-bas jusqu'à l'ann 7 H., mais à cette date ils allèrent à Médine à l'appel du Prophèt

Parmi les réfugiés en Abyssinie se trouvait Ruqaiyah, fille d Prophète, avec son mari 'Uthmân (3e calife). Suhailî [1] nous r conte plusieurs anecdotes sur sa grande beauté. Il dit entre autr qu'elle eut à cause de sa beauté bien des ennuis dans les rues de capitale du Négus. A cette époque, l'Islam n'avait pas encore décré le port du voile ; et comme réfugiée, elle ne pouvait pas facileme se défendre contre ses « hôtes ». La source ajoute que tous ces m chants furent tués lors de la guerre civile, et que Ruqaiyah en f ainsi libérée.

Bukhârî [2] nous rapporte qu'Umm Habîbah et Umm Salamah, deu autres réfugiées, racontèrent plus tard au Prophète leur visite à un certaine église, Santa Maria, où il y avait des peintures et des ta bleaux religieux. Le Prophète leur dit alors que c'étaient des imag des saints de ce pays, et que les Musulmans ne devaient point pr tiquer ce culte des saints.

Pendant son séjour en Abyssinie, 'Abdallâh ibn Mas'ûd eut de ennuis de la part des petits fonctionnaires ; il parvint à s'en d barrasser en leur offrant deux dînârs d'or [3].

En Abyssinie, deux réfugiés musulmans apostasièrent et embra sèrent le Christianisme : 'Ubaidallâh ibn Jaḥch (époux d'Umm Ha bîbah), et Sukrân (époux de Saudah) [4]. Les détails de cette conve sion ne sont pas connus, sauf que 'Ubaidallâh était alcoolique et s noya en état d'ivresse. Leurs épouses refusèrent de les suivre ; Sau dah rentra bientôt à la Mecque, en se séparant de son mari. Le Pr phète fut très content de son comportement, et lui fit l'honneur d se marier avec elle. Cela date d'avant l'Hégire. Quant à Umm Hab bah, il se peut que son mari ne se fût converti que plusieurs anné plus tard ; car apprenant la nouvelle, le Prophète écrivit au Négu de la marier avec lui *in abstentia*, et de l'envoyer à Médine. Cel

---

1. Suhailî, I, 205.
2. Bukhârî, 8 : 55.
3. Ibn Sa'd, III/1, p. 107.
4. Sur 'Ubaidallâh. cf. Balâdhurî, I, 90 ; Ibn Hichâm, p. 144, 783-4 ; I Sa'd, 1/11, p. 15. Pour Sukrân ibn 'Amr, cf. Tabarî, I, 1767 ; Ibn al-Ath *Usd*, III, 131 ; le même, *Nihâyah*, II, 248 ; Balâdhurî d'après Abû 'Ubaid I, 100.

Marfat.com

date de l'année 6 H. Rappelons qu'Umm Habîbah était la fille d'Abû Sufyân, grand chef de la Mecque.

En revanche, les Musulmans accomplirent, et en plus grand nombre, l'islamisation des Abyssins. On ignore leur nombre exact [1], mais aux dires des chroniqueurs, « plusieurs bateaux » qui les transportaient lors de leur visite au Prophète sombrèrent pendant la traversée. Parmi ceux qui arrivèrent sains et saufs à destination, il y avait un fils du Négus, qui fraternisa avec 'Alî, et refusa de rentrer en Abyssinie, renonçant même à ses droits de prince héritier du trône [2]. Tabarî et plusieurs autres auteurs nous ont conservé un récit d'Ibn Isḥâq, d'après lequel le Négus remit une lettre à son fils, à l'adresse du Prophète, où il déclarait sa conversion à l'Islam [3]. Ils en donnent le texte intégral. Samhûdî ajoute que le Prophète reçut la délégation des Abyssins avec beaucoup d'égards, et alla jusqu'à leur assurer personnellement les services de l'hospitalité, tant il était reconnaissant envers le Négus.

Après leur écrasante défaite à Badr (2 H.), les Mecquois envoyèrent à nouveau une ambassade en Abyssinie pour tâcher d'inciter le Négus, si possible, à persécuter les réfugiés musulmans. Ach-Sha'mî [4] ajoute à ce récit le fait important que le Prophète, de son côté, apprenant la machination des Mecquois, envoya un ambassadeur particulier, 'Amr ibn Umaiyah ad-Damrî, *qui n'avait pas encore embrassé l'Islam*, afin de contrecarrer les intrigues mecquoises. Les détails donnés par Ibn Isḥâq [5] nous éclairent sur la société mecquoise d'alors. Il dit en effet que le délégué mecquois, 'Amr ibn al-'Âṣ, était accompagné de sa femme ainsi que d'un concitoyen, 'Umârah ibn al-Walîd (frère de Khâlid Epée-de-Dieu). 'Umârah avait la réputation d'être très beau. On se souviendra que les Mecquois avaient proposé à Abû Tâlib, oncle du Prophète, d'échanger son neveu contre ce 'Umârah, et de l'adopter comme fils au lieu de Muḥammad, afin qu'ils pussent tuer ce dernier. Ce 'Umârah, un débauché, se mit à courtiser la femme de son compagnon de voyage, et apparemment d'accord avec elle, il donna à 'Amr un coup qui le renversa dans la mer. 'Amr savait nager, et fut bientôt ramené au bateau. Il comprit le complot, mais rusé, il cacha son projet de re-

---

1. 60 d'entre eux partirent par bateau, cf. lettre du Négus dans *al-Wathâ'iq* N° 25.
2. Samhûdî, in loco. Suhailî (I, 216) dit que ce prince étant en esclavage, Abû l'acheta à la Mecque et l'affranchit.
3. Mon *al-Wathâ'iq*, N° 23.
4. Sha'mî, *Sirâh* (ms.), II, 97a.
5. Cité par Suhailî, I, 212.

Marfat.com

vanche, jusqu'à feindre de croire qu'il avait été au contraire sauv par la vigilance de son compagnon ; et pour lui témoigner sa reco naissance, il demanda à sa femme d'embrasser 'Umârah. L'histoi se perd ensuite dans la légende. Il paraît que, lors de son arrivée e Abyssinie, et après que la tentative mecquoise de faire tuer les Mu sulmans par ordre du Négus eut échoué, 'Amr suggéra à 'Umâra de se servir de sa beauté pour faire la connaissance de la reine, afi d'obtenir qu'elle les aide auprès du Négus dans leur dessein. 'Um rah aurait été bien reçu de la reine, qui lui témoigna sa considéra tion en le parfumant même des parfums royaux. 'Amr commun qua le fait au Négus, qui fut jaloux et fit venir les sorciers pour châ tier l'amoureux coquin par des moyens magiques. Nos sources pren nent d'ailleurs soin de signaler la noblesse du Négus, qui ne voulu pas tuer son « hôte », après qu'il lui eût donné protection. On dit qu 'Umârah devint fou, se sauva dans la forêt, et vécut avec les ani maux sauvages ; que cela dura jusqu'au califat de 'Umar I, qui en voya un des parents du malheureux pour le rechercher ; que celui ci y parvint, mais que le fou, une fois saisi par son parent, s'agit et lutta tellement qu'il mourut.

Nos sources disent[1] que les réfugiés musulmans apprirent l victoire du Prophète à Badr de la bouche du Négus, qui en avait été très content.

Après l'échec de la bataille du Fossé (5 H.), 'Amr ibn al-'Aṣ déci de quitter définitivement la Mecque, pour s'installer en Abyssini Il se dit : « Si Muḥammad est un jour défait, je rentrerai à la Mec que et regagnerai tout mon prestige ; et si, par contre, il occupe l Mecque, ce qui paraît plus probable, je préfère être sujet du Négu plutôt que sujet de Muḥammad. » Mais ce fut le Négus qui le fi changer d'avis, et 'Amr quitta l'Abyssinie, se rendit à Médine (ren contrant en route Khâlid Epée-de-Dieu qui allait lui-aussi à Médin dans le même but), et embrassa l'Islam[2].

Les sources sont unanimes à dire qu'au retour de Hudaibîyah, e l'an 6 H., le Prophète envoya plusieurs lettres, les invitant à embra ser l'Islam, aux souverains ses voisins, parmi lesquels le Négu Aṣḥamah. Le porteur de la lettre fut, comme auparavant, le Dam rite 'Amr ibn Umaiyah. L'original en a été découvert dans ces temp derniers. La réponse[3] du Négus affirma sa conversion, ajoutant qu se rendrait personnellement à Médine, si le Prophète le désirait. y est parlé de cadeaux reçus par le Négus, ainsi que de cadeaux e

1. Ibn Kathîr, III, 70 ; Suhailî, I, 215.
2. Ibn Hichâm, p. 716-7.
3. *Wathâ'iq*, N° 23.

Marfat.com

voyés en retour par le Prophète. Le roi d'Abyssinie mourut en l'an 9 H. Le grand traditionniste, Muslim [1], rapporte que le Prophète envoya un appel à l'Islam au nouveau Négus, mais l'auteur ne donne pas le texte de la lettre. Un récit d'Ibn Hanbal [2] laisse croire que le nouveau Négus était mal disposé. En effet, d'après lui le Prophète dit à l'envoyé d'Héraclius, à Tabûk, en l'an 9 H. : « J'ai écrit une lettre à Chosroès : il l'a déchirée ; et Dieu va le déchirer lui-même ainsi que sa royauté. De même j'ai écrit une lettre au Négus, qu'il a déchirée ; Dieu va le déchirer, lui et sa royauté. Et j'ai écrit une lettre à ton maître (Héraclius), qui l'a gardée ; les gens vont en sentir une rigueur pour aussi longtemps qu'il y a du bien dans la vie. » Ce récit est rapporté sur l'autorité dudit envoyé byzantin quand il était si vieux qu'il radotait, ou presque, comme le précise la source. Qu'y a-t-il d'exact dans son récit, nous ne saurions le dire. Il se peut que la phrase citée plus haut dans une lettre du Prophète : « en mettant de côté tout orgueil déplacé » ait été destinée à ce nouveau Négus, dans un deuxième appel à l'Islam que lui aurait fait le Prophète.

Ibn Sa'd [3] rapporte que le Prophète remit un jour un cadeau à Ja'far, en lui disant : « envois-le à ton frère le Négus. » Cela eut lieu évidemment avant la bataille de Mu'tah (8 H.), où Ja'far fut tué. Nous lisons ailleurs [4] que : « le Prophète avait dit à Umm Salamah, en l'épousant : J'ai envoyé des cadeaux au Négus, mais j'ai l'impression que le destinataire est mort, et que les cadeaux vont me revenir. En ce cas, je t'en donnerai telle et telle chose. » Si tous les détails de ce récit sont exacts, le problème de date se complique, car le mariage eut lieu peu de temps après la bataille d'Uḥud (3 H.), et la mort du Négus en l'an 9. Faut-il croire qu'il s'agit de trois rois d'Abyssisie dont l'un serait mort es l'as 3, le deuxième en l'an 9, et le troisième aurait été mal disposé envers l'Islam ? Ou s'agit-il de Maimûnah, et non d'Umm Salamah ?

Signalons que nos sources parlent tantôt d'Aṣḥam, tantôt d'Aṣḥabah (quelquefois aussi Aṣḥam fils d'Abjar). Nous ne possédons aucune chronique abyssine contemporaine qui puisse nous informer à ce sujet ; nous ignorons même les originaux de ces noms abyssins abisés.

---

1. Muslim, *Ṣaḥîḥ*, 32, N° 91 ; Tirmidhî, 40 : 23.
2. Ibn Hanbal, III, 441-2 ; IV, 74-75.
3. Tabaqât, I/II, p. 152.
4. Ibn Hanbal, VI, 404.

Marfat.com

Faits divers.

Parmi les serviteurs personnels du Prophète, se trouvait un certain Yasâr, qui était un Nubien [1]. Etait-il venu avec les Abyssins convertis qui se rendirent à Médine en compagnie des réfugiés ? Nos sources disent encore que les Abyssins qui se rendirent à Médine prirent ensuite part à quelques campagnes du Prophète au côté des Musulmans. Signalons en passant que lors de la rentrée des réfugiés à Médine, le Prophète était allé à Khaibar ; les réfugiés partirent aussitôt pour Khaibar, et y arrivèrent lorsque la campagne s'était déjà terminée par la victoire islamique. Le Prophète était extrêmement content de revoir ses parents et ses compagnons, après tant d'années de séparation, mais nos sources ne précisent pas si les Abyssins se rendirent eux aussi à Khaibar. Par mesure exceptionnelle, les réfugiés d'Abyssinie partagèrent le butin avec ceux qui avaient participé à la campagne.

Concluons ce chapitre par une parole du Prophète, qui ne doit pas nous étonner : « Laissez les Abyssins, tant qu'ils vous laissent. Les Musulmans ne doivent jamais envahir le pays du Négus, tant que les Abyssins eux-mêmes ne les attaquent pas.

1. Balâdhurî, I, 231. (P.-ê. le même que *infra* ch. Sulaim).

Marfat.com

L'ORIGINAL DE LA LETTRE DU PROPHETE AU NEGUS

Dans un article intitulé *Another Phrophetic Letter*, dans le JRAS Londres, janvier 1940, p. 54-60), D. M. Dunlop reproduit le fac-milé d'une lettre du Prophète adressée au Négus, et discute son uthenticité [1]. Voici quelques faits relevés par Dunlop :

« L'original de cette lettre se trouve chez une personne privée à amas, qui dit l'avoir obtenu d'un prêtre abyssin, il y a quelques nnées (p. 59). J'avais pu me le faire prêter par le possesseur, à Da-as, en octobre 1938, pour aller le montrer en Angleterre aux ex-erts du British Museum et à d'autres savants. Je l'ai rendu ensuite son propriétaire à Damas (p. 56). Il s'agit là d'un parchemin d'en-ron 9 × 13 1/2 pouces (23 × 33 cm.) ; l'encre est brune, et à la ı des 17 lignes du texte il y a la marque circulaire du sceau ; (qui alheureusement n'apparaît pas dans la reproduction photographi-ıe publiée dans l'article, attribuée au photographe Blackadder, de lasgow) ; ce sceau a un pouce (2,5 cm.) de diamètre, et porte trois ;nes, de bas en haut : Muḥammad/Rasûl/Allâh, chaque mot for-ant une ligne (p. 54). J'ai comparé le document avec l'autre ori-nal de lettre du Prophète, dont les photographies se trouvent dans JA (Paris, 1854), dans l'ouvrage *Mohammed* de Margoliouth, et ns la revue *al-Hilâl* (du Caire, novembre 1904). Il y a une simili-de générale, notamment le sceau du Prophète paraît semblable ns les deux cas, bien que l'écriture diffère, ce qui peut fort bien re attribué à la différence de scribes (p. 56). Plusieurs de ceux qui t examiné le parchemin suggèrent qu'il est plutôt ancien que rdif (p. 59). »

En 1936, le quotidien du Caire al-Balâgh, citant le journal Burhân lam (?) d'Abyssinie, mentionnait que lors de l'invasion italienne 935-6), le Négus sortit de son trésor l'original de cette lettre, pour montrer aux habitants, comme on avait l'habitude de le faire lors s grandes calamités. Pendant la deuxième guerre mondiale (1942),

---

1. Cf. aussi ma note dans : *Islamic Culture*, Hyderabad-Dn., juillet 1942, Cultural Activities, Foreign Countries ».

Marfat.com

le gouvernement du Haidarâbâd échangea une correspondance à sujet avec le Résident britannique à la cour du Nizâm, qui décla que le document en question était venu en Angleterre pour y êt vendu avant la déclaration de la guerre italo-abyssine, mais que bibliothèques britanniques ne crurent pas devoir l'acheter. Dans lettre n° 1270/51, en date du 17-8-1951, l'ambassade d'Abyssinie Londres précisa plus tard officiellement que « l'Abyssinie ne sem blait plus posséder de tels documents[1]. » Tout cela ne nous rens gne guère.. Parlons de l'original tel que nous le connaissons :

Dunlop, pour sa part, formule sept objections contre l'authen cité du document, dont certaines ne méritent même pas une réponse

1. Muḥammad se croyait seulement le Prophète de l'Arabie, et n'a jamais envoyé de lettres aux étrangers.
2. Le récit est une invention d'Ibn Hichâm.
3. Les originaux des lettres du Prophète, adressées à Muqauqis et al-Mundhir, ont été déclarés apocryphes ; le document prése doit donc l'être également.
4. Il y a de nos jours beaucoup de charlatans qui attribuent u fausse ancienneté à leurs propres fabrications.
5. Les experts du British Museum ne croient pas que le docume soit aussi ancien qu'il prétend l'être.
6. L'écriture des plus anciennes copies du Qur'ân, que nous pos dons, diffère un peu de celle de ce document.
7. Le texte de cette lettre conservé par diverses sources, diffère peu de celui du document en question.

Relevons en passant que les experts du Musée britannique avaien dit que le document était plutôt ancien que tardif, bien qu'il ne f pas aussi ancien qu'il prétend l'être ; Dunlop, lui, le date de l'a 1852 et même plus tard. Si un expert, comme Dunlop, peut se pe mettre de différer de l'avis des fonctionnaires du Musée britanniqu les autres peuvent le faire aussi. N'ayant pas le document sous n yeux, passons aux autres objections, qui sont plus importantes

Dunlop a comparé l'écriture de ce document avec celle des copi du Qur'ân transcrites deux siècles après Muḥammad, et même pl tard ; rien d'étonnant si la calligraphie avait fait des progrès. y a cependant deux points à noter : 1° On se sert, pour le Livre Sain d'une écriture plus décorative et ornée ; et il n'y avait rien de l turgique ou de sacré dans une simple lettre, que le Prophète des

---

1. Textuellement : « ...and furthermore would add that it does not see that any of these written communications can now be found ». Signé : Pet Ahlou, First Secretary.

Marfat.com

ait à un souverain non-musulman ; 2° Les traits généraux de la lus ancienne écriture arabe se retrouvent dans ce document, bien lus que n'avait soupçonné notre auteur. Par exemple, le mot *fa'q-alû* (ligne 16 dans l'original), sans un *alif* du pluriel à la fin, a des ingtaines de cas parallèles dans le Qur'ân. Beaucoup plus concluant ncore est le mot *ittaba'a* (ligne 17 de l'original), avec deux *tâ*, au eu d'un seul ; car on peut se référer, pour une telle orthographe, u Qur'ân 51 : 47, où le mot *bi'aid* s'écrit avec deux *yâ*. En outre, omme dans les anciennes copies du Qur'ân, les mots sont coupés ici la fin d'une ligne pour être complétés dans la ligne suivante non ulement dans le cas des lettres détachables (comme *najâ/chî, tû/l, r/ûḥih, char/îk* et semblables) mais même lorsqu'on ne peut s détacher (comme *ilai/k, ballagh/tu*). La forme de *hâ* moyen crit comme T et V) est tout-à-fait particulière ; les trois originaux lettres attribuées au Prophète le tracent d'une façon qui n'a pas é continuée dans les siècles postérieurs.

Quant au dernier argument, nous avons déjà parlé de la possibilité amalgame des différentes lettres. En outre, lorsqu'on compare les xtes de cette lettre au Négus conservés par les différents auteurs ssiques, on y trouve certaines variantes, qui ne sont que des sy-nymes ; et le texte de notre original est conforme tantôt à l'un et ntôt à l'autre de ces synonymes.

L'écriture du document est dépourvue de points pour distinguer différentes lettres bâ=tâ=thâ, jîm=ḥâ=khâ, etc. On avait déjà mmencé à les utiliser, comme nous le trouvons dans l'inscription[1] calife Mu'âwiyah I sur un barrage près de Tâ'if, vers le milieu du emier siècle de l'Hégire. Donc notre document peut être daté d'une oque antérieure à cet usage.

Nous pouvons donc conclure qu'on n'établira peut-être pas l'au-enticité de ce document sans l'ombre d'un doute, mais que les jections formulées par ceux qui le déclarent apocryphe ne sont pas n plus convaincantes.

---

[1] George C. Miles, *Early Islamic Inscriptions near Tâ'if*, dans : Journal of r Eastern Studies, 1948, VIII, 236-42.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC L'EGYPTE

Hagar, mère d'Ismaël, était la fille du roi d'Egypte, comme nou l'assurent les commentateurs de la Bible[1]. Plus tard, les rappor commerciaux des Mecquois avec le pays voisin d'Egypte étaient a sez fréquents. Suyûṭî[2] rapporte qu'al-Mughîrah ibn Chu'bah avait rencontré le gouverneur Muqauqis et un évêque, au cours d'u de ses voyages, avant l'Islam. Les caravaniers mecquois ne s'int ressaient d'ailleurs sans doute pas aux affaires intérieures de l'Egy te, qui étaient assez troublées. Sous la domination byzantine, ce pa avait été fortement évangélisé. La ville d'Alexandrie était alors chef-lieu de l'administration et par là même aussi celui du p triarchat. Les hauts fonctionnaires, civils aussi bien que spirituel étaient évidemment nommés par Byzance. Etant très évolué, pays avait de savants théologiens indigènes, qui estimaient n'avo plus besoin de se référer, en matière religieuse et dogmatique, a lumières de leurs maîtres grecs. On connaît les schismes et les sa glantes querelles religieuses des Byzantins. Les Coptes d'Egypte e tendaient garder leurs propres croyances. La situation s'aggrav les différends d'ordre religieux entre Grecs et Coptes devinrent grands que les Coptes refusèrent de reconnaître le patriarche nomm par l'empereur, et, dès le milieu du v[e] siècle (chr.), il y eut à Alexa drie deux patriarches, l'un royal (melkite, Grec) et l'autre mo physite (Copte)[3]. Au début de l'Islam, en l'an 616 (chr.), les I niens s'étaient emparés de l'Egypte ; ils y maintinrent leur domi tion pendant une dizaine d'années. Il est tout naturel que les n veaux maîtres aient favorisé alors le patriarche copte à l'exclusi du patriarche melkite qui était Grec. Après Andronicus (de 61 622), les Iraniens avaient nommé comme patriarche l'entrepren Benjamin, que les Catholiques accusent d'hérésie. Il avait traité Melkites avec une sévérité telle, qu'après le départ des Iraniens,

---

1. Cf. plus haut, chapitre « Choix de Muḥammad » ; aussi Suhailî, I, 1
2. *Husn al-Muḥâḍarah*, I. 135 ; Abû Nu'aim, p. 21-22.
3. *Dict. d'Hist. et Géogr. ecclésias.*, s. v. Alexandrie (II, 366).

Marfat.com

lorsque Héraclius envoya Cyrus en 631 comme patriarche, « avec le pouvoir d'augustalis ou de vice-roi... rien que le bruit de sa venue mit en fuite le patriarche copte Benjamin, qui quitta Alexandrie. » Et « durant son absence, un prêtre du nom Agathon, déguisé en aïque et se donnant pour charpentier, demeura dans la ville et visita ses coreligionnaires en secret à la faveur de la nuit [1]. »

Trois ans avant l'arrivée de Cyrus, et quelques mois après l'évauation de l'Egypte par les Iraniens, le Prophète envoya plusieurs ttres aux souverains voisins, pour les exhorter à embrasser l'Islam Mai-Juin 628). Il semble que la chancellerie de Médine ne connaisit pas le nom du destinataire égyptien ; elle adressa la lettre pour Egypte à « al-Muqauqis Grand-chef des Coptes ». Un Lakhmite, âṭib ibn Abî Balta'ah, qui probablement connaissait déjà le pays [2], orta cette missive. Suhailî [3] dit qu'il fut accompagné par Jabr, un franchi anciennement Chrétien.

On n'a pas encore trouvé l'origine du mot *muqauqis*, qui n'est ni abe ni copte. Il se peut que le mot soit l'arabicisation d'un terme rsan, vu que le patriache copte avait été nommé sous la domina-n iranienne. Le chef religieux en Iran de l'Ouest s'appelait *Mapati*, c'est-à-dire chef des Mages. On trouve aussi ce mot sous la rme : *Matchmughân* et : *Maupadh* [4]. Les Arabes [5] nous disent que muqauqis » signifie le « grand maçon » (*al-muṭauwil l'il-binâ'*), vient du mot *qaus* qui signifie : « temple haut », et que son nom opre était Juraij ibn Mînâ. Juraij est la forme arabe de Grégoire de Georges ; et Mînâ (Ménès) est un nom courant chez les Coptes squ'à nos jours. (Ménès fut le premier roi de la première dynastie Egypte) [6]. Mais l'histoire ne connaît pas de patriarche de ce nom. est à signaler que la lettre du Prophète ne parle que de « Muqau-s » ; il se peut que les histoires arabes, lors de la première pénétran islamique en Egypte, après la mort du Prophète, aient appris ez les vaincus ce nom de Grégoire (ou Georges) dans un contexte elconque, et l'aient confondu avec le chef des Coptes appelé Benjan, qui leur est bien connu (*Abû Binyâmîn* chez Ibn 'Abd al-Ha-

---

1. *Ibid.*, s. v. Cyrus, Alexandrie.
2. Suhailî, II, 253, lignes 9-10.
3. Id., I, 12, 124 (esclave d'Abû Ruhm al-Ghifârî). Ibn Hichâm (p. 260) parle Jabr, esclave chrétien, appartenant à Ibn al-Hadramî, s'occupant à la cque d'une boutique de commerce, et grand ami de Muḥammad. Avait-il ngé de maîtres ? Sont-ils les mêmes ?
4. Benveniste, *Les Mages dans l'ancien Iran*, p. 38.
5. Suhailî, I, 12 ; Halabî, III, 447. (Plutôt : architecte, *qaus* signifiant :).
6. JA (1888), p. 395.

Marfat.com

kam). D'autres ont voulu y voir un certain Apa Mîna, évêque du Ca trum de Babylone [1]. Le messager du Prophète, a-t-il rencontré u évêque et non le patriarche ?

Les Iraniens avaient subi une défaite décisive à Ninive, et avaie dû se retirer, abandonnant, entre autres pays, l'Egypte. On peut im giner la consternation dans laquelle le patriarche copte se trouva à ce moment, lorsque le messager du Prophète arriva, lui apport une lettre l'invitant à embrasser l'Islam. On ne peut pas attend d'un patriarche qu'il abandonne sa religion pour en embrasser u nouvelle, qui lui était entièrement inconnue, à part ce que la lett d'invitation lui en disait si brièvement. En voici le texte :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De Muhammad, serviteur de Dieu et Son messager, à al-Muqauq grand-chef des Coptes :

La paix soit sur qui suit la vraie voie ! Or, je t'appelle de to l'appel de l'Islam. Embrasse l'Islam et tu seras sauf, et Dieu dispensera double mérite ; mais si tu te dérobes, c'est sur toi q retombera le crime de tous les Coptes.

O gens de l'Ecriture Sainte, venez vers une parole qui est même pour nous et pour vous : que nous n'adorions que Dieu, q nous ne Lui associons quoi que ce soit, et que, parmi nous, les u ne prennent point les autres comme Seigneurs, en dehors de Di Si donc ils se dérobent, vous direz : Soyez témoins que nous so mes des Soumis à Dieu (Muslimûn).

le sceau :

Allâh
Rasûl
Muḥammad [2].

On a conservé aussi la réponse du Muqauqis [3], où il rejette po ment la possibilité d'un prophète en Arabie, et annonce l'envoi cadeaux (deux esclaves femmes, un vêtement et une mule). L chroniqueurs [4] ajoutent qu'il y avait également un eunuque (appe Mâbûr), un bol en verre, et une boîte où le Prophète mettait pl tard son miroir, son peigne d'ivoire, ses ciseaux, sa brosse à den et sa boîte d'antimoine. La liste la plus longue est celle d'Auḥad qui parle de 4 esclaves ; il parle également d'un âne, d'un chev

1. *Ibid.*, p. 372.
2. Cf. *al-Wathâ'iq* N° 49 ; *Documents*. II, N° 37.
3. Cf. *al-Wathâ'iq*, N° 50 ; *Documents*, N° 38.
4. Suhailî, I, 12, 124 ; II, 355-6 ; Tabarî, I, 1783-4 ; Kattânî, *Tarâtîb*, I, 3 ; Maqrîzî, I, 308 ; Dhahabî, *Ta'rîkh*, I, in loco.
5. Auḥadî, *adh-Dhakhâ'ir w'at-Tuḥaf*, ms. Afyûn Karaḥiṣâr, fol. 2a-2b.

Marfat.com

0 mithqâls d'or, 20 pièces d'étoffes « qubâṭî », une quantité de miel en provenance de Banhâ, « et autres choses recherchées de chez eux ». Quant au coffre, il précise qu'il était du genre de ceux qu'on fabrique à Alexandrie. Parmi les esclaves, le Prophète en garda une, Mâriah, pour lui-même, et il fit cadeau de l'autre, (ou les autres), à certains de ses compagnons. Les sources affirment que ces esclaves étaient égyptiennes, et précisent même le nom de leur village et de leur région. Il est étrange que la plus connue des autres esclaves se soit appelée Sîrîn, car c'est un nom purement persan (*Chîrîn*, arabisé). Etait-elle une Iranienne, restée après le départ de ses compatriotes et baptisée par la suite ? Ibn 'Abd al-Hakam [1], auteur classique d'une histoire d'Egypte, la nomme, dans l'un de ses récits sur le sujet, « Hannah », et dans l'autre « Qaiṣarah ». Si c'est exact, Sîrîn doit être son nom originel, et Hannah (ou Qaiṣarah) son nom de baptême ; mais elle aurait repris son nom originel après islamisation. Rappelons en passant, que Mâriah eut un fils du Prophète, Ibrâhîm, qui mourut en bas-âge.

Il n'y a rien d'autre à signaler sur les rapports de l'Islam avec l'Egypte à cette époque. Rappelons en passant qu'on a trouvé le nom et le portrait du Muqauqis dans les fresques du palais Umaiyad, Quṣair 'Amrah, en Jordanie [2].

---

1. Ibn 'Abd al-Hakam, *Futûḥ Miṣr*, p. 51. (Il y a également une divergence non seulement sur le possesseur de Sîrîn, mais sur la cause de cette faveur ; voir le même, p. 47-50 ; Wâqidî, *Maghâzî*, ms. British Museum, 101a ; Ibn Habîb, *Muḥabbar*, 109-110.

2. E. Littmann, *Mukaukis im Gemælde von Kuṣair 'Amra* (dans ZDMG, 102, 1955, p. 287 et suiv.).

Marfat.com

L'ORIGINAL DE LA LETTRE AU MUQAUQIS

On a trouvé l'original de la lettre du Prophète au Muqauqis ; texte du document retrouvé est entièrement en accord avec les réci classiques. Il en est question pour la première fois dans une lett de M. Belin à M. Reinaud, membre de l'Institut à Paris, lettre dat du Caire, le 10.3.1852, et reproduite dans le *Journal Asiatique*, P ris, décembre 1854 (p. 482-518). En voici quelques extraits :

« Dans l'une de ses courses de l'an dernier, M. Barthélemy ...att gnit, près d'Akhmîm, un monastère où il arriva accablé de fatigu Il acquit, dans ce monastère, un manuscrit arabe, d'assez mesqui apparence, et dont la reliure, qui paraissait avoir été faite, d l'origine, pour un ouvrage d'une dimension plus considérable, trouvait endommagée dans les angles, et laissait apercevoir, d l'intérieur, quelques caractères coptes. Notre voyageur essaya d' lever cette première feuille, qui probablement recouvrait quelq fragment écrit ; et, en effet, après l'avoir décollée avec soin, il trou une dizaine de feuilles des Evangiles en copte, d'une écriture a cienne, et qu'on avait collées ensembles pour former une feuille carton plus solide... La reliure de celui qui nous occupe était f mée de trois parties : les faces latérales et le dos du livre. Les p mières étaient composées d'une feuille de cuir sur laquelle on av placé, comme je l'ai dit, une dizaine de pages coptes recouver d'une vieille feuille de gros papier, le tout collé ensemble. La p tie centrale, qui réunissait, à l'extérieur, les faces latérales, é formée par un morceau de cuir noir... Or, M. Barthélemy ayant taché successivement, des deux côtés, les feuilles coptes qui forma les parois du livre, trouva à l'intérieur, au centre, et rattachant deux parties latérales de ce côté, un morceau de parchemin ro par les vers en deux endroits, et sur lequel il crut distinguer caractères coufiques... il s'appliqua sans retard à le détacher a soigneusement que possible ; mais quelles que fussent ses pré tions, il dut mouiller le parchemin, et certains caractères, qui éta déjà presque effacés en plusieurs endroits, ont totalement dis dans cette opération. »

Dans une note, l'auteur ajoute :

« M. Barthélemy rapporte que, au dire de certains Coptes,

Marfat.com

homet aurait envoyé en Egypte, à El-Mucaucas, quatre exemplaires de sa lettre. Cette assertion n'est nullement confirmée par les historiens, et, d'ailleurs, je ne vois pas de quelle utilité aurait pu être cette mesure ; car dans le cas où l'envoyé de Mahomet aurait perdu la missive, dont il était porteur, ce qui n'était pas à supposer, sa mission était assez simple pour qu'il l'accomplît verbalement. Les Coptes prétendent avoir conservé l'une de ces copies dans leur église patriarcale du Caire (Kénisa amba Mârcos) ; je n'ai pu vérifier ce fait. Ils disent encore qu'ils possèdent une lettre de Mahomet en réponse à celle que Mucausas écrivit au Prophète, après avoir reçu celle que M. Barthélemy a retrouvée... »

Premier à être découvert des originaux des lettres envoyées par Prophète, ce document de provenance égyptienne a fait couler aucoup d'encre. Parmi les grands Orientalistes, Nöldeke nous arle brièvement une première fois de cette pièce : « *Wir haben gar noch ein wunderbarer Weise aufbewahrten Original, an dessen chtheit nicht zu zweifeln ist* » (nous avons même un original, préervé d'une façon merveilleuse, original dont l'authenticité est hors doute) [1]. De nouveau en 1894, Nöldeke ne semble pas avoir chand'avis [2] ; mais en 1909, lorsque Schwally publia une nouvelle lition de l'ouvrage de Nöldeke, la position était renversée. J'attribue tte volte-face à Schwally plutôt qu'aux corrections manuscrites Nôldeke. Quoiqu'il en soit, nous y rencontrons quelques objecons concernant l'authenticité de cet original :

> « *Das Dokument ist jedoch entschieden unecht. Die Urkundschrift jener Zeit hatte wahrscheinlich viel weniger kufischen Charakter. Ebenso bediente man sich damals an Stelle der Unterschrift keiner farbigen Stempel, sondern Tonsiegel. Schliesslich muss in einem derartigen offiziellen Schriftstück nicht nur der ausfertigende Sekretâr, sondern auch mit der Ueberbringung beauftragte Gesandte ausdrücklich und mit Namen genannt sein.* [3] »

(Le document a pourtant été estimé faux. L'écriture des documents de ce temps-là avait probablement un caractère moins coufique. De même, on se servait alors non d'un tampon en couleur, mais un sceau sur argile, en lieu de signature. Enfin, il faudrait dans ne pièce officielle de ce genre, que soit mentionné expressément et r son nom, non seulement le secrétaire-rédacteur, mais aussi envoyé porteur »).

---

1. Nôldeke, *Geschichte des Qorans*, 1860, p. 140.
2. Cf. ZDMG, 1894, p. 160.
3. Nöldeke-Schwally, *Geschichte des Qorans*, I, 190.

Marfat.com

Il y a donc trois objections : Sur le premier point, l'auteur n'e pas sûr de lui-même ; et en effet, on a trouvé depuis des documen paléographiques du début de l'Islam, qui nous renseignent mieu sur l'écriture de cette époque. Nous avons les inscriptions de l'a 5 H. à Médine, la stèle de 31 H. du Caire, ainsi que l'inscription d calife Mu'âwiyah sur un barrage de l'année 58, sans parler des mi liers de papyrus en provenance d'Egypte. Quant à la deuxième ob jection, Schwally ne nous donne pas les sources de ses renseign ments sur le sceau sur argile. Ibn Rustah [1] et Tabarî [2] nous assure par contre que l'argile fut employée pour sceller pour la premiè fois chez les Musulmans par le calife 'Umar I. C'est plutôt un luxe et du temps du Prophète, surtout lors du tout premier envoi d lettres officielles à l'étranger, on ne doit pas y attendre. D'après n sources, le Prophète ne croyait même pas nécessaire d'avoir u sceau, avant que ses compagnons ne lui eussent appris que l étrangers n'acceptaient pas de lettres sans qu'elles soient scellée C'est alors qu'il fit graver son sceau, qui devait porter le nom « Mu ḥammad, fils de 'Abdallâh », mais qui, par une méprise du graveu porta « Muḥammad Rasûl Allâh » (Muḥammad, envoyé de Dieu En outre, le sceau en argile aurait dû se trouver sur l'enveloppe, non pas sur la lettre. Pour la troisième et dernière objectio Schwally pense à des temps postérieurs, ou même aux usages de l chancellerie byzantine pour la rédaction des documents officiel Les chroniques arabes nous ont conservé les textes du Prophète y compris celui du document en question, et ces sources millénaire sont unanimes contre cette objection de Schwally.

Parmi d'autres Orientalistes, nous pouvons passer sous silen Amélineau et autres qui ne donnent pas les raisons de leur rejet. K rabaćek [3] ne s'occupe que de la graphie, et depuis son époque, 187 nos connaissances se sont beaucoup améliorées. Dans son *Papy Schott-Reinhardt* [4], C. H. Becker nous assure que « probablement s'agit là d'une *Traditioszettel* », (une fiche de tradition). Selon tou apparence, ce savant ministre de l'éducation nationale d'Allemag (m. 1933) n'a même pas regardé le fac-similé du document, q porte clairement la marque d'un sceau ; le plus qu'on aurait p

---

1. Ibn Rustah, p. 192.
2. Tabarî, I, 2749.
3. Karabaćek. *Der Mukaukis*, dans : *Mitt. a. d. Sammlung des Papyrus Er* I, 1886, p. 1-11.
4. Becker, *Papyri Schott-Reinghrdt*, I, 3 ; n. 3.

Marfat.com

tracer sur une fiche est un cercle avec le nom en noir, mais non la marque du sceau avec l'écriture en blanc sur un plan noir.

Dans son grand ouvrage *Annali dell'Islam*, Leone Caetani, (m. 1935), ne s'occupe pas des éléments intrinsèques du document ; mais seulement des problèmes extérieurs. Voici ce qu'il[1] dit :

1. Il est peu probable qu'un patriarche chrétien du VII[e] siècle chr.) ait pu faire un cadeau de deux chrétiennes à un « païen l'Arabie ».

2. Le nom du destinataire (Muqauqis), cité par les chroniqueurs rabes, est différent de celui titulaire réel.

Mais, comme nous venons de le voir, le Muqauqis ne savait sur Islam que ce que lui apprenait la lettre du Prophète, si brève. On nore si ce Muqauqis était un patriarche ou un simple chef politique (*'azîm al-qibt* ne signifie pas nécessairement patriarche). tant copte, il devait être monophysite ; une déclaration de monoéisme, de la part d'un Arabe ne devait pas lui paraître païenne. out au plus, il pouvait considérer qu'il s'agisse là d'une nouvelle érésie chrétienne. Il est facile de croire qu'il a même voulu convertir le Prophète à la doctrine monophysite, et, dans ce but, il st servi des meilleures propagandistes dans la circonstance : deux lles esclaves, endoctrinées au Christianisme monophysite. D'ailurs, la situation du Muqauqis était précaire par suite de l'évacuaon de l'Egypte par les Iraniens, ses protecteurs, et il cherchait alors us les moyens imaginables pour consolider son pouvoir. A en oire Schaeder[2], le récit de l'ambassade romaine envoyée en Chine mentionnée par les chroniques chinoises, devait émaner du gourneur d'Egypte. Schaeder attribue même cette ambassade à Cyrus rec). Mais il s'agit plutôt du patriarche copte Benjamin, qui, aignant les conséquences de son attitude pendant l'occupation nienne, cherchant des appuis étrangers, pour chasser les Grecs, st mis en rapport avec l'empereur de Chine. Il est vrai que les abes étaient plus près, et qu'ils avaient maintes fois déjà vaincu Byzantins dans les guerres de ces derniers contre l'Iran ; mais faits se sont succédés trop rapidement pour que le Muqauqis t se servir de l'aide militaire du Prophète.

Quant à la deuxième objection de Caetani, nous avons déjà requé que la chancellerie de Médine ignorait alors le nom véritable du chef des Coptes en Egypte, et toutes les indications à ce

---

1. Caetani, *Annali*, anno 6, § 49.
2. Schaeder, *Iranica*, dans *Abh. Gesell. d. Wiss.*, Göttingen, phil.-hist. Klasse, 4, III, f. N° 10.

Marfat.com

sujet dans les sources arabes sont postérieures. Il peut s'agir là d Benjamin, et il peut s'agir aussi de Juraij (ibn Mînâ ibn Qurqub ou même d'une tierce personne. On peut rejeter un détail secondair d'origine postérieure, chez les chroniqueurs arabes, mais cela ne su fit pas pour rejeter l'échange de correspondances entre le Pro phète et le Muqauqis.

Virginia Vacca n'ajoute rien dans son article « *Le ambascerie d Maometto ai sovrani* »[1], mais elle se trompe, lorsqu'elle dit que l nom de l'esclave était Maryam ; les sources arabes disent qu'el s'appellait Maria, et qu'elle ne changea pas de nom même après s conversion à l'Islam.

Quant au Professeur Gaston Wiet, qui touche le sujet dans so édition du *Khiṭaṭ*[2], il réunit des données de toute espèce : histoir roman, folklore, etc. ; évidemment il y a quelquefois confusion o même contradiction entre ces différentes sources, dans certains dé tails d'importance secondaire. Il s'étonne « des termes de la lettr qui se trouvent être exactement semblables à celle que reçut Héra clius ». Rappelons que les lettres adressées au Muqauqis, au Négu et à Héraclius, datent du même jour, et ont le même but ; de plu les trois destinataires étaient de la même religion (chrétienne) rien d'étonnant donc que les scribes d'alors se soient servis du mêm cliché pour la rédaction des trois textes. M. Wiet ajoute : « Enfi le patriarche jacobite n'était nullement qualifié pour recevoir un amabassade du Prophète » ; mais il ne dit pas pourquoi. Un homm poli ne refuse pas de recevoir une lettre à lui adressée, même s'il n s'apprête pas à s'y conformer, ou s'il trouve que l'affaire n'est pa de son ressort.

On voit ainsi qu'aucune de ces objections n'est assez sérieuse pou faire rejeter la possibilité que le document, découvert en Egypt soit authentique. Rappelons en passant que le Sultan 'Abdulmajîd l'avait acheté, et qu'il se trouve toujours dans la section religieu du musée de Saray à Istanbul. Quant à la copie de l'église Marco un siècle s'est écoulé sans apporter de renseignements supplémen taires ; elle a pu être tirée de l'original, ou même fabriquée d'apr les récits des chroniqueurs, à l'époque d'al-Hâkim par exemple, épo que à laquelle d'autres documents semblent avoir été forgés.

(Nous y reviendrons à propos de Maqnâ, dans le chapit « Juifs »).

---

1. Cf. RSO, X, 1923.
2. Maqrîzî, *Khiṭaṭ*, éd. Wiet, I. 121 note.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC L'EMPIRE BYZANTIN

La Presqu'île arabique se situe au carrefour de trois continents, l'où son importance dans l'économie antique. Avant la découverte le la route maritime entre l'Extrême-Orient et l'Europe, via le Cap de Bonne Espérance, l'Arabie assurait le transit des marchanlises internationales [1]. Au dire d'Ibn Habîb [2], le port de Dabâ (golfe 'ersique) était un des grands entrepôts d'Arabie, à tel point que : les commerçants du Sindh, du Hind, de la Chine, et les gens de Est comme les gens de l'Ouest, se rendaient » à sa foire annuelle. es Arabes voyageaient eux aussi dans les pays lointains : leur ommerce les mena jusqu'à l'Inde, la Chine, l'Abyssinie, l'Egypte, ême Ancyre [3] (Ankara, Turquie), et d'ailleurs, les déserts inhositaliers de leur patrie les obligèrent, dans l'antiquité, à émigrer t à coloniser les pays voisins fertiles. La tribu Taiy (probablement originaire du Sud de l'Arabie) peut nous servir d'exemple : les raniens l'ont connue, et pour eux *Tâzî* (appartenant aux Taiyites) it devenu synonyme d'Arabe ; mais elle a poussé encore plus loin, ur Ta-chi est l'équivalent chinois d'habitant de l'Arabie [4]. Le Tâaî Lama du Tibet, qui prend son titre d'une colline, a peut-être i aussi quelque rapport avec le nom de notre tribu. Quant à l'Ouest, premier siècle chrétien, nous lisons dans une lettre de St Paul [5] : A Damas, le gouverneur du roi Arétas faisait garder la ville des amascéniens, pour se saisir de moi... » ; cet *Arétas*, dont parle Paul, n'était que Hârith, un Arabe. Il y eut tant de rois de ce om chez les Arabes de la Syrie que le mot devint synonyme de ef indigène des tribus arabes, protégé et allié de l'empire romain [6]. es Arabes s'étaient créé des royaumes jusqu'au lointain Nord,

---

1. Cf. Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, I, 25.
2. *Muḥabbar*, p. 265.
3. Ibn Sa'd, 1/i, p. 43, ligne 17.
4. Bretschneider, *Knowledge Possessed by the Ancient Chinese of the Arabs*, 6.
5. *Bible*, N.T., II Cor. XI, 32.
6. Desvergers, *Arabie*, p. 88, note.

Marfat.com

jusqu'à Alep [1], sans parler des Amalécites, que les Israëlites con damnaient à l'annihilation, à cause de leur résistance acharnée l'invasion juive. Les Byzantins s'emparaient de ces Etats arabes s'ils n'acceptaient pas une subordination à leur empire. Les Byzan tins et les Iraniens se faisaient la guerre, pourtant les Bédouins d l'Arabie trouvaient ces deux peuples dressés contre eux lorsqu'il essayaient de se rendre dans les pâturages et les lacs du Nord d leur presqu'île. Pour s'assurer contre les razzias des nomades, le deux empires, byzantin et sassanide, se servirent du même instru ment: ils créèrent des Etats-tampons, sous des chefs tributaire arabes, tout le long de leurs frontières méridionales. Si les Iranien reconnaissaient l'autonomie des Lakhmides (Mundhirides), de Hî rah [2] (dans le pays d'Ur d'Abraham, plus tard Kûfah islamique) les Byzantins, de leur côté, maintenaient des rapports semblable avec les Ghassânides de Damas. Remarquons que les Ghassânide restèrent toujours semi-nomades, malgré leur évangélisation e leurs rapports avec les Grecs, et cela contrairement à ce qui es vrai des Lakhmides sous les Iraniens. Est-ce dû à la différence d la politique coloniale des deux empires ? Ces deux protectorats four nissaient toujours de loyaux mercenaires qui se faisaient tuer dan les guerres entre les Grecs et les Iraniens, et de ce chef deve naient fratricides au profit des autres. Nous reviendrons sur le Lakhmides à propos des Iraniens ; parlons maintenant des Ghas sânides :

Ghassân.

Tandis que la tribu de Duj'um habitait en Syrie déjà au débu de l'ère chrétienne, celle de Ghassân se trouvait encore au Yémen à Mârib, dans le royaume de Sabâ. La destruction de la fameus digue de Mârib obligea certaines peuplades, entre autres les Gha sânides, à émigrer. Après de longues pérégrinations, les Ghassânide arrivèrent enfin en Syrie. De ce pays, les verdures et les eaux leu plurent tellement, qu'ils décidèrent de s'y installer à n'importe qu prix. Ibn Habîb [3] nous donne à ce sujet de précieux renseignement et nous dit que les chefs ḍuj'umites d'alors imposaient, au nom d l'empereur de Byzance, un, un et demi, et deux dînârs par an, selo les moyens de chacun, sur les émigrés grassânides. Ceux-ci pay rent cet impôt pendant quelque temps, puis ils le refusèrent. U

1. E. I.. s. v. Sha'm.
2. Mas'ûdî, *Tanbîh*, p. 186 ; Nôldeke, *La Perse ancienne*, p. 160. n.
3. *Muḥabbar*, p. 370-72.

Marfat.com

guerre s'en suivit, qui anéantit complètement les anciens maîtres : les Duj'um. Lorsque l'empereur Daiqiyûs (Décius, mort 251 chr.) apprit la nouvelle, il s'y résigna, et trouva même opportun de nouer de nouvelles alliances. Il envoya donc un message aux Ghassânides pour louer leur prouesse, puisqu'ils avaient si facilement décimé la tribu la plus courageuse et la plus nombreuse des Arabes ; et il les invita à une alliance, disant : « Je vous installe à la place des Duj'um, et je vous promets que, si une tribu arabe quelconque vous envahit, je vous aiderai avec 40.000 combattants romains ; et, si une tribu arabe nous attaque, vous enverrez à notre aide 20.000 combattants, pourvu que vous gardiez la neutralité dans nos rapports avec les Iraniens. » Tha'labah, chef des Ghassân, accepta ; et Décius lui octroya un diadème royal.

Arrêtons-nous un peu pour relever que, d'après l'Encyclopédie de l'Islam (1re éd. s. v. Ghassân, Ma'rib), la destruction de la digue de Mârib se place lors du règne d'Anastase (m. 518) ; mais notre source est formelle sur le nom de Daiqiyûs : cet événement arriva, non au VIe mais bien au IIIe siècle chr. Il se peut que les réparations apportées à la digue au IIIe siècle se soient écroulées de nouveau sous le règne d'Anastase. Relevons encore que les Ghassân n'insistèrent jamais sur leur droits à la neutralité, mais se mirent toujours aux côtés des Byzantins dans leurs guerres avec l'Iran. On eut mainte fois à soupçonner de trahison les sujets juifs, dans la lutte byzantino-iranienne, mais la loyauté des Ghassân sortit intacte des plus rudes épreuves. Beaucoup d'entre eux embrassèrent même le christianisme. L'influence byzantine s'étendit plus loin : non seulement la Palestine, mais aussi le Nord de l'Arabie, reconnurent leur suzeraineté. Nous voyons cette influence impériale à Ma'ân, à Adhruḥ, à Jarbâ, à Ailah, à Maqnâ, à Dûmat al-Jandal, etc., tout comme sur les tribus de Kalb, de Taghlib, de Lakhm, de Judhâm, de Qain, de Balî, de Bahrâ', de Quḍâ'ah et autres, car toutes ces tribus combattirent pour Byzance, contre le Prophète, lors de la bataille de Mu'tah, dont nous parlerons plus tard. D'après Nicéphore [1], l'empereur payait 30 livres en or chaque année à ces tribus, pour acheter leur amitié. Theodorite [2] (première moitié du Ve siècle chr.) nous précise de plus qu'aux confins extrêmes de l'empire, il existait des populations assujetties à Rome, mais à qui le droit romain ne s'appliquait pas. L'auteur spécifie, entre autres, « *ta pampolla phyla tou Ismael* » (les nombreuses tribus ismaëliennes, c'est-à-dire arabes).

---

[1] *De rebus post Mauricium gestis*, p. 27.
[2] Cité par Nallino, *Raccolta di scritti*, IV, 88.

Marfat.com

Parmi tous ces peuples, les Ghassân étaient évidemment les plus puissants : toute l'Arabie redoutait leur pouvoir. Ne nous étonnons donc pas si Ibn Sa'd [1] nous assure que le bruit même de leurs préparatifs de guerre — le ferrage des chevaux pour envahir Médine — causait de graves inquiétudes aux Musulmans du temps du Prophète. Disons incidemment que les poètes d'Arabie fréquentaient la cour grassânide ; par exemple Hassân ibn Thâbit, et Ka'b ibn Mâlik, de Médine.

Lorsque les Iraniens occupèrent la Syrie, dans le premier quart du VII^e siècle chr., le prince des Ghassân dut perdre tout pouvoir politique, car son royaume fut aussi occupé. Les Ghassân, toujours fidèles, se mirent au côté d'Héraclius lors de sa contre-offensive ; et lorsque les Iraniens furent battus en décembre 627 et qu'ils évacuèrent la Syrie, les Ghassân regagnèrent leur pays et retrouvèrent leur pouvoir. D'après Caetani [2], l'empereur octroya de nouveau le titre royal à un chef grassânide en 629. Evidemment ce n'était qu'une formalité, pour confirmer une chose déjà existante, ou bien pour soutenir un des chefs qui se disputaient la domination de cette tribu.

Au lendemain de la défaite iranienne à Ninive, le Prophète envoya plusieurs lettres aux souverains voisins, pour les inviter à embrasser l'Islam. Parmi eux figura aussi le Ghassânide al-Hârith ibn Abî Chamir. Voici le texte de la lettre :

> « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
> De Muḥammad, messager de Dieu, à al-Hârith ibn Abî Chamir.
> Paix sur qui suit la vraie voie et croit en Dieu et le déclare [...] Je te convie donc à croire en Dieu l'Unique qui n'a point d'associé pour que ton *mulk* (pays, royauté) te reste.
>
> Le sceau : Muḥammad Rasûl Allâh. »

Ibn Sa'd [4] date l'envoi de cette lettre de l'an 6 H./début de 628 chr. Comme nous le voyons, le message est personnel, et ne porte aucun titre à la suite du nom de ce personnage. Peut-être l'empereur eut-il crainte alors d'une trahison de sa part, et crut-il devoir lui octroyer des faveurs royales pour conserver son attachement. Al-Hârith se sentit blessé dans son amour-propre chrétien par [...]

---

1. Ibn Sa'd, VIII, 132.
2. Caetani, *Annali*, 7 : 80 ; cf. aussi, 6 : 46, 6 : 8.
3. *Wathâ'iq*, N° 37.
4. Ibn Sa'd, 1/II, p. 17.

Marfat.com

appel de ce genre, et menaça même d'attaquer Médine. Probablement l'empereur ne l'aida pas suffisamment pour qu'il pût entreprendre une telle expédition. Le messager du Prophète fut assassiné par un autre chef ghassânide, Churaḥbîl ibn 'Amr, lorsqu'il traversait le territoire de ce dernier, portant une lettre du Prophète à l'adresse du gouverneur de Buṣrà (Palestine). Cette violation flagrante du droit international ne pouvait être tolérée. Le Prophète envoya donc un détachement de 3.000 hommes pour prendre sa revanche. L'incident aurait été localisé, si l'empereur n'avait pas envoyé de puissants renforts à Churaḥbîl. La guerre se déroula à Mu'tah (où nous allons revenir bientôt). On n'a pas conservé le texte de la lettre du Prophète à Jabalah [1], un autre chef ghassânide, toujours dans le même but religieux ; et aucune de nos sources, ni Ibn Sa'd, ni Ya'qûbî, ne précise la date de cette correspondance. Elle peut être de la même époque que les autres lettres. En tout cas, celle-ci n'eut aucun succès pas plus que celles adressées à d'autres chefs ghassânides. On ne connaît ni le nom du gouverneur de Buṣrà, ni aucun autre détail sur le message que le malheureux Azdite, al-Hârith ibn 'Umair, portait à son intention, quand il fut assassiné par Churaḥbîl. Ce gouverneur était-il un Ghassânide ou un Grec ?

De toutes ces lettres, adressées aux chefs ghassânides, il ressort bien que la tribu était peu cohérente, et qu'il y eut même divergence de politique chez ses différents *leaders*. L'expédition punitive de Mu'tah eut lieu en l'an 8 H., et celle de Tabûk l'année suivante. Le Prophète excommunia quelques individus qui s'étaient inscrits parmi les volontaires de Tabûk, mais s'étaient dédits à l'approche de la saison des récoltes de dattes. Parmi eux se trouvait le poète Ka'b ibn Mâlik. Les Ghassânides étaient plus Byzantins que les Byzantins eux-mêmes ; le roi al-Hârith apprit la nouvelle, et envoya tout de suite à Ka'b un message secret, par un caravanier de denrées, l'invitant à se rendre en Syrie, et excitant sa haine contre le Prophète, qui l'aurait maltraité en l'excommuniant. Ne nous étonnons pas si Ka'b plein de dédain jeta la lettre au feu [2].

Le dernier fait à noter sur les Ghassân est que, vers l'an 9 H., une délégation de trois personnes de cette tribu se rendit à Médine, et embrassa l'Islam. Notre source unique, Ibn Sa'd [3], ne nous en dit pas davantage.

---

1. *Wathâ'iq*, N° 38-39 ; cf. Suhailî, II, 357-8.
2. Ibn Hichâm, p. 911 ; Tabarî, *Tafsîr*, XI, 38.
3. Ibn Sa'd, 1/II, p. 71-2.

Marfat.com

Rapports avec Byzance.

Sans parler de la pénétration directe de l'influence byzantin dans l'Arabie du Nord, et indirecte, dans le Yémen par l'interm diaire de l'Abyssinie, la Mecque elle-même a eu des rapports parti culiers avec Byzance. Lammens précise[1] que depuis Aelius Gallu jusqu'à Néron, les empereurs romains cherchaient à étendre leu pouvoir jusqu'à la Mecque. Du côté indigène arabe, Ibn Qutaibah rapporte qu'un empereur romain (probablement Théodose II, 408 450) aida Quṣaiy, ancêtre du Prophète, à s'emparer de la Mecque Quṣaiy était apparenté à la tribu de Quḍâ'ah du Nord de l'Arabie tribu qui était sous l'influence byzantine, et qui avait peut-être don né l'espoir à l'empereur d'annexer la Mecque par ce moyen. Le rapports byzantino-mecquois semblent être restés amicaux pen dant quelque temps, puisque Hâchim, petit-fils de Quṣaiy, pu obtenir de Léon le Grand, vers 467, une charte l'autorisant à mene les caravanes mecquoises en Palestine. Cet empereur lui donna en outre une lettre de recommandation à l'adresse du Négus, pou que celui-ci agît de la même façon envers les caravanes allant en Abyssinie[2].

La législation byzantine interdisait l'exportation d'armes, d'or de vin, d'huile et de certains autres produits en Arabie ; elle limi tait aussi à des endroits fixes la fréquentation des commerçants ara bes, et les assujettissait à une rigoureuse inspection douanière à l frontière[3]. Le Code de Justinien[5], qui en parle, cite aussi des inter dictions semblables faites par des empereurs plus anciens. Cett législation s'explique peut-être par le fait que peu avant Justinien les Arabes, conduits par le roi sud-arabique de Kindah, avaient obli gé l'empereur Anastase à chercher la paix avec eux, et lui avaien même fait nommer le chef des « envahisseurs » *Arétas* (c'est-à-dir vice-roi), de Syrie, pour gouverner la Phénicie, la Palestine, etc.

Rappelons aussi le cas d'al-baṭrîq (patrice) 'Uthmân ibn al-Hu wairith[7]. Cet aventurier mecquois se rendit auprès du roi ghassa nide de Damas, embrassa le Christianisme, et demanda sa nomina tion comme roi de la Mecque. Le Ghassânide consentit d'abord, pu

---

1. Lammens, *La Mecque à la veille de l'Hégire*, p. 239, 243.
2. Ibn Qutaibah. *Ma'ârif*, p. 313.
3. Cf. supra, ch. Abyssinie.
4. Güterbock, cité par Lammens, *La Mecque à la veille de l'Hégire*, p. 129
5. Justinien, *Code*, IV : 41, § 1, 2.
6. Olinder, *Kings of Kinda of the Family of Akil al-Murâr*, p. 52-3.
7. Suhailî. I. 145 ; *Munammaq*, p. 118-23 ; Muṣ'ab, *Nasab Quraich*, p. 209

Marfat.com

il annula sa décision sur une représentation de la part d'autres Mecquois. 'Uthmân se rendit alors à Constantinople, et obtint sa nomination directement de l'empereur, mais mourut à Damas par l'effet d'un poison, administré, dit-on par le roi ghassânide.

En sa jeunesse, Muḥammad lui aussi alla deux fois en Syrie. On lui attribue une parole, où il relègue les douaniers aux profondeurs de l'Enfer [1] ; on peut en déduire ses propres expériences à la frontière byzantine. Néanmoins il garda un sentiment tendre envers Byzance ; nous voyons cela dans la sympathie publiquement manifestée par le Qur'ân [2] pour les Byzantins, lors de leur défaite par les Iraniens, et dans la prédiction du renversement de la situation « en moins de dix ans », ce qui arriva à la bataille de Ninive. Quelques mois plus tard, tout de suite après la trêve de Hudaibîyah, le prophète envoya diverses lettres, dont une à Héraclius, que voici :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De Muḥammad, serviteur de Dieu et Son envoyé, à Héraclius, grand-chef des *Rûm* :

Paix à qui suit la vraie voie ! J'ajoute que je t'appelle de tout l'appel de l'Islam : soumets-toi (à l'Islam) et tu seras sauf. Soumets-toi et Dieu te dispensera double mérite. Mais si tu te dérobes, le crime des paysans (tes sujets) retombera sur toi. Et vous, ô gens de l'Ecriture Sainte, venez vers une parole qui est la même pour nous et pour vous : que nous n'adorions que Dieu, que nous ne Lui associions quoi que ce soit, et que, parmi nous, les uns ne prennent point les autres comme Seigneurs en dehors de Dieu. Si donc ils se dérobent, vous direz : Soyez témoins que nous sommes des Soumis (à Dieu).

Le sceau : Muḥammad Rasûl Allâh » [3].

Diḥyah al-Kalbî, le porteur, avait mission de remettre le message au gouverneur de Buṣrà (Palestine) pour qu'il le transmette à l'empereur, qui était en route pour Jérusalem. L'envoyé du Prophète reçut tous les égards dûs à un ambassadeur, mais sa mission eut peu de succès. A l'exception de Zonaras, les chroniqueurs byzantins n'ont pas cru cet événement assez important pour le citer.

Les esprits étaient très troublés à cette époque dans l'empire byzantin, tant en matière politique que religieuse. En l'absence de données grecques contemporaines, contentons-nous des récits ara-

---

1. Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 1624-32.
2. Q., 30 : 2-6.
3. *Wathâ'iq*, N° 26.

Marfat.com

bes : Ibn Sa'd [1] cite encore une lettre du Prophète à un dignitaire religieux :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

A ḍughâṭur (autocrator ?), évêque : Paix à qui croit ! Comme suite à cela, (sache) que Jésus, fils de Marie, est l'esprit de Dieu et Son verbe, qu'Il lança sur Marie, la pure. Or, moi, je crois en Dieu et en ce qui nous a été révélé à nous et à Abraham. à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux tribus, et en ce qui parvint à Moïse, à Jésus et aux prophètes, de la part de leur Seigneur, sans que nous fassions aucune distinction en faveur de quiconque d'entre eux ; et nous Lui sommes soumis. La paix soit donc sur qui suit la vraie voie !

Tabarî [2] assure que, lorsque l'évêque en question exprima son avis sur cette lettre devant l'empereur, la foule devint si furieuse qu'elle le lyncha, et qu'il mourut sur le champ. Faut-il voir dans cet incident la tension entre les églises grecques et syriennes, entre les monophysites et les monothélites, ou quelque autre chose ? Ya'qûbî, toujours moins digne de foi, est seul à citer une réponse — peut-être verbale — d'Héraclius. D'après lui [3], l'empereur aurait déclaré avec regret que l'hostilité de son peuple était la seule raison l'empêchant de donner suite à l'invitation du Prophète. Bukhârî, notre meilleure source, rapporte que l'empereur, s'étonnant de cette invitation inattendue, fit venir devant lui les commerçants mecquois qui se trouvaient alors en territoire byzantin en nombre considérable, grâce à la trêve de Hudaibîyah. Abû Sufyân prit la parole pour renseigner l'empereur sur le Prophète, et fut étonné que les Byzantins aient déjà senti une certaine crainte vis-à-vis de l'Islam.

Sans se décourager du refus diplomatique de l'empereur, le Prophète se mit en rapport avec les chefs byzantins, moins importants de race arabe. Nous avons déjà parlé des Ghassân. L'assassinat par l'un d'eux d'un ambassadeur musulman entraina l'expédition punitive de Mu'tah [5]. Trois mille Musulmans rencontrèrent cent mille adversaires pour livrer bataille. Les forces rassemblées par les Byzantins pour combattre les Iraniens n'étaient pas encore démobilisées, et l'empereur avait ailleurs cent mille hommes prêts à courir au secours des Ghassânides. Le petit détachement musulman ne crut même pas devoir consulter Médine avant de livrer le combat

---

1. *Ibid.*, N° 29.
2. Tabarî, I, 1567.
3. *Wathâ'iq*, N° 28.
4. Bukhârî, 1 : 6, etc.
5. Ibn Sa'd, 2/1, p. 92 ; Ibn Hichâm, p. 791-7. Pour le site de Mu'tah, Iḥsân an-Namir, dans : *Majallat al-ḥajj*, La Mecque, 1958. XII, 162-4.

Marfat.com

Son commandant en chef, Zaid ibn Hârithah se lança à l'attaque et fut tué. Ce fut aussi le sort des deux chefs qui lui succédèrent : Ja'far (cousin du Prophète), et l'Anṣârite 'Abdallâh ibn Rawâḥah. Sans se décourager, les Musulmans élurent immédiatement Khâlid Epée-de-Dieu comme commandant en chef ; il réorganisa les forces disponibles, tua un grand mercenaire ennemi, Mâlik Ibn Zâfilah al-Balawî, prit du butin, et décida de regagner Médine. L'ennemi n'osa même pas le poursuivre. Ibn 'Asâkir[1] signale que le Prophète avait envoyé quelques renforts à Mu'tah par voie de mer. Peut-être avait-il reçu la nouvelle de la mort de ses trois commandants et envoyait l'ordre du retour.

Tout de suite après, 'Amr ibn al-'Aṣ, à la tête de 300 hommes, se dirigea vers le territoire de la tribu de Balî, à laquelle appartenait Mâlik ibn Zâfilah, et dont descendait également la grand'mère du commandant musulman. Il est probable que le Prophète cherchait une réconciliation avec cette tribu. Menacé par les tribus hostiles, 'Amr ibn al-'Aṣ demanda et reçut des renforts (200 hommes parmi lesquels Abû Bakr, 'Umar et Abû 'Ubaidah). Notre source ne précise pas la suite.

Quelques mois plus tard, d'inquiétantes nouvelles de préparatifs de guerre ghassânides (byzantins) arrivèrent à Médine. Bien des choses avaient changé depuis l'année précédente : non seulement la Mecque et Tâ'if, mais aussi des régions aussi lointaines que le littoral du golfe Persique, s'étaient entre temps ralliés à l'Islam. On se rend compte de la différence des situations, en observant qu'au lieu des trois mille hommes envoyés à Mu'tah, le Prophète, qui dirigea cette fois l'expédition personnellement, fut accompagné de trente mille hommes. En pleine chaleur d'un été brûlant, il avança vers le Nord. Il ne cherchait pas la bataille, mais il était prêt à toute éventualité. Il fit donc halte à Tabûk, dans le cœur du pays de Balî et des autres tribus quḍâ'ites. Voici quelques détails sur ses préparatifs :

Contrairement à son habitude de garder secrète sa destination, le Prophète la révéla cette fois, ce qui dut avoir un effet psychologique sur l'imagination bédouine : Muḥammad allait combattre l'empereur byzantin ! Certains Médinois ne voulurent pas participer à cette entreprise de « folie » ; on les déclara hypocrites. Certains grands propriétaires retardèrent leur départ en prétextant leurs récoltes ; à son retour Muḥammad les punit : personne ne devait leur

---

1. Ibn 'Asâkir, *Ta'rîkh Dimachq*, I, 394.
2. Ibn Hichâm, p. 984-5.

Marfat.com

parler. Après plusieurs semaines, le Prophète leur pardonna et levi l'interdiction. (C'est l'un d'eux, Ka'b ibn Mâlik [1], que le roi ghassa nide avait invité à déserter Muḥammad et à se rendre en Syrie). Quelques volontaires de Ghifâr n'avaient pas de moyens de trans port ; et le Prophète ne pouvait pas non plus leur en fournir ; de solés, ils se mirent à pleurer ; leur sincérité impressionna ceux qu étaient présents, et l'on finit par leur trouver les transports néces saires. Depuis, cette tribu s'appelle Banû al-Bakkâ' (tribu des pleu reurs). 'Uthmân (plus tard le 3e calife) contribua à l'équipement d tout un tiers de l'armée, soit dix mille hommes ; de plus, il vers mille dînârs d'or au comptant. Muḥammad en fut évidemment en chanté. 'Umar, à son tour, apporta une importante contribution, e interrogé par le Prophète, il dit : « C'est la moitié de tout ce qu je possède au monde. » Abû Bakr n'apporta que quatre mille di hams, mais il fit sensation encore plus que les autres, lorsqu'il di qu'à la maison il n'avait laissé que l'amour de Dieu et de Son en voyé ! A part ces contributions volontaires, le Prophète demand à ses gouverneurs et à ses agents aux quatre coins de l'Arabie, d lui envoyer tout ce qui restait dans les trésors publics. La régio du golfe persique nous a même conservé à ce sujet des documen officiels [2].

Quant au voyage, nos sources signalent que des chameaux su combèrent, qu'un tourbillon de vent jeta un soldat musulman s la montagne de la tribu de Taiy, que l'eau manqua totalement à u moment critique, et que la pluie survint après la prière du Pr phète, etc. Elles parlent même d'un attentat contre Muḥamma

Arrivé à Tabûk, Muḥammad envoya de nouveau une lettre à H raclius, lui demandant d'embrasser l'Islam, et, au moins, de ne p sévir contre ses sujets qui le feraient. En voici le texte :

> « De Muḥammad, envoyé de Dieu, au maître des *Rûm* : Je convie à embrasser l'Islam. Si tu te soumets, tu auras ce qu'ont Soumis (Musulmans) en fait de droits, et à toi incombera ce qui l incombe. Mais si tu n'adhères point à l'Islam, acquitte la capita (*jizyah*), car Dieu le Très-Haut a dit : « Combattez ceux qui croient ni en Dieu ni au dernier jour, qui ne s'interdisent point qu'ont interdit Dieu et Son envoyé, et qui, parmi ceux qui ont r

---

1. Selon Maqrîzî, *Imtâ'*, I, 488, Ka'b fut tellement content du pardon q voulut donner en aumônes toute sa fortune, mais le Prophète ne l'auto qu'à donner le tiers seulement, disant que même un tiers était beaucoup.
2. *Wathâ'iq*, N° 63-64. Pour Tabûk, cf. Ibn Hichâm, p. 893-913.

Marfat.com

l'Ecriture Sainte, n'adoptent point la vraie religion : combattez-les jusqu'à ce qu'ils aient, d'une main, acquitté la capitation, alors qu'ils sont humiliés. » Sinon, ne t'interpose point entre les paysans et l'Islam, soit qu'ils y adhèrent ou qu'ils acquittent la capitation. »

Il semble que l'empereur cherchât à cette époque à apaiser le gouvernement musulman, car il envoya une certaine quantité de pièces d'or en cadeau à Muḥammad, mais il n'était toujours pas question d'une amende pour l'assassinat de l'ambassadeur musulman, ni de réponse aux propositions concrètes du Prophète. Ne nous étonnons donc pas si ce dernier ne traita pas les dinârs comme un cadeau diplomatique, mais un butin de guerre : il les distribua parmi ses soldats[1]. Ibn Hanbal[2] a conservé le récit de l'ambassadeur byzantin, choisi parmi les Arabes tanûkhites, et venu à Tabûk. La source précise qu'il radotait au moment où il racontait sa mission ; il faut donc traiter son récit avec un grain de sel.

Du campement de Tabûk, le Prophète envoya des détachements de tous les côtés, et nous voyons les délégations de diverses localités se hâtant vers Tabûk, et déclarant leur soumission : celle de Dûmat al-Jandal à l'Est, de Maqnâ à l'Ouest, du port d'Ailah, et de Jarbâ et d'Adhruḥ (au-delà de Ma'ân, en Palestine). De Dûmat al-Jandal nous parlerons ultérieurement, ainsi que des Juifs de Maqnâ.

Ailah, sur le golfe de 'Aqabah, avait toujours été important au point de vue stratégique et économique. La présence de Pierre, évêque d'Ailah, au Concile de Nicée, évoque aussi son importance religieuse. Un détachement musulman s'y rendit, et remit la lettre du Prophète à un certain religieux chrétien, Mar Yuḥannah, peut-être évêque d'origine arabe. Cette lettre[3] demandait une soumission religieuse (Islam) ou politique (capitation) ; faute de quoi, elle menaçait en ces termes : « Si tu renvoies mes envoyés, sans leur donner satisfaction, je n'accepterai de vous que le combat. Alors je ferai captifs les enfants, et ferai périr les adultes, car je suis en fait l'envoyé de Dieu. Je crois en Dieu et en Ses livres, et en Ses envoyés, et en le Masîḥ (Christ) fils de Marie, qui est le verbe de Dieu, et que je crois être l'envoyé de Dieu. Viens donc avant qu'au-mal ne vous touche. » Il est intéressant de voir que Muḥammad réfère évidemment au Deutéronome (XX, 13-14) pour la *conduite*

---

[1] *Wathâ'iq*, N° 27.
[2] Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 623-5.
Ibn Hanbal, III, 481-2, IV, 74-5.
[3] *Wathâ'iq*, N° 30.

Marfat.com

des prophètes envers les ennemis de la foi, qui, en pareil cas, pr naient les enfants en esclavage, et massacraient les adultes. La le tre de Muḥammad leur promettait, en cas de soumission, de l protéger contre toute exaction de dehors. Mar Yuḥannah accep de se rendre à Tabûk, où il conclut un traité [1]. D'après ce traité, pouvoir musulman s'engagea à accorder l'immunité aux caravan marchandes et aux vaisseaux des gens d'Ailah, aussi bien qu'à ceu qui les accompagnaient ; à ne pas leur couper le passage sur ter ou sur mer, quel que fût le lieu où il voulaient se rendre. On y d termina également la loi régissant l'homicide. L'évêque s'engage au nom des habitants d'Ailah, à payer la capitation annuelle d 300 dînârs d'or [2] (ce qui implique que la ville avait 300 habitan adultes). Le Prophète conféra un manteau d'honneur au délégu d'Ailah (manteau qui fut conservé pendant plus d'un siècle, po être acheté par les 'Abbâsides comme un souvenir précieux d Prophète [3].

Jarbâ' et Adhruḥ étaient deux villages dépendant probablement l'évêque d'Ailah, puisque nos sources disent [4] que leurs représe tants accompagnèrent Yuḥannah pour se rendre auprès du Pr phète. Adhruḥ est placé par les géographes au-delà de Ma'ân, Palestine. Cela montre l'immense étendue de l'influence musulma après l'expédition de Tabûk. Les traités de Muḥammad avec c deux villages [5] fixèrent la capitation à 100 dînârs par an pe chacun.

Un point reste à noter dans l'ultimatum du Prophète à Yuḥa nah : « Envoyez les habitants de Maqnâ dans leur territoire » est dit à la fin de la lettre. Cela signiferait-il que les gens d'Ailah, to Chrétiens, avaient occupé le pays de Maqnâ (plus au Sud, sur golfe de 'Aqabah) et fait déporter ses habitants juifs par ord d'Héraclius, et que les gens de Maqnâ en exil avaient su se procu la protection musulmane, provoquant même l'envoi de l'ultim tum ? On se rappelle que « les Juifs, accusés d'avoir favorisé l' vasion des Perses, avaient été l'objet de persécutions cruelles de la part des Byzantins dans la Syrie-Palestine.

C'est également à Tabûk que la tribu Sa'd-Hudhaim se ralli

---

1. Le même, N° 31.
2. Ibn Sa'd, 1/II, p. 37.
3. Ibn 'Asâkir, *Ta'rîkh Dimachq*, I, 422.
4. Mayrîzî, I, 467.
5. *Wathâ'iq*, N° 32.
6. Eutychius, II, 242, 246, cité par De Goeje, *op. cit.*

Marfat.com

l'Islam, et, peut-être avec l'aide militaire musulmane, triompha de ses ennemis avant même que le Prophète ne quittât la région [1].

Après quelques semaines de séjour à Tabûk, le Prophète rentra à Médine. On s'explique mal que le gouvernement byzantin, se soit laissé prendre sans rien faire les villes d'Ailah et d'Adhruḥ, tout comme Dûmat al-Jandal, pays de son protégé Ukaidir.

Maqrîzî [2] raconte qu'à Tabûk on servit au Prophète du fromage présenté comme un mets persan, inconnu à Médine, et qu'il le trouva bon.

L'expédition de Tabûk date de Rajab 9 H. Les mois suivants consolidèrent la jeune religion et le jeune Etat islamiques : des délégations de tribus, surtout du Yémen, vinrent se rendre à Médine pour témoigner de leur islamisation. Mais le meurtre de l'ambassadeur musulman dans le pays de Ghassân resta toujours impuni ; chose plus grave encore : l'empereur fit crucifier son gouverneur de Ma'ân (ou 'Ammân), le Judhâmite Farwah, pour la seule raison qu'il avait embrassé l'Islam [3]. Quelques mois plus tard, Muḥammad décida d'envoyer de nouveau une expédition dans la région de Mu'tah ; en confia le commandement à Usâmah, dont le père Zaid avait été tué dans la première expédition. Abû Bakr et 'Umar firent aussi partie de ce détachement. Fils d'un affranchi, Usâmah fut maintenu au commandement malgré quelques murmures ; et Muḥammad précisa que l'Islam ne reconnaissait que les mérites personnels. L'armée n'avait pas encore quitté Médine, lorsque Muḥammad rendit son dernier soupir. Son successeur au pouvoir, Abû Bakr, fit tout de suite partir cette expédition, qui pilla et incendia la région d'Ubnà (ou d'Abil) et rentra après 70 jours. Mais cela dépasse le cadre de notre exposé, bien que ce soit le prélude aux conquêtes arabes lors du califat.

On voit ainsi que les rapports de l'Islam avec l'empire byzantin avaient commencé en pleine paix, et même avec une attitude sympathique (cf. Qur'ân, ch. Rûm), et que le malheureux incident du meurtre d'un ambassadeur avait provoqué des conséquences graves pour les rapports entre l'Islam et le Christianisme, dont l'effet s'est prolongé pendant ces derniers 14 siècles.

---

1. Maqrîzî, I, 471.
2. Le même, I,
3. Ibn Sa'd, 1/II, p. 31 ; Ibn Hichâm, p. 958.

Marfat.com

L'ORIGINAL DE LA LETTRE A HERACLIUS

Nous venons de voir en quelles circonstances le Prophète s'étai adressé à Héraclius, à la fin de l'an 6 H.

Parmi les Orientalistes, Goldziher [1] ne trouve aucune invraisem blance dans le récit islamique.

Buhl [2] le trouve légendaire, car, dit-il, d'après les données isla miques, les envoyés de Muḥammad avaient miraculeusement acqui le don de parler la langue des pays où ils devaient se rendre, cela l'exemple des apôtres de Jésus. Mais le biographe danois a eu l malchance de tomber sur un passage mutilé, peut-être chez Ib Sa'd [3] ; le récit complet ' dit en effet qu'un jour le Prophète s'éta proposé d'envoyer des ambassadeurs aux souverains étrangers par précaution, il leur raconta d'abord l'histoire des apôtres d Jésus, leurs hésitations, et la façon miraculeuse dont ils avaien appris les langues étrangères. Puis il fit choix de ses envoyés, pour chaque pays prit quelqu'un qui le connaissait déjà. Le Ka bite Diḥyah eut comme mission de remettre la lettre au gouverneu de Buṣrà (Palestine) ; c'est par chance qu'Héraclius, s'étant rend à Jérusalem, y rencontra cet ambassadeur personnellement.

Les objections de Caetani [5] ont une apparence plus savante les voici :

a) Les sources placent l'envoi du délégué vers la *fin* 6 H. ; et sont elles qui mentionnent qu'au *milieu* de la même année, ce d légué avait été pillé par les tribus arabes sur le *chemin du retour* d'où anachronisme évident. Tout le monde est en effet d'accord qu l'envoi des ambassadeur eut lieu au retour de Hudaibîyah (Dhu Hijjah 6 H. ou Muḥarram 7 H.). L'incident du pillage des bagag

---

1. Goldziher, *Kultur der Gegenwart, die orientalischen Religionen*, 1906, p.
2. Buhl, *Das Leben Mohammeds*, p. 245.
3. Ibn Sa'd, 1/II, p. 15.
4. Id., 1/II, p. 19 ; Ibn Hichâm, p. 971 ; Tabarî, I, 1560 ; Ibn 'Abd al-Hak p. 45.
5. Caetani, *Annali*, 1905, anno 6 : 50, cf. 6 : 11.

Marfat.com

de Diḥyah et des représailles n'est daté du 6e mois de l'an 6 que par Wâqidî seulement [1]. On comprend comment il a fait cette erreur : il n'a pas tenu compte de l'intercalation [2], pratiquée dans le calendrier mecquois (voire arabe, à cause du pèlerinage), causant une différence de deux mois en l'an 6 H. ; il a en outre daté les événements quelquefois de l'ère de l'Hégire, et quelques autres fois de l'émigration du Prophète, différant de trois à quatre mois ; un calcul *a posteriori* et un petit manque d'attention à distinguer l'Hégire et l'émigration, expliquent cet anachronisme, déjà relevé par Zainî Daḥlân, et d'autres. Le récit est connu par d'autres sources, et l'erreur de date chez une seule d'entre elles ne doit pas constituer une raison pour rejeter le récit tout entier. Quant à l'expression « au chemin de retour », Ibn Isḥâq [3] la rapporte d'après « certains hommes de Judhâm » sans autres précisions. Il se peut que le narrateur n'ait pas su si l'ambassadeur était sur le chemin de l'aller ou du retour ; il se peut également que la graphie « *yurîd qaiṣar* » (allant vers l'empereur) ait été mal lue « *min 'ind qaiṣar* » (venant de chez l'empereur), les deux différant à peine dans les manuscrits. Nous préférons cette dernière hypothèse, car le texte imprimé tel quel ne donne pas beaucoup de sens : *min 'ind qaiṣar ṣâḥib ar-rûm ḥn ba'atha rasûl'ullâh ṣlm. ilaihi,* (venant de chez l'empereur, maître des Romains, lorsque l'envoyé de Dieu l'envoya auprès de lui) ; « allant vers l'empereur... » cadre mieux dans le contexte. L'expression *min 'ind* (venant de chez...) se trouve également dans le texte juste une ligne plus haut, ce qui peut expliquer l'erreur du copiste. Relevons un détail piquant : d'après ibn Isḥâq [4], ce sont les marchandises de Diḥyah qui furent pillées, tandis que le romancier Wâqidî [5] les change en « cadeaux de l'empereur ». Quoi qu'il en soit, tout le monde dit que les tribus islamisées dans la région coururent au secours de Diḥyah, et récupérèrent ses bagages, qu'il rentra furieux à Médine, et que le Prophète envoya une expédition punitive sous Zaid ibn Hârithah. D'après Wâqidî [6], Diḥyah accompagna cette

---

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 63 ; cf. Balâdhurî, *Ansâb*. I, 182, où il le répète tout en ajoutant que, d'après d'autres sources, l'expédition de Hismà n'eut lieu qu'en l'an 7, et il mentionne six expéditions conduites par Zaid en l'an 6, dans le nord de l'Arabie. De là peut être la confusion.
2. Mas'ûdî, *Tanbîh*, p. 218 ; Azraqî, p. 125-9, d'après Kalbî ; Ibn Habîb, Munammaq, p. 176-7, d'après Ibrâhîm b. 'Abd ar-Raḥmân b. Abî Rabî'ah.
3. Ibn Hichâm, p. 975-6.
4. *Ibid.*
5. Ibn Sa'd, 2/1, p. 63.
6. Wâqidî, *Maghâzi*, fol. 128 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 63, ligne 25.

Marfat.com

expédition, probablement pour identifier ses marchandises. Hisma endroit du pillage, se trouve à huit jours de Médine[1], mais un délégation envoyée par les gens de cet endroit pour se plaindre au près du Prophète des représailles sans distinction de Zaid, ne m que trois nuits[2] à parcourir la distance. Le Prophète envoya alor son gendre 'Alî pour arranger l'affaire. Le Prophète partit pou Kkaibar, vers la fin de Muḥarram (1er mois) de l'an 7 H., d'après Ibn Isḥâq[3], en Jumada'l-ûlâ (5e mois) d'après Wâqidî[4]. Dans le deux cas, il y avait assez de temps pour que Zaid et 'Alî rentrassen de Hismà à Médine avant le départ du Prophète pour sa grande ex pédition de Khaïbar, à laquelle 'Alî et Diḥyah[5] participèrent tou deux. Il était raisonnable que Diḥyah repartît de Khaibar pour l Syrie, pour accomplir sa mission d'ambassadeur.

b) Diḥyah rencontra l'empereur à Jérusalem, où celui-ci s'éta rendu lors du retour triomphal de la Sainte Croix ; cet événemen survint au commencement de l'an 629 (soit vers la fin de 7 H.) non au commencement de l'an 7 H., comme les chroniques musu manes le prétendent. Mais cette objection n'a pas de valeur, car le histoires arabes ne mentionnent pas la date de rencontre, ma seulement du départ du délégué. Comme nous venons de le voi l'expédition de Khaibar, à laquelle Diḥyah participa personnel ment, eut lieu au plus tôt vers la fin du premier mois de l'an 7 H (et d'après wâqidî en Jumadà'l-ûlà) ; Diḥyah dut ensuite aller Busrà pour y remettre au gouverneur de la région la lettre d Prophète. C'est le gouverneur[6] qui la transmit à l'empereur, alo à Emèse, s'acheminant pieusement vers Jérusalem. Selon Théo phane[7] — (750-817) qui, d'après la Grande Encyclopédie « n'a p eu toujours l'exactitude, le sens critique, l'impartialité nécessaire — l'empereur se rendit à Jérusalem (*Aelia* Capitolina) au printem 628 (fin 7 H.) ; mais selon Nicéphère[8] — 758-829, secrétaire pa ticulier de l'impératrice Irène — il s'y rendit en la seconde ind

---

1. Yâqût, *Buldân*, s. v. Hismà.
2. Ibn Hichâm, p. 978.
3. Id., p. 755.
4. Ibn Sa'd, 2/1, p. 77.
5. Ibn Hichâm, p. 758, 761 ; Ibn Hanbal, III, 102.
6. Bukhârî, 1 : 6, etc.
7. Théophane, I, 504, éd. Niebuhr.
8. Nicéphore, p. 13, éd. Paris. Cf. aussi G. Weil, *Muhammed der Prop* Stuttgart, 1843, p. 198-200, n. 309 ; Sprenger, *Das Leben u. d. Lehre des hammed*, III, 261, n. 1.

Marfat.com

ion, en septembre 628, soit ce fameux Jumada'l-ûlà 7 H.). Les chroniques ecclésiastiques affirment que l'empereur participa à la fête de l'Exaltation de la Croix, qui se célèbre le 14 septembre. Que ce soit en septembre 628 ou au printemps 629, il n'y a pas d'inconvénient pour l'ambassade islamique, car les caravaniers d'alors ne entraient pas du jour au lendemain ; et l'ambassadeur à dû être rié d'attendre par le gouverneur de Buṣrà, en vue de l'imminence e l'arrivée de l'empereur à Jérusalem.

c) L'histoire est l'invention d'Ibn Hichâm, car il ne cite pas le om d'Ibn Isḥâq dans le récit de l'envoi des ambassades. Mais une cture plus attentive du texte d'Ibn Hichâm [1] montre que bien qu'il 'ait pas nommé Ibn Isḥâq au début du paragraphe, il le nomme us loin à deux reprises, à l'intérieur du même paragraphe. De us, il déclare que c'est grâce à ses seules recherches personnelles 'il a eu la connaissance des ambassades envoyées à Baḥrain et près des deux rois co-régnants de Yamâmah, ce qui revient à re que les autres ambassades avaient été mentionnées par Ibn ḥâq (dont Ibn Hichâm a fait un abrégé et un remaniement). D'aues sources [2], comme Tabarî, Baihaqî, Qalqachandî, citent le texte s lettres en question d'après le même Ibn Isḥâq.

d) Le récit n'est mentionné que par Ibn 'Abbâs. Cette objection Caetani, malgré le peu d'importance de ses conséquences, est e à des recherches incomplètes des collaborateurs de ce prince lien, car le même récit nous est rapporté aussi par Anas ibn Mâ- [3] (serviteur personnel du Prophète), par Khâlid ibn Sa'îd [4] (sétaire personnel du Prophète), par Diḥyah [5] (délégué en question héros de l'incident), et par les « Judhâmites » [6] (habitants de l'enoit où l'incident du pillage eut lieu), etc.

Après avoir répondu aux objections possibles, nous pouvons ontrer qu'il y a aussi des raisons positives en faveur de la véracité de ce récit des chroniques arabes :

1. Contrairement à ce qui se passe chez les Arabes, les chroniques byzantines contemporaines font défaut pour un siècle environ à l'époque qui coïncide avec la vie du Prophète. Si les historiens

---

. Ibn Hichâm, p. 971-2.
. *Wathâ'iq*, N° 26, etc.
. Ibn Hanbal, III, 113 ; Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 461.
. *Kanz al-'Ummâl*, V, 5685.
. Tabarânî, *Mu'jam Kabîr*, s. v. Diḥyah (ms. Topkapi) ; pour le poème com- par lui à l'occasion, cf. Suhailî, II, 358-9.
. Ibn Hichâm, p. 975.

Marfat.com

grecs postérieurs ne font pas mention de la lettre du Prophète, il n'y a pas lieu de s'en étonner, attendu qu'une lettre d'exhortation en faveur de la nouvelle foi arabe, l'Islam, qu'ils en étaient venus à détester par suite des événements politiques (lettre arrivée au surplus par l'intermédiaire d'un gouverneur byzantin, lors d'un voyage de l'empereur, et non pas directement par une ambassade auprès d'Héraclius), ne pouvait guère être regardée par les Grecs chrétiens comme une chose digne d'être retenue. Par contre, la défaite de l'armée musulmane à Mu'tah par les Byzantins est citée avec joie par Théophane. Mais ce silence n'est pas absolu : Zonaras, qui puise à des sources aujourd'hui perdues, mentionne des relations entre le Prophète et Héraclius. Il dit en effet : « Lorsque le roi rentra triomphalement de Perse, Mahomet, prince des Arabes, le rencontra... Sorti de Yathrib, il rencontra le roi et reçut la région qu'il avait demandé pour la faire habiter[1]. » On voit bien quels sont les motifs de haine qui ont fait travestir les faits par Zonaras ou par ses sources, mais au fond il a dû y avoir quelque fait historique à l'origine de ce qu'il raconte.

2. Tous les auteurs classiques chez les Arabes, y compris le toujours judicieux Bukhârî, parlent de cet envoi de la lettre à Héraclius.

3. Dans le récit même, il n'y a rien d'impossible : Héraclius était bien connu de Muḥammad, qui avait attentivement suivi ses guerres avec les Iraniens, comme le témoigne le chapitre 30 du Qur'ân. Le contenu de la lettre cadre bien avec l'histoire de la période. Muḥammad connaissait l'histoire de l'envoi des apôtres par Jésus : pourquoi ne pas imiter la conduite d'un prophète son prédécesseur ?

4. L'existence de l'original nous a été rapportée par des témoins oculaires : Suhailî[2] (m. 1185) l'avait vu à la cour d'Alphonse VI de Castille ; un siècle plus pard 'Ainî[3] en a parlé, sur le témoignage d'un ambassadeur envoyé par le roi mamelouk d'Egypte en Espagne. En 1211, le roi almohade Nâṣir ibn Ya'qûb et les membres de son entourage virent eux aussi le précieux document, apporté par le roi de Castille pour le montrer au roi almohade, en manière d'in

---

1. Zonaras, *Epitomae Historiarum*, Epit. XIV, 17 : 12-27, p. 214-16.
2. Suhailî, II, 321.
3. 'Ainî, *'Umdah*, I, 116 ; Ibn Hajar, *Fatḥ*, sur Bukh. 1 : 6 ; Qasṭallânî, *Mawâhib*, II, 291.

Marfat.com

tercession [1]. Ibn Faḍlallâh al-'Umarî [2] (m. 1347), secrétaire de la chancellerie égyptienne, nous dit à son tour que l'ambassadeur d'Espagne l'avait assuré que la lettre en question se trouvait toujours en la possession de son maître, et que ce souverain était un descendant d'Héraclius.

Il n'y a donc pas de doute qu'un tel document a existé en Espagne chrétienne ; était-il authentique, ou forgé, comme tant d'autres en Orient chrétien, nous l'ignorons. Les historiens marocains ('Abd al-Haiy al-Kattânî [3] entre autres), sont convaincus que le document existe encore, et se trouve peut-être même à Paris. On pourrait expliquer le voyage de ce document de la chancellerie de Constantinople en Espagne par la chute de la dynastie d'Héraclius ; et d'Espagne en France par l'occupation de l'Espagne par Napoléon. Actuellement les plus hautes autorités espagnoles comme françaises affirment ignorer l'existence d'une telle lettre dans les archives de leurs gouvernements respectifs [4].

1. Ibn Abî Zar', *ar-Rauḍ al-Qirṭâs*, éd. Fes 1305, p. 167-9.
2. Ibn Faḍlallâh, *at-Ta'rîf*, p. 62.
3. Kattânî, *at-Tarâtîb*, I, 156-68.
4. Cf. mon article dans *Arabica*, II/1, 1955, p. 97-110 sur le problème.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC L'IRAN

Les rapports de l'empire iranien avec ses voisins immédiats avaient toujours été importants. D'un côté les Perses avaient occupé et colonisé les régions du Nord, de l'Est, et du Sud de l'Arabie ; de l'autre côté, les tribus arabes avaient pénétré bien loin dans les territoires iraniens, où elles étaient devenues, depuis la plus haute antiquité, un élément considérable de la population. Le vieux mot chinois « Tâ-chî » (qui signifie Arabe, et qui est emprunté au mot persan Tâzî, voulant dire la même chose) nous fait souvenir d'une très ancienne immigration. Une tribu de l'Arabie du Sud, les Taiy, est à l'origine de ce terme. En persan, Tâzî signifie celui qui appartient à Taiy (comme l'habitant de Raiy est Râzî, et l'habitant de Merv est Marwazî). Pour les Perses, Tâzî signifiait la totalité de la race arabe, bien que Taiy ne fût qu'une seule tribu parmi tant d'autres des Arabes, exactement comme Farangî (Francs) signifiait autrefois les Européens de n'importe quelle région d'Europe. Une partie de cette tribu des Taiy était restée dans l'intérieur de l'Arabie dans la région septentrionale de la Péninsule, entre Khaibar et Dûmat al-Jandal, au moins au temps du Prophète. La façon dont s'est comporté la tribu des Lakhm est encore plus bizarre : Nous venons de voir que cette tribu se trouvait parmi celles qui avaient fourni à Héraclius des mercenaires pour la bataille de Mu'tah. C'était une branche de cette même tribu des Lakhm qui avait colonisé le Nord-Est de l'Arabie, et fondé une importante dynastie de rois à Hîrah (près d'Ur d'Abraham et de Kûfah moderne). Lors des guerres entre les Byzantins et les Iraniens, ces différentes branches des Lakhmides ont dû participer aux luttes fratricides. Quoi qu'en soit, les mêmes problèmes se posaient aux deux empires : se protéger contre les incursions et les razzias des nomades voisins de l'Arabie, et se servir d'eux comme mercenaires, si possible, dans leurs guerres continuelles. Nous avons vu déjà que Décius avait renouvelé le pacte d'alliance avec les Ghassânides, que ses prédécesseurs avaient conclu avec les Duj'umites. De la même époque doivent dater les rapports d'alliance entre les Iraniens et les im

Marfat.com

grés arabes en 'Irâq. D'après Ibn Habîb [1], les Lakhmides avaient fondé leur royaume à Hîrah dès l'an 110 chr., bien avant l'avènement des Sassanides. Ardchîr, premier empereur sassanide, s'empara du pouvoir en 208 chr., et quelque temps plus tard, il « subjugua le petit royame de Mésène, à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Persique, dominé alors par les Arabes, venus d'Oman ('Umân), précurseurs des tribus arabes qui allaient s'établir, juste au moment de l'avènement des Sassanides, à ce qu'il parait, à Hira(h) à l'Ouest de l'Euphrate [2]. » « La lettre de Tansar prête à Ardchîr cette parole : Nous n'enlèverons le titre de roi à aucun de ceux qui viendront nous offrir leur soumission, et resteront dans la grande voie d'obéissance [3]. » Probablement la défaite de Mésène, et cette promesse de protection, décidèrent les Lakhmides de Hîrah à consentir à une alliance de subordination avec l'Iran. Comme nous le signale Mas'ûdî [4], la reconnaissance de l'autonomie des Lakhmides fut utile à l'Iran aussi, en lui assurant un Etat-tampon et une aide loyale quand il en avait besoin. La fidélité même des animaux (chevaux par exemple) d'Arabie est proverbiale. Ne nous étonnons donc point si la dynastie des Lakhmides se distingua, au cours des siècles, par une loyauté inébranlable envers leurs patrons iraniens. L'histoire nous a conservé les exploits d'un roi Lakhmide, qui après la défaite complète des Iraniens, continua la lutte contre les Grecs et libéra le territoire iranien de l'occupation byzantine. Rappelons encore cet incident, unique peut-être dans l'histoire du monde : l'empereur iranien envoya son fils et prince héritier, aussitôt après sa naissance, chez son vassal arabe de Hîrah, pour que celui-ci l'élevât d'une façon convenable pour un futur empereur ; et plus tard, en effet, ce prince, Bahrâm Gûr se montra, par ses qualités de corps et de cœur, supérieur à n'importe quel autre prince héritier élevé dans la capitale impériale. Lors de son séjour à Hîrah, Bahrâm habitait dans le fameux palais Khawarnaq, bâti par Nu'mân, roi Lakhmide. A la mort de l'empereur, en 421, différents princes prétendirent au trône, mais Bahrâm se rendit à la capitale et fit prévaloir ses droits au trône, avec l'aide d'une puissante armée arabe qui l'accompagnait. Cet appui efficace, joint à la connaissance parfaite de la langue arabe par le nouveau souverain, contribua à consolider les rapports amicaux entre l'Iran et Hîrah. Ne nous éton-

1. *Muḥabbar*, p. 458-61.
2. Christensen, *Sassanides*, p. 87.
3. Id., p. 101.
4. *Tanbîh*, p. 186.

Marfat.com

nons pas si des musées conservent encore aujourd'hui des objets d'art, de l'époque sassanide, où l'empereur Bahrâm est représenté avec l'habit des Bédouins et monté sur un chameau [1].

L'influence du royaume de Hîrah sur l'histoire intérieure de l'Arabie n'est pas moins importante. Dans le domaine politique, le grand royaume des Kindites, du Yémen, avait su, au v[e] siècle chr., étendre ses frontières jusqu'à devenir voisin de Hîrah, ce qui provoqua de sanglantes guerres entre ces deux royaumes arabes [2]. Dans le domaine littéraire, la légende dit que ce fut Nu'mân, un des rois de Hîrah, qui fit faire des anthologies de la poésie arabe, et que ces registres furent heureusement retrouvés lors du califat musulman, pour la plus grande joie des littérateurs arabes, qui prirent ainsi connaissance de beaucoup de textes inconnus par ailleurs [3]. La description du patronage des lettres arabes par ces princes lakhmides, ainsi que leur contribution à la culture des Arabes, exigerait tout un volume.

Quant à la région de la Mecque, on peut signaler que les fortifications de la ville de Tâ'if furent, d'après la tradition [4], dues à un ingénieur persan, envoyé par l'empereur d'Iran sur la demande d'un notable de Tâ'if, qui avait su obtenir les faveurs impériales. L'art de l'écriture, ainsi que la musique et la médecine, à la Mecque, reconnaissent devoir leur origine à la ville de Hîrah. Les rois de Hîrah participaient régulièrement, par l'envoi de marchandises, aux foires de la région mecquoise, surtout de 'Ukaz. Le pillage de ces marchandises en transit par al-Barrâḍ, en l'an 590, est fameux dans l'histoire, et provoqua la guerre dite de Profanation (Fijâr) entre la tribu chargée du transport et de l'escorte, et la tribu à qui appartenait le pillard. C'était la troisième année consécutive de pillage des marchandises royales par cet Arabe [5].

La religion officielle de l'Iran était le Magisme, où l'on vénérait le feu. L'empereur Qubâdh (qui régna de 458 à 528) adopta la doctrine de Mazdak, et persécuta ceux qui ne voulurent pas se convertir. D'après cette doctrine, le sexe féminin était une propriété d'usage commun. Les historiens arabes reproduisent la parole de Mazdak, qui, un jour, lors de l'audience plénière de la cour impériale, dit à l'empereur : « Même la reine, ta femme, ne t'appartien

---

1. Christensen, p. 274 suiv.
2. *Muḥabbar*, p. 369.
3. *Lisân*, s. v., ṭ-N-J.
4. Iṣbahânî, *Aghânî*, XII, 48-49.
5. Pour les détails, cf. *Muḥabbar*, p. 195-6.

Marfat.com

pas exclusivement ; elle appartient à la totalité du genre masculin. » Et tout cela sans créer aucun scandale. Le zèle religieux de l'empereur eut des répercussions sur sa politique, même envers les Arabes : de fidèles amis furent chassés, parce qu'ils ne voulurent pas accepter cette vie de licence. Lorsque Qubâdh mourut, son fils Anûcharwân (528-77) renversa la politique de son père : de nouvelles et cruelles persécutions, cette fois contre les adhérents de Mazdak, s'en suivirent. Il rétablit même, dans le royaume de Hirah, le roi Mundhir, qui avait été éloigné du pouvoir par l'empereur précédent, pour avoir refusé d'embrasser la religion de Mazdak. Les Arabes furent en général contents de ce règne, comme en témoigne le nom de « juste » qu'ils octroyèrent volontairement à l'empereur Anûcharwân. Mais sous ses successeurs le royaume de Hirah eut un sort tragique : l'empereur Parwîz exigea de Nu'mân, roi de Hirah, qu'il envoyât sa fille dans le harem impérial ; sur son refus, il fut appelé à la capitale pour explication ; Nu'mân savait ce qui l'attendait ; il avait chez lui des dépôts de ses amis, qu'il confia à d'autres amis, pour qu'ils les rendent aux légitimes propriétaires ; il éloigna sa famille dans le désert, puis se rendit auprès de l'empereur pour être décapité. Dans sa fureur, l'empereur abolit la dynastie des Lakhmides, et installa des gouverneurs persans à Hîrah. Plus tard, l'empereur exigea des amis de Nu'mân la livraison des dépôts à eux confiés par le malheureux Nu'mân, chose que l'honneur arabe ne permettait pas. Une puissante armée partit d'Iran pour châtier ces tribus, mais la Providence voulut cette fois donner une leçon aux Iraniens : dans une sanglante bataille, aux rives du lac Dhûqâr, l'armée iranienne fut décimée, et se retira en déroute. Nous avons déjà rappelé combien l'Arabie tout entière se réjouit de cette victoire « nationale », et comment le Prophète la compta comme une grâce divine accordée aux Arabes à cause de l'Islam. A l'époque de la défaite iranienne à Dhûqâr par une poignée de Bédouins le souverain turc Tung Yabgu (reg. 619-30) avait enlevé, d'après Zeki Velidi Togan [1], les villes de Raiy et d'Isfahân aux Iraniens, puis prit part, en compagnie d'Héraclius, à la guerre contre l'Iran, lui infligeant en 623 une lourde défaite. L'incident de Dhûqâr eut lieu l'année suivante (vers juillet 624), au dire de Ya'qûbî. Quoi qu'il en soit, les mœurs persanes en général ne plaisaient pas à Muḥammad, qui préférait les Chrétiens aux Mages, comme nous l'avons indiqué à propos des Byzantins. Il alla plus loin : bien qu'il eût permis aux

---

Togan, *Umumi Türk Tarihine Giris*. Istanbul, 1946, I, 70-71.

Marfat.com

Musulmans d'épouser les Chrétiennes et les Juives, le mariage avec les femmes de la religion des Mages leur fut interdit. La raison en était peut-être que les Mages pratiquaient les mariages incestueux d'après la loi de *Khuvêdhvagdas ;* les Arabes, qui attachaient une très grande importance à la pureté du sang, n'y voyaient qu'un simple rafinement de débauche. La poésie arabe a conservé beaucoup de poèmes pleins de mépris pour ces pratiques incestueuses (*ḍaizan*). Dans une inscription grecque, trouvée à Cyrène, où il est question de la communauté des biens et des femmes, il est précisé que cela a été recommandé par Zaradès et par Pythagore. Christensen [1], qui cite l'inscription, discute l'identité de Zaradès, et conclut qu'il s'agit là de Mazdak, et non de Zardacht (Zoroastre).

La dynastie des Lakhmadides nous a laissé des traces de sa tolérance religieuse que nous ne saurions trop admirer. En effet, à un moment où la persécution était la règle, tant en Orient iranien qu'en Occident romain, nous lisons que : « malgré les persécutions dont souffraient les Manichéens... les Manichéens étaient protégés par ʿAmr ibn ʿAdî, un des rois arabes de Hîrah [2]. » L'Iran était zoroastrien, mais nous lisons que le dernier prince ḥîrite, Nuʿmân III, tué par Parwîz, avait embrassé la foi chrétienne [3]. Cela démontre l'indépendance parfaite dont jouissaient ces Arabes, malgré leur dépendance de l'Iran.

Rothstein [4] signale qu'un secrétaire des affaires arabes, qui servait aussi d'interprète et qui était payé en nature par les Arabes de Hîrah — (donc leur ambassadeur ?) — se trouvait à la cour de l'empereur d'Iran.

L'histoire nous a laissé des fragments de la lettre du Prophète adressée à Ziyâd ibn Jahûr al-Lakhmî [5]. Il s'agit là plutôt de la branche lakmide résidant dans le territoire byzantin, tout comme dans le fameux octroi *in eventum* de Habrûn au Dârite Tamîm [6]. Il n'y a pas de lettre aux princes de Hîrah. Rien d'étonnant à cela, car la dynastie lakhmide y avait été abolie déjà depuis une vingtaine d'années, lorsque le Prophète envoya des missives aux souverains

---

1. Christensen, p. 339, d'après Sherwood Fox, *Passages in Greek and Latin Literatures relating to Zoroastre and Zoroastrism*, J. Cama Or. Inst. N° p. 118.
2. Schaeder, *Gnomon*, 9, p. 344 suiv. cité par Christensen, p. 200-01. Pour ʿAmr b. ʿAdî et sa soumission à Khâlid, cf. *Wathâ'iq*, N° 290.
3. Christensen, p. 452.
4. *Dynstie der Lachmiden*, p. 130.
5. *Wathâ'iq*, N° 42.
6. *Ibid.*, N° 43-45.

Marfat.com

étrangers en l'an 7 H. Quant à la région de Hîrah, elle était séparée du territoire islamique par celui d'autres tribus, telles les Bakr ibn Wâ'il, chez qui l'Islam avait à peine commencé à pénétrer.

Lettre à l'empereur iranien.

Le Mecquois 'Abdallâh ibn Hudhâfah as-Sahmî avait maintes fois fréquenté l'Iran [1]. Muḥammad le chargea de porter la lettre à l'adresse de l'empereur d'Iran, apparemment par l'intermédiaire d'un gouverneur persan en Arabie de l'Est. Toutes les sources sont unanimes à dire que lorsque la lettre parvint à destination, l'empereur ordonna qu'on lui en fît lecture, mais avant qu'elle fût terminée, il arrêta son interprète et déchira le document, furieux parce qu'il trouvait que le début de la lettre ne convenait pas à sa majesté impériale. Voici le texte intégral d'après les sources arabes :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
De Muhammad envoyé de Dieu, à Kisrà grand-chef des Perses :
Paix sur qui suit la vraie voie et croit en Dieu et en Son envoyé, proclamant qu'il n'y a de Dieu sinon Dieu seul, n'ayant point d'associé, et que Muḥammad est Son serviteur et Son envoyé ! Or je t'appelle de tout l'appel de l'Islam ; car je suis l'envoyé de Dieu auprès de la totalité des humains, afin que j'avertisse quiconque est vivant, et que s'accomplisse la Parole contre les mécréants. Soumets-toi donc (à l'Islam) et tu seras sauf ; mais si tu refuses, alors le crime des Mages retombera sur toi [2]. »

Lorsque Muḥammad prit connaissance de cette insulte à sa lettre, se borna à dire : « Que Dieu déchire son royaume ! »

Le principal récit se termine ainsi ; mais d'autres récits ont quelques détails : d'abord le destinataire. Les sources parlent de Parwîz. Abû Hilâl al-'Askarî est le seul à inclure ce nom dans le texte de la lettre ; il est probable que son commentaire a par erreur été incorporé dans le texte par les copistes. Le nom cependant n'est pas sûr : après 38 ans de règne, Parwîz venait d'être assassiné vers cette même époque (627-8). Il n'y a pas de chronique persanes contemporaines, et il n'y a pas d'unanimité entre les auteurs sur la chronologie des événements. Théophane [3] cite une lettre d'Héraclius, adressée du champ de bataille à son fils, annonçant que, après les nouvelles reçues, son adversaire, l'empereur d'Iran, déjà

---

[1] Suhailî, II, 253.
[2] *Wathâ'iq*, N° 53.
[3] Théophane, cité par Gerland, *Persiche Feldzüge d. K. Heraklius*, in loco.

Marfat.com

éprouvé par la lourde défaite de Ninive, aurait été assassiné par son propre fils le 27 février 628. De leur côté, les auteurs arabes font écho à la nouvelle telle qu'elle avait été reçue en Arabie :

a) Tabarî[1] (d'après Ibn Isḥâq, et celui-ci d'après Yazîd ibn Abî Habîb, et non point d'après Zuhrî comme l'abrégé d'Ibn Hichâm laisse croire), nous rapporte que, dans sa colère, Parwîz écrivit à son gouverneur du Yémen d'envoyer des agents pour convoquer le Prophète à la cour impériale. Lorsque les agents arrivèrent à Médine et transmirent la lettre du gouverneur, Muḥammad promit de répondre le lendemain ; et le lendemain il dit : « Cette nuit mon Maître a fait tuer ton maître par son fils, le prince Chéroéh. » Les émissaires notèrent la date, rentrèrent au Yémen, et lorsque la nouvelle de l'assassinat leur parvint, corroborant la prédiction du Prophète, le gouverneur Bâdhân et son entourage embrassèrent l'Islam.

A en croire al-Ibchaîhî l'empereur persan avait même envoyé dans l'ambassade auprès du Prophète, un dessinateur (pour lui apporter le portrait du Prophète), ainsi qu'un devin des augures, pour lui prédire par la suite l'avenir du Prophète[2].

b) Tabarî[3] nous dit d'après une autre source : « Et Dieu fit périr Kisrà ; la nouvelle en parvint au Prophète le jour de Hudaibîyah, et donna la joie à lui et aux siens. » Notons en passant que d'après l'unanimité des sources arabes, le Prophète envoya sa lettre après la trêve de Hudaibîyah, lorsqu'il fut rentré à Médine.

c) Abû Nu'aim[5] diffère légèrement : « Les Persans furent battus par les Byzantins le jour même que fut conclue la trêve de Hudaibîyah; et lorsque la nouvelle en parvint au Prophète, il s'en réjouit. Il est à rappeler qu'une dizaine d'années auparavant, lors des grandes victoires iraniennes, Muḥammad avait prédit le renversement de la situation « en moins de dix ans » — comme nous le lisons dans le Qur'ân — de là sa joie exceptionnelle.

d) Wâqidî[6] non seulement reproduit le récit de la miraculeuse connaissance du Prophète de l'assassinat en Iran, mais de plus précise : « le parricide eut lieu six heures ayant passé de la nuit du mardi 10 du Jumâdà al-ûlà (5e mois) de l'an 7 H. »

---

1. Tabarî, I, 1572-4.
2. Ibn Hichâm, p. 46.
3. Ibchaihî, *Mustaṭraf*, II, 102 (ch. 60).
4. Tabarî, *Ta'rîkh*, I, 1009 ; le même, *Tafsîr*, XXI, 14.
5. Abû Nu'aim, *Dalâ'il*, p. 124.
6. Ibn Sa'd, 1/11, p. 16.

Marfat.com

e, f) Notons en passant que la trêve de Hudaibîyah eut lieu d'après la chronologie générale, dans le onzième mois (Dhu'l-Qa'dah) 6 H., mais l'unanimité n'est pas complète, et il convient de citer deux sources importantes que voici : D'abord Abû Yûsuf[1], grand juriste de la cour de Harûn ar-Rachîd, nous assure que le Prophète quitta Médine, pour Hudaibîyah, au mois de Ramadân (8e mois). A son tour, le grand historien et traditionniste Ibn Kathîr[2], tout en maintenant le récit qui place cet événement au onzième mois, ajoute : « 'Urwah dit que la trêve eut lieu en Chauwâl (9e mois) ; et cela est très étrange de la part de 'Urwah. »

Pour résoudre ces contradictions, il faut se rappeler que la position des Iraniens domiciliés en Yémen — *Abnâ'* dans la terminologie arabe — était assez précaire à cette époque ; les gens du pays les détestaient, comme nous le montrent les événements de l'an 11 H.[3]. La défaite de Ninive, qui ébranla le pouvoir central de l'Iran, ne dut qu'ajouter à la précarité de leur situation. Les Abnâ', surtout le gouverneur Bâdhân, embrassèrent l'Islam, sans que Muhammad eût entrepris aucune expédition contre le Yémen, les Abnâ' s'attendant de la part des Yémenites que des massacres purs et simples. Il semblerait que quelqu'un, parmi les nouveaux convertis, eût répandu l'histoire du miracle, pour cacher le motif primaire de la conversion, qui était de se munir de la protection de Muḥammad contre l'agitation anti-persane au Yémen. Et en effet, Muḥammad non seulement maintint Bâdhân au pouvoir, comme gouverneur islamique du Yémen, mais aussi après la mort de Bâdhân, ce fut son fils, Chahr, qu'il nomma son successeur.

L'assassinat de l'empereur était d'une grande importance administrative, et le nouveau souverain avait sans doute immédiatement dépêché des émissaires dans toutes les provinces, annonçant son événement au pouvoir. Les gouverneurs du Yémen, et autres colonies persanes en Arabie, durent apprendre la nouvelle avant même que les Mecquois et le campement musulman de Hudaibîyah n'en eussent pris connaissance. Dans ses Annales, Tabarî parle du miracle, mais rapporte aussi un récit selon lequel la nouvelle arriva au Prophète à Hudaibîyah, ce qui rendrait le miracle un anachronisme ; mais dans son commentaire du Qur'ân, il reprend seulement le dernier récit (cf. *b* plus haut), montrant ainsi sa préférence. L'arrivée de la nouvelle à Hudaibîyah cadre bien avec la lettre

---

[1] Abû Yûsuf, *Kharâj*, éd. Bûlâq, p. 28.
[2] Ibn Kathîr, *Bidâyah*, IV, 164.
[3] Tabarî, I, 1990.

Marfat.com

d'Héraclius à son fils, plaçant le parricide au 27 février 628 (= au milieu du 8e mois de l'an 6 H.). D'après Abû Yûsuf, que nous venons de citer, Muḥammad avait quitté Médine pour Hudaibîyah le 8e mois. D'après 'Urwah, proche parent du Prophète et l'un des premiers historiens qui aient écrit en langue Arabe, la trêve eut lieu le 9e mois. Il y a une distance d'au moins douze journées de marche entre Médine et Hudaibîyah ; et il y eut de longues négociations avant la conclusion de la trêve. Rien de contradictoire donc entre Abû Yûsuf et 'Urwah : le Prophète quitta Médine le 8e mois, et traita à Hudaibîyah le 9e mois. L'omission du nom du parricide Chéroès était peut-être intentionnelle de la part du Prophète.

Reste la seule difficulté : d'après les chroniqueurs en général, la trêve eut lieu le 11e mois. Cela ne provient que de la différence de deux ères employées à la Mecque et à Médine : les noms des mois étaient les mêmes, mais l'ère mecquoise connaissait l'intercalation tandis que celle observée par le Prophète, (c'est-à-dire par les Médinois), était purement lunaire. Nous avons signalé, en parlant des rapports avec la Mecque, que le Prophète abolit l'intercalation à la Mecque à la fin de l'an 10 H. ; en effet cette année-là les deux calendriers coïncidaient quant au nombre de mois et au début de l'année. Partant de ces données, on voit bien qu'en l'an 6 H., lors de la trêve de Hudaibîyah, il y avait une différence de deux mois entre les deux computs, mecquois et médinois : le 11e mois mecquois put être considéré par ceux qui ne pratiquaient pas l'intercalation que comme le 9e mois. Le narrateur qui est à la base d'Abû Yûsuf et de 'Urwah pensait au calendrier non intercalé ; celui des autres chroniqueurs à l'ère mecquoise.

Quant à Wâqidî, nous avons déjà parlé dans le chapitre précédent de la différence de six mois qui existe chez lui au sujet des événements de l'an 6 H., différence qui s'explique si nous tenons compte des deux mois intercalés depuis l'an 6 jusqu'à l'abolition de l'intercalation en l'an 10, et de la différence entre l'ère de l'Hégire et l'émigration du Prophète.

Il ne faut pas donner trop d'importance à la différence entre Tabarî (la nouvelle du parricide parvint au Prophète le jour où il conclut la trêve de Hudaibîyah) et Abû Nu'aim (la défaite de Nin eut lieu le jour de Hudaibîyah). Il doit manquer au récit de ce dernier quelques mots, tel que : « dont la nouvelle parvint » : à part cela les deux récits se confirment l'un l'autre, et chez eux il n'est pas question de miracle.

Toutefois, le rejet total du message de l'Islam coupa pour l'instant les rapports directs entre Médine et Madâ'in (Ctésiphon).

Marfat.com

messages du Prophète, adressés aux chefs administratifs des colonies iraniennes de l'Arabie, comme Baḥrain, 'Umân, Yémen, eurent plein succès, à tel point que ces régions se détachèrent de l'Iran et devinrent dorénavant des provinces de l'Etat islamique. Tout cela arriva en quelques semaines, comme nous allons le voir. La situation était chaotique dans la capitale iranienne : le parricide Chéroéh ne régna que huit mois ; et en quatre ans et demi, non moins de huit personnes se succédèrent sur le trône de Ctésiphon, pour la plupart en assassinant le souverain précédent. On compte, parmi ces souverains, même des femmes, qui paraissent avoir été plus intelligentes que les souverains masculins : l'une d'elles, Bûrân Dukht, bien que n'ayant régné que peu de temps, s'aperçut du danger arabe, et chercha à améliorer les rapports avec Médine. Le grand traditionniste Tirmidhî[1] nous parle d'une reine persane qui avait envoyé au Prophète des cadeaux, que celui-ci accepta. Tabarî[2] est plus explicite : il nomme Bûrân Dukht comme auteur de l'envoi des cadeaux. Mais elle non plus ne tarda pas à être chassée du trône, et la détente ne fut que de courte durée.

Il semble que la décapitation de l'innocent roi de Hîrah par l'empereur persan, et la défaite infligée à ce dernier par les Arabes à Dhûqâr, ne mirent pas un terme aux rapports d'hostilité entre l'Iran et les Bédouins de l'Arabie du Nord-Est : bien au contraire, les répressions et les razzias de représailles continuèrent à agiter les esprits des deux côtés. Les tribus arabes de cette région se sentaient sans doute naturellement attirées vers la puissance arabe la plus forte d'alors, celle de l'Islam. Après l'envoi de sa lettre à l'empereur persan, Muḥammad ne vécut que 4 ans, mais l'Islam s'établit assez solidement dans les régions jadis sous la suzeraineté iranienne, et l'Etat islamique s'étendit sans coup férir sur ces régions.

---

[1] Tirmidhî, ch. Qabûl al-hadâyâ.
[2] Tabarî, I, 2163.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC LES COLONIES IRANIENNES

Baḥrain (al-Hasâ).

La province littorale de l'Arabie orientale qu'on nomme maintenant al-Hasa (al-Aḥsâ'), s'appelait Baḥrain à l'époque qui nous occupe. (L'île de Baḥrain se nommait alors Uwâl). Sans remonter dans l'histoire trop ancienne, rappelons que Baḥrain faisait partie de l'empire iranien depuis Châpûr II (310-379). Son gouverneur était un phylarque arabe, nommé par le roi de Hîrah, mais qui avait à son côté, du moins dans les derniers temps des Sassanides, un grand dignitaire persan [1]. Faut-il en conclure que Baḥrain avait été annexé par les seuls Lakhmides, sans aide impériale persane, pour qu'ils pussent exercer une influence aussi prépondérante dans son administration ?

On y rencontre deux noms topographiques importants : Muchaqqar et Hajar. D'après nos sources, le satrape (*marzubân*) persan avait sa résidence à Hajar ; et la grande foire annuelle se tenait à Muchaqqar [2]. Hajar signifie littéralement la ville, la ville par excellence, et Muchaqqar veut dire rougi, rendu rouge. Peut-être la citadelle se trouvait-ell à Hajar, et les caravaniers ne se rendaient-ils que dans la banlieue, à Muchaqqar.

Les Tamîm et les 'Abd al-Qais habitaient la région. Ibn Habîb rapporte que les 'Abd al-Qais avait une idole, Dhu'l-Labâ, à Muchaqqar, idole dont les desservants héréditaires étaient du clan Banû 'Amir. L'auteur ajoute que la formule employée par les pèlerins de Dhu'l-Labâ était : « Nous voilà, ô Dieu, nous voilà. Nous voilà, ô Seigneur, chasse les Muḍarites loin de nous, assure-nous c

---

1. Rothstein, p. 131 suiv.
2. *Muḥabbar*, p. 265.
3. *Ibid.*, p. 317, 314.

Marfat.com

voyage... et protège-nous, ô Dieu, des maîtres de Hajar. » Ils redoutaient donc les gouverneurs (iraniens ?) de Hajar.

Quant à l'organisation administrative à la veille de l'Islam elle n'est pas très claire. Ibn Habîb [1] rapporte que les empereurs iraniens nommaient les gouverneurs de Baḥrain parmi les membres du clan 'Abdallâh ibn Zaid — dont Mundhir ibn Sâwà — de la tribu de Tamîm. Nous avons la correspondance du Prophète avec un Persan : « Usaibukht, ṣâḥib (préfet) de Baḥrain [2] » ; ainsi qu'avec un Arabe : « al-Hilâl,ṣâḥib de Baḥrain [3]. » L'extrait de la lettre du Prophète à un Persan : Hurmuzân [4], sans titre, ne sera pas prise en considération ici. Mais il est à signaler que les lettres de Muḥammad à l'adresse de Mundhir ibn Sâwà ne lui donnent aucune fonction. Avait-il été mis à la retraite forcée à ce moment-là par le capricieux empereur, comme tant d'autres fonctionnaires arabes ?

Quoi qu'il en soit, les rapports diplomatiques de l'Islam avec Mundhir sont des plus anciens. D'après Ibn Hanbal [5], Muḥammad, dans sa jeunesse, avait visité cette région et la connaissait très bien. D'après Balâdhurî [6], le Prophète adressa sa première lettre à Mundhir dès l'an 6 H., mais il ne donne pas le texte. Fut-ce avant l'envoi des six lettres aux différents souverains au début de l'an 7 H. ? Nous possédons les textes de 8 lettres du Prophète adressées personnellement à Mundhir, en plus de celles envoyées aux autres membres des tribus de Tamîm, de 'Abd al-Qais, etc. Nous les classons d'après le contenu, n'ayant pas d'autres données. Voici la première :

> « De Muḥammad, envoyé de Dieu, à al-Mundhir ibn Sâwà : paix sur qui suit la vraie voie ! Or, je te convie à l'Islam. Soumets-toi et tu seras sauf, et Dieu fera tien tout ce qui se trouve sous (le pouvoir de) tes deux mains. Sache aussi que mon *dîn* (religion, pouvoir) va triompher jusqu'aux confins de la plante et du sabot (c'est-à-dire jusqu'où peuvent pousser les chameaux plantigrades et les chevaux solipèdes).
>
> Le sceau : Muḥammad Rasûl Allâh [7]. »

Le porteur de la lettre, al-'Alâ' ibn al-Ḥaḍramî, était domicilié à

---

1. *Ibid.*, p. 265.
2. *Wathâ'iq*, N° 65.
3. *Ibid.*, N° 67.
4. *Ibid.*, N° 54.
5. Ibn Hanbal, *Musnad*, IV, 206-7.
6. Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 79 ; cf. *Kâmil* d'Ibn Athîr, II. 175.
7. *Wathâ'iq*, N° 56.

Marfat.com

la Mecque[1]. Il reçut l'ordre de rester à Baḥrain en cas de conversion de Mundhir, de se charger du gouvernement des Musulmans du pays, et d'aider les pauvres par les taxes prélevées sur les riches[2]. Arrivé à destination, le messager dit : « O Mundhir, tu es réputé pour une grande compréhension des affaires d'ici-bas. Il ne faut donc pas que tu comprennes moins bien l'au-delà. Ce Magisme est la pire des religions : il ne possède ni l'honneur arabe, ni le savoir des gens de l'Ecriture Sainte (Juifs et Chrétiens) : il pratique les mariages (incestueux) si honteux ; et il adore le feu qui va les dévorer le jour de la Résurrection. Tu n'es pas dépourvu d'intelligence ni de sagesse. Dis-moi donc, faut-il méconnaître celui qui n'a jamais menti, se méfier de celui qui n'a jamais trahi, et ne pas croire en celui qui n'a jamais manqué ? Si ce que je lui attribue est vrai, il devrait être le prophète *ummî* (gentil, non-israëlite). Par Dieu, personne ne peut dire que les choses qu'il commande seraient mieux interdites, ou les choses qu'il défend seraient mieux licites ; de même aucun homme intelligent et sage ne pourrait dire qu'il devrait être plus indulgent dans ses châtiments, ou plus sévère au moment où il pardonne. » Mundhir répondit : « Ce qui me plaît le plus dans votre religion, c'est qu'elle n'est pas restreinte à ici-bas ou à l'au-delà, mais qu'elle réunit le bien-être des deux mondes. Pourquoi ne l'embrasserai-je pas ?[3] »

La réponse de Mundhir à l'adresse du Prophète n'est pas citée : elle n'a pas dû être hostile, mais elle demandait peut-être des éclaircissements sur la répartition des pouvoirs entre lui-même et le Président musulman. Le texte suivant[4] a peut-être été la réponse du Prophète :

> « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
> De Muḥammad, envoyé de Dieu, à al-Mundhir ibn Sâwà :
> La paix sur toi ! Or je te mande les louanges du Dieu hors Duquel il n'y a point de Dieu, et je proclame qu'il n'est aucun Dieu sinon Dieu Lui-même, et que Muḥammad est Son serviteur et son envoyé. J'ajoute que je te rappelle le Dieu Tout-Puissant et Très-Majestueux ; car, quiconque suit un bon conseil, le suit dans l'intérêt de soi-même, et quiconque obéit à mes envoyés et se conforme à leurs ordres, m'obéit à moi-même. En outre, quiconque est bien disposé à leur égard, est bien disposé à mon égard. Or mes envoyés

1. *Muḥabbar*, p. 77.
2. Zaila'î, *Naṣb ar-Râyah*, fin du dernier volume ; *Wathâ'iq*, 56.
3. Suhailî, II, 356.
4. *Wathâ'iq*, N° 57.

Marfat.com

ont fait ton éloge ; et moi, j'ai agréé ton intercession en faveur de ton peuple. Laisse donc aux mains des Musulmans ce qu'ils possédaient au temps de leur islamisation. Et moi, je pardonne aux coupables. Accepte donc (leur regrets ?). Quant à nous, tant que tu te comporteras bien, nous ne te révoquerons pas de tes fonctions. Par contre, quiconque persistera dans son Judaïsme ou dans son Magisme, sera assujetti à la *Jizyah*.

Le sceau : Muḥammad Rasûl Allâh. »

On a retrouvé l'original de ce document, que nous décrirons plus loin. Les formules de salutations dans ce texte impliquent que Mundhir avait déjà embrassé l'Islam ; car la formule invariable du Prophète, à l'adresse des non-Musulmans, était « la paix sur qui suit la vraie voie ». Les phrases « quiconque obéit à mes envoyés » et « nous ne te révoquerons pas de tes fonctions » laissent à croire qu'il y eut une division du pouvoir civil dans la « province » de Baḥrain, entre le « Résident » musulman et le chef indigène. Il se peut que l'administration des convertis à l'Islam, le prélèvement des taxes religieuses, l'enseignement et la propagation de l'Islam, entre autres, aient appartenu au Résident ; et, par contre, l'administration des habitants non-musulmans continuait à être dans les mains de Mundhir. Cette impression est fortifiée par un autre document[1], datant probablement de l'an 9 H., lors des préparatifs pour l'expédition de Tabûk :

« A al-'Alâ' ibn al-Ḥaḍramî :
Or donc, j'ai envoyé à al-Mundir ibn Sâwà quelqu'un pour encaisser de lui ce qu'il a pu réunir comme *jizyah*. Presse-le donc à ce sujet, et envoie en même temps ce que tu auras pu réunir à titre de *ṣadaqah* (taxe aux épargnes et aux troupeaux ?) et de dîmes (des récoltes ?). En (te) saluant. Ecrit par Ubaiy. »

L'envoi de 80.000 dirhams à Médine, dont parlent les sources[2], doit dater de la même époque.

Il ne faut pas douter que le Résident musulman s'intéressait avant tout à la diffusion de l'Islam dans la région, où le Magisme avait des adhérents parmi les Arabes, à cause de l'influence iranienne. Il y avait des Juifs, et, certes, aussi des idolâtres parmi les Arabes ; mais les documents ne signalent pas de Chrétiens dans cette région. Chez les idolâtres, on en rencontre qui adoraient le cheval, et qu'on appellait les Asbadh (*asp* = cheval en persan ; cette communauté était-

1. *Ibid.*, N° 64.
2. Yâqût, *Buldân*, s. v. Baḥrain ; Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 81.

Marfat.com

elle d'origine persane ?). Nous possédons une importante proclamation à leur sujet, qui parle aussi des moulins, des impôts, et de la propriété publique d'une communauté après son islamisation :

« Du Prophète Muḥammad envoyé de Dieu, aux Asbadhites serviteurs-de-Dieu, princes de ʿUmân et Asbadh de ʿUmân, à ceux d'entre eux qui se trouvent à Baḥrain :

Ils auront toute sauvegarde s'ils croient, célèbrent les offices, acquittent la taxe-zakât, obéissent à Dieu et à Son envoyé, abandonnent son dû au Prophète, et suivent la voie des Musulmans. Et leur restera acquis ce qu'ils possédaient au temps de leur islamisation, à l'exclusion, toutefois, du trésor du temple du Feu qui reviendra à Dieu et à Son envoyé. La dîme sur les fruits passera en contribution (*ṣadaqah*), de même que la demi-dîme (1/20) sur les céréales. Il leur appartiendra d'aider les Musulmans de leur assistance et de leur bonne disposition. L'obligation correspondante vis-à-vis d'eux incombera aux Musulmans. Quant à leurs moulins, ils y moudront à leur gré ce qu'ils voudront [1]. »

Les Mages ayant embrassé l'Islam, leur ancien temple du Feu n'avait plus de raison d'être : on le transforma sans doute à d'autres usages, et naturellement les offrandes qui y avaient été faites revinrent à l'Etat comme bien public. L'importance des moulins dans ce grenier de l'Arabie méritait sans doute une mention particulière ; malheureusement nous ne possédons pas d'autres détails sur ce sujet.

Les chroniqueurs ne parlent point d'un soulèvement contre l'autorité musulmane, mais c'est ce que nous pouvons lire entre les lignes d'une autre proclamation générale :

« Du Prophète Muḥammad envoyé de Dieu, aux habitants de Hajar :

Soyez en paix ! Or je vous mande les louanges du Dieu, hors Duquel il n'y a point de Dieu. J'ajoute que je vous recommande, au nom de Dieu et de vos âmes, de ne point vous égarer après avoir été guidés, et de ne point vous fourvoyer après avoir été dans la bonne voie. En outre, votre délégation m'est parvenue, et je ne lui ai rien fait qui ne lui fût plaisant. Or, si je poussais à l'extrême l'exigence de mes droits sur vous, je vous ferais sortir de Hajar. Mais j'use d'indulgence envers les absents parmi vous, et de générosité envers les présents parmi vous. Reconnaissez donc la grâce de Dieu sur vous. J'ajoute que m'est parvenue la nouvelle de ce que vous avez fait. Par conséquent, la faute du coupable ne retombera point

1. *Wathâ'iq*, N° 66.

Marfat.com

sur celui d'entre vous qui aura bien agi. Et dès que mes gouverneurs seront arrivés chez vous, vous leur obéirez et les aiderez pour la cause de Dieu et dans le sens de Sa voie. Car, quiconque parmi vous fera une bonne action ne sera perdant ni auprès de Dieu, ni auprès de moi [1]. »

Peut-être ces gens refusèrent-ils de payer les taxes, ou d'accepter un chef venant de Médine. Plus plausible est l'hypothèse de prétentions d'un autre notable du pays contre Mundhir. En effet à la fin de la lettre ci-dessus, la version d'Ibn Sa'd ajoute les phrases suivantes :

> « A al-Mundhir ibn Sâwà : Or donc, mes envoyés ont fait ton éloge. (Par conséquent), aussi longtemps que tu te comporteras bien, je me comporterai bien envers toi et te récompenserai. Et tu resteras sincère envers Dieu et Son envoyé. La paix sur toi ! »

Nous possédons encore une lettre, qui semble être la réponse à la précédente ; et fut écrite, d'après nos sources, par Mundhir :

> « Or donc, ô envoyé de Dieu, j'ai lu ton épître aux habitants de Baḥrain. Il en est qui aiment l'Islam, l'Islam leur plaisant, et qui y adhèrent. Il en est d'autres à qui l'Islam déplaît. D'ailleurs il y a des Mages et des Juifs sur mon territoire ; mande-moi tes volontés à ce sujet [2]. »

L'histoire nous a conservé la réponse à cette lettre, ainsi que d'autres écrits de Muḥammad à Mundhir. Sans les citer *in extenso*, il suffira de signaler qu'il expliqua à l'intention de Mundhir les principes essentiels de l'Islamisme, tels que les offices quotidiens, et imposa, ou plutôt conserva, *mutadis mutandis*, la loi persane envers les non-militaires, c'est-à-dire une taxe sur les habitants juifs et mages du pays. Rappelons que cette capitations sur les non-musulmans n'était, pour la plupart, qu'une distinction technique : les Musulmans payaient la taxe de zakât sur leur argent et leurs troupeaux, et les non-Musulmans en étaient complètement exemptés ; sur les terres cultivées, les Musulmans payaient les dîmes sur les récoltes, et les non-Musulmans des taxes agricoles fixes sous le nom de *kharâj*, souvent sous des conventions spéciales intervenues lors de la conquête. Les deux façons de taxer étant différentes, il n'est pas toujours possible de dire laquelle pesait plus lourdement. Les sujets non-Musulmans n'étaient pas tenus au service militaire,

---

1. *Ibid.*, N° 60.
2. *Ibid.*, N° 58.

Marfat.com

mais s'ils l'exécutaient, ils ne payaient pas la capitation de cette année-là. Dans une de ses instructions à Mundhir, le Prophète demandait que tout homme ne possédant pas de terre, c'est-à-dire gagnant sa vie par d'autres moyens, tels qu'industrie ou commerce, payât 4 dirhams et un manteau (*'abâ'ah*) par an [1].

Nous citerons un dernier document, émanant du Prophète et adressé à Mundhir, au sujet des Mages :

> « S'ils se soumettent à l'Islam, ils auront les mêmes droits que nous et les mêmes obligations que nous. A celui qui refusera, tu imposeras la capitation, sans que nous mangions du bétail égorgé par eux, ni que nous épousions leurs femmes [2]. »

D'après le Qur'ân [3], les Musulmans sont autorisés à manger le bétail égorgé par les Juifs et les Chrétiens ; ici on le leur interdit s'il s'agit d'un boucher zoroastrien. Probablement leur façon de tuer l'animal était moins hygiénique. Il était aussi interdit de prendre les femmes zoroastriennes comme épouses. Les religions en général permettent d'épouser la femme de n'importe quelle autre religion, espérant probablement sa conversion éventuelle ; le susdit verset du Qur'ân permet aux Musulmans les épouses « scripturaires », (qu'on traduit généralement par juives et chrétiennes), mais défend formellement d'épouser une femme idolâtre [4]. Nous pensons qu'il y avait aussi une autre raison : l'Islam attachait une grande importance à la pureté du sang, et les Mages pratiquaient le *khvêdhvagdas* (mariage avec les plus proches parents, telles que les sœurs germaines, les filles propres, etc.), où se perdait toute généalogie.

Avant de parler des rapports avec les chefs de la région, autres que Mundhir, nous voulons donner quelques précisions sur l'original d'une des lettres du Prophète à Mundhir, retrouvé au siècle dernier.

---

1. *Ibid.*, N° 62.
2. *Ibid.*, N° 61.
3. Q., 5 : 5.
4. Q., 2 : 221.

Marfat.com

L'ORIGINAL DE LA LETTRE A MUNDHIR

C'est dans la revue allemande ZDMG [1] que fut annoncée la découverte de l'original d'une des lettres du Prophète adressées à Mundhir. Voici quelques extraits de l'article en question : Busch, attaché à l'ambassade royale de Prusse à Constantinople, écrivit au Prof. Brockhaus : « L'automne dernier, j'ai rencontré ici un Italien, qui prétendait être en possession d'un ...original des lettres de Muḥammad, qu'il aurait acheté ainsi que quatre fragments du Qur'ân en coufique... l'été dernier à Damas, où il serait allé déguisé en Musulman et prétendant être tel. Il m'a montré le prétendu original, qui était, ainsi que les quatre fragments du Qur'ân, écrit sur un morceau de parchemin très fin, brun foncé. La photographie jointe à ce pli est celle d'un calque, qui diffère de l'original par une représentation plus claire de l'impression douteuse du sceau. Après une lecture longue et appliquée, je crus reconnaître sur le sceau dans l'original, sans aucun doute, les mêmes signes de graphie ; seulement combien faciles sont les illusions optiques lorsqu'on sait déjà ce qu'on doit lire ! Les tentatives de vendre cette pièce d'écriture au gouvernement turc, naturellement contre une somme élevée d'argent, ont, comme je l'ai appris, échoué, bien que les religieux y prissent grand intérêt. »

Note de la Rédaction : « L'affaire, comme il paraît, ayant provoqué une certaine sensation, même en Orient, et n'étant pas encore reconnue partout comme une tromperie, nous donnons ici un facsimilé lithographique de la photographie sus-mentionnée, après l'examen de laquelle aucun connaisseur n'exigerait plus des preuves de l'inauthenticité de cette prétendue découverte. Qu'il me soit permis de répéter ici ce que j'ai écrit à mon ami, M. le Professeur Brockhaus, à l'occasion de l'envoi de ladite photographie :

« Je vous renvoie inclus le précieux document ; si l'Italien, qui l'a fabriqué ou colporté, réussit à tromper les Musulmans vraiment savants, comme l'actuel ministre ottoman de l'Enseignement public,

---

1. ZDMG, XVII (1863), p. 385-6, avec une illustration hors-texte.

Marfat.com

Kemâl Efendi, il doit être né sous une très heureuse étoile. L'homme a voulu voir si la poule vit encore, qui avait donné de si beaux œufs d'or pour le vendeur de la lettre de Muḥammad au gouverneur grec d'Egypte, découverte par Barthélemy en Egypte... Il a pour cela fait jouer dans les mains une autre lettre que Muḥammad écrivit au gouverneur persan de Baḥrain, al-Mundhir ibn Sâwî, pour le gagner à la cause de l'Islam (Ibn Hichâm, éd. Wüstenfeld, t. I, p. 945, lignes 13-14 ; Caussin de Perceval, *Essai sur l'Histoire des Arabes*, III, 265, lignes 6-13). Le contenu de cette lettre, pour autant que je sache, n'a nulle part été donné en détail ; M. X... n'avait pas ainsi à craindre un démenti facile, s'il l'a fabriqué lui-même. Or il a sagement pris la précaution de s'arrêter aux mots du début, qui l'ont le plus intéressé et qui se sont conservés dans un état merveilleusement bon, bien qu'avec certains signes de graphie déplorablement mal réussis et impossibles ; surtout les mots sacrés *Allâh* et *Muḥammad* ont été épargnés toutefois, comme il se doit, par les ravages du temps :

— (suivent trois lignes du texte arabe déchiffrées, ainsi que leur traduction que voici :) —

« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. De Muḥammad, envoyé de Dieu, à al-Mundhir Bin Sâwi. La paix sur toi ! Or, je te mande les louanges du Dieu, hors Duquel il n'y a point de Dieu, et je proclame qu'il n'est d'autre Dieu que Dieu et que Muḥammad est Son serviteur et Son envoyé. J'ajoute qu'à... »

Ces quelques lignes nous suffisent pour nous donner le désir d'acheter ; et un homme prudent ne doit pas trop oser. Le reste (du texte) est constitué pour le travail des gens dont la fine pénétration (*Scharfsinn*) sait faire quelque chose de rien ; mais pour que l'Islam ne s'en aille pas les mains vides, il émerge tout à coup du délabrement désolant du texte la (phrase), bien que conditionnelle, à savoir « pour les Musulmans lors de leur islamisation ».

Mais dans le commencement, si bien conservé, le scribe de Muḥammad a eu plusieurs fois un malheur particulier : il a écrit le nom d'al-Mundhir, d'après la prononciation turque ou turquifiée, par un *z* au lieu de *dh* ; le mot *ghairuhu* (hors Duquel) avec deux *i* au lieu d'un seul ; plus loin, — peut-être par une faute dialectale ? — le mot *achhad* (je proclame) comme *ach'ad* ; et — curiosité de premier ordre ! — *fa'ammâ* (or donc) avec un *a* guttural au lieu d'un *a* simple. J'espère que vous en avez suffisamment. Fl(leicher). »

Cette « annihilante critique » (*vernichtende Kritik*), comme la nomme Schwally [1] en profonde vénération, se résume en trois objections :

---

1. Nöldeke-Schwally, *Geschichte des Qorans*, I, 190. n. 3.

Marfat.com

1. Les sources mentionnent une lettre du Prophète adressée à Mundhir, mais personne ne cite le texte du contenu.
2. Dans le présent document, tout au début on lit le nom de l'expéditeur et du destinataire, mais plus loin ce ne sont que des signes à l'imitation de l'écriture arabe.
3. Dans cette deuxième partie de l'écriture pseudo-arabe, il y a bien quelques mots d'écriture arabe, mais avec de telles fautes d'orthographe, qu'il est impossible de les attribuer à un secrétaire arabe.

La première objection provient du manque de recherche : on retrouve le texte de cette lettre chez les auteurs les plus dignes de foi : Qasṭallânî, Ibn Tûlûn, Qalqachandî, Ibn al-Qaiyim, etc.[1]. Si le savant Orientaliste Fleicher n'a pas connu le texte, le vendeur italien pouvait encore moins le connaître pour le fabriquer.

Quant à la deuxième objection, nous disons qu'avec un peu plus d'effort, on arrive à tout lire ; et l'on voit aussi les fautes que le Dr. Busch a commises en calquant l'original. Nous ne savons pas pourquoi il n'a pas photographié directement cet original. Il semble que l'encre a disparu, après treize siècle d'existence, sur quelques endroits, et que le calqueur s'est trompé en essayant de restaurer la graphie. En tout cas, grâce au texte cité par les auteurs classiques dont nous venons de parler, on voit bien ce que contenait l'original en question.

La troisième objection est la conséquence de la deuxième. Fleicher cite en tout 4 cas de fautes d'orthographe :

a) Le nom de Mundhir avec *z* au lieu de *dh*. C'est seulement la faute du calque. Ce nom se trouve être le premier mot de la deuxième ligne de la photographie. Si l'on compare cela avec un autre mot, où la lettre *dh* (*dhâl* arabe) a été employée, à savoir le deuxième mot de la troisième ligne, on voit combien minutieuse est la différence entre les deux lettres chez ce scribe : prolongation d'à peine un millimètre de la ligne. Peut-être l'encre a-t-elle été effacée. Donc c'est plutôt la faute du calqueur allemand que celle du scribe.

b) L'existence de deux *i*, au lieu d'un seul, dans le mot *ghairuhu* (5e mot de la 3e ligne) est exacte ; et, d'après l'orthographe moderne, on considère même cet emploi comme une faute. Mais cela prouve l'ancienneté du document ; un falsificateur moderne ne la ferait pas. Cette « faute » est même une preuve de la contemporanéité du document avec Muḥammad, car une telle orthographe était en usage au temps du Prophète. La preuve en est qu'il en existe un exemple

---

1. Pour la bibliographie, voir *Wathâ'iq*, N° 57.

Marfat.com

dans le Qur'ân (51 : 47) ; et le même usage se retrouve dans l'original de la lettre du Prophète, adressée au Négus, dont nous avons parlé plus haut. Ce n'est pas une faute, mais un usage archaïque, qui a persisté pendant quelque temps, comme nous en témoigne certaines inscriptions aussi [1]. Ajoutons par curiosité, que le cas contraire aussi existe, où l'on écrit une seule fois la lettre, bien qu'il faille la répéter deux fois (cf. le Qur'ân 21 : 88, où le mot *nunjî* s'écrit *nujî*).

c) Quant au troisième cas, où le petit signe, ressemblant à la lettre v, représente pour Fleicher un '*ain* (*a* guttural), et non un *h*, c'est une méprise de la part de Fleicher. La lettre a été employée précisément dans six mots de ce documnt, et partout, sans exception, ce signe représente un *h*. Il est à souligner que la graphie représentant un *h* se retrouve aussi dans les deux autres originaux des lettres du Prophète adressées à Muqauqis et au Négus.

d) D'après Fleicher — cf. supra N° c — c'est par un v que la lettre *a* guttural a été représentée ; mais, dans ce quatrième cas, il dit que c'est un petit carré qui aurait représenté la même lettre *a* guttural. Mais il faudrait être constant : dans le mot même qu'il signale, il y a deux carrés ; donc il faut lire *fa-'a-'â*, et non *fa-'ammâ* (une fois '*a* et une fois *m*), comme le dit Fleicher. En vérité, le premier carré est la dernière syllabe du mot précédent (*luhu* du mot *rasûluhu*).

Bref, le raisonnement de Fleicher est loin de nous convaincre de la fabrication de ce document. N'ayant pas consulté le document nous-même, tout ce que nous pouvons dire c'est que, d'après les détails fournis par la ZDMG, le document a plus de chances d'être authentique que faux. Nous ne connaissons aucune autre étude sur ce document.

Nous ignorons ce qu'est devenu cet original après le refus du gouvernement turc de l'acheter au vendeur italien. Mais en 1917, Khwaja Kamâluddîn annonça dans un article qu'il avait eu l'honneur de voir ce document, dans la famille de Saladin [2]. En 1932, il se trouvait en la possession de la famille de Qûwatlî, d'après ce qui m'a été dit, sans que je pusse le voir moi-même. En 1939, un de mes camarades, M. Reich, m'écrivit de Damas, confirmant le fait, et m'envoyant même une photographie du Document. Cette photographie ressemblait à celle qui a été publiée dans la ZDMG,

---

1. J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth, 1932, p. 151.
2. *Islamic Review*, Woking, 1917.

Marfat.com

avec cette particularité que le texte contenait une transcription interlinéaire du contenu du document, en écriture moderne. En 1956, M. Salâḥuddîn al-Munajjid m'a confirmé par lettre que ce document se trouvait toujours chez les Qûwatli, et que cette famille ignore l'affaire de l'Italien.

Marfat.com

AUTRES COLONIES PERSANES EN ARABIE

La tribu de Tamîm.

Le chef de Baḥrain, Mundhir, appartenait à la tribu de Tamîm, dont une partie menait au désert la vie nomade. Pour une raison inexpliquée, cette tribu de l'extrême Est de l'Arabie jouissait d'une certaine influence dans l'administration de la Mecque, à l'extrême Ouest de la Péninsule. En effet, c'étaient les Tamîmites qui étaient chargés des rites du pèlerinage à 'Arafât, et possédaient le privilège de l'*Ijâzah* ou déclaration de la fin des cérémonies [1]. C'étaient également eux qui occupaient la charge du juge-arbitre à la grande foire de 'Ukâz, dans la banlieue de la Mecque [2].

Suhailî [3] rapporte que 'Uṭârid at-Tamîmî se rendit une fois auprès de Chosroès et sollicita de lui la permission d'amener sa tribu paître en territoire persan, pendant la durée de la disette. Chosroès demanda des garanties de la bonne conduite de la tribu pendant son séjour, et voulut être sûr qu'elle partirait aussitôt après la saison. 'Uṭârid, à la façon bédouine, offrit son arc ; et il y eut des courtisans qui firent comprendre à l'empereur étonné que nulle garantie ne serait meilleure que cet arc du Bédouin. Après quelques mois, 'Uṭârid se rendit de nouveau auprès de l'empereur, pour le remercier de son hospitalité, et pour prendre congé avant de retourner dans l'intérieur de l'Arabie, sans oublier de réclamer son arc déposé en garantie. L'empereur, touché par la bonne conduite de 'Uṭârid et de son peuple, lui octroya un manteau royal. Le Bédouin en était fier, et le portait lors des grandes occasions. Il le fit lors de sa visite au Prophète, ce dont il fut réprimandé par celui-ci : probablement le manteau était en soie. Nous y reviendrons.

---

1. Suhailî, I, 85.
2. Marzûqî, *Azminah*, II, 167.
3. Suhailî, II, 334.

Marfat.com

L'islamisation de cette tribu eut lieu dans des circonstances curieuses : En l'an 9 H., le Prophète envoya un fonctionnaire auprès de la tribu de Khuzâ'ah, pour percevoir les taxes annuelles sur les troupeaux pâturant autour du lac Dhât al-Achṭât. Quelques familles des Tamîmites (surtout les Banu'l-'Anbar), se trouvaient aussi dans le même endroit, (reçues apparemment en hospitalité pendant une disette). Les Khuzâ'ites était islamisés, et ils payèrent les taxes sans murmure. Le collecteur des impôts exigea pareil paiement des Tamîmites ; ceux-ci, à ce qu'il paraît, n'ayant pas encore embrassé l'Islam, s'y refusèrent, et prirent les armes. Le collecteur rentra à Médine pour apprendre l'incident au Prophète. Entre-temps, les Khuzâ'ites obligèrent leurs hôtes incommodes à quitter le pays, par crainte des conséquences de leurs menaces au délégué du Prophète. Les 'Anbarites cherchèrent d'autres protecteurs, mais un détachement militaire venant de Médine put les rejoindre, en faire prisonniers 11 hommes, 11 femmes et 30 enfants, et les conduire à Médine ; les autres se sauvèrent[1]. Les Tamîmites, 'Anbarites et autres, envoyèrent auprès du Prophète une importante délégation sous la conduite d'al-A'war ibn Bachchâmah, dont la sœur Safîyah se trouvait parmi les prisonniers de guerre. Faisaient partie de la délégation al-Aqra' ibn Hâbis — qui avait déjà embrassé l'Islam depuis au moins un an, puisqu'on le rencontre à la prise de la Mecque[2], — 'Uṭârid (portant le manteau de Chosroès), le poète Zibriqân, et d'autres. Leurs entretiens furent pittoresques : aussitôt arrivés, ces rudes bédouins commencèrent à crier devant la porte de la maison du Prophète, pour qu'il sortît et les reçût immédiatement ; et ils ajoutèrent qu'ils étaient capables de faire ou de défaire la réputation de qui que ce soit. Muḥammad sortît, leur parla doucement pendant un moment, puis se rendit à la mosquée, pour présider l'office de midi. Après la prière, il les reçut en audience. Tout de suite 'Uṭârid se leva et prononça un discours, où il dit que les Tamîmites possédaient dans leur sein des rois, qu'ils étaient riches ainsi que généreux, et qu'ils étaient nombreux et puissants. C'était un défi à la bédouine. Muḥammad demanda à son secrétaire médinois, Thâbit ibn Qais, de répondre. Il était réputé pour sa haute voix. Dans son discours impromptu, il dit entre autres choses, qu'au lieu de rois, Dieu nous a donné quelque chose de meilleur : un prophète, un Livre Saint (le Qur'ân), et une religion pour le

---

1. Id., II, 334 ; Maqrîzî. *Imtâ'*, I, 434-9.
2. Ibn Hichâm, p. 983.

Marfat.com

bien des deux mondes. Il ajouta : Contrairement à ce qui est vrai de vous, nous suivons ce prophète, le protégeons en sacrifiant nos vies et nos biens, et nous combattons celui qui s'oppose à lui.

Le poète tamîmite Zibriqân se leva alors ; et énuméra les mérites de sa tribu. Le poète médinois Hassân fut appelé pour répondre. Son poème improvisé ne fut pas moins retentissant. Les Tamîmites se retirèrent pour délibérer, et se dirent entre eux : leur orateur est meilleur que le nôtre, de même que leur poète ; leur voix est plus douce aussi ; de plus Muḥammad est plus gentil que nous, qui avons agi avec rudesse. Ils décidèrent d'embrasser l'Islam. Ils sollicitèrent ensuite le pardon pour leurs prisonniers. Muḥammad demanda à l'un des délégués tamîmites présents, Sabirah ibn 'Amr, de donner son arbitrage, disant qu'il accepterait sa décision. C'est cet arbitre qui décida que la moitié des prisonniers serait libérée gratuitement, et l'autre moitié rachetée par rançon coutumière. Ibn Hichâm [1] ajoute : 'A'ichah, épouse du Prophète dit alors : ô envoyé de Dieu, j'ai jadis fait le vœux de libérer un Arabe de l'esclavage, et Muḥammad répondit : Voilà les Tamîmites ; tu peux émanciper celui que tu veux. Quant à la sœur du chef de la délégation, Muḥammad la lui rendit gratuitement [2]. De plus, le Prophète donna des cadeaux très généreux à chacun des membres de la délégation, même au garçon qui gardait les chameaux.

L'incident fut ainsi réglé à l'amiable, et l'Islam commença à pénétrer dans cette région du golfe Persique, pays des Tamîm.

L'histoire nous parle d'au moins 9 lettres du Prophète aux Tamîmites [3] ; malheureusement les textes de la plupart de ces documents n'ont pas été conservés. En ce qui concerne deux des destinataires, Qatâdah ibn al-A'war et Huṣain ibn Muchmit, Muhammad leur octroya des fiefs ; quant à Aḥmar ibn Mu'âwiyah, il lui assura sa protection pour tous ses biens, et fit proclamer que quiconque nuirait à cette famille, encourrait une punition sévère. La lettre à la Tamîmite Qailah bint Makhramah est curieuse :

> « Le Prophète écrivit ce qui suit sur un morceau de peau rouge : Pour Qailah et pour les femmes qui sont filles de Qailah ; Qu'aucun de leurs droits ne soit violé, et qu'elles ne subissent aucun mariage par contrainte. Or tout croyant soumis prendra leur partie. Qu'elles fassent le bien, et qu'elles ne commettent pas le mal [4]. »

---

1. Id.. p. 983.
2. Maqrîzî, I, 434-9.
3. *Wathâ'iq*, N° 141-9.
4. *Ibid.*, N° 142 ; (*'Iqd*, I, 137 : question du tutelle).

Marfat.com

Nous ignorons les circonstances de cette lettre. Beaucoup plus importante fut l'intervention de cette Qailah dans une autre affaire : Bien que Tamîmite, elle s'était mariée dans une autre tribu (apparemment les Bakr ibn Wâ'il) ; une délégation de cette dernière tribu, islamisée d'ailleurs, avait sollicité du Prophète qu'il accordât tout le désert de Dahnâ en fief à cette tribu. Les intérêts des Tamîmites en auraient été fort compromis. Voyant cela, Qailah intervint énergiquement pour dissuader le Prophète d'accorder une pareille injustice ; et elle réussit [1].

Le Tamîmite al-Aktham ibn Saifîy voulait se rendre personnellement auprès du Prophète, mais ses parents l'en empêchèrent, disant qu'il était trop âgé et qu'il y avait des dangers sur la route. Il envoya donc la lettre suivante, que porta son fils :

> « Par Ton nom, ô Dieu. De la part d'un esclave (de Dieu) à un (autre) esclave. Or donc, fais-nous parvenir ce qui t'est parvenu, car nous avons reçu des nouvelles te concernant dont nous ne connaissons pas l'origine. Si tu as été guidé, guide-nous ; et si tu as été enseigné enseigne-nous et fais-nous participer à ton bien. Salut ! »

A quoi le Prophète est dit avoir répondu :

> « De Muhammad, envoyé de Dieu, à al-Aktham ibn Saifiy. La paix de Dieu. Je te mande les louanges de Dieu. En effet, Dieu m'a commandé de dire qu'il n'y a point de Dieu sinon Dieu Lui-même, le Seul, sans aucun Associé, et que j'ordonne aux gens de le dire également. Les créatures sont les créatures de Dieu, et le commandement est le commandement de Dieu, et tout appartient à Lui. Dieu les a créées ; c'est Dieu qui leur donne la mort, et c'est Lui qui les ressuscite, et vers Lui le devenir. Je vous appelle par l'appel des prophètes. En vérité tu seras certes interrogé au sujet de (ce) grand événement, et en vérité tu en sauras certes par la suite la nouvelle. »

Mais il faut reconnaître que les sources plus anciennes n'ont pas parlé de cet échange de correspondance [2].

Terminons la question des Tamîmites en mentionnant qu'à la suite de la mort de Muḥammad, on enregistra chez eux une certaine défection : ils étaient dirigés par une certaine Sajâḥi, qui prétendait être une prophétesse. Quelques jours après, elle épousa un autre imposteur, Musailimah, de la tribu des Banû Hanîfah, renonçant à son propre titre de prophétesse. Plus tard, elle revint à l'Islam, et mourut à un âge avancé. Le cas de Sajâḥi, comme prophétesse, est

---

1. *Ibid.*
2. Sallâm al-Ichbîlî, *adh-Dhakhâ'ir*, p. 210.

Marfat.com

intéressant dans l'histoire islamique : il nous donne le moyen de juger de la position de la femme arabe à cette époque.

Les Bakr ibn Wâ'il.

Parmi les voisins de la région de Baḥrain soumis à l'influence iranienne, se trouvait la grande tribu de Bakr ibn Wâ'il. Elle habitait l'extrême Nord de la Péninsule, au N.-O. de Baṣrah. Avant l'Islam, elle s'était distinguée par son humeur belliqueuse : Taghlib était frère de Bakr, et la guerre fratricide de Bakr et Taghlib est parmi les plus longues et les plus sanglantes de l'Arabie pré-islamique. Les Sassanides avaient opprimé, entre autres, cette tribu, et l'avaient rendue très hostile à la Perse. Ne nous étonnons donc pas si le Prophète s'intéressa à elle, et lui écrivit une lettre de prosélytisme [1]. Ibn Sa'd [2] ajoute qu'il n'y avait personne au sein de la tribu qui put lire cette lettre, jusqu'à ce qu'un membre de la tribu Banu'l-Kâtib (= Dubai'ah ibn Rabî'ah) se rendît chez elle. Les sources ne précisent pas quelle fut la réaction, mais il est certain qu'Huraith ibn Hassân, de la branche de Chaibân, dirigea une délégation des Bakr ibn Wâil auprès du Prophète pour lui annoncer l'islamisation de son peuple [3]. C'est ce Huraith qui avait sollicité la donation en fief de tout le désert de Dahnâ, aux dépens des Tamîmites, fait que nous venons de signaler. Ibn al-Athîr [4] nous dit que le Prophète écrivit une lettre en faveur de 'Adî ibn Charâḥîl (de la branche de 'Amir ibn Dhuhl, parmi les Bakr ibn Wâ'il), mais il ne cite pas le contenu. Il peut s'agir d'une protection des biens ou d'un octroi de terrains en fief.

Signalons enfin que, quelques mois après la mort du Prophète, les Chaibânites islamisés étaient en pleine révolte contre la domination persane ; les premiers succès de cette tribu persuadèrent au calife Abû Bakr d'y envoyer non seulement des renforts, mais même le meilleur commandant musulman : Khâlid Epée-de-Dieu. Faut-il croire que les Chaibânites et les autres branches de Bakr ibn Wâ'il avaient reçu des instructions précises de la part du Prophète quant à la politique à suivre avec les Perses ?

---

1. *Wathâ'iq*. N° 139.
2. Ibn Sa'd, 1/II, p. 31. (Cf. aussi Ibn Hanbal, IV, 322).
3. *Wathâ'iq*, N° 142.
4. *Ibid.*, N° 140.

Marfat.com

Les 'Abd al-Qais.

La tribu de 'Abd al-Qais habitait au Sud de Baḥrain, et se partageait avec les Tamîmites la population de cette région. Akhnas ibn Chihâb, un poète de la tribu de Taghlib, parle de la famille Lukaiz, branche des 'Abd al-Qais :

« Lukaiz, c'est à eux qu'appartient Baḥrain et la côte tout entière,
Même si leur venait une invasion terrible de la part de l'Inde [1].

Cela dit suffisamment leur ancienne histoire. Ibn Hanbal [2] signale que dans sa jeunesse, Muḥammad avait fait de longs voyages dans le pays des 'Abd al-Qais (sur le golfe Persique) — avec des caravanes de commerce probablement — et qu'il en garda toujours un vif souvenir.

Maqrîzî [3] nous apprend que lors de la bataille d'Uḥud, en l'an 3 H., un certain nombre de 'Abd al-Qaisites se rendirent à Médine. Peut-être s'agit-il là d'une caravane de denrées. Le même auteur [4] signale qu'en l'an 5 H., lors de l'expédition du Prophète contre les Banu'l-Muṣṭaliq, un membre des 'Abd al-Qais rencontra le Prophète en route, et embrassa l'Islam. Le progrès de l'Islam dans cette tribu dut être ensuite assez important, puisqu'en l'an 8 H. Muḥammad invita cette tribu, par l'intermédiaire des habitants de Baḥrain, comme nous le dit Ibn Sa'd [5], à envoyer une vingtaine de délégués à Médine. La source précise que les délégués furent tous des non-Musulman ; il y avait même parmi eux un Chrétien. Nous relevons les détails suivants chez Bukhârî [6] :

a) Un jour le Prophète commença à prier à une heure inaccoutumée. Comme son épouse, Umm Salamah, s'étonnait, il lui dit : l'arrivée de la délégation des 'Abd al-Qais, apportant la nouvelle de leur conversion, m'a empêché aujourd'hui à midi de compléter mes prières surérogatoires ; je les complète maintenant.

b) La première mosquée, après celle de Médine, où l'on célébra l'office hebdomadaire de vendredi, fut celle de la ville de Juwâthà, dans le pays de la tribu des 'Abd al-Qais.

c) Lorsque les 'Abd al-Qaisites se rendirent auprès du Prophète,

---

1. Cité par Sulaimân Nadwî, *'Arbon ki jahâzrânî*, p. 30.
2. Ibn Hanbal. IV, 206.
3. Maqrîzî, I, 169.
4. Id., p. 196.
5. Ibn Sa'd. 1/II, p. 54.
6. Bukhârî, 64 : 49, N° 1-4.

Marfat.com

il leur dit : « Soyez les bienvenus, ô peuple ; vous n'aurez ni déshonneurs ni regrets. » Ils répondirent : « O envoyé de Dieu, c'est le territoire des païens des tribus de Muḍar qui nous sépare de toi et nous retient : nous ne pouvons pas venir à notre gré chez toi, sauf lors des mois de la Trêve de Dieu ; enseigne-nous donc les principes essentiels de l'Islam, qui nous suffiront pour entrer dans le Paradis, et que nous pourrons prêcher parmi les non-Musulmans de notre région. » Il leur répondit : « Je vous commande 4 choses, et je vous défends aussi 4 choses : Tout en croyant en un Dieu unique, il faut célébrer les offices quotidiens, il faut payer la taxe-zakât, il faut jeûner pendant tout le mois de Ramaḍân, et il faut livrer le cinquième du butin au Trésor public ; et je vous défends les boissons alcooliques. »

Cette dernière tradition, rapportée par Bukhârî, nous apprend non seulement l'état de guerre existant entre cette tribu (de la branche Rabî'ah) et ses voisins de la branche Muḍar, mais aussi l'importance des boissons alcooliques, dans leur économie et dans leur vie sociale avant l'Islam.

D'après Ibn Sa'd[1] il y avait un château-fort à Juwâthà, où le gouverneur musulman se défendit contre les rebelles, lors de l'apostasie à la suite de la mort du Prophète. Il dit[2] encore que le gouverneur musulman se rendit à Médine, en compagnie des 20 délégués sus-mentionnés, et que pendant l'absence de ce gouverneur (Résident), al-'Alâ' ibn al-Ḥaḍramî, ce fut al-Mundhir ibn Sâwà qui assura l'intérim du gouvernement. On possède le texte d'une lettre du Prophète[3] aux 'Abd al-Qais :

> « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
> C'est l'écrit de Muḥammad, envoyé de Dieu, en faveur des 'Abd al-Qais et des habitants de leur territoire à Baḥrain et aux alentours : (Je constate) que vous êtes venus chez moi, vous soumettant à l'Islam et croyant en Dieu et en Son envoyé, et vous avez pris l'engagement de Sa religion. Donc j'accepte que vous obéissiez à Dieu et à Son envoyé en ce que vous aimeriez comme en ce que vous n'aimeriez pas ; que vous célébriez les offices, payiez la taxe-zakât, fassiez le pèlerinage de la Maison de Dieu (Ka'bah), et observiez les jeûnes. Soyez constants observateurs de la justice, dussiez-vous (le faire) contre vous-mêmes. (Je m'engage) aussi à prélever les taxes sur la marge des biens des riches parmi vous, et à les répartir parmi

1. Ibn Sa'd, 4/II, p. 78.
2. Id., p. 77.
3. 'Umar al-Mauṣîlî. *Wasilah*, VIII fol. 31-b-32a ; Wathâ'iq, N° 72a.

Marfat.com

les pauvres de chez vous. On ne prélèvera sur vos biens que la taxe charitable une fois par an, ce qui sera rendu aux pauvres parmi vous, d'après la réglementation de Dieu et de Son envoyé quant aux biens des Musulmans. »

Il y a un autre document sur cette tribu, mais il est difficile de déterminer lequel des deux est le plus ancien. Il est à remarquer, avant de citer le deuxième, que le nom de son destinataire a causé bien des difficultés. Notre source unique, Ibn Sa'd[1] le fait adresser a *al-Akbar min* (littéralement : au grand des, au chef des) 'Abd al-Qais ; mais d'après un autre manuscrit, préféré par l'édition imprimée, il faut lire *al-Akbar ibn* (al-Akbar fils de) 'Abd al-Qais. Or al-Akbar est inconnu dans la généalogie de cette famille ; n'est même pas un authentique nom arabe. Je voudrais y lire *Lukaiz ibn* (Lukaiz fils de) 'Abd al-Qais, ce qui serait non seulement possible, si l'on tient compte des graphies défectueuses des manuscrits, mais aussi en accord avec l'histoire. Car, parmi les 20 délégués susmentionnés, nous rencontrons des membres de cette puissante branche des 'Abd al-Qaisites qu'étaient les Lukaiz[2]. Voici ce document :

« De Muḥammad, envoyé de Dieu, en faveur d'al-Akbar (? de Lukaiz) ibn 'Abd al-Qais :

Il sont saufs de par la sauvegarde de Dieu et la sauvegarde de Son envoyé, pour les forfaits qu'ils ont provoqués au temps de l'Ignorance (= avant leur islamisation). Or, à eux de tenir les engagements qu'ils ont contractés, et il leur sera dû, par contre, que la route des grains ne leur sera pas coupée, que le gazon des pluies ne leur sera pas interdit, et qu'ils ne seront pas privés de la cueillette des fruits à leur maturité. Et c'est al-'Alâ' ibn al-Ḥaḍramî qui sera l'agent de confiance de l'envoyé de Dieu sur leur territoire, sur leur mer, sur leurs sédentaires, sur leurs *partants* (*sarâyâ'* = nomades ?) et tout ce qui sort de chez eux pour expédition. Les habitants de Baḥrain seront la sauvegarde d'al-'Alâ' contre tout danger, et ses aides contre toute violence, et ses soutiens dans les combats. Cela leur incombera sous la garantie de Dieu et sous Son assurance. Qu'ils ne changent pas de parole envers lui : (Muḥammad) et qu'ils ne cherchent pas à faire bande à part. L'armée musulmane leur devra une part du butin, l'équité dans les jugements et la modération dans le traitement. Engagement non susceptible d'altération, d'une part comme de l'autre. Dieu et Son envoyé en soient pris à témoin[3] ! »

Il y a dans ce texte bien des obscurités à éclaircir ; voici ce que

---

1. *Wathâ'iq*, N° 72 ; Ibn Sa'd, 1/II. p. 32 et Anmerkungen.
2. Suhailî, II, 334.
3. *Wathâ'iq*, N° 72.

Marfat.com

nous en pensons : D'abord les « forfaits du temps de l'Ignorance » ; il faut sans doute penser aux méfaits contre les Musulmans, que le Prophète leur pardonna à cause de leur conversion. Probablement s'agit-il là du soulèvement contre Mundhir ibn Sâwà, dont nous avons parlé plus haut. Ensuite « la route des grains, le gazon des pluies et le *ḥarîm* des fruits » sont des expressions qui ont gêné tous ceux qui les ont étudiées. Caetani[1] dit que « la route des grains » signifie les parties de la vallée de l'Euphrate où les 'Abd al-Qais, en été, faisaient paître les bestiaux avec l'autorisation du gouvernement persan. Selon le même auteur, l'expression « gazon des pluies » comprenait les pâturages de l'intérieur de l'Arabie, où le bétail paissait en hiver. Quant à la locution « *ḥarîm* des fruits », il l'a laissée sans interprétation, se contentant de reproduire la traduction de Wellhausen : « geheiligten Früchte », par « frutti consecrati ? » Notre avis est que tous ces termes se rapportent à la façon dont se pratiquait la collecte des impôts. Il faut lire *jarîm*, au lieu de *ḥarîm*, ce qui signifie, d'après le botaniste Dînawarî[2], la cueillette (la graphie des deux mots arabes ne différant que par un simple point). Nous tenons de Balâdhurî[3] le détail suivant : « Il (le gouverneur musulman) s'entendait avec les habitants de Baḥrain pour qu'ils lui fournissent un travail suffisant, et qu'il partageât les fruits avec eux. » Il s'agit là probablement des dattiers et des jardins appartenant à l'Etat. En tout cas, le Prophète semble avoir consenti en faveur des 'Abd al-Qais qu'aussitôt les fruits récoltés, ils pourraient les utiliser, sans avoir à attendre l'arrivée des collecteurs d'impôts. L'expression « gazon de pluies » se rapporterait aux taxes imposées sur le bétail : le Prophète leur permit d'utiliser les pâturages après les pluies, sans qu'ils eussent à attendre l'arrivée des collecteurs d'impôts. De même que pour nombre d'autres tribus, le Prophète précise que les 'Abd al-Qais auront droit à ce que les fonctionnaires d'Etat se rendent eux-mêmes aux pâturages pour effectuer la taxation. La « route des grains » s'applique d'après nous à l'exportation des céréales : la tribu devait payer des taxes agricoles, mais elle ne devait pas être empêchée d'exporter les grains en temps voulu, en attendant l'arrivée des encaisseurs. Le Prophète avait foi dans son honnêteté quant à la quantité des récoltes à taxer.

Bien plus difficile est la question des guerres et de leurs butins.

---

1. Caetani, anno 8, § 186 n. 2.
2. *K. an-Nabât*, Uppsala 1953, s. v. *jarim*.
3. Balâdhurî, *Futûh*, p. 78.

Marfat.com

Le gouverneur musulman recevait sans doute des instructions pour expédier des détachements contre les ennemis, mais s'agit-il là des Persans ou des Arabes païens ? Dans les razzias pré-islamiques, les 'Abd al-Qais gardaient sans doute tout leur butin pour eux-mêmes ; les participants de cette tribu aux expéditions musulmanes furent tenus de livrer un cinquième du butin au Trésor public, le reste étant distribué parmi les membres de l'expédition, d'après la loi qur'ânique [1].

Nous savons [2] que le Prophète fit don d'une source d'eau à Muchamrij ibn Khâlid as-Sa'dî, délégué de sa tribu (branche des 'Abd al-Qais). Le texte de cette donation nous manque, ainsi que celui de deux autres lettres, destinées à deux différents membres des 'Abd al-Qaisites (à Chubaib ibn Qurrah, et à Suḥâr ibn al-'Abbâs), dont nous ignorons le contenu.

Les Banû Hanîfah.

Dans le Najd habitaient les Banû Hanîfah, une des plus puissantes tribus de l'Arabie d'alors. La région est fertile, à tel point que lors du califat de 'Umar I, on y avait dans un seul pâturage gouvernemental trente mille chameaux de réserve ; on y rencontrait aussi d'immenses forêts [3]. La ville de Yamâmah — aujourd'hui disparue, près de Riyâḍ semble-t-il — était le chef lieu de cette tribu, Banû Hanîfah. Elle fut le grenier de l'Arabie [4] et les Mecquois dépendaient dans une large mesure des importations de céréales de cette région [5]. Ne nous étonnons donc pas si l'idole qu'adoraient les Banû Hanîfah était confectionnée de farine et de dattes cuites ensembles. Pendant une certaine famine, ce monument géant fut abattu par les habitants, qui le consommèrent, donnant ainsi l'occasion au poète d'une tribu rivale de composer ces vers satiriques :

« Les Hanîfah ont dévoré leur Dieu
Lors de la famine et la sécheresse ;
Ils n'ont pas eu peur de leur Dieu
Quant à la poursuite et aux mauvaises conséquences [6] ! »

---

1. Q., 8 : 41.
2. *Wathâ'iq.* N^os 75, 73, 74.
3. EI, s. v. Nedjd.
4. Tabarî, I, 1919.
5. Ibn Hichâm, p. 997-8.
6. *Lisân*, § T-B-' ; Abû Zaid al-Balkhî, *al-Bad' wa't-Ta'rîkh*, IV, 31-32.

Marfat.com

L'incident suivant suffirait pour nous laisser deviner les qualités et les défauts de cette tribu : un certain Kilâbite se réfugia avec sa femme, qui était très belle, auprès de 'Umair ibn Sulmà al-Hanafî. Qurain, frère de 'Umair, commença bientôt à faire la cour à la dame. Le malheureux réfugié ne put que défendre à sa femme de parler avec le jeune homme. Celui-ci, furieux, attendit que son frère 'Umair fût absent, et assassina le Kilâbite. Lorsque le frère de la victime apprit la nouvelle, il se rendit dans le territoire des Banû Hanîfah, visita le tombeau de Sulmà, père du protecteur, et récita un poème où il se plaignait de l'attentat. Lorsque 'Umair rentra chez lui et apprit le méfait de son frère ainsi que l'appel au tombeau de son père, il ne tarda pas à saisir l'assassin, son propre frère, et à le livrer au frère de la victime pour qu'il se vengeât. Les autres membres de la famille de l'assassin se mirent à marchander auprès du frère de la victime, pour racheter sa liberté, et ils allèrent jusqu'à offrir le double du prix coutumier du sang, mais en vain. Pour assurer le retour en sécurité du Kilâbite avec son prisonnier, 'Umair les accompagna en personne jusqu'aux confins de son territoire, la vallée de Yamâmah ; puis il attacha son frère avec des cordes à un dattier, et prenant congé du Kilâbite, il lui dit : « Je te demande une faveur : puisque tu ne veux pas accepter le prix du sang, attends jusqu'à ce que je rentre chez moi ; ensuite fais ce que tu veux avec ton prisonnier, mais ne me remontre jamais ta figure[1]. »

L'influence persane avait pénétré dans cette région, en raison des faveurs accordées par les rois de Perse aux chefs des tribus, mais les Banû Hanîfah étaient encore loin de s'être constitués en un Etat. Peu de temps avant l'Islam, Yamâmah était la capitale du roi kindite Mu'âwiyah ibn Hujr, qui s'était séparé de son frère, successeur de son père dans le royaume[2]. La foire annuelle de Muchaqqar (Hajar), région de Yamâmah, avait une importance inter-arabe et se tenait à partir du 10 Muḥarram pendant 20 jours[3]. Si le pèlerinage de la Ka'bah attirait les Banû Hanîfah[4], il y avait aussi des Mecquois quraichites qui s'étaient installés à Yamâmah et à 'Umân[5].

---

1. *Muḥabbar*, p. 351-2.
2. *Ibid.*, p. 369.
3. *Ibid.*, p. 268.
4. Ibn Hichâm, p. 283.
5. *Muḥabbar*, p. 168-9.

Marfat.com

Ibn Hichâm[1] emploie le terme : « les deux rois de Yamâmah », pour Thumâmah ibn Uthâl, et Haudhah ibn 'Alî, de la tribu des Banû Hanîfah. Furent-ils chefs associés ? Quoi qu'il en soit, Thumâmah visita la Mecque avant l'émigration du Prophète. Lorsque celui-ci l'invita à embrasser l'Islam, Thumâmah lui répondit : « Si tu le répètes, je vais te tuer[2]. » Plus tard, il voulut même assassiner l'ambassadeur que lui envoyait le Prophète, et ne s'en abstint que sur l'intervention de son oncle[3]. Un détachement musulman surprit Thumâmah, et l'emmena à Médine, où l'on attacha à un pilier de la grande mosquée. D'après Ibn Hichâm[4] la patrouille ne le reconnaissait pas ; Muḥammad l'ayant reconnu, ordonna qu'on le traitât avec égards, et il envoya de chez lui les repas pour le prisonnier, un vrai glouton, car la totalité du lait d'une chamelle ne lui suffisait pas. Toutes les fois que le Prophète passait près de lui, il l'invitait à embrasser l'Islam ; la réponse invariable de Thumâmah était : « Si tu me tues, tu tueras un meurtrier (*dhû dam*) ; si tu veux accepter le prix du sang, demande tout ce que tu veux. » (Nous ignorons à quel sang versé Thumâmah fait allusion ici). Muḥammad ne disait rien et s'en allait. Thumâmah observait ce qui se passait dans la mosquée et ce que signifiait la religion islamique. Après trois jours, lorsqu'il répéta sa réponse, le Prophète ordonna de le libérer gratuitement. Il quitta la mosquée, prit son bain dans le bois de Baqî', et revint chez Muḥammad pour lui annoncer sa conversion ; et il ajouta : « Jusqu'à maintenant, tu étais pour moi le plus détesté du monde, et maintenant je t'admire au-dessus de tous. » Le soir, des serviteurs lui apportèrent son repas, comme d'habitude, et s'étonnèrent en voyant qu'il avait laissé beaucoup de ce qu'on lui avait apporté. Lorsqu'on le raconta au Prophète, il remarqua : « Ne vous étonnez point ; le croyant mange avec un estomac, les mécréants avec sept. » Thumâmah quitta ensuite Médine pour rentrer chez lui ; passant par la Mecque, il y scandalisa la population en priant publiquement à la façon islamique. Les Mecquois le saisirent pour le tuer, mais comme quelqu'un rappelait combien les denrées de Yamâmah étaient nécessaires à la Mecque, ils le relâchèrent ; mais Thumâmah leur dit : « Dès maintenant vous ne recevrez pas un seul grain de mon pays à moins que Muḥammad ne l'autorise. » Une famine survint à la Mecque, ce qui obligea les habitants à supplier leur adversaire, le Prophète, de lever l'interdic-

1. Ibn Hichâm, p. 971.
2. Ibn Hajar, *Iṣâbah*, n° 961.
3. Ibn Sa'd, V, 401.
4. Ibn Hichâm, p. 996.

Marfat.com

tion. Et il le fit. Cela date du début de l'an 6 H.[1]. Les mots d'Ibn Hichâm, au sujet d'une ambassade « aux deux rois de Yamâmah », au début de l'an 7 H., signifient peut-être que le Prophète envoya son messager à Haudhah par l'intermédiaire de Thumâmah, car ce dernier habitait dans le même endroit qu'Haudhah, et avait embrassé l'Islam.

Lorsque Salîṭ ibn 'Amr rentra d'Abyssinie, le Prophète le choisit pour porter son message à Haudhah, « parce qu'il fréquentait Yamâmah[2]. » La même source ajoute : « L'historien Wathîmah rapporte que l'empereur sassanide avait accordé à Haudhah une couronne. L'ambassadeur musulman lui dit : O Haudhah, tu es actuellement un chef dérisoire et maître des âmes destinées à l'enfer. Le vrai chef est celui qui se protège par le moyen de la foi, et qui s'approvisionne en piété », etc. Le chapeau avec une pierre précieuse accordé à Haudhah par l'empereur persan, lui valut l'épithète *Dhu't-Tâj* (possesseur de la couronne)[3]. Haudhah était un « allié » de Chosroès, et il protégeait les caravanes des Iraniens passant par son territoire. On a conservé le texte de la lettre qui lui fut envoyée par le Prophète, ainsi que de la réponse de Haudhah, qui aurait écrit : « Combien excellent est ce à quoi tu (me) convies et combien beau ! Or je suis le poète de mon peuple et son orateur ; et les Arabes respectent ma position. Fais donc mienne une partie du pouvoir (que tu détiens) et je te suivrai[4]. » Les ambitions mondaines, et non une croyance sincère, ne pouvaient valoir grand'chose auprès d'un prophète. D'ailleurs peu après le vieux chef yamâmite mourut. Deux ans plus tard, les Banû Hanîfah crurent devoir envoyer une forte délégation à Médine, plutôt par crainte de la puissance grandissante de l'Etat islamique que parce qu'ils croyaient à l'authenticité de la qualité divine du message de Muḥammad.

L'hôtel des ambassades était alors la « Maison de Ramlah bint al-Hârith ». On y servait aux Hanîfites le matin et le soir « quelquefois le pain et la viande, quelquefois le pain et le lait, d'autres fois le pain et le beurre fondu ou les dattes »[5]. D'après Suhailî[6], le personnage principal de la délégation, Musailimah, était alors âgé de 148 ans ; dès avant la naissance du père du Prophète, Musailimah

---

1. Diyâbakrî, *Ta'rîkh ad-Khamîs*. II, 3.
2. Suhailî. II, 253.
3. Ibn Duraid, *Ichtiqâq*, p. 209 ; Ibn 'Abd Rabbih, *'Iqd* (éd. Bûlâq), II, 67.
4. *Wathâ'iq*, N° 68.
5. Ibn Sa'd, 1/11, p. 56.
6. Suhailî. II, 340.

Marfat.com

était connu dans son pays sous le titre *Raḥmân al-Yamâmah* (le miséricordieux de Yamâmah). Il connaissait sans doute la correspondance du Prophète avec Haudhah ; il sollicita pourtant les mêmes concessions. Muḥammad avait devant lui une palme de dattier ; il la leva et dit : « Si tu me demandes même cela, je ne te le donnerai pas [1]. » Lors de l'audience, les hommes de Musailimah le tenaient couvert de rideaux de toile. Coutume étrange, destinée à montrer qu'il était trop grand pour être regardé par les gens de la rue. Ibn Hichâm nous donne aussi un autre récit (qui fut repris par Ibn Sa'd), selon lequel Musailimah ne rencontra pas le Prophète en personne, mais resta dans l'hôtel, et à la fin de l'entretien, lorsque la délégation accepta d'embrasser l'Islam, le Prophète donna des cadeaux à chacun des membres présents, demandant comme d'habitude s'il n'y avait personne qui ne fût absent ; lorsqu'on lui apprit qu'on avait laissé le vieux chef dans le campement, pour garder les chameaux et les bagages, il remarqua : « Un tel ne peut pas être considéré comme moins digne », et il lui accorda le même présent qu'aux autres. Rentré à Yamâmah, Musailimah émit la prétention d'être lui aussi un envoyé de Dieu, et même reconnu comme tel par Muḥammad. (Il se référait à la parole banale prononcée par Muḥammad en lui accordant un présent *in absentia*). Musailimah communiquait les « révélations divines » qu'il recevait, une simple parodie du Qur'ân. Il faisait des « miracles » : il glissait un œuf par le col étroit d'une bouteille, etc. [2]. Probablement beaucoup plus attrayant pour les masses fut sa « réforme » de l'Islam : il annula l'interdiction du vin et de l'adultère ; et d'après Ibn Hichâm [3], mêmes les offices quotidiens. Suhailî [4], par contre, lui attribue un muezzin dont il donne le nom, et certaine anecdote à son sujet. Il paraîtrait donc qu'au début il se borna à réduire le nombre des offices, et qu'ensuite il les abolit complètement.

Musailimah prétendait seulement être un prophète associé avec Muḥammad ; il lui écrivit donc [5] pour lui demander une confirmation, ajoutant sa crainte que « les Quraichites ne soient un peuple qui ne rend pas la justice ». Il réclamait aussi la moitié du territoire islamique. La réponse fut brève :

---

1. Ibn Sa'd, 1/II. p. 56 ; Ibn Hichâm, p. 945-6.
2. Suhailî, II, 340.
3. Ibn Hichâm, p. 946.
4. Suhailî, II, 340-341.
5. *Wathâ'iq*, N° 205-6.

Marfat.com

« De Muḥammad envoyé de Dieu à Musailimah le mensonger : La paix sur qui suit la vraie voie ! J'ajoute que c'est à Dieu qu'appartient la terre ; Il la lègue à qui Il veut d'entre Ses serviteurs ; et toute issue va à qui craint Dieu. »

Muḥammad demanda à ses fonctionnaires régionaux de s'en occuper, mais il rendit bientôt le dernier soupir ; il revint donc à son successeur, Abû Bakr, de combattre énergiquement cette défection. De sanglantes guerres s'en suivirent, et le grand commandant Khâlid Epée-de-Dieu restaura l'ordre dans la région. Malgré son âge fabuleux (150 ans !), Musailimah épousa la Tamîmite Sajâḥi, comme nous l'avons déjà signalé, et augmenta grâce a elle le nombre de ses soldats, mais il fut tué avec un nombre considérable de ses guerriers. Rappelons en passant que les services du fidèle Thumâmah furent précieux dans cette époque troublée ; Wâqidî[1] a conservé la lettre qu'il adressa alors à Musailimah pour l'exhorter en faveur de l'Islam.

Un autre chef des Banû Hanîfah, Mujjâ'ah ibn Murârah, est un caractère peu ordinaire. Il est le seul de cette tribu qui sut obtenir du Prophète la donation d'un fief[2]. Son frère avait été tué par les Banû Dhuhl ; le Prophète lui promit par écrit[3] de punir cette tribu, et avec le butin d'indemniser Mujjâ'ah de la mort de son frère. A la mort de Muḥammad, il se rallia aux renégats, mais sut tromper le commandant Khâlid, qui l'assiégeait, et obtenir de lui un traitement exceptionnel[4] : les combattants de sa tribu avaient tous péri, et dans le château-fort il n'y avait que des femmes et des enfants ; Mujjâ'ah les fit habiller de vêtements militaires, et l'armée musulmane, croyant qu'il y avait d'autres guerriers à combattre, se montra plus conciliante. Abû Bakr lui pardonna ses fautes après sa reconversion.

'Umân (Oman).

A l'extrême Sud de la côte orientale de l'Arabie, le 'Umân exerçait une grande attraction sur les commerçants mecquois de cette époque. Le grand botaniste Dînawarî (du IIIe siècle de l'H.) se réfère souvent à des plantes de cette région ; et de nos jours on y a découvert des traces de pétrole, à Bureimi. A l'époque du Prophète,

---

1. Wâqidî, *Riddah.*
2. *Wathâ'iq.* N° 69.
3. *Ibid.*, p. 70.
4. *Ibid.*, N° 71.

Marfat.com

nous y rencontrons le règne associé [1] de deux frères : Jaifar et 'Abd. Leur père al-Julandà fut reconnu (nommé ?) comme roi de 'Umân par l'empereur persan. Deux des plus grandes foires annuelles de l'Arabie avaient lieu dans les ports de Dabà et de Suḥâr, dans cette région. Ibn al-Kalbî [2] nous rapporte que : « Les rois de Perse nommaient les chefs de 'Umân dans la famille des Banu'l-Mustakbir. Ces derniers agissaient, dans ces endroits (de foire), et se comportaient, comme le faisaient les rois de Dûmat al-Jandal ; et ils y imposaient des dîmes (sur les marchandises)... Quant à la foire de Suḥâr, dans le 'Umân, on quittait la foire d'al-Muchaqqar (Baḥrain) le premier Rajab, et l'on se rendait à Suḥâr le 20 du mois. La foire s'y tenait pendant cinq jours. Al-Julandà, fils d'al-Mustakbir, y imposait les dîmes. Ensuite venait la foire de Dabâ, qui est l'un des deux plus grands ports de l'Arabie. Les commerçants du Sind, de l'Inde, de la Chine, des gens de l'Est comme de l'Ouest, y assistaient. La foire commençait le dernier jour de Rajab. On y traitait par la simple offre et acceptation du prix des marchandises. Al-Julandà ibn al-Mustakbir y imposait des dîmes, comme il le faisait à Suḥâr, et il agissait comme les rois dans d'autres endroits. »

Il est une anecdote qui a beaucoup amusé les chroniqueurs arabes, c'est celle d'une princesse, fille d'al-Julandâ, qui jouait avec une tortue qu'elle aimait tendrement. Un jour elle l'orna de tous ses bijoux et s'en alla jouer sur la plage. Tout à coup, la tortue glissa dans la mer et ne revint plus. Epouvantée, la princesse courut au rivage, et elle commença à vider l'eau de la mer avec ses deux mains, criant à ses gens : « venez m'aider ; il ne reste plus maintenant que quelques poignées d'eau [3]. »

Etant donné le commerce maritime, ne nous étonnons pas s'îl y avait, dans la ville d''Adaulà, un chantier pour la construction des bateaux, qu'on appelait '*adaulî*' ; et si « le roi de Perse, Ardchîr Bâbakân, recrutait les marins parmi les Arabes de la tribu d'Azd, habitant la ville de Chiḥr, dans le 'Umân, et cela six siècles — (mais en réalité 4 siècles) — avant l'Islam... Quant à la ville d'al-Mazûn, dans le 'Umân, les Juifs y habitaient ; et l'on ne connaît de marins à cet endroit que chez eux seulement [5].

A la suite de l'écrasante défaite des Iraniens à Ninive, le royaume

---

1. Cf. mon article « *Le règne conjoint* ». dans RSO, 1953, p. 99-104.
2. Cité dans le *Muḥabbar*, p. 265-6.
3. Ibn Sîdah, *Mukhaṣṣas*, IX, 146 ; *Lisân*, Q-D-F.
4. *Lisân*, '-D-L.
5. *Ibid.*, M-Z-N.

Marfat.com

de 'Umân se trouva *de facto* indépendant de Ctésiphon. Les Sassanides ne l'avaient apparemment pas mieux traité qu'ils ne faisaient pour leurs autres vassaux arabes, si on en juge par la facilité avec laquelle le 'Umân se détacha de l'Iran, pour se rattacher à Médine.

En même temps qu'aux autres souverains voisins, le Prophète envoya (*anno* 7 H.) une lettre au 'Umân, et la confia à 'Amr ibn al-'Aṣ. Grand commerçant mecquois, 'Amr se rendait souvent, avant l'Islam, en Egypte et en Abyssinie. Probablement il se rendait aussi aux foires de 'Umân, et connaissait personnellement la famille royale de ce pays, comme il connaissait d'ailleurs le Négus. Voici la lettre du Prophète :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De Muḥammad envoyé de Dieu, à Jaifar et à 'Abd, tous deux fils d'al-Julandà.

La paix sur qui suit la vraie voix ! J'ajoute que je vous appelle tous les deux à l'Islam ; soumettez vous donc tous les deux (à l'Islam), et tous deux vous serez saufs. Car je suis envoyé de Dieu vers la totalité des humains, pour avertir tout être vivant. Et la parole s'accomplira sur les mécréants. Si donc vous reconnaissez, tous les deux, l'Islam, je vous accorderai, à tous les deux, le pouvoir. Mais si tous deux vous refusez de reconnaître l'Islam, votre royaume à tous deux s'évanouira loin de vous : mes chevaux camperont sur toute l'étendue de votre territoire et ma prophétie triomphera dans le royaume de vous deux ! Ecrit par Ubaiy ibn Ka'b.

Le sceau : Muḥammad Rasûl Allâh[1]. »

Le messager, 'Amr, avait reçu l'ordre de prendre les fonctions de Résident général du gouvernement musulman en 'Umân, et de se charger de l'administration de la justice et des impôts sur la population musulmane de la région, le soin de gouverner les non-musulmans semblant rester au pouvoir des chefs indigènes[2].

La lettre est remarquable non seulement par le langage ferme, et même menaçant, mais aussi par la reconnaissance d'un règne associé. L'Etat que Muḥammad était en train de construire dans l'Arabie anarchique semble être en quelque sorte du type confédéral : les anciens chefs cédèrent certains pouvoirs au centre, mais gardèrent les autres pour eux-mêmes, comme auparavant.

Nous ne connaissons pas de réponse écrite ; mais les deux chefs

1. *Wathâ'iq*, N° 76.
2. Ibn Sa'd, 1/II, p. 18.

Marfat.com

embrassèrent l'Islam, et facilitèrent au Résident 'Amr la propagation de la nouvelle religion dans le pays. La sincérité de leur conversion est attestée par ailleurs : lorsque Muḥammad mourut, et qu'il y eut des défections et des apostasies dans leur voisinage, ils restèrent fidèles, et aidèrent beaucoup à la restauration de l'ordre et de la paix [1].

Nous avons cité plus haut la lettre « aux Asbadhites, serviteurs de Dieu, princes de 'Umân, et à Asbadh de 'Umân », parlant des taxes et des moulins, etc. D'après Abû 'Ubaid [2], les Asbadhites étaient d'origine persane ; le terme *'Ibâdallâh* signifie les Banû 'Abdallâh ibn Dârim ; et au lieu d'*Asbadh de 'Umân*, il faut lire *Asd* (c'est-à-dire la tribu Azd) de cette région. On ne connaît pas grand'chose à leur sujet.

Il en est de même pour un deuxième « possesseur de la couronne » Dhu't-Tâj Laqîṭ ibn Mâlik. D'après Tabarî [3], il prétendit être un prophète après la mort de Muhammad ; et c'est tout ce qu'on sait.

Samâwah.

Dans l'extrême Nord de l'Arabie, sur la rive ouest de l'Euphrate, la région de Samâwah était habitée alors par une tribu dont le nom se prononce de plusieurs manières : Di'il, Du'al, Du'il. (Abu'l-Aswad, premier grammairien arabe, était originaire de cette même tribu).

Ibn Sa'd [4] rapporte que : « L'envoyé de Dieu écrivit une lettre à Nufâthah ibn Farwah ad-Du'ilî, roi d'as-Samâwah » ; il ne cite ni le contenu ni le résultat, et c'est notre seule source d'information. Probablement Nufâthah ne fit aucune attention à cette invitation religieuse du Prophète.

Le Yémen.

La dernière région d'Arabie où l'influence persane s'était fait sentir était le Yémen, au Sud-Ouest de la Péninsule. Nous avons déjà vu, à plusieurs reprises, que cette partie, dite Heureuse, de l'Arabie, avait successivement connu maintes invasions et occupations étrangères. Ayant des traditions plusieurs fois millénaires [5], divi-

---

1. Tabarî. I. 1977-8.
2. Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 54.
3. Tabarî, I, 1977.
4. *Wathâ'iq*, N° 55.
5. A Istanbul, dans le monument N° 7515 de l'Eski Serk Muzesi, il y a une inscription sabéenne, mémorial d'une alliance entre Gadarat, roi d'Abyssinie, et Yad'ab, roi de Hadramaut.

Marfat.com

sés en royaumes indigènes indépendants, possédant le pouvoir et la culture, les Yéménites ne se résignèrent jamais à la domination étrangère[1]. Nous avons dit plus haut que les Abyssins avaient fini par occuper ce pays. Impuissants à se débarraser tout seuls des Noirs d'au-delà de Babel-Mandab, les Yéménites envoyèrent une délégation auprès de Chosroès pour solliciter son aide contre les « corbeaux », comme leur porte-parole disait au roi des Perses. Vainqueur des Byzantins, il était peut-être le seul qui pût donner suite à une telle requête. Chosroès hésita ; puis il promit aux détenus (politiques, religieux, etc.) dans ses prisons de les libérer à condition qu'ils allassent faire la guerre contre le Yémen. Le commandant Wihriz fut placé à la tête de l'armée. Le successeur d'Abrahah était loin de pouvoir compter sur l'appui des Yéménites ; et les envahisseurs, qui vinrent apparemment par voie de mer, purent facilement occuper le pays. Une fois installés au pouvoir, il ne pouvait être question pour eux d'abandonner le pays à Saif ibn Dhî Yazan, chef indigène, et de s'en aller. Ces Iraniens domiciliés sont désignés par les Arabes comme *Abnâ'* (littéralement : les fils).

Les rapports entre Ctésiphon et San'â (capitale du Yémen) durent subir des événements politiques. En l'an 6 H., le gouverneur persan du Yémen s'appelait Bâdhân (Bâdhâm). Nous avons déjà cité la « légende » d'après laquelle Bâdhân aurait embrassé l'Islam à l'annonce faite par Muḥammad, après une vision, de l'assassinat de l'empereur iranien par son propre fils. Il y a lieu de croire que ce récit n'est pas entièrement faux, et qu'il contient certains détails tout-à-fait historiques ; car Bâdhân fut un personnage historique ; malgré son origine non-arabe il fut maintenu par le Prophète au gouvernement du Yémen, et lorsqu'il mourut quelque temps après, Muḥammad nomma son fils Chahr pour lui succéder. Lors de l'apostasie, à la suite de la mort du Prophète, les rebelles et les renégats yéménites infligèrent une défaite à l'armée musulmane dirigée par Chahr, et même tuèrent celui-ci sur le champ de bataille.

Les deux agents, envoyés, d'après la légende, par Bâdhân à Médine, purent bien être porteurs d'un message diplomatique, cher-

---

1. La première invasion du Yémen par les Abyssins date, selon Jacques Rykmans, *L'institution monarchique en Arabie méridionnale*, Louvain, 1951, p. 317, de l'an 370, et la deuxième de l'an 525. Lippens, *Expédition en Arabie Centrale*, p. 100. parle même d'une inscription grecque qu'il y a trouvée : « Seigneur, secourez-moi ». Sans doute s'agit-il là de l'époque de l'invasion romaine.

Marfat.com

chant l'aide de Médine contre les agitateurs anti-persans du Yémen. La défaite de Ninive avait fait désespérer la colonie persane du Yémen de recevoir un secours quelconque de Ctésiphon. Il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle achetât l'assurance du secours du Prophète par le seul moyen acceptable à lui : la conversion à l'Islam. Et cette peuplade ne fut pas la seule à embrasser l'Islam à cette époque ; le Qur'an félicite Muḥammad pour les conversions en masse :

> « Lorsque l'assistance de Dieu et la victoire (t')arrivent, et que tu vois des hommes entrer par légions dans le sein de la religion de Dieu, chante les louanges de ton Seigneur et implore Son pardon ; certes c'est Lui qui accepte le repentir[1]. »

Qu'il y eut un sentiment « nationaliste » anti-persan au Yémen, nous en avons un témoignage dans une lettre d'un de ceux qui se révoltèrent après la mort de Muḥammad, faisant appel aux tribus non encore décidées, où l'on lit cette phrase : « Les Abnâ' sont des intrus chez nous ; collaborez avec nous pour les chasser de notre patrie[2]. »

Suivant sa politique habituelle Muḥammad déploya une grande activité éducatrice en Yémen, pour faire pénétrer l'Islam dans l'esprit d'un peuple qu'il avait en haute estime (cf. sa parole : « La sagesse est chose yéménite, la croyance est chose yéménite »[3]). Nous y reviendrons. Rappelons encore quelques détails au sujet des Iraniens islamisés à cette époque. Il y avait à Médine un Persan nommé Salmân, qui, à la suite d'aventures, avait été fait prisonnier, avant l'Islam, par certaines tribus arabes, et vendu aux Juifs de Médine. Vers l'an 4 H., cet esclave persan des Juifs se rendit devant Muḥammad, lui déclara sa conversion, et le pria d'obtenir son émancipation. Son maître réclama non seulement une certaine quantité d'or, mais aussi un certain nombre de dattiers, avec cette condition qu'il serait affranchi seulement lorsque les dattiers commenceraient à donner des fruits. Pour son rachat on employa la taxe des mines d'or des Banû Sulaim et, par un miracle, les jeunes dattiers donnèrent des fruits au bout d'un an. Bref, Salmân, redevenu libre, fut un des intimes du Prophète. Lors de la bataille du Fossé, de l'an 5 H., c'est à lui que l'idée de creuser un fossé est attribuée traditionnellement. C'est à ce moment-là que Muḥammad aurait déclaré : « Salmân appartient à ma famille. » Quoiqu'il en soit le ré-

---

1. Q., 110 : 1-3.
2. Tabarî. I, 1977-8.
3. Bukhârî, 61 : 1, 64 : 74, 68 : 25.

Marfat.com

cit suivant, que nous tenons du grand juriste Sarakhsî, nous intéresse davantage[1] : les Iraniens convertis demandèrent à leur compatriote Salmân de leur traduire certains passages essentiels du Qur'an en persan, pour qu'il puissent s'en servir lors des offices ; Salmân traduisit le premier chapitre, et le leur envoya. Une autre source[2] précise que Salmân ne transmit la traduction qu'après avoir consulté le Prophète. Les sources ne disent pas s'il s'agit là des Abnà' du Yémen, ou d'autres Persans, comme ceux de Baḥrain ou 'Umân ; mais elles précisent que l'emploi de la traduction fut permis provisoirement, jusqu'à ce que les non-Arabes eussent appris par cœur le texte arabe à réciter dans les offices.

La dernière année de la vie de Muḥammad ne fut pas très heureuse pour lui : il y eut çà-et-là des aventuriers qui prétendirent eux aussi être des prophètes. L'un d'eux, al-Aswad al-'Ansî (dont le vrai nom était 'Abhalah ibn Ka'b Dhu'l-Khimâr), obtint la reconnaissance de son titre par les Madhḥij ; et les habitants de Najrân lui promirent leur collaboration ; il occupa même San'â. Entre autres incidents, il fit périr un Persan et s'empara de sa femme, Azâd, par force. Le Prophète écrivit à certains chefs des tribus de Tamîm et de Qais pour leur demander de venir en aide aux Musulmans du Yémen ; il écrivit également « aux Arabes et aux non-Arabes habitant dans le territoire de Najrân ». Azâd était une musulmane sincère ; elle aida les agents musulmans à faire assassiner Aswad. La nouvelle en parvint à Médine quand le Prophète était sur son lit de mort, et fut une de ses dernières joies. Parmi les personnages persans, qui se distinguèrent dans la lutte contre Aswad, nous trouvons 'Amir fils de Chahr, Fîrûz, et Dâdhuèh. Le gouverneur musulman Mu'âdh sut rallier autour de lui tous les éléments fidèles, et assura l'intérim du gouvernement en attendant les instructions de Médine[3].

---

1. Sarakhsî, *Mabsût*, I, 37.
2. Farîd Wajdî, *al-Adillah al-'ilmîyah 'alà jawâz tarjamah ma'ânî al-qur'ân ila-lughât al-ajnabîyah* (1re éd.), p. 58. d'après *an-Nihâyah wa'd-Dirâyah*.
3. Tabarî, I, 1852 suiv.

Marfat.com

En observateur clairvoyant des sociétés humaines, Muḥammad avait découvert que l'humanité se divise au fond en trois catégories inégales : les esprits nobles qui n'ont aucun besoin ni de persuasion ni de contrainte pour marcher toujours dans le droit chemin et pour remplir leurs devoirs ; les incorrigibles, qui ne veulent jamais rien apprendre, et pour qui seul l'intérêt personnel, même au détriment de la justice, compte ; et l'homme moyen qui agit à peu près bien s'il y a une surveillance, mais qui n'hésite pas à abuser de l'occasion s'il se sent à l'abri d'une sanction légale. Le désir de Muḥammad, en tant que réformateur, semble avoir été de guider la première catégorie, de mettre la deuxième hors d'état de nuire, et de s'occuper surtout de la troisième, qui constitue la grande majorité dans n'importe quel peuple.

Muhammad s'aperçut également qu'un enseignement trop idéaliste, où le temporel est trop négligé en faveur du spirituel, risquait d'effrayer les gens ordinaires, et de manquer ainsi le but, qui est de réformer le plus grand nombre possible. En d'autres termes, il décida qu'il était préférable d'avoir un grand nombre de gens d'une qualité moyenne, avec un niveau tolérable de moralité sociale, plutôt que de créer un très petit nombre de gens possédant des qualités angéliques. Ces anges humains seraient vite perdus pour la société : évitant la foule des fauves humains, ils abandonneraient tout contact avec les gens du commun, et se retireraient dans les déserts, loin de toute habitation humaine. Muḥammad disait souvent qu'un roi juste avait plus de mérite qu'un grand nombre d'ascètes et de moines [1]. Il disait encore qu'un seul savant était plus dur à Satan que mille ascètes [2]. Il voulait dire qu'un homme instruit, qui non seulement pratiquait la moralité sociale, mais qui pouvait aussi guider les autres en leur commandant le bien et leur défendant le mal, était bien préférable à celui qui cul-

---

1. Cf. *Kœnz al-'Ummâl*, III, 2813-4.
2. Ibn Mâjah, Muqaddimah, 17, N° 222.

Marfat.com

tiverait son âme pour lui tout seul, et laisserait les foules sans direction, car celles-ci se comporteraient alors comme des bêtes féroces, sans principes ni scrupules. Muḥammad disait encore que Dieu récompensera d'après l'intention, et non d'après les réalisations [1]. Donc rendre service aux autres (surtout en les guidant dans le droit chemin du comportement social), vaut mieux que de se rendre service à soi-même, en se concentrant sur les pratiques spirituelles. La tradition suivante est révélatrice de sa disposition d'esprit et de la base même de son œuvre :

Un jour Muḥammad dit à ses disciples [2] : le jour du dernier compte, trois personnes se présenteront à Dieu-Juge. Interrogé par Dieu, l'un d'eux dira : Ḏieu, j'ai passé toute ma vie en priant, en jeûnant, en faisant les pèlerinages, et en accomplissant tout ce que Tu avais prescrit. Dieu dira : Non, tu as fait tout cela seulement pour être connu comme homme pieux, et tu as eu en effet une telle renommée ; ô gardiens du Feu, jetez-le dans l'Enfer. De même la deuxième personne répondra : Dieu, j'ai étudié les sciences religieuses, et j'ai passé toute ma vie à enseigner cette science et à répandre les vraies notions de Ta religion. Dieu dira : Non, tu n'as fait tout cela que pour avoir la renommée d'un savant, et tu l'as eue, dans le monde ; ô gardiens du Feu, jetez-le dans l'Enfer. La troisième personne s'appuiera sur sa grande valeur dans les guerres saintes, disant qu'elle y a passé toute sa vie, et est morte en martyr. Son but n'était qu'une renommée de courage et de valeur ici-bas. Il l'a eue, et le jour du jugement dernier, Dieu commandera de le jeter dans l'Enfer.

Par contre, dit Muḥammad [3], ce jour-là une prostituée se présentera devant Dieu. Elle aura passé toute sa vie dans les péchés, n'ayant jamais fait de bien à personne. Sa condition paraîtra désespérée, mais Dieu dira : Mais non, tu te trouvais un tel jour très chaud devant un puits, auprès duquel un chien assoiffé était sur le point de mourir, ne pouvant atteindre jusqu'à l'eau ; il n'y avait pas de seau ; tu as eu pitié, tu as sorti ta chaussure, tu t'es servie de ta robe comme d'une corde, et tu as apaisé la soif de ce chien ; ô gardien du Paradis, conduisez cette femme dans le Paradis.

Muḥammad était d'avis qu'une moralité sans pouvoir était aussi dangereuse pour la société que le pouvoir sans moralité : entourés des fauves humains, les hommes pieux en petit nombre deviendront vite les victimes de l'injustice impunie ; et l'on sait les con-

1. Bukhârî. 1 : 1.
2. Nasâ'î, ch. jihâd, 22.
3. Muslim, 39, N° 154, 155 ; Ibn Hanbal, II, 507.

Marfat.com

séquences du pouvoir sans moralité ni scrupule. Que faire donc ? Que les hommes pieux sacrifient un peu de leur intérêt personnel (c'est-à-dire leur vie spirituelle), et qu'ils prennent la direction des affaires terrestres, en chassant les hommes injustes et les aventuriers du pouvoir civil ! Telle fut, pensons-nous, la ferme conviction de Muḥammad après 13 ans d'activité missionnaire à la Mecque. Il y a des versets du Qur'ân [1] qui sont formels contre toute contrainte en faveur de la foi ; il y en a d'autres [2] qui parlent d'une guerre incessante, jusqu'à l'établissement du royaume de Dieu dans le monde ici-bas. La conclusion certaine est que, dans cette double théorie de liberté et de contrainte, il faut distinguer entre la conversion religieuse et la soumission politique. Il va sans dire que la liberté de conscience ou du choix de religion est le plus important des droits de l'individu ; mais la contrainte pour obliger les tyrans à se réformer où à céder leur place est aussi dans l'intérêt de l'individu, comme dans l'intérêt général d'un peuple et même de toute l'humanité. La politique étatique de l'Islam se résumait dans la parole de Muḥammad : « Le chef du peuple est son serviteur [3]. » Il y a un autre aspect de la situation particulière de l'Arabie, qu'on ne doit pas négliger. C'est qu'il n'y avait pas de gouvernement dans ce pays, où n'habitaient que des tribus pour la plupart nomades ; et chaque petite tribu ou branche de tribu réclamait une souveraineté aussi complète que celle de n'importe quel royaume ou empire. Cela ne conduisait qu'à une anarchie, où tout le monde se trouvait en état de guerre contre tout le reste. Il était dans l'intérêt de ces tribus de mettre fin à cet état de choses en employant la persuasion, si possible, et même la force, si nécessaire. Comme un chirurgien, Muḥammad était partisan d'un petit « mal » pour en éviter un plus grand. Il faut voir le reflet de cette même idée dans ses paroles [4] : « Si Dieu veut bien d'un peuple, il lui donne de bons rois et de bons ministres ; et s'Il veut le mal de ce peuple, Il lui donne de mauvais rois et de mauvais ministres ». (Il n'y a point d'immobilisme là dedans ; l'homme ne connaît pas son destin, et ce n'est pas la réalisation, mais le motif de la lutte pour cette réalisation, qui compte aux yeux de Dieu).

Pour employer la force réformatrice, il faut d'abord acquérir de la force. D'heureuses coïncidences vinrent en aide à Muḥammad.

---

1. Q., 2 :256.
2. Q., 8 : 39, etc.
3. *Saḥîḥ* de Muslim.
4. Cf. *Kanz al-'Ummâl*, III, 2785 ; Abû Yûsuf, *Kharâj*, p. 5.

Marfat.com

Nous avons déjà vu comment les cinq tribus (3 juives et 2 arabes) se rangèrent à Médine autour de Muḥammad pour se constituer en une petite Cité-Etat ; mais Muḥammad dut porter son intérêt au-delà des limites de son asile, car les capitalistes mecquois excitaient sans cesse la majorité des tribus arabes à lutter contre l'Islam. Homme pratique, Muḥammad sut d'abord réunir les diverses communautés tique, Muḥammad sut d'abord réunir les diverses communautés de Médine sous sa propre autorité, et chercha ensuite à acquérir de nouveaux amis : nous avons déjà fait allusion au fait que pour lutter contre les agressions mecquoises, Muḥammad essaya d'exercer une pression économique sur l'ennemi, en coupant sa route caravanière du Nord, route qui passait par l'étroit territoire séparant Médine de la Mer Rouge. Parlons d'abord des tribus habitant cette région :

Les tribus Damrah, Mudlij, Juhainah et Muzainah.

A l'Ouest de Médine habitaient au moins quatre grandes tribus : Damrah et Mudlij près de Badr, Muzainah près de Yanbû', Juhainah un peu plus au Nord. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de préciser si les Médinois avaient des alliances, avant l'Islam, avec une ou plusieurs de ces tribus, alliances dont le gouvernement musulman pouvait hériter comme « Etat successeur ». Peut-être l'incident suivant jette-t-il un peu de lumière à ce sujet :

Six mois après son arrivée à Médine, lorsque Muhammad eut pris les premières mesures nécessaires pour créer une cité-état dans cette oasis — par exemple l'installation des réfugiés, l'élaboration et la promulgation de la constitution de l'Etat, la conclusion d'un *modus vivendi* avec les éléments non-musulmans de la ville —, il envoya un petit détachement de 30 hommes, sous la conduite de son oncle Hamzah, à al-'Iṣ, dans le territoire de Juhainah, contre une caravane mecquoise qui traversait cette région. Le chef de la localité, le Juhainite Majdî ibn 'Amr, était simultanément allié (*Muwâda'*) avec les deux partis, musulman et mecquois ; il intervint pour empêcher une bataille, et chaque groupe reprit son chemin sans échanger de coups [1]. En l'absence de tout détail sur cette « alliance », on peut émettre plusieurs hypothèses : était-ce un simple souci des Juhainites d'éviter une guerre sur leur territoire, une alliance avec la famille de Muḥammad, une alliance avec les Médinois dès avant l'Islam (mais dans le détachement il n'y avait

1. Ibn Hichâm, p. 419-21 ; Ibn Sa'd, 2/I, p. 2.

Marfat.com

aucun Médinois, tous les membres étant des Réfugiés mecquois) ou une alliance avec Muḥammad depuis l'Hégire (pour laquelle il n'y aurait pas de donnée historique) ?

Quoi qu'il en soit de cette première expédition militaire de Ramadân de l'an 1 H., le mois suivant un autre détachement, fort de 60 à 80 hommes, fut envoyé sous la conduite d'un autre oncle du Prophète ('Ubaidah b. al-Hârith b. al-Muṭṭalib), dans la direction du port de Râbigh, pour empêcher la traversée d'une nouvelle caravane mecquoise, menée par 'Ikrimah b. Abî Jahl (ou Mikraz b. Hafṣ). La rencontre eut lieu à Aḥyâ', à 10 milles de Juḥfah sur la route de Qudaid ; on se lança des flèches, mais malgré un nombre trois fois plus élevé, l'ennemi ne livra pas bataille : il se retira et échappa à toute poursuite[1]. C'est dans cette rencontre que deux hommes désertèrent le camp ennemi pour se rendre dans le détachement musulman : Miqdâd et 'Utbah ibn Ghazwân[2]. On les cite tous les deux parmi les réfugiés musulmans en Abyssinie[3]. Ils cherchaient sans doute une sorte d'escorte pour aller à Médine lorsqu'ils accompagnèrent la caravane en route vers la Syrie. Tout comme lors de la première expédition, ces Musulmans étaient tous d'origine mecquoise.

Le mois suivant, un autre détachement se rendit dans la même région : à Kharrâr, près de Khumm (Juḥfah, Râbigh). Tous les 20 volontaires étaient des Mecquois ; et le commandant Sa'd ibn Waqqâṣ rentra à Médine après une simple reconnaissance.

Il semble que le but de ces expéditions était d'annoncer aux païens de la Mecque qu'ils ne devaient plus traverser la zone d'influence musulmane. Les chroniqueurs expliquent l'absence des Médinois dans ces sorties par le fait qu'ils ne devaient combattre, d'après les conventions, que lors de l'invasion de Médine par l'ennemie. Mais il n'y avait pas lieu d'avoir des scrupules, et en bons Musulmans qu'ils étaient, ils ne nourrissaient point ces distinctions, et considéraient l'Islam comme un seul tout. Il était beaucoup plus important d'établir les rapports de Médine avec les habitants non-musulmans des environs sur des bases définitives et précises. Pour cela la présence du Prophète était nécessaire. Ce dernier se rendit donc chez les Banû Ghifâr, non sans raisons, comme nous allons le voir.

Banû Ghifâr et Banû Damrah.

En effet le Ghifârite Abû Dharr était devenu Musulman de très

1. Ibn Hichâm, p. 416-8 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 2-3.
2. Ibn Hichâm, p. 416.
3. Id., p. 210, 211.

Marfat.com

bonne heure ; déjà depuis dix ans, il prêchait l'Islam dans sa tribu. Il était tout naturel que Muḥammad voulût profiter de l'influence de son ami intime. Il quitta Médine[1] (en Safar 2 H.), nomma un Médinois pour assurer l'intérim des fonctions gouvernementales dans la capitale (à savoir Sa'd ibn 'Ubâdah), et avec 60 Réfugiés mecquois, il se rendit à Abwâ' (où sa mère était enterrée depuis une cinquantaine d'années). C'est probablement alors qu'il fit la visite au tombeau de sa mère rapportée par la tradition, et versa des larmes en se souvenant de la tendresse maternelle, qu'il n'avait connu qu'en bas âge. Après avoir marché encore 6 autres milles il entra à Waddân, dans le territoire des Banû Damrah (parents des Banû Ghifâr). L'endroit se trouve à peine à trois journées au Sud de Médine, mais le Prophète ne rentra chez lui qu'après deux semaines ; il a donc dû passer toute une semaine à Waddân pour négocier un traité avec les habitants de la région, avec les non-Musulmans surtout. Le document qui sortit de ces délibérations constitue le premier acte international établi par Muḥammad, et nous laisse pénétrer un peu dans la diplomatie musulmane de cette époque. En voici le texte intégral :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

Voici un écrit de Muḥammad envoyé de Dieu, à l'adresse des Banû Damrah ibn 'Abd Manât ibn Kinânah :

Ils auront la sécurité de leurs biens et de leurs personnes, et secours leur sera dû contre quiconque les attaquera par oppression. Et ce sera leur devoir de prêter main-forte au Prophète — Dieu se penche sur lui — cela pour aussi longtemps que la mer restera capable de mouiller une *ṣûfah* (une coquille ; un poil ?), sauf pour le cas où ils (les Musulmans ?) combattront pour la cause de Dieu. De plus, sitôt que le Prophète les appellera à son aide, ils devront répondre à son appel. Et pour cela, ils auront la garantie de Dieu et la garantie de Son envoyé. Et à eux sera dû le secours en faveur de ceux d'entre eux qui auront observé leurs engagements et auront craint (la violation du pacte)[2]. »

Le récit suivant d'Ibn Sa'd[3] ne renferme probablement qu'un résumé du même événement : « 12 mois après son arrivée, il sortit en Safar et contracta une alliance avec le Damrite Makhchî ibn 'Amr ; il fut statué qu'il n'attaquerait point les Damrites, et qu'il n'en serait point attaqué ; qu'ils ne se mettraient point en nombre contre lui, et qu'ils n'aideraient nul ennemi conre lui. » Tout en

1. Id., p. 415-6 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 3.
2. *Wathâ'iq*, N° 159.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 3.

Marfat.com

mentionnant l'absence des Anṣârites dans l'expédition, Ibn Sa'd mentionne la présence de certains volontaires de la tribu de Muzainah.

Il ne semble pas que les Damrites aient embrassé l'Islam à cette époque, comme en témoigne la clause qui les exempte de toute aide militaire aux Musulmans dans leur combat « pour la cause de Dieu ». Pourtant l'alliance militaire est là. On se demande pourquoi les Damrites avaient décidé de rompre avec les Quraichites de la Mecque, et d'encourir leur colère, et s'étaient rattachés aux Musulmans, qui à cette époque n'étaient ni nombreux ni riches, et ne pouvaient leur repayer les bénéfices qu'ils perdaient ainsi sur les caravaniers mecquois ? Il est vrai que Waddân ne se trouvait qu'à trois jours de Médine, mais à neuf jours de la Mecque. Il se peut que Médine ait été le marché pour les produits de Waddân, et que les Waddânites aient acheté à Médine tout ce qui leur manquait [1]. En tout cas, il s'agit là de certaines familles de Damrah, car une autre branche, Banû 'Abd ibn 'Adî (habitant plus au Sud, dans le territoire sacré autour de la Mecque : *ḥaram*), non seulement resta à l'écart de cette alliance entre Makhchî et Muḥammad, mais encore n'envoya une délégation à Médine que plusieurs années plus tard, et cela pour demander la conclusion d'un pacte précisant formellement que les Banû 'Abd ibn 'Adî resteraient neutres dans l'éventualité d'une guerre entre les Musulmans et les Quraichites de la Mecque [2].

Le Prophète conclut avec les Banû Ghifâr un pacte séparé, que voici :

> « Les Banû Ghifâr seront comptés au nombre des Musulmans, ayant les mêmes droits que les Musulmans et les mêmes devoirs qu'eux. De plus, le Prophète engagera en leur faveur la garantie de Dieu et la garantie de Son envoyé, cela sur leurs biens et sur leurs personnes. En outre, si le Prophète les appelle à son aide, ils devront répondre à son appel, et ce sera leur devoir de l'aider, sauf quiconque combattra pour *dîn* (la religion), cela pour aussi longtemps que la mer restera capable de mouiller une *ṣûfah* (une coquille ou un poil). Il est entendu que cette charte ne devra point s'interposer devant un crime [3]. »

A en juger par l'identité de formules avec le traité des Damrah, ce pacte des Ghifâr doit dater de la même époque (2 H.). L'Arabie

---

1. Ibn Hichâm (p. 430-2) parle d'un meurtre, envenimant leur rapports.
2. Id., p. 48.
3. *Wathâ'iq*, N° 161.

Marfat.com

était dans le chaos au point de vue politique : les différentes branches de la même tribu se combattaient parfois entre elles. Les Damrah par exemple n'étaient qu'une branche des Banû Bakr qui, on s'en souvient, adhérèrent à la trêve de Hudaibîyah du côté des Quraichites. Méthodiquement et avec une incroyable patience, Muhammad se mit à la tâche pour réunir ces petits groupements dans un état organisé, où devaient régner l'ordre et la justice pour tout le monde, sans distinction de rang ni de parenté.

Après cette expédition fructueuse, où il put rallier les Damrah et les Ghifâr, Muḥammad rentra à Médine. Il pouvait toujours compter sur ces deux tribus. Lorsqu'il s'absentait pour des expéditions militaires c'était souvent Abû Dharr qu'il choisissait comme gouverneur de Médine ; Abû Dharr et Imâ' ibn Raḥḍah furent commandants des contingents ghifârites lors de l'expédition de Hudaibîyah [1]. Pendant cette expédition, ils offrirent au Prophète, quand il traversa leur territoire, cent moutons et la quantité de lait qu'on peut transporter sur deux chameaux [2]. En l'an 8 H., le Ghifârite Ka'b ibn 'Umair fut nommé commandant de l'armée musulmane, qui alla punir les habitants de Dhât Aṭlâḥ « en Syrie-Palestine ». (Probablement comme suite de la bataille de Mu'tah). L'armée subit beaucoup de pertes [3]. Lors de l'expédition de Tabûk (9 H.), beaucoup de Ghifârites s'offrirent comme volontaires ; par manque de transport, on en refusa un certain nombre, qui se mirent à pleurer de chagrin (d'où leur nom Banû'l-Bakkâ'). C'est également un des Banu'l-Bakkâ', à savoir Mâ'iz, qui se rendit volontairement devant le Prophète, pour confesser son adultère ; il savait pourtant que la lapidation en serait la punition [4].

Les Damrah ont produit l'ambassadeur musulman par excellence, 'Amr ibn Umaiyah, auquel nous proposons de consacrer un chapitre particulier.

Les Juhainah.

Quelques semaines seulement après sa visite au pays de Damrah, le Prophète quitta Médine pour se rendre à Buwâṭ, sur la montagne Raḍwà (Yanbû'). Nous avons déjà parlé des rapports amicaux des Musulmans avec cette tribu dès les tout premiers mois de l'Hégire. Un nombre considérable de ses ressortissants durent se con-

---

1. Maqrîzî, I, 373.
2. Id., I, 277.
3. Ibn Hichâm, p. 983 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 92.
4. Bukhârî, 86 : 25, etc.

Marfat.com

vertir à l'Islam et émigrer à Médine, puisque « le Prophète approuva les plans d'une mosquée dans leur quartier, la première à Médine », après celle du Prophète[1]. Nous possédons un document dont les termes sont si voisins de l'alliance avec les Damrah et les Ghifâr qu'il semble bien être de la même époque ; peut-être fut-il conclu à Buwâṭ même, au mois de Rabî' al-Auwal 2 H. En voici le texte[2] :

> « Aux Banû Zur'ah et aux Banu'r-Rab'ah, lesquels procèdent de (la tribu de) Juhainah : Ils auront la sauvegarde de leurs personnes et de leurs biens, et devront être secourus contre quiconque les opprimera ou les combattra, sauf toutefois pour des questions de religion (*dîn*), et pour les membres (*sic*). Et aux membres nomades d'entre eux qui auront tenu leurs engagements et se seront gardés de toute violation, il sera reconnu les mêmes droits qu'aux membres sédentaires. Et Dieu sera le Secoureur. »

Ce texte n'est connu que par une seule source, et semble quelque peu défectueux : Nous pensons qu'il faut supprimer les mots « et pour les membres », car ils sont répétés au début de la phrase suivant immédiatement, et que le copiste a par erreur répété le mot *al-ahl*. Nous pensons également qu'il faut ajouter, avant le mot « sauf », quelque chose comme « si le Prophète les appelle à son aide, ils devront répondre à son appel, sauf, etc. ».

Six mois après eut lieu la grande bataille de Badr, où deux Juhainites servirent comme éclaireurs[3], et d'autres comme combattants[4]. Ne nous étonnons donc pas des faveurs qu'ils reçurent : le Prophète octroya à 'Ausajah ibn Harmalah, habitant Dhu'l-Marwah, un vaste territoire qui était compris entre Balkathah, al-Maṣna'ah, al-Jafalât et al-Jadd[5]. On ne sait pas la date de cet octroi, mais il est probable que ce choix de Dhu'l-Marwah était destiné à exercer une pression économique sur les Quraichites (comme nous l'avons décrit dans le cas du fugitif Abû Buṣair extradé à la suite de la trêve de Hudaibîyah, v. ch. la Mecque). D'autres terres furent octroyées aux Banû Chabakh (ou Chanakh)[6] ; une charte assura aux Banu'l-Jurmuz la protection de leurs personnes ainsi

---

1. Ibn Sa'd, 1/II, p. 68.
2. *Wathâ'iq*, N° 151.
3. Ibn Hichâm, p. 434 ; Ibn Sa'd, 2/I, p. 7.
4. Ibn Hichâm, p. 495-506. De même à Uhud (Damrah al-Juhanî, cf. Ibn Hichâm, p. 609).
5. *Wathâ'iq*, N° 154.
6. *Ibid.*, N° 155.

Marfat.com

que de « tout ce qu'ils possédaient au temps de leur islamisation » [1]. Le scribe en était al-Mughîrah ibn Chu'bah, qui s'était converti avant l'an 6 H., ce qui nous aide à la dater. Il existe une autre charte plus intéressante encore, qui non seulement implique l'islamisation en masse de deux branches des Juhainah : (Banu'l-Jurmuz et Banu'l-Huraqah), mais en exige aussi les conditions suivantes :

a) qu'ils rompent tout rapport avec les païens (leurs parents mêmes ne sont pas exclus) ;

b) qu'ils observent fidèlement tous les devoirs islamiques, tant spirituels que politiques, à savoir célébrer les offices quotidiens, acquitter la taxe-zakât, obéir à Dieu et à Son envoyé, et abandonner en faveur de l'Etat les parts définies par la loi islamique ;

c) qu'ils ne réclament plus l'intérêt de l'argent prêté par eux, n'ayant plus de droit que sur le capital seulement ;

d) « Toute personne ayant adhéré à un pacte avec eux aura les mêmes droits qu'eux. »

Ce texte [2] ne doit dater que des dernières années de la vie du Prophète, peut-être de l'an 9 H. La première condition montre assez clairement que le temps où Muḥammad était obligé de chercher l'alliance et l'amitié des non-Musulmans était déjà passé. La grande réforme économique, l'interdiction de l'intérêt, s'y trouve mentionnée. La dernière clause atteste que la tribu en question gardait une grande autonomie, puisqu'elle avait le droit de conclure des pactes d'amitié avec d'autres peuplades : l'ami de l'ami était considéré comme un ami.

Deux mois avant sa mort, le Prophète adressa le message suivant aux Juhainites en général : « Ne faites usage de rien qui provienne de cadavres : ni de la peau ni des nerfs [3]. » Il s'agit là de mesures hygiéniques. Il aurait aussi écrit à Jaḥdam ibn Fuḍâlah [4], mais le texte nous manque. La lettre du Prophète à 'Amr ibn Murrah, « pour la tribu de Juhainah » [5], parle du régime des taxes sur les troupeaux et de l'exemption des taxes agricoles sur les terres travaillées par les bœufs. Rappelons en passant qu'un contingent de 800 hommes de la tribu de Juhainah avait participé à la prise de la Mecque en l'an 8 H.

---

1. *Ibid.*, N° 153.
2. *Ibid.*, N° 152.
3. *Ibid.*, N° 156.
4. *Ibid.*, N° 158.
5. *Ibid.*, N° 157.

Marfat.com

Mudlij.

Le Prophète, lors de son émigration, en route pour Médine, avait su gagner l'amitié de Surâqah le Mudlijite. Au moment de la grande offensive pour les pactes d'alliance, le Prophète se rendit sur le territoire des Mudlij, à al-'Uchairah, au milieu de l'an 2 H., accompagné, à ce qu'on rapporte, de 150 hommes. Surâqah n'avait pas oublié que lors de l'émigration, le Prophète n'avait pas accepté les chameaux et les moutons qu'il voulait lui offrir. Pour témoigner de sa reconnaissance, Surâqah fêta à la façon bédouine, lors de cette deuxième visite, tout le corps expéditionnaire ; « l'hospitalité fut si généreuse qu'on ne put pas poursuivre une grande caravane quraichite allant vers la Syrie, et elle s'échappa »[1]. Mais le Prophète était venu pour conclure une alliance militaire et il y parvint[2]. Le texte nous en manque, mais il ressemblait sans doute aux pactes conclus avec les Damrah, les Ghifâr et les Juhainah, datant de la même époque. Relevons à ce propos un renseignement petit mais précieux, renseignement qui doit être vrai des Damrah aussi : « Les Banû Mudlij n'avaient pas encore embrassé l'Islam ; et malgré leur alliance avec le Prophète, il restèrent païens jusqu'à l'an 9 H., lorsque le Prophète dénonça toutes les alliances avec les non-Musulmans[3]. » Quant à Surâqah lui-même, il avait embrassé l'Islam individuellement un an auparavant, et le Prophète l'avait reçu avec beaucoup d'égards. On ne sait pas de quelle époque date la fameuse parole de Muḥammad : « Tu t'étonnes de cela ô Surâqah ; que penses-tu du moment où l'on placera sur ta tête la couronne de Chosroès, empereur de l'Iran[4] ! ('Umar se souviendra de cette parole, et la réalisera lors de son califat). Ajoutons au sujet de Surâqah, la curieuse hallucination des Quraichites lors de la bataille de Badr : ils croyaient qu'ils allaient être attaqués par les Mudlijtes rangés aux côtés de Muḥammad, mais Satan leur apparut sous les traits de Surâqah, et les assura de son appui total contre les Musulmans[5]. Notons enfin que lorsque Surâqah embrassa l'Islam, il posa au Prophète cette question : « Les chameaux appartenant à des étrangers se rendent quelquefois aux bassins que je remplis d'eau pour mes propres bêtes ; je les laisse boire. Est-ce qu'il y a

---

1. *Ansâb*, de Balâdhurî, I, 135.
2. Ibn Sa'd, 2/1, p. 5 : (« contracta avec les Banû Mudlij et avec leurs alliés, les Banû Damrah »).
3. Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 448.
4. Suhailî, I, 51 ; II, 6.
5. Ibn Hichâm, p. 432, 474.

Marfat.com

un mérite dans ce geste ? » Muḥammad répondit : « Mais certainement ; la gentillesse envers n'importe quel animal qui a soif possède un mérite aux yeux de Dieu [1]. » La politique et la morale ne se séparaient jamais pour Muḥammad.

Les Mudlij ont fourni à l'Islam son premier amiral. En effet, la seule expédition maritime du temps du Prophète fut commandée, au début de l'an 9 H., par le Mudlijite 'Alqamah ibn Mujazziz, qui réussit à chasser d'une île les pirates abyssins [2]. Il serait difficile de localiser cette île, car notre source ne la nomme pas, et parle simplement de la frayeur d'*ahl juddah* (*habitant de la côte ;* il n'y avait pas encore le port à Jiddah). Il paraît que la piraterie de ces voisins continua, car plus tard le calife 'Umar envoya le même personnage à la tête d'une armée vers les Abyssins ; mais il périt avec tous ses compagnons, apparemment dans un naufrage. Un poète de la tribu 'Udhrah composa à ce sujet une longue élégie dont la fin dit : 'Alqamah était expert à poursuivre un homme à la piste [3]. »

Muzainah.

Cousins des Damrah, les Muzainah habitaient à l'Ouest de Médine. On ne sait rien d'eux pendant les premières années de l'Hégire. En l'an 5, plusieurs centaines d'entre eux se rendirent à Médine et embrassèrent l'Islam. Le Prophète les renvoya dans leur pays, sans leur demander d'émigrer en territoire islamique (leur pays étant seulement à 20 milles de Médine).

Nous avons le texte de deux chartes pour le Muzanite Bilâl ibn al-Hârith [4]. Dans l'une d'elles le Prophète lui octroie les mines d'al-Qabalîyah (dans la région d'al-Fur'), et tout le terrain susceptible de culture à Qadas ; l'autre parle de la donation d'une demi-douzaine d'autres fiefs. Il y a une certaine confusion dans les sources. Relevons toutefois que d'après Ibn Sa'd [5], Qadas signifie le sac du voyageur, ce qui ne donne aucun sens dans le contexte. Le calife 'Umar I confisqua pour l'état plusieurs de ces terres non exploitées, moyennant certaines compensations. Les descendants de ce Bilâl apportèrent le document pour le montrer à 'Umar II. Un Soudanais, domicilié à Médine, qui avait servi de secrétaire à M. Twit-

1. Id., p. 332.
2. Ibn Sa', 2/1, p. 117-8.
3. *Ansâb*, de Balâdhurî, II, 721.
4. *Wathâ'iq*, N°s 163, 164.
5. Ibn Sa'd, 1/11, p. 25.

Marfat.com

chell lors de sa mission agriculturale en Arabie séoudite, a raconté à l'auteur de ces lignes avoir vu dans le village de Qabîl, près de Yanbû', une vieille inscription portant le texte de la donation des mines dont nous parlions plus haut ; mais cet interlocuteur n'ayant ni photographié ni copié l'inscription, nous ne sommes pas plus renseignés qu'avant. Il se peut que Qabîl soit l'ancienne Qabaliyah.

De l'an 9 H. date la conversion du grand poète muzainite, Ka'b ibn Zuhair [1]. Son père, ses frères, mêmes ses sœurs ont été des poètes. Lorsque son frère Bujair embrassa l'Islam, ses parents furent très mécontents ; et Ka'b fut tellement furieux contre son frère, qu'il composa des satires contre le Prophète. En l'an 9, la plus grande partie de l'Arabie reconnut le Prophète, y compris les Muzainites, qui excommunièrent Ka'b. Celui-ci se rendit alors clandestinement à Médine, embrassa l'Islam, puis récita un poème qu'il avait composé en éloge de Muḥammad. Charmé, le Prophète donna au poète sa propre houppelande. Le poème, devenu célèbre, s'appelle maintenant « la sainte houppelande » (*Burdah Charîfah*) ; il a été l'objet de vingtaines de commentaires, et a été traduit dans toutes les langues islamiques. Une anthologie des poèmes de Ka'b a été éditée en 1950 à Cracovie ; on y lit des allusions à la part des Muzainites dans les guerres préislamiques de Médine (sujet qui nous éloignerait trop loin). D'après une autre version de Maqrîzî [2], Ka'b avait composé un poème pour insulter Umm Hâni' bint Abî Tâlib, cousine du Prophète, aussi ce dernier le mit-il hors la loi. Il lui pardonna ensuite, car, après conversion, les méfaits du passé ne comptent plus dans l'Islam.

On voit ainsi comment le Prophète sut s'allier avec les tribus voisines de Médine, et assurer ainsi la protection de la jeune religion et du jeune Etat islamiques dans leur difficile début. Il s'agit là des tribus à l'Ouest de Médine. Avant de nous tourner vers d'autres directions, nous voudrions parler d'un personnage qui ne manque pas de pittoresque.

---

1. Maqrîzî, I, 494.
2. *Ibid.*

Marfat.com

L'AMBASSADEUR PAR EXCELLENCE : 'AMR IBN UMAIYAH

Originaire de la tribu Damrah, 'Amr — fils d'Umaiyah, fils de Khwailid, fils de 'Abdallâh, fils d'Iyâs, fils de 'Abd ou 'Ubaid, fils de Nâchirah, fils de Ka'b, fils de Judaiy, fils de Damrah, fils de Bakr, fils de 'Abd Manât, fils de 'Alî, fils de Kinânah — a joué un rôle tout particulier dans la diplomatie du temps du Prophète. Nous pouvons le nommer le premier diplomate de carrière de l'Islam.

La date de sa naissance, que nous ignorons, se situe vers 25 avant l'Hégire. Il épousa une parente du Prophète (Sukhailah bint 'Ubaidah ibn al-Hârith ibn al-Muṭṭalib) [1]. Son beau-père, 'Ubaidah, fut un des premiers Musulmans, et fut tué à la bataille de Badr (2 H.). Notre source ajoute que les descendants de 'Amr ibn Umaiyah faisaient partie des 'Abd Chams, à la Mecque. Il mourut avant l'an 60 H. [2]. Après avoir donné sa généalogie (citée plus haut), notre source ajoute qu'il s'appelait Abû Umaiyah, qu'il avait plusieurs enfants (dont Ja'far, 'Abdallâh et al-Faḍl, ainsi que son neveu az-Zibriqân, ont été des savants traditionnistes). L'érudit ach-Cha'bî avait été lui aussi élève de 'Amr, et s'est basé sur des renseignements fournis par lui, notamment sa biographie de Muḥammad. 'Amr mourut à Médine [3].

L'alliance de 'Amr avec la famille de 'Abd Shams est intéressante, car elle explique les rapports intimes de 'Amr avec l'Abyssinie. Par les fameuses chartes d'*îlâf*, 'Abd Chams et ses descendants monopolisaient le commerce de la Mecque avec l'Abyssinie (tout comme Hâchim avec la Syrie, al-Muṭṭalib avec le Yémen, et Naufal avec le 'Irâq) [4]. Comme allié de 'Abd Chams, 'Amr participa peut-être aux caravanes allant en Abyssinie. Nous avons déjà signalé le

---

1. *Munammaq*, d'Ibn Habîb, p. 194.
2. Ibn Hajar, *Tahdhîb at-Tahdhîb*, VIII, N° 6.
3. Ibn 'Abd al-Barr, *Istî'âb*, II, N° 1889.
4. Ibn Sa'd, 1/1, p. 43-6 ; aussi mon article dans les *Mélanges Massignon* (Damas).

Marfat.com

récit d'après lequel le Négus Aṣḥamah, dans sa jeunesse, avait été vendu par des parents qui se disputaient le trône, et avait passé quelque temps comme esclave dans la tribu de Damrah, clan de notre héros.

Au début, 'Amr était probablement indifférent à l'Islam. Aux batailles de Badr et d'Uḥud, il se trouvait dans les rangs des Mecquois[1]. Sa conversion est datée du retour des Mecquois après la bataille d'Uḥud. Aucun chroniqueur ne lui attribue un exploit militaire quelconque pendant ces deux sanglantes rencontres. Il paraît donc que 'Amr ne fit partie de ces expéditions que pour la forme : comme client d'une famille mecquoise, il devait être présent à toute guerre où son patron prenait part. Faut-il penser qu'il était un ami personnel de Muḥammad ? L'un et l'autre étaient caravaniers avant l'Islam. Il y a lieu de le croire, comme nous allons le voir :

Le grand biographe Cha'mî nous dit[2] qu'après la victoire du Prophète sur les Mecquois dans la bataille de Badr, ceux-ci, pour se venger de leur défaite, envoyèrent une mission diplomatique auprès du Négus, pour lui demander l'extradition des Musulmans réfugiés en Abyssinie ; que, lorsque le Prophète apprit cette machination des Mecquois, il envoya 'Amr immédiatement en Abyssinie, pour intercéder auprès du Négus en faveur des Musulmans ; et que *'Amr n'avait pas encore embrassé l'Islam*. (Nous avons raconté la suite dans le chapitre sur l'Abyssinie). Ce petit fait est très éloquent : il nous confirme d'abord que 'Amr était un ami personnel de Muḥammad et avait sa confiance, quoi qu'il eût pris part contre les Musulmans à la bataille de Badr ; il nous montre aussi que Muhammad n'hésitait pas à se servir des non-Musulmans même comme ambassadeurs ; il nous renseigne enfin sur les qualités diplomatiques de l'homme et sur ses rapports intimes avec le Négus, et nous rappelle aussi que le Prophète savait toujours être bien renseigné sur les mouvements de ses ennemis pour les contrecarrer.

En l'an 4 H., un grand chef bédouin, Abû Barâ' Mulâ'ib al-Asinnah, se rendit à Médine, on ne sait pourquoi, avec des cadeaux pour le Prophète, mais ne voulut pas se convertir à l'Islam. Il persuada le Prophète de lui confier un nombre considérable de missionnaires, pour prêcher l'Islam dans sa tribu. 'Amr, notre héros, était l'un

---

1. Ibn Sa'd, IV/1, p. 182-3.
2. Cha'mî, *Sîrah*, déjà cité.

Marfat.com

d'eux. A Bi'r Ma'ûnah [1], 'Amir ibn aṭ-Tufail, neveu d'Abû Barâ' [2], attaqua les Musulmans par surprise, et ils furent tous massacrés, sauf 'Amr et un autre Musulman médinois, qui étaient sortis pour faire paître les bêtes de monture de la compagnie. A leur retour, la cavalerie ennemie était encore là. Dans le combat qui suivit, 'Amr fut fait prisonnier, et son compagnon tué. Cependant l'agresseur, 'Amir ibn aṭ-Tufail, après avoir déclaré : « Ma mère avait fait le vœu d'affranchir un esclave », libéra 'Amr gratuitement ; nos sources ajoutent qu'avant de le laisser partir, il lui coupa les cheveux du front — signe d'émancipation — et ensuite il le relâcha. 'Amr rentra à pied à Médine, pour raconter le martyre des 70 missionnaires ; mais ayant rencontré dans la banlieue de Médine, deux membres de la tribu qui était responsable du massacre, il les tua, sans savoir qu'ils avaient embrassé l'Islam, obtenu la protection du Prophète, et voyageaient en toute tranquillité. En apprenant le récit de 'Amr, le Prophète envoya le prix du sang habituel aux parents des deux personnes tuées par erreur [3].

Abû Sufyân avait envoyé un bédouin à Médine pour assassiner le Prophète. Il voulait probablement se venger, non seulement de la mort de plusieurs de ses proches parents dans la bataille de Badr, mais aussi de la pression économique continuelle exercé sur le commerce caravanier mecquois par les Musulmans. Le Prophète échappa à cet attentat. Entre temps eut lieu la tragédie d'ar-Rajî', où les invités musulmans furent traitreusement massacrés, sauf quelques-uns qui furent faits prisonniers et furent vendus aux Mecquois, qui les crucifièrent. Le Prophète envoya donc deux agents, notre héros 'Amr et un Médinois, pour tâcher d'assassiner Abû Sufyân. 'Amr fut reconnu à la Mecque, et Abû Sufyân comprit le motif de l'arrivée de ce redoutable « diable ». Il prit donc des mesures non seulement pour sa propre sécurité, mais aussi pour s'emparer de 'Amr, qui prit la fuite. 'Amr et son compagnon se

---

1. Ibn Hichâm, p. 648 suiv.

2. Il ne faut pas penser à une complicité de la part d'Abû Bara', car d'après Suhailî (II, 321) il continuait à entretenir des rapports amicaux avec le Prophète : et d'après *Muḥabbar* (p. 472-3), il mourut de chagrin pour la violation de sa protection par ses proches parents. Ibn Hichâm (p. 650) fait allusion à l'inimitié entre lui et son neveau. Il faut plutôt penser à une petite imprudence de la part de ces missionnaires zélés. En effet, en route, sur un territoire notoirement hostile, l'un d'eux sort pour prêcher l'Islam parmi les habitants de la vallée. Furieux de cet « affront », 'Amir, chef de l'endroit, s'attaque aux missionnaires, et les massacre. (Cf. Ibn Kathîr, *Tafsîr*, I, 426, sur Q., 3 : 169).

3. Ibn Hichâm. p. 650 ; Ibn Sa'd, 2/I, p. 38.

Marfat.com

cachèrent dans une grotte dans les montagnes ; et lorsque la poursuite fut abandonnée le lendemain, il se rendit de nouveau dans la ville, et enleva le cadavre du martyr Khubaib de la croix. Il put ensuite tuer trois individus parmi les habitants du pays, en faire un autre prisonnier, et se rendre sain et sauf à Médine pour raconter au Prophète ce qui s'était passé [1].

'Amr fut envoyé encore une fois comme ambassadeur-missionnaire auprès de la grande tribu de l'Arabie du Nord-Est : les Banu'd-Di'l. Il rentra à Médine sans avoir réussi, et voici comment il raconta son voyage à Muḥammad : « Je les ai trouvés lorsqu'ils étaient dispersés, et je me suis rendu chez eux lorsqu'ils furent rentrés dans leurs habitations, et je les ai invités à venir vers Dieu et vers Son envoyé ; mais ils opposèrent un refus des plus catégoriques. » L'entourage de Muḥammad réclama une expédition punitive contre eux, mais celui-ci répondit : « Non, laissez-les tranquilles ; si leur chef embrasse l'Islam et célèbre les offices, puis leur dit : islamisez-vous, personne ne refusera [2]. » Mais les récits de cette source (Ya'qûbî) sont souvent suspects.

Vers l'an 6 H., 'Amr fut envoyé auprès du Négus en Abyssinie. Le but de cette mission était de marier *in absentia* le Prophète avec une jeune veuve musulmane, Umm Habîbah, fille d'Abû Sufyân. Le mari de cette dernière, abandonnant son Islam, avait embrassé le Christianisme, fait de grands efforts, bien que sans succès, pour rallier aussi sa femme — comme nous le précise Tabarî [3] — puis était mort alcoolique [4]. Muhammad voulut récompenser la jeune veuve pour sa fidélité à l'Islam. Le Négus s'assura du consentement d'Umm Habîbah, puis célébra le mariage *in absentia* avec éclat [5]. 'Amr était chargé de demander au Négus non seulement de célébrer le mariage, mais aussi d'envoyer à Médine les Musulmans réfugiés. Le Négus leur procura deux bateaux, et la mission de 'Amr eut ainsi une heureuse conclusion [6].

L'histoire islamique a conservé deux lettres du Prophète, adressées à deux différents Négus, les invitant à l'Islam. 'Amr fut chaque fois porteur du message. (Cf. ch. Abyssinie).

Après la guerre du Fossé, alors que Muḥammad menait activement une politique d'apaisement vis-à-vis de la Mecque, il pro-

---

1. Ibn Hichâm, p. 992-4 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 68 ; IV/1, p. 183.
2. Ya'qûbî, II, 77.
3. Tabarî, I, 1672.
4. Balâdhurî, I, 90.
5. Ibn Sa'd, 1/11, p. 15-16 ; Ibn Hichâm, p. 144.
6. Ibn Sa'd, IV/1, p. 183.

Marfat.com

fita d'une famine pour y envoyer 500 pièces d'or qui devaient être distribuées aux pauvres. Le porteur en fut également 'Amr [1]. Ibn Sa'd [2] parle longuement de cette mission. Il est à noter qu'il la date d' « après la conquête de la Mecque » ; mais il y a lieu de croire que c'est une faute du copiste. A part cela, le récit nous fait voir un autre côté, le côté humain, du caractère de 'Amr. Le Prophète chargea deux personnes de porter l'argent : 'Amr avait un compagnon : 'Amr ibn al-Qa'awâ' (c'était d'ailleurs ce dernier qui avait demandé à notre héros de l'accompagner dans le voyage à la Mecque). Il y avait une querelle personnelle entre les tribus des deux « diplomates » ; le Prophète avertit donc 'Amr ibn al-Qa'awâ' de prendre des précautions en traversant le territoire des Damrites, tribu de son compagnon. Il paraît que ce dernier avertit sa tribu, mais 'Amr ibn al-Qa'awâ', prévenu par le Prophète, s'était déjà éloigné sur son chameau. Lorsque les Damrites virent cela, ils rentrèrent chez eux, et 'Amr se hâta de rejoindre son compagnon en s'excusant de son absence, et sut se réconcilier avec lui. Le reste du voyage et du retour s'accomplit sans incident.

Quand le Prophète sortit de Médine, en l'an 9 H., pour l'expédition de Tabûk, il envoya de cet endroit un détachement militaire, sous le commandement de Khâlid Epée-de-Dieu, contre Ukaidir, roi de Dûmat al-Jandal. Khâlid surprit le roi en pleine chasse, et envoya notre 'Amr auprès du Prophète pour lui annoncer la nouvelle. Il le chargea également de lui porter le butin saisi sur le roi et ses compagnons, surtout le manteau précieux, en soie, du frère du roi [3].

Ibn al-Kalbî [4] lui attribue encore une mission diplomatique, vers l'an 10 H., pour porter la réponse du Prophète à Musailimah l'imposteur. Voici ce que dit cet auteur : « L'envoyé de Dieu chargea 'Amr par cinq fois de missions diplomatiques : une fois vers le Négus pour l'inviter à embrasser l'Islam, une fois vers le Négus pour lui demander de célébrer le mariage du prophète *in absentia* avec une réfugiée musulmane en Abyssinie, une fois (également en Abyssinie) pour faire rentrer Ja'far ibn Abî Talib (et autres réfugiés), *une fois avec une lettre pour l'imposteur Musailimah*, et une fois pour assassiner (Abû) Sufyân, lorsqu'il ('Amr) enleva, après l'avoir détaché de la croix, le corps de l'Anṣârite Khubaib ibn 'Adî, cru-

1. Sarakhsî, *Mabsûṭ*, X, 91 92 ; *Charḥ Siyar Kabîr*, I, 69 ; *Balâdhur*, II, 715.
2. Ibn Sa'd, 4/II, p. 32-33.
3. Maqrîzî, I, 464.
4. Ibn al-Kalbî, *Jamharat al-Ansâb*, ms. Brit. Mus., fol. 45b-46a ; ce détail est dû à l'aimable communication de M. Levi della Vida).

Marfat.com

cifié par les Quraichites. » Quant à l'échange de correspondance avec Musailimah, nous en avons parlé plus haut. Il se peut que Muḥammad ne remit pas sa réponse à l'ambassadeur de Musailimah par crainte de falsification, et préféra charger un des siens de la lui porter, et d'expliquer la vérité aux Banû Hanifah. 'Amr n'eut aucun succès dans cette dernière mission : Musailimah persista dans ses prétentions, et mourut plus tard lors du califat d'Abû Bakr.

'Amr s'installa ensuite définitivement dans la ville de Médine ; il habitait le quartier des Kharrâṭîn (ébénistes), où il mourut à un âge avancé [1].

La personnalité pittoresque de 'Amr a enchanté aussi l'imagination des romanciers. Le grand *Dâstân Amîr Hamzah* contient, entre autres personnages, un 'Amr, qui accomplit les astuces les plus sensationnelles de ce roman.

1. Ibn Sa'd, IV/1, p. 183.

Marfat.com

Khuzâ'ah.

Une des plus puissantes tribus de l'Arabie, les Khuzâ'ah, a joué un rôle important dans l'histoire de l'Islam primitif. Originaire du Yémen, elle s'expatria, lors de la fameuse brèche de la digue de Mârib, en compagnie d'autres tribus, telles que les Ghassân, Azd-Chanû'ah et autres, pour chercher un autre endroit où elle pût s'installer définitivement. D'après Ibn Habîb [1], c'était du temps de l'empereur Décius de Rome (m. 251). Arrivés près de la Mecque, les Ghassânides continuèrent leur marche vers le Nord, jusqu'en Syrie ; les Azd-Chanû'ah tournèrent vers l'Est et parvinrent en 'Umân. Par contre les Khuzâ'ites ne voulurent pas aller plus loin. Leur chef envoya alors un émissaire à la Mecque [2], pour demander à ses habitants jurhumites la permission d'habiter provisoirement dans la région, jusqu'à ce que les éclaireurs eussent découvert un autre endroit convenable. Les Khuzâ'ah étaient trop nombreux pour ne pas éveiller de craintes chez les Jurhum ; et ceux-ci refusèrent de donner la permission demandée. Irrités, les Khuzâ'ah livrèrent combat, et la sanglante guerre qui suivit aboutit à l'anéantissement des Jurhum. Les Khuzâ'ah s'emparèrent alors de la Mecque, et chassèrent tous les autres Jurhumites de la région, même les familles restées neutres dans la guerre ; mais ils n'inquiétèrent pas les descendants d'Ismaël, dont le nombre n'était pas grand à la Mecque.

La Mecque était déjà un lieu de pèlerinage (grâce à la Ka'bah) ; les Jurhum avaient imposé une dîme sur les pèlerins, et s'étaient ainsi rendus détestables à tout le pays. Les Khuzâ'ah surent développer le culte de la Ka'bah. La tradition leur attribue l'introduction de l'idolâtrie : Rabî'ah, Chef khuzâ'ite, installa un nombre considérable d'idoles tout autour de la Ka'bah ; il apporta aussi

1. *Muḥabbar*, p. 372.
2. *Aghânî*, XIII, 110.

Marfat.com

Hubal, une idole de grande taille, de chez les Amalécites de Moab en Palestine, où il était allé en voyage (probablement de commerce), et installa cette idole dans l'intérieur même de la Ka'bah [1]. Rabî'ah fêtait les pèlerins très généreusement (pour leur apprendre le culte de Hubal ?), et il couvrait les murs extérieurs de la Ka'bah de riches étoffes [2].

Quṣaiy, ancêtre de Muhammad, épousa Hubbà bint Hulail, fille du prêtre-chef khuzâ'ite ; et lorsque ce dernier mourut, il s'empara des clés de la Ka'bah. Une guerre s'ensuivit entre les Khuzâ'ites et Quṣaiy (aidé par ses compatriotes de Quḍâ'ah et Asad) [3]. Les Khuzâ'ah durent céder, et quittèrent la ville pour se contenter de la banlieue de la Mecque. La femme de Quṣaiy (monogame) étant une Khuzâ'ite, il semble qu'on se réconcilia vite, car 'Abd Manâf (fils de Quṣaiy) épousa une Khuzâ'ite ; une aïeule de Khadijah (femme du Prophète) et d'Aminah (mère du Prophète), ainsi que des aïeules de 'Umar, et d'autres descendants de Quṣaiy, furent toutes Khuzâ'ites [4]. Ibn Hichâm parle [5] de la maison du Khuzâ'ite Budail ibn Warqâ', contemporain du Prophète, à la Mecque. Ibn Habîb [6] précise que les Quraichites du clan de Quṣaiy jouissaient de certains privilèges quant aux rites du pèlerinage, et que les Khuzâ'ah partageaient avec eux ces privilèges ; et à cause de ces particularités, on les appelaient les tribus d'austérité : (al-Hums). Rappelons en passant l'alliance des Aḥâbîch, par laquelle le clan de Quṣaiy et certaines branches des Khuzâ'ah se solidarisèrent contre les Banû Bakr.

Cette amitié continua pendant des siècles, et elle se renforça et se concentra dans la famille de Muḥammad dès l'époque de son grand-père 'Abd al-Muṭṭalib. Celui-ci s'étant querellé avec son oncle Naufal, au sujet de certains puits d'eau, il s'allia avec les Khuzâ'ah, pour contrebalancer l'alliance de Naufal avec le clan de 'Abd Chams. Voici le texte de cette alliance :

> « Par le nom de Toi, ô Dieu ! Voici l'acte d'alliance de 'Abd al-Muṭṭalib ibn Hîchim avec la tribu Khuzâ'ah, alors que les chefs de cette tribu, ainsi que ceux d'entre eux qui étaient de bon conseil. s'étaient présentés à lui. Les *absents* avaient à approuver les déci-

1. Ibn Hichâm, p. 51.
2. Suhailî, I, 62.
3. *Munammaq*, p. 178 ; Ibn Hichâm, p. 79 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 38.
4. *Muhabbar*, p. 48, 13, 18, 47, 52, 402, 403.
5. Ibn Hichâm, p. 803. Les clients khuzâ'ites combattent au côté des Quraichites même à Badr, cf. Ibn Hichâm, p. 563, 611 ; Balâdhurî, I, 154.
6. *Muḥabbar*, p. 178-9.

Marfat.com

sions des *présents* : L'assurance de Dieu et Sa garantie se trouvent entre vous et nous. Et ce qu'il ne faudra jamais oublier, c'est que la *main* (= *action*) doit être unique et le triomphe unique, aussi longtemps que le mont Thabîr brillera (au soleil), que le mont Hirâ' demeurera sur sa base, et que la mer restera capable de mouiller une *ṣûfah* (coquille ou poil). Et il ne surviendra pas entre vous et nous autre chose que le renouvellement du présent acte tout au long du temps éternel. »

Une autre version de la dernière partie du même pacte dit :

« Il s'agit d'une alliance qui réunisse et non qui désunisse : les vieillards avec les vieillards, les jeunes avec les jeunes, les *présents* avec les *absents*. Ils s'allièrent donc et s'engagèrent entre eux d'une façon ferme et sûre, sans rupture ni manquement possible, et cela pour aussi longtemps que le soleil se lèvera sur le mont Thabîr, qu'un chameau gémira dans le désert, que les deux monts Akhchabân resteront debout et que les hommes viendront faire le pèlerinage (*'umrah*) à La Mecque. Alliance perpétuelle pour tout le cours du temps, que chaque lever du soleil raffermira et que l'obscurité de chaque nuit prolongera ! Donc 'Abd al-Muṭṭalib, ses enfants, et tous ceux qui les accompagnent, auront à s'entr'aider avec les hommes de la tribu de Khuzâ'ah, et à se lier avec eux et à les secourir. Il incombera à 'Abd al-Muṭṭalib, à lui et à ses compagnons, de leur prêter aide contre tout prétendant. A Khuzâ'ah il incombera, en outre, de prêter aide à 'Abd al-Muṭṭalib, à ses enfants, et à leurs compagnons, contre les Arabes, fussent-ils à l'Est ou à l'Ouest, sur une colline ou dans une plaine. Les parties prennent Dieu comme garant — et quel garant ! — de l'exécution du présent acte[1]. »

Lorsque Muḥammad commença sa prédication à la Mecque, il rencontra toutes sortes d'oppositions de la part de ses concitoyens, et en particulier de certains Khuzâ'ites : par exemple Ibn aṭ-Ṭulâṭilah (dont le nom serait Mâlik[2], et non 'Amr[3], ni al-Hârith[4], comme disent quelques-uns) ; Abû Burdah al-Aslamî, qui était « un des diables parmi les Quraichites »[5] ; et 'Adî ibn al-Hamrâ[6]. Il s'agit là évidemment d'individus, peut-être appartenant à des clans non alliés à la famille de Muḥammad. Rappelons que lorsque Mu-

1. *Wathâ'iq*, N° 171.
2. Balâdhurî, I, 70.
3. *Ibid.*, *Muḥabbar*, p. 24.
4. Balâdhurî, *loc. cit.* ; Ibn Hichâm, p. 272.
5. *Muḥabbar*, p. 390 ; un autre diable, Naufal ibn Khuwailid, cité par Ibn Hichâm, p. 177.
6. Il était Khuzâ'ite d'après Balâdhurî, I, 56, mais Thaqîfite, d'après Ibn Hichâm, 276. Il était voisin du Prophète.

Marfat.com

ḥammad rentra de Tâ'if, ce fut un Khuzâ'ite qu'il chargea d'aller trouver pour lui la protection d'un Mecquois [1]. Lors de son voyage d'émigration aussi, ce fut chez une Khuzâ'ite rencontrée en route, Umm Ma'bad, qu'il chercha de s'approvisionner en lait. Elle n'en avait pas. La tradition rapporte un miracle du Prophète, qui put traire du lait d'une brebis malade et affamée. Après le départ des voyageurs, son mari rentra du pâturage, et apprenant la nouvelle, embrassa l'Islam avec son épouse [2]. C'est probablement de leur fils qu'il était question, lorsque, en l'an 3 H., après la bataille d'Uḥud, Muhammad, poursuivant les Quraichites jusqu'à Hamrâ' al-Asad, « demanda à Ma'bad al-Khuzâ'î, fils d'Abû Ma'bad, qui était encore un idolâtre et qui se trouvait alors sur son chemin, d'assurer les Quraichites, s'il les rencontrait, que Muḥammad les attendait avec une puissante armée » [3]. Nous connaissons la suite.

Les Khuzâ'ah pouvaient rassembler une dizaine de mille de combattants lors d'une guerre [4]. On les rencontre depuis le Sud de la Mecque jusqu'à Râbigh. C'est près de ce port qu'habitaient les Aslam et les Muṣṭaliq, deux branches des Khuzâ'ah qui ont joué un rôle important dans la biographie de Muḥammad.

Il est aussi question des Aslam lors des tout premiers pactes d'alliance. Nous nous souvenons des pillages à Médine du Mecquois Kurz ibn Jâbir, que le Prophète poursuivit jusqu'à Safawân. C'est à cet endroit que, d'après Ibn Habîb [5], le Prophète conclut un pacte d'alliance avec non seulement les Ghifâr mais aussi avec les Aslam ; et cela un mois avant la bataille de Badr (Ramaḍan 2 H.). Le même auteur mentionne [6] qu'une Aslamite, Ku'aibah bint Sa'd, habitait dans la mosquée même de Médine, et servait d'infirmière aux malades. Il y a encore d'autres témoignages qui nous indiquent que certains Aslamites avaient embrassé l'Islam de très bonne heure. On possède aussi un écrit du Prophète à l'adresse d'al-Huṣain ibn Aus al-Aslamî, lui octroyant les localités d'al-Furghain et de Dhât A'châch [7]. Une autre charte concernant les Aslamites mérite une étude approfondie :

> « Pour les Aslam, qui procèdent des Khuzâ'ah, soit pour ceux d'entre les Aslam qui croient en Dieu, célèbrent les offices, acquit-

1. Ibn Sa'd, 1/1, p. 142 ; Maqrîzî, I, 28.
2. Ibn Hichâm, p. 330 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 155-6.
3. Maqrîzî, I, 169.
4. Ibn Hichâm, p. 812.
5. *Muḥabbar*, p. 111.
6. *Ibid.*, p. 410-411.
7. *Wathâ'iq*, N° 167.

Marfat.com

tent la *zakât* et agissent sincèrement pour la cause de Dieu. A ceux-là est dû le secours contre quiconque les aura attaqués injustement. Par contre, ils seront tenus de prêter aide au Prophète — que Dieu se penche sur lui — sitôt qu'il les aura appelés. A leurs nomades iront les mêmes droits qu'à leurs sédentaires, et ils jouiront, où qu'ils se trouvent, de la même considération que les *émigrants* (en tetrrioire islamique). Ecrit par al-'Alâ' ibn al-Haḍramî lequel a témoigné [1]. »

Pour dater ce document, le nom du scribe, al-'Alâ ne nous avance en rien : installé à la Mecque comme client des Banû Umaiyah, il embrassa l'Islam de très bonne heure, avant l'Hégire. La mention de la zakât nous ferait penser à l'an 9 H., date à laquelle des agents furent nommés pour la percevoir, mais le document mentionne également l'exemption de l'émigration ; or on sait que le Prophète exigeait des nouveaux-convertis de quitter leur pays et de s'installer dans le territoire islamique, et que cette politique prit fin à la conquête de la Mecque en l'an 8 H. (Toutefois cette exemption fut accordée aux Muzainites en l'an 5 H., comme nous l'avons vu). Il est à noter que la version de Wâqidî [2] nomme Buraidah ibn al-Huṣaib comme chef de la délégation aslamite, Ghadîr al-Achṭâṭ comme lieu de rencontre — endroit qui se trouve à trois journées de la Mecque, entre 'Usfân et l'embranchement de la route de Jiddah sur la route de Médine à la Mecque [3] — ne parle point des offices et de la zakât, cite le même scribe, et emploie des formules semblables :

« Pour ceux d'entre eux qui auront émigré pour la cause de Dieu, qui auront attesté qu'il n'y a de Dieu sinon Dieu Lui-même et que Muḥammad est Son serviteur et Son envoyé. Un tel croit en Dieu ; et pour lui la protection de Dieu ainsi que la protection de Son envoyé. En vérité, notre cause et votre cause sont la même contre quiconque nous attaque injustement : la main (i. e. action) est commune et la victoire est commune. Et leurs nomades auront les mêmes droits que leurs sédentaires ; et ils seront considérés comme les *émigrés* où qu'ils se trouvent. »

A moins qu'il ne s'agisse ici d'une autre branche que celle que vise le premier document, nous nous permettons de penser que le premier document est l'amalgame de deux documents différents, datant de différentes époques : la partie qui parle des offices et de la

---

1. *Ibid.*, N° 165.
2. *Ibid.*, N° 166.
3. Maqrîzî, I, 42.

Marfat.com

zakât daterait d'une époque postérieure, et la partie mentionnant l'entr'aide serait beaucoup plus ancienne, peut-être d'avant l'an 5.

Buraidah, le chef de la délégation aslamite d'après Wâqidî, retient notre attention : nous nous souvenons que ce personnage avait rencontré le Prophète sur le chemin de l'exil ; il avait alors, lui et toute sa famille, embrassé l'Islam, et fêté le Prophète. Lors du même voyage, un autre Aslamite, Aus ibn Hujr, avait prêté au Prophète un chameau, conduit par un esclave nommé Mas'ûd ibn Hunaidah, le chameau du Prophète étant fatigué du voyage [1].

L'alliance simultanée avec les Ghifâr et les Aslam, mentionnée plus haut, laisse penser que les tribus étaient voisines, supposition confirmée par le fait que le Prophète nomma le fidèle Buraidah al-Aslamî comme percepteur de taxe à la fois chez les Aslam et chez les Ghifâr [2]. Nous nous souvenons aussi des deux paroles du Prophète : 1° « Ceux qui me sont les plus chers, ce sont les Muhâjirûn (mecquois), les Anṣâr (médinois), les Ghifâr et les Aslam », et 2°, avec un jeu de mots : « *Aslam sâlamaha'llâh, Ghifâr ghafaraha'llâh* » (Que Dieu sauve les Aslam, que Dieu pardonne aux Ghifâr) [3].

Contrairement à ce qui eut lieu pour les Aslam, les rapports de l'Islam avec une autre branche des Khuzâ'ah, les Banu'l-Muṣṭaliq, ont souvent été difficiles, et pour cause : habitant au puits al-Muraisî', à une journée d'al-Fur', les Banu'l-Muṣṭaliq faisaient partie des Aḥâbîch (fidèles confédérés des Quraichites). Lors de la grande alliance offensive de la guerre du Fossé (5 H.), la nouvelle parvint à Médine que le chef de ce clan rassemblait « son peuple et d'autres Arabes » pour attaquer Médine. Le Prophète envoya l'Aslamite Buraidah ibn al-Huṣaib [4], parents du chef muṣṭliqites, al-Hârith ibn Abî Dirâr, et put obtenir ainsi des renseignements précis sur les préparatifs de guerre. L'éclaireur envoyé par al-Hârith fut tué, et le Prophète surprit les Muṣṭaliqites : dix hommes furent tués, plus d'une centaine de femmes furent faites prisonnières, et le reste put s'échapper. Le Prophète libéra une prisonnière, Juwairîyah, fille du chef muṣṭaliqites al-Hârith, et l'on se réconcilia vite : les Muṣṭaliqites embrassèrent l'Islam. Concernant la libération des prisonniers, nos sources divergent un peu : Ibn Hichâm [5] rapporte deux récits : 1° Aussitôt que le Prophète épousa Juwai-

---

1. Ibn Hichâm, p. 333 ; Suhailî, II, 9-10 ; Maqrîzî, I, 43.
2. Maqrîzî, I, 433.
3. Id., I, 173 (pour un autre incident, p. 511).
4. Ibn Sa'd, 2/1, p. 45 ; Maqrîzî, I, 195.
5. Ibn Hichâm, p. 729-30, 1002-3.

Marfat.com

rîyah, tous les membres de l'expédition libérèrent les esclaves qu'ils avaient reçues comme butin ; 2° Les prisonniers arrivèrent à Médine ; al-Hârith s'y rendit pour rançonner sa fille, se convertit à l'Islam, et lorsque le Prophète lui demanda la main de sa fille, il consentit. Selon Ibn Sa'd [1], le Prophète libéra, soit la totalité, soit une quarantaine de prisonniers, comme dot de Juwairîyah ; et dans le dernier cas, le reste fut libéré en partie gratuitement et en partie contre rançon (6 chameaux pour une femme ou un enfant). Ne nous étonnons pas que Buraidah al-Aslamî ait été chargé des prisonniers [2].

Rappelons que tout le monde est d'accord pour placer cet incident au mois de Cha'bân ; quant à l'année, Musà ibn 'Uqbah, (cité par Bukhârî), parle de l'an 4, Wâqidî de l'an 5, et Ibn Isḥâq de l'an 6. Après le vain effort d'une dizaine de mille de combattants sur le Fossé de Médine en l'an 5, les quelques centaines de Muṣṭaliq n'auraient jamais osé attaquer Médine tout seuls en l'an 6. Nous préférons donc l'an 5, accepté également par Ibn Sa'd et Balâdhurî ; cela cadre bien avec la grande alliance, qui organisa la guerre du Fossé [3].

Rappelons encore que la nouvelle de la sortie des Mecquois pour la bataille du Fossé fut apportée au Prophète par certains Khuzâ'ites, qui parcoururent en 4 jours seulement un chemin prenant d'ordinaire une douzaine de journées [4].

Il faut placer vers la même époque [5] la mission de 'Abdallâh ibn Unais al-Quḍâ'î, pour assassiner le Hudhailite Sufyân ibn Nubaiḥ, qui avait des Aḥâbîch autour de lui. Sufyân habitait à Nakhlach ou à 'Uranah, toutes deux à l'Est de la Mecque, fait qui suffit à montrer combien cette mission était dangereuse). L'agent se fit passer pour un Khuzâ'ite — on remarquera le peu de différence entre la prononciation des noms Quḍâ'ite et Khuzâ'ite, souvent confondus même dans les dialectes arabes — et réussit dans sa mission [6]. Une autre des tribus confédérées pour attaquer Médine fut ainsi mise hors d'état de nuire.

Le fait le plus important au sujet des Khuzâ'ah est leur rôle dans

---

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 46.
2. *Ibid.* ; Maqrîzî, I, 197.
3. Les trois données représentent probablement trois computs différents, comme le laisse croire Baihaqî, *Dalâ'il*, II, 127 b.
4. Maqrîzî, I, 219.
5. Toujours pour les raisons indiquées ci-dessus, nous préférons l'an 5, bien qu'Ibn Sa'd l'ait placé en l'an 4, et Maqrîzî en l'an 6.
6. Ibn Sa'd, 2/1, p. 35-6 ; Maqrîzî, I, 254 ; cf. Ibn Hichâm, p. 981-2.

Marfat.com

la trêve de Hudaibîyah (6 H.). Ils avaient alors adhéré au traité du côté des Musulmans. Mais il s'agit là de certains clans seulement : en effet, si, d'une part, 'Amr et Busr, deux chefs khuzâ'ites, envoyèrent au Prophète en cadeau un certain nombre de chameaux et de moutons (le Prophète récompensa d'un manteau le berger qui avait conduit le troupeau jusqu'au campement musulman, puis l'armée se régala et fit fête) [1] d'autre part, Budail al-Khuzâ'î se rendit auprès du Prophète comme ambassadeur des Quraichites, pour menacer les Musulmans, et il eut alors de vives altercations avec Abû Bakr [2]. Deux ans plus tard encore, lors de la prise de la Mecque, ce Budail se trouvait en compagnie d'Abû Sufyân pour espionner les mouvements de l'armeé musulmane [3].

Arrêtons-nous un petit instant pour méditer sur le caractère de ce grand chef khuzâ'ite : Lors des négociations de la trêve de Hudaibîyah, il était venu comme délégué des Mecquois ; mais dans le traité de la trêve, lui et les membres de sa tribu adhérèrent au pacte du côté musulman. Un an plus tard, lorsque les Mecquois violèrent la trêve, en envahissant le territoire khuzâ'ite, Budail se rendit à Médine, pour demander au Prophète l'envoi d'une expédition punitive. Sur le chemin du retour, il rencontra Abû Sufyân, et, interrogé, il nia avoir été à Médine. Bientôt, lorsque Abû Sufyân aperçut l'arrivée secrète de l'armée musulmane dans la banlieue de la Mecque, Budail, qui était en compagnie d'Abû Sufyân, lui suggéra qu'il ne devait pas s'agir des Musulmans, mais plutôt des Khuzâ'ites, cela probablement dans le but de l'égarer. Il était en tout cas capable de bénéficier de la confiance aussi bien du Prophète que d'Abû Suyân.

Ne nous étonnons pas si le Prophète employa un éclaireur khuzâ'ite lors de cette dernière expédition [4] ; ni s'il avait un fort contingent des Aslam, sous leur chef Nâjiah, accompagné de bêtes de sacrifice [5], car le Prophète avait annoncé son intention d'aller à la Mecque en pèlerinage. Il était naturel aussi que, dans certaines étapes du trajet, Muḥammad se servît de guides aslamites pour suivre les routes non fréquentées [6]. Mais ce qui est singulier dans notre source, Maqrîzî, c'est que, d'après elle, le Prophète envoya de son campement de Hudaibîyah une vingtaine de chameaux à la

1. Maqrîzî, I, 285.
2. Ibn Hichâm. p. 742 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 70.
3. Maqrîzî, I, 368.
4. Suhailî, II, 226.
5. Maqrîzî, I, 276.
6. Id., p. 282.

Marfat.com

Mecque, pour être sacrifiés rituellement près de la colline de Marwah (en face de la Ka'bah) ; et que le conducteur-sacrificateur, un Aslamite, en répartit la viande aux pauvres parmi les Mecquois [1]. Ce récit est singulier, parce que d'après toutes les autres sources, les Mecquois interdirent aux Musulmans non seulement l'entrée dans la ville, mais même l'envoi des animaux de sacrifice au-delà de Hudaibîyah : le traité lui-même est formel à ce sujet : « qu'il égorgera les animaux là où il se trouvait à ce moment. » Peut-être que ce furent seulement les bêtes des Aslamites qui furent autorisées à entrer dans la ville (grâce à l'intervention de Budail al-Khuzâ'î), et que le Prophète n'y fit pas d'objection.

Après la trêve, où l'extradition unilatérale avait été concédée par Muḥammad aux Mecquois, nous avons déjà vu que le Prophète excluait les femmes de cette clause. D'après la plupart des chroniqueurs, Kulthûm bint 'Uqbah s'était rendue auprès du Prophète dans son campement de Hubaibîyah. Maqrîzî aussi le répète [2] ; mais dans un autre récit [3], il dit que cela arriva plus tard, et qu'un Khuzâ'ite la conduisit sur son chameau jusqu'à Médine.

Nous avons le texte d'une lettre du Prophète aux Khuzâ'ites, dont les circonstances restent inconnues ; le voici :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De la part de Muḥammad envoyé de Dieu, à Budail ibn Warqâ' et à Busr, ainsi qu'aux chefs des Banû 'Amr (i. e. Khuzâ'ah) :

Or je vous mande les louanges de Dieu, hors Duquel il n'y a point de Dieu. J'ajoute que je n'ai point porté atteinte à ce qui était vôtre, ni commis nul empiètement de votre côté. Et vous êtes, parmi les habitants de Tihâmah, ceux que j'estime le plus, et qui sont le plus près de moi par la parenté, vous et ceux d'entre les *Parfumés* (Muṭaiyabûn) qui vous suivent.

En outre, j'ai précisément obtenu en faveur des émigrants parmi vous ce que j'ai obtenu pour moi-même, c'est-à-dire que quiconque a émigré de son territoire ne peut habiter La Mecque, s'il n'a été au Petit-Pèlerinage ou au Grand-Pèlerinage. Or, je ne vous ai nullement inquiétés depuis que je suis en paix avec vous ; et vous n'avez rien à craindre de ma part et n'avez point à être troublés.

J'ajoute encore que 'Alqamah ibn 'Ulâthah, ainsi que les deux fils de Haudhah — 'Addâ et 'Amr les deux fils de Khâlid ibn Haudhah, de la tribu de 'Amir ibn 'Ikrimah — se sont convertis à l'Islam, qu'ils ont émigrés et qu'ils m'ont juré fidélité, au nom de ceux de la tribu de 'Ikrimah qui les ont suivis ; que nous sommes les

1. Id., p. 300.
2. *Ibid,*
3. *Ibid.*, p. 305.

Marfat.com

uns et les autres sur le même pied, dans les choses permises comme dans les choses défendues, et que je ne vous ai point menti.

Puisse votre Seigneur vous tenir en Son affection ! (Autre lecture : « qu'Il vous fasse vivre longtemps » *yuḥaiyikum : yuḥibbannakum*) [1]. »

Nous venons de voir que Budail n'avait embrassé l'Islam ni lors de la trêve de Hudaibîyah ni lors de la conquête de la Mecque ; rien ne laisse croire dans ce document — où la formule islamique de salutation, « paix sur toi », manque — qu'il se soit converti lors de la réception de cette lettre. Malgré leur idolâtrie, les Khuzâ'ites avaient adhéré à la trêve de Hudaibîyah du côté des Musulmans. Il paraît que les Mecquois s'étaient vexés, malgré leur confiance en Budail, et que les Khuzâ'ites se sentirent abandonnés des deux côtés : par les Mecquois pour s'être rattachés aux Musulmans, et par Muḥammad pour persister dans l'idolâtrie. Probablement ils firent savoir leur inquiétude à Muhammad, qui leur répondit par cette lettre, où il les assure de son amitié sincère, et rappelle même les liens séculaires qui les unissent à lui. C'est ainsi qu'il parle des *Parfumés*. On sait qu'à la mort de Quṣaiy, il y eut une querelle entre ses fils, et les habitants de la Mecque se répartirent en deux groupes hostiles : les *Alliés* et les *Parfumés*. Le nom de ces derniers leur vient de ce qu'ils trempaient leur main dans un parfum quand ils prêtaient serment pour une alliance ; ils comprenaient les tribus Banû Hâchim (famille de Muḥammad), Banû Zuhrah, Banu'l-Harith ibn Fihr, Taim et Asad [2]. Quant aux termes « petit pèlerin » et « grand-pèlerin », si l'on visitait la Ka'bah lors de la saison annuelle du pèlerinage, au mois de Dhu'l-Hijjah, on était grand pèlerin ; et si on la visitait en dehors de cette période, surtout au mois de Rajab, on était petit pèlerin. L'annonce de l'islamisation du Kilâbite 'Alqamah et des 'Amirites [3], fils de Haudhah, avait probablement pour but de persuader aux Khuzâ'ites de se convertir eux aussi.

Lors du pèlerinage retardé, en l'an 7 H., l'Aslamite Nâjiah accompagna de nouveau le Prophète, et fut chargé du troupeau des bêtes à sacrifier à la Mecque [4]. Il n'y a rien de particulier à signaler au sujet de cette tribu pendant cet événement, mais bientôt, appa-

---

1. *Wathâ'iq*, N° 172.
2. Ibn Sa'd, 1/II, p. 25 ; Ibn Hichâm, p. 84-5.
3. A l'un d'eux, 'Addâ', le Prophète octroya une source d'eau, cf. *Wathâ'iq*, N°s 223, 225 ; Ibn Sa'd, 7/I, p. 35.
4. Maqrîzî, I, 337.

Marfat.com

remment quelques mois plus tard, au milieu de l'an 8 H., elle fut mêlée au grave incident que voici :

Nous savons que les Khuzâ'ah et les Bakr se faisaient la guerre depuis des générations. La trêve de Hudaibiyah mit fin à leur hostilité aussi. Mais il arriva, à l'époque qui nous occupe, qu'un Bakrite prononça des insultes à l'égard du Prophète en présence de Khuzâ'ites. Un Khuzâ'ite sauta sur le Bakrite et le blessa [1]. Cela entraîna les représailles des Bakrites, qui attaquèrent les Khuzâ'ites à Watîr, au Sud de la Mecque, pendant la nuit ; et, aux dires des chroniqueurs [2], certains Mecquois leur prêtèrent des armes et des denrées, et prirent même clandestinement une part active dans la razzia ; les coupables se réfugièrent à la Mecque et y reçurent protection. Sur quoi les Khuzâ'ites envoyèrent une délégation à Médine, pour solliciter l'aide du Prophète ; et leur porte-parole 'Amr ibn Sâlim improvisa le poème suivant :

O Dieu, je conjure Muḥammad (de se rappeler)
L'alliance entre notre père et son père...
En vérité, les Quraichites ont rompu le pacte !
Et rompu ton pacte solennel ;
Ils m'ont dressé une embuscade à Kadâ',
Et crurent que je n'avais personne à appeler.
Et pourtant ils sont les humiliés et les faibles en nombre.
Et ils nous ont tués, à genoux et lors de notre prosternation [3].

Cette dernière ligne fortifie notre impression qu'il s'agit là des familles khuzâ'ites déjà islamisées. Une autre délégation se rendit à Médine, conduite par Budail [4], le même qui se trouvera en compagnie d'Abû Sufyân en quête de nouvelles sur les mouvements des Musulmans lors de la prise de la Mecque [5]. Nous connaissons la suite. Rappelons que lors de l'occupation de la ville, le Prophète proclama une amnistie, mais il en exclut des Bakrites (= les Banû Nufâthah [6]), sur lesquels les Khuzâ'ites prirent leur vengeance ; d'ailleurs il revint vite sur cette exception et réprimanda les Khuzâ'ites pour leur excès [7]. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le

---

1. Balâdhurî, I, 554 ; Maqrîzî, I, 357.
2. Ibn Fahd, *Ta'rîkh Makkah*, p. 144-6 ; Ibn Hichâm, p. 803 ; Ibn Sa'd, 1/II, p. 97.
3. Ibn Hichâm, p. 806. Cf. aussi supra, ch. « La Mecque ».
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, p. 811 ; Ibn Sa'd, 1/II, p. 97.
6. Ibn Hichâm, p. 804 ; Ibn Sa'd, 1/II, p. 97.
7. Maqrîzî, I, 377, 388-9.

Marfat.com

fait que les Aslamites prirent naturellement part à cette expédition ; leur nombre était tellement grand qu'il y en eut deux bataillons, chacun avec un drapeau particulier, l'un dans la main de Nâjiah et l'autre dans la main de Buraidah [1].

Après le rattachement de la Mecque à l'Etat islamique, Muḥammad envoya Tamîm ibn Asad al-Khuzâ'î pour réparer les bornes de maçonnerie qui, tout autour de la ville, indiquaient les limites du territoire sacré [2]. Lors de cette expédition, un Aslamite présenta au Prophète quelques moutons ; celui-ci les accepta puis récompensa l'Aslamite par tout un troupeau [3]. L'Aslamite Buraidah fut à plusieurs reprises distingué par le Prophète : en l'an 9 H., Muḥammad l'envoya rassembler des volontaires dans sa tribu, à al-Fur', pour l'expédition de Tabûk [4] ; en l'an 10 H., 'Alî, gendre du Prophète, partit en expédition dans le Yémen, et à cause de son honnêteté, Buraidah y fut chargé de la garde du butin [5] ; en l'an 11 H., lorsque Usâmah dirigea une expédition contre le territoire byzantin, Buraidah en fut le porte-étendard [6].

Les Khuzâ'ites semblent avoir été assez généreux : ils permettaient à des tribus entières de séjourner dans leur territoire pendant les mois de sécheresse. Nous avons déjà parlé des Tamîm, qui, avant leur islamisation, se trouvaient au pays de Khuzâ'ah, et refusaient de payer les taxes. Plus tard, le Prophète choisit un nouveau percepteur de la localité : l'Aslamite Buraidah, qui fut chargé de lever les taxes dans deux tribus à la fois : Aslam et Ghifâr [7]. En commun avec les autres collecteurs d'impôt, il reçut une lettre de Muḥammad, qui lui précisait les tarifs de taxation [8].

Banû Sulaim.

Voisins des Aslam, les Banû Sulaim peuplaient l'Arabie centrale, au Sud-Est de Médine. Leur territoire s'étendait sur le Hijâz et le Najd, contenant des pâturages, des oasis, des mines d'or, d'argent et de fer. Sawâriqîyah, Rabadhah et Sufainah y étaient des villes florissantes. Guerriers, leur cavalerie était redoutable. Ils ont produit al-Khansâ', la plus grande poétesse arabe, dont le fils al-'Abbâs

---

1. Id., p. 373. Pour sa poésie, cf. Ibn Hichâm, p. 773.
2. Ibn Sa'd, 2/I, p. 99 ; 4/II, p. 33 ; Azraqî, p. 357.
3. Maqrîzî, I, 422.
4. Id., p. 446.
5. Id., p. 502.
6. Id., p. 537, 539.
7. Id., p. 433.
8. Ibn Sa'd, 1/II, p. 82.

Marfat.com

ibn Mirdâs est aussi très connu dans la poésie arabe. Leurs rapports avec la Mecque avaient commencé très tôt. On attribue au Prophète les mots suivants : « Parmi mes aïeules, il y a plusieurs femmes sulainmotes, toutes nommées 'Atikah[1]. » En effet Wahb (père de la mère de Muḥammad), Hâchim, et même 'Abd Manâf selon d'aucuns avaient tous des mères sulaimites[2]. Mais cette parenté n'a pas servi au Prophète, et les Banû Sulaim lui ont causé bien des soucis. Les biographes classiques ne nous disent pas la cause de leur hostilité. Il se peut qu'il y ait eu des querelles entres eux et certains de leurs voisins, et que l'islamisation de ces derniers leur ait automatiquement rendu l'Islam antipathique. Ibn Habîb[3] nous rapporte que, dans l'Arabie préislamique, certaines tribus étaient appelées « les pierres de la marmite » (athâfî), et que les Sulaim avec les Hawâzin en constituaient une, les Ghaṭafân une, et enfin les A'ṣar avec les Muḥârib une. Voici l'arbre de leur généalogie :

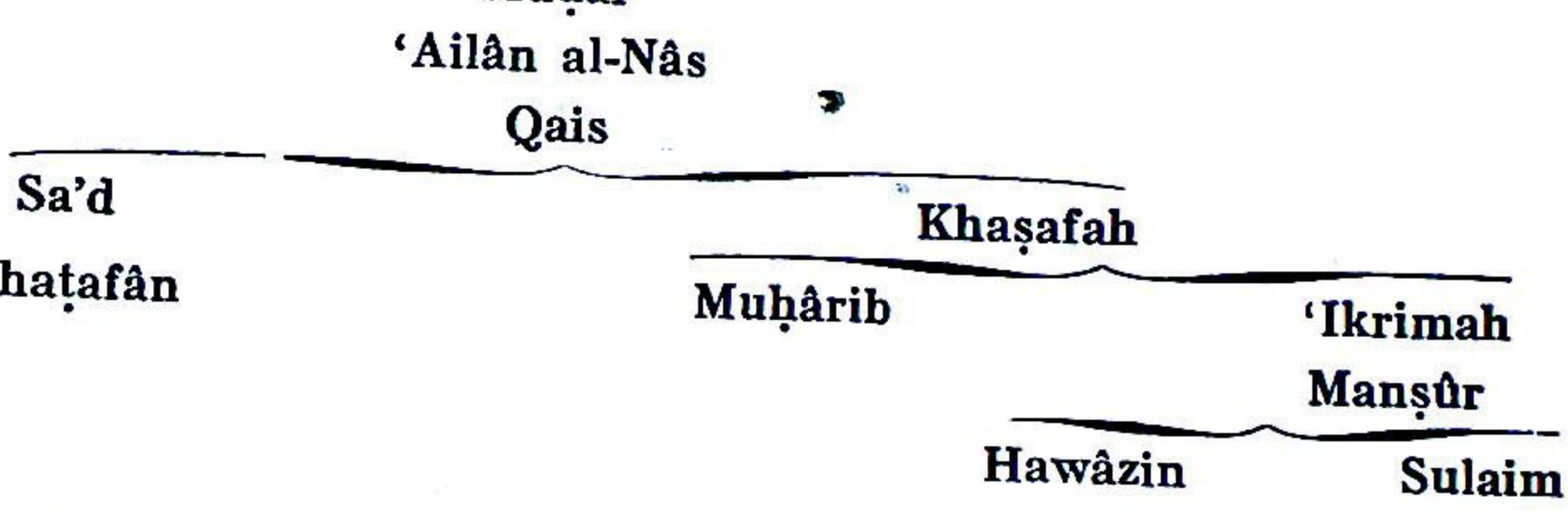

Et ce triangle des pierres de marmites s'était solidarisé dans une hostilité commune vis-à-vis de l'Islam.

En ce qui nous concerne, les Sulaim entrent en scène dès avant l'Hégire : en l'an 10 de la Mission (3 avant l'H.), lorsque Muḥammad cherchait, lors du pèlerinage, des alliés étrangers, il s'était adressé successivement aux 15 contingents de pèlerins, dont les Sulaim faisaient partie. Nous ne sommes pas surpris qu'ils aient refusé de renoncer à leur idolâtrie. Voici encore un passage à leur sujet : « Lorsque le Prophète fut rentré à Médine, après la bataille de Badr, il la quitta de nouveau après sept nuits seulement, et alla personnellement combattre les Sulaim. Arrivé à leur source, al-Kudr, — (chez Ibn Sa'd : Qarqarat al-Kudr ou Qarârat al-

1. Suhailî, I, 77.
2. Id., p. 76-77 ; *Muḥabbar*, p. 47-8 ; Ibn Habib, *Ummahât an-Nabî*, p. 11.
3. *Muḥabbar*, p. 234-5.

Marfat.com

Kudr) — il attendit trois nuits, puis ne trouvant pas leur trace, il rentra à Médine [1]. » Ce petit récit laisse beaucoup à réfléchir ; et en l'absence d'autres détails, il faut peut-être conclure que, lors de la rencontre de Badr, l'attitude des Sulaim avait été menaçante pour l'Islam, d'où une expédition punitive. Dans le récit d'Ibn Sa'd, il est question d'un « rassemblement des Sulaim et des Ghaṭafân ». S'apprêtaient-ils à aller au secours des Quraichites à Badr ? Un berger esclave, Yasâr, fut le seul prisonnier de guerre dans cette expédition. Il embrassa l'Islam, et le Prophète le libéra et l'affranchit.

Le récit suivant, un peu légendaire, concerne peut-être cette même expédition, où 'Alî portait l'étendard musulman : d'après le géographe Ibn Mujâwir [2], il y avait chez cette tribu un dattier sacré, qui abritait plusieurs ruches d'abeilles. Toutes les fois qu'un ennemi attaquait cette tribu, elle fumigeait le dattier ; les abeilles sortaient enragées, piquaient l'ennemi, et le mettaient en déroute. Lorsque le Prophète partit en guerre contre les Sulaimites, il envoya 'Alî devant le dattier, afin que celui-ci, d'un coup de son redoutable sabre Dhu'l-Fâqâr, abattît le tronc de l'arbre. Ce que voyant, les superstitieux Sulaimites prirent la fuite — craignant la colère divine à cette profanation de l'arbre sacré — et de leur côté les abeilles sortirent épouvantées, et voyant les Sulaimites en course, elles les poursuivirent dans toutes les directions. Les Sulaim comprirent bientôt qui était le vrai Dieu ; et ils se rendirent auprès du Prophète pour embrasser l'Islam. De son côté, Ibn Hâbîb [3] précise que lorsque la délégation sulaimite déclara son islamisation, le Prophète lui demanda qui était son chef, afin de le confirmer dans l'Islam. Les Sulaimites répondirent : « C'est le Fuyard-fils-du-Fuyard, qui nous conduisait toujours. » A la troisième interrogation, ils finirent par dire : c'est Hibbân ibn al-Hakam. La source ajoute que, depuis sa fuite devant les Banû 'Auf, il portait le sobriquet de Fuyard ; il en était même fier, croyant que c'était la meilleure politique de survivance. A propos de leur idolâtrie, rappelons que les desservants de l'idole d'al-'Uzzà, près de Tâ'if, appartenaient aux Banû Chaibân, clan sulaimite, alliés d'Abû Tâlib, oncle de Muḥammad [4]. Mais ce clan n'exerça aucune influence sur les autres.

Quelques mois plus tard, Muḥammad quitta de nouveau Médine

---

1. Ibn Hichâm, p. 539-40. (Ibn Sa'd, 2/1, p. 21, la place trois mois plus tard en Muḥarram ; la raison en doit être cherchée dans la confusion de calcul signalée plus haut, ch. « Iran »).
2. Ibn Mujawir, *al-Mustabṣar*, I, 14-5.
3. *Muḥabbar*, p. 490-1.
4. Ibn Hichâm, p. 55.

Marfat.com

pour le pays des Sulaim. Il se rendit à Buḥrân, dans la région minière d'al-Fur', et y séjourna deux mois : Rabî' II et Jumâdà I [1]. On ne signale aucune rencontre hostile. Ce séjour prolongé laisse penser qu'il tenta de se réconcilier avec cette tribu et de s'allier avec elle. Mais il n'y parvint pas. (Ibn Sa'd parle d'un séjour seulement de 10 jours).

Peu de temps après (Safar 4 H.), eut lieu la tragédie du martyre des 70 missionnaires, traîtreusement massacrés dans le pays des Sulaim au puits Bi'r Ma'ûnah, par 'Amir ibn aṭ-Tufail. (Les Sulaim étaient évidemment très mécontents des expéditions musulmanes contre leur pays dans les mois précédents, et ils avaient voulu profiter de la première occasion pour se venger, sans beaucoup réfléchir aux conséquences ; d'ailleurs le sang des martyrs de Bi'r Ma'ûnah semble être resté impuni ; l'Islam avait d'autre soucis à ce moment). « La mère de cet 'Amir était Kabchah, fille du fameux guerrier 'Urwah ar-Raḥḥâl. La réputation de 'Amir lui-même était répandue en dehors de l'Arabie, à tel point que toutes les fois qu'un chef arabe se rendait auprès de Qaiṣar (César, gouverneur de la Syrie ? empereur byzantin ?), celui-ci demandait : Quelle parenté as-tu avec 'Amir ? Or 'Alqamah ibn 'Ulâthah, (cf. ch. sur les Khuzâ'ah) un parent de 'Amir, en ressentit de la jalousie, d'où la tension entre ces deux chefs. En outre, lorsque 'Amir rentra chez lui après avoir visité le Prophète, et mourut peu après, sa tribu déclara sacré autour de sa tombe un espace d'un mille carré, où personne ne pouvait aller à la légère ; les bêtes ne pouvaient pas y paître, ni les voyageurs, à pied ou sur une monture, le traverser [2]. »

Un an après, eut lieu la bataille du Fossé de Médine. Les Juifs de Khaibar, qui préparaient une alliance offensive, envoyèrent une délégation à cette tribu aussi. Un accord fut conclu, et le contingent sulaimite, fort de 700 hommes, rejoignit l'armée mecquoise à Marr az-Zahrân, en route pour Médine [3]. Les Sulaim ne se distinguèrent pas dans cette attaque, et se retirèrent avec les autres, lorsque les Mecquois décidèrnt de lever le siège.

On ne sait pas pourquoi le Prophète envoya Zaid en Rabî II, 6 H., contre les Sulaim à al-Jamûm, à 4 journées de Médine ; mais il n'y rencontra aucun de ces nomades [4].

---

1. Id., p. 544 ; Ibn Sa'd, 2/I, p. 24.
2. Introduction du *Dîwân 'Amir ibn aṭ-Tufaïl*, p. 90-1.
3. Ibn Sa'd, 2/I, p. 47.
4. Id., p. 62 ; Ibn Hichâm, p. 975.

Marfat.com

L'Islam semble pourtant avoir pénétré peu à peu dans cette tribu. En l'an 7, lorsque le Prophète marcha contre Khaibar, le poète sulaimite al-'Abbâs ibn Mirdâs en apporta la nouvelle à la Mecque, et prédit que les Musulmans allaient perdre. Alors plusieurs personnes parièrent pour ou contre l'éventualité. Par contre, un autre poète et commerçant sulaimite, al-Hajjâj ibn 'Ilât, se convertit à Khaibar même, et prit part à la campagne avec les Musulmans. Il se rendit ensuite à la Mecque, avant que la nouvelle de la victoire islamique y fût parvenue. Pour échapper à la confiscation de ses biens à la Mecque, par suite de sa conversion à l'Islam, il employa une ruse : il annonça qu'il venait de Khaibar, que les Musulmans y avaient subi une écrasante défaite, que Muḥammad était fait prisonnier, et que les Juifs allaient l'envoyer à la Mecque comme cadeau. Puis il ajouta : les Juifs vont vendre le butin, et, pour pouvoir profiter de l'occasion, il me faut de l'argent. Il récupéra ainsi tout ce qu'on lui devait à la Mecque, et s'en alla. Quelques jours plus tard vint la vraie nouvelle, causant un double chagrin aux Mecquois, à la fois vaincus et dupés [1].

Quelques mois plus tard (fin 7 H.), un Musulman sulaimite, Ibn Abi'l-'Aujâ', fut envoyé à la tête de 60 hommes chez les Sulaimites pour prêcher l'Islam. Au lieu de l'écouter, ils accueillirent avec leurs flèches les missionnaires, qui périrent tous, sauf leur commandant, grièvement blessé, qui fut plus tard ramené à Médine [2].

Mais l'année suivante, lors de la conquête de la Mecque, nous trouvons qu'un fort contingent de cette tribu rejoignit le corps expéditionnaire musulman [3] à Qudaid. Ils avaient parmi eux un nombre considérable de chevaux ; le Prophète les plaça sous le commandement de Khâlid Epée-de-Dieu. Ne nous étonnons pourtant pas que la disposition de leur esprit ne fût pas très satisfaisante. Lors des préparatifs secrets pour l'expédition contre la Mecque, Abû Bakr demanda un jour à sa fille 'A'ichah (femme du Prophète) : Où penses-tu que l'envoyé de Dieu a l'intention d'aller ? Elle répondit : « Je ne sais pas ; peut-être vers les Sulaim, peut-être tels autres [4]. » Elle dissimulait le secret que le Prophète lui avait confié, mais la mention des Sulaim dans le dialogue reflète bien les sentiments des Musulmans en général à cette époque. Après la prise de la Mecque l'attitude menaçante de la tribu Hawâzin força le Prophète à sortir de la ville et à la combattre à Hunain. Maqrîzî [5] parle

1. Ibn Hichâm, p. 770-2 ; aussi, p. 626, et Maqrîzî, I, 125, pour sa poésie.
2. Ibn Sa'd, 2/1, p. 89.
3. Id., p. 97.
4. Maqrîzî, I, 361. 5. Id., 405-6, 413.

Marfat.com

longuement du comportement du contingent sulaimite : lors de la rencontre, les premiers qui prirent la fuite furent les cavaliers sulaimites ; et après la difficile victoire, lorsque le Prophète leur ordonna de poursuivre l'ennemi, non seulement ils ne le firent pas, mais empêchèrent même les autres de le faire. Le Prophète en fut naturellement contrarié. Le fameux jeu de mots suivant, attribué à Muḥammad, date probablement de la même époque : *'Uṣaiyah 'aṣat allâh wa rasûlah* (les Banû 'Uṣaiyah — branche des Sulaim — ont désobéi à Dieu et à Son envoyé) [1]. Avec le butin de cette bataille Muḥammad récompensa maints personnages nouvellement convertis, tels Abû Sufyân de la Mecque, al-'Abbâs ibn Mirdâs des Sulaim, etc. Ce dernier ne fut pas content de la quantité qui lui était accordée, et composa même un poème satirique contre le Prophète [2]. Au lieu d'une action disciplinaire, le Prophète ordonna simplement de doubler la récompense du poète. Quelques jours plus tard, une délégation des Hawâzin, vaincus à Hunain, se rendit devant le Prophète, annonça son islamisation, et le supplia de leur rendre leurs biens ainsi que leurs captifs, femmes et enfants. Le Prophète comme nous l'avons déjà vu, ordonna la libération des prisonniers mis en esclavage. Certains groupements de volontaires refusèrent de le faire, parmi eux ce poète al-'Abbâs, qui proclama : « Quant à moi et à ma tribu, non. » Maqrîzî [3] ajoute que les autres Sulaimites trouvèrent scandaleux ce refus de libérer des captifs de la tribu de la nourrice du Prophète, et ils s'exclamèrent : « Mais non, les Sulaim libèrent eux aussi leurs esclaves hawâzinites. » 'Abbâs fut évidemment furieux, et reprocha aux siens cet abandon et cette humiliation.

Pendant la même campagne, le Prophète envoya Khâlid en expédition missionnaire vers les Banû Jadhîmah, qui habitaient près du mont Yalamlam, Sud de la Mecque. Les cavaliers sulaimites l'accompagnèrent. A cause d'un malentendu, le commandant non seulement fit arrêter des membres de la tribu des Banû Jadhîmah déjà islamisés, mais il ordonna aussi par la suite qu'on passât tous les prisonniers au fil de l'épée. D'après la coutume, les prisonniers étaient répartis parmi les membres du corps expéditionnaire pour qu'ils en assurassent la surveillance. Seuls les Sulaimites exécutèrent l'ordre ; les autres se rendirent compte de l'innocence des

---

1. Ibn Hanbal, N° 5108 ; Bukhârî, 61 : 7 (2).
2. Maqrîzî, I, 424.
3. Id., p. 429.

Marfat.com

prisonniers, bons Musulmans, et ils les relâchèrent. Le commandant fut très mécontent. Lorsque le détachement rentra, le Prophète fit de très vifs reproches au commandant Khâlid, et envoya une forte somme comme prix du sang. Il délégua 'Alî, pour racheter non seulement le sang humain versé, mais même le prix du pot cassé, où les chiens buvaient de l'eau ; et il paya de plus une somme « pour tout le mal qui n'a pas été porté à notre connaissance ». Cela apaisa la tribu [1].

L'année suivante (9 H.), lorsque le Prophète décida de soumettre le pays à une taxation régulière en faveur du gouvernement central, il nomma un Médinois, 'Abbâd ibn Bichr al-Achhalî, comme percepteur des taxes pour les deux tribus voisines : les Sulaim et les Muzainah [2]. Mais déjà en l'an 5, les mines sulaimites payaient l'impôt, car pour racheter la liberté de Salmân al-Fârsî, le Prophète lui remit, pour payer son maître juif, de l'or provenant de la *zakât* de la mine sulaimite [3].

A cette date tous les Sulaim n'avaient pas encore embrassé l'Islam. Après que les Tamîm, ayant menacé l'encaisseur musulman sur le territoire des Khuzâ'ah, se retirèrent de chez leurs hôtes khuzâ'ites, c'est chez les Sulaim qu'ils se réfugièrent [4].

Quelques mois plus tard, le Prophète, préparant l'expédition de Tabûk, chargea le poète 'Abbâs de rassembler des volontaires dans sa tribu [5]. On ne signale pas d'incidents à ce sujet.

Ne nous étonnons pas que le Prophète ait octroyé aussi aux Sulaimites des dons de terrains, ou plutôt confirmé leurs anciens droits de possession. C'est ainsi qu'il octroya « les dattiers de Sawâriqîyah, et son palais » à Sa'îd ibn Sufyân ar-Ri'lî [6]. La donation en fief de la localité Madfû se trouve mentionnée dans deux documents en faveur de deux différentes personnes : Salamah ibn Mâlik et al-'Abbâs ibn Mirdâs [7]. Un autre acte donna certains autres terrains à Salamah ibn Mâlik [8]. S'il est le même que le Salamah dont nous venons de parler, peut-être s'agit-il ici d'un remplacement de la première donation, pour des raisons politiques ou personnelles. La totalité d'al-Jafr fut octroyée à Haudhah ibn Nubai-

---

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 106-8 ; Ibn Hichâm, p. 833-9.
2. Maqrîzî, I, 433.
3. Balâdhurî, I, 235. (D'aucuns parlent du butin, au lieu de la zakât).
4. Maqrîzî, I, 434.
5. Id., p. 446.
6. *Wathâ'iq*, N° 231.
7. *Ibid.*, N°s 208, 210.
8. *Ibid.*, N° 207.

Marfat.com

chah, de la branche Banû 'Uṣaiyah [1]. On cite une dizaine de documents de ce genre [2].

Pour finir nous rapportons le récit d'après lequel [3] le Prophète aurait épousé une Sulaimite, Sanâ bint aṣ-Salt, mais elle serait morte avant d'arriver à Médine. C'est aussi ce qu'on raconte au sujet de deux épouses que Muḥammad aurait prises dans la tribu de Kalb. Probablement il ne s'agit que d'un seul fait, et c'est à cause d'une confusion de noms qu'on y a vu plusieurs mariages, après lesquels les épouses seraient toutes mortes avant d'arriver à Médine.

Les Hawâzin et la ville de Tâ'if.

Associés avec les Sulaim, les Hawâzin constituaient une « pierre de marmite » dans la violente anarchie de l'Arabie préislamique. Cette grande tribu occupait l'espace entre la Mecque et le Najd, et dans le Sud jusqu'au Yémen ; parmi eux, les Thaqîf résidaient dans la ville de Tâ'if ; les 'Amir ibn Sa'ṣa'ah étaient plutôt nomades. Le royaume yéménite de Kindah avait subjugé les Hawâzin, mais après la fameuse guerre du Jour d'an-Nafrâwât, ils retrouvèrent leur indépendance. Ils entamèrent bientôt une nouvelle guerre avec les tribus du Nord, mais la puissance réunie des 'Abs et des Dhubyân réussit à leur infliger une défaite. Plus près de la Mecque, ils violèrent par quatre fois la trêve de Dieu lors des Journées d'al-Fijâr (profanation). Un Hawâzinite avait vendu une fois quelque chose à crédit à un Kinânite, à la foire annuelle de 'Ukâz. Plusieurs années se passèrent sans que la dette fût payée. Cela occasionna une guerre, qui d'ailleurs ne prit pas de proportions graves avant l'intervention d'autres peuplades qui leur vinrent en aide. Une autre fois, le roi de Hîrah chargea un Hawâzinite, 'Urwah, dit ar-Raḥḥâl (le grand voyageur), d'escorter jusqu'à 'Ukâz les marchandises qu'il voulait vendre à cette foire. Un brigand kinânite, al-Barrâḍ, assassina 'Urwah en route. Cela entraina une nouvelle guerre, où, dit-on, Muḥamad participa dans sa jeunesse. Une seule bataille ne suffisant pas à trancher le différend, la guerre se renouvela plusieurs fois, et chaque fois le résultat fut différent. Il est à relever que les Quraichites de la Mecque s'allièrent toujours dans ces guerres avec les Kinânites pour combattre les Hawâzin, qui, à leur tour, s'allièrent avec les Sulaim. Là peut-être faut-il chercher l'hostilité de ces « pierres de marmite » vis-à-vis du prophète quraichite.

---

1. *Ibid.*, N° 211.
2. *Ibid.*, N°s 207-15.
3. *Muḥabbar*, p. 93.

Marfat.com

La gloire des Hawâzin était la ville de Tâ'if. Située sur un plateau de plusieurs milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer, cette ville était considérée depuis toujours comme une partie de la fertile Syrie plutôt que de l'Arabie désertique. Distantes l'une de l'autre d'une journée à dos d'âne, et deux à dos de chameau, Tâ'if et la Mecque ne purent que devenir jumelles. Tâ'if vendait ses produits agricoles à la Mecque, et les Mecquois cherchaient la douceur du climat ṭa'ifite en été. Un nombre considérable de Mecquois possédaient des terres à Tâ'if ; on trouve également des Tâ'ifites qui résidaient à la Mecque, surtout pour y faire du commerce. L'aisance et le loisir favorisèrent la culture à Tâ'if, et élevèrent le niveau intellectuel de ses habitants. En voici quelques exemples :

Al-Hârith ibn Kaladah, seul médecin connu de cette région d'Arabie au début de l'Islam, était un Tâ'ifite du clan Banû 'Ilâj [1]. Il avait fait ses études à l'école de Jundaisâbûr, en Irân [2] ; sa renommée comme médecin dépassait les frontières de l'Arabie : un jour, lorsque le satrape persan Nûchjân tomba malade, et que les soins des médecins persans ne purent le guérir, ce fut grâce à l'intervention d'al-Hârith ibn Kaladah qu'il retrouva la santé [3].

Un certain Thaqîfite étant allé en visite auprès de l'empereur de Perse, celui-ci en fut tellement satisfait, qu'il promit au Bédouin de remplir tous ses désirs. C'est pour remplir cette promesse qu'un ingénieur persan fut envoyé à Tâ'if, pour y construire la muraille et la forteresse [4]. (De là le nom Tâ'if — littéralement une muraille ; auparavant l'endroit s'appelait Wajj, qui est encore le nom de la vallée dans laquelle Tâ'if est bâtie). L'importance de ces fortifications était telle que Muḥammad ne put pas prendre la ville d'assaut, même en l'an 8 H., comme nous allons le voir. Quant à la vie intellectuelle de ces peuples, disons que le Thaqîfite Ghailân ibn Salamah était le chef du tribunal à la foire de 'Ukaz, où il administrait la justice un jour, récitait ses poèmes un autre jour, et recevait les visiteur un troisième jour [5]. An-Nâbighah al-Ja'dî, un des plus grand poètes d'Arabie, appartenait à la même tribu. C'était dans cette région qu'avait lieu la fameuse foire de 'Ukâz. Là le commerce, le sport, les arbitrages « internationaux », l'activité littéraire (prose

---

1. *Ibid.*, p. 460.
2. Ibn Khallikân, N° 831 ; Wüstenfeld, *Regis. Geneal. Tab.*, § Harith.
3. Yaqût, *Buldân*, s. v., Zandward ; Ibn al-Kalbî, *Jamharah* (Londres), 36b-37a ; Balâdhurî, I, 236 ; Ibn 'Abd Rabbih, *'Iqd*, III, 2 ; Ibn Qutaibah, *Ma'ârif*, p. 147 ; Ibn Khallikân, N° 831.
4. Aghânî, XII, 48-9.
5. *Muḥabbar*, p. 135.

Marfat.com

et poésie), les mouvements de réformes religieuses et sociales, tout s'y mêlait, pour la rendre l'idéal de l'Arabie ancienne[1]. Il y avait beaucoup de Juifs à Tâ'if[2]. On y signale une activité fièvreuse des usuriers : on y prêtait l'argent, ou les denrées, pour un an à 100 % d'intérêt ; et si le débiteur ne pouvait pas rembourser au bout d'un an, il devait renouveler le contrat aux mêmes conditions, c'est-à-dire que les 100 dirhams empruntés devenaient 200 au bout d'un an, 400 au bout de deux ans et ainsi de suite[3].

Comme ailleurs dans l'Arabie, la population à Tâ'if n'était pas homogène : il y avait les Hawâzin (Thaqîf), et il y avait également les alliés étrangers (Aḥlâf de nos sources) ; à part ces deux groupes principaux, il y avait des Mecquois, des Juifs, et des ressortissants (clients) de maintes autres tribus. Les Arabes pratiquaient en général l'idolâtrie : il y avait le fameux temple de la déesse al-Lât à Tâ'if, sur un rocher. Ce temple, dont les murs étaient couverts de rideaux, avait des desservants héréditaires chargés d'ouvrir et de fermer la porte ; la région autour du temple jouissait d'une protection absolue : non seulement on ne devait y harceler personne, pas même un ennemi meurtrier, mais pas même le gibier, et l'on ne devait pas plus abattre les arbres sauvages dans la vallée voisine ; les rites étaient célébrés par des membres de la maison d'Al Abu'l-'Aṣ, de la famille de Yasâr ibn Mâlik, parmi les Thaqîf[4]. Notre source nous donne même les formules employées par les pèlerins visitant cette idole, ainsi que celle de Jihâr. Cette dernière idole appartenait également aux Hawâzin ; elle était située à 'Ukâz ; ses desservants venaient de la maison Al 'Auf, de la famille Banû Naṣr, et partageaient cette charge avec les Muḥârib. L'idole se trouvait au pied du Mont Aṯḥal. (Cette précieuse indication pourrait peut-être permettre de retrouver l'emplacement de 'Ukaz).

Citons en passant un petit incident banal : lorsque l'Abyssin Abrahah entreprit son expédition contre la Ka'bah, il rencontra sur sa route des tribus arabes hostiles à cette tentative, d'abord au Yémen même, et ensuite dans le pays de la grande tribu des Khath'am ; Abrahah put briser ces rassemblements, et fit prisonnier Naufal, le commandant khath'amite ; mais celui-ci racheta sa vie en promettant à Abrahah de lui servir de guide. Lorsque les envahisseurs arrivèrent à Tâ'if, le Thaqîfite Mas'ûd ibn Mu'attib vint

---

1. Aḥmad Amîn, *Faiḍ al-Khâṭir*, Le Caire, 1949, IV. 265-88.
2. Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 56.
3. Mâlik, *Muwaṭṭa'*, 31 : 83.
4. *Muḥabbar*, p. 124, 312-5.

Marfat.com

auprès d'Abrahah pour l'assurer de l'amitié de son peuple, et lui offrit des guides jusqu'à la Mecque, pourvu qu'on épargnât le temple d'al-Lât, à Tâ'if. Abrahah consentit, et Abû Righâl lui fut donné pour lui montrer le chemin [1]. La légende dit que cet Abû Righâl mourut subitement lorsqu'on arriva dans la banlieue de la Mecque, à al-Mughammas, où il fut enterré, et où les Mecquois, par dégoût, avaient coutume de lapider son tombeau. On dit qu'on avait enterré avec lui « deux branches d'arbre en or » — les avait-il obtenues en butin ? — et que, plus tard, Muḥammad commanda d'ouvrir le tombeau et d'en extraire ces trésors [2].

Ne nous étonnons pas si le niveau intellectuel des Tâ'ifites était plus élevé que celui de leurs voisins en général. Vers l'époque de la naissance de Muḥammad, les météorites tombèrent en quantité extraordinaire à Tâ'if ; aussi les Tâ'ifites allèrent-ils chez le 'Ilâjite 'Amr ibn Umaiyah — qu'il faut distinguer de son homonyme ḍamrite, le grand diplomate — pour le consulter sur cet inquiétant phénomène. Celui-ci répondit : « S'il s'agit des étoiles qu'on prend pour guide sur la terre et sur la mer, et dont on tire des prévisions pour les pluies, ce sera la fin du monde ; mais s'il s'agit de la chute des étoiles inconnues, ne vous inquiétez pas : Dieu a voulu quelque chose, mais qui n'est pas grave [3]. »

On a découvert dans les environs de Tâ'if un grand nombre de *graffiti* pré-historiques sur les rochers, et on y a trouvé, entre autres, des dessins d'animaux. Cela fait remonter l'histoire de ces peuplades à une haute antiquité, sans pour autant ajouter grand' chose à notre sujet particulier [4].

Dans la vie de Muḥammad, les Hawâzin entrent en scène dès le début : il avait des oncles maternels chez les 'Abd Yâlîl, à Tâ'if [5] ; les capitalistes mecquois prêtaient de l'argent à Tâ'if [6], et rien d'étonnant si son oncle paternel 'Abbâs le faisait également (et dans son discours lors du Pèlerinage d'Adieu, le Prophète parle de la suppression des intérêts dûs à 'Abbâs [7]). Deux autres de ses oncles avaient donné leurs filles en mariage à des Thaqîfites ou autres

---

1. Ibn Hichâm, p. 31-2 ; Ibn Kathîr, *Tafsîr*, II, 229.
2. Suhailî, I, 43.
3. Ibn Hichâm, p. 131.
4. Bruce Howe, *Two Groups of Rock Engravings from the Hijaz* (Journal of Near Eastern Studies, Jan. 1950).
5. *Ma'ârif* d'Ibn Qutaibah, p. 43 ; Abû Nu'aim, *Dalâ'il an-Nubûwah*, ch. XX.
6. Ibn Hichâm, p. 273.
7. Id., p. 968.

Marfat.com

Hawâzinites [1]. Lorsque Muḥammad naquit, c'est une Hawâzinite, Halîmah as-Sa'dîyah, qui fut chargée de nourrir l'enfant et l'élever pendant ses premières années. Nous voyons même quelquefois l'enfant à 'Ukâz, en compagnie de sa nourrice. Le Prophète garda toujours une grande affection pour elle et sa famille : elle le visitait à la Mecque, même après son mariage. A en croire certaines données, elle ne mourut qu'à un âge très avancé, lors du califat de 'Umar [2]. (On montre encore son tombeau au cimetière de Baqî', à Médine, vers l'angle Nord-Est). D'après d'autres sources elle serait morte avant l'an 8 H., et lorsque Muḥammad l'aurait appris, lors de la prise de la Mecque, il aurait pleuré, et offert à une parente de sa nourrice un chameau, un vêtement, et 200 dirhams [3].

Pendant les premiers dix ans de la mission de Muḥammad, il n'y a rien à signaler sur Tâ'if ou sur les Hawâzin. Lorsque Khadîjah et Abû Tâlib moururent, à la suite des privations que leur infligea le boycottage des Mecquois, et lorsque le nouveau chef de la famille, Abû Lahab, excommunia le Prophète, celui-ci quitta sa ville natale, pour aller chercher asile à Tâ'if auprès de ses parents, les 'Abd Yâlîl. Mais ces derniers ne voulurent ni écouter le message de l'Islam ni protéger le messager de l'Islam ; au contraire ils l'insultèrent, et incitèrent les garçons de la rue à le poursuivre et le lapider, lui faisant de graves blessures aux pieds et à la tête [4]. Voyant un vignoble qui appartenait par chance aux Mecquois, il s'y réfugia. Muḥammad était désolé, et priait Dieu dans sa douleur : « O Dieu, c'est pour Toi que je travaille, mais je suis si faible et complètement dépourvu de moyens ; je veux bien continuer ma mission, et je méprise ces difficultés, pourvu qu'elles ne m'arrivent pas par Ta colère envers moi ; Ta protection serait pourtant plus agréable, et Tu es Tout-Puissant et Très-Miséricordieux, etc. » Le propriétaire de la vigne eut pitié de lui ; il lui envoya une grappe de raisin par la main de son esclave et gardien, 'Addâs, un Chrétien de Ninive. Muḥammad la prit, et dit la formule « par le nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux » avant d'en manger. 'Addâs s'étonna, s'informa sur cet invité, et lorsque Muḥammad lui dit : Je suis un messager de Dieu, comme l'était ton compatriote Jonas, il fut plein d'égards pour lui. Ensuite Muḥammad rentra à la Mecque, désespérant des Tâ'ifites.

Malgré des rivalités, la Mecque et Tâ'if collaboraient contre

---

1. *Muḥabbar*, p. 64-5.
2. Ibn Sa'd, 1/1, p. 71-2.
3. Maqrîzî, I, 397.
4. Suhailî, I, 260 ; Maqrîzî, I, 27.

Marfat.com

l'iconoclasme islamique. Lors de la bataille d'Uḥud (3 H.), le Mecquois 'Abdallâh ibn Abî Umaiyah ibn'al-Mughîrah revint directement de Médine à Tâ'if, d'où il envoya des nouvelles de la bataille à ses amis à la Mecque [1]. Lors de la guerre du Fossé, les Thaqif se trouvaient au côté des Mecquois [2]. Mais l'année suivante (6 H.), il y avait déjà des Tâ'ifites dans l'entourage du Prophète : al-Mughîrah ibn Chu'bah gardait la personne de Muḥammad à Hudaibiyah lorsqu'il recevait les délégués mecquois [3]. Abû Buṣair, qui s'était réfugié dans le campement musulman à Hudaibiyah, était aussi d'origine thaqîfite. Une des délégations envoyées alors auprès de Muḥammad par les Mecquois fut dirigée par 'Urwah ibn Mas'ûd — oncle d'al-Mughîrah ibn Chu'bah — pour négocier une règlementation pacifique. 'Urwah avait beaucoup voyagé, et prétendaient avoir été reçu par les souverains de Byzance, de Ctésiphon, et d'Abyssinie. A son retour à la Mecque, il conseilla aux Quraichites la modération [4]. Les Tâ'ifites souffraient autant que les Mecquois de la coupure de leur route caravanière du Nord. Ne nous étonnons donc pas si la trêve de Hudaibîyah parlait expressément de Tâ'if et précisait : Quiconque se rend à la Mecque en grand-pèlerinage ou en petit-pèlerinage, ou en transit pour le Yémen ou pour Tâ'if, sera sauf [5]. »

Les branches nomades des Hawâzinites ne semblent pas avoir été du même avis et ne respectèrent pas la trêve ; aussi le Prophète, onze mois après la trêve de Hudaibîyah, envoya 'Umar pour châtier certains d'eux à Turabah, à 4 journées au Sud de la Mecque. Mais ils avaient déjà évacué le territoire, et l'expédition, commandée par 'Umar, rentra sans rencontrer l'ennemi [6]. Toutefois nos sources ne précisent pas les motifs de cette campagne. Le même mois, Abû Bakr fut mis à la tête d'une autre expédition, qui devait châtier les Banû Kilâb, branche des 'Amir ibn Sa'ṣa'ah, à Darîyah, dans le Najd. Une attaque de nuit causa quelques pertes à l'ennemi ; on fit aussi une jeune prisonnière, mais le Prophète la libéra, en échange de certains prisonniers Musulmans, dans la région de la Mecque [7]. Deux branches des Hawâzin, dans des endroits aussi éloignés que Turabah et Darîyah, furent visées presqu'au même moment, ce qui ne peut manquer de susciter notre curiosité : il faut

---

1. Maqrîzî, I, 160.
2. Balâdhurî, I, 165.
3. Ibn Hichâm, 744.
4. Id., p. 744-5.
5. Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 441 ; cf. aussi ch. La Mecque. *Wathâ'iq*, N° 11, n.
6. Ibn Sa'd, 2/1, p. 85 ; Ibn Hichâm, p. 973.
7. Ibn Sa'd, 2/1, p. 85.

Marfat.com

peut-être y voir la prévention d'une vaste agitation contre Médine en train de s'organiser. Quelques mois plus tard (Rabî' I, 8 H.), le Prophète envoya un détachement de 24 hommes, conduits par Chujâ' ibn Wahb, pour châtier les 'Amir ibn Sa'ṣa'ab, assez près de Rukbah, au-delà de la région minière. On fit un certain nombre de prisonniers, qui furent plus tard libérés, lorsque la délégation de cette tribu se rendit à Médine, demanda pardon pour ses méfaits, et se convertit [1]. Mais nous n'avons pas d'autres détails. Rien d'étonnant que quelques mois plus tard, tous les Hawâzin se soient rassemblés pour livrer la grande bataille de Hunain. Rappelons incidemment la réponse évasive de 'A'ichah, à son père Abû Bakr, qui ne savait pas encore que les préparatifs secrets étaient dirigés contre la Mecque : « Je ne sais pas ; peut-être les Sulaim, peut-être les Hawâzin, peut-être les Thaqîf [2]. » Trois jour après l'occupation de la Mecque (Ramaḍân 8 H.), le Prophète envoya plusieurs détachements dans les régions avoisinantes, pour détruire les idoles. Un d'eux, commandé par Khâlid Epée-de-Dieu se rendit à Nakhlah, à mi-chemin entre la Mecque et Tâ'if, et démolit la célèbre idole al-'Uzzâ [3]. Cela ne devait qu'exciter davantage les Tâ'ifites, qui avaient des raisons de craindre pour leur propre idole Lât. Les Hawâzin étaient déjà en marche. Un agent de Muḥammad le prévint par lettre, depuis Auṭâs, de leur effervescence. Pour être plus sûr, le Prophète envoya un éclaireur de la Mecque, qui revint avec des renseignements précis [4]. Le Prophète quitta alors la Mecque [5] pour rencontrer l'ennemi. Il était encore en route, lorsque son armée en marche fut attaquée subitement dans les premières heures du matin à Hunain.

Le nom de Hunain a été perpétué par le Qur'ân, mais depuis plus de mille ans, on a perdu toute trace de cette localité : les uns la placent à une journée de distance de la Mecque, les autres la situent à deux, trois et même quatre journées de marche à dos de chameau. C'était sans doute une vallée désertique dépourvue d'eau, qui n'a jamais été peuplée depuis. Si le Prophète avait pris l'initia-

---

1. Maqrîzî, I, 344 ; cf. Ibn Sa'd, 2/1, p. 91-2.
2. Maqrîzî, I, 361.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 105.
4. Ibn Hichâm, p. 842 ; Kattânî, I, 363, cite même un correspondant secret à Auṭâs.
5. D'après Ibn Sa'd, 2/1, p. 105, lorsque le Prophète sortit pour la campagne de Hawâzin-Tâ'if, il nomma le Thaqîfite Hubairah ibn Chibl comme gouverneur de La Mecque ; et c'est seulement lors de son retour à Médine qu'il nomma 'Attâb comme gouverneur de La Mecque.

Marfat.com

tive de surpendre l'ennemi par une attaque offensive, il aurait choisi, selon son habitude, un chemin détourné ; mais il avait alors besoin d'arrêter un adversaire déjà en marche vers la Mecque ; il devait donc aller directement à sa rencontre. Certaines données nous permettent de préciser son itinéraire par la suite : après la rencontre de Hunain, le Prophète marcha sur Auṭâs, où l'ennemi avait laissé son bétail, ses femmes et ses enfants ; ensuite il revint avec le butin à Ja'irrânah, lieu connu encore aujourd'hui, à une quinzaine de kilomètres au Nord de la Mecque. Puis il partit pour assiéger Tâ'if, où les fuyards de Hunain s'étaient réfugiés. Il faut donc croire que Hunain et Auṭâs ne se trouvaient pas dans la même direction que Tâ'if (Sud-Est de la Mecque), mais que leur chemin se croisait à Ja'irrânah avec celui de Tâ'if. Il faut chercher Hunain et Auṭâs, pensons-nous, au Nord-Est de la Mecque, et non entre la Mecque et Tâ'if. Ibn Hichâm, qui donne le détail du chemin du Prophète, précise que de Ja'irrânah, Muḥammad se rendit à Nakhlah (Est de Ja'irrânah), et de là à Qarn (Sud-Est de Nakhlah), avant d'arriver à Lîyah puis enfin à Tâ'if. Il est à rappeler que Lîyah est la banlieue Est-Sud-Est de Tâ'if, à une distance d'environ 10 kilomètres de la ville. Il paraît ainsi que Muḥammad prit un itinéraire faisant un demi-cercle entre la Mecque, Hunain et Tâ'if.

Quoi qu'il en soit, les 12.000 hommes de l'armée musulmane furent surpris à Hunain : une volée de flèches accueillit la cavalerie, qui prit la fuite. Le reste de l'armée ne put pas résister longtemps. La déroute était complète, et le désastre ne fut évité que par le sang-froid de Muḥammad : avec une poignée de fidèles autour de lui, il brava les assaillants, et sut rallier tous les fuyards. La situation fut vite renversée, et l'ennemi se sauva dans les gorges et les vallées, et échappa à la poursuite. Le Qur'ân en parle dans ces termes :

> « Dieu vous a secourus dans maintes occasions, et à la journée de Hunain où vous vous êtes complus dans votre grand nombre, qui ne vous servit de rien : quelque vaste qu'elle soit, la terre fut alors étroite pour vous, vous avez tourné le dos et pris la fuite. Puis Dieu fit descendre Sa protection sur Son envoyé et sur les fidèles : Il fit descendre des armées invisibles pour vous, et Il châtia ceux qui ne croyaient pas ; c'est la rétribution des infidèles[1]. »

Les chroniqueurs[2] ont particulièrement conservé le souvenir de

---

1. Q., 9 : 25-6.
2. Suhailî, II, 290 ; Sarakhsî, *Charḥ siyar*, I, 124.

Marfat.com

certaines femmes combattantes dans l'armée musulmane, dont une, qui s'était distinguée dans le combat, demanda dédaigneusement plus tard à Muḥammad de punir de mort tous les hommes lâches qui s'étaient enfuis ! Après le facile butin du campement d'Autâs, le Prophète prit le chemin de Tâ'if. On signale[1] que le Prophète envoya un agent à la Mecque pour acheter des vêtements, et ordonna que les prisonniers d'Autâs pussent tous en recevoir un. Arrivé à Lîyah, l'armée musulmane prit d'assaut son château-fort, qui appartenait à Mâlik, commandant suprême de l'ennemi, et le détruisit[2]. Dans le siège de Tâ'if qui suivit, nous savons que les Musulmans se servaient de catapultes pour lancer des pierres, et de voitures blindées de peaux de bœufs, pour se protéger contre les flèches de l'ennemi, et pour aller saper à la base le mur de la ville. Nous savons aussi comment le campement musulman était défendu contre les attaques de nuit : il était entouré de planches fichées en terre, tandis que des branches d'arbres épineux étaient placées autour de la forteresse même (devant ses portes probablement), pour empêcher l'ennemi de sortir à son gré[3]. Mais rien ne manquait à l'intérieur de la ville assiégée, et les moyens dont disposait le Prophète ne purent la contraindre à la capitulation.

Plus efficace fut la guerre froide. Muḥammad proclama : Quiconque parmi les esclaves de l'ennemi se rend et se convertit, sera considéré homme libre. (D'après Balâdhurî[4] leur nombre fut de 80 ; ils voulurent déclencher une lutte à l'intérieur de la ville, mais le Prophète le leur interdit, et leur demanda simplement de se rendre dans le campement musulman). Il annonça que si le commandant des Hawâzin, Mâlik, réfugié à Tâ'if, se rendait, il verrait non seulement sa famille libérée, mais encore il recevrait les faveurs du Prophète. Mâlik se rendit[5]. Muḥammad menaça les Tâ'ifites de détruire leurs vignobles et leurs moyens d'irrigation dans la vallée. Vite arriva la réponse de ces gens effrayés : Prends-les plutôt que de les détruire. Et les supplications continuaient en toute humilité ; si bien que le Prophète renonça à sa menace. Mais la ville ne voulut pas se rendre. Quarante jours passèrent, et la fin n'était pas encore en vue. Un petit conseil de guerre de l'armée musulmane fut alors convoqué. Naufal ibn Mu'âwiyah ad-Di'lî fut d'avis que Tâ'if

---

1. Maqrîzî, I, 423.
2. Id., 416.
3. Ibn Hichâm, p. 872-3 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 224 *ll.* 4, 19-20 ; Suhailî, II, 301, 303.
4. Balâdhurî, I, 237.
5. Ibn Hichâm, p. 879.

Marfat.com

laissé seul ne pouvait menacer la sécurité de l'Etat islamique, étant donné que la région tout autour se trouvait sous la domination islamique ; par contre, le prendre d'assaut ne serait possible qu'avec beaucoup de patience, tout comme « prendre un renard caché dans une cavité souterraine » [1]. Le Prophète fut d'accord : il leva le siège, et se retira vers la Mecque.

Arrivé à Ja'irrânah, il s'occupa du sort du butin et des prisonniers hawâzinites faits à Auṭâs. Le butin fut facilement distribué ; les prisonniers, six mille [2], ne pouvaient être indéfiniment nourris par le gouvernement musulman : après beaucoup d'hésitation, il décida de les distribuer également parmi ses hommes comme esclaves.

Les gestes de réconciliation faits par Muḥammad à Tâ'if, et plus tard à Ja'irrânah, durent être rapportés peu à peu aux Hawâzin en fuite. Parmi les prisonniers, une femme se présenta devant Muḥammad à Ja'irrânah, et lui dit : « Je suis ta sœur de lait, Chîmâ'. » S'assurant du fait, il la reçut avec beaucoup d'égards, puis lui demanda si elle voulait rester auprès de lui en tout honneur, ou rentrer chez elle. Elle préféra rentrer, et le Prophète lui donna les moyens de transport, une escorte, et des cadeaux. Chîmâ' profita de l'occasion pour intercéder en faveur d'un membre de sa tribu, qui avait brûlé vif un Musulman, et était prisonnier dans le campement musulman. Le Prophète pardonna au criminel, et le relâcha [3].

Quelques jours plus tard, nous voyons une délégation de Hâwâzin se rendre auprès du Prophète à Ja'irrânah, apporter ses regrets, annoncer sa conversion, et, faisant allusion à sa parenté de lait, supplier d'être pardonnée. Muḥammad ordonna aux délégués de faire la demande en public, après l'office. Ils le firent, et Muḥammad remarqua : Je suis heureux de votre conversion, mais vous venez trop tard ; je vous ai attendus ces longues semaines depuis le jour de Hunain, sans avoir distribué votre butin. Choisissez pourtant maintenant entre les deux : les prisonniers et les biens. La délégation préféra naturellement les membres de sa tribu. Muḥammad dit alors : On les a distribués comme esclaves, mais la part qui m'a été attribuée à moi personnellement ou aux membres de ma famille, je la libère gratuitement en votre faveur. Aussitôt Abû Bakr se leva, et déclara que sa famille ferait de même. Les autres suivirent, et bientôt la totalité des esclaves fut remise en liberté [4].

---

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 114-5.
2. Ibn Hichâm, p. 877.
3. Id., p. 856-7.
4. Id., p. 876-9 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 72-3, 2/1, p. 110-3.

Marfat.com

Marfat.com

Le commandant hawâzinite
non seulement sa famille ma
de plus il reçut un cadeau d
touché, et devint un missi
point qu'il commença à co
qîfites de Tâ'if [1].

Le Tâ'ifite 'Urwah ibn M
bien différente. Lors de la t
délégation mecquoise, et av
Musulmans envers leur Pr
que musulmane contre Tâ'
gnie d'un autre notable de l
fabrication des engins de gu
blindés de peaux, etc. » [2]. Lo
de se convertir, et il se rend
dine, soit à Médine même. A
au Prophète son autorisatio
mad hésita, craignant pour
lité probable des Tâ'ifites a
et Muḥammad consentit en
de ses concitoyens, sa pratiq
à tel point, qu'ils finirent p
sang du martyr innocent su
les influença beaucoup plus
ou pression, telle que la cou
lité des tribus musulmanes
bientôt à délibérer, avec un
ibn Umaiyah prit l'initiative
un autre notable de la ville,
étaient tendus depuis longte
qu'Amr se trouvait à sa por
faction de 'Abd Yâlîl grandit
tuation est trop grave pour
tre ; tu as vu ce qu'a fait cet

mois de Ramaḍân 9 H., les Médinois aperçurent la caravane dans la banlieue de Médine. On ne les attendait pas. Mughîrah ibn Chu'-bah les reconnut, et courut annoncer la nouvelle au Prophète ; il rencontra Abû Bakr en route ; celui-ci apprenant la nouvelle, pria Mughîrah de lui céder l'honneur d'apprendre cet événement au Prophète, car on comprend l'importance des Thaqîf pour l'Islam. Muḥammad reçut la délégation avec égards, et l'installa dans la mosquée même de Médine ; et comme d'habitude, il lui assura aussi l'hospitalité. La délégation se déclara prête à embrasser l'Islam, et offrit elle-même les conditions, que voici :

1. Les Tâ'ifites seront exemptés des offices de prières quotidiens.
2. Ils seront également exemptés de payer la taxe-zakât.
3. La ville de Tâ'if sera reconnue comme ville sainte (à l'instar de La Mecque ; elle voulait peut-être une exemption du devoir du pèlerinage de la Ka'bah).
4. Ils seront exemptés du service militaire (*jihâd*).
5. Le temple de l'idole de leur ville ne sera pas détruit (pour continuer la pratique de l'idolâtrie ?).
6. La prostitution ne leur sera pas interdite.
7. Le prêt d'argent à intérêt ne sera pas non plus interdit.
8. Il ne leur sera pas défendu de boire de l'alcool [1].

On dit qu'ils avaient même apporté le traité tout rédigé, laissant libre la place pour le sceau de Muḥammad. On ne sait pas s'ils n'avaient pas exigé également une exemption du jeûne du mois de Ramaḍân, pour compléter la liste. La délégation voulait bien, comme on le voit, reconnaître à Muḥammad le titre d'envoyé de Dieu, pourvu que les Tâ'ifites fussent exemptés de pratiquer l'Islam. Il semble que dans l'esprit de la délégation, l'Islam signifiait un attachement politique, la reconnaissance d'un certain individu comme chef suprême. Pour ces délégués, Muḥammad ne cherchait que la gloire personnelle.

Le Prophète pouvait dédaigneusement les chasser de sa présence ; mais il leur parla doucement, et s'expliqua de telle façon que la délégation dut même avoir honte de ce qu'elle avait demandé. Il leur dit : La prière n'est que la reconnaissance extérieure de Dieu, notre Seigneur ; une religion théiste ne mérite pas ce nom si elle ne fait pas acte de la reconnaissance due à Dieu par un office de prière. Quant à la fornication et à l'adultère, rien n'est plus abominable dans la vie sociale. Personne parmi vous ne voudra que sa femme, sa sœur ou sa fille soit violée par quelqu'un ; il faut comprendre que

1. Id., p. 916 ; Ibn al-Athîr, *Usd*, I, 116 ; Abû Dâwûd, 19 : 26.

Marfat.com

sure administrative, dont la continuation ne gênait point l'Islam. Tâ'if ne remplaça point le sanctuaire de la Ka'bah à la Mecque, et les Tâ'ifites eux-mêmes oublièrent vite la sainteté de leur ville, sans que personne les y contraignît. L'éducation resta dans les mains du gouvernement central, et les instituteurs, envoyés de Médine, apprirent aux Tâ'ifites ce qu'était l'Islam.

Bref un traité fut conclu, et un document enregistra les point acquis. En voici le texte, où nous numérotons les paragraphes :

« 1. Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

2. C'est un écrit du Prophète Muḥammad envoyé de Dieu, pour (la tribu de) Thaqîf.

3. Il écrivit : Il leur est dû l'assurance de Dieu hors Duquel il n'y a point de Dieu, et l'assurance du Prophète Muḥammad, fils de 'Abdallâh, relativement au contenu de ce document.

4. Leur vallée, en sa totalité, est sacrée, et l'interdit y est exercé au nom de Dieu sur ses arbres sauvages et son gibier, contre toute oppression, tout empiètement, et tout méfait.

5. Et ce sont les Thaqîf qui, plus que tous autres, ont droit à la possession de (la vallée de) Wajj. Leur ville muraillée (Tâ'if) ne sera point traversée (par force), et nul Musulman n'y pénètrera avec le dessein de les en évincer. Ils apporteront à leur ville muraillée dans leur vallée tout ce qu'ils voudront comme constructions ou autres.

6. On ne devra ni les rassembler ni les assujettir à la dîme, ni leur faire subir aucune contrainte dans leurs bien ou dans leurs personnes.

7. Ils forment une communauté faisant partie des Musulmans, et pourront pénétrer où ils voudront parmi les Musulmans et entrer là où ils désireront entrer.

8. Et tout captif entre leurs mains leur appartiendra, car ils auront plus que tous autres le droit de le posséder, afin d'en user à leur gré.

9. Toute dette assurée en leur faveur par un gage et parvenue à échéance rend le débiteur [qui ne la paie pas] coupable d'une usure que désavouent Dieu [et Son envoyé] ; quant aux créances qu'ils possèdent par-dela (c'est-à-dire échéant à une époque autre que celle de la foire annuelle de) 'Ukâz en vertu d'un gage, elles leur seront remboursées en capital à 'Ukâz.

10. Toute dette dans le public en faveur des Thaqîf, se trouvant inscrite dans leurs registres le jour de leur islamisation, leur sera due.

11. Tout dépôt ou bien ou personne (esclave), appartenant aux Thaqîf, et se trouvant dans le public, que se sera approprié son dépositaire comme butin, ou qu'il aura perdu, sera remboursé.

12. Toute personne parmi les Thaqîf, absente (lors de la conclu-

Marfat.com

sion des présentes), ou tous biens, jouiront de la même protection que ceux qui sont présents ; en outre, tout ce qui leur appartient à Lîyah, jouira de la même protection que celle due à Wajj.

13. Tout allié des Thaqîf ou commerçant (étranger se trouvant chez eux) aura le même traitement que les Thaqîf.

14. Si un accusateur quelconque accuse les Thaqîf, ou si un oppresseur quelconque les opprime, un tel ne sera obéi ni concernant les biens (des Thaqîf), ni concernant les personnes ; par contre le Prophète et les Musulmans les aideront contre celui qui les opprimera.

15. Toute personne qu'ils n'aimeront pas voir entrer chez eux, n'entrera pas chez eux.

16. Le marché et la vente auront lieu dans les cours des maisons.

17. Leur chef ne sera choisi que parmi eux : sur les Banû Mâlik leur chef, et sur les Aḥlâf leur chef.

18. De tout vignoble appartenant aux Quraichites, mais qu'arroseront les Thaqîf, la moitié du produit ira à celui qui l'aura arrosé.

19. Aucune dette assurée par un gage, en leur créance, ne portera d'intérêt ; si les débiteurs trouvent les moyens de payer (le capital immédiatement), ils le feront ; s'ils ne trouvent pas les moyens de paiement, la dette sera reportée jusqu'au mois de Jumâdà al-ûlà de l'année suivante. Quiconque est parvenu à l'échéance de sa dette et ne la paie pas, commet une usure !

20. De toute créance qu'ils auront dans le public, il ne leur sera dû que le capital.

21. Tout prisonnier qu'ils possèderont, si son maître le vend, il pourra le faire : et pour celui qui n'aura pas été vendu, la rançon sera de six chamelles de deux qualités : la moitié en quatrième année, et l'autre moitié en troisième année d'âge, bonnes et grasses.

22. Quiconque aura acheté un objet, il y aura droit[1]. »

Avant d'essayer d'éclaircir certains points obscurs de cet important document, nous le ferons suivre d'un autre texte : il s'agit là d'une déclaration publique quant à la qualité sacrée de la vallée de Wajj, dont il est question au § 4 du document que nous venons de citer. En voici le texte :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
Du Prophète Muḥammad aux Croyants :
Ni les arbres épineux de la vallée de Wajj, ni les arbustes (waṣîd) qui y sont contenus ne devront être abattus. Son gibier ne devra pas non plus être tué. Quiconque sera surpris à commettre pareil méfait sera fouetté, dépouillé de ses vêtements. Et si quelqu'un passe outre, sa personne sera saisie et amenée auprès du Prophète Muḥammad. C'est là l'ordre de Muḥammad, envoyé de Dieu.

1. *Wathâ'iq*, N° 181.

Marfat.com

Ecrit par Khâlid ibn Sa'îd, par ordre de l'envoyé de Dieu, Muḥammad fils de 'Abdallâh. Que nul n'enfreigne cet ordre s'il ne veut s'attirer du tort au sujet de ce qui a été ordonné par Muḥammad, envoyé de Dieu[1]. »

La partie principale du traité consacre les conditions convenues : La clause 4 reconnaît la « sainteté » de la vallée de Tâ'if, et, comme nous venons de le voir, le Prophète non seulement donna satisfaction aux demandes de la délégation, mais publia aussi une proclamation générale en ce sens, contenant des sanctions contre sa violation.

La clause 6 exempte les Tâ'ifites du service militaire et de la taxe. Il y a deux points à rappeler : 1° Cette double exemption ne fut pas faite seulement en faveur des Tâ'ifites ; nos sources nous ont en effet conservé un nombre considérable de traités, conclus avec les différentes tribus de l'Arabie, où pareille concession a été consentie par Muḥammad[2]. 2° Quant aux taxes (dîmes), les chroniqueurs[3] précisent qu'il s'agissait là des jardins et des vignobles ; Abû Yûsuf[4] ajoute que les Tâ'ifites durent payer la taxe habituelle de la dîme sur le miel produit dans leur pays.

Les clauses 6 et 21 parlent des prisonniers aux mains des Tâ'ifites. Tout en reconnaissant leurs droits sur ces prisonniers, le Prophète exige leur libération, et fixe même le montant de la rançon ; leur mise en esclavage est défendue.

Dans la traduction de la clause 9, nous avons ajouté par deux fois certains mots ; la première addition « et Son envoyé » se trouve dans une des versions, sans affecter le sens d'ailleurs. Beaucoup plus importante est la deuxième addition : « qui ne la paie pas » ; car sans ces mots le texte ne donne aucun sens, et nous avons la chance que le document reparle du même sujet au § 19, où il n'y a aucune ambiguité ou obscurité : le retard du paiement lors de l'échéance est déclaré aussi répréhensible que l'usure. Glosant ce texte, Ibn al-Athîr[5] rappelle : « On donna un délai jusqu'à l'époque de la foire de 'Ukâz. » Plus explicite et plus curieuse est l'affirmation d'un autre auteur que, dans cette clause, il y avait encore une phrase : « Et à 'Ukâz il pourra y avoir des transactions à in-

---

1. *Ibid.*, N° 182.
2. *Ibid.*, N°s 34, 48, 84, 90, 94, 122, 181, 189.
3. Yahyà ibn Adam, *Kharâj*, p. 111.
4. Abû Yûsuf, *Kharâj*, p. 40 (éd. Bûlâq).
5. Ibn al-Athîr, *Kâmil*, I, 246.

Marfat.com

térêt (*yulâṭ bi-'Ukâz*), [et on ne pourra retarder (ces transactions)] [1]. » Le traité fut signé au mois de Ramaḍân ; faut-il en conclure que le Prophète fit cette concession en faveur des banquiers jusqu'à la prochaine saison de la foire de 'Ukâz, qui se tenait trois mois après ? Ou bien faut-il penser qu'il y a une faute ou un malentendu de la part des narrateurs de cette version additionnelle ?

Au § 13 il est parlé des caravanes étrangères à Tâ'if. S'agit-il là des caravanes internationales, ou bien des commerçants non-arabes, tels les Juifs ? Nos sources ne nous éclairent pas non plus sur ce point.

Le § 18 parle des sociétés agricoles, où le propriétaire de la terre et le cultivateur étaient différents, et se partageaient le produit. Etait-ce une ancienne pratique coutumière, confirmée par ce traité, ou bien s'agit-il là de vignobles que les Tâ'ifites avaient cédés au Prophète, lors du siège de cette ville — dont nous avons parlé plus haut — et l'on normalisait maintenant les rapports entre le propriétaire (le Gouvernement) et le cultivateur ? Nous n'avons pas les données nécessaires pour affirmer l'une ou l'autre de ces possibilités. Travailler pour la moitié du produit était bien entendu la coutume à Tâ'if [2]. On l'avait appliquée déjà à Khaibar.

Bien que d'après le § 17, le gouverneur de Tâ'if ne pût être qu'un Tâ'ifite, le choix restait au Prophète. Sur la recommandation d'Abû Bakr, le Prophète nomma le plus jeune membre de la délégation, 'Uthmân ibn Abi'l-'Aṣ, chef de la région. Abû Bakr avait observé : Je trouve ce jeune homme le plus apte : il a appris par cœur une partie du Qur'ân plus grande que n'importe quel autre délégué, et il est le plus enthousiaste et le plus sincère dans sa pratique du culte. Quand la délégation tâ'ifite fut sur le point de s'en retourner, le Prophète donna à ce jeune gouverneur les instructions suivantes : « sois indulgent dans les offices de prières publiques, et prends en considération, comme critère, les besoins du plus faible parmi les personnes présentes, telles les vieillards, les petits, les faibles (malades), et ceux qui sont pressés par leurs affaires [3]. »

Muḥammad envoya bientôt des agents pour se débarrasser de l'idole Lât, à Tâ'if. Le Thaqifite Mughîrah ibn Chu'bah faisait partie de ce petit détachement. Arrivée à destination, la mission iconoclaste causa évidemment de la consternation, surtout parmi les

---

1. Ibn 'Abd Rabbih, *'Iqd*, éd. Bûlâq, I, 135 : [ ] seulement dans le *Lisân*, s. v. L-Y-ṭ.
2. Suhailî, II, 302.
3. Ibn Hichâm, p. 917.

Marfat.com

femmes superstitieuses de la ville. Mughîrah connaissait la psychologie de ses concitoyens, et il s'en amusa : après avoir donné le premier coup à l'idole, il poussa un cri et tomba comme évanoui. Les demi islamisés et les superstitieux en furent enchantés ; et lorsqu'ils en eurent assez parlé, il se leva avec des éclats de rire, puis il démolit l'idole et le temple tout entier, et confisqua en faveur du gouvernement tous les précieux cadeaux offerts à l'idole. Muḥammad ordonna d'utiliser la somme réalisée, pour venir en aide entre autres charités, à Abu'l-Mulaiḥ, fils du martyr 'Urwah, qui était mort en laissant beaucoup de dettes [1].

Il est à remarquer que la délégation avait tout d'abord demandé au Prophète la permission de consommer des boissons alcooliques. Les deux documents cités plus hauts n'en parlent pas ; mais nous possédons un autre écrit du Prophète à l'adresse des habitants de Tâ'if, d'une date ultérieure, qui dit : « La boisson *ghubairâ'* (vin de maïs) est défendue [2]. » On peut en conclure que le Prophète n'avait fait aucune concession sur ce point : la loi générale s'appliquait aux Tâ'ifites. Ceux-ci s'abstenaient des boissons extraites du raisin, mais certains semblent s'être permis une interprétation trop littérale du texte du Qur'ân (où le mot *khamr* a été employé), pour ne pas interdire les boissons alcooliques des produits autres que le raisin. Muḥammad fit préciser, probablement à la demande de l'austère gouverneur que même la *ghubairâ'* (bière) était interdite.

Parlons, pour terminer, des mesures prises pour l'attestation de ce traité : nos sources rapportent qu'on prit, entre autres, al-Hasan et al-Husain, les deux petit-fils (fils de la fille) du Prophète, comme témoins [3]. Al-Hasan avait quatre ans à cette époque, et il était l'aîné. Faut-il croire que ce fut à la demande de la délégation ṭâ'ifite que l'on obtint l'impression digitale des deux enfants sur le document ?

Voici un petit fait intéressant pour l'histoire sociale : Ghailân ibn Salamah de Tâ'if, qui se convertit à l'Islam, avait dix épouses. Le Prophète lui ordonna d'en garder jusqu'à quatre, à son choix, et de divorcer d'avec les autres [4]. Les ornements et les bijoux de la fille de ce Ghailân étaient chose proverbiale en Arabie [5].

---

1. Id., p. 918.
2. *Wathâ'iq*, N° 183.
3. Ibn Sa'd, 1/II, p. 33 ; *Amwâl*, § 507.
4. Suhailî, II, 303.
5. Ibn Hichâm, p. 874.

Marfat.com

Les Azd et la ville de Jurach.

Quelques mots sur les voisins de Tâ'if : dans le haut Najd, au Sud de Tâ'if, la région de Jurach était arrosée par l'eau de nombreuses vallées. Hamdânî[1] la décrit comme « pays des châteaux-forts et des champs cultivés », ou « pays de vignobles et de puits ». La ville de Jurach était fortifiée (*madînah mughlaqah*), et les ressortissants de plusieurs tribus s'y étaient sédentarisés[2] ; elle contenait le grand temple de Yaghûth, idole qu'adoraient les Madhḥij[3]. Le pays exportait une espèce de brebis qui n'avait ni oreilles ni queue, de petite taille, et dépourvue de poils ; on les nommait *ḥadhaf*[4]. Le poète Labîd chante les chamelles de Jurach[5]. On y fabriquait des engins de guerre, comme les catapultes, les chars blindés de peaux, etc.[6], utilisés par les païens arabes comme par les Musulmans, lors du siège de Tâ'if.

L'Islam débuta très tôt dans la région : le Dausite Tufail ibn 'Amr se convertit à la Mecque, dès avant l'Hégire, puis prêcha l'Islam dans son pays ; Abû Hurairah, Abû Musà al-Ach'arî, et d'autres, embrassèrent l'Islam grâce à ses efforts[7]. Evidemment tous les habitants n'avaient pas le même avis car certains restaient idolâtres. En l'an 8 H., après l'islamisation de la Mecque, Tufail fut envoyé par le Prophète pour incendier l'idole Dhu'l-Kafain (ou Dhu'l-Kaffain) dans son pays[8].

Vers l'an 10 H., une délégation des Azd, comportant une quinzaine d'hommes, se rendit à Médine, pour annoncer l'islamisation de leur tribu. Le Prophète leur donna comme chef un certain Surad, et leur ordonna de combattre dans la région de Jurach. Surad rentra dans sa tribu, et dirigea une expédition contre Jurach. Entre temps, les Jurachites avaient envoyé deux délégués à Médine pour s'entretenir avec le Prophète, et ils étaient prêts à s'en retourner chez eux. L'expédition de Surad contre Jurach, qui eut de sanglantes conséquences pour cette dernière ville, décida ses habitants à abandonner leur hostilité à l'égard de l'Islam et à se convertir. Ils en-

---

1. Hamdânî, p. 117-8.
2. Ibn Hichâm, p. 954.
3. Id., p. 52. Pour leurs autres idoles, cf. Ibn Hichâm, p. 54, 55-6, 254 (Dhu'l-Kaffain et Dhu'l-Khalaṣah).
4. *Lisân*, s. v. ḥ-DH-F.
5. *Ibid.*, s. v. ḥ-J-R.
6. Ibn Hichâm, p. 869 ; cf. Ibn Sa'd, 2/1, p. 114.
7. Ibn Hichâm, p. 252-5.
8. Id., p. 254 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 113-4.

Marfat.com

voyèrent une délégation à Médine, qui rentra avec la charte suivante :

« Voici la charte qui fut délivrée par le Prophète Muḥammad en faveur des habitants de Jurach :

A eux restent acquis les domaines réservés de pâturages qu'ils possédaient au moment de leur islamisation. Quiconque y fera pacager sans l'assentiment de leurs propriétaires verra porter ses biens comme biens morts.

Quant à Zuhair ibn al-Hamâṭah, le fils qu'il avait dans la tribu de Khath'am, saisissez-le, car il était leur otage.

Témoins : 'Umar ibn al-Kaṭṭâb et Mu'âwiyah ibn Abî Sufyân, lequel a écrit (les présentes) [1]. »

Ibn Hichâm [2] fait une brève allusion au fait que les Khath'am faisaient des incursions chez leurs voisins Azdites, et violaient les mois de la trêve de Dieu, avant l'Islam ; c'est à quoi se réfère aussi la dernière partie du document cité plus haut. La guerre ordonnée par le Prophète et exécutée par Surad avait sans doute rapport avec ces mêmes méfaits. L'auteur dit clairement qu'il y avait des Khath'amites qui s'étaient installés à Jurach.

Bientôt les Khath'am envoyèrent à Médine une délégation qui obtint la charte suivante, ramenant la paix dans la région :

« Voici une charte émanant de Muḥammad envoyé de Dieu, pour les gens de la tribu de Khath'am, aussi bien pour les sédentaires de Bîchah que pour ses nomades :

Toute effusion de sang dont vous vous étiez rendus coupables antérieurement à l'Islam, il vous en sera fait rémission. De plus, quiconque parmi vous aura de gré ou de force adopté l'Islam et qui sera possesseur d'une terre meuble, ou terre dure, arrosée par le ciel, ou mouillée par la rosée, laquelle aura été développée en culture hors des époques de disette ou de stérilité, celui-là aura donc droit à son premier gazon et à ses fruits. Par contre, il sera redevable du dixième des produits, si le sol a été arrosé par un cours d'eau, et du demi-dixième (1/20) si le sol a été arrosé au moyen de seaux.

Témoins : Jarîr ibn 'Abdallâh et les personnes présentes [3]. »

Ce texte nous montre, entre autres choses, la sage politique de Muḥammad concernant les impôts fonciers. Abû Sufyân fut nommé gouverneur de Jurach [4], ce qui montre l'importance de cette région.

---

1. *Wathâ'iq*, N° 185.
2. Ibn Hichâm, p. 954-5, surtout 955, *l.* 12.
3. *Wathâ'iq*, N° 186.
4. Qudâmah ibn Ja'far, *Kharâj*, ch. 19.

Marfat.com

Cette charte mentionne aussi Bîchah. Ces terres fertiles étaient habitées aussi par d'autres tribus, par exemple celle des Bâhilah, comme nous le montre le document suivant :

« Pour Muṭarrif ibn al-Kâhin, de la tribu de Bâhilah, et pour les Bâhilites qui habitent dans Bîchah :

Quiconque fera fructifier une terre en friche dépourvue d'arbres, où il y a un parc à chameaux et un lieu de repos pour les animaux, aura droit à la possession de cette terre. Et il sera assujetti à une redevance d'un veau de trois ans révolus pour chaque série de 30 têtes de bovins ; d'un jeune bélier pour chaque série de 40 têtes d'ovins, et d'une brebis adulte pour chaque série de 5 têtes de chameaux. Et il n'y aura pas lieu pour le collecteur des impôts de percevoir ces taxes ailleurs que sur les lieux de pâturages.

Les bénéficiaires des présentes seront saufs de par la sauvegarde de Dieu[1]. »

On voit ici le souci de Muḥammad de coloniser les régions arriérées.

Nous connaissons un autre document du même genre, adressé à la branche Banû Wâ'il de la tribu des Bâhilah. Le Prophète y exige d'eux[2] non seulement de célébrer les offices et d'acquitter les taxes, mais aussi de rompre avec les idolâtres ; il leur assure sa protection, les exempte du service militaire et des taxes agricoles, et consent à ne choisir leur gouverneur que dans leur propre sein ; le gendre du Prophète, 'Uthmân, y est mentionné comme scribe.

Les Ghaṭafân.

De même que les Sulaimites, les Ghaṭafân, une « pierre de marmite », n'eurent que des rapports d'hostilité avec l'Islam, presque jusqu'à la fin, pour des raisons qui sont probablement les mêmes que celles qui rendirent les Sulaim ennemis du Prophète.

Une des plus grandes tribus arabes, les Ghaṭafân étaient entièrement nomades ; ils ne comptaient pas de fraction sédentaire. Ils habitaient depuis la banlieue de Khaibar jusqu'à la Mecque au Sud, en passant par le Najd. Leur histoire se concentre dans la personne de leur chef, 'Uyainah ibn Hiṣn, qui dut hériter la passion de ses ancêtres pour la ugerre. En effet, Ibn Habîb[3] rapporte, entre autres, que 'Amr ibn Ju'aîyah était à la tête de tous les Ghaṭafân lors du Jour d'al-Khunân, pour combattre les Bakr ibn Wâil ; son fils Badr

1. *Ibid.*, N° 188.
2. *Ibid.*, N° 189.
3. *Muḥabbar*, p. 248-9.

Marfat.com

ibn 'Amr les conduisit contre les Banû Asad ; le fils de ce dernier, Hudhaifah ibn Badr, les commanda lors des Jours d'an-Nasâr et d'al-Jifâr, et fut enfin tué dans la bataille de Dahis. 'Uyainah, dont nous venons de parler, n'était que le petit-fils du grand guerrier Hudhaifah. Les femmes de cette tribu n'étaient pas moins belliqueuses : Umm Qirfah Fâtimah, petite-fille de Badr, et Umm Ziml, fille de cette dernière, en sont un exemple [1].

Comme partout en Arabie, on trouve chez eux des émigrés des autres tribus, et vice-versa. Par exemple [2] 'Auf ibn Lu'aiy de la Mecque s'était installé chez les Ghaṭafân, et Laqît ibn 'Abd Qais avait élu domicile chez les Banû Zafar de Médine. Idolâtres, les Ghaṭafân adoraient 'Uzzà, à Nakhlah ; les desservants du temple appartenaient à la famille des Banû Sirmah ibn Murrah [3]. La foire de 'Ukâz avait lieu tout près de là ; évidemment les Ghaṭafân la fréquentaient.

Parmi leurs différentes branches, les Fazârah, les Achja', les Muḥârib, les Tha'labah, les Murrah se sont particulièrement signalés durant la vie de Muḥammad. Les Fazârah semblent avoir été les plus nombreux et les plus puissants, et avoir disposé d'un grand nombre de cavaliers. Quant à 'Uyainah ibn Hiṣn al-Fazârî, il est connu dans la littérature arabe sous deux noms : Ibn al-Laqîṭah (fils de l'enfant abandonnée), et al-Aḥmaq al-Muṭâ' (le fou obéi). Le premier nom est expliqué de diverses façons, qui n'ont pas d'importance. La deuxième épithète, dont l'auteur n'est pas connu, résume bien sa carrière tout entière.

En l'an 10 de la Mission, lorsque Muḥammad s'adressa aux différents contingents de pèlerins pour leur demander asile chez eux, les Fazârites, qui étaient là aussi n'encouragèrent point Muḥammad dans sa tâche [4]. Après l'Hégire, au début de l'an 3 H., les Médinois apprirent que les branches Muḥârib et Tha'labah des Ghaṭafân se rassemblaient sous le Muḥâribite Du'thûr, pour venir faire une razzia à Médine. Le Prophète se mit à la tête d'un détachement de 450 hommes, avec un certain nombre de chevaux, et partit vers Dhû Amr. En route, on fit prisonnier un membre de la tribu ennemie, le Tha'labite Jabbâr. Après que Muḥammad lui eut parlé, il embrassa l'Islam, et lui servit même de guide contre sa propre tribu. Les Médinois surprirent l'ennemi, mais il put quand même s'en-

---

1. *Ibid.*, p. 461-2, 490 ; Tabarî, I, 1901-2.
2. *Muhabbar*, p. 169, 412.
3. *Ibid.*, p. 315, 267.
4. Ibn Sa'd, 1/1, p. 145.

Marfat.com

fuir et échappa à toute poursuite dans les montagnes. Lorsque le Prophète campa à Dhû Amr, il survint une forte pluie ; quand il cessa de pleuvoir, Muḥammad enleva ses vêtements et les étendit sur un arbre pour les sécher, puis il se coucha sous cet arbre. Du'thûr, le chef ennemi, l'observait ; et profitant de l'occasion, il descendit de la montagne, brandit son épée et cria : « Qui va te protéger de moi maintenant, ô Muḥammad ? » « Dieu », répondit ce dernier, très calme. Du'thûr fut frappé de terreur, se mit à trembler, et l'épée tomba de sa main. Muḥammad la prit, et lui demanda : « Qui va te protéger de moi maintenant ? » « Personne », répondit le Bédouin. Muḥammad lui pardonna et lui rendit son épée. Touché de ce geste, il embrassa l'Islam et promit de ne jamais plus rassembler de troupes contre le Prophète. Après onze jours, Muḥammad rentra à Médine, et Du'thûr devint un missionnaire dans son pays [1].

Vers la fin de l'an 4 H., le Prophète se mit en marche vers Dhât ar-Riqâ' [2], pour combattre les Muḥârib et les Tha'labah, qui y habitaient. Il y avait un grand rassemblement de soldats ennemis, mais chaque groupe eut peur de l'autre, et le Prophète célébra les offices quotidiens dans une véritable veillée d'armes (ceci est décrit par le Qur'ân, 4 : 101-4). Lors du retour, de petits détachements de l'ennemi harcelèrent les Musulmans. Une nuit, alors qu'il campait dans une vallée particulièrement dangereuse, le Prophète chargea deux hommes de garder le point le plus vulnérable ; ces hommes veillaient l'un après l'autre ; le premier veilleur s'étant mis à prier, les mouvements de ses prosternations attirèrent l'attention d'un ennemi ; celui-ci tira une flèche, qui l'atteignit. La sentinelle continua sa prière avec tous ses mouvements rituels. L'ennemi crut que sa flèche avait manqué le but, et il tira de nouveau. Le Musulman ne cessa point la prière, et il reçut ainsi trois flèches. C'est seulement alors qu'il appela son compagnon pour s'occuper de l'ennemi, l'assurant que, s'il n'avait pas été chargé d'une mission importante pour la sécurité de l'armée musulmane, il aurait préféré mourir de ses blessures que d'arrêter sa prière, qui l'absorbait complètement. Notre source parle d'un autre incident survenu dans ce voyage : le chameau d'un compagnon de Muḥammad, Jâbir, montra des signes de fatigue ; par les soins du Prophète le chameau fut guéri ; Muḥammad se mit ensuite à bavarder avec Jâbir : O Jâbir, ne veux-tu pas me vendre ce chameau ? Mais oui,

1. Ibn Hichâm, p. 544 ; Ibn Sa'd, 2/I, p. 23-4.
2. Ibn Hichâm, p. 661-5.

Marfat.com

ô envoyé de Dieu ; seulement à cette condition que je le livrerai à la fin du voyage, à Médine. — Pour combien voudras-tu le vendre ? — Propose le prix toi-même ? — Acceptes-tu un dirham ? Jâbir comprit que le Prophète plaisantait, et il répondit de la même humeur : Franchement tu veux me tricher. Toujours avec l'air très sérieux, Muḥammad dit : Prends donc deux dirhams. Peu à peu, il offrit toute une once d'argent (40 dirhams). Jâbir accepta ce prix, et l'affaire fut conclue. Puis Muḥammad se mit à parler de la famille de Jâbir, et lui demanda s'il était marié. Celui-ci répondit : Oui, je viens de me marier. — Avec une vierge ou avec une femme ayant déjà connu un mari ? — Pas une vierge. — Pourquoi n'as-tu pas épousé une fille ? Tu aurais pu jouer avec elle, et elle avec toi ! Jâbir répondit : O envoyé de Dieu, comme tu le sais, mon père a été tué dans la bataille d'Uḥud, et il a laissé sept filles ; j'ai donc voulu épouser une femme qui serait la maîtresse de la famille et pourrait les surveiller. — Tu as bien fait, ô Jâbir, dit le Prophète ; et il ajouta : A mon retour, nous allons fêter ton mariage en égorgeant quelques chamelles et en invitant des amis. Lorsqu'on rentra à Médine, Jâbir raconta tout à sa femme ; celle-ci insista pour que Jâbir ne traitât pas tout cela comme plaisanterie. Jâbir conduisit donc le chameau à la maison du Prophète. Celui-ci se mit à rire, puis commanda à son trésorier personnel de payer l'argent à Jâbir, et de lui laisser garder son chameau aussi. Bilâl, le caissier, lui paya un peu plus que l'once convenue. Le chameau vécut encore une quarantaine d'années. Notre source ne le dit pas, mais probablement le repas de noces fut aussi organisé par le Prophète.

Les Achja' et les 'Amir ibn 'Ikrimah, branches de Ghaṭafân, habitaient sur la route des caravanes, et vivaient du trafic des voyageurs et des commerçants. Lorsque Muḥammad interdit aux caravanes mecquoises, allant vers le Nord, de traverser la zone d'influence islamique, cela causa une grave crise chez ces tribus. Elles envoyèrent donc des délégations à Médine, et conclurent des pactes d'alliance avec les Musulmans[1]. Quant aux Achja', nous connaissons à leur sujet la charte suivante :

> « Voici sur quoi s'est mis d'accord par serment Nu'aim ibn Mas'ûd ibn Rukhailah al-Achja'î : Il s'est mis d'accord avec lui (= Muḥammad) sur la question de lui porter aide et conseil aussi longtemps que (le mont) Uḥud demeurera en sa place et que la mer

1. Ibn Sa'd, 1/II, p. 48-9.

Marfat.com

restera capable de mouiller une *ṣûfah* (coquille ou poil). Ecrit par ʿAlî [1]. »

Cela ne nous apprend pas grand'chose ; les formules employées datent des premières années de l'Hégire ; et nous savons les services méritoires rendus par les Achjaʿ lorsqu'ils parvinrent à brouiller les différents groupes de l'ennemi lors de la guerre du Fossé (5 H.). Lorsque le Prophète mourut, beaucoup de Ghaṭafânides apostasièrent, mais les Achjâʿ restèrent fidèles [2]. Sur son lit de mort le Prophète chargea le fidèle Nuʿaim d'une importante mission pour combattre les renégats. Rappelons que lors de l'alliance judéo-mecquoise pour la guerre du Fossé, lorsque Muḥammad conduisit une expédition punitive contre Dûmat-al-Jandal, sa route passait par le territoire des Ghaṭafân. Il se souvenait que, quelques semaines auparavant, lorsqu'il était sorti pour châtier les Banu'l-Muṣṭaliq, on craignait fort que le Ghaṭafânide ʿUyainah ibn Iṣn n'attaquât Médine, quî n'avait pas de garnisons [3]. Muḥammad se mit donc en contact avec ce chef pour obtenir de lui un pacte d'amitié et de bon voisinage. Bien que Maqrîzîʿ nous assure qu'une alliance ait été conclue à cette époque — il ne nous donne pas de détails — cela ne dut être qu'une feinte de la part de ʿUyainah, qui était sans principes ni scrupules. Car quelques jours plus tard, il prit le chemin de Médine pour participer à son siège ; lâ les Ghaṭafânides campèrent près d'Uḥud, en face du quartier des Banû Hârithah médinois [4]. Il y avait trois cent cavaliers ghaṭafânides ; et une fois ʿUyainah réussit avec quelques camarades à franchir le fossé. Rappelons les efforts du Prophète pour faire avec ʿUyainah une paix séparée, dont nous avons déjà parlé.

A peine quatre mois s'étaient passés depuis la guerre du Fossé, que les Ghaṭafân firent une razzia contre la banlieue de Médine. ʿUyainah (ou son fils), à la tête de 40 cavaliers, enleva 20 chamelles, tuant le berger (fils d'Abû Dharr) et emmenant sa vieille mère. Les Médinois firent une contre-attaque, où Salamah ibn al-Akwaʿ se distingua : grand coureur, il put rejoindre l'ennemi à cheval, et grâce à ses flèches, put récupérer la moitié des chamelles volées. Pendant la poursuite, les Musulmans, conduits par le Prophète, célébrèrent la prière en état d'alarme. Le soir Muḥammad fit égor-

---

1 .*Wathâ'iq*, N° 162.
2. *Ibid.*, N°ˢ 270, 271.
3. Maqrîzî, I, 204.
4. Id., p. 194.
5. Id., p. 229.

Marfat.com

ger plusieurs des bêtes récupérées sur l'ennemi, pour fêter ses compagnons. Après cinq jours, il rentra à Médine. Plus tard la femme d'Abû Dharr rentra à Médine sur une des chamelles volées, et raconta comment elle s'était évadée, ajoutant : « ô envoyé de Dieu, j'ai fait le vœu que si Dieu me sauve, j'égorgerai la bête et mangerai son foie ! » Muḥammad sourit, et lui dit : « Quel mauvais vœu : l'animal ne t'appartenait pas, et l'animal qui te sauve, tu veux le tuer ! Va chez toi dans la paix ; tu n'es pas tenue par un tel vœu [1]. » D'après Maqrîzî [2], un neveu de 'Uyainah se rendit plus tard à Médine et fit cadeau d'une chamelle à Muḥammad, qui reconnut qu'elle faisait partie du même pillage ; pourtant il accepta le cadeau avec un sourire, et récompensa le visiteur par un don d'argent.

Au mois de Ramaḍân 6 H., Zaid ibn Hârithah, alors qu'il était à la tête d'une caravane de commerce, tomba dans une embuscade lors de la traversée du territoire des Ghaṭafân. Tous ses compagnons furent tués, et les marchandises pillées. Zaid, blessé, rentra à Médine, pour en sortir de nouveau à la tête d'un détachement militaire de représailles : il rencontra l'ennemi près de Wâdi'l-Qurà, et fit prisonnières, entre autres, Umm Qirfah et sa fille Jâriyah. Cette Umm Qirfah, cousine de 'Uyainah, avait treize fils, et était si respectée qu'il suffisait qu'on apportât son voile pour que les Ghaṭafânides cessassent toute guerre intestine, mettait tous ses efforts, depuis déjà longtemps, à inciter sa tribu contre Muḥammad et à la rassembler en vue de pillage en territoire islamique. Zaid la fit mettre à mort, ce qui n'était pas pour apaiser les esprits [3]. En effet Abû Râfi', un notable de Khaibar, se mit en rapport avec les Ghaṭafân pour les dresser de nouveau contre Médine ; à la suite de quoi un agent Médinois, (agent qui connaissait sans doute bien Khaibar, puisque sa nourrice était de cette ville), fit périr Abû Râfi' [4]. Quelques mois plus tard, Asîr ibn Zârim, un autre notable de Khaibar, voulant venger la mort de son compatriote, soudoya des mercenaires Ghaṭafânides, mais il fut tué à son tour [5].

Au début de l'an 7 H., le Prophète conduisit une expédition contre Khaibar. La route passait par le territoire des Ghaṭafân. Ne nous étonnons pas qu'ils soient accourus à l'aide des Juifs de Khaibar.

---

1. Id., p. 262 ; Ibn Hichâm, p. 619.
2. Maqrîzî, I, 263.
3. *Muḥabbar*, p. 461-2, 490 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 65 ; Ibn Hichâm, p. 979-80 ; Suhailî, II, 360-1.
4. Selon Ibn Sa'd, 2/1, p. 66, l'agent 'Abdallâh ibn 'Atîk parlait la langue juive (hébraïque ?) ; Maqrîzî, I, 186.
5. Ibn Sa'd, 2/1, p. 66-7 ; Maqrîzî, I, 271.

Marfat.com

Ils auraient été 4.000 hommes. Le Prophète essaya de persuader aux Ghaṭafân de rester neutres, et leur offrit certains avantages ; mais les passions étaient montées chez eux. Muḥammad changea donc sa route, et feignit de ne pas avoir comme objectif Khaibar, mais le pays même des Ghaṭafân, privés maintenant de ses meilleurs guerriers (ils étaient partis pour Khaibar). Ils eurent peur, leur contingent rentra aussitôt de Khaibar, pour protéger son propre pays, et ils ne bougèrent plus pendant la guerre de Khaibar [1]. Lorsque les Musulmans rentrèrent à Médine, 'Uyainah se rendit auprès du Prophète, et sans la moindre honte réclama les avantages promis pour sa neutralité. Il est évident que sa démarche n'eut aucun succès.

En Chauwâl de la même année, un Musulman ghaṭafânide apporta au Prophète la nouvelle que cette tribu se rassemblait en vue de piller Médine, et que 'Uyainah lui avait promis son concours. Pour les arrêter, un détachement de 300 hommes, conduit par l'Anṣârite Bachîr ibn Sa'd, se rendit dans la région entre Khaibar et Wâdi'l-Qurà (à Yumm, Jubâr, al-Jinâb), et put faire deux prisonniers. Amenés à Médine, ceux-ci déclarèrent leur conversion à l'Islam, et Muḥammad les laissa partir [2]. Il va de soi qu'on ne pouvait guère compter sur de telles déclarations ; mais c'était-là un principe du Prophète, qui d'ailleurs n'avait pas d'autre choix ; il fallait risquer ; et quelquefois sa douceur même touchait ces Bédouins et transformaient leur mentalité. Cette fois-ci, 'Uyainah n'osa plus continuer les actes d'hostilité contre les Musulmans, et déclara même sa propre conversion à l'Islam.

En Cha'bân 8 H., un détachement de 15 hommes partit de Médine sous la conduite de l'Anṣârite Abû Qatâdah, pour punir les Muḥâribites de la région de Khuḍrah [3]. Quelques semaines plus tard, il fut envoyé de nouveau, pour divertir l'attention de l'ennemi des préparatifs contre la Mecque, à Baṭn Iḍam, près de Badr [4].

C'est le mois suivant que Muḥammad quitta Médine avec ses soldats pour prendre la Mecque. Pour assurer le secret complet, il avait demandé aux volontaires inscrits pour l'expédition de rester chez eux, et d'être prêts à rejoindre l'armée lorsqu'elle passerait par leur propre pays. 'Uyainah rejoignit le Prophète à al-'Araj, mais sans contingent de sa tribu, ce qu'il regretta ensuite, car le

---

1. Tabarî, I, 1576 ; Maqrîzî, I, 313.
2. Maqrîzî, I, 335-6.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 95-6 ; Maqrîzî, I, 335.
4. Ibn Sa'd, 2/1, p. 96.

Marfat.com

Prophète nomma chefs des groupements militaires tous ceux qui étaient accompagnés d'un nombre important de volontaires de leurs tribus[1]. Tout de suite après la prise pacifique de la Mecque, les Musulmans durent quitter la ville, pour se défendre contre l'offensive des Hâwâzin. Pendant la bataille, 'Uyainah insista pour qu'on lui payât le prix du sang d'un membre de sa tribu ('Amir ibn al-Aḍbaṭ al-Achja'î), tué malgré sa conversion à l'Islam dans l'expédition déjà citée de Baṭn Iḍam ; et le Prophète lui donna satisfaction[2]. Quelques jours plus tard, lorsque le Prophète assiégea la ville de Tâ'if, pour poursuivre les vaincus de Hunain (cf. supra), 'Uyainah avoua à un de ses camarades qu'il n'était pas venu pour aider le Prophète, mais seulement dans l'espérance d'obtenir une jeune fille de Thaqîf comme butin[3]. A son retour du siège de Tâ'if, Muḥammad, après avoir reçu la délégation des Hawâzin, recommanda la libération des prisonniers, et tout le monde lui obéit sauf deux personnes, dont 'Uyainah. Muḥammad insista pour qu'on libérât tous les prisonniers, et promit aux récalcitrants qu'il les récompenserait plus tard sur le trésor gouvernemental[4]. Cela fut fait, et malgré tout, quelques jours après, lorsque Muḥammad fit de riches présents à plusieurs des nouveaux convertis, il donna aussi quelque chose à 'Uyainah[5].

L'année suivante (9 H.), des dizaines de tribus arabes envoyèrent des délégations à Médine, pour déclarer leur islamisation. Nous y rencontrons aussi celle des Ghaṭafân, sous Khârijah ibn Hiṣn, proche parent de 'Uyainah ; elle se plaignit de la disette, et le Prophète pria pour la pluie[6]. La même année, le Prophète assujettit le pays tout entier à une taxe en faveur du gouvernement, et 'Amr ibn al-'Aṣ fut envoyé en percepteur chez les Ghaṭafân[7]. A cette même époque, les Tamîm avaient opposé au collecteur de taxes un refus armé, comme nous l'avons déjà mentionné. Lorsque la nouvelle parvint à Médine, 'Uyainah, qui était présent, offrit ses services pour punir les récalcitrants. Muḥammad y consentit ; 'Uyainah avec 50 cavaliers de sa propre tribu, partit pour l'expédition. Nous avons déjà parlé de la suite dans le chapitre « Tamîm ».

Un an plus tard, lorsque Muḥammad mourut, 'Uyainah abjura

---

1. Maqrîzî, I, 365-6.
2. Id., p. 356, 414.
3. Ibn Hichâm, p. 874.
4. Id., p. 878.
5. Id., p. 881.
6. Ibn Sa'd, I/II, p. 42.
7. Maqrîzî, I, 433.

Marfat.com

l'Islam, et se rallia à l'imposteur de la tribu d'Asad, (Tulaiḥah). Mais cette défection ne dura pas longtemps, grâce à l'énergie du calife Abû Bakr. Le commandant Khâlid Epée-de-Dieu put faire 'Uyainah prisonnier, et l'envoya à Médine. Abû Bakr voulut le punir de mort, mais le Bédouin rusé lui dit : « O Abu Bakr, rien n'était caché à Muḥammad ; et, malgré mon hypocrisie, il me toléra. Mais aujourd'hui je me repens sincèrement et j'embrasse l'Islam. Pardonne-moi, Dieu va te récompenser ». Abû Bakr eut pitié, et le relâcha.

Telle fut l'histoire mouvementée de cette tribu, qui causa tant de soucis à l'Islam à son début.

Les Taiy.

Originaires du Yémen, cette peuplade a eu les aventures les plus sensationnelles de l'histoire des émigrations arabes. C'est leur nom Taiy, qui a donné naissance aux mots Tâzî, Tâjik, Tâchî, etc., désignant les Arabes dans les différentes langues de l'Asie centrale et orientale. On ne connaît pas de rapports entre cette tribu et l'Islam avant l'an 9 H. Une partie de cette tribu habitait alors en Arabie centrale, surtout dans le Najd ; et les deux chaînes de montagnes, Salmà et Ajâ', s'appelaient les Deux Monts de Taiy. Elle ne reconnaissait pas l'institution arabe de la trêve de Dieu, et ses pillages à l'époque du pèlerinage étaient particulièrement détestés. Pourtant c'est cette même tribu de brigands qui a produit Hâtim, devenu légendaire pour son hospitalité et sa générosité.

Le rattachement de la Mecque au gouvernement musulman décida maintes tribus à renoncer à leur isolement et à rechercher un *modus vivendi* avec l'Islam. Parmi les délégations qui vinrent à Médine en l'an 9, on rencontre aussi les Taiyites. Un des leurs, Zaid al-Khail (Zaid-le-Cheval), s'étant rendu à Médine (le mobile de son déplacement n'est pas connu), le Prophète lui expliqua les principes de sa religion, et il accepta de se convertir ; le Prophète lui donna le nom Zaid al-Khair (Zaid-le-Bien), et remarqua : « Toutes les fois qu'on m'avait parlé de la grandeur d'une personnalité arabe et que je la vis par la suite, je trouvai toujours qu'on avait exagéré, sauf en ce qui concerne Zaid-le-Cheval : on n'avait point exagéré[1]. » Muḥammad lui fit des dons considérables de terres, y compris toute la région de Faid, extrêmement fertile[2]. Il y a deux versions de l'histoire de Zaid ; d'après l'une, Zaid lui-même démolit, avant de

1. Ibn Hichâm, p. 947.
2. *Wathâ'iq*, N° 201.

Marfat.com

se rendre à Médine, son idole Fils, et présenta au Prophète deux épées provenant des offrandes enlevées à Fils[1] ; d'après l'autre, c'est le Prophète qui envoya 'Alî, pour démolir l'idole et pour confiqsuer son trésor[2]. Quant à la suite de la vie de Zaid, selon les uns il mourut sur le chemin de retour, selon les autres il vécut assez longtemps pour participer activement, lors du califat d'Abû Bakr, à la lutte contre les renégats.

'Adî, fils du légendaire Hâtim, aurait pris la fuite lors de cette expédition iconoclaste de 'Alî : expédition que d'ailleurs il attendait. Comme il était chrétien il prit le chemin de la Syrie-Palestine avec sa famille. Il négligea pourtant d'emmener avec lui sa sœur (probablement Sufânah) : elle fut faite prisonnière et ramenée à Médine. En apercevant le Prophète, elle lui dit : « Mon père est mort, mon frère m'a honteusement abandonnée ; sois généreux envers moi, Dieu sera généreux envers toi. » Le Prophète en eut pitié, et la libéra ; puis comme certains voyageurs s'apprêtaient à se rendre dans le pays des Taiy, Muḥammad lui procura une monture, et l'approvisionna de tout ce qu'il fallait. Elle se rendit ensuite en Syrie auprès de son frère, et lui reprocha de l'avoir abandonnée, mais ils se réconcilièrent facilement. Elle lui raconta ensuite son aventure, et lui dit : Il faut que tu ailles toi aussi à Médine ; si Muḥammad est vraiment le messager de Dieu, ceux qui le reconnaissent tôt ont plus de mérite ; et s'il n'est qu'un roi seulement, ta soumission ne te vaudra aucune humiliation, car tu es ce que tu es. 'Adî fut d'accord, se rendit à Médine, et salua le Prophète dans la mosquée, en se faisant connaître. Muḥammad l'accueillit avec égards et quitta la mosquée pour l'emmener chez lui. En route une vieille femme s'approcha du Prophète et lui parla longtemps. 'Adî comprit qu'un roi n'aurait jamais permis cela. Entrant dans la maison, Muḥammad jeta vers 'Adî le seul coussin qu'il avait, insista pour que 'Adî s'y assît, et lui-même prit place sur le sol. 'Adî fut de plus en plus touché. Ensuite Muḥammad lui demanda s'il ne percevait pas un quart du butin dans les razzias de son peuple, et si cela n'était pas défendu d'après sa religion ? 'Adî avoua son péché. Puis Muḥammad lui expliqua l'Islam, et ajouta : « Qu'est-ce qui t'empêche d'embrasser cette religion ? Si tu crois que les Musulmans sont pauvres, tu verras bientôt qu'il n'y aura plus personne chez eux qui voudrait accepter une aumône ; si tu penses qu'il sont faibles, tu verras bientôt qu'une femme pourra voyager toute seule

---

1. Suhailî, II, 342.
2. Ibn Hichâm, p. 56 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 118.

Marfat.com

depuis Qâdisîyah en 'Irâq jusqu'à la Mecque, pour faire le pèlerinage, sans craindre personne sauf Dieu ; si tu dis que le royaume se trouve chez d'autres que chez les Musulmans, tu verras bientôt que les palais blancs de Babylone s'ouvriront pour eux. » 'Adî finit par se convertir, et vécut assez longtemps pour voir la sécurité des routes, à laquelle il avait eu peine à croire, dans « les pays des pillards ṭaiyites », et aussi la conquête musulmane de l'empire sassanide [1]. Rappelons en passant que, lorsque les Banû Ma'n des Taiy embrassèrent l'Islam le Prophète leur imposa, ainsi que le rapporte la charte, non seulement de pratiquer le culte, mais aussi d'assurer « la sécurité des routes », moyennant quoi il leur confirma « les terres qu'ils possédaient lors de leur islamisation » [2].

On connaît l'existence d'une dizaine de chartes émanant du Prophète en faveur de différentes branches de cette tribus [3] ; nous avons les textes de cinq d'entre-elles, textes d'ailleurs presque identiques : d'une part, Muḥammad assure la tribu de sa protection, lui reconnaît ce qu'elle possédait lors de son islamisation, et, d'autre part, il lui demande de pratiquer le culte, de payer des taxes et de rompre tout rapport avec les idolâtres, même parents. Dans la charte des Banû Ajâ, il reconnaît l'égalité de droits entre les nomades et les sédentaires. Trois de ces chartes indiquent que « les troupeaux de moutons sortis au petit matin pourront passer la nuit hors de leur pays ». Peut-être cela signifie-t-il que les Taiy ne devaient pas faire paître leurs troupeaux en dehors de leur territoire particulier ; et le Prophète le limite à la distance où les troupeaux peuvent arriver depuis le petit matin jusqu'au soir, pas plus loin. Cela nous amène à leurs voisins, les Banû Asad.

Les Banû Asad.

Voisins des Taiy, les Banû Asad formaient aussi une grande tribu. Leur niveau culturel semble avoir été assez haut ; car ce sont eux qui ont produit le premier forgeron des nomades de l'Arabie, al-Hâlik ibn Asad, qui fut l'ancêtre de la tribu appelée plus tard les Banu'l-Qain (enfants du forgeron) [4].

La charte délivrée par le Prophète à cette tribu est pleine de signification ; la voici :

« ...J'ajoute : N'approchez point des eaux des Taiy ni de leurs

1. Ibn Hichâm, p. 947-50.
2. *Wathâ'iq*, N° 196.
3. *Ibid.*, N°s 193-201.
4. *Lisân*, s. v. Q-Y-N.

Marfat.com

terres, car leurs eaux ne vous sont point licites, et l'accès de leurs terres n'est permis qu'à ceux qui ont été invités. Or, la protection de Muḥammad se désintéressera de quiconque lui désobéit...[1]. »

Quand ces incessantes transgressions de frontières furent enfin réprimées par une main forte, il était naturel que le cercle vicieux des représailles et de contre-représailles cessât, et que la paix et le bon voisinage revinssent dans cette région, qui en manquait depuis longtemps[2]. L'Islam seul pouvait faire oublier le passé et commencer une nouvelle vie.

Les Quḍâ'ah.

Une grande tribu, les Quḍâ'ah, a joué un rôle considérable dans la vie de Muḥammad. Les branches même de cette tribu, telles que les Juhainah, 'Udhrah, Balî et Kalb, étaient assez puissantes pour constituer des tribus indépendantes. D'après la tradition, les Quḍâ'ah étaient d'origine sud-arabique, avaient quitté leur pays à la rupture de la fameuse digue de Mârib, et peuplèrent le territoire au Nord de Médine, jusqu'aux confins de la Palestine. Rappelons que la mère de Quṣaiy, ancêtre du Prophète, était une Quḍâ'ite ; devenue veuve, elle s'était remariée dans sa propre tribu, où son fils, le Mecquois Quṣaiy, passa sa jeunesse, et contracta une forte amitié avec son demi-frère et la tribu de ce dernier. C'est ainsi que Quṣaiy obtint l'appui des Quḍâ'ah pour s'emparer du pouvoir à la Mecque[3]. On raconte à leur sujet une curieuse anecdote : al-Ghauth ibn Murr, en exerçant sa charge d'administrateur du pèlerinage de la Mecque, avait coutume de dire à l'assemblée de 'Arafât : « O Dieu, j'observe la conduite (prescrite) ; s'il y a un défaut, que le péché en tombe sur les Quḍâ'ah[4]. » Il est de tradition que les Quḍâ'ah n'observaient pas les mois de la trêve de Dieu, et pillaient les pèlerins. Sept générations plus tard, lorsque Quṣaiy s'empara du pouvoir à la Mecque, cet état de choses avait sans doute changé : car depuis cette époque on rencontre des puritains austères (*Hums*) au sein de cette tribu[5] ; et les autres, loin de mépriser la Ka'bah, participèrent à son culte. On sait que 3 ans avant l'Hégire, lorsque Muḥammad chercha asile chez une quelconque des tribus venues à Minâ, il s'adressa aussi aux 'Udhrah, famille quḍâ'ite de son ancêtre Quṣaiy[6].

---

1. *Wathâ'iq*, N° 202.
2. Ibn Hanbal, IV, 111, N° 6.
3. *Muḥabbar*, p. 251 ; Ibn Hichâm, p. 75-6.
4. Ibn Hichâm, p. 76 ; Suhailî, I, 84-5.
5. *Muḥabbar*, p. 179.
6. Ibn Sa'd, 1/1, p. 145.

Marfat.com

Bien que les Quḍâ'ah n'eussent pas embrassé l'Islam à cette époque primitive, leurs rapports avec l'Islam semblent avoir toujours été bons, et même amicaux. Nous avons déjà parlé de leur branche les Juhainah. Lors de l'expédition de Dûmat al-Jandal (5 H.), c'est un 'Udhrite, Madhkûr, qui servit de guide à l'armée musulmane [1]. A Mu'tah (8 H.), le commandant du flanc droit de l'armée musulmane fut un 'Udhrite [2], Quṭbah ibn Qatâdah. Tout de suite après, lorsque 'Amr ibn al-'Aṣ fut envoyé en mission diplomatique dans la même région, le Prophète lui ordonna d'accepter l'aide des 'Udhrah [3]. Un an plus tard (9 H.) lors de l'expédition de Tabûk, nous rencontrons des Musulmans 'udhrites dans le campement musulman ; l'un deux fit cadeau d'un cheval au Prophète [4]. En l'an 11 encore le commandant Usâmah prit un 'Udhrite, Huraith, comme guide [5].

Ne nous étonnons pas s'il y eut aussi une délégation des 'Udhrah en l'an 9 H. à Médine. Leur chef Zamil ibn 'Amr récita un poème en l'honneur du Prophète ; celui-ci lui remit un drapeau comme signe de son autorité, ainsi qu'une charte le nommant gouverneur sur tout son peuple, et le chargeant de la propagation de l'Islam [6]. Mais il y eut échange de correspondance entre eux et Muḥammad déjà avant l'an 6 H., si nous en croyons Ibn Sa'd [7], qui rapporte : « Le Prophète écrivit une lettre aux 'Udhrah, et l'envoya par un 'Udhrite. En route, Ward ibn Mirdâs (de la tribu Sa'd-Hudhaim) attaqua le convoi et déchira la lettre. Mais plus tard il embrassa l'Islam, et tomba martyr lors de l'expédition de Zaid contre Wâdi'l-Qurà ou al-Qaradah. » (L'expédition de Zaid contre Qaradah eut lieu au milieu de l'an 3 H. ; ce qui toutefois semble trop tôt. Celle contre Wâdi'l-Qurà date de l'an 6, et Ibn Hichâm aussi en parle [8], mais pour lui le grand personnage qui tomba martyr se nommait Ward ibn 'Amr ibn Madâch). Mais le contenu de la lettre nous manque.

En Rabî' I de l'an 9 H., la branche Balî envoya une délégation à

---

1. Id., 2/1, p. 44.
2. Ibn Hichâm, p. 794.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 95.
4. Maqrîzî, I, 461, 463.
5. Id., p. 504.
6. *Muḥabbar*, p. 293 ; Ibn Sa'd, 1/11, p. 66-7 ; *Wathâ'iq*, N° 179.
7. Ibn Sa'd, 1/11, p. 33.
8. Id., 2/1, p. 64 ; Ibn Hichâm, p. 979-80.

Marfat.com

Médine, embrassa l'Islam, et rentra satisfaite [1]. Nous avons à ce sujet [2] un document extraordinaire, que voici :

« Pour les Banû Ju'ail (qui procèdent des Balî) :
Ils forment une branche des Quraichites, plus particulièrement des Banû 'Abd Manâf. A eux les mêmes droits qu'à ceux-ci, et sur eux les mêmes obligations. De plus, ils ne seront ni rassemblés (pour le service militaire) ni assujettis à la dîme. A eux reviennent les biens qu'ils possèdaient lors de leur islamisation. A eux également reviennent les taxes prélevées sur les tribus de Nasr, de Sa'd ibn Bakr, de Thumâlah et de Hudhail. » (Abû Sufyân, entre autres, figure parmi les témoins).

Les Balî habitaient dans l'extrême-Nord de l'Arabie, près du golfe de 'Aqabah. Leur branche les Bânû Ju'ail s'était-elle installée dans la région de la Mecque, ou s'agit-il là de leur intégration dans la famille du Prophète par une simple alliance militaire, ne les empêchant pas de rester près de la frontière byzantine ? Dans la première hypothèse, il ne s'agirait que d'un petit nombre d'individus, et la concession en leur faveur des recettes d'Etat provenant de quatre tribus (dont une au moins, les Hudhail, était assez importante), n'aurait pas de raison d'être. Mais s'ils habitaient près des frontières byzantines, il aurait fallu leur concéder des revenus sur un territoire voisin de leur région, et non pas sur une tribu lointaine, comme les Hudhail, qui habitaient près de la Mecque. Quoi qu'il en soit, l'aide des Balî, lors de l'expédition de Tabûk, fut précieuse [3], car ils avaient oublié leur hostilité de l'époque de Mu'tah [4].

La délégation de Sa'd-Hudhaim aussi se rendit à Médine en l'an 9 H., y séjourna pendant trois jours, embrassa l'Islam, et rentra chez elle ayant reçu pour la gouverner un chef choisi dans son sein même, et comblée des cadeaux du Prophète. Au retour de la délégation, toute la tribu embrassa l'Islam [5].

Signalons en passant que les amoureux de la tribu des Banû 'Udhrah sont devenus proverbiaux en arabe. Avant l'Islam, les Sa'd-Hudhaim, ainsi que toutes les autres branches des Quḍâ'ah, à l'exception des Banû Wabarah, adoraient les idoles as-Sa'îdah et Manât. Manât avait son temple près de la Mer Rouge. Les Azd vénéraient aussi ces deux idoles. Quant aux Banû Wabarah, ils ado-

---

1. Ibn Sa'd, 1/II, p. 65-6.
2. *Wathâ'iq*, N° 48.
3. Maqrîzî, I, 477.
4. Ibn Hichâm, p. 792, 797 concernant Mâlik ibn Zâfilah.
5. Ibn Sa'd 1/II, p. 65.

Marfat.com

raient Wadd, dont le siège était à Dûmat al-Jandal. On connaît les noms des desservants héréditaires de ces idoles, ainsi que les formules de prière de leurs visiteurs [1].

Les Kalb et la ville de Dûmat al-Jandal.

Les Kalb sont aussi une branche des Quḍâ'ah. Leur chef-lieu, Dûmat al-Jandal, appelé aujourd'hui Jauf, dans l'extrême Nord de l'Arabie, possédait jadis une importance considérable ; étant au carrefour des caravanes du Nord et du Sud, les routes d'Aram et de Babylonie tout comme celles de l'Egypte et de l'Inde se croisaient à ce point. Même pour les Mecquois, il fallait aller jusque là avant de bifurquer pour aller en Syrie ou en 'Irâq [2]. Ne nous étonnons donc pas s'il y avait une célèbre citadelle, Mârid [3], et un temple de l'idole Wadd, dont le Qur'ân a perpétué la mémoire. La légende dit que les idoles, adorées par les païens du temps de Noë, furent portées par les flots du déluge à Jiddah, où le Khath'amite 'Amr ibn Rabî'ah les découvrit à son époque, sur l'indication d'un djinn. Puis on les distribua parmi les différentes tribus de l'Arabie. C'est ainsi que le Kalbite 'Auf (b. Kinânah b. 'Auf b. 'Udhrah b. Zaidallât b. Rufaidah b. Kalb) s'empara de Wadd et l'érigea à Dûmat al-Jandal, où tous les Quḍâ'ah l'adoptèrent pour leur divinité [4]. Ne nous étonnons pas non plus si une importante foire avait lieu à Dûmat al-Jandal chaque année, et si la possession de cet endroit fut l'objet de contestations sans fin. Voici une importante description des foires et de la vie économique de cette région :

> « Les fameuses foires de l'Arabie préislamique et la façon de vente-achat qu'on y pratiquait : Parmi elles, la foire de Dûmat al-Jandal, qui se trouve entre la Syrie et le Hijâz. Elle se tenait du premier jour du mois Rabî' al-Auwal jusqu'à la fin du mois, et alors on se dispersait pour se réunir à pareille époque l'année suivante. Les tribus de Kalb et de Jadîlah (branche de Taiy) habitaient dans son voisinage. Le pouvoir passait successivement des mains du 'Ibâdite-Sakûnite Ukaidir à celles du Kalbite Qunâfah. Toutes les fois que les 'Ibâdites dominaient, Ukaidir était maître de cette foire ; et lorsque les Ghassânides (Kalbites ?) dominaient, c'était Qunâfah. La méthode de prise de pouvoir en était la suivante : les deux rois proposaient des devinettes ; celui des deux rois qui l'emportait sur son rival quant aux devinettes proposées, prenait le pou-

---

1. *Muḥabbar*, p. 312 suiv., 316 ; Ibn Hichâm, p. 52.
2. Qalqachandî, *Subḥ*, IV, 292.
3. *Lisân*, s. v. M-R-D.
4. *Munammaq*, p. 260.

Marfat.com

voir, et le vaincu lui laissait la foire pour y agir à son gré. En effet, personne n'y pouvait rien vendre sans son autorisation, jusqu'à ce que le roi eût vendu tout ce qu'il voulait vendre ; cela, en plus des dîmes qu'il percevait à la foire. Quant à la tribu de Kalb, elle y apportait beaucoup d'esclaves (prostituées), qui se présentaient sous des tentes de laine ; cette tribu contraignait ses jeunes femmes à la prostitution ; et c'était, à la foire, la plus nombreuse tribu des Arabes. Quant à la façon dont les Arabes pratiquaient les achats, c'était par jet de caillou. C'est ainsi que quelquefois plusieurs personnes se réunissaient pour acheter le même objet, marchandant avec son propriétaire ; et celui qui acceptait le prix, jetait son caillou. Parfois plusieurs personnes s'accordaient sur le même objet (et jetaient des cailloux simultanément), et dans ce cas devaient le partager malgré elles. Et quelques autres fois, elles se mettaient d'accord entre elles et [s'abstenaient] ensemble de jeter le caillou, par leur entente commune, lorsqu'elles étaient plusieurs et voulaient imposer une réduction de prix au propriétaire de la marchandise, en se mettant d'accord contre lui. Et tout commerçant qui sortait du Yémen ou du Hijâz, prenait escorte chez les Quraichites pour aussi longtemps qu'il voyageait dans le territoire des Muḍar, car aucun Muḍarite ne harcelait les commerçants des autres Muḍarites, et aucun allié des Muḍar ne les harcelait non plus. Ainsi était-il convenu entre eux. Donc les Kalbites ne les harcelaient pas à cause de leur alliance avec les Tamîm ; et les Taiy ne les harcelaient pas à cause de leur alliance avec les Banû Asad. Les Muḍarites avaient l'habitude de dire : les Quraichites ont payé la dette de honte dont nous avions chargé (notre ancêtre) Ismaël. S'ils prenaient le chemin de l'Irâq, ils obtenaient l'escorte chez les Banû ʻAmr ibn Marthad, branche des Banû Qais ibn Thaʻlabah. Cela suffisait chez toutes les branches des Rabîʻah. Ensuite, on se rendait de là à al-Muchaqqar, dans le Hajar. Sa foire se tenait du premier jour du mois de Jumâda'l-âkhirah jusqu'à la fin du mois. Les Persans s'y rendaient avec leurs marchandises, en traversant la mer. Puis on s'en allait pour y revenir à pareille époque l'année suivante. Les tribus de ʻAbd al-Qais et de Tamîm habitaient dans son voisinage. Ses rois étaient des Tamîmites, de la branche des Banû ʻAbdallâh ibn Zaid, famille d'al-Mundhir ibn Sâwà. Les rois de Perse les y nommaient, comme ils nommaient la dynastie des Banû Naṣr à Hîrah, et la dynastie des Banu'l-Mustakbir à ʻUmân. Ces (rois d'al-Muchaqqar) y donnaient des fêtes et s'y comportaient de la façon des rois de Dûmat al-Jandal : ils y imposaient des dîmes. Quiconque parmi les commerçants voulait s'y rendre, prenait escorte chez les Quraichites, car on ne pouvait y aller qu'en traversant le territoire des Muḍar...[1]. »

1. *Muḥabbar*, p. 263.

Marfat.com

La méthode pacifique et innocente du choix du roi de Dûmat al-Jandal, par la solution des devinettes, est quelque chose d'inattendu chez les Arabes, où l'on ne parle habituellement que de guerres et de violences.

Nous nous attarderons encore un peu pour étudier la composition de la population de cette région. Dans la citation que nous venons de reproduire, Ibn al-Kalbî nous parle des tribus de Kalb, de Jadîlah, et des 'Ibâdites-Sakûnites. Toutes sont d'origine yémenite, et viennent de l'Arabie de l'extrême sud. Elles doivent s'y être rendues à une époque bien reculée, puisqu'alors elles dominaient la région, et ils ne s'y trouvait plus de tribus d'origine nord-arabique. Quant à Kalb, ce mot signifie littéralement un chien. Il ne faut pas en conclure qu'ils adoraient des totems ou croyaient descendre d'un chien. La plupart des noms propres des Arabes se répartissent en trois catégories : noms des plantes, noms de pierres, et noms d'animaux, joints aux noms qui ont un sens moral, comme généreux, courageux, victorieux, etc. Le chien a deux qualités : fidélité à son maître, et vigilance contre les étrangers. Le grand-père de Kalb s'appelait Taghlib, qui signifie conquérant. Dans un pays de guerres constantes, ce sont les qualités du chien, du lion, du tigre, du rocher, etc., qui sont naturellement les plus attrayantes pour le cœur du père d'un nouveau-né. Quant aux 'Ibâd (= les adorateurs), d'après certaines données ils adoraient le cheval, animal de luxe, précieux en temps de guerre, au même titre que les habitants des pays froids adoraient le soleil pour sa chaleur.

On constate une certaine évangélisation des tribus de Kalb, de 'Ibâd et de Taiy, mais il ne faut pas en conclure que toutes les branches avaient, à la veille de l'Islam, embrassé le Christianisme, même superficiellement. L'existence des temples de Fils chez les Taiy, et de Wadd à Dûmat al-Jandal, témoignent le contraire. D'ailleurs, en l'an 10 de la Mission (3 ans avant l'Hégire), le Prophète s'était adressé aux Banû 'Abdallâh (branche des Kalb), et leur avait dit notamment : « Quel beau nom vous avez : 'Abdallâh, adorateur de Dieu ! Vous êtes les plus dignes de croire au Dieu unique et à la religion monothéiste. » Mais ils refusèrent poliment de se convertir [1]. Pour les Médinois, ce pays était très loin : 27 jours de marche de la Mecque, et 15 de Médine. Ne nous étonnons donc pas s'il a fallu longtemps pour qu'il y ait des contacts directs entre l'Etat musulman et cette tribu de Dûmat al-Jandal. D'après Mas'ûdî [2], le Pro-

1. Ibn Hichâm, p. 282-3.
2. Mas'ûdî, *Tanbîh*, p. 248 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 44.

Marfat.com

phète sortit en l'an 5 H., pour punir Ukaidir, roi à Dûmat al-Jandal, « qui était sous l'obéissance de l'empereur Héraclius (? Chosroès [1]) et qui harcelait les caravanes allant à Médine ». Nous avons déjà exposé la coïncidence de cet incident avec le grand complot qui aboutit à la guerre du Fossé. La seule question qui reste à résoudre, c'est de savoir les moyens employés par les chefs de Khaibar pour rallier le roi de Dûmat al-Jandal. Un fait est toutefois acquis : les Nabatéens assuraient l'importation des denrées pour la population, rapidement croissante, de Médine [2] ; ce sont probablement ces Nabatéens qui le rallièrent, lorsqu'ils transportaient les marchandises en provenance mésopotamienne ou syrienne, et passaient par Dûmat al-Jandal. En tout cas la date du mois Rabî' I, pour l'expédition du Prophète, est significative : c'est le mois où avait lieu la foire de cette ville, et le Prophète était sûr de trouver Ukaidir et ses partisans à la foire. Guidé par Madhkûr al-'Udhrî, le Prophète était à la tête d'une armée de mille hommes. Il est impensable qu'il n'y eût personne à Dûmat al-Jandal à cette époque, comme nous le dit Ibn Sa'd ; il faut plutôt croire Ibn Hichâm qui est formel : le Prophète rentra étant à mi-chemin. Le Prophète avait traversé le territoire des Ghaṭafân ; à en croire Ibn Sa'd [3], c'est dans cette même expédition que le chef de ces derniers, 'Uyainah ibn Ḥiṣn, s'allia avec le Prophète et obtint l'autorisation de faire paître ses troupeaux à Taghlamain, dans le territoire islamique. 'Uyainah avait déjà accepté l'offre des Juifs de Khaibar de participer à l'invasion de Médine contre certains avantages. Est-ce une indiscrétion de la part de l'un des Ghaṭafân qui apprit au Prophète les plans de l'invasion ? C'est fort possible ; et c'est de là que le Prophète se hâta pour rentrer à Médine en renonçant à son objectif initial, Dûmat al-Jandal. Il ne bougea plus jusqu'à l'arrivée des alliés pour assiéger Médine, sauf pour disperser les Banu'l-Muṣṭaliq.

Débarrassé du souci de l'offensive ennemie, qui échoua sur le Fossé de Médine, et mieux renseigné peut-être sur les conditions à Dûmat al-Jandal, le Prophète choisit au milieu de l'an 6 H. un des plus grands commerçants parmi ses compagnons, 'Abd ar-Raḥmân ibn 'Auf, qui devait connaître la région, pour diriger un détachement de 700 hommes vers Dûmat al-Jandal [4]. Il avait comme ins-

1. D'après Maqrîzî (I, 467), Ukaidir s'installa par la suite en Iraq ; et d'après Ibn 'Asâkir (I, 422) Ukaidir avait reçu une robe d'honneur de la part de l'empereur d'Iran. Avait-il changé son allégeance ?
2. Ibn Hichâm, p. 911 ; Abû 'Ubaid, *Amwâl*, § 1397 ; Maqrîzî, I, 194.
3. Ibn Hichâm, p. 668 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 44-5.
4. Ibn Hichâm, p. 991-2 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 64.

Marfat.com

tructions de se rendre auprès du Kalbite al-Aṣbagh — qui était Chrétien — et de l'inviter à se rallier à l'Islam ; et s'il l'acceptait, d'épouser sa fille. En effet, al-Aṣbagh embrassa l'Islam, et sa fille Tumâḍir devint la mère des enfants de 'Abd ar-Raḥmân ibn 'Auf. Les Kalbites étaient les rivaux d'Ukaidir ; de là la signification de cette alliance. A part l'érection de ce rempart musulman, dans cette région, séparée du territoire islamique par des tribus hostiles, telles que les Ghaṭafân, rien ne semble avoir été accompli pour renverser l'équilibre des puissances en faveur de l'Islam, tout au moins dans les mois immédiatement suivants.

Il est vrai qu'Ibn Hanbal rapporte[1] : « Le serviteur personnel du Prophète, Anas, nous dit que le Prophète écrivit une lettre à Ukaidir, pour les (*sic*) inviter à l'Islam », mais ce même Ibn Hanbal ne précise ni le contenu ni la date de la lettre, et les autres chroniqueurs n'en parlent pas. Des lettres furent adressées par Muḥammad, au début de l'an 7 H., aux souverains étrangers. L'invitation ne semble avoir donné aucun résultat. Deux ans passèrent, et, non seulement le rattachement de la Mecque persuada à tout le monde de ne plus négliger le gouvernement islamique, mais le rattachement de Khaibar étendit la frontière de l'Islam jusqu'aux environs de Dûmat al-Jandal. Dans le courant de l'an 9 H., une délégation des Kalb, dirigée par Hârithah ibn Qaṭan et Hamal ibn Sa'dânah, se rendit à Médine et se convertit à la religion musulmane. Muḥammad remit à Hamal un drapeau, signe du commandement militaire ; et à l'autre chef, Hârithah, une charte, dont le contenu soulève quelques difficultés :

« Charte délivrée par Muḥammad envoyé de Dieu, aux habitants de Dûmat al-Jandal et environs, où demeurent les fractions de la tribu de Kalb, sous l'autorité de Hârithah ibn Qaṭan :

A nous revient toute terre irriguée par des sources souterraines, et à vous les palmeraies des habitations. Les terres arrosées par cours d'eau seront soumises à la dîme, et celles arrosées par eau de citerne seront soumises à la demi-dîme (1/20). Votre bétail pâturant ne sera point rappelé. Il ne sera pas non plus tenu compte des fractions dans le calcul des taxes. Vous célébrerez les offices aux heures prescrites, et acquitterez la taxe-zakât comme il se doit. Les pâturages ne vous seront point interdits, et vos ustensiles de ménage ne seront point assujettis à la dîme. Sur quoi, toute garantie et toute assurance vous seront données. En retour, vous nous devrez bonnes dispositions et parfaite exécution. Tout cela sous la garantie de

1. Ibn Hanbal, III, 133, N° 2.

Marfat.com

Dieu et sous la garantie de Son envoyé. Pris à témoin Dieu et les personnes présentes d'entre les Musulmans [1]. »

Cela nous gêne, parce que la source est formelle : il n'y a pas eu de guerre ; la délégation des Kalb s'est rendue à Médine de plein gré. Dans de telles conditions, la confiscation des terres ne s'explique pas. De plus, comme nous allons le voir, ce sont là les formules mêmes employées dans le traité avec Ukaidir, quand il eut été battu et fait prisonnier. Entre parenthèses, la même source, Ibn Sa'd, cite le texte d'une charte en faveur des Banû Jinâb d'entre les Kalb, en un résumé dont le contenu complet se retrouve ailleurs [2]. Le Prophète la remet à Qaṭan ibn Hârithah (fils du précédent, ou le même personnage, avec confusion entre les noms du père et du fils ?). Loin de confisquer leurs terres, le Prophète leur y précise que les chameaux de transport destinés à porter les vivres ne seront point comptés lors de la taxation des troupeaux, Selon toute vraisemblance, il s'agit du début de l'an 9 H.

Quelques mois plus tard, lorsque le Prophète se rendit à Tabûk, il envoya de là un détachement, conduit par Khâlid, qui réussit facilement à faire Ukaidir prisonnier. Ibn Sa'd dit qu'Ukaidir, un Chrétien, n'embrassa point l'Islam, mais accepta de payer la capitation et de céder sa citadelle pour sauver sa vie ; mais toutefois le même auteur cite le texte du traité, où on parle de son islamisation et de sa renonciation à l'idolâtrie. — (Balâdhurî assure qu'Ukaidir embrassa l'Islam ostensiblement, mais qu'aussitôt que l'armée musulmane s'éloigna, il revint sur sa décision ; et qu'après la mort du Prophète, losque Khâlid dirigea une grande expédition dans la région, il captura Ukaidir de nouveau, et le mit à mort.) — Ibn Sa'd ajoute que Khâlid proposa à Ukaidir, fait prisonnier alors qu'il était sorti pour aller à la chasse pendant la nuit, de faire ouvrir les portes de sa citadelle au détachement musulman, et qu'en retour il épargnerait sa vie et le conduirait devant le Prophète à Tabûk, qui déciderait comme il lui plairait ; et que le Prophète ne reçut Ukaidir qu'à Médine, où il lui concéda la charte [3]. Le même auteur ajoute qu'en lieu de sceau le Prophète fit une rayure de l'ongle sur le document [4]. En voici le texte :

---

1. *Wathâ'iq*, N° 191.
2. *Ibid.*, N° 192.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 119-20 ; Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 62 ; Maqrîzî, I, 463-7 ; Ibn Hichâm, p. 903-4.
4. Sur cette précision d'Ibn Sa'd, cf. O. Krückmann, *Neue babylonische Recht- und Verwaltungstexte*, Leipzig, 1933, Text 37, Tafel, 28 ; Ch. Edwards, *The Hammurabi* Code, p. 11 ; Meissner, *Babylonien und Assyrien*, I, 179.

Marfat.com

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De Muḥammad envoyé de Dieu, à Ukaidir, au temps où celui-ci se rallia à l'Islam, répudiant le culte des rivaux-de-Dieu et des idoles, en présence de Khâlid ibn al-Walîd Epée-de-Dieu, au sujet de Dûmat al-Jandal et alentours :

A nous seront attribuées toutes terres peu riches en eau et non closes, ainsi que tous terrains en friche, abandonnés ou négligés. Il en est de même de toutes cottes et armes, de toutes bêtes à sabots ainsi que la citadelle.

Quant à vous, il vous est attribué toutes les closeries plantées de dattiers et toute eau se trouvant en terre cultivée. Vos bestiaux ne seront point empêchés de pacager. Il ne sera point tenu compte des fractions dans le calcul des taxes sur le bétail. Les pâturages ne vous seront point interdits. [On ne vous imposera que la dîme sur les dattiers bien enracinés] [1]. Vous célébrerez les offices aux heures prescrites, et acquitterez la taxe-zakât comme il se doit. Pour tout cela vous devrez l'engagement de Dieu et Sa garantie. En retour, vous seront assurées bonne foi et parfaite exécution. Pris à témoin Dieu, Béni et Très-Haut, ainsi que les personnes présentes d'entre les Musulmans [2]. »

Bien qu'Abû 'Ubaid déclare avoir lui-même copié ce texte sur l'original, qui existait encore, de son temps, chez un vieillard à Dûmat al-Jandal [3], le texte nous paraît avoir été forgé, avant l'époque d'Abû 'Ubaid, quelques générations après la mort d'Ukaidir. L'identité de ses formules avec la lettre à Hârithah ibn Qaṭan rend les deux documents suspects. Il y a probablement certaines phrases authentiques, mais il semble qu'on en ajouta d'autres, pour la gloire des ancêtres, et sans se rendre compte des anachronismes et autres supercheries apparentes.

Laissant de côté ce document, rappelons certains détails d'intérêt social : lors de sa rencontre avec le Prophète, Ukaidir portait une croix d'or, et des vêtements de soie (qu'il avait reçus de l'empereur d'Iran) [4]. Après la perte de son château-fort, Ukaidir se réfugia chez ses parents à Hîrah, où il construisit une nouvelle citadelle, appelée également Dûmat al-Jandal [5].

Les 'Urainah était aussi une branche des Kalb. De nombreuses sources mentionnent qu'au 10e mois de l'an 6, un groupe de huit 'Urainites se rendit à Médine et proclama sa conversion. Ensuite

---

1. [ ], d'après Maqrîzî seulement.
2. *Wathâ'iq*, N° 190.
3. Abû 'Ubaid, § 508.
4. Maqrîzî, I, 467 ; Ibn 'Asâkir, *Dimachq*, I, 422.
5. Maqrîzî, I, 467.

Marfat.com

ces bandits se plaignirent que le climat de Médine les rendait malades. Le Prophète les envoya dans la banlieue où pâturaient ses chamelles, et leur permit de se nourrir du lait de ces animaux. Quelques temps plus tard, ils reprirent leurs forces, assassinèrent le berger, et emmenèrent le bétail. On les poursuivit ; ramenés à Médine, ils reçurent la punition méritée [1]. Quelques années plus tard, le Prophète chercha à se réconcilier avec cette même tribu, et écrivit une lettre à leur chef Ri'yah as-Suḥaimî. Celui-ci en fut tellement indigné, qu'il rapiéça un seau d'eau avec le morceau de cuir sur lequel était tracée l'épître. Un détachement punitif le surprit ; il y échappa, mais son fils fut fait prisonnier. Plus tard, lorsque Ri'yah se rendit à Médine pour déclarer sa conversion, le Prophète lui remit son fils [2].

Nous avons parlé d'al-Aṣbagh al-Kalbî, qui donna sa fille pour épouse à 'Abd ar-Raḥmân ibn 'Auf. Après sa mort, le Prophète nomma son fils Imru'ul-Qais ibn al-Aṣbagh chef de la région. A la suite de la mort du Prophète, lorsqu'il y eut quelques défections dans la région, la fidélité de la tribu d'Imru'ul-Qais resta inébranlable [3].

Nos sources signalent que le Prophète voulut nouer des rapports plus personnels avec cette grande tribu qu'étaient les Kalb. En effet, un de ses ambassadeurs, Diḥyah al-Kalbî, lui donna la main de sa sœur ; mais elle mourut avant d'arriver à Médine ; Diḥyah lui offrit une autre de ses sœurs, mais avant l'arrivée de cette dernière, le Prophète rendit son dernier soupir [4].

Les Judhâm.

Terminons par les Judhâm, qui eux non plus ne purent pas s'entendre facilement avec l'Islam. Nomades et adonnés à tous les vices des Bédouins, leur histoire préislamique est assez noire. En voici un exemple : Zaid ibn 'Amr ibn Naufal était un des rares Mecquois qui avaient rejeté l'idolâtrie déjà avant l'Islam. Il voyagea en Syrie pour étudier les religions développées, mais ni le Judaïsme ni le Christianisme ne lui plurent ; et lors de son retour, alors qu'il traversait le pays des Judhâm, ceux-ci l'assassinèrent [5]. Muḥammad

---

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 67-8 ; Ibn Hichâm, p. 998-9.
2. *Wathâ'iq*, N° 235 ; Maqrîzî, I, 441-3. D'après Ibn Sa'd, 1/11, p. 31, il s'agirait de Sim'ân ibn 'Amr al-'Uranî.
3. Ibn 'Asâkir, I, 432.
4. *Muḥabbar*, p. 93 ; Ibn Sa'd, VIII, 115.
5. *Muḥabbar*, p. 172, 175. Pour plus de détail, voir Ibn Hichâm, p. 143-9 ; Suhailî, I, 145-51.

Marfat.com

avait connu Zaid en sa jeunesse, et se rappelait de lui, même lors de l'Islam.

Le territoire des Judhâm était situé dans l'extrême Nord de l'Arabie ; un de leurs village, Hismà, se trouvait à huit jours de Médine[1]. Mais on les trouve jusqu'à Ma'ân et 'Ammân en Palestine.

On se souvient de la grande caravane mecquoise qui suscita la bataille de Badr (2 H.). C'est un Judhâmite qui avait révélé à Abû Sufyân, en Palestine, alors qu'il faisait route vers la Syrie, que le Prophète lui avait dressé une embuscade[2]. Comme les Judhâm étaient très éloignés de Médine, l'Islam n'eut de rapports directs avec eux qu'assez tard.

Toutes les sources sont d'accord qu'à la fin de l'an 6 H., Rifâ'ah ibn Zaid (de la branche Dubaib), se rendit à Médine, embrassa l'Islam, et obtint cette étonnante lettre de recommandation : « Je l'ai envoyé vers tous ses gens, y compris ceux des étrangers qui se sont introduits parmi eux, afin qu'il les appelât vers Dieu et vers Son envoyé. Donc quiconque d'entre eux se rendra à son appel sera compté comme étant du parti de Dieu et du parti de Son envoyé ; et quiconque se dérobera, un délai de deux mois lui sera accordé[3]. »

N'oublions pas combien la région était infestée de pillards : en effet, à peine Rifâ'ah était-il rentré chez lui, que Dihyah, ambassadeur du Prophète, qui allait vers Héraclius, y eut ses bagages pillés ; Rifâ'ah courut alors à son secours ; plus tard le Prophète envoya Zaid en expédition de représailles ; mais Zaid ayant poursuivi les fidèles aussi, le Prophète dut envoyer 'Alî pour réparer le dommage[4].

L'année suivante (8 H.), on rencontre les Judhâm dans l'armée byzantine à Mu'tah. Un peu plus tard, lorsque le Prophète envoya 'Amr ibn al-'Aṣ en mission diplomatique dans la région, ce dernier dut traverser le pays des Judhâm, dont l'attitude alarma le petit détachement musulman. 'Amr demanda des renforts, et Muḥammad les lui envoya. Après un petit combat à Sulsul (Dhât as-Salâsil), les Musulmans rentrèrent à Médine. Voici à ce sujet quelques détails d'intérêt humain :

Il faisait très froid. Une nuit les Musulmans ramassèrent beaucoup de bois pour se chauffer. 'Amr interdit tout feu, (évidemment pour ne pas révéler son campement) ; cela mécontenta ses hommes. Une autre nuit, le commandant eut besoin du bain rituel ; il se con-

---

1. Yâqût, *Buldân*, s. v. Hismâ ; cf. *Muḥabbar*, p. 383.
2. Maqrîzî, I, 66.
3. *Wathâ'iq*, N° 175.
4. Ibn Hichâm p. 975-9 ; Suhailî, II, 384.

Marfat.com

tenta de l'ablution sur le sable — permise d'ailleurs en cas de besoin par le Qur'ân — et se mit pourtant à la tête de l'office de prière ; cela ne plut pas davantage à l'armée. 'Amr était un récent converti, et dans l'armée, surtout dans les renforts venus de Médine, il y avait des Musulmans éminents, tels Abû Bakr, 'Umar, et Abû 'Ubaidah, sous le commandement duquel étaient arrivés les renforts. A son arrivée, les Musulmans voulurent que ce dernier dirigeât les offices. 'Amr protesta : « Diriger les offices est un privilège du commandant ; moi je suis le principal, et toi, tu n'es venu que pour m'aider. » Abû 'Ubaidah dut céder. En outre 'Amr défendit un jour de poursuivre une patrouille de l'ennemi. A son retour, il expliqua au Prophète les raisons militaires qui l'avaient décidé à ne pas allumer le feu pendant la nuit, et à ne pas poursuivre l'ennemi, pour ne pas tomber dans une embuscade. Muḥammad ne put que lui faire des éloges [1].

Treize mois plus tard (Rajab 9 H.), le Prophète dirigea la grande expédition à Tabûk. On signale encore à cette époque la présence des Judhâm dans les troupes byzantines [2]. Maqrîzî [3] cite pour cette date le fait suivant, qui n'est rapporté, que je sache, par aucune autre source.

« 'Ubaid ibn Yâsir ibn Numair (dont l'auteur ne précise pas la tribu) et un certain Judhâmite (dont il ne donne pas le nom), se rendirent à Tabûk auprès du Prophète, et se convertirent à l'Islam. Le Prophète venait de s'emparer de Maqnà (un port sur le golfe d'"Aqabah), et ses habitants acceptèrent de payer au gouvernement musulman chaque année un quart de leurs produits : fruits et poissons. » On peut se rendre compte de l'importance que le Prophète attachait à l'islamisation des Judhâm par le fait qu'il céda à ces deux personnages, qui venaient d'embrasser l'Islam, l'entière part du gouvernement prélevée à Maqnâ. L'auteur ajoute que le nommé 'Ubaid fit cadeau d'un cheval de race au Prophète, et dans une course hippique organisée sur-le-champ, Murâwiḥ, ce cheval, gagna la course. Le Prophète donna ce cheval à un de ses meilleurs cavaliers, al-Miqdâd ibn 'Amr. (Nous reviendrons à la question de Maqnâ, dans le chapitre « Les Juifs »).

Apprenant l'arrivée de Muḥammad à Tabûk, un chef Judhâmite,

---

1. Ibn Hichâm, p. 984-5 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 94-5 ; Maqrîzî, I, 353 ; Ibn 'Asâkir, I, 407 ; *Muḥabbar*, p. 122.
2. Maqrîzî, I, 446.
3. Id., p. 469-70.

Marfat.com

Mâlik (fils d'Aḥmar, ou de 'Umar) al-'Aufî, se rendit auprès de lui, embrassa l'Islam, et obtint la charte suivante[1] :

> « C'est un écrit de Muḥammad envoyé de Dieu, pour Mâlik et pour ceux des Musulmans qui le suivent, comme une protection en leur faveur. Aussi longtemps qu'ils célèbreront les offices, acquitteront la taxe-zakât, suivront les Musulmans, s'éloigneront des païens, cèderont le 1/5 du butin, la *part des lourdement endettés* (ghârimîn) et la part de tel et tel, ils jouiront de la protection de Dieu Très-Puissant et Majestueux, et de la protection de Muḥammad envoyé de Dieu. »

L'exigence de la rupture avec les païens, même parents, se retrouve encore ici. On sait que l'Islam cherchait à créer une communauté basée, non point sur l'identité de sang, de patrie ou de langue, mais seulement sur l'idendité de la Weltanschauung, de la conception de vie. C'est une « nationalité », non pas d'accident de naissance ou de hasard, mais de choix individuel délibéré. La deuxième exigence, concernant la *part des lourdement endettés*, doit se référer à l'assurance sociale dont parlent non seulement le Qur'ân (9 : 61), mais aussi, avec plus de détails, la constitution de la Cité-Etat de Médine. D'après cette ordonnance, chaque groupement se considérait comme une unité, et, si un de ses membres devait payer une lourde indemnité, pour meurtre accidentel par exemple, le trésor commun de l'unité se chargeait de ce paiement. Sans doute Muḥammad insista auprès de cette tribu pour qu'elle organisât une assurance sociale, une entr'aide.

Nous connaissons une charte de Muḥammad en faveur des Benû Jifâl, probablement des environs de l'an 9 H.[2], qui confirme leur propriété dans la région d'Iram ; adressée conjointement aux Judhâm et aux Sa'd-Hudhaim, elle indique le tarif des taxes et leur commande de les acquitter aux mains des délégués du Prophète, avec le cinquième du butin[3]. Mais nous ignorons les détails de la mission militaire dont les Bânû Jifâl avaient été chargés.

Autres tribus.

Il y a d'autres tribus au sujet desquelles nous possédons des données précises quant à leurs rapports avec l'Islam. Mais le peu d'importance de ces groupements ainsi que la similitude monotone de ces rapports nous permettent, croyons-nous, de les laisser de côté.

---

1. *Wathâ'iq*, N° 174.
2. *Ibid.*, N° 176.
3. *Ibid.*, N° 177.

Marfat.com

DENONCIATION DES PACTES D'ALLIANCE AVEC LES PAIENS

Nous venons d'esquisser les rapports des Musulmans avec les tribus d'Arabie. Parmi les tribus amies et alliées, il y en avait qui étaient restées idolâtres, tout en collaborant avec l'Islam et observant loyalement les termes de leurs traité respectifs, comme les Mudlij et les Kẖuzâ'ah. Il faut relever toutefois qu'au sein de ces tribus il y avait une pénétration islamique, et les islamisés vivaient pacifiquement avec leurs parents païens. Vers la fin de l'an 9 H., le Prophète reçut la révélation de certains versets du Qur'ân, qui avaient une portée considérable. Il s'agit du début du chapitre 9 (verset 1-29), chapitre appelé « la dénonciation ».

Le Prophète, qui avait déjà occupé la Mecque l'année précédente, envoya donc son gendre 'Alî, à l'époque du pèlerinage à la Mecque, pour proclamer ce chapitre du Qur'ân aux pèlerins venant de tous les coins de l'Arabie. En voici les points essentiels :

1. Malgré la base idéologique de l'Etat islamique, dont la raison d'être même était de propager et de faire prévaloir sa *weltanschauung*, une tolérance considérable est reconnue en faveur des adhérents des autres religions évoluées (verset 29) : on les accepte comme sujets et citoyens de l'Etat islamique. C'est le Prophète lui-même qui concéda cette liberté de croyance aux habitants juifs, sabéens, chrétiens et mages ; ses compagnons, lors du califat, ne firent aucune difficulté pour l'étendre aux Berbères, Bouddhistes et Brahmanistes [1]. Les juristes de l'époque abbaside, dont les ouvrages nous sont parvenus, sont formels : même les adorateurs des idoles et les athées peuvent en bénéficier [2].

2. Il est enjoint aux Musulmans d'observer scrupuleusement leurs pactes et leurs traités avec les non-Musulmans, même polythéistes et idolâtres (v. 4, 7).

3. Les traités d'alliance avec les non-Musulmans ne doivent pas être conclus pour l'éternité : s'il en existe, il faut s'en dégager.

---

1. Tirmidhî, 19 : 31 ; Ibn Mâjah, 17 : 41 ; Shâfi'î, *Umm*, IV, 96.
2. Abû Yûsuf, *Kharâj*, p. 73 suiv. ; Sarakhsî, *Mabsût*, X, 119.

Marfat.com

Aux tribus de l'Arabie, le Qur'an accordait quatre mois, pour contracter de nouveaux traités pour des durées limitées. Le Prophète lui-même contracta des traités pour jusqu'à dix ans.

4. Il n'y a pas d'égalité entre l'Islam et le non-Islam, mais cela n'empêche pas que, dans les affaires d'ici-bas, les deux catégories d'hommes soient traitées avec une parfaite impartialité, tant devant les tribunaux, que dans les administrations civiles ou militaires. Dans le chapitre 5 verset 2 (chapitre qui fut révélé immédiatement avant celui dont nous nous occupons), le Qur'an est allé jusqu'à prescrire une « collaboration » avec les non-Musulmans « pour les causes de charité » (*birr*).

5. La provision suivante est formelle (v. 6) : « et si quelqu'un parmi les polythéistes te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il puisse entendre la parole de Dieu ; puis fais-le conduire à son lieu de sécurité. »

6. La Ka'bah fut réservée pour le seul culte musulman ; les polythéistes n'eurent pas le droit d'y pratiquer leur culte d'idolâtrie (v. 28). En d'autres termes, bien que Médine restât la métropole politique de l'Etat musulman, La Mecque fut choisie comme le centre religieux pour toujours.

Abû 'Ubaid[1] précise que la dénonciation des pactes d'alliance qui avaient été faits sans limite de temps, visait les Khuzâ'ah, les Mudlij, et certaines autres tribus amies, chez qui l'Islam n'était pas encore très répandu. On ne peut pas nier que cette dénonciation constituait une pression sur les idolâtres de l'Arabie pour leur faire embrasser l'Islam ; mais il ne s'agissait ni des régions en dehors de l'Arabie, ni des non-Musulmans théistes, tels que Juifs, Chrétiens. etc. C'était comme la pression faite par un père de famille sur ses propres enfants turbulents.

1. Abû 'Ubaid, § 448.

Marfat.com

APOSTASIE ET REBELLION DE CERTAINES TRIBUS

La puissance politique qui fut la conséquence de l'organisation par Muḥammad de la communauté religieuse des Musulmans au sein de l'anarchie des tribus arabes, excita dès son vivant certaines jalousies. Si certains aventuriers se bornèrent à fulminer de rage, les autres, plus audacieux, osèrent imiter le Prophète et émettre des prétentions à la qualité de messager divin. Nous savons que le Najdite Haudhah ibn 'Alî avait mis comme condition de sa conversion le partage du pouvoir gouvernemental. De même son parent Musailimah ; mais ce dernier alla plus loin par la suite, et se posa comme un prophète recevant des révélations divines.

Il semble que l'obligation de payer la taxe-zakât, sur les récoltes comme sur les troupeaux, inconnue chez les Bédouins jusqu'alors, ait été en premier lieu responsable de cette rébellion. Musailimah avait une grande influence sur les Najdites, qui n'étaient pas encore bien pénétrés de l'Islam. Parlons aussi de la tribu Madhḥij au Yémen, où al-Aswad al-'Ansî — dont le vrai nom était Dhu'l-Khimâr 'Abhalah — commença par occuper la ville de San'â' et chasser les fonctionnaires nommés par Muḥammad. Peu après Tulaiḥah al-Asadî, dans le Nord-Est de l'Arabie, émit les mêmes prétentions, et rassembla ses forces à Samairâ'. Nous avons parlé de la Ghaṭafânide Umm Qirfah ; sa fille Umm Zamil se mit aussi à la tête d'un soulèvement contre Médine [1]. Tout cela date de l'an 11 H.

Le Prophète écrivit aussitôt aux chefs des tribus restées fidèles dans le voisinage des rebelles, pour leur demander de combattre les imposteurs. Tabarî [2] nous a conservé 19 lettres, adressées à des personnages des tribus de Tamîm, de Himyar, de Qais, de Hanîfah, etc., et à des Musulmans d'origine persane, tels que Fairûz, Dâdhûéh, Thumâmah ibn Uthâl, et Zibriqân ibn Badr, entre autres.

---

1. Tabarî, I, 1901.
2. Id., I, 1798.

Marfat.com

« Sa grande maladie n'empêcha point le Prophète de s'occuper de Sa religion. »

Al-Aswad al-'Ansî, du Yémen, fut tué à la veille de la mort du Prophète. Il s'était emparé par force d'une Musulmane d'origine persane, Azâd, et ce fut par son intermédiaire que les agents du gouverneur musulman purent pénétrer dans son château pour en finir avec lui. Il dominait un vaste territoire depuis Ḥaḍramaut jusqu'à Tâ'if.

Tout comme Musailimah, Tulaiḥah s'était adressé au Prophète, « pour conclure une alliance avec lui ». Mais la rébellion de ces deux hommes continua, et la mort de Muḥammad suscita d'autres défections : Dhu't-Tâj Laqîṭ ibn Mâlik en 'Umân, al-Ach'ath al-Kindî dans le Yémen (après la mort d'al-Aswad), Umm Zamil (ou Umm Ziml), fille d'Umm Qirfah, chez les Ghaṭafânides, et la Tamîmite Sajâḥi au sein de sa propre tribu. Cette dernière prétendait être une prophétesse.

Du « Livre d'Apostasie » (*Kitâb ar-Riddah*) d'al-Wâqidî il ressort que l'obligation de payer la taxe n'était pas la seule cause de ces défections : les motifs personnels y jouèrent aussi un rôle. Décrire en détail tous ces événements, et comment le calife Abû Bakr y fit face, nous ferait sortir du cadre de la biographie de Muhammad. Avant sa mort, le Prophète avait indiqué sa politique à ce sujet, et il avait même établi une ligne de conduite ; Abû Bakr ne fit que la suivre. D'après Tabarî, la lettre du Prophète à Juchaich ad-Dailamî, chef des Abnâ', (Persans domiciliés en Yémen), disait : « de tenir ferme à la religion, de se lever pour combattre, de se débarrasser d'al-Aswad ou par assassinat ou par attaque ouverte, et de se servir de l'aide de toute personne capable et croyante, l'invitant à porter secours au nom du Prophète. »

La société anarchique des Arabes d'alors se vit ainsi transformée en un organisme étatique stable, et il fallait s'attendre à ce que les réactionnaires essaiyassent de renverser le nouvel ordre des choses, et n'acceptassent définitivement la nouvelle organisation qu'une fois vaincus. Et c'est précisément ce qui arriva dans les derniers mois de la vie du Prophète. Muḥammad et son successeur agirent avec calme, mais énergiquement. Le succès sauva cette grande réforme humaine du désastre, et lui ouvrit la voie pour une mission mondiale.

Marfat.com

RAPPORTS AVEC LES JUIFS

On fait parfois une distinction entre les Juifs et les Israëlites, mais dans ce chapitre nous emploierons les deux termes comme synonymes. Parmi les nations encore existantes, constituées exclusivement sur la base de la parenté, les Juifs sont une des plus anciennes. Cette nation possède sa religion, sa littérature, et son histoire, toutes bien émouvantes. L'ancêtre des Juifs, le Prophète Jacob, surnommé Israël, était le petit-fils du Prophète Abraham. On sait qu'Abraham était originaire de la Mésopotamie, et que ce sont ses idées religieuses de monothéisme qui le rendirent victime de la colère de Nemrod, le roi de Babylonie. (Certains savants modernes sont persuadés que Nemrod est le même que le grand législateur Hammourabi, dont la stèle, sur laquelle est gravé le code de ses lois, est un des plus beaux monuments du Musée du Louvre à Paris). On rencontre le souvenir d'Abraham partout dans le Proche-Orient : en Arabie, en Syrie, en Egypte. On montre son tombeau à Khalîl (Palestine). Ne nous étonnons donc pas si nous voyons ses descendants installés dans toutes ces régions. D'après les traditions musulmanes (surtout ch. 12 du Qur'ân), la jalousie des fils de Jacob fut à l'origine de l'émigration de la famille en Egypte : son fils préféré, Joseph, fut vendu par ses frères à certains caravaniers de passage. Les circonstances voulurent que Joseph entrât au service du ministre du Pharaon (de la dynastie des Hyksos, originaire de Syrie, 1700 à 1580 av. J.-C.). Joseph, compatriote en quelque sorte de la classe régnante, finit par être nommé ministre des finances. Sous l'administration d'un homme capable et honnête comme Joseph, le royaume connut la prospérité. Joseph ayant observé la succession des cycles de disette et de bonnes récoltes, stocka d'immenses quantités de grains. Frappés par une grande disette, les fils de Jacob se rendirent en Egypte pour s'approvisionner. Joseph reconnut ses frères, et c'est ainsi que toute sa famille, y compris les vieux parents, émigra en Egypte.

Marfat.com

Bientôt la dynastie syrienne des Hyksos dut céder la place à la dynastie égyptienne des Pharaons, et naturellement les favoris d'hier devinrent aussitôt les victimes du lendemain. Si nous tenons 1580 av. J.-C. comme date de la chute des Hyksos, et si nous acceptons 1260 av. J.-C. comme date de l'Exode, dans le règne de Ra'mses II, nous voyons que les Chananéens, surtout les Israëlites, souffrirent des périodes de persécutions en Egypte pendant environ trois siècles. Ra'mses était le fils et le successeur de Siti I, et régna, dit-on, de 1330 jusqu'a 1260 av. J.-C. D'après le Qur'ân, ce règne fut particulièrement dur pour les Israëlites. Après avoir vainement essayé de convertir le Pharaon, ils décidèrent de quitter l'Egypte en masse, sous la conduite de deux chefs associés, Moïse et Aaron. Cela signifiait une grande perte de main-d'œuvre et de serfs agricoles pour l'Egypte, et, pour les empêcher de partir, Ra'mses les poursuivit avec son armée, mais mourut noyé. D'après le Qur'ân, il n'est pas clair s'il s'agit là du Nil ou de la Mer Rouge, mais le Qur'ân affirme (10 : 92) que le corps du Pharaon devait être sauvé. Les commentateurs musulmans ne savaient comment expliquer ce verset, jusqu'à ce qu'en 1881 on découvrît la momie de Ra'mses, qui se trouve à présent au Musée du Caire.

Toujours d'après le Qur'ân (5 : 23-9), Moïse se dirigea vers la Palestine pour s'y installer, mais les Juifs eurent peur des habitants arabes du pays, et refusèrent d'écouter Moïse leur chef. Comme première punition, ils durent rester pendant 40 ans dans le désert. Aaron et Moïse moururent entre temps. Le récit de l'Ancien Testament (Samuel, 15 : 1-3) ne se trouve pas dans le Qur'ân. Si les Israëlites ont fait « mourir hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes » des Arabes amalécites, habitants du pays, pour la seule raison que ceux-ci voulurent défendre leur patrie contre une invasion étrangère, on comprend facilement qu'un tel comportement devait leur attirer, le moment venu, les vengeances de leurs victimes. Le Qur'ân ne dit pas non plus comment le royaume juif établi par Tâlût (ou roi) Saül, et consolidé par David et Salomon, fut d'abord divisé en deux à cause des guerres civiles, et attaqué ensuite par l'Est (Iraq) et par le Nord (Syrie), et le Qur'ân ne fait qu'une allusion rapide (17 : 4-5) aux invasions de Nabuchodonosor, d'Hérode et de Titus, sans citer d'ailleurs les noms de ces conquérants qui chassèrent les Juifs de Sion (autrefois site du grand temple arabe). Depuis lors, les Juifs se sont dispersés dans toutes les régions du globe, en plus ou moins grandes communautés, y compris l'Arabie qui nous intéresse ici.

Marfat.com

Avant l'Islam.

On ignore quand furent fondées les communautés juives dans la Presqu'île Arabique. Le Qur'ân [1] nous rapporte la visite faite à Salomon par la reine yéménite de Saba. A la veille de l'Islam, nous voyons les Juifs partout dans l'Arabie : en communautés solides tout comme individuellement ou en très petit nombre, depuis Ailah (golfe de 'Aqabah) jusqu'aux extrêmités du Yémen et du 'Umân, et de Médine jusqu'à Baḥrain. On les trouve à Maqnâ, à Wâdi'l-Qurà, à Taimâ' à Fadak, à Tâ'if, bref, dans toutes les « villes » ainsi que dans les foires et dans les caravanes.

Dans la ville de la Mecque, ils étaient presque non existants ; mais on les rencontre dans les foires annuelles de la région, surtout à 'Ukâz, où ils savaient très bien gagner de l'argent, non seulement en vendant des objets de commerce, mais aussi en se présentant comme devins sachant les choses cachées ou prédisant l'avenir. Comme « gens de l'Ecriture », ils exerçaient un prestige particulier sur les Bédouins illettrés et crédules.

Il ressort non seulement des dires des chroniques arabes, mais de certains travaux des chercheurs occidentaux modernes (Casanova [2] par exemple), qu'au début du VI[e] siècle de l'ère chrétienne, les Juifs et les Chrétiens attendaient la venue d'une grande personnalité, d'un dernier messager divin, qui donnerait à l'humanité ce dont elle manquait. Celui qui étudie les biographies indigènes de Muḥammad rencontre pourtant une difficulté inexplicable : d'une part, elles disent que les Juifs de Médine menaçaient souvent leurs adversaires arabes, en leur disant que bientôt le prophète allait venir, qu'ils le suivraient, et qu'en sa compagnie ils écraseraient tous leurs ennemis [3] ; d'autre part, elles renferment des récits [4] d'après lesquels les Juifs attendaient ce prophète, non pas pour le suivre, mais pour l'assassiner dès sa naissance (pour éviter les prédictions de malheur pour eux ?). Il nous est dit qu'un jour, à la foire de 'Ukâz, la nourrice de Muḥammad montra l'enfant à un devin juif ; le devin appela ses amis pour le tuer, mais la nourrice put se sauver avec l'enfant ; plus tard, alors que Muḥammad accompagnait son oncle dans une caravane de commerce, cette caravane dut s'en retourner dès la Palestine, car les moines chrétiens avertirent l'oncle de Muḥammad que les Juifs tueraient le jeune

---

1. Q., 27 : 20 suiv.
2. *Mohammed et la fin du monde*, p. 28.
3. Ibn Hichâm, p. 286 (pour les Chrétiens, p. 107) ; Q., 2 : 89.
4. Ibn Hichâm,p. 116 ; Ibn Sa'd, 1/1, p. 21.

Marfat.com

garçon s'ils le voyait. Faut-il croire que ces récits sont tendancieux ? Ou faut-il penser que bien qu'ils diffèrent dans leur attitude envers le Prophète attendu ils sont authentiques, en ce sens que chaque catégorie représente l'attitude d'une classe particulière d'hommes ? La question ne doit pas nous attarder davantage.

Au début de l'Islam.

Ayant reçu une mission auprès de l'humanité tout entière, et pour toujours, et devant être lui-même un « excellent exemple de comportement », Muḥammad devait cependant tenir compte des exigences de ce monde de cause et d'effets. Tout en étant envoyé vers la « totalité des humains », — comme le répète le Qur'ân maintes fois, — la responsabilité personnelle de Muḥammad était restreinte : le Qur'ân, commandement divin, lui ordonna tout d'abord [1] : « avertis tes proches parents » ; ensuite la propagation secrète fut remplacée par une mission publique [2] : « fais donc connaître clairement ce que l'on t'a ordonné. » Et la responsabilité de Muḥammad dans l'espace fut précisée en ces termes [3] : « Et c'est un Livre que Nous avons fait descendre, béni, corroborant les Ecritures antérieures, afin que tu avertisses la Mère-ville (la Mecque) et ceux qui sont autour d'elle. »

Est-ce qu'il y avait des Juifs dans cette région, que Muḥammad devait avertir des conséquences de la désobéissance à Dieu ? Les histoires arabes ne signalent point leur présence à la Mecque, et cela est corroboré par le témoignage intérieur du Qur'an. En effet dans les 86 chapitres du Qur'ân, révélés, d'après les chroniqueurs musulmans, avant l'Hégire, nous ne rencontrons nulle part l'expression « ô enfants d'Israël » : l'appel est toujours adressé avec les formules « ô enfants d'Adam » ou bien « ô hommes ». (Il est vrai que dans 20 : 80 l'expression « enfants d'Israël » a été employée, mais dans un récit, et non pas dans un appel). On sait que l'ordre chronologique des chapitres du Qur'ân n'est pas le même que l'ordre rédactionnel. Dans les pages suivantes de ce chapitre, nous emploierons un double chiffre dans nos références au Qur'ân, le chiffre romain indiquant l'ordre chronologique et le chiffre arabe l'ordre rédactionnel. C'est ainsi que par exemple « III/73 : 15 » signifie le verset 15 du chapitre qui est le troisième par ordre chronologique, mais le 73e dans les copies du Qur'ân en usage commun.

---

1. Q., 26 : 214.
2. Q., 15 : 94.
3. Q., 6 : 92.

Marfat.com

Nous parlerons, dans un chapitre ultérieur, du Qur'ân et de sa rédaction ; il suffit de rappeler ici que pour l'ordre chronologique, nous suivons les données des auteurs musulmans classiques ; car les Orientalistes modernes, ne sont pas d'accord entre eux, mais se disputent avec le plus grand acharnement.

Pour étudier la politique juive de Muḥammad, les biographies ne nous aident pas, et le Qur'ân est notre seule source de renseignements.

La première allusion qur'ânique, bien qu'indirecte, semble être : « Nous avons envoyé vers vous un messager chargé de témoigner vis-à-vis de vous, comme Nous avons envoyé un messager à Pharaon [1]. » Mais il n'est pas question ici des Juifs, mais du plus grand prophète juif, Moïse, et de la ressemblance de Muḥammad avec lui ; le Qur'ân veut dire ici que, de même que Dieu avait envoyé un prophète vers Ra'mses, et que lorsque ce dernier refusa de l'écouter, Dieu le punit ; de même si les Mecquois et les autres, visés par la mission mondiale de Muḥammad, n'écoutent pas son message, Dieu est capable de les punir également.

Vient ensuite cette révélation [2] : « Et cependant la vie future vaut mieux et est plus durable. Cela se trouve dans les Livres précédents : dans les Livres d'Abraham et de Moïse. » L'allusion le plus souvent reprise par le Qur'ân ici est celle du triste destin du Pharaon, si bien connu des Juifs [3]. La mention du Mont Sinaï [4] est purement incidente ; en le mentionnant le Qur'ân invoque l'enseignement de Moïse, pour dire que la différence entre le plus haut et le plus bas des hommes est celle de leur croyance et de leurs bonnes actions. Le chapitre 38, cité plus haut, fait allusion à un grand nombre de prophètes : David, Salomon, Job, etc., envoyés par Dieu ; de même Muḥammad aurait été envoyé par le même Dieu. Les Mecquois devaient avoir des notions rudimentaires de ces anciennes histoires ; et ils n'avaient pas besoin de plus de détails. A la fin de cette époque, quelques années après le déclenchement de l'activité missionnaire de Muḥammad, certains Juifs semblent avoir pris non seulement connaissance mais aussi position vis-à-vis de ce qu'il prêchait. Qui furent-ils, nous ignorons leurs noms, comme le lieu de leur résidence.

---

1. Q., III/73 : 15.
2. Q., VIII/87 : 16-9.
3. Cf. Q., X/89 ; 9 ; XXVII/85 : 18 ; XXXIV/50 : 13 ; XXXVII/54 : 41 ; XXXVIII/38 : 11.
4. Q., XXVIII/95 : 2.

Marfat.com

C'est ainsi que (à l'exception des versets 163-70, révélés après l'Hégire à Médine, qui prédisent des persécutions des Juifs après Muḥammad, à différentes époques dans divers pays), tout le chapitre XXXIX/ 7 est consacré à l'histoire du peuple juif avec assez de détails : comment il échappa au Pharaon, comment Moïse reçut les tables de la loi, sur le Mont Sinaï, en route vers la Terre Sainte, etc. Après quoi, l'annonce de la venue de Muḥammad lui-même est attribuée aux Livres de Moïse, ainsi qu'à Jésus :

« Et Moïse choisit dans son peuple 70 hommes pour le temps de la rencontre avec Nous. Quand le Cataclysme les eut emportés, Moïse s'écria : Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais fait périr antérieurement, ainsi que moi. Nous feras-Tu périr tous à cause de ce qu'ont fait les insensés parmi nous ? Ce n'est que tentation par laquelle Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu veux ; Tu es notre Patron ; pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur de ceux qui pardonnent.

Et inscris pour nous une belle (existence) dans ce monde et dans l'autre ; nous voilà revenus, pleins de repentir, à Toi. Dieu répondit : Mon châtiment tombera sur quiconque Je voudrai, et Ma miséricorde embrasse toute chose ; donc Je la destine à ceux qui craignent, qui donnent la zakât, et qui croient en Nos signes :

Qui suivent l'envoyé, le prophète *ummî* (illettré, surgi des Gentils), qu'ils trouvent signalé dans leurs Livres, dans le Pentateuque et dans l'Evangile (ce prophète) qui leur permet l'usage des aliments excellents, et leur défend les aliments immondes ; qui allège leur fardeau et ôte les chaînes qui les accablent. Donc ceux qui auront cru en lui, l'auront soutenu, l'auront secouru, et auront suivi la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les bienheureux.

Déclare : ô hommes ! en vérité je suis le messager de Dieu (envoyé) vers vous tous.

(De ce Dieu) à qui appartient le royaume des cieux et de la terre ; il n'y a point de Divinité sinon Lui-même ; c'est Lui qui donne la vie et fait mourir ; croyez donc en Dieu et à Son envoyé : au prophète *ummî*, qui croit, lui aussi, en Dieu et en Ses paroles (= arrêts) ; suivez-le afin que vous soyez dans le bon chemin.

Et il y a dans le peuple de Moïse un certain nombre d'hommes qui prennent la Vérité pour leur guide et qui, grâce à elle, sont dans le juste ». (XXXIX/7 : 154-9).

Nous n'avons pas trouvé de données pour dater ce texte, ni les circonstances dans lesquelles il fut révélé. Il se peut que les Mecquois, qui allaient en dehors de leur pays, pour raison de commerce ou autre, par exemple à Ta'if, dans le Yémen, à Médine, à Khaibar, dans la région de Taimâ'-Wâdi'l-Qurà, en 'Irâq, en Egypte,

Marfat.com

en Abyssinie, etc., aient raconté dans ces villes la *grande nouvelle*[1] du mouvement islamique à la Mecque (disant qu'il y avait chez eux un homme qui prétendait être l'envoyé de Dieu) ; leurs interlocuteurs juifs et chrétiens durent donner leur avis et suggérer leurs critiques. On pourrait peut-être dater ce texte de l'an 5 de la mission (ou 8 avant l'Hégire), époque à laquelle une mission diplomatique mecquoise fut envoyée en Abyssinie, pour exiger l'extradition des réfugiés musulmans. On sait que les Abyssins, tout en refusant de les priver du droit d'asile, déployèrent une activité considérable pour évangéliser ces Musulmans, et l'histoire a conservé deux cas d'apostasie parmi ces réfugiés (comme nous l'avons déjà signalé). Mais les allusions à l'histoire juive, que nous allons relever, indiquent qu'en plus des critiques chrétiennes, les adversaires mecquois du Prophète se servaient aussi des réponses suggérées par les Juifs. Quoi qu'il en soit, le chapitre en question du Qur'ân expose en détail la position essentielle de l'Islam vis-à-vis des religions antérieures : que Muḥammad n'est pas le premier ou le seul à avoir été envoyé en mission divine, mais qu'il y a eu avant lui d'innombrables autres prophètes. Il est vrai que, les adversaires contemporains de ces prophètes encoururent la colère de Dieu et furent punis ; mais malgré cela les générations postérieures de « croyants » s'éloignèrent peu à peu de la religion de vérité, y ajoutant des innovations, des erreurs, et négligèrent de la pratiquer. Dieu envoya un nouveau prophète, lorsque les dernières traces de la religion éternelle du monothéisme furent effacées, ou bien là où Dieu n'avait pas encore envoyé de messager. Ce chapitre du Qur'ân cite ainsi Noë, Hûd, Loth, Chu'aib, dont certains sont bien connus de la Bible ; il mentionne ensuite Moïse pour rappeler ses efforts en vue de convertir le Pharaon et son peuple. A l'encontre de l'enseignement des anciens prophètes, comme Abraham, celui de Moïse pouvait être considéré comme bien conservé : le Pentateuque était là, et les « Moïsiens » (Juifs) aussi. On pouvait demander : Quel besoin donc d'un nouveau prophète, d'un nouveau Livre divin ? Pourquoi ne pas convertir le monde entier au « Moïsisme » ? Les Juifs, ceux d'Arabie du moins, ne considéraient pas leur religion comme le monopole des enfants d'Israël, mais au contraire ils cherchaient, à l'époque qui nous occupe, à faire des prosélytes parmi les Arabes. (Nous avons déjà signalé cela à propos du roi Dhû Nuwâs du Yémen ; et nous en parlerons plus loin au sujet de Médine). Pour le Qur'ân la réponse est celle-ci :

---

1. Q., LXXX/78 : 2.

Marfat.com

a) Muḥammad est le prophète promis, déjà annoncé par Moïse et Jésus eux-mêmes.

b) L'évolution de la mentalité et de la société humaines exigeait que Dieu revisât les règles de conduite générale, tout en gardant l'essence de la religion, le monothéisme. De plus, par Sa grâce, Dieu a voulu alléger certains fardeaux imposés par Lui auparavant, surtout ceux qui sont imposés comme punition.

c) Dieu avait envoyé les anciens prophètes ou pour un peuple, ou pour une époque ; Muḥammad était « le messager de Dieu envers vous tous » — comme il est dit dans ce chapitre — et pour toujours (comme ailleurs dans le Qur'ân).

La première de ces réponses est la plus importante ; le Qur'ân y revient à plusieurs reprises. Dans le passage cité plus haut, il se réfère au Pentateuque et à l'Evangile ; ailleurs [1] le Qur'ân emploie des termes plus vagues : « Il est mentionné dans les Ecritures antérieures ». Les savants musulmans n'ont jamais cessé depuis lors de dépouiller les livres religieux de l'antiquité, des Brahmanistes, des Bouddhistes, des Parsis, des Juifs, des Chrétiens. Cette littérature polémico-apologétique ne nous intéresse pas ici [2].

Jusqu'alors c'était aux Mecquois et aux visiteurs du sanctuaire ou des marchés de leur ville, que Muḥammad avait dû s'adresser. Mais ni la Mecque ni Minâ (site du pèlerinage) ne lui fournissaient l'occasion de rencontrer les Juifs ou les Chrétiens en nombre appréciable. Le Qur'ân ne mentionne ces communautés, à cette époque, qu'à la troisième personne, et cela pour reconnaître l'origine divine de leur religion, ainsi que pour les prendre à témoin de la véracité des doctrines du monothéisme islamique.

Dorénavant un nouvel élément se manifestera dans les arguments que Muḥammad devra employer. Un chapitre du Qur'ân [3] déclare d'abord sa propre qualité de révélation divine ; puis il retrace brièvement la mission de Moïse auprès de Pharaon, et, avec plus de détails qu'auparavant, l'histoire de Salomon et de la reine de Saba, et de la conversion de cette dernière à l'*Islam*, — car d'après le Qur'ân, l'Islam, soumission à la volonté de Dieu, est la vraie religion depuis toujours, ce terme étant employé, selon le Qur'ân (22 :

---

1. Q., XLVII/26 : 196.
2. Consulter les ouvrages suivants : *Towards Understanding Islam*, par H. G. Dorman jr. ; *Muhammad in the Bible*, par David Benjamin Kaldani ; *Muhammad in Parsi. Hindu, and Buddhist Scriptures*, par A. H. Ali et Vidyarathi ; Raḥmatullah, *Izhâr al-Haqq*, II, 131-165., éd. 1315 ; etc.
3. Q., XLVIII/27 : 1-44, 76.

Marfat.com

77) pour la première fois par Abraham — il affirme ensuite qu'il « retrace aux enfants d'Israël la plus grande partie de ce sur quoi ils se disputent. » Faut-il en conclure que certains Juifs avaient embrassé la religion de Muḥammad, les autres les ayant désavoué ? Quoi qu'il en soit, le Qur'ân commence à s'intéresser davantage aux Juifs : Les deux chapitres qui suivirent [1] parlent longuement de Moïse et de sa mission ; le Pentateuque est déclaré avoir renfermé « direction spirituelle pour les hommes, guide et grâce », et avoir été « un guide pour les enfants d'Israël ». Il est probable que certains Juifs s'intéressèrent alors vivement aux controverses entre Muḥammad et ses compatriotes, et s'occupèrent activement à rejeter sa qualité d'envoyé de Dieu. La révélation suivante [2] parle de nouveau longuement de Moïse et d'Aaron, déclare que c'est sciemment que les Juifs « se divisent après avoir reçu la science », et rassure Muḥammad en lui disant : « si tu es dans le doute sur ce que Nous avons fait descendre sur toi, interroge ceux qui lisent les Ecritures (révélées) avant toi ; certes la Vérité est venue à toi, de ton Seigneur ; ne sois donc pas parmi ceux qui doutent ». Les chroniqueurs parlent [3] des entretiens des Mecquois avec les Juifs aux sujet de Muḥammad, ainsi que de la conversion d'une vingtaine de Chrétiens dès avant l'Hégire. Le chapitre révélé immédiatement après [4], répète le même thème : Dieu avait donné un Livre à Moïse, mais son peuple se mit à se quereller à ce sujet et il persiste dans le doute. Mais la reconnaissance [5] du Livre, ou des Livres, de Moïse comme une révélation divine, ainsi que la reconnaissance des prophètes bibliques (Noë, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Aaron, Loth, Elisée, Zacharie, Elie, Job, Jésus, Jean-Baptiste, entre autres), comme des envoyés de Dieu, posait, au moins concernant certains d'entre eux, de graves problèmes de conscience. Dans la dernière référence, le Qur'ân mentionne quinze prophètes, puis va jusqu'à prescrire à Muḥammad : « ceux-là ont été dirigés par Dieu Lui-même dans le droit chemin ; suis donc leur direction ». Comme on le sait, les récits de la Bible concernant certains d'entre ces Prophètes laissent beaucoup à désirer comme exemples d'idéal à suivre et à imiter. Il est vrai qu'il n'y avait presque personne parmi les Arabes mecquois qui eut connaissance de ces his-

---

1. Q., XLIX/28 : 43 ; L/17 : 2.
2. Q., LI/10 : 76-94.
3. *Wathâ'iq*, N° 43 ; cf. Ibn Hichâm, p. 192, 259.
4. Q., LII/11 : 112.
5. Q., LII/1[illegible] : 20 ; LXVI/46 : 11 ; XXIII/53 : 37 ; LV/6 : 83-90.

Marfat.com

toires bibliques, mais la question est là. Un peu plus tard, à l'époque médinoise, le Qur'ân résoudra ce dilemme pour les Musulmans d'une manière très nette, mais dès l'époque mecquoise il montre un souci marqué de cette question. Comme nous allons le voir, le Qur'ân affirmera plus tard sans équivoque que les Juifs ont délibérément altéré le message divin ; ici, à l'époque mecquoise, le Qur'ân ne fait que raconter l'histoire de ces anciens prophètes, et il ne dit pas un mot qui eut pu apporter du scandale sur le caractère des envoyés de Dieu. On connaît la triste histoire de l'Ancien Testament : comment les envahisseurs païens ont systématiquement détruit la totalité des exemplaires de la Bible, à une époque où l'imprimerie n'existait pas encore, comment par deux fois on a restauré le texte, d'après la simple mémoire d'une seule personne, dit-on, et après plusieurs générations. Malgré les meilleures intentions des plus pieux des hommes, il faut faire la part des défauts de la mémoire humaine, et l'on sait qu'il y a des références dans la Bible actuelle à des livres et à des chapitres qui sont perdus. Il y a aussi parfois dans la Bible une confusion du texte et du commentaire due, apparemment, à des scribes peu soigneux, comme la mention de la mort de Moïse dans des livres attribués à Moïse lui-même. Il y a des modifications apportées par les chefs religieux pour corriger les textes impossibles. Les difficultés des manuscrits sont multiples. Signalons entre autres que les variantes, relevées par la collation des divers mss., s'élèvent non seulement à des dizaines ou centaines, mais même à des milliers. Enfin la récente découverte, près de la Mer Morte, de nouveaux fragments, dont certains dateraient d'avant Jésus-Christ, apportera, aux dires des savants, de nombreuses et importantes modifications dans les textes actuellement en usage. L'écriture hébraïque a ses propres défauts à ajouter à ces difficultés de la conservation du texte original. On ne peut pas non plus sous-estimer l'importance des guerres civiles, des divisions des Etats Juifs, et des schismes. Salomon, par exemple, avait châtié et banni Jéroboam pour rebellion, et ce fut précisément ce Jéroboam qui devint idolâtre et rallia dix des douze tribus juives, tandis que Roboam, fils et successeur de Salomon, dut se contenter de deux tribus seulement. Des écrits schismatiques et polémiques durent s'échanger entre les deux groupes. Il est compréhensible que les écrits des adhérents de Jéroboam aient proféré des calomnies sur la famille de Salomon, et plus tard on ne put plus distinguer entre les écrits des deux provenances, faute de données précises, tout au moins dans certains cas, dans les époques postérieures, pleines de troubles et de vicissitudes pour le peuple juif. Signalons en passant que

Marfat.com

le Qur'ân (2 : 102) refute formellement l'accusation juive de mécréance contre Salomon.

Quoi qu'il en soit, les chapitres sucessifs du Qur'ân continuent d'accuser les Juifs de refuser sciemment la vraie science divine, qu'ils avaient reçue, et de se disputer sans cesse à son sujet [1]. Il est à remarquer que les mérites des Juifs ne sont jamais méconnus ; il est même étonnant de lire dans ce dernier passage du Qur'ân : « Nous avons donné aux enfants d'Israël le Livre, la Sagesse (pour juger équitablement), et les prophètes ; Nous leur accordâmes pour nourriture d'excellentes choses, et *Nous les élevâmes au-dessus de tous les mondes*, et nous leur donnâmes les preuves évidentes du commandement. » Et plus tard fut révélé ce qui suit [2] : « Et auparavant il existait le Livre de Moïse (donné pour être) un guide et une miséricorde ; or celui-ci (= le Qur'ân) est un Livre qui confirme (le précédent) en langue arabe. » Le Qur'ân ne sera pas le rival de la Bible : il se déclare le collaborateur et le soutien de celle-ci. Dans un chapitre d'une date un peu postérieure [3], le Pentateuque est nommé « la distinction (entre le vrai et le faux), et une lumière. »

Les besoins pratiques de sa mission firent que le Qur'ân changea de thème ou revint au même thême. Un chapitre [4] parle de Moïse et de maints autres prophètes, rappelant le sort de ceux de leurs contemporains qui ne voulurent pas les suivre ; le chapitre qui suit [5] met en relief la sanction ultime, l'Au-delà et le Jugement dernier, sans aucune référence aux Israëlites. Dans le chapitre suivant [6], appelé « la Caverne », le Qur'ân raconte plusieurs histoire pour en tirer des conclusions en faveur de la foi islamique. Il en est une qui concerne en quelque sorte le sujet que nous traitons : Il est dit qu'un certain Mûsà — peu importe qu'il soit Moïse ou non — part en voyage à la recherche des sciences. Quatre de ses aventures sont racontées : Il a rendez-vous avec quelqu'un de plus savant que lui, au confluent de deux eaux (fleuves ou mers). Il y a l'eau de vie : le poisson, qu'on a emporté comme provisions, y est revivifié et reprend son chemin dans l'eau. Les deux hommes prennent un bateau, et en pleine mer, le savant endommage celui-ci, ce qui effraye tous les voyageurs. Plus tard, ils rencontrent quelque part un jeune gar-

---

1. Q., LXI/41 : 45 ; LXII/42 : 13 ; LXV/45 : 16-7.
2. Q., LXVI/46 : 11.
3. Q., LXXIII/21 : 48.
4. Q., LXVII/51.
5. Q.,LXVIII/88.
6. Q., LXIX/18.

Marfat.com

çon, et le savant le tue sans aucune raison apparente. Et, enfin, lorsqu'ils arrivent dans une ville et demandent l'hospitalité, on la leur refuse ; pourtant dans ce même endroit le compagnon savant répare gratuitement le mur d'une maison. Après quoi, il explique ses raisons à notre Mûsà, tout étonné. La morale de cette histoire, de cette parabole, si l'on veut, est que personne ne sait tout : même le plus grand savant ignore certaines choses, qui ne sont pas de son métier. Les livres religieux se servent de paraboles, et il n'est pas besoin qu'elles aient été des faits historiques. L'histoire du poisson ressuscité est attribuée ailleurs au cuisinier d'Alexandre le Grand, et, plus anciennement, à Gilgamech, tous deux, rappelons-le, postérieurs à Moïse. Il n'y a rien dans le Qur'ân qui empêche que le nom : Mûsà, soit une forme arabe soit de Moïse soit de Gilgamech. L'Ancien Testament ignore ce fait dans la vie de Moïse, mais cela ne suffit pas, à soi seul, pour le rejeter. Mais comme nous venons de le remarquer, dans les paraboles, c'est la morale qui importe, et non la question de la réalité des événements.

Un dernier point sur le Judaïsme dans un chapitre du Qur'ân de l'époque mecquoise[1] : « Pour les Juifs, Nous leur avons interdit toute (bête) à ongles ; et quant aux bovins et aux ovins, Nous leur avons interdit leur graisse, sauf celle que portent leurs dos et leurs entrailles ou celle qui est attachée aux os ; c'était pour les punir de leur rébellion ; Nous sommes certes Véridiques. » Le Qur'ân revient encore sur le sujet[2] : « Et quant aux Juifs, Nous leur avons interdit ce que Nous t'avons raconté précédemment : Nous ne les avons point traités injustement ; ce sont eux qui ont agi injustement envers eux-mêmes. » Il s'agit là probablement de l'interdiction par la Bible de manger du chameau[3], du lièvre, et de l'autruche (cf. Deutéronome, XIV, 7, 15). Il est possible que, lors de la législation des mets purs et impurs, lorsque le Qur'ân toléra la coutume pré-islamique arabe de manger la viande de ces animaux, et restreignit le nombre des interdictions, les Juifs se soient scandalisés, et aient dit que, si le Qur'ân n'était qu'une confirmation du Pentateuque, il ne pouvait pas permettre la consommation de ces bêtes (chameau surtout) ? Dans un chapitre de l'époque médinoise, le Qur'ân[4] reviendra de nouveau là-dessus pour rappeler : « Toute nourriture était permise aux enfants d'Israël, excepté celle qu'Israël

---

1. Q., LV/6 : 146.
2. Q., LXX/16 : 118.
3. Cf. Ibn Hichâm, p. 692 pour le chameau et les Juifs médinois.
4. Q., LXXXIX 3 : 93.

Marfat.com

(= Jacob) s'était interdite à lui-même, avant que le Pentateuque ne fût venu. » En effet, après la tradition islamique, ce fut par expiation que Jacob s'interdit certains aliments qui lui plaisaient le plus. Avant Jacob, la loi était celle que nous trouvons dans la Genèse IX : 3-4 : « Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture : Je vous donne tout cela comme l'herbe verte : Seulement ne mangez point de chair avec son âme, avec son sang. » L'argument du Qur'ân est que les aliments interdits aux Juifs comme expiation ne devaient pas l'être aux peuples innocents, aux Gentils en l'occurence : Dieu par Sa miséricorde enlève l'ancienne rigueur pour une communauté religieuse qui commence une nouvelle vie.

Il semble donc que, d'après ce que nous voyons dans les passages du Qur'ân révélés à l'époque mecquoise, les rapports entre l'Islam et le Judaïsme, malgré les plus hauts éloges adressés par le Qur'ân aux Juifs, aient toujours eu tendance à se détériorer. La raison n'en est pas claire. Les Chrétiens n'ont pas non plus écouté le message du Prophète, mais il y a quelque chose que nous ne pouvons expliquer dans la différence d'attitude entre ces deux communautés religieuses, en quelque sorte rivales de l'Islam. Le Qur'ân combat les dogmes chrétiens beaucoup plus que ceux des Juifs, mais les rapports avec les Juifs sont moins bons qu'avec les Chrétiens.

Après l'Hégire, à Médine.

La ville de Médine a eu plusieurs noms, sans qu'on sache bien lequel est le plus ancien. Nos sources l'appellent parfois *Tâbat* et parfois *Taibah*. Il est permis de penser que la vallée, où cette ville fut plus tard construite, s'appelait originairement Tâbat-Taibah (nom composé, signifiant littéralement : elle est agréable) ; et que dans les temps postérieurs, on raccourcit ce mot et on nomma la ville par l'une ou l'autre partie du mot. Yathrib (littéralement : il fait du tort) est aussi un très ancien nom de Médine. Probablement il s'agissait là seulement d'une bourgade de l'agglomération. On montre quelquefois son site dans le Nord de la ville, au Sud-Ouest du Mont Uḥud, où il y a de l'eau et de florissante oasis. Les flèches de Yathrib étaient proverbiales[1]. Faut-il en conclure que c'est un atelier de ces engins, « qui font du tort » (à l'ennemi), qui donna son nom au quartier où il se trouvait ? Enfin, la ville s'appelle aussi, dès avant l'Islam, Madînah (littéralement ; la cité, la ville), d'où la forme francisée « Médine ». A l'époque islamique, on a

1. *Lisân*, s. v. Yathrib (Th-R-B).

Marfat.com

essayé de la nommer Madînat al-Nabî (la ville du Prophète), mais les noms longs n'ont pas beaucoup de chance.

Quand le Prophète se réfugia dans cette ville, presque la moitié de la population était juive. On ne sait rien de précis sur l'arrivée des Juifs dans cette région. A la veille de l'Islam, ils étaient très arabisés : ils parlaient l'arabe (bien qu'ils l'écrivissent en alphabet hébreu) ; ils donnaient des noms arabes à leurs enfants ; leurs tribus même n'ont que les appellations arabes.

Ils avaient un Bait al-Midrâs[1] (maison de science), qui servait à la fois de siège des jurisconsultes et d'école ; et aussi un *kanz*[2] (littéralement : trésor), tout au moins dans la tribu des Banu'n-Naḍîr : tout le monde y contribuait pour les besoins communs, tels que la guerre, etc.

Comme leurs voisins païens arabes, ces Juifs médinois vivaient non seulement en tribus, mais étaient aussi divisés en factions : certaines tribus juives s'étaient alliées avec des tribus arabes, et combattaient les autres Arabes, qui à leur tour, s'étaient alliés avec certains autres Juifs. Les Arabes médinois, appelés collectivement Banû Qailah, s'étaient divisés en deux groupes : les Aus et les Khazraj, descendants de deux frères. Dans la constitution de la Cité-Etat de Médine, promulguée par le Prophète, il est fait mention de neuf tribus juives, mais les chroniqueurs les répartissent en trois : Banû Qainuqâ', Banû'n-Naḍîr et Banû Quraizah. Il s'agit là des grandes et puissantes tribus seulement ; il y en avait d'autres, par exemple les Banû 'Uraiḍ, également juifs, dans le Nord-Est de la ville. (La mosquée 'Uraiḍ d'aujourd'hui marque peut-être l'endroit où ils habitaient). Quant à ces trois grandes tribus, le nom de la première, « *qainuqâ'* » signifie orfèvre ; et en effet ils pratiquaient encore cette profession au début de l'Islam, en plus du commerce général. Leur souvenir est resté dans le *Sûq Banî Qainuqâ'* (leur marché)[3]. Quant au mot *naḍir* il signifie, entre autres, une plante verte et florissante. On trouve cette tribu propriétaire des grandes plantations de dattiers. Enfin, *quraizah* signifie acacia, arbre dont on se servait en Arabie pour tanner les peaux. Cette tribu était-elle à l'origine composée de tanneurs, de bottiers, et de peaussiers ?

Intelligents et travailleurs, les Juifs de Médine devinrent vite les maîtres de l'économie de la ville tout entière. L'entr'aide chez ce

---

1. Ibn Hichâm, p. 383, 394.
2. Cha'mî, *Sîrah*, in loco.
3. Ibn Hichâm, p. 383.

Marfat.com

peuple, qui habitait en petits groupes partout dans le monde, les aida à réussir dans le commerce international. Ils s'enrichirent, pratiquèrent le prêt d'argent et l'usure, et cela leur valut peu à peu l'acquisition des propriétés des autres. D'après Ibn an-Najjâr [1], si les Arabes possédaient à Médine à la veille de l'Islam 13 châteaux (âṭâm), les Juifs en avaient 59.

Riches maîtres du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, fiers de leur race, possédant en même temps une religion, un Livre sacré, et des traditions de gloire bien supérieures à celles des Bédouins de l'Arabie, les Juifs étaient peu tentés de changer leur religion, pour embrasser celle des Gentils. Ils attendaient certes la venue du Messie, mais ils entendaient par là le règne des Juifs sur le monde tout entier, et non une égalité des humains où seuls les hommes pieux seraient supérieurs. La démocratie islamique ne put manquer de les décevoir dans leurs espoirs de monopoliser la puissance étatique et la richesse économique.

Nous venons de voir l'attitude du Qur'ân vis-à-vis des Juifs quand Muḥammad se trouvait encore à la Mecque, où il n'y avait presque pas de Juifs. Il trouva à Médine une tout autre situation ; des milliers d'Israëlites vivaient dans cette ville, et dominaient même la vie économique de la région. Aussitôt libéré du souci de l'installation des réfugiés mecquois, Muḥammad commença son activité missionnaire. Il était naturel qu'il prît contact avec les Juifs médinois, d'abord pour des raisons immédiates de sécurité, et, ensuite, dans un but de prosélytisme.

L'établissement d'un organisme étatique pour la cité de Médine tout entière obligeait à consulter tous les éléments de sa population. Dans un chapitre précédent, nous avons analysé le texte de la constitution donnée à Médine, et nous avons exposé la position des Juifs dans l'exercice des pouvoirs gouvernementaux. Un petit fait retient cependant ici notre attention : le document cité plus haut parle des « Juifs de Banû 'Auf... de Banu'n-Najjâr... de Banu'l-Hârith... de Banû Sâ'idah... de Banû Jucham... de Banu'lAus... de Banû Tha'labah.. de Banû ach-Chuṭaibah ». Or toutes ces tribus sont des Arabes. Faut-il croire que chaque tribu, arabe ou juive, devait s'allier avec une autre tribu — toujours une arabe avec une juive — pour préserver la tranquillité et la paix dans cette population, mélange de deux peuples, arabe et juif, également importants ? Ou bien cela signifie-t-il que la population originaire de la ville était arabe, et que les familles juives qui s'y installaient devaient accep-

1. P. 31 (cité par Kowalski, *Dîwan des Kais ibn al-Haṭîm*, p. XVIII).

Marfat.com

ter des rapports de clientèle avec les tribus arabes ? (En d'autres termes, les Juifs n'avaient pas leurs tribus propres, et n'étaient pas venus en masse pour constituer une unité séparée de la population. Il se peut aussi que les Arabes autochtones n'aient pas voulu permettre à ces immigrants juifs de vivre en un bloc solide, et qu'ils leur aient demandé de se répartir parmi les tribus arabes, pour qu'ils perdent l'individualité juive et s'assimilent aux gens du pays). Les données historiques ne nous permettent pas d'en décider. Il est toutefois peu probable que ces groupements soient des Arabes judaïsés, comportant un petit nombre de vrais Juifs ayant su convertir les païens arabes. Il y avait à Médine un certain prosélytisme juif, dont nous parlerons plus tard, mais ses conséquences étaient peu importantes. Quoi qu'il en soit, l'essentiel pour la biographie de Muḥammad est qu'il sut rallier les Juifs de la ville, pour y constituer une Cité-Etat, et pour en assurer la défense contre les invasions étrangères. (Remarquons que cela ne fut pas un changement de dynastie, mais la création d'un Etat de toutes pièces.) Après quoi, il put consacrer son temps à la propagation de sa religion. Déjà à la Mecque le Prophète avait assuré ses disciples que les Livres sacrés des Juifs prédisaient sa venue. La présence de milliers de Juifs à Médine donna une pressante actualité à cet aspect du problème, et des récits des chroniques nous montrent que, dès les premiers mois de son arrivée à Médine[1] Muḥammad chercha à se faire reconnaître par les Juifs comme un messager de Dieu, un Prophète. Les réactions furent diverses : certains Juifs embrassèrent l'Islam, les autres s'en abstinrent, ou même prirent part activement aux sarcasmes et aux combats contre l'Islam. Parmi ceux qui embrassèrent l'Islam de bonne heure et très sincèrement, 'Abdallâh ibn Salâm est le plus éminent. A en croire les chroniques arabes[2], ce savant juif aurait dit au Prophète, lors de sa conversion, qu'on ne pouvait pas avoir confiance en ce que disent les Juifs, et, pour le prouver, il aurait suggéré de les questionner au sujet de sa propre personnalité, sans déclarer sa conversion. Il le fit. Les Juifs convoqués lui dirent que 'Abdallâh ibn Salâm était leur chef, fils de leur chef, leur savant et un homme très instruit. A ce moment, 'Abdallâh, qui était caché, sortit, déclara sa conversion, et invita les Juifs à se convertir aussi, parce que Muḥammad était le Prophète attendu ; sur quoi les Juifs montrèrent du mépris pour

---

1. Ibn Hichâm, p. 130-6, 351 suiv.
2. Id., p. 353-4.

Marfat.com

les qualités et les titres de 'Abdallâh. La source[1] donne une longue liste de Juifs, convertis à l'Islam en apparence, mais cherchait toujours à créer des troubles chez les fidèles, de l'intérieur.

Muḥammad ne désespéra point : il continua à inviter les Juifs, tout comme les autres peuplades autour de lui à embrasser l'Islam. Cela conduisit naturellement à maintes polémiques. Nous en avons un écho dans la lettre[2] que le Prophète adressa à cette époque (année 1 H.) aux Juifs de Khaibar, qui avaient des rapports étroits avec leurs coreligionnaires de Médine :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

De Muḥammad, envoyé de Dieu, ami et frère de Moïse, qui a confirmé tout ce qu'il (Moïse) avait apporté : Certes, c'est Dieu qui vous avait dit, ô compagnie des gens de la Bible, vous pouvez le trouver dans votre Livre : Muḥammad, envoyé de Dieu, et ceux qui sont avec lui, seront durs envers les mécréants et indulgents entre eux ; tu les verras en effet s'inclinant et se prosternant, sollicitant de leur Seigneur faveur et agrément, leur signe demeurant sur leurs visages (fronts) comme trace de la prosternation. Ainsi est la parabole sur eux dans la Bible. Quant à l'Evangile, en voici la parabole sur eux : Comme une semence qui a fait lever sa pousse laquelle s'est affermie, s'est épaissie, puis s'est élevée droit sur son tronc, plaisant ainsi aux semeurs, au grand dépit des mécréants. Dieu a promis à ceux qui ont cru et ceux d'entre eux qui ont fait le bien le pardon et de grands mérites.

Je vous conjure donc par Dieu et vous conjure par ce qui vous a été révélé, et vous conjure également par Celui qui dispensa comme nourriture à ceux qui étaient avant vous de vos Tribus, la manne et la *salwà* (cailles), et je vous conjure encore par Celui qui dessécha la mer pour vos pères jusqu'à ce qu'Il les eût délivrés du Pharaon et de ses œuvres, de me dire si vous ne trouvez pas, dans ce que Dieu vous a révélé, que vous devez croire en Muḥammad. Or, si vous ne le trouvez pas dans votre Livre, il n'y aura point de contrainte pour vous (à embrasser ma religion) ; car, c'est de la fausse voie qu'est apparue la véritable voie. Je vous appelle donc vers Dieu et vers Son prophète. »

(Des paraboles sur une semence qui lève se trouvent dans l'Evangile selon Mathieu 13 : 31-32 et Marc 4 : 26-32. Quant à la référence au signe sur les visages, elle rappelle l'Apocalypse de St Jean 14 : 1. Cf. aussi le Qur'ân 48 : 29, ainsi que le dernier sermon

1. Id., p. 352 suiv.
2. *Wathâ'iq*, N° 15.

Marfat.com

de Jésus sur la Montagne). Cette démarche auprès des Juifs de Khaibar n'eut pas de suite. Mais bientôt la victoire de Badr consolida l'Islam.

La formule employée au début de la parabole : « durs envers les mécréants » contenait une menace. Ne nous étonnons pas si nous en entendons des échos dans les prédications de Muḥammad à Médine : Un jour, il se rendit au marché des Juifs de Banû Qainuqâ', les rassembla et leur adressa ces parole : « O compagnie des Juifs ! craignez Dieu, afin qu'il ne vous arrive pas le même malheur que celui qui a frappé les Quraichites, et embrassez l'Islam, car vous savez bien que je suis un prophète-envoyé ; vous le trouvez dans votre Livre, et Dieu vous y a engagés. » Les Juifs lui répondirent : « O Muḥammad, tu n'as connu que ton peuple ; ne sois pas trompé par la rencontre avec un peuple qui ne connaît pas l'art militaire : par hasard tu lui as infligé une défaite ; par Dieu, si nous te combattons, tu sauras que nous sommes des hommes (de courage) [1]. »

Dans une telle atmosphère de méfiance, un incident de minime importance suffit à provoquer une conflagration. Neuf mois se passèrent sans incident ; puis tout d'un coup la situation changea : une Musulmane s'était rendue chez un orfèvre juif des Banû Qainuqâ' pour certains achats ; certains jeunes juifs commencèrent à la taquiner et à lui demander de se dévoiler ; elle refusa ; avec un mauvais esprit très répandu à l'époque, l'orfèvre attacha le bout de la robe de la dame à quelque chose, sans qu'elle le sache, de façon que, lorsqu'elle se leva, la partie inférieure de son corps fut partiellement exposée ; elle poussa des cris de honte et de colère ; un Musulman qui passait par là, courut au secours ; et, apprenant l'insulte, trancha la tête de l'orfèvre. Les autres Juifs présents ne tardèrent pas à abattre ce Musulman, et cela aboutit à une guerre. On assiégea le quartier de ces Juifs, et après 15 jours, ils se soumirent. Ils comptaient 700 combattants [2]. Le récit de cet incident par Bukhârî [3] nous montre que l'aspect religieux dominait toujours chez Muḥammad, et que le sens de la justice et de l'indulgence dictait sa politique envers ses ennemis. Nous y lisons : « Nous étions dans la mosquée, lorsque le Prophète sortit de sa maison, pour venir à

---

1. Ibn Hichâm, p. 545. La décision de changer la *qiblah* (Q., 2 : 139) dut aussi irriter les Juifs.
2. Ibn Hichâm, p. 545-7.
3. Bukhârî et Muslim, cités par Ibn al-Qaiyim, *Aḥkâm Ahl adh Dhimmah*, I, 128 (Ms. à Haiderabad). Cf. Bukhârî, 58 : 6.

Marfat.com

nous et pour nous dire : Allons vers les Juifs. Nous partîmes avec lui et nous arrivâmes au Bait al-Midrâs. Le Prophète s'arrêta et appela le Juifs, et leur dit : O compagnie des Juifs, embrassez l'Islam et vous serez saufs. Ils répondirent : Tu nous as avertis ô Aba'l-Qâsim. Le Prophète reprit : C'est ce que je voulais. Ensuite il répéta : Embrassez l'Islam et vous serez saufs. Ils répondirent : Tu nous as avertis, ô Aba'l-Qâsim. L'envoyé de Dieu reprit : C'est ce que je voulais. Puis il répéta pour la troisième fois, et dit ensuite : Sachez que la terre appartient à Dieu et à Son envoyé ; je veux vous expulser de cette région ; quiconque parmi vous y possède quelque chose, qu'il le vende ; sinon sachez que la terre appartient à Dieu et à Son envoyé. » On confisqua leurs armes ; et sur l'intercession de leurs amis parmi les Musulmans, le Prophète se contenta de les expulser de Médine : ils se rendirent à Adhri'ât (Palestine) [1]. Rappelons en passant que tout en expulsant les Qainuqâ', Muhammad leur dit : Vous êtes toujours autorisés à venir à Médine, pour vos affaires, pourvu que le séjour ne dépasse pas trois jours [2].

Il paraît d'après nos sources, que tous les membres des Banû Qainuqâ' furent expulsés. Mais on les rencontre toujours à Médine, en petit nombre certes, dans les temps postérieurs. Par exemple. Ibn Sa'd [3] rapporte que 4 mois après leur départ supposé, lors de la bataille d'Uḥud, « le Prophète demanda : Qui sont ces gens (qui sont venus combattre à notre côté) ? On répondit : C'est 'Abdallâh ibn Ubaiy ibn Salûl, avec 600 de ses alliés parmi les Juifs de Qainuqâ, clan de 'Abdallâh ibn Salâm. Il demanda : Ont-ils embrassé l'Islam ? On dit : Non. Il refusa alors leur aide », mais ils se trouvaient quand même là. D'aucuns racontent [4] que deux ans après, lors de la bataille du Fossé, ils vinrent en aide au Prophète et combattirent même contre les Juifs des Banû Quraizah, au côté des Musulmans. Baihaqî [5] mentionne qu'en l'an 7, lors de l'expédition de Khaibar, les Juifs des Banû Qainuqâ' rendirent d'utiles services aux Musulmans, et le Prophète les récompensa par des cadeaux.

Les auteurs peuvent faire parfois des confusions de noms ; mais, dans les sources que nous venons de citer, outre le nom de Qainuqâ',

---

1. Ibn Hichâm, p. 546 ; Tabarî, I, 1362 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 19-20 ; *Battlefields*, p. 40-1.
2. Burhânuddîn al-Marghînânî, *Dhakhîrah Burhânîyah*, ch. Siyar, § 18, « aḥkâm ahl adh-dhimmah » ; (MS Yeni Jâmi', Istanbul, N° 614).
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 34.
4. Sarakhsî, *Mabsuṭ*, X, 25 ; Chaibânî, *al-Asl*, ch. Siyar.
5. Baihaqî, *Sunan Kubrà*, IX, 53.

Marfat.com

il est précisé qu'ils n'étaient pas Musulmans. Dans d'autres cas. chez Maqrîzî, I, 204-5 par exemple, il est questions des « hypocrites » de cette tribu, qui avaient embrassé l'Islam ; mais dans les cas cités ci-dessus les sources sont formelles : ils étaient des non-Musulmans. Comment résoudre le problème ? Les sources disent qu'après la capitulation des Juifs un « hypocrite » arabe, 'Abdallâh ibn Ubaiy, intercéda pour eux, et le Prophète dit enfin : « Je te les donne. » Les sources en ont conclu que le Prophète aurait voulu pour eux un traitement plus dur, et que sur cette intercession il se contenta de les expulser. Mais nous avons montré, en citant le judicieux Bukhârî, que le Propphète décidait toujours d'expulser tous ceux qui n'embràsseraient pas l'Islam. La concession à 'Abdallâh ibn Ubaiy ne doit donc pas signifier uniquement que leurs vies seraient épargnées. L'explication en est sans doute, que toutes les familles des Qainuqâ' qui étaient alliées au clan de 'Abdallâh ibn Ubaiy — disons la moitié ou un tiers d'entre-elles — furent pardonnées complètement, et laissées à Médine pour y continuer leur vocation économique.

Notons en passant que, lors de l'incident des Qainuqâ', les autres Juifs de Médine ne bougèrent pas. Cela implique que les Juifs étaient divisés entre eux. Les Qainuqâ' étaient d'ailleurs alliés des Khazrajites médinois. Cela nous révèle aussi que l'adhésion des Juifs à la Constitution de la Cité-Etat de Médine ne se fit pas en bloc, mais que chaque groupe d'entre eux y prit part séparément, comme une unité indépendante. Ibn Sa'd est formel[1] : Les Qainuqâ' s'étaient alliés au Prophète dès avant la bataille de Badr. Mentionnons encore que dans cette « guerre » qui dura pendant deux semaines, de part et d'autre on ne signale pas un seul cas de mort ou de blessure. Il semble que les assiégés ne purent recevoir de provisions, et les deux semaines épuisèrent tout ce qu'ils avaient dans leurs maisons. Il est aussi à relever que cette affaire est datée parfois du deuxième mois de l'an 3, et parfois du 10e mois de l'an 2 H.[2]. Nous n'y voyons que la même confusion dont nous avons parlé à plusieurs reprises : oubli de l'intercalation, et de la différence entre l'Hégire (émigration) du Prophète, et le début de l'ère de l'Hégire.

Le sang ne fut point versé dans la « guerre » des Qainuqâ', et les autres tribus juives restèrent neutres dans le conflit, mais l'expulsion de quelques clans des Qainuqâ' rendit probablement les

1. Ibn Sa'd, 2/1, p. 19.
2. *Ibid.* ; Maqrîzî, I, 103.

Marfat.com

rapports entre Musulmans et Juifs en général plus tendus, et le prosélytisme musulman plus difficile que jamais. Cependant la religion juive est celle qui se rapproche le plus de la religion prêchée par Muḥammad. Il est donc triste que les Musulmans n'aient pas réussi à s'entendre avec les Juifs de Médine. Il est facile de trouver des fautes chez l'adversaire ; mais il faut admettre que, le malentendu une fois établi, la chaîne des représailles et des contre-représailles ne nous laisse pas les moyens de distinguer le coupable de l'opprimé.

Le poète Ka'b ibn al-Achraf était par son père un Nabhânite (branche de Taiy), mais sa mère était une Juive des Banu'n-Naḍîr (de Médine) [1]. Les sources nous disent qu'il fut un juge très corrompu [2]. Après la défaite mecquoise à Badr, il se rend à la Mecque, se déclara solidaire des Quraichites, et les excita à la revanche [3]. S'il fit la cour à la femme de son hôte à la Mecque, cela ne l'empêchait pas de célébrer les Médinoises musulmanes dans ses poèmes amoureux. Les ruines de son château existent encore de nos jours, dans le Sud de Médine. On peut imaginer quelle fut la réaction musulmane à cette attitude de Ka'b : certains Musulmans, parmi lesquels son frère de lait, le surprirent chez lui la nuit et l'assassinèrent. D'après Ibn Sa'd, c'est alors seulement que les Banu'n-Naḍîr s'allièrent au Prophète [4].

Mais la paix ne dura que quelques mois. Les Banu'n-Naḍîr étaient aussi alliés aux Banû 'Amir de Najd [5]. Nous avons raconté plus haut après quel malentendu 'Amr ibn Umaiyah aḍ-Damrî s'était permis de prendre sa revanche des meurtres perpétrés par les Banû 'Amir en tuant deux membres de la même tribu qui avaient embrassé l'Islam ; il fallait payer le prix du sang, et 'Amr ibn Umaiyah ayant fait cet assassinat en toute bonne foi, la responsabilité en revenait à l'Etat musulman. Les Banu'n-Naḍîr étant alliés aux Musulmans, le Prophète leur demanda de participer, dans des proportions convenables, au paiement du prix du sang. Non seulement ils refusèrent, mais, apprenant l'arrivée de Muḥammad dans leur quartier, ils essayèrent de l'écraser en jetant sur lui une meule, du haut d'une tour au pied de laquelle le Prophète s'était assis,

---

1. Ibn Hichâm, p. 548.
2. Wakî', *Akhbâr al-Qudât*, I, 54 ; Muqâtil, *Tafsîr*, sur 5 : 42 (fol. 95b du MS Hamidiyé d'Istanbul), parle même d'une contribution annuelle en ce sens.
3. Ibn Hicâhm, p. 548-53 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 21-3.
4. Ibn Sa'd, 2/1, p. 23.
5. Ibn Hichâm, p. 652.

Marfat.com

pour attendre le paiement promis par les Juifs. (Plusieurs attentats par le même moyen sont signalés dans les récits de cette époque). Après un siège de leur quartier, où l'on ne signale ni morts ni blessés d'un côté ou de l'autre, ils capitulèrent. Selon son habitude, Muḥammad les invita à l'Islam, et pardonna à ceux qui l'acceptèrent[1] ; quant à ceux qui persistèrent dans leur refus, ils obtinrent l'autorisation de quitter Médine avec tous leurs biens (sauf les armes). Certains s'installèrent à Adhri'ât (Palestine), les autres à Khaibar, où ils devinrent la classe régnante[2]. Nos sources nous disent[3] qu'ils étaient alliés aux Ghaṭafân, et que ni leurs alliés khazrajites ni les Juifs des Banû Qurayẓah ne vinrent alors à leurs secours. Ils arrachèrent pour les emporter jusqu'aux portes de leurs maisons[4], sans parler des bijoux et autres objets précieux. Ils emmenèrent leur *Kanz*, ou trésor central de la tribu, à Khaibar. Le Prophète ne leur interdit même pas de recevoir l'argent que les Musulmans de Médine leur devaient. Voici un détail d'intérêt juridique : Pour les dettes dont l'échéance n'était pas encore arrivée, le Prophète leur dit : « Diminuez un peu et obtenez le paiement plus tôt[5]. » Le détail suivant est rapporté, entre autres, par Tabarî[6] : commentant un verset du Qur'ân (2 : 257), qui dit « point de contrainte dans la religion », Tabarî raconte qu'avant l'Islam les Médinois sans enfants avaient l'habitude de faire le vœu que, si Dieu leur donnait un enfant, ils l'élèveraient dans le Judaïsme ; il y avait donc un certain nombre d'enfants judaïsés à Médine à cette époque, et les Juifs de Banu'n-Naḍîr voulurent les emmener avec eux ; les parents des enfants intervinrent, mais le Prophète refusa de soutenir les Musulmans, et laissa les Juifs partir avec les enfants arabes judaïsés. Ils partirent avec une caravane de 600 chameaux, suivie de chanteurs et de musiciens ; avec eux était Umm 'Amr, une Ghifârite (une amie du poète 'Urwah ibn al-Ward, qu'avaient achetée les Juifs naḍîrites), avec des ornements inouis[7]. Nous connaissons la suite : une délégation des Naḍîrites organisa la grande alliance offensive qui aboutit au siège de Médine en l'an 5, un an après leur départ de cette ville.

---

1. Tabarî, I, 1453 ; Ibn Hichâm, p. 654.
2. Ibn Hichâm, p. 652-61 ; Tabarî, I, 1448-52 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 40-2 ; *Battlefields*, p. 40-2.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 41.
4. Cf. Q., 59 : 2.
5. Sarakhsî, *Charḥ Siyar Kabîr*, III, 229 ; Ibn al-Qaiyim, *Aḥkâm Ahl adh Dhimmah*, ms. de Haiderabad, p. 136, citant Dârquṭnî.
6. Tabarî, *Tafsîr*, in loco.
7. Ibn Hichâm, p. 653-4 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 41 ; Suhailî, II 176-81.

Marfat.com

Nous ignorons la date précise des extraits du Qur'ân que nous allons citer (en les résumant), mais nous pouvons les situer entre les années 3 et 5 de l'Hégire :

Ils se servent de termes détournés pour insulter le Prophète [1]. (Disons ici que l'expression arabe : « considère-nous », devient facilement les mots hébreux qui signifient : « un méchant, un vilain [2]. » Ils ridiculisent même le Livre saint islamique [3], et font du culte musulman l'objet de leurs railleries. Ils altèrent leur propre Ecriture Sainte [4] ; ils achètent la vie de ce monde au prix de la vie future [5] ; ils exercent l'usure malgré l'interdiction de leur propre religion, et ils dévorent les biens des autres par des moyens malhonnêtes [6] ; ils jettent derrière leur dos leur Livre saint, où Dieu leur commande la croyance [7] ; ils mettent injustement à mort leurs prophètes [8], et ainsi de suite. Pour consoler les Musulmans devant l'obstination des Juifs vis-à-vis de l'Islam, le Qur'ân rappelle [9] que même David et Jésus avaient maudit les Juifs.

Il est remarquable que malgré ces accusations contre une partie des Juifs, le Qur'ân ne nie jamais les vraies mérites du peuple juif : « Dieu leur avait donné la supériorité au-dessus de tous », dit le Qur'ân par deux fois dans un seul chapitre [10] ; le Pentateuque est un livre divin, et les Juifs doivent l'observer scrupuleusement (par deux fois dans le même chapitre) [11]. Dans ces deux mêmes chapitres, le Qur'ân [12] jette la base de l'essence d'une religion commune, du minimum nécessaire pour le monde tout entier, une espèce de co-existence pacifique entre toutes les religions :

> « Certes ceux qui croient, et ceux qui sont Juifs, et les Chrétiens et les Sabéens : quiconque croit en Dieu et au Jour dernier, et fait le bien, pour de tels il y aura leur récompense auprès de leur Seigneur, et aucune crainte ne descendra sur eux, et ils ne seront point affligés. »

---

1. Q., 2 : 98 ; 4 : 48.
2. Blachère, *Coran*, II, 257, n. 98, d'après Geiger et Basset.
3. Q., 5 : 62.
4. Q., 4 : 48.
5. Q., 2 : 80.
6. Q., 4 : 159.
7. Q., 2 : 95.
8. Q., 2 : 58.
9. Q., CXII/5 : 82.
10. Q., LXXXVIII/2 : 44, 116.
11. Q., CXII/5 : 47-8, 72.
12. Q., 2 : 59 ; 5 : 73.

Marfat.com

Pourtant, pour le Qur'ân, il n'est pas admissible qu'on croie seulement en Dieu et qu'on rejette la croyance en Ses envoyés : le Qur'ân rélègue de tels « croyants » parmi les véritables mécréants : « Ceux qui veulent séparer Dieu de Ses envoyés, qui disent : Nous croyons à l'un mais nous méconnaissons l'autre, ceux-là sont véritablement mécréants [1]. »

Toutefois, si le Qur'ân interdit aux Musulmans de se marier avec des femmes polythéistes et de se nourrir de la viande des animaux tués par ces derniers, il leur permet d'épouser les Juives et les Chrétiennes (entre autres peuples d'écritures saintes), et leur permet également de consommer les animaux égorgés par eux [2].

Pendant le siège du Fossé, les Juifs des Banû Quraizah, qui vivaient à l'intérieure de Médine, se comportèrent d'abord correctement, mais ils trahirent au moment critique, comme nous l'avons dit plus haut. On pouvait difficilement pardonner un tel crime : le jour même où les alliés levèrent le siège pour s'en aller, le Prophète fit assiéger les Banû Quraizah dans leur quartier, et ils se rendirent après quelques jours de résistance.

Wensink [3] exprime bien ce qu'aurait fait n'importe qui, même chez les peuples les plus civilisés, lorsqu'il met ainsi en relief la situation : « Le Prophète avait traité les Banu'n-Naḍîr avec indulgence, mais ils provoquèrent le terrible siège du Fossé ; c'était courir de trop grands risques que de pardonner cette fois-ci aux Banû Quraizah. » Il y a tout lieu de croire que si les Quraizah s'étaient rendus inconditionnellement, le Prophète se serait contenté de les éloigner de Médine ; car il avait déjà agi ainsi envers les Juifs des Banu'n-Naḍîr, qui avaient pourtant préparé un attentat contre sa propre vie. Mais, comme nous l'assure Ibn Hichâm [4], ils capitulèrent à condition que le Prophète acceptât l'arbitrage de Sa'd ibn Mu'âdh, un Musulman ausite, leur allié. Ils pensaient évidemment au comportement du Khazrajite 'Abdallâh ibn Ubaiy, qui avait déjà vigoureusement intercédé en faveur de ses alliés les Juifs de Qainuqâ'. Le Prophète consentit à cet arbitrage. Sa'd étant hospitalisé depuis quelques temps à cause des blessures qu'il avait reçues pendant la guerre du Fossé, Muḥammad n'avait pas pu lui parler depuis plusieurs semaines. Transporté de l' « hôpital militaire » sur un âne, il se rendit devant le Prophète ; il demanda d'abord aux membres de sa propre tribu s'ils accepteraient tout ce qu'il déci-

1. Q., XCII/4 : 149-50.
2. Q., 5 : 7.
3. Cf. Wensinck, dans *Der Islam*, II, 289.
4. Ibn Hichâm, p. 689, *ll.* 16-7 ; cf. Tabarî, I, 1487 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 53-4.

Marfat.com

derait. Ils y consentirent. Ensuite il posa la même question au Prophète ; celui-ci aussi répondit affirmativement. L'arbitre décida que la loi juive du Pentateuque même (Deutéromone, XX, 10-14 en l'occurence), serait appliquée à ces Juifs. Le Prophète non seulement n'avait rien suggéré à l'arbitre, mais se trouva embarrassé de ne plus pouvoir revenir sur le consentement donné ; il ne s'était pas attendu à ce sévère verdict d'arbitrage, il murmura : « C'était leur destin, décidé par Dieu du haut des sept cieux [1]. » Mais il manifesta sa clémence en maintes façons, que voici :

Un certain Musulman (Thâbit ibn Qais), ayant parlé au Prophète en faveur d'un condamné, disant que celui-ci lui avait fait du bien à l'époque pré-islamique, Muḥammad épargna la vie de ce Juif (Ibn Bâṭâ), ainsi que celle de ses enfants ; et lui rendit même toute sa famille et tous ses biens [2]. Un autre Juif, Rifâ'ah ibn Samau'al, s'était réfugié chez une vielle musulmane ; celle-ci se rendit auprès du PProphète et lui dit : Fais-moi cadeau de la vie de Rifâ'h ; il promet de célébrer les offices et même de manger la viande de chameau. » Muḥammad consentit également [3].

A propos des Quraizah, rappelons en passant que lors de la constitution de la Cité-Etat, à Médine, certains Juifs se rendirent un jour auprès de Muḥammad à propos d'un meutre entre les Quraizah et les Naḍîr, pour lui dire que d'après la coutume le sang des Quraizah valait seulement la moitié de celui des Naḍîr (70 contre 140 *wœsq* de dattes). Muḥammad ordonna qu'il y eût égalité. Le Naḍîrite Ka'b ibn al-Achraf refusa alors en hurlant : « Nous n'acceptons pas ta décision, nous n'obéissons pas à ton ordre, et nous ne tenons qu'à la coutume ancienne [4]. » Peut-être fut-ce là l'origine de la violente haine du Naḍîrite Ka'b envers le Prophète, tout comme la cause de la neutralité des Quraizah lors de la guerre contre les Naḍîr.

Autres Juifs de Médine.

Les Juifs qui restèrent à Médine semblent avoir renoncé définitivement à toute activité politique anti-musulmane, et s'être contentés de faire du commerce. Ils n'eurent jamais à se plaindre du Prophète : ils les traita avec bienveillance, et alla jusqu'à leur accorder des dons annuels à titre permanent. Nous avons le texte d'une charte, où il avait octroyé des quantités considérables de denrées

1. Ibn Hichâm, p. 689 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 54 ; *Battefields*, p. 40-1.
2. Ibn Hichâm, p. 691.
3. Id., p. 692.
4. Muqâtil, *Tafsîr*, Ms. Hamidiyé, Istanbul, fol. 96a, sur le Qur'ân, 5 : 44.

Marfat.com

alimentaires aux Juifs des Banû 'Uraiḍ[1]. Ibn Hichâm[2] mentionne une localité de ce nom : la plaine de lave de Harrah al-'Uraiḍ. L'itinéraire indiqué par lui (Chi'b al-'Ajûz, Banû Umaiyah ibn Zaid, Banû Quraizah, Bu'âth, 'Uraiḍ), laisse croire qu'il s'agit du Sud-Est et de l'Est de Médine. L'autre endroit de ce nom, mentionné par Ibn Sa'd[3], devait être plutôt dans le Nord-Ouest. En 1946, on m'a montré la mosquée 'Uraiḍ dans le Nord de Médine, à la pointe Est du Mont Uḥud. Il y avait à Médine de riches commerçants juifs en l'an 10 H. Muḥammad ayant alors fait cadeau d'un précieux vêtement à son oncle 'Abbâs, celui-ci le vendit à un Juif pour 8.000 dirhams[4]. Lorsque Muḥammad mourut en l'an 11, sa cote de mailles se trouvait hypothéquée chez un Juif, marchand à Médine[5].

1. *Wathâ'iq*, N° 20.
2. Ibn Hichâm, p. 552.
3. Ibn Sa'd, 2/1, p. 26, *l.* 2.
4. Id., 1/11, p. 75.
5. Bukhârî, 34 : 87 ; Ibn Sa'd, 1/11, p. 119 ; Ibn Hanbal, N° 2724.

Marfat.com

LES JUIFS EN DEHORS DE MÉDINE

Khaibar.

Khaibar est une oasis, entourée par des plaines d'origine volcanique. Non seulement les vallées et les pluies y rendaient possible la construction de digues d'irrigation, mais les sources jaillissant en ruisseaux y venaient en aide aux cultivateurs. Sa fertilité était telle que, lors de l'époque islamique, Khaibar pouvait fournir 20.000 combattants ; comme nous allons le voir, il y avait là sept ou huit châteaux-forts, dont un Qamûṣ, qui a appartenu au grand-chef Marḥab ibn al-Hârith, existe encore, sous le nom de Hiṣn Marḥab, et sert de logement au gouverneur de l'Arabie séoudite en cet endroit.

On ne connaît pas ses origines. La plus ancienne référence qu'on ait trouvée jusqu'ici est dans une inscription à Harrân, qu'on date de l'an 568 ap. J.-C., car il y est dit que cette inscription fut gravée un an après la destruction de Khaibar [1], destruction qui eut lieu, nous le savons, lors d'une expédition du roi ghassânide al-Hârith ibn Abî Chamir Jabalah [2]. Les mobiles de l'expédition de ce protégé des Byzantins contre Khaibar nous sont inconnus. Soixante ans après, on n'y trouve que des Juifs. Les habitants arabes avaient-ils été complètement éliminés par al-Hârith ? A la veille de l'Islam, Khaibar passait pour un riche centre de commerce : pour leurs noces, par exemple, les Mecquois louaient les grandes marmites, les bijoux, et les ornements des femmes, chez les habitants de Khaibar ; une fois, les bijoux ayant été perdus, ils durent dédommager les Khaibariens en payant dix mille dînars d'or [3].

La région de Khaibar est humide et contaminée par la malaria. Comme les anciens ne savaient pas se débarrasser de ce fléau, les étrangers redoutaient d'avoir à faire un voyage dans ce pays. Lorsqu'on demandait aux Juifs du pays le secret de leur bonne santé, malgré le mauvais climat, ils répondaient en plaisantant qu'il fal-

---

1. RSO, IV, 193 suiv. (1911-2). Mais cf. à la fin de ce chapitre.
2. Ibn Qutaibah, *Ma'ârif*, p. 313.
3. Sarakhsî, *Charḥ Siyar Kabîr*, I, 186 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 81.

Marfat.com

lait s'arrêter à l'entrée de la ville et pousser dix fois des cris comme le braiment des ânes ; les bédouins crédules les croyaient sur parole, et accomplissaient cet acte magique pour le grand plaisir des Khaibariens. On appelait cela *ta'chîr* (décupler). Le poète famélique 'Urwah aṣ-Ṣa'âlîk fut pourtant une exception, et composa, paraît-t-il, des vers pour dire qu'il préférait prendre la maladie à ce ridicule honteux de se changer en âne[1].

Voici encore un récit à ce sujet : la saison des plus fortes épidémies se trouvait être, chez les Arabes, entre le coucher des Pléïades et leur lever. Leur « médecin national » (*ṭabîb al-'arab*), disait : Garantissez-moi depuis le coucher des Pléïades jusqu'à leur lever, je vous garantirai le reste de l'année. On demanda aux Juifs de Khaibar : Comment conservez vous la santé à Khaibar : Ils répondirent : En buvant du vin, en mangeant de l'ail, en habitant les endroits élevés, en évitant les basses vallées, et en sortant de Khaibar depuis le coucher des Pléïades jusqu'à leur lever[2].

Le récit suivant est de moindre importance : Un jour Abû Hurairah, compagnon du Prophète, vit ses amis avec une nouvelle mode de vêtement, et il leur fit la remarque : vous ressemblez aujourd'hui, par ces *ṭailasân*, aux Juifs de Khaibar[3].

On dit[4] que l'arrière grand-père du Prophète, Hâchim, avait épousé une Juive de Khaibar, qui lui donna deux fils : Saifî et Abû Saifî. Elle fut aussi épouse d'al-Muṭṭalib, frère de Hâchim (avant ou après, l'auteur ne le dit pas), duquel elle eut un fils, Makhramah ; Makhramah, à son tour, épousa une autre Juive de Khaibar, Dâsah, qui fut mère de son fils Qais. Le même auteur cite le cas de Juives de Médine, épousées par des Mecquois avant l'Islam.

On connaît l'histoire du vœu de 'Abd al-Muṭṭalíb d'immoler un de ses fils si Dieu lui donnait une dizaine : il s'était adressé à une *kâhinah*, qui habitait tantôt à Médine, tantôt à Khaibar[5].

La population juive de Khaibar se renforça, en richesse et en nombre, par l'immigration des Banu'n-Naḍîr de Médine. Après la vaine tentative de ces derniers de détruire l'Etat musulman dans la guerre du Fossé, leur potentiel était resté intact. Comme le grand savant classique, Sarakhsî[6], en a fait la pénétrante observation :

---

1. Qazwînî, *Athâr*, II, 60-1.
2. Ibn Qutaibah, *Anwâ'*, § 37 (p. 30-31).
3. Bukhârî, 64 : 40 (N° 12).
4. *Munammaq*, p. 325.
5. Id., p. 757-8.
6. Sarakhsî, *Charḥ siyar*, I 201 ; id., *Mabsûṭ*, X 86.

Marfat.com

« Il y avait une entente entre les Mecquois et les Khaibariens : si Muḥammad se dirigeait vers l'une de ces deux peuplades, l'autre devait attaquer Médine ; le Prophète conclut donc la paix avec les Mecquois, afin de s'assurer de ce côté, lorsqu'il se dirigerait vers Khaibar. » On sait que Médine se trouve à mi-chemin entre la Mecque et Khaibar. Aussitôt après la trêve de Hudaibiyah, les Musulmans partirent en guerre contre Khaibar pour se débarrasser de ce constant souci (Muḥarram 7 H.).

En route, ils passèrent par le territoire des Ghaṭafân ; comme ils étaient alliés des Khaibariens le Prophète leur proposa une quantité de produits dattiers de Médine, en échange de leur neutralité ; mais ils refusèrent, et envoyèrent un fort contingent pour défendre Khaibar. Le Prophète changea de route, et se dirigea vers le cœur du territoire ghaṭafânide, qui, dépourvu de garnison militaire, ne comprenait que des femmes, des enfants et du bétail, pouvait être un butin facile. Apprenant la nouvelle, le contingent ghaṭafânide rentra tout de suite de Khaibar chez lui, et n'osa plus bouger pendant le reste de la campagne[1]. (Complétons le récit : après l'occupation de Khaibar, lorsque le Prophète passa de nouveau par les Ghaṭafân lors de son voyage du retour, ils lui envoyèrent une délégation, pour réclamer les avantages promis par lui en cas de neutralité dans la guerre de Khaibar. Ne nous étonnons pas si leur immobilisation forcée ne put être considérée équivalente à une neutralité volontaire, et si le Prophète chassa même la délégation de sa présence, comme nous le rapporte le biographe Cha'mî).

Il est surprenant de constater que les 20.000 combattants de Khaibar[2], qui disposaient même de catapultes pour se défendre contre les assiégeants, ne purent tenir contre les quinze cents Musulmans dont était accompagné Muḥammad dans cette expédition. L'un après l'autre les châteaux-forts se rendirent[3]. Lors de la capitulation des Khaibariens, le Prophète consentit que « leurs personnes seraient épargnées, que leurs familles ne seraient nullement molestées, et qu'ils émigreraient, laissant à la disposition du Prophète leurs terrains, leur argent, leurs armes, et toutes étoffes, hormis celles qu'ils portaient sur eux, et qu'il ne lui cacheraient rien[4]. » La version d'Abû Dâwûd[5], que voici, est légèrement diffé-

---

1. Ibn Hichâm, p. 757-8.
2. Abû Yûsuf, Kharaj, cité par Kurd ʿAlî, *Idârah Islâmiyah*, p. 12 ; Yaʿqûbî, II, 56.
3. *Battlefields*, p. 41 2.
4. Balâdhurî, *Fûtûḥ*, p. 23.
5. Abû Dâwûd, 19 : 24 § Khaibar.

Marfat.com

rente : « Pendant la campagne de Khaibar, lorsque le Prophète occupa les dattiers et les champs, et qu'ils assiégea les châteaux, les habitants demandèrent la paix à condition que l'or, l'argent, et les armes reviendraient au Prophète, tandis que les Khaibariens garderaient tout ce que pourraient porter leurs bêtes de somme, pourvu qu'ils n'eussent rien caché : s'il le faisaient, ils perdraient toute protection et toute garantie. »

Quoi qu'il en soit, à l'occupation totale de la région, un nouveau règlement s'imposa pour que l'oasis ne devînt pas un désert, les Musulmans ne disposant pas d'autres ouvriers agricoles, comme nous le dit Abû Dâwûd. On laissa donc la population chez elle, jusqu'à ce que fussent prises des dispositions définitives, à condition qu'entre temps la moitié des produits agricoles fût livrée chaque année au gouvernement musulman [1]. Par la suite, on envoya de Médine un agent lors des récoltes, pour partager les produits ; les habitants cherchèrent, mais en vain, à le corrompre ; une fois clos ce petit incident, ils furent enchantés de la justice des procédés de l'encaisseur, et ils disaient : C'est pour cela que les cieux ne tombent pas sur la terre [2].

Aussitôt après la conclusion du traité à Khaibar, les vaincus commencèrent à jouir de tous les droits civils : nous lisons que certains soldats musulmans continuaient à se rendre dans les jardins et dans les dattiers pour s'y approvisionner sans paiement mais, sur la plainte des Juifs, Muḥammad interdit immédiatement à ses hommes de toucher quoi que ce soit appartenant aux habitants du pays [3].

On rendit également aux Juifs tous les exemplaires de la Bible pris en butin [4].

Durant le siège, un esclave-berger de Khaibar se rendit dans le campement musulman, et se convertit à l'Islam. Le Prophète lui commanda de ne pas trahir son maître, de ramener le troupeau chez lui, et de revenir ensuite dans le campement [5].

Pendant la campagne, certains soldats musulmans ayant tué des ânes pour les consommer, le Prophète déclara la chair de l'âne domestique illégale à jamais. D'autres contractèrent des mariages (avec des Juives ?) pour des périodes limitées ; Muḥammad interdit

---

1. Ibn Hichâm, p. 764, etc.
2. Id., p. 777.
3. Sarakhsî, *Charḥ Siyar*, I, 92.
4. Maqrîzî, I, 323.
5. Ibn Hichâm, p. 769-70.

Marfat.com

alors tout mariage temporaire avec qui que ce soit [1]. Muḥammad pensa à un moyen efficace d'améliorer les rapports judéo-musulmans : il épousa une jeune veuve khaibarienne, Safiyah. Celle-ci continua toujours à aider ses parents non-musulmans ; et au dire des chroniqueurs [2], elle légua même à sa mort un tiers de ses biens, valant cent mille dirhams, à son neveu (par sa sœur), qui était resté juif.

Une autonomie complète fut concédée à Khaibar. On signale toutefois qu'al-Hakam ibn Sa'îd fut nommé gouverneur musulman pour la région Qurà 'Arabîyah [3], qui comprenait entre autres [4] Khaibar [5] et Fadak. Ibn Sa'd dit que Khaibar était la meilleure ville de la région. Ses récoltes étaient chantées dans un proverbe [6].

Il semble que certains Juifs préférèrent s'expatrier et vendre leurs propriétés, car il est question de terres de cette région appartenant à 'Umar ; quant à celles du Prophète lui-même [7], il se peut que les terres restées sans propriétaire soient revenues de droit au gouvernement musulman.

Il arriva qu'un commerçant musulman fut assassiné pendant un séjour à Khaibar, sans qu'on pût identifier le criminel ; le Prophète ordonna par lettre aux habitants de la région de payer collectivement le prix du sang, mais ceux-ci jurèrent qu'ils étaient innocents, et le Prophète dut finalement payer les parents de la victime sur le trésor central [8].

Wâdi'l-Qurà.

La région de Wâdi'l-Qurà, non loin de Khaibar, était habitée par plusieurs tribus, arabes aussi bien que juives. Au dire de Balâduhrî [9], le Prophète, en quittant Khaibar, marcha vers Wâdi'l-Qurà ; après une courte résistance, les Juifs de la région se soumirent, aux mêmes conditions que ceux de Khaibar : la moitié des produits du sol devait être payée en taxe au gouvernement musulman. Le Pro-

---

1. Suhailî, II, 239.
2. Zurqânî, III, 296 ; Abu 'Ubaid, *Amwâl*, § 1993.
3. *Muḥabbar*, p. 126. (On la nomme également Qurà 'Urainah, cf. Yâqût, *Buldân*, sous ce mot ; *Safadî*, *Wâfî*, I, 84-5).
4. *Amwal*, § 23.
5. Ibn Sa'd, 1/11, p. 50.
6. Bukhârî, 63 : 34 (9) ; Ibn Sîdah, *Mukhaṣṣas*, XI, 7 ; Ibn Kathîr, III, 315.
7. Bakrî, éd. Wüstenfeld, X, 331, s. v. Khaibar.
8. Ibn Hichâm, p. 777-8. (Pour d'autres attentats, le même, p. 780).
9. Balâdhurî, *Ansâb*, I, 169 ; *Futûḥ*, p. 33-5.

Marfat.com

phète y nomma gouverneur 'Amr ibn Sa'îd [1]. Le sort de Khaibar décida les populations juives du voisinage à se soumettre également ; les Juifs des Banû 'Udhrah en sont un exemple [2]. Au 'Udhrite Hamzah, lorsqu'il embrassa l'Islam, le Prophète octroya de vastes terrains à Wâdi'l-Qurà [3]. En l'an 9 H., on parle d'une femme, grande propriétaire de terres à ce même endroit [4].

Fadak.

Wâqidî [5] rapporte que les Juifs de Fadak, localité entre Médine et Khaibar, s'étaient rassemblés pour aller au secours des Khaibariens, et que le Prophète envoya contre eux un détachement sous le commandement de 'Alî, en Cha'bân 6 H. ; or la campagne de Khaibar n'eut lieu que cinq mois plus tard, en Muḥarram 7 H. S'agit-il de la confusion de comput que nous avons déjà rencontrée plusieurs fois chez cet auteur ? D'après Ibn Hichâm [6], les habitants de Fadak envoyèrent une délégation auprès du Prophète, pour solliciter la paix aux mêmes conditions que les Khaibariens. Les revenus de cette région furent par la suite réservées à la famille de Muḥammad, entre autres dépenses d'intérêt public.

Taimâ'.

La ville de Taimâ', dans l'extrême Nord de l'Arabie, a laissé bien des souvenirs dans la littérature arabe, remontant presque tous au VI[e] siècle de l'ère chrétienne. Quant aux renseignement tirés des fouilles archéologiques, ils datent de l'antiquité pré-chrétienne, et rien ne nous laisse y voir une influence juive.

Tiglath-Pileser III (745-727 av. J.-C.), fondateur du deuxième empire assyrien, avait envahi l'Arabie du Nord. Ses annales mentionnent qu'en l'an 728 av. J.-C., il reçut de l'or, des chameaux et des épices en tribut, de la part de la ville de Temai (Taimâ'), des tribus de Mas'ai et Sab'ai [7]. Deux siècles plus tard, cette ville devint importante quand Nabonidus (559-539 av. J.-C.), dernier roi chaldéen, y installa une résidence provinciale. D'après une ins-

---

1. *Muḥabbar*, p. 126 ; Safadî, I, 84-5.
2. Sarakhsî, *Mabsûṭ*, XXIII, 2-7.
3. Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 33-5.
4. Bukhârî, 24 : 54.
5. Cité par Ibn Sa'd, 2/1, p. 65 ; Balâdhurî, *Ansâb*, I, 182.
6. Ibn Hichâm, p. 764, 773-4, 776.
7. Hitti, *History of the Arabs*, p. 37, éd. 1951.

Marfat.com

criptionn cunéiforme, Nabonidus, dans la troisième année de son règne, tua le prince de Têmâ (Taimâ') et s'installa lui-même dans cette oasis [1]. (Pour une autre inscription, voir la fin de ce chapitre).

C'est un récit vraiment pittoresque que nous rapporte la *pierre de Taimâ'*, qui se trouve au Musée du Louvre, en date du Vᵉ siècle av. J.-C. Ecrite en araméen, cette inscription mentionne comment une nouvelle divinité, Salam de Hajam, fut introduite à Taimâ' par un certain prêtre, qui, de plus, fit des dons à son temple et y établit des desservants héréditaires [2].

La puissance juive à Taimâ' date probablement du VIᵉ siècle ap. J.-C. Nos sources parlent d'un prince juif, Samau'al ibn 'Adiyâ, qui habitait à Taimâ' un château de grande renommée. Ce Samuel ne parlait que l'arabe, et il existe toute une anthologie de ses poèmes (éd. Beyrouth), qui ne le distinguent en rien des Arabes : ni par la langue ni par les pensées. Peut-être n'était-il pas un Israëlite, mais seulement un Arabe judaïsé. A cette époque, les Arabes sentaient le besoin de se débarrasser de l'animisme et d'adopter une religion théiste quelconque. (A la même époque, Dhû Nuwâs avait embrassé le Judaïsme). Quoi qu'il en soit, Samuel (Samau'al) a laissé en arabe l'expression « plus fidèle que Samau'al », et à juste titre, comme nous allons le voir :

Le château qu'il habitait s'appeait *al-Ablaq* [3] (le bigarré), quelquefois *al-ablaq al Fard* (l'unique). Peut-être l'avait-on construit en pierres de plusieurs couleurs. Taimâ' à 7 journées de Médine, entourée d'une enceinte, était située sur le lac al-'Uqairah, et contenait de nombreuses plantations de dattiers, de figuiers et de vignobles, d'après al-Bakrî, qui ajoute [4] que le château avait été construit par Salomon ; et cite à l'appui un vers du grand poète al-A'chà. Le plus fameux des poètes arabes, Imru'ul-Qais, était le contemporain de Samuel ; il se rendit un jour à Taimâ', y déposa ses biens, meubles, surtout ses armes, chez Samuel, et s'en alla vers l'an 540 chez l'empereur byzantin, à Ankara, où il finit par être mis à mort (on y montre encore son tombeau). Le Ghassânide al-Harith al-A'raj demanda alors à Samuel la livraison des biens d'Imru'ul-Qais, mort victime de sa jalousie. Sur son refus, il fit le siège de Taimâ'. Par malchance, le fils de Samuel était hors du château, et fut fait pri-

---

1. Id., p. 39, d'après Dougherty, *Nabonides and Balshazzar*, éd. 1929, p. 106-7.
2. Id., p. 40, d'après Cooke, *Text-book of North Semitic Inscriptions*, Oxford, 1903, p. 195-6.
3. Lisân, § M-R-D.
4. Bakrî, § Taimâ, al-Ablaq al-Fard.

Marfat.com

sonnier par al-Hârith. Ce dernier appela de nouveau Samuel, le menaçant de tuer son fils s'il ne lui livrait pas les biens d'Imru'ul-Qais. Mais Samuel refusa toujours ; aussi, au moment où il regardait du haut de sa tour, son fils fut égorgé sous ses yeux. Le château d'al-Ablaq était assez fort pour résister au siège, et l'ennemi rebroussa chemin après de vains efforts pour s'en emparer.

Nos sources ne précisent pas la date exacte de la capitulation de Taimâ' devant le Prophète, mais elles sont unanimes à mentionner la dynastie juive des Banû 'Adiyâ. ('Adiyâ était le père de Samuel). Balâdhurî[1] précise que quelque temps après la campagne de Khaibar et de Wâdi'l-Qurà (*anno* 7), les habitants de Taimâ' se rendirent auprès de Muḥammad et lui proposèrent la paix, lui offrant le paiement de la capitation, ce qu'il accepta. Il doit s'agir là de l'an 9 H., lorsque Muḥammad mena sa puissante expédition de 30.000 hommes à Tabûk, car il dut passer par Taimâ' avant d'arriver à Tabûk. Nous savons par un autre auteur qu'il y nomma Yazîd ibn Abû Sufyân son gouverneur[2]. Nous avons le texte du traité de paix avec les Taimâ'ites, qui constitue un bel exemple de rédaction diplomatique de cette époque :

> « Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
> C'est un écrit par Muḥammad envoyé de Dieu, aux Banû 'Adiyâ : Pour eux la protection, et sur eux la capitation. Ni violation ni déportation ! Puisse la nuit prolonger et le jour raffermir (l'effet de ces présentes) ! Ecrit par Khâlid ibn Sa'îd[3]. »

(*La nuit*, exprime la longueur, et *le jour* la fermeté ; il faut penser à la nuit d'hiver, et au jour dur de l'été).

La mention de la branche régnante : les Banu 'Adiyâ', nous indique qu'il s'agit de tout leur territoire, et pas uniquement de Taimâ'. Signalons que l'édition d'Ibn Sa'd les nomme Banû Ghâdiyâ — qui sont inconnus — mais les autres sources les nomment clairement 'Adiyâ. (La différence entre les deux mots en arabe consiste en un seul point). Ibn Manzûr[4], citant un passage de ce même traité, nous dit : « il provient du traité avec Taimâ' » ; or seuls les Banû 'Adiyâ ont régné à Taimâ'[5]. De plus, la mention de la capitation indique l'époque : car nous savons qu'elle ne fut im-

---

1. Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 33-5.
2. Safadî, I, 84-5.
3. *Wathâ'iq*, N° 19.
4. *Lisân*, § Gh-D-W.
5. Mas'ûdî, *Tanbîh*, p. 258.

Marfat.com

posée aux sujets non-musulmans par le Prophète qu'en l'an 9 ; lors de la campagne de Khaibar (7 H.) on ne rencontre encore que le partage des produits du sol : d'ailleurs Maqrizî [1] dit clairement : « lors de l'expédition de Tabûk, Taimâ' eut peur. »

On sait que le calife 'Umar transféra les sujets juifs de l'Arabie (après des attentats incessants contre les Musulmans passant par leurs villages) [2], dans d'autres régions de l'Etat islamique. Ibn al-Qaiyim ajoute toutefois qu'on ne toucha point les Juifs de Taimâ', ni même ceux du Yémen ; mais s'il en fut ainsi c'est sans doute parce qu'ils se comportèrent mieux que les autres, que les Chrétiens du Yémen en particulier, qui furent transférés par 'Umar de Najrân en 'Irâq.

Maqnâ.

A l'arrivée de la puissante armée musulmane à Tabûk, toute la région voisine se soumit bon gré mal gré au Prophète. A l'Ouest de Tabûk, sur le littoral du golfe de 'Aqabah, il y avait un village de pêcheurs juifs, appelé Maqnâ ; c'était alors une oasis prospère, où il y avait des jardins de dattiers, et une industrie de la laine. Il semble que cette prospérité lui ait valu la convoitise de ses voisins chrétiens (byzantins) du grand port d'Ailah, plus au Nord sur le même golfe : ils avaient chassé les habitants de Maqnâ de leur pays (probablement lors de la persécution des Juifs par ordre d'Héraclius). Ne nous étonnons donc pas si, lors de l'expédition de Tabûk, les exilés de Maqnâ se rendirent auprès du Prophète, et firent avec lui un traité d'amitié et d'aide contre l'ennemi commun byzantin. Parmi les nombreux détachements partis de Tabûk, l'un d'eux se rendit à Ailah et remit à son évêque une lettre du Prophète, lui offrant l'alternative de se convertir ou de devenir sujet de l'Etat islamique, moyennant le paiement de la capitation ; et, à la fin de cet ultimatum, était ajoutée la phrase : « Et envoyez les habitants de Maqnâ, tout équipés, dans leur pays. » (Nous avons dit plus haut que l'évêque d'Ailah vint à Tabûk et conclut un traité avec le Prophète). Il faut croire que la demande au sujet de Maqnâ, malgré le silence de nos sources, fut acceptée par les représentants d'Ailah, qui étaient évidemment effrayés par la présence de l'armée musulmane, et par l'absence totale de celle de l'empire byzantin, leur protecteur jusqu'alors. Je pourrais même facilement croire que

1. P. 467.
2. Ibn al-Qaiyim, *Aḥkâm Ahl adh-Dhimmah*, ms. Haiderabah, p. 135.

Marfat.com

ce sont les Juifs de Maqnâ qui conseillèrent l'expédition contre Ailah au Prophète, et l'aidèrent à la mener à bien.

Mais, en tirant une telle conclusion, nous nous heurtons à de nombreuses difficultés, provenant non seulement du contenu du traité conclu entre le Prophète et les Juifs de Maqnâ (que nous donnons un peu plus loin) mais aussi de la grande divergence entre les deux différentes versions du même traité. De plus, on dispose maintenant d'un nouveau document au sujet de Maqnâ, récemment édité, que nos devanciers ignoraient lors de leurs discussions de ce problème ; problème difficile, car nos sources ne précisent rien sur la soumission de Maqnâ : ni la date, ni la raison, ni la manière, et tout repose sur des conjectures.

Commençons par le nouveau document dont nous venons de parler :

> « Et 'Ubaid ibn Yâsir ibn Numair ainsi qu'un homme de la tribu de Judhâm se rendirent à Tabûk et se convertirent à l'Islam. Le (Prophète) octroya à ces deux hommes le quart de Maqnâ : de ce qui provient de la mer et des produits de ses dattiers, ainsi que le quart des quenouilles (filage)[?]; et il octroya à 'Ubaid ibn Yâsir cent tresses, c'est-à-dire manteaux, puisqu'il était à cheval et le Judhâmite à pied. Puis tous les deux se rendirent à Maqnâ, où il y avait des Juifs, qui s'occupaient de son cheval: Et il (?) lui (? texte : à elle) octroya soixante tresses, des tresses de son cheval (?). Et 'Ubaid fit cadeau d'un cheval de race au Prophète, appelé Murâwiḥ, en disant qu'il était gagnant de la course. Le Prophète organisa une course hippique à Tabûk, et ce cheval l'emporta. Puis le Prophète donna ce cheval à al-Miqdâd ibn 'Amr[1]. »

Comme on le voit, certains passages de ce texte, édité probablement d'après un seul ms., sont confus. Il se peut que l'octroi de 60 tresses s'applique au Judhâmite fantassin — et celui de 100 au cavalier 'Ubaid — et qu'on ait transporté les tresses sur le dos du cheval. Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est le passage très clair, qui dit que le Prophète fit don d'un quart des produits de Maqnâ à ces deux chefs de tribus du voisinage. La ville de Maqnâ était-elle déjà soumise, ayant réintégré ses habitants puifs, ou bien est-ce un don *in eventum* (voire une directive de la part du Prophète : Conquérez Maqnâ en mon nom et prenez-en un quart comme votre prix et comme récompense) ? Ce qui est intéressant, c'est que le texte du traité conclu avec les habitants de Maqnâ (voir plus bas),

1. Maqrîzî, I, 469-70.

Marfat.com

parle en effet de la livraison du quart de leur production de dattes, de poissons, de textile, en faveur du gouvernement musulman.

Pour le texte du traité, la source la plus ancienne est Ibn Sa'd ; mais il nous est donné aussi par Balâdhurî, qui vécut peu après, était fonctionnaire à la chancellerie califale, et qui précise avoir obtenu le texte de ce document d'après l'original, conservé chez les habitants de la ville en question. Pour mieux montrer la différence entre les deux versions, nous les donnons en colonnes parallèles ; les traits « — » signifient que le texte est identique, et les points de suspensions « .... » signifient que la phrase manque. Voici les deux versions :

chez Ibn Sa'd	chez Balâdhurî
....	Par le nom de Dieu le Clément,
....	le Miséricordieux.
Aux Banû Janbah (autre ms. : Banû Hainah)	De Muḥammad envoyé de Dieu, aux Banû Habîbah
et aux habitants de Maqnâ :	— —
Or donc, j'ai reçu vos délégués qui retournaient dans votre ville.	Soyez en paix. Il m'a été révélé que vous serez de retour dans notre ville.
Sitôt que mon épître que voici vous parviendra, vous serez saufs : à vous seront dues la protection de Dieu et la protection de Son envoyé.	— —
	— —
	— —
	— —
Et Son envoyé vous pardonne vos méfaits et toutes vos fautes ; et à vous iront la protection de Dieu et la protection de Son envoyé.	Et l'envoyé de Dieu vous a pardonné vos fautes et tout sang dont vous avez été suivis.
....	....
....	....
....	Vous n'aurez dans votre ville nul autre associé que l'envoyé de Dieu ou l'envoyé de l'envoyé de Dieu.
....	
Nulle oppression sur vous ni nulle transgression.	Et nulle — —
Et l'envoyé de Dieu est votre défenseur contre cela même dont il se protège lui-même.	action de transgresser.
	— —
	— —
	il se défend lui-même.
Et c'est à l'envoyé de Dieu que reviennent vos tissus, et tous	— —
	— —

Marfat.com

esclaves chez vous, et le bétail de transport. et les armements, à l'exception de ce qui a été exempté par l'envoyé de Dieu ou par l'envoyé de l'envoyé de Dieu.	vos esclaves,
Et vous serez après cela redevable du quart du produit de vos dattiers, du quart de la pêche de vos « radeaux » (= petits bateaux de pêche), et du quart du produit des fuseaux de vos femmes.	—— ——
Après quoi vous êtes quittes de toute capitation ou corvée.	Et après cela vous êtes quittes, et l'envoyé de Dieu vous exempte de toute capitation ou corvée.
Si donc vous écoutez et obéissez, ce sera à l'envoyé de Dieu d'honorer les personnes honorables parmi vous, et de pardonner aux coupables parmi vous.	—— ——
J'ajoute à l'intention des croyants et des soumis (= Musulmans) : Quiconque aura bien traité les habitants de Maqnâ, cela lui sera compté en bien, et quiconque les aura maltraités, cela lui sera compté en mal.	Quiconque parmi les Musulmans prendra bon conseil pour le traitement des Banû Habîbah et des habitants de Maqnâ, —— ——
Et vous n'aurez sur vous de chef qui ne soit choisi parmi vous ou parmi l'entourage immédiat (*ahl*) de l'envoyé de Dieu.	—— —— —— les membres de la famille (*ahl baît*) —— —— ——
....[1].	Ecrit par 'Alî ibn Abû (sic) Tâlib en l'an neuf[1].

Mais aucune chronique ne mentionne que les habitants de Maqnâ aient jamais combattu le Prophète — comment l'auraient-ils pu contre trente mille Musulmans à Tabûk ? — et pourtant, d'après ce prétendu texte du traité, ils durent lui livrer leurs armes, leurs

1. *Wathâ'iq*, N° 33.

Marfat.com

esclaves, leurs bestiaux, et leurs étoffes, en plus du quart des produits agricoles, industriels, et de la pêche. Par contre, on les dispense de tout paiement de la capitation ; on les exempte de la corvée (comme si cela existait au temps du Prophète ! à moins qu'il ne s'agisse de la corvée imposée sous la domination byzantine) ; on leur fait remise de toutes les fautes dont ils s'étaient rendus coupables. Le Prophète s'engage à honorer leurs notables et à pardonner à leurs criminels. Leurs chefs seront choisis parmi eux-mêmes ou parmi les intimes du Prophète seulement, (cela d'après le texte pris à Ibn Sa'd seulement). Pas très longtemps après la mort d'Ibn Sa'd (845 ère chr.) Balâdhurî (m. 892) dit en avoir reçu une copie, transcrite par un Egyptien, témoin oculaire du document original (sur une peau rouge dont l'écriture allait s'effacer) ; et cette copie qu'il donne, portait déjà plusieurs interpolations et additions importantes dans le genre de celles-ci : le fait banal du retour des délégués dans leur propre ville, se transforme en une prédiction basée sur une révélation ; pardon pour tout sang versé ; le Prophète ou son délégué devient associé ou co-possesseur de leur village (quel grand honneur !) ; livraison des armes, mais « à l'exclusion de ce que le Prophète ou son envoyé voulaient bien en excepter » ; pour le gouverneur, « l'intime du Prophète » devient dans l'autre texte « le membre de sa famille » (honneur particulièrement important aux yeux des Chî'ites !) ; le nom du copiste 'Alî (nom particulièrement vénéré par les Chî'ites), est susceptible de la même considération ; enfin la date *anno* 9, est inadmissible car il n'y avait pas l'ère de l'Hégire du vivant du Prophète : elle ne fut introduite qu'en l'an 16 H., par 'Umar.

Avant de prononcer un jugement, passons à une troisième version de ce même traité. Elle nous est conservée dans un ms. juif provenant de la Génizah du Caire (aujourd'hui à l'université britannique de Cambridge). Ce texte est en arabe, mais transcrit en caractère hébraïques. Au lieu d'une traduction intégrale de ce long document [1], plein de fautes d'orthographe et de grammaire, nous nous contentons ici de relever les principales interpolations par rapport au récit plus ancien d'Ibn Sa'd et de Balâdhurî :

> L'écrit est destiné, non seulement aux habitants de Maqnâ, mais aussi à ceux de Khaibar et à leurs descendants jusqu'à la fin des temps.

---

1. *Ibid.*, N° 34. Traduction intégrale dans mon *Documents*, II, N° 22.

Marfat.com

Comme justification de l'octroi des privilèges, il y est mentionné le mariage du Prophète avec Safîyah de Khaibar.

Les Juifs visés n'auraient à livrer ni les armes, ni leurs esclaves, ni leur argent, ni leurs bestiaux. Il n'y a pas d'exception. On dit formellement que toutes ces choses leur resteraient toujours acquises.

Parmi les nombreux anachronismes, mentionnons l'exemption de tout impôt (*rusûm*), du port de tout insigne et de vêtements distinctifs des Juifs, du port de sandales à courroies tranchées. Par contre, la faculté de porter des habits précieux et touts sortes d'armes, et la faculté d'aller à cheval sont expressément mentionnées.

L'égalité de traitement avec les Musulmans au cas où un Juif tuerait sciemment un Musulman.

Leur prééminence sur les autres sujets non-musulmans.

Leur accès aux mosquées ; la faculté de faire passer leur convois dans les rues principales. (Rappelons qu'il s'agissait là d'une toute nouvelle conquête, où aucun Musulman n'habitait ; encore moins se trouvait-il là des mosquées).

Leur incorporation dans la famille du Prophète au cas où l'un d'entre eux embrasserait l'Islam.

Quant à une grave faute de langage, il est dit que : Quiconque aura manqué de se conformer à ces clauses, moi (= Muḥammad), je serai hors de sa protection et de son intercession auprès de Dieu ! Il a voulu seulement dire : un tel sera hors de ma protection et de mon intercession.

Le document porte la date : 3 Ramaḍân année 5 après l'Hégire (alors que la soumission de Maqnâ ne date que de l'an 9).

Pour terminer, il y a même les témoins, les trois principaux saints chî'ites choisis parmi les compagnons du Prophète, à savoir 'Ammâr, Salmân et Abû Dharr.

Point n'est besoin de s'étendre davantage sur le caractère apocryphe de cet écrit, bien que des savants juifs, tels Hirschfeld et Leszynsky [1], aient employé leur ingéniosité à en démontrer la parfaite authenticité. Sperber [2], lui, l'a déclaré apocryphe, et reconnu que cet écrit avait été forgé d'après le récit de Balâdhurî, dont il n'admet pas l'authenticité, tout en acceptant celle du récit d'Ibn Sa'd. Il ne discute point l'anachronisme et le régime d'exception dont nous venons de parler.

Quant à nous, nous tenons à attirer l'attention sur les conditions

---

1. Hirschfeld, dans la Jewish Quarterly Review, 1903, p. 172-174 ; Leszynsky, *Die Juden in Arabien*, p. 107 et suiv.

2. Sperber, *Die Schreiben Muḥammads*, dans MSOS, Berlin, XIX/2, 1916, p. 1-93, voir p. 56-57.

Marfat.com

qui régissaient alors la livraison des armes, des étoffes, etc. Comme nous avons déjà mentionné, ce sont les conditions mêmes qui avaient été imposées aux Khaibariens, à la suite de la conquête de leur pays par le Prophète, en l'an 7 H. ; plus tard, le Prophète leur permit de rester dans leurs demeures aussi longtemps que le gouvernement musulman le tolérerait, et ce n'est que par la suite qu'ils furent transférés, par le calife 'Umar, en Syrie. Nous soutenons donc personnellement que ce sont les Khaibariens — et non d'autres — qui colportèrent le récit de leur traité avec le Prophète, et le transmirent au peuple de Maqnâ. Lorsque le calife Hârûn promulgua en 807 certaines incapacités pour les non-Musulmans [1], il est probable que les Juifs fabriquèrent le récit conservé par Ibn Sa'd (m. 845). Plus tard, lorsque le calife Mutawakkil ordonna en 850 et 854 des décrets sévères, entre autres contre les Juifs [2], ceux-ci pourraient avoir inspiré la version conservée chez Balâdhurî (m. 892). Et enfin les persécutions par le lunatique al-Hâkim d'Egypte (*reg.* 996-1021) purent amener la fabrication de la pièce provenant de la Génizah du Caire, destinée à déjouer les sentiments de fanatisme et à éviter ainsi les persécutions chî'ites [3].

Encore quelques mots sur l'étrange sort de ce même document dans les époques postérieures :

Au XIV^e^ siècle de l'ère chrétienne se trouvait en Iran, dans la région de Qazwîn, une certaine tribu des Banû Zâkân, d'origine arabe (dont descend le fameux poète 'Ubaid Zâkânî) ; le *Ta'rîkh Guzîdeh*, rédigé par Hamdullâh Mustaufî en 730/1330, nous informe que la plupart des tribus habitant à Qazwîn étaient d'origine arabe (cf. p. 843), et nous dit (p. 845-6) :

« Les Zâkâniens sont originairement les descendants des Arabes de Banû Khafâjah ; ils possèdent une charte du Prophète, écrite de la main de 'Alî, dont voici le contenu :

> Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
>
> C'est un écrit de Muḥammad envoyé de Dieu, à l'adresse des Banû Zâkân, après qu'ils ont embrassé l'Islam auprès de moi. Or je vous adresse les louanges de Dieu, hors Duquel il n'y a point de Dieu. J'ajoute qu'il m'a été révélé que vous rentreriez dans vos demeures, dans votre caverne, dans votre pays. Il ne vous arrivera aucun mal à cause de votre proximité de Dieu et de Son envoyé. Il (= le Prophète) pardonnera vos crimes et pardonnera vos fautes. L'envoyé de Dieu lui (?) a donné la même faculté qu'il se donna à

1. Tabarî, III, 712-3.
2. Id., 1389-93. 1419.
3. Sur al-Hâkim, cf. EI, § Fâṭimides.

Marfat.com

lui-même. A vous la protection de Son envoyé. En vérité. Dieu a pardonné vos fautes et écouté votre plainte, puisque vous êtes croyants et admettez (le dogme). Aucun de vos droits ne sera annulé, aussi longtemps que vous écouterez l'envoyé de Dieu. Il vous incombe de prêter trente cottes de mailles et quarante chameaux. Il est du devoir de l'envoyé de Dieu de vous rendre ce prêt s'il est retenu au Yémen. Après quoi vous aurez la protection de Dieu et de Son envoyé pour vos personnes, vos biens et vos enfants. Vous ne serez pas assujettis à la dîme ni à la corvée. Entr'aidez vous en ce que vous savez le droit chemin, et c'est la vérité.

Quiconque les traitera bien, acquerra le mérite d'une bonne action ; quiconque leur aura porté du tort, s'attirera le démérite d'une mauvaise action. Il incombe aux croyants et aux croyantes, aux Musulmans et aux Musulmanes, de remplir ce qui est contenu dans cet écrit... (Puis vient une phrase incompréhensible dans l'édition : « et il vous a laissé, où elle a pleuré, et autre que ces deux, dans cet écrit »).

Ont témoigné : 'Umar ibn al-Khaṭṭâb, Abû Bakr aṣ-Siddîq, Salmân al-Fârsî, le Thaqîfite al-Mughîrah ibn Chu'bah, le Bajîlite Jarîr ibn 'Abdallâh, et Mâlik ibn 'Auf. Ecrit par 'Alî ibn Abî Tâlib le 7 Muḥarram.

Le Sceau. »

Or ni les Banû Zâkân ni les Banû Khafâjah ne sont connus dans les biographies de Muḥammad. Il est vrai qu'un certain Khafâjah est mentionné par Ibn Hichâm [1] en ces termes : On dit que celui qui avait tiré la flèche sur Sa'd ibn Mu'âdh (compagnon du Prophète) était Khafâjah ibn 'Aṣim ibn Hibbân ; mais il n'en est plus jamais parlé dans la suite. Le texte cité plus haut, donné par un ouvrage persan, qui renferme le texte en arabe, mais plein de fautes de copiste, n'est point connu des biographes classiques ; l'ouvrage persan lui-même est, comme nous l'avons dit, plus de sept siècles postérieur. Le texte est remarquablement identique avec le prétendu traité des Juifs de Maqnâ ; et la phrase qui parle du prêt de cottes de mailles et de chameaux se retrouve dans le traité avec les Chrétiens de Najrân [2]. Or, d'après une pratique invariable, Muḥammad n'empruntait leurs armes qu'aux non-Musulmans, celles des Musulmans étant toujours acquises en faveur de l'Islam. Si les Banû Zâkân avaient embrassé l'Islam, comme dit le document, leur prêt

1. Ibn Hichâm, p. 679.
2. De même le scribe et plusieurs des témoins ; voir *infra*, ch. « Chrétiens ». La mention, chez Ibn Sa'd et Balâdhurî, des « honorables » et « coupables », est empruntée au discours du Prophète concernant les Anṣâr, cf. Ibn Hichâm, p. 1007.

Marfat.com

d'armes ne s'accorderait pas avec cet état de choses. La prédiction miraculeuse de la rentrée des Banû Zâkân dans leurs anciennes demeures se retrouve dans le traité avec les Juifs de Maqnâ, mais pour les Banû Zâkân ces demeures sont une caverne. Pour que les hommes habitent une caverne il faudrait, semble-t-il, qu'ils soient persécutés pour leur religion ; or on ne connaît pas cela en Arabie. Faut-il croire qu'il y a ici une référence à la secte juive Maghârîyah (« celle de la caverne »), récemment célèbre[1] ? Rappelons que les Juifs Maghâriyah différaient des autres Juifs, en ce qu'ils croyaient à la véracité du contenu de certains mss. provenant d'une caverne, contenu qui allait à l'encontre des textes en usage courant. Le Professeur Kahle identifie même cette caverne avec celle où ont été trouvés récemment certains mss. anciens de la Bible, près de la Mer Morte.

En outre, si les destinataires de ce document avaient été islamisés, l'exemption de la corvée serait une autre bizarrerie, contredisant leur Islam : un gouvernement musulman n'imposerait pas aux Musulmans une corvée quelconque, pour en exempter certains, ici les Banû Zâkân. Nous savons d'ailleurs qu'il n'y avait pas de corvée au temps du Prophète. La date « 7 Muḥarram », est vague, ne mentionnant pas l'année ; remarquons toutefois que l'expédition du Prophète contre les Juifs de Khaibar eut lieu au début de Muḥarram (de l'an 7 H.). Quant au langage arabe du document, il laisse beaucoup à désirer : on y sent un étranger.

Jarbâ' et Adhruḥ.

Ce sont deux villages d'une centaine d'hommes chacun seulement. D'après certaines données, ils étaient Juifs, et se soumirent en même temps qu'Ailah. D'après Maqrîzî[2], les représentants de ces villages accompagnèrent l'évêque d'Ailah, lorsque celui-ci se rendit auprès de Muḥammad à Tabûk. On peut en conclure que les trois endroits étaient voisins. (Il y a une station de chemin de fer du nom d'Adhruḥ au-delà de Ma'ân). Chacun de ces deux villages reçut une charte de protection de la part du Prophète, moyennant le paiement de 100 dînars par an[3] ; celle pour Adhruh contient cette clause assez

---

1. Kahle, *The Age of the Scrolls*, *in :* Vetus Testamentum, 1951, t. I, 39-48 ; Père de Vaux, *A Propos des mss. de la Mer Morte*, in : Revue Biblique, LVII, 1950, p. 417-29 ; Kirkisânî, *Kitâb al-Anwâr, w'al-Manâqib*, New-York, 1939-43 : Bîrûnî, *Athâr Bâqiyah*, p. 284 ; Chahristânî, *al-Milal w'an-Naḥl*, I, 169 ; entre autres sources aimablement communiquées par le Prof. P. Kahle.
2. Maqrîzî, I, 467.
3. *Wathâ'iq*, N° 32.

Marfat.com

obscure : « Et Dieu sera garant de leurs bonnes dispositions et de leurs bienfaisances envers les Musulmans, et envers ceux d'entre les Musulmans qui se réfugieront auprès d'eux, par crainte de danger et de châtiments. Et ils (les habitants d'Adhruḥ ?) seront en sûreté jusqu'à ce que Muḥammad les ait tenus au courant avant de sortir. » Ce village devait donc être un centre de refuge à l'abri des envahisseurs, facilement accessible aux Musulmans persécutés ; (comme ils le furent dans l'empire byzantin à cette époque, si nous en jugeons par la mise à mort du gouverneur de Ma'ân).

Tâ'if.

Il y avait beaucoup de Juifs à Tâ'if [1], dont fit partie le poète Umaiyah ibn Abi'ṣ-Salt [2]. Nous n'avons aucun renseignement sur les Israëlites de cette ville, mais il est probable qu'ils exerçaient une forte influence sur l'économie de la région. Tâ'if se rallia à l'Islam en l'an 9. Les documents dont nous disposons ne parlent pas expressément des Juifs ; mais il est probable que la clause 13 du traité avec Muḥammad se réfère à des Juifs : « Tout allié des Thaqîf ou commerçant aura le même traitement que les Thaqîf » ; (cf. plus haut, chap. « Tâ'if et Thaqîf »). De même les clauses au sujet du prêt à intérêt peuvent concerner les Juifs, tout au moins avoir eu une répercussion sur eux. L'annulation de tous les intérêts usuriers passés et à venir dut miner l'emprise d'une poignée de capitalistes qui exerçaient une influence hors de toute proportion naturelle ou raisonnable.

Juifs du Sud et de l'Est de l'Arabie.

Il y avait des Juifs au Yémen, au Baḥrain et au 'Umân. Lors de l'islamisation de ces régions, ils furent assujettis au régime des citoyens non-musulmans.

Il y avait [3] à 'Umân surtout au port al-Mazûn, des Juifs qui vivaient comme marins. Dans sa réponse à une question du gouverneur de Baḥrain (Mundhir ibn Sâwà), le Prophète avait promis une parfaite tolérance religieuse pour « ceux des Juifs qui ne voudraient pas abandonner leur religion ». (Cf. plus haut, chap. Baḥrain).

---

1. Balâdhurî, *Futûḥ*, p. 56.
2. Balâdhurî, *Ansâb*, II, 1267 : (« Kân yahûdiyan »).
3. *Lisân*, § *M-Z-N*.

Marfat.com

Ibn Habîb [1] rapporte que le Prophète dépêcha Jarîr ibn 'Abdallâh al-Bajalî auprès de deux chefs au Yémen, Dhu'l-Kalâ' et Dhu 'Amr, pour les inviter à l'Islam, et que Dhu 'Amr était Juif. Celui-ci dit à l'envoyé : « Si celui qui t'a envoyé est véridique, il doit être mort aujourd'hui même, car nous trouvons mentionné dans nos Livres que le dernier prophète du monde va mourir tel et tel jour. » L'auteur ajoute qu'on nota la date, et quelques jours après arriva la nouvelle de la mort de Muḥammad ; aussi les deux chefs yéménites embrassèrent-ils l'Islam.

Faits divers.

Le Qur'ân, dans une importante loi sur l'administration de la justice, concède un régime autonome aux sujets non-musulmans. Voici ce qu'il dit à propos des Juifs :

> « Nous avons fait descendre la Thora (Pentateuque) où se trouve la direction et la lumière. Par elle, pour ceux qui pratiquent le Judaïsme, jugeaient les prophètes qui s'étaient soumis (au Seigneur), ainsi que les rabbins et les docteurs, selon le Livre de Dieu, dont la conservation leur avait été confiée, et dont ils portaient témoignage ; ne redoutez donc point les hommes, mais redoutez Moi, et ne troquez point mes signes (commandements) à vil prix ; et *ceux qui ne jugent pas au moyen de ce que Dieu a fait descendre, ceux-là sont des mécréants.* » (5 : 48).

Plus loin, le Qur'ân se réfère au talion, tel qu'il est exprimé dans la loi juive au Lévitique 24 : 17, 19 : 20 ; 25 : 18.

Cette autonomie juridique et culturelle resta une réalité vivante. Bien des cas nous en témoignent. Quelquefois les Juifs se rendirent eux-mêmes auprès de Muḥammad pour qu'il les jugeât, et celui-ci appliqua la loi juive, comme par exemple dans le cas du meurtre entre les Banû Quraizah et les Banu'n-Naḍîr. Une autre fois le Prophète fut appelé pour administrer la justice dans un cas d'adultère, les deux parties étant juives. Le Prophète leur demanda quelle était leur loi à ce propos ? Ils dirent : Noircir les figures des coupables et les escorter publiquement dans les rues. Muḥammad ne leur ajouta pas foi, fit venir la Bible et lire le passage ; puis conformément à celà, il ordonna la lapidation du couple [2]. Il est à remarquer que le Pentateuque en usage (Lévitique, 20 : 11-4, cf. 19 : 20, 21 : 9) en parle tout comme l'Evangile selon Jean

---

1. *Muḥabbar*, p. 75.
2. Bukhârî, 61 : 26, 97 : 51 ; Ibn Hichâm, p. 393-5 ; *Tanbîh* de Mas'ûdî, p. 274 ; Baihaqî, *Sunan Kubrà*, VIII, 231 ; Abû Dâwûd, 37 : 26.

Marfat.com

(8 : 3-5) : « ils dirent à Jésus : Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes : toi donc, que dis-tu ? » Une autre attestation de cette loi se trouve dans « Les préceptes de l'Ancien Testament », texte arabe, publié et traduit par le Dr. B. R. Sanguinetti dans le Journal Asiatique[1].

Dans les cas, où l'une seulement des parties était juive, la loi de l'accusé semble avoir été appliquée par le Prophète. C'est ainsi qu'un Juif ayant tué une Musulmane en écrasant sa tête entre deux pierres, le Prophète ordonna qu'on le fit périr de la même façon[2].

Il est une allusion à l'histoire juive dans le Qur'ân qui possède une importance juridique particulière. Il dit en effet que les Israëlites se rendirent auprès de leur prophète (Samuel), pour lui demander de leur choisir un roi. Saül fut nommé : « Dieu l'a élu sur vous, et Il lui a donné plus de grandeur qu'à vous, pour ce qui touche la science et le corps[3]. » On sait que Moïse réunissait les deux pouvoirs, spirituel et temporel ; la création d'un roi, concurremment à la présence d'un prophète, amena le divorce entre ces deux pouvoirs, jadis dans la même main. Le principe est donc que si un chef unique n'est pas capable d'accomplir tous les devoirs « étatiques », il est licite de les distribuer entre plusieurs personnes, pourvu, évidemment, que chacun d'eux continue, dans son propre domaine, de suivre les lois divines.

Parmi les accusations du Qur'ân contre les Israëlites, au moins de son époque, il y en a une qui a suscité maintes discussions :

« Les Juifs ont dit : 'Uzair est fils de Dieu, et les Chrétiens ont dit : le Messie est le fils de Dieu », dit le Qur'ân[4]. M. Blachère[5] cite ici Hell pour dire que, si l'on identifie 'Uzair à Esdras, il y a ici une allusion à l'Apocalypse du premier siècle de l'ère chrétienne connue sous le titre de IVe livre d'Esdras.

Mais on peut aussi penser à un passage de la Genèse (6 : 2) où se trouve l'expression « les fils de Dieu » ; car les rabbins disent que ces fils étaient nommés parfois 'Uzaël ; or ce nom 'Uzaël devient en arabe 'Uzair, ajoute M. Blachère.

Une inscription.

Ajoutons, enfin, à titre d'information, qu'on a découvert en 1956

1. JA, 1860, I, 33-4.
2. Bukhârî, 44 : 1 ; Tabarî, *Tafsîr*, V, 127.
3. Q., 2 : 247-8.
4. Q., 9 : 30.
5. Blachère, *Coran*, sur 9 : 30.

Marfat.com

une inscription cunéiforme à Harrân, où il est dit que le roi Nabuna'id (Nabonidus, 556-539 av. J.-C.) avait voyagé en Arabie, lorsqu'il construisait à Taimâ' « une ville comme Babylone », et visité jusqu'à Ythrib, en passant par Khaibar, Fadak, etc. C'est la mention la plus ancienne de Médine que nous possédons. (Cf. D. S. Rice, *Excavations in Harran's Great Mosque*, dans *Illustrated London News*, 21 sept. 1957, p. 466-9).

Marfat.com

RAPPORTS AVEC LES CHRETIENS

La Mecque, berceau de l'Islam, était idolâtre ; les Chrétiens y étaient très rares ; à part Waraqah ibn Naufal, qui avait fait ses études « auprès des prêtres », probablement en Syrie, et qui semble même avoir possédé certains manuscrits arabes de l'Evangile, ils étaient presque tous des esclaves [1].

Dans un récit assez vague, Ibn Isḥâq [2] mentionne une délégation d'une vingtaine de Chrétiens auprès du Prophète, à la Mecque, avant l'Hégire ; ils auraient embrassé l'Islam après avoir entendu la récitation du Qur'ân. D'après certaines données [3], le Chrétien Tamîm al-Dârî, surnommé ainsi probablement à cause de ses voyages légendaires [4] (« dârî » signifie matelot), se serait converti également avant l'Hégire, et aurait demandé à Muḥammad de lui faire le don *in eventum* de plusieurs villages en Palestine (Habrûn, etc.).

A Médine, il y avait un moine chrétien, Abû 'Amir ar-Râhib — que le Prophète nommait *Fâsiq*, débauché — qui quitta Médine à l'arrivée du Prophète, s'installa à la Mecque, et participa activement à la campagne d'Uḥud avec une quinzaine, ou une cinquantaine, d'amis. Peut-être étaient-ils aussi Chrétiens.

Nous avons déjà traité des rapports avec les Chrétiens de Byzance, Ghassân, Ailah, Dûmat al-Janbal, et de la tribu de Taiy. La seule tribu où il y eût des Chrétiens en grand nombre était celle des Balḥârith (abréviation de Banu'ul-Hârith ibn Ka'b), sub-division de Madhḥij, à Najrân, dans le Yémen.

Najrân.

La vallée de Najrân est réputée pour sa fertilité. D'après Strabon et Pline, l'empereur Aelius Gallus (251-253) avait pris la ville d'as-

---

1. Cf. Ibn Hichâm, p. 143 (Waraqah), 260 (Jabr) ; Suhailî, I, 123 ('Addâs), 130 (Bâqûm le Copte) ; Balâdhurî, I, 172 (un esclave grec de 'Ikrimah).
2. Ibn Hichâm, p. 259.
3. *Wathâ'iq*, N° 43.
4. Muslim, *Saḥîḥ*, 52, N° 119-122.

Marfat.com

saut et l'avait détruite. La fameuse inscription de Namârah la mentionne aussi. Située sur la route internationale des caravanes intercontinentales, elle était riche et avait une industrie florissante de tissus et de peaux. A l'époque du Prophète, l'industrie des tissus florissait encore dans cette région. Le roi juif Dhû Nuwâs avait persécuté les Chrétiens de Najrân, et les avait brûlés vivants dans les fossés, événement dont la mémoire a été perpétuée par le Qur'ân (cf. Ukhdûd) [1]. D'après certains voyageurs modernes, la Madînat al-Ukhdûd (ville des fossés), et la mosquée que le calife 'Umar y avait érigée pour honorer les martyrs chrétiens, existe encore en ruines imposantes. Ibn Isḥâq a parlé longuement de l'arrivée du Christianisme au Yémen et du martyre des Chrétiens à al-Ukhdûd. (Cf. Ibn Hichâm, p. 20 suiv.).

Lors des persécutions de l'empereur Justinien (*reg.* 527-565) contre les hérétiques dans l'Empire, un nombre considérable de Chrétiens monophysites se réfugièrent à Najrân [2]. Ce n'est sans doute que plus tard que les empereurs byzantins y construisaient des églises et firent de riches cadeaux à son évêque (originaire de Bakr ibn Wâ'il, dans l'Arabie du Nord) [3]. Il n'y a pas lieu de croire que toute la vallée de Najrân, ou même toutes les branches des Balḥârith, aient embrassé le Christianisme. Nous le voyons clairement dans le fait que plusieurs des chartes de Muḥammad, délivrées aux différents chefs des Balḥârith islamisés, exigent d'eux de rompre avec les idolâtres, c'est-à-dire avec leurs parents qui n'avaient pas encore abandonné leur paganisme ; mais il n'y est jamais fait allusion à des parents chrétiens. De plus, malgré le fait que les Chrétiens de Najrân avaient conclu un pacte avec le Prophète, comme nous allons le montrer, Muḥammad envoya par deux fois des expéditions, sous Khâlid Epée-de-Dieu et 'Alî, contre ces mêmes Balḥârith, à une époque postérieure à celle du pacte avec les Chrétiens, et ne concernant nullemant les Chrétiens [4].

On a conservé une lettre du Prophète [5] :

> « De Muḥammad aux évêques de Najrân : Par le nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! Or donc, je vous appelle hors de l'adoration des créatures à l'adoration de Dieu, et je vous appelle hors de l'alliance des Créatures à l'alliance avec Dieu. Si donc vous

---

1. Cf. *Qur'ân*, 85 :4 suiv.
2. *The Book of the Himyarites*, éd. par Moberg.
3. Ibn Hichâm, p. 401.
4. *Wathâ'iq*, N°s 78-80, cf. Ibn Sa'd, 2/1, p. 122.
5. *Wathâ'iq*, N° 93.

Marfat.com

refusez, ce sera la capitation ; si vous refusez aussi la capitation, je vous déclarerai la guerre. Salutations ! »

On ne connaît pas les antécédents de cette missive. D'après Zuhrî [1], les Najrânites furent les premiers à payer la capitation, comme sujets de l'Etat musulman ; on sait que Ailah avait été assujetti à ce régime en Rajab 9 H., date de l'expédition de Tabûk ; Najrân doit donc l'avoir accepté avant cette date ; et la lettre que nous venons de citer doit précéder la conclusion de la paix avec Najrân. On peut donc situer cette lettre à une époque entre l'an 8 et 9 H. Rappelons que les Juifs de Baḥrain acceptèrent également de payer la capitation avant l'expédition de Tabûk. Quoi qu'il en soit, les Chrétiens de Najrân envoyèrent une délégation de soixante membres à Médine, dirigée par l'évêque et chef de leur *Midrâs*, (école et tribunal), Abû Hârithah ibn 'Alqamah, le 'âqib (vicaire) 'Abd al-Masîḥ, et le chef de la caravane al-Aiham. Notre source donne beaucoup de détails [2] : Leurs habits et leurs chameaux impressionnèrent les Médinois ; ils se rendirent auprès de Muḥammad à la mosquée tard dans l'après-midi ; ils voulurent ensuite célébrer leur office, pour lequel le Prophète leur laissa la mosquée : « ils se tournèrent vers l'Est pour leur prière, et ils étaient les Chrétiens de la religion du roi, avec une différence dans leurs affaires (*sic*). » Probablement certains étaient Melchites, et les autres non. De longues discussions suivirent, naturellement sur la religion chrétienne et sur la religion islamique. On ne sait pas pourquoi, les Juifs aussi y prirent part, et la discussion se transforma en une dispute entre Chrétiens et Juifs. « Muḥammad reçut à cette époque la révélation de plus de quatre-vingt versets du troisième chapitre du Qur'ân » ; et en effet, les 89 premiers versets de ce chapitre renferment un souvenir vivant de la polémique entre les Najrânites et le Prophète : on y trouve presque toutes les données islamiques sur le Christianisme. Analysons donc ces versets. Le chapitre commence en disant que Dieu est vivant et soutien de tout, faisant sans doute allusion à la croyance que Jésus était Dieu et que malgré cela il mourut sur la croix. Le verset suivant dit que le Livre révélé à Muḥammad n'est autre qu'une confirmation du Pentateuque et de l'Evangile ; que Dieu est unique et tout-puissant. Plus loin, il dit : « Dis-leur O Muḥammad : si vous aimez Dieu, suivez-moi, Dieu va vous aimer et vous pardonner... S'ils tergiversent, sachez que Dieu n'aime pas

1. Abû 'Ubaid, § 67.
2. Ibn Hichâm, p. 380-1, 401-11.

Marfat.com

les mécréants. En vérité, Dieu a choisi de préférence à tous les mondes Adam, Noë, la famille d'Abraham et la famille de 'Imrân », ('Imrân étant père de Moïse). Ensuite, le Qur'ân parle de Marie, (mère de Jésus), membre par adoption de la famille de 'Imrân, de sa naissance, puis de la naissance miraculeuse de Jésus, « qui parlera aux hommes, enfant au berceau et ensuite homme fait... Dieu lui enseignera le Livre, la sagesse, la Thorah et l'Evangile, et l'enverra comme messager vers les enfants d'Israël ». Peut-être faut-il prendre cette dernière phrase comme une allusion à ce que Jésus a commandé à ses apôtres, en les envoyant pour prêcher sa doctrine, de ne s'occuper que des « brebis perdues de la maison d'Israël » (Matth. 10 : 6). Le Qur'ân compare Jésus à Adam, qui n'avait même pas une mère : la création d'Adam est plus merveilleuse que celle de Jésus, et les deux cas ne témoignent que de la puissance absolue de Dieu. La fin de l'exposé du Qur'ân est importante :

« A ceux qui disputent avec toi à ce sujet, depuis qu tu en as reçu la connaissance parfaite, réponds : Venez, appelons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres, et nos propres personnes et les vôtres, et puis adjurons le Seigneur, chacun de son côté, et appelons Sa malédiction sur les menteurs... S'ils tergiversent, certes Dieu connaît les méchants. Dis-leur : O gens de l'Ecriture Sainte, venez vers un seul mot qui soit égal entre nous et vous : (convenons) que nous n'adorerons que Dieu tout seul, et que nous ne Lui associerons quoi que ce soit, et que parmi nous les uns ne prendront pas les autres comme Seigneurs en dehors de Dieu. Si donc ils se dérobent, dites-leur : soyez témoins que quant à nous, nous sommes des Soumis (à Dieu). »

A la suite de cet ultimatum exposé dans le Qur'ân (défi pour la malédiction commune des menteurs), la délégation se retira pour consultation privée ; puis ses dirigeants décidèrent de ne point recourir à la grave méthode proposée, mais de conclure une paix moyennant soumission politique. Muḥammad consentit, et un document fut rédigé, que nous allons reproduire ; ensuite ils demandèrent eux-mêmes à Muḥammad de nommer un Musulman pour servir de juge chez eux dans les litiges pécuniaires. Le Prophète nomma Abû 'Ubaidah, et lui commanda de trancher toujours selon le droit. Voici ce traité avec les Najrânites :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

Voici ce qu'a fixé le Prophète Muḥammad pour les habitants de Najrân sur qui il avait autorité, au sujet de toute (récolte de) fruits, de toute (monnaie) jaune ou blanche, de tout esclave. Or il leur fut

Marfat.com

généreux en leur abandonnant le tout contre 2.000 habits d'une once, dont mille à remettre chaque mois de Rajah, et mille à chaque mois de Safar, avec (en surcroît) une once d'argent par habit, — (autre lecture : habits équivalant chacun à une once d'argent) — étant entendu que tout excédent sur l'impôt ou tout manque à la quantité d'onces serait mis en compte ; que tout ce qu'ils remettraient, en outre, comme cottes de mailles ou comme chevaux ou montures (chameaux) ou autres objets, leur serait mis en compte ; qu'aux Najrânites incomberait le soin de l'approvisionnement et des fournitures de mes envoyés pour la durée maximum d'un mois (autre lecture : 20 jours) ; que mes envoyés ne pourraient être retenus au-delà d'un mois ; qu'au cas d'une guerre ou d'un crime dans le Yémen, ils (= Najrânites) auraient à prêter (à mes envoyés) 30 cottes de mailles, 30 chevaux et 30 chameaux ; que ce qui aurait péri des cottes de mailles, chevaux, montures et autres objets prêtés à mes envoyés, resterait à la charge de mes envoyés jusqu'à sa restitution aux Najrânites.

La protection de Dieu et la garantie du prophète Muḥammad envoyé de Dieu s'étendent sur Najrân et alentours, soit sur leurs biens, leurs personnes, la pratique de leur culte, leurs absents et présents, leurs familles, leurs sanctuaires et tout ce qui, grand ou petit, se trouve en leur possession. Aucun évêque ne sera déplacé de son siège épiscopal, ni aucun moine de son monastère, ni aucun prêtre de sa cure. Aucune humiliation ne pèsera sur eux, ni le sang d'aucune vengeance antérieure à la soumission. Ils ne seront ni rassemblés, ni assujettis à la dîme. Aucune troupe ne foulera leur sol. Et lorsque l'un d'eux réclamera un dû, l'équité sera mise parmi eux. Ils ne seront ni oppresseurs ni opprimés. Et quiconque d'entre eux pratiquera à l'avenir l'usure, sera mis hors de ma protection. Aucun homme parmi eux ne sera tenu responsable de la faute d'un autre.

Donc la garantie de Dieu et l'assurance du prophète Muḥammad envoyé de Dieu sanctionnent le contenu de cet écrit, pour jusqu'au jour où Dieu manifestera Son autorité, tant qu'ils (= Najrânites) demeureront dans de bonnes dispositions et agiront en conformité avec leurs devoirs ; sans subir aucun outrage.

Ont témoigné : Abû Sufyân ibn Harb, Ghailân ibn ʿAmr, Mâlik ibn Auf an-Naṣrî, Aqraʿ ibn Hâbis al-Hanzalî et al-Mughîrah ibn Chuʿbah. Les présentes ont été écrites par ʿAbdallâh ibn Abî Bakr[1]. »

D'après Balâdhurî, pourtant, la copie trouvée chez les Najrânites deux siècles plus tard portait le nom de ʿAlî ibn Abû (*sic*) Tâlib comme scribe. Il se peut qu'une copie ait été écrite par ʿAbdallâh, et retenue à Médine ; et l'autre par ʿAlî, et remise aux Najrânites,

1. *Wathâ'iq*, N° 94.

Marfat.com

chaque copie portant le nom de celui qui l'avait confectionnée. Il est à remarquer, que les témoins sont de Tâ'if pour trois d'entre eux, les deux autres étant respectivement de la Mecque et de la tribu de Tâmîm. Cette inclusion des Tamîm, etc. a-t-elle quelque chose à voir avec les intérêts économiques et l'interdiction de l'usure ?

Comme on le voit, une parfaite liberté de conscience et de culte fut assurée aux Najrânites. Ils durent renoncer à l'usure ; et c'est précisément cette réforme, chère au Prophète, qui leur valut plus tard la déportation : le calife 'Umar les transféra en 'Irâq pour avoir pratiqué l'usure. Le nombre des Najrânites diminuait chaque jour en faveur de l'Islam ; l'impôt d'habits fut donc constamment réduit : d'abord par le calife 'Uthmân, puis par 'Umar II, etc. Al-Jihchiyârî dit qu'au temps de Hârûn ar-Rachîd, il n'en restait que deux cents à donner par an [1].

Il existe une autre lettre du Prophète aux évêques et Chrétiens najrânites [2] :

« Par le nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

Du prophète Muḥammad à l'évêque Abu'l-Hârith, aux évêques de Najrân, à leurs prêtres et à ceux qui les suivent, ainsi qu'à leurs moines : A eux reviennent tout ce qui se trouve dans leurs mains, que ce soit peu ou beaucoup, leurs églises, leurs oratoires, et leurs monastères ; (à eux également) la protection de Dieu et de Son envoyé. Aucun évêque ne sera déplacé de son siège épiscopal, ni aucun moine de son monastère, ni aucun prêtre de sa cure. Aucun de leurs droits ni de leurs pouvoirs ne sera changé, non plus aucune chose (coutume ?) à laquelle ils sont habitués. Sur cela la protection de Dieu et de Son envoyé est assurée pour toujours, tant qu'ils se comporteront sincèrement et agiront en conformité de leurs devoirs. Ils ne seront ni assujettis à l'oppression, ni eux-mêmes oppresseurs. Ecrit par al-Mughîrah. »

Rappelons en passant que la Patrologia Orientalis [3] contient ces documents, mais avec d'énormes additions, pleines d'anachronismes et de difficultés internes.

Mentionnons encore une fois que lors de son califat, 'Umar transféra les éléments insubordonnés des Juifs et des Chrétiens de l'Arabie en d'autres régions de l'Etat islamique. Les Chrétiens de Najrân furent touchés par ce décret, car contrairement à leur convention avec le Prophète, ils continuaient à pratiquer l'usure. On les dédommagea très généreusement, et on leur donna des terres en

1. Jihchiyârî, *Wuzarâ'*, fol. 179b (éd. Vienne).
2. *Wathâ'iq*, N° 95.
3. *Ibid.*, N°s 96, 97 ; cf. P. O. XIII, 600-18.

Marfat.com

'Irâq, où ils construisirent une nouvelle ville qu'ils nommèrent aussi Najrân. Mais il y a tout lieu de croire que la déportation ne toucha pas tous les Chrétiens de la vallée de Najrân, mais seulement les coupables parmi les capitalistes matérialistes. Car les chroniqueurs parlent de Chrétiens à Najrân encore au troisième siècle de l'Hégire. Le géographe Bakrî [1], qui dit que les Chrétiens de Najrân ne furent pas déportés par 'Umar, voulait probablement dire la même chose : seule la partie coupable fut touchée.

Autres branches de Balhârith.

Au début de l'an 10 H., le Prophète envoya un détachement, sous Khâlid Epée-de-Dieu, vers 'Abd al-Mudân des Balḥârith, à Najran avec mission de les inviter à l'Islam pendant trois jours, avant de leur livrer combat [2]. Ce fut une expédition punitive, chargée de chercher une réconciliation. Après quoi le commandant musulman Khâlid, dans une dépêche, annonça au Prophète que les tribus visées avaient embrassé l'Islam ; dans sa réponse, le Prophète lui dit entre autres choses : « Dieu les a guidés par Sa propre direction ; sois donc leur annonciateur et leur moniteur, et reviens me voir ; que leur délégation vienne également avec toi. » Les entretiens de Muḥammad avec eux à Médine laissent croire que ces tribus avaient été coupables de razzias et d'actes d'hostilités. Le Prophète leur donna pour chef Dhu'l-Ghuṣṣah ibn al-Huṣain. Après quelque temps de séjour à Médine, la délégation des 'Abd al-Mudân retourna chez elle (vers la fin de Chauwâl). Comme gouverneur de leur pays, le Prophète leur envoya 'Amr ibn Hazm. Les instructions écrites qu'il lui donna constituent un intéressant document [3]. Assez long, il dit que le gouverneur devait s'occuper de l'administration de la justice, de l'enseignement public, de la perception des taxes, de la propagation de la foi islamique ; et qu'il avait comme devoir d'assurer une parfaite tolérance envers les sujets non-musulmans, même quant à leur religion. En outre, il était chargé de surveiller les mœurs, et d'interdire toute indécence. Comme il s'agissait d'un pays nouvellement rallié à l'Islam, on parle, dans ces instructions, des détails de la vie religieuse quotidienne, et même des heures des cinq offices de la journée. La loi du talion y est substantiellement modifiée : les blessures corporelles y sont évaluées en termes pécuniaires : une dent vaut cinq chameaux, un œil, un bras ou une jambe, vaut cinquante chameaux, etc.

---

1. Bakrî, p. 9.
2. *Wathâ'iq*, N°s 79-80 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 122.
3. Ibid., N° 105. Pour traduction, voir *Documents*, II, N° 86.

Marfat.com

Il ne semble pas y avoir eu d'unité politique au sein de cette tribu, car nous connaissons cinq chartes délivrées par le Prophète aux différents membres de la délégation venue à Médine[1]. Nous connaissons quatre autres écrits concédés par le Prophète à différentes familles de cette tribu[2], mais les sources ne précisent pas s'ils sont de la même époque que la délégation. Il s'agit là en général du don ou de la confirmation de la propriété des terres, et des sources.

Ibn Hichâm[3] rappelle que lors de l'arrivée des 'Abd al-Mudân à Médine, Muḥammad avait demandé : «Qui sont ces gens qui ressemblent aux peuples de l'Inde ? » Rappelons que les Indiens se rendaient aux foires de l'Arabie du Sud-Est ; et l'on sait que le Prophète avait fait un séjour prolongé dans cette région, d'où probablement sa connaissance des Indiens.

Le grand chef Dhu'l-Ghuṣṣah — à propos duquel le calife 'Umar aurait dit une fois : « Ne dépassez pas la limite du *mahr* de l'épouse fixé par le gouvernement, fût-ce pour la fille de Dhu'l-Ghuṣṣah »[4], ce qui montre la richesse de ce personnage —, obtint de Muḥammad une charte qui lui donnait des assurances pour son clan, et pour les Banû Nahd[5], qui étaient probablement ses alliés et voisins. La charte les exemptait du service militaire, mais exigeait une rupture complète avec leurs amis et parents idolâtres. Elle les exemptait des dîmes, mais les rendait redevables des taxes de zakât, et ajoutait que « les Musulmans ont un droit sur leurs biens ». Cette distinction nette entre la dîme et la zakât est importante : probablement les dîmes se réfèrent, non pas aux récoltes — assujetties à la zakât — mais aux douanes d'import-export. S'il en était ainsi, l'exemption des dîmes ne dut pas manquer de donner un essor au commerce. Les Banû Qanân ibn Yazîd[6] eurent eux aussi une charte du Prophète par laquelle ils furent rassurés quant à leur localité et ses canaux, et obligés d'acquitter les taxes, mais — ce qui est très intéressant — la protection de leur droit de propriété dépendit de la sécurité de la route, qu'ils devaient assurer. Cela en dit long sur leur passé.

« La rupture avec les idolâtres » est répétée comme condition

---

1. *Ibid.*, N°s 81, 85, 86, 87, 90 ; pour les noms des délégués, voir Ibn Hichâm, p. 960.
2. *Wathâ'iq*, N°s 82, 83, 84, 88.
3. Ibn Hichâm, p. 960 ; Tabarî, I, 1826.
4. Suhailî, II, 347.
5. *Wathâ'iq*, N° 90.
6. *Ibid.*, N° 87.

Marfat.com

presque partout dans ces chartes ; le chef Yazîd ibn aṭ-Tufail [1] eut l'assurance pour ses droits de propriétaire « tant qu'il combattrait les idolâtres » ; loin de l'exempter du service militaire, Muḥammad le chargea d'une importante mission armée dans la région ; il semble donc qu'il s'agit là d'un don de terrain, et non simplement de la reconnaissance de ce qu'il possédait déjà.

Le souci de Muḥammad d'assurer la sécurité et l'essor économique nous apparaît. Non moins grand était son souci de répandre l'instruction publique. C'est ainsi que Tabarî [2] nous précise que Prophète envoya Mu'âdh ibn Jabal au Yémen, pour visiter tour à tour les différents districts et y surveiller l'enseignement public. Réprimer l'anarchie d'une main forte et se soucier des intérêts spirituels et matériels du peuple, telle était sa double politique, telle qu'elle se dégage de ces documents.

Autre expédition.

La délégation susdite se trouvait encore à Médine, lorsque Muḥammad envoya au mois de Ramaḍân 10 H. une nouvelle expédition dans la même région, sous le commandement de 'Alî [3], qui avait comme instructions de ne point attaquer mais seulement de se défendre. Il y eut au début quelques escarmouches, puis la mission de prosélytisme rentra pleine de succès. Tabarî [5] en donne deux récits, dont un diffère légèrement de ce que nous venons de citer : Le Prophète envoya d'abord Khâlid, qui séjourna au pays des Hamdân pendant six mois sans aucun succès ; il envoya ensuite 'Alî, et tous les Hamdân embrassèrent l'Islam dans une seule journée. (On peut discerner facilement ici des tendances partisanales). Maqrîzî [5] ajoute un petit fait qui dépeint le caractère rigide de 'Alî : il distribua le butin comme de règle, et garda sous scellé la part du trésor central ; les autres commandants avaient l'habitude de donner des prix à leur gré, en prélevant sur la part gouvernementale ; mais 'Alî ne dépensa pas la moindre chose en ce sens, tout en disant que « le Prophète donnera tout ce qu'il voudra ». Il y eut des altercations amères en route et des plaintes auprès du Prophète lors du retour. Mais Muḥammad fit des éloges de l'honnêteté du commandant, façon indirecte de rappeler aux Musulmans que les prix et les présents ne sont pas un droit, et qu'il ne

---

1. *Ibid.*, N° 82.
2. Tabarî, I, 1852-3, 1983.
3. Ibn Hichâm, p. 967 ; Ibn Sa'd, 2/1, p. 122.
4. Tabarî, I, 1824-6, 1831-2.
5. Maqrîzî, I, 502-4.

Marfat.com

faut jamais y penser lors qu'on est au service de l'Islam. L'affaire semble avoir duré quelques temps et avoir inquiété le Prophète, car, en revenant du pèlerinage — où il avait rencontré 'Alî et son détachement — lorsqu'il fit halte au lac Khumm (à Juḥfah, près de Râbigh), il s'adressa de nouveau à tous ceux qui l'entouraient, et termina en disant : « Tous ceux qui m'aiment, aiment aussi 'Alî ; ô Dieu, aime ceux qui l'aiment et sois ennemi de ceux qui lui sont ennemis. »

Les Ruhâ.

Comme les Balḥârith, les Ruhâ étaient une branche des Madhḥij. Vers le milieu de l'an 9 H., plusieurs grands chefs de la tribu des Himyar envoyèrent en délégué au Prophète Mâlik ar-Ruhâwî, pour annoncer leur islamisation. Cela fit suite à une lettre du Prophète, que voici :

> « A al-Hârith, à Masrûḥ, et à Nu'aim ibn 'Abd Kulâl, de la tribu de Himyar : En paix soyez pour aussi longtemps que vous croirez en Dieu et en Son envoyé. Car Dieu est unique et n'a point d'associé ; Il envoya Moïse en le munissant de Ses miracles, et créa Jésus par l'effet de Ses paroles. Les Juifs ont dit : C'est 'Uzair qui est le fils de Dieu ; et les Nazaréens ont dit : Dieu est le Troisième des trois, et Jésus est fils de Dieu [1]. »

Il devait y avoir parmi ces chefs ḥimyarites des Chrétiens et des Juifs. Au retour de l'expédition de Tabûk, le Prophète leur répondit par des écrits séparés, leur annonçant les dispositions administratives qu'il allait prendre, et les félicitant de leur conversion. Après avoir précisé les taxes qu'ils devaient payer, Muḥammad ajouta qu'elles n'étaient point destinées à lui-même ou à sa famille, mais qu'elles étaient affectées aux pauvres et aux étrangers en voyage. Il ajouta : « Quiconque, Juif ou Chrétien, se sera islamisé, sera compté au nombre des croyants ayant mêmes droits et mêmes obligations qu'eux. Quant à celui qui persistera dans son Judaïsme ou son Christianisme, il n'en sera pas détourné, mais sera assujetti à la capitation [2]. »

Mentionnons en passant que les sujets non-musulmans, qui payaient la capitation, étaient en revanche exempts de la taxe-zakât imposée aux sujets musulmans, qui était beaucoup plus lourde puisqu'elle était basée sur le pourcentage, tandis que la capitation (d'un dînâr) était fixe.

---

1. *Wathâ'iq*, N°s 107, 108.
2. *Ibid.*, N° 109 surtout.

Marfat.com

Le Qur'ân s'adressait à l'humanité tout entière. Il était donc naturel qu'il s'adressât aux Chrétiens, comme il s'adressait aux adhérents des autres religions. La vie de Jésus relatée dans le Qur'ân traite essentiellement deux aspects : sa vie humaine et le caractère particulier de sa naissance.

Quant à sa vie personnelle, le Qur'ân répète maintes fois qu'il était un prophète, un messager de Dieu auprès de son peuple, pour le guider dans le chemin des bonnes mœurs humaines tracé par Dieu, Créateur de tous : « Et lorsque Jésus, fils de Marie, disait : ô enfants d'Israël, je suis le messager de Dieu envoyé vers vous, pour confirmer le Pentateuque qui vous a été donné avant moi...[1]. » Ou encore : « Jésus sera Son envoyé auprès des enfants d'Israël[2]. » Jésus a vécu une vie de pureté et de bonté comme tous les autres prophètes ; le Qur'ân ajoute : « et il sera au nombre des justes[3]. » Il reproduit les paroles de Jésus : « Je suis le serviteur de Dieu ; Il m'a donné le Livre et m'a constitué prophète ; Il a voulu que je sois béni partout où je me trouverai ; Il m'a recommandé de faire la prière et l'aumône tant que je vivrai, d'être pieux envers ma mère ; Il ne m'a point fait rebelle et abject[4]. »

L'Islam croit que les miracles sont des actes de Dieu, des phénomènes naturels en général, que Dieu fait apparaître quelquefois pour donner la preuve de la véracité de Ses messagers, persuadant ainsi leur entourage de se désister de son entêtement et de son obstination vis-à-vis de l'enseignement de ces messagers divins ; que les miracles ne sont point nécessaires pour les prophètes, et qu'ils sont absolument incapables de faire eux-mêmes, tout seuls, des miracles : c'est uniquement Dieu qui les fait. Les miracles attribués par le Qur'ân à Jésus, c'est-à-dire, ceux que Dieu avait voulu faire

---

1. *Qur'ân*, 61 : 6.
2. Q., 3 : 49.
3. Q., 3 : 46.
4. Q., 19 : 30-2.

Marfat.com

pour aider Jésus, se rapportent d'abord à sa naissance, puis à certaines autres choses que nous allons étudier. D'après le Qur'ân, Jésus est né sans père humain. A l'annonce divine d'un enfant : « Marie répondit : Seigneur, comment aurais-je un fils ? Aucun homme ne m'a touchée [1]. » Il est toujours question du père et de la mère quant à Noë, Abraham, Jean-Baptiste, et l'homme en général [2] ; mais comme nous venons de le voir, « pieux envers ma mère » est tout ce que Jésus a dit en ce sens. Ou encore, toute l'histoire de la naissance de Jésus [3] repose sur la naissance de l'enfant d'une vierge, dont la chasteté est attestée par Dieu ; et enfin, le Qur'ân affirme [4] : « L'exemple de Jésus auprès de Dieu est l'exemple d'Adam qu'Il forma de poussière, puis Il dit : sois, et il fut ». On remarquera que la naissance sans père n'est ici que chose incidente : Dieu créa Adam (et Eve) sans père ni même mère ; c'est une grâce de Dieu ; et tout comme Il sauva Noë du déluge, Abraham du feu de Nemrod, et parla à Moïse, Il créa Jésus sans père. Ce genre de trait peut distinguer quelqu'un, — et chaque prophète avait un trait ou un autre qui le distinguait — sans que cela l'établisse au-dessus de l'humanité, au rang de la divinité. Par contre, ces miracles, ces faits exceptionnels, n'attestent que la Toute-Puissance du Dieu unique.

Voici les autres particularités de Jésus d'après le Qur'ân : il avait parlé enfant au berceau [5] ; il avait affirmé que par la permission de Dieu il était capable de guérir les aveugles, d'animer les oiseaux de boue, et de ressusciter les morts [6].

Beaucoup plus compliquée est la mention des qualités de Jésus comme « esprit de Dieu » et « verbe de Dieu », ainsi que l'aide du « saint esprit » :

> « O vous qui avez reçu le Livre ! dans votre religion ne dépassez pas la juste mesure : ne dites de Dieu que ce qui est vrai ; le Messie, Jésus, fils de Marie, est l'envoyé de Dieu et Son verbe qu'Il jeta vers Marie, et il est un esprit venant de Dieu. Croyez donc en Dieu et à Ses envoyés, et ne dites point : il y a trois [7] ; cessez, ceci vous sera plus avantageux ; car Dieu est unique. Gloire à Lui ; comment aurait-Il un enfant ? A Lui appartient tout ce qui est dans les cieux

1. Q., 3 : 47.
2. Q., 71 : 28, 14 : 41, 19 : 14, 46 : 15 respectivement.
3. Q., 19 : 16-35.
4. Q., 3 : 59.
5. Q., 19 : 29-33, 3 : 46, 5 : 110.
6. Q., 3 : 49, 5 : 110.
7. Allusion à la Trinité.

Marfat.com

et dans la terre ; Son patronage suffit ; il suffit d'avoir Dieu pour patron. » (Q. 4 : 171).

« De ces envoyés, Nous avons placé les uns au-dessus des autres : parmi eux, il en est à qui Dieu a parlé ; et Il a élevé d'autres en rang. Et Nous avons donné les preuves à Jésus, fils de Marie, que Nous avons aidé de l'esprit de sainteté. » (Q. 2 : 252 ; cf. 2 : 87, etc.).

Il me semble que le Qur'ân condescend à employer certains termes en usage courant (chez les Chrétiens par exemple), tout en leur donnant un nouveau sens, une nouvelle allure en conformité avec le monothéisme pur. Les anges, venant en aide aux prophètes, sont fréquemment désignés par le Qur'ân comme « esprit de Dieu ». (Rappelons que dans le Hadîth, Muḥammad employa ce terme même pour des non-prophètes, comme Hassân ibn Thâbit, le poète de son entourage, qui luttait pour la cause de Dieu par sa poésie, et dit qu'à de pareils moments « l'esprit de sainteté » aidait Hassân) [1]. Il n'y a donc là rien de particulièrement important comme attribut d'un prophète. Le verbe ou la parole de Dieu ne semble avoir d'autre signification que la volonté, le commandement de Dieu : Dieu avait *parlé* à Moïse et lui avait donné la loi (Taurât) ; Dieu avait prononcé le mot « sois » et l'univers fut créé ; de même Dieu avait lancé sa parole vers Marie pour qu'elle devienne mère de Jésus. Rappelons que le Qur'ân, s'il emploie les termes « verbe de Dieu » et « esprit de sainteté », n'emploie jamais l'expression « fils de Dieu », cela pour éviter la plus lointaine possibilité d'anthropomorphisme. Ce combat acharné de l'Islam contre tous les cultes employant de semblables termes — « enfants de Dieu » par les Juifs, « fils du ciel » par les Chinois, « descendant du soleil » par les Japonais, « descendants des dieux » par les Grecs, les Brahmanistes, etc. — n'a aucun autre but que celui de purifier la notion monothéiste et d'exalter la personne du Dieu unique : considérer Dieu comme notre « père » est primitif. Muḥammad a dit que Dieu a 99 noms : Il est Dieu, Il est Créateur, Il est Miséricordieux, Il est Maître de tout, Il anéantit et ressuscite, Il récompense, Il châie, etc. L'Islam insiste sur cette idée, qu'avec l'évolution de nos langues et de leurs capacités d'exprimer les pensées les plus abstraites, nous ne pouvons plus avoir besoin du terme familial de « père » par exemple, pour évoquer l'idée de celui qui est plus grand, plus puissant, plus sage que nous, qui nous nourrit, qui peut nous châtier si besoin est, etc. Si la Trinité chrétienne est conforme au monothéisme et ne désigne

1. Bukhârî, 8 : 68, etc. ; *Kanz al-'Ummâl*, V, 5269 ; Muslim, 44, N°s 151-3.

Marfat.com

point trois Dieux, l'Islam dit qu'il faut appeler les choses par leurs noms.

A vrai dire, il n'y a plus, depuis une très lointaine antiquité, un Christianisme unique : il n'y a rien de commun entre les Sociniens (unitaristes) et les Catholiques par exemple. L'Arianisme d'une part et les sectes qui vont jusqu'à adorer Marie, comme les Corydiens, signalés par Blachère, d'autre part, sont un deuxième exemple de la même proposition. De nos jours, il y a parmi les seuls adeptes de la « science chrétienne » une variété telle qu'il serait difficile de parler de communauté des pensées ou des croyances. Et tous disent qu'ils sont Chrétiens, sans parler des accusations que chacune des sectes lance contre toutes les autres (chose qu'on retrouve malheureusement dans toutes les communautés religieuses du monde, depuis toujours). Il est facile à un Catholique ou même à un Protestant, de déclarer que le Qur'ân est injuste et inexact lorsque il accuse[1] les « Chrétiens d'avoir pris pour Seigneur leurs docteurs et leurs moines, plutôt que Dieu ». Mais il y a eu, et il y en a encore, des sectes qui exagèrent dans le culte des saints, dans la croyance à l'infaillibilité des humains (en dehors des prophètes). On peut même penser que le Qur'ân désigne là certains contemporains de Muḥammad parmi les Chrétiens.

La mort de Jésus n'est pas non plus quelque chose d'important pour le Qur'ân. Evidemment, il n'est nullement question de la mort du fils de Dieu pour le salut des humains : chaque homme est individuellement responsable devant Dieu pour tout ce qu'il fait ici-bas, et Dieu le récompense, lui pardonne, ou le châtie d'après Ses critères de justice et de clémence. Toutefois, le Qur'ân nie la mort de Jésus sur la croix, comme fait historique, et déclare qu'on avait été trompé par la ressemblance[2]. Là dessus aussi il faut se rappeler que de telles notions historiques ne sont pas uniquement qur'âniques, les Modalistes et gnostiques parmi les Chrétiens, par exemple, ont le même avis.

A part ces quelques différences, le Qur'ân est en général très sympathique à l'égard des Chrétiens : il les élève au-dessus des infidèles incrédules ordinaires, en les regardant comme possesseurs de l'Ecriture divine. C'est-à-dire, si un Musulman épouse une Chrétienne, — il ne peut pas se marier avec une Idolâtre ou une Athée, — elle a le droit de garder sa religion et de la pratiquer si elle le

---

1. Q., 9 : 31.
2. Q., 4 : 157.

Marfat.com

veut [1]. Les docteurs musulmans sont allés jusqu'à déclarer qu'elle peut même boire du vin, puisque cela ne lui a pas été défendu par sa religion ; et comme épouse d'un Musulman, elle ne perd pas son droit et sa liberté à cet égard, ou à l'égard des autres différences entre l'Islam et le Christianisme.

Peut-être plus étonnante et plus inattendue est la constatation qur'ânique : « Et ceux qui sont le plus disposés à aimer les Fidèles (= Musulmans) sont ceux qui se disent Chrétiens ; c'est parce qu'ils ont des prêtres et des moines, et parce qu'ils sont sans orgueil [2]. » Il convient de dire ici, que tout en invitant le monde à une nouvelle (ou ancienne) religion : l'Islam, le Qur'ân ne cherche point à faire négliger leur religion par ceux qui n'embrassent pas l'Islam, s'ils sont adhérents des religions théistes ; au contraire nous trouvons dans le Qur'ân l'insistance la plus formelle pour qu'ils pratiquent leurs religions respectives : par exemple, il reconnaît que c'est Dieu qui a donné l'Evangile à Jésus « comme un guide et une lumière » [3], et même comme « un guide pour tout le monde » [4] ; et il ne cesse de répéter que les Chrétiens doivent pratiquer fidèlement l'Evangile ; et encore : « Que les gens de l'Evangile jugent au moyen de ce que Dieu y a fait descendre » [5] ; « Dis (ô Muḥammad) : ô gens de l'Ecriture, vous ne vous appuierez pas sur (quelque chose de vrai) tant que vous n'appliquerez pas le Pentateuque et l'Evangile et ce que votre Seigneur a fait descendre vers vous » [6], etc.

Comme nous l'avons relevé dans le chapitre sur les Juifs, le Qur'ân affirme que la venue de Muḥammad avait été annoncée par tous les prophètes successifs. Donc une observation complète de l'Evangile par les Chrétiens ne ferait que les amener à croire en Muḥammad. Rappelons le verset [7] du Qur'ân : « Ceux qui suivent le messager, le prophète illettré — (ou : prophète surgi des Gentils) — qu'ils trouvent mentionné chez eux dans le Pentateuque et dans l'Evangile... » Quant à l'Evangile, le Qur'ân en cite plusieurs passages prédisant la venue de Muḥammad, dont le plus important est sans doute le suivant : « Et quand Jésus, fils de Marie, disait : ô enfants d'Israël, je suis l'envoyé de Dieu auprès de vous, confirmant le Pentateuque d'avant moi, et annonçant un messager qui viendra après moi, dont

---

1. Q., 5 : 8.
2. Q., 5 : 82.
3. Q., 5 : 46.
4. Q., 3 : 3-4.
5. Q., 5 : 47.
6. Q., 5 : 66, 68.
7. Q., 7 : 157.

Marfat.com

le nom sera Le Glorieux (*Aḥmad*, autre appellation de Muḥammad)[1]. » Les savants musulmans, depuis les époques les plus anciennes — tels par exemple Ibn Isḥâq (mort 150 H./767)[2] — ont rapproché ce texte de celui de l'Evangile de Saint Jean (XIV, 16) : « Et moi, je prierai le Père, et Il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellemnt avec vous » ; et encore (XVI, 5-15) :

> « Maintenant je m'en vais vers Celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où vas-tu ? Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement... J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quant le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. Tout ce que le Père a, est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. »

On sait que dans ces passages, le mot grec employé — pour on ne sait quel mot araméen de Jésus — est *paraklètos*, qui signifie le consolateur ou le directeur. On a quelquefois suggéré que le grec avait porté plutôt *periklytos*, qui signifie exactement ce que rapporte le Qur'ân. Que l'épithète du dernier consolateur à venir soit Le Glorieux ou Le Directeur, cela n'a aucune importance : une seule personne peut porter mille épithètes. Il convient de signaler que, d'après les Chrétiens, le Saint Esprit de Vérité, prédit par Jésus (selon l'Evangile), était apparu le jour de la Pentecôte, mais on ne signale pas qu'il ait alors annoncé tout ce que Jésus avait prédit. Le Saint Esprit se trouvait toujours avec Jésus ; mais l'accent est très fort dans la parole : « Si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous. » Quant à l'Esprit de vérité, il y a d'autres remarques à faire :

Le Qur'ân a dit à plusieurs reprises que Dieu a aidé Jésus par l'Esprit de Sainteté[3]. Mais selon le même Qur'ân, les autres prophètes ont également été fortifiés par Dieu par le même moyen :

---

1. Q., 61 : 6.
2. Ibi Hichâm, p. 150.
3. Q., 2 : 87, 2 : 253, 5 : 110.

Marfat.com

Muḥammad lui-même[1], ainsi que d'autres élus de Dieu[2]. De même, si Jésus a été créé par l'esprit de Dieu[3], Adam aussi a été crée, d'après le Qur'ân[4], par l'esprit de Dieu. D'après un autre verset[5], l'esprit n'est autre chose que l'ordre de Dieu, la volonté de Dieu. Ici aussi nous voyons — comme nous l'avons déjà remarqué à propos du terme : verbe de Dieu — que le Qur'ân ne déforme pas la formule chrétienne, mais lui donne une nouvelle allure, un sens conforme aux exigences du monothéisme pur, sans association ni anthropomorphisme quelconque. Pour le Qur'ân[6], Jésus-Christ est un homme, un serviteur de Dieu, qui n'a jamais dédaigné d'adorer Dieu, et qui a toujours invité ses disciples et ses interlocuteurs à n'adorer que le Dieu unique et éternel, tandis que Jésus-Christ et sa mère sont mortels tout comme les autres habitants de la terre[7] : la mort et la Divinité ne pouvant pas aller ensemble. Et, enfin, Jésus « est une indication (*'ilm*) pour l'Heure »[8]. On n'est pas d'accord sur ce que cela implique exactement.

Voilà le résumé de ce que dit le Qur'ân sur Jésus et le Christianisme.

1. Q., 16 : 103, 26 : 193, 42 : 52.
2. Q., 16 : 2, 40 : 15, 58 : 22.
3. Q., 4 : 171, 19 : 17, 66 : 12.
4. Q., 15 : 29, 32 : 9, 38 : 72.
5. Q., 17 : 85.
6. Q., 4 : 172, 5 : 75.
7. Q., 5 : 17.
8. Q., 43 : 61.

Marfat.com

AUTRES RELIGIONS

Outre les Chrétiens et les Juifs, l'Arabie d'avant l'Islam comptait des Mages, des Sabéens, des Matérialistes-athées ; et enfin des idolâtres, fétichistes, et animistes, qui faisaient la majorité des habitants de la Péninsule.

Les Mages.

Le Qur'ân ne parle des Mages (Zoroastriens) qu'une seule fois, et d'une façon accidentelle :

> **« Certes. ceux qui ont cru, qui ont pratiqué le Judaïsme, les Sabéens, les Chrétiens, les Majûs (Mages), et ceux qui ont été Associateurs (polythéistes), certes Dieu décidera entre eux le jour de la Résurrection ; certes, Dieu est témoin de toute chose. » (22 : 17).**

Le Qur'ân ne parle ni de leurs croyances ni de leurs pratiques religieuses ou sociales. C'est d'autant plus étonnant que leur nombre était considérable en Arabie, et qu'ils étaient à la tête d'un des plus puissants voisins de l'Arabie, l'empire sassanide, avec lequel les Arabes avaient depuis des siècles des rapports étroits. Il se peut que la lutte acharnée entre le Magisme de Zoroastre et le Mazdéisme en Iran ait rendu la religion persane sans vigueur et sans utilité ; en tout cas l'Islam n'y trouva pas un rival redoutable. Tournons-nous vers le Hadîth pour connaître avec précision l'attitude de Muḥammad envers cette religion :

Il est une parole de Muḥammad souvent cité : « Accordez aux Mages le même traitement que celui qui est réservé aux Gens de l'Ecriture Sainte [1]. » Une lettre du Prophète à son gouverneur de Baḥrain et Hajar, dit au sujet des Mages : « Invite-les à l'Islam ; s'ils se soumettent, ils auront les mêmes droits que nous et les mêmes obligations que nous. A celui qui refusera, tu imposeras la capitation, sans que nous mangions du bétail égorgé par eux ni que nous épousions leurs femmes [2]. » Rappelons que le Qur'ân [3] a rendu licites aux Musulmans les nourritures préparées par les Gens de l'Ecriture (Chrétiens et Juifs), ainsi que les femmes ayant leur religion. Proba-

---

1. Abû 'Ubaid, § 78, entre autres.
2. *Wathâ'iq*, N° 61.
3. Q., 5 : 5.

Marfat.com

blement la façon mage de tuer les animaux ne satisfait pas la double exigence islamique : de prononcer le nom de Dieu avant de les égorger et d'être hygiénique. Quant à l'interdiction matrimoniale, cela peut se comprendre par le fait que l'Islam attache une grande importance à la pureté généalogique, alors que les Mages pratiquaient le *khuvêdhvagdas*, épousant leurs propres sœurs, filles, et mêmes mères [1]. L'enfant issu d'un tel mariage sera-t-il le fils ou bien respectivement le neveu, le petit-fils et le frère ? Même le Bédouin préislamique détestait cette pratique (*Daizan*), comme nous lisons dans la satire du poète Aus ibn Hajar [2].

Des documents de l'époque du Prophète [3] parlent d'un temple du feu des Mages à 'Umân (ainsi que de moulins). Abû Dâwûd [4] rapporte un intéressant détail à leur sujet : « L'envoyé de Dieu a dit : J'ai voulu interdire la cohabition avec les épouses ayant des nourrissons, mais je me suis souvenu qu'elle existe chez les Byzantins et les Persans et que cela ne nuit pas à leurs enfants. »

Rappelons enfin que les Parsîs (Mages) de l'Inde possèdent une charte [5] qu'ils prétendent avoir été octroyée par le Prophète sur l'intercession du Musulman persan Salmân al-Fârsî. Il a été démontré qu'elle n'a aucune chance d'être authentique.

Les Sabéens.

Le Qur'ân parle des Sabéens à trois reprises [6], lorsqu'il énumère différentes religions non-islamiques (comme le Christianisme et le Judaïsme) ; ni le Qur'ân ni le Hadith ne nous donnent de détail sur leurs croyances ou leur histoire. On croit que l'adoration des étoiles était un trait essentiel de cette religion, déjà morte, à l'époque de Muḥammad, en Arabie, et même en Irâq, lieu de sa naissance.

Les idolâtres et les « associateurs ».

Le Qur'ân s'élève contre cette religion avec plus de véhémence que contre n'importe quelle autre. Il y avait en Arabie à cette époque des hommes qui adoraient des statues fabriquées de pierre, de bois ou de métal ; des pierres non taillées, des arbres, des animaux (surtout le cheval), et beaucoup d'autres objets, selon que ces peu-

1. Christensen, *Sassanides*, p. 323 suiv.
2. Ibn Habîb, *Muḥabbar*, p. 325.
3. *Wathâ'iq*, N° 66.
4. Abû Dâwûd, 27 : 16.
5. *Wathâ'iq*, N° 1 dans le supplément ; cf. aussi l'article de 'Abdul Mu'îd Khan dans *Islamic Culture*, Haiderabld, janv. 1943, p. 96-104.
6. Q., 2 : 62, 5 : 69, 22 : 17.

Marfat.com

plades étaient plus ou moins primitives. Rappelons les Banû Hanîfah, habitants d'une région de Najd proverbialement fertile, qui avaient confectionné une idole gigantesque de farine et de dattes ; une année de famine, ils coupèrent cette idole en morceaux et la consommèrent, donnant ainsi à leurs rivaux l'occasion de composer des satires sur ce scandale de manger leur propre Dieu [1]. En ce qui concerne la religion à la Mecque en particulier, nous y reviendrons plus tard, en parlant de sa constitution étatique.

Pour mieux comprendre l'attitude de l'Islam quant au prosélytisme et à la tolérance religieuse en général, citons un verset caractéristique du Qur'ân [2] : « N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent (adorent) en dehors de Dieu ; ils injurieraient Dieu par conséquent, en hostilité, sans le savoir. »

Les Bouddhistes.

A l'époque de Muḥammad, le Bouddhisme était déjà une des plus grandes religions du monde. De l'Inde et de la Chine, les commerçants bouddhistes venaient dans les grandes foires, surtout de l'Arabie du Sud-Est. Mais la différence des langues, la rareté de tels visiteurs, l'éloignement de leur pays de l'Arabie, expliquent le peu de connaissance de cette religion chez les Arabes. Le Qur'ân n'en parle pas directement. L'ingéniosité de certains commentateurs a pourtant découvert que le Bouddhisme est mentionné dans le Qur'ân, lorsqu'il parle du prophète Dhu'l-Kifl [3]. Ce nom qur'ânique, autrement inconnu, signifie « Celui de Kifl », et ces commentateurs le rapprochent de Kapilavastou, lieu de naissance de Gautama Bouddha. « Dhu'l-Kifl » peut également signifier *le nourricier*, ou *de la nourriture*. Rappelons que d'après Filliozat (*L'Inde classique*, II, p. 468-9, § 2177), le père de Gautama Bouddha, chef d'un Etat, dont Kapilavastou était la capitale, s'appelait Suddhodâna, qui signifie *nourriture pure*. D'autres se réfèrent au verset suivant du Qur'ân [4] : « Par la figue, et l'olive, et le mont Sinaï, et cette ville sûre ! » L'expression « cette ville sûre » se réfère à la Mecque, le pays de Muḥammad ; le Mont Sinaï rappelle automatiquement Moïse ; par l'olive, tout le monde a pensé au Mont des Oliviers et à Jésus. Reste la figue.

---

1. Cf. plus haut ch. Banû Hanîfah ; à consulter en général, Ibn al-Kalbî, *Aṣnâm* ; Lammens, *Bétyles*.
2. Q., 6 : 108.
3. Q., 21 : 85, 38 : 48.
4. Q., 95 : 1-3.

Marfat.com

D'aucuns disent qu'il s'agit là de Bouddha, qui avait reçu sa révélation sous un figuier sauvage.

Autres religions de l'Inde et de la Chine.

A propos des Balḥârith, nous avons déjà signalé que le Prophète reconnaissait les costumes indiens. Le Qur'ân et le Hadîth ne parlent pas des autres religions de ces grands pays. On met quelquefois dans la bouche du Prophète la parole : « Cherchez la science même si elle se trouve en Chine, car la recherche de la science est un devoir de chaque Musulman[1]. »

Il est compréhensible que les peuples islamisés aient cherché à s'attribuer des rapports avec le Prophète, pour en tirer gloire et fierté. Ne nous étonnons donc pas si les Malabariens (de la côte sud-ouest de l'Inde) prétendent que leur roi Tchakravati avait observé la fente de la lune, miracle bien connu du Prophète avant l'Hégire ; qu'il s'était rendu ensuite en Arabie pour embrasser l'Islam ; et qu'il mourut à Zafâr, port du Yémen, sur le chemin du retour[2].

De même les Chinois prétendent que le Prophète leur avait envoyé un de ses proches, et que l'empereur de Chine envoya une ambassade à Médine pour déclarer sa conversion à l'Islam[3].

Ces légendes ne doivent pas nous attarder davantage.

---

1. Entre autres sources, Suyûṭî le cite d'après ibn 'Adî (*Kâmil*), Baihaqî (*Chu'ab al-îmân*), Ibn 'Abd al-Barr ('*Ilm*), 'Uqailî (*Du'afâ'*).

2. Ma'barî, *Tuḥfat'ul-mujâhidîn fî ba'ḍ akhbâr al-Purtugâlîyîn*, in loco ; cf. aussi un ms. poétique à l'India Office Library, arabe N° 2807, fol. 152-73.

3. Broomhall. *Islam in China*, p. 66, 83-90 ; aussi mon article dans la *Majallah Tailasânîyîn*, Haidarâbâd, 1942 (VI/3-4 : « Sawâḥil Hindustan », comme notes à l'article de Muḥammad Murtaḍà.

Marfat.com

LES FRONTIERES ET LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'ETAT

Terminons notre description des rapports publics du Prophète avec les étrangers, et des résultats positifs de sa politique spirituo-temporelle. Muḥammad n'avait point reçu son Etat en héritage — une telle chose n'existait même pas dans le pays — mais il le créa de toutes pièces. Et cet Etat, commençant par une partie d'une petite ville, s'élargit continuellement, depuis sa fondation jusqu'aux tout derniers jours de la vie de son fondateur, exactement dix ans en tout.

A défaut d'autres données chez les auteurs classiques ou nos autres devanciers, nous pouvons essayer de retracer l'évolution de la superficie du territoire de cet Etat, en étudiant les pactes de rattachement et les expéditions militaires qui aboutirent à l'occupation définitive :

1re année H. : Fondation de la cité-état à Médine ; sphère d'influence (ou d'amitié) dans la région entre Médine et la côte de la Mer Rouge, rapports avec la tribu Juhainah surtout.

2 H. : Renforcement de ces rapports vers le Sud et le Sud-Ouest de Médine, par des alliances défensives avec les Banû Damrah. Le Prophète ne distribuait le butin que dans le territoire islamique. Signalons que le butin de Badr fut distribué à Sayar près de la vallée Safrâ' (cf. Ibn Hichâm, p. 458). La même année, le Prophète conduisit lui-même une expédition punitive à Qarqarat al-Kudr, à l'Est de Médine, sur le territoire des Sulaim et des Ghaṭafân.

3 H. : On signale plusieurs expéditions dans le Najd, à l'Est de Médine : à Dhât ar-Riqâ', à Qaradah, etc.

4 H. : Des expéditions plus à l'Est, jusqu'à Faid en Najd.

5 H. : Une expédition va dans l'extrême Nord de l'Arabie, jusqu'à Dûmat al-Jandal, une autre dans le Sud à Muraisî', (pas loin de la Mecque), contre les Muṣṭaliq. L'islamisation de ces derniers étend le territoire islamique jusqu'aux confins de la Mecque.

6 H. : Des expéditions contre Najd, à l'Est de Médine ; une contre 'Usfân, et même Kurâ' al-Ghamîm, dans la banlieue de la Mecque.

Marfat.com

7 H. : Annexion de Khaibar, de Wâdi'l-Qurà et de Fadak au Nord de Médine. D'autres expéditions toujours dans le Najd. Rattachement de Baḥrain et de 'Umân, dans l'Est et le Sud-Est de la Péninsule.

8 H. : Occupation de la Mecque et du territoire plus au Sud, dans la région côtière de Tihâmah. Plusieurs expéditions en Palestine (Mu'tah, Dhât Aṭlâḥ).

9 H. : Rattachement des régions méridionales : Yémen, etc., et des régions septentrionales depuis Dûmat al-Jandal jusqu'en Palestine)Maqnâ, Ailah, Jarbâ', Adhruḥ, etc.). Cette année est connue sous l'épithète d' « année des ambassades » (*'âm al-wufûd*), et en effet le Prophète reçoit cette année-là des délégations de toutes les régions de l'Arabie. L'occupation et la soumission de la Péninsule, et de quelques régions du Sud de l'Irâq et de la Palestine, est complétée.

10 H. : Certaines régions montagneuses du Yémen jusqu'à Aden se soumettent définitivement. Lors du Pèlerinage du Prophète à la Mecque, il peut s'adresser à plus de cent mille fidèles, venant de toutes les régions de l'Arabie.

11 H. : Mort de Muḥammad au troisième mois de cette année.

La Péninsule Arabique a une superficie de 3 millions de kilomètres carrés. Son occupation en 10 ans signifie 822 k² par jour en moyenne pendant toute cette période. Quelques 140.000 Musulmans étaient venus à la Mecque en l'an 10 ; combien d'autres étaient restés chez eux, nous n'en savons pas le chiffre. Quel autre fondateur de religion eut un pareil succès, de son vivant, dans son prosélytisme ?

Divisions administratives.

Au début, lorsque les Musulmans n'avaient que des obligations purement morales, telles que les offices quotidiens de prière, ou même l'envoi des impôts à Médine à titre d'aumônes, on sentait à peine la nécessité de diviser le pays pour des buts administratifs. Le Prophète nommait certes des chefs, qu'il déléguait auprès des tribus nouvellement islamisées, et chargeait de fonctions cultuelles et judiciaires, mais il reconnaissait tous les anciens droits de propriété de ces groupements de populations. Il y eut donc autant de « provinces » que de tribus ou autres peuplades indépendantes. Les superficies de ces « provinces » variaient à l'infini, selon les possessions mêmes de ces groupements.

C'est seulement en l'an 9 H., que le Prophète décida de superposer — ou plutôt d'envoyer en mission temporaire — des encaisseurs de

Marfat.com

la taxe-zakât, dorénavant devenue un impôt direct gouvernemental. C'est alors que commençèrent à se dessiner de vraies divisions administratives. Si, d'une part, l'envoi d'un seul agent chez deux tribus — comme 'Abbâd ibn Bichr al-Achhalî auprès des Sulaim et des Muzainah conjointement — marque un regroupement des territoires de deux petites « provinces » en une seule plus grande (à moins que ces deux tribus fussent dans le même endroit et complètement mêlées), d'autre part, la nomination de plusieurs encaisseurs dans une seule région — comme chez les Tamîm — indique le besoin de subdiviser une grande « province » trop peuplée. On connaît les noms de dizaines de tels agents (rapportés par Tabarî, Ibn Habîb, Safadî, etc., dans des chapitres particuliers, ou mentionnés dans les textes des traités et des chartes), et il serait possible aux chercheurs de dresser les frontières des provinces et des départements de l'Etat naissant. Sur chaque tribu, on connaît souvent ses sources d'eau, ses montagnes, ses vallées, etc. Il y a maintenant d'assez bonnes cartes de la Péninsule Arabique ; certains noms de lieu ont changé, mais les autres se sont conservés, ce qui rend la tâche de l'historien beaucoup plus facile.

On peut distinguer dans la hiérarchie administrative deux catégories de chefs : 1° les chefs héréditaires, nommés ou confirmés par le Prophète pour les différentes tribus, choisis parmi les membres de ces mêmes tribus ; 2° les chefs temporaires, comme les collecteurs d'impôts, les juges, les instituteurs, et autres fonctionnaires que le Prophète envoyait souvent de la capitale. Les chefs héréditaires étaient aussi quelquefois chargés d'encaisser les taxes gouvernementales et de les envoyer à Médine, ou de les remettre aux encaisseurs mobiles. Les chefs de la première catégorie étaient très nombreux. Dans les anciennes colonies étrangères, où de vrais royaumes existaient, les chefs autochtones furent maintenus par le Prophète. L'autonomie régionale fut à l'ordre du jour ; et l'administration indirecte laisse penser à une espèce de fédération.

Marfat.com

Marfat.com

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos 7

Pourquoi étudier sa vie ? 9

Matériaux et sources 12

Milieu et circonstances 15

La Chine, 15 — L'Inde, 16 — Le Turkestan et la Mongolie, 17 — L'Empire byzantin, 17 — L'Iran, 19 — L'Abyssinie, 19.

Choix de l'Arabie comme centre 21

Choix de la Mecque 26

Choix de Muḥammad pour la haute mission 29

Ancêtres de Muḥammad 32

Le début

Naissance de Muḥammad 37

L'orphelin chez son oncle 42

La guerre de profanation et les ordres de chevalerie 46

Vie d'indépendance 50

Mariage et foyer 54

Réveil de la conscience religieuse 60

La Mission

Début de la mission 67

Communication du message divin 71

Emigration des persécutés en Abyssinie 87

Marfat.com

Exclusion sociale à la Mecque 90
Miʿrâj ou voyage au ciel 92
Recherche d'un asile 96
Islamisation des Médinois 98
Action des femmes dans l'Islam avant l'Hégire 110

L'Hégire ou immigration a Médine

Premières dispositions à Médine 115
Organisation de la communauté 121
Texte de la loi constitutionnelle de l'Etat 133

La vie politico-religieuse

Rapports avec les Quraichites de la Mecque 139
Badr, 144 — Uḥud, 150 — ar-Rajîʿ, 154 — Statut féminin, 155 — *Khandaq* (Fossé), 156 — Hudaibîyah, 161 — La Mecque, 170 — Guerre maritime, 177 — Réorganisation administrative, 178 — Sermon d'adieu, 170.
Rapports avec les Aḥâbîch 183
Rapports avec l'Abyssinie 187
Original de la lettre au Négus 205
Rapports avec l'Egypte 208
Original de la lettre au Muqauqis 212
Rapports avec l'Empire byzantin 217
Original de la lettre à Héraclius 230
Rapports avec l'Irân 236
Rapports avec les colonies iraniennes 246
Baḥrain, 246 — Original de la lettre à al-Mundhir, 253 — La tribu Tamîm, 258 — Les Bakr ibn Wâ'il, 262 — Les ʿAbd al-Qais, 263 — Les Banû Hanîfah, 267 — Oman, 272 — Samâwah, 275 — Le Yémen, 275.
Rapports avec les tribus arabes de la Péninsule 279
Les Damrah, 282 — Les Banû Ghifâr, 283 — Les Juhainah, 286 — Les Mudlij, 289 — Les Muzainah, 290.
L'ambassadeur ʿAmr ibn Umaiyah aḍ-Damrî 292

Marfat.com

Autres tribus arabes 298

Les Khuzâ'ah, 299 — Les Banû Sulaim, 309 — Les Hawâzin, 316 — Ville de Tâ'if, 316 — Les Azd et la ville de Jurach, 334 — Les Ghaṭafân, 337 — Les Taiy, 344 — Les Banû Asad, 346 — Les Qudâ'ah, 347 — Les Kalb et la ville de Dûmat al-Jandal, 350 — Les Judhâm, 357.

Dénonciation des pactes avec les païens 361

Apostasie et rebellion 363

Rapports avec les Juifs 365

Avant l'Hégire, 365 — A Médine, 377 — Khaibar, 391 — Wâdi'l-Qurà, 395 — Fadak, 396 — Taimâ', 396 — Maqnâ, 399 — Jarbâ' et Adhruḥ, 407 — Tâ'if, 408 — Yémen et Oman, 408.

Rapports avec les Chrétiens 412

Jésus-Christ et le Christianisme selon le Qur'ân 422

Autres religions 429

Les Mages (Zoroastriens), 429 — Les Sabéens, 430 — Les Bouddhistes, 431.

Les frontières et les divisions administratives 433

4-1959. Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Ch.-A. BÉDU
Dépôt légal 1er trimestre 1959 : d'imprimeur, nº 1779

Marfat.com

ÉTUDES MUSULMANES

DIRECTEURS :

ETIENNE GILSON, *de l'Académie française*, et LOUIS GARDET

VII

LE PROPHÈTE DE L'ISLAM

I. — SA VIE

PAR

Muhammad HAMIDULLAH

M. A., Dr PHIL. (BONN), Dr ÈS LETTRES (PARIS)

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'ISTANBUL

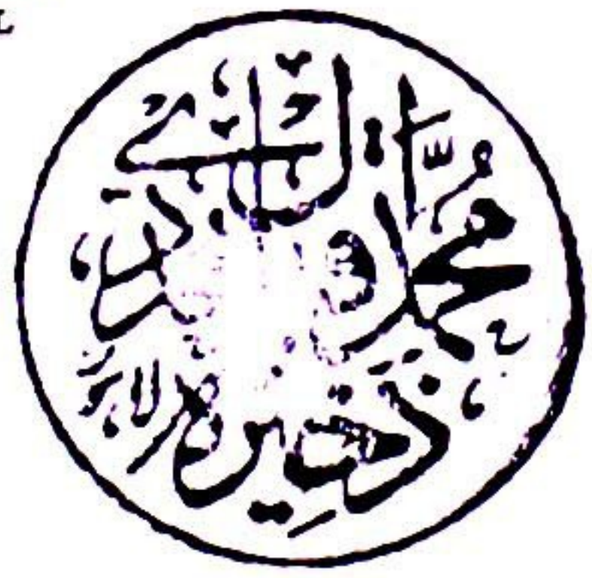

Avec deux planches hors texte

PARIS

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN

6, PLACE DE LA SORBONNE, Ve

1959/1378 H

Marfat.com